JOURNAUX

CHAMBRE DES COMMUNES

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU

CANADA

Depuis le 26 janvier jusqu'au 11 juin 1928 inclusivement dans la dix-huitième année du règne de Notre Souverain Seigneur le Roi George V

SESSION 1928

ÉTANT LA DEUXIÈME SESSION DU SEIZIÈME PARLEMENT

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES



OTTAWA
F. A. ACLAND
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1928

VOLUME LXV.

TABLE DES MATIÈRES

PROCLAMATIONS



WILLINGDON,

[L.S.]

CANADA

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur de l'Inde.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au vingt-cinquième jour du mois de mai 1927, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoigant à tous et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, lundi, le quatrième jour du mois de juillet 1927, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notredit Dominion du Canada et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé cousin Freeman, vicomte Willingdon, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très élevé de l'Etoile de l'Inde, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très éminent de l'Empire indien, chevalier grand-croix de Notre Ordre très excellent de l'Empire britannique, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, ce dix-huitième jour de mai, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt-sept et de Notre règne la dix-huitième.

Par ordre,

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

WILLINGDON,

[L.S.]

CANADA

George Cinq, *par la grâce de Dieu, Roi de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et des possessions britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur de l'Inde.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de vous,—Salut:

PROCLAMATION

Attendu que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au quatrième jour du mois de juillet 1927, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa. Sachez maintenant, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, samedi, le treizième jour du mois d'août 1927, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notredit Dominion du Canada et y agir comme de droit. Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre très fidèle et bien-aimé cousin Freeman, vicomte Willingdon, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très élevé de l'Etoile de l'Inde, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très éminent de l'Empire indien, chevalier grand-croix de Notre Ordre très excellent de l'Empire britannique, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, ce vingt-septième jour de juin en l'année de Notre Seigneur mil neuf cent vingt-sept et de Notre règne la dix-huitième.

Par ordre,

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

WILLINGDON,

[L.S.]

CANADA

George Cinq, *par la grâce de Dieu, Roi de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et des Territoires britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de vous,—Salut:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au treizième jour du mois d'août 1927, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa. Sachez maintenant, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable par et de l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, jeudi, le vingt-deuxième jour du mois de septembre 1927, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notredit Dominion du Canada et y agir comme de droit. Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre très fidèle et bien-aimé cousin Freeman, vicomte Willingdon, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très élevé de l'Etoile de l'Inde, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très éminent de l'Empire indien, chevalier grand-croix de Notre Ordre très excellent de l'Empire britannique, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, ce neuvième jour d'août, en l'année de Notre Seigneur mil neuf cent vingt-sept et de Notre règne la dix-huitième.

Par ordre,

G. R. SHIBLEY,
Sous-secrétaire d'Etat suppléant.

WILLINGDON,

[L.S.]

CANADA

George Cinq, *par la grâce de Dieu, Roi de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et des Territoires britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion; à tous et chacun de vous,—Salut:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au vingt-deuxième jour du mois de septembre 1927, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa. Sachez maintenant, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, lundi, le trente et unième jour du mois d'octobre 1927, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notredit Dominion du Canada et y agir comme de droit. Ce à quoi vous ne devez manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. Témoin: Notre très fidèle et bien-aimé cousin Freeman, vicomte Willingdon, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très élevé de l'Etoile de l'Inde, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très éminent de l'Empire indien, chevalier grand-croix de Notre Ordre très excellent de l'Empire britannique, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, ce quatorzième jour de septembre, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt-sept et de Notre règne la dix-huitième.

Par ordre,

G. R. SHIBLEY,
Sous-secrétaire d'Etat suppléant.

WILLINGDON,

[L.S.]

CANADA

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et des Territoires britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au trente et unième jour du mois d'octobre 1927, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, samedi, le dixième jour du mois de décembre 1927, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notredit Dominion du Canada et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé cousin Freeman, vicomte Willingdon, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très élevé de l'Etoile de l'Inde, chevalier grand-croix de Notre Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges, chevalier grand commandeur de Notre Ordre très éminent de l'Empire indien, chevalier grand-croix de Notre Ordre très excellent de l'Empire britannique, Gouverneur général et Commandant en chef de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, ce neuvième jour de décembre, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt-sept et de Notre règne la dix-huitième.

Par ordre,

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

FRANK A. ANGLIN,
Administrateur.

[L.S.]

CANADA

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et des Territoires britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouve prorogé au dixième jour du mois de décembre 1927, auquel temps vous étiez tenus et il vous était enjoint d'être présents en Notre cité d'Ottawa. SACHEZ MAINTENANT, que pour diverses causes et considérations et pour la plus grande aise et commodité de Nos bien-aimés sujets, Nous avons cru convenable, par et de l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada de vous exempter tous et chacun de vous d'être présents au temps susdit, vous convoquant et par ces présentes vous enjoignant à tous et à chacun de vous, de vous trouver avec Nous, en Notre Parlement du Canada, en Notre cité d'Ottawa, jeudi, le dix-neuvième jour du mois de janvier 1928, pour prendre en considération l'état et la prospérité de Notredit Dominion du Canada et y agir comme de droit. CE À QUOI VOUS NE DEVEZ MANQUER.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé conseiller le très honorable Francis Alexander Anglin, Juge en Chef du Canada et Administrateur du Gouvernement du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, ce septième jour de décembre, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt-sept et de Notre règne la dix-huitième.

Par ordre,

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

FRANK A. ANGLIN,
Administrateur.

[L.S.]

CANADA

GEORGE CINQ, *par la grâce de Dieu, Roi de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et des Territoires britanniques au delà des mers, Défenseur de la Foi, Empereur des Indes.*

A Nos Très-Aimés et Fidèles les Sénateurs du Dominion du Canada et aux membres élus pour servir dans la Chambre des Communes de Notredit Dominion, à tous et chacun de vous,—SALUT:

PROCLAMATION

ATTENDU que Notre Parlement du Canada se trouvait convoqué pour jeudi, le dix-neuvième jour du mois de janvier 1928, date à laquelle il vous était enjoint de vous présenter en Notre cité d'Ottawa. NÉANMOINS, pour certaines causes et considérations, NOUS VOULONS, par et avec l'avis de Notre Conseil privé pour le Canada, que vous et chacun de vous à cet égard soyez exonérés; vous commandant et par ces présentes, vous enjoignant, et à chacun de vous et à tous autres y intéressés, de vous trouver personnellement en Notre cité d'Ottawa, susdite, jeudi, le vingt-sixième jour du mois de janvier 1928, pour l'expédition des affaires, et y traiter, et conclure sur les matières qui, par la faveur de Dieu, en Notredit Parlement du Canada, pourront, par le Conseil commun de Notredit Dominion, être ordonnés.

EN FOI DE QUOI, Nous avons fait émettre Nos présentes Lettres patentes et à icelles fait apposer le Grand Sceau du Canada. TÉMOIN: Notre très fidèle et bien-aimé conseiller le très honorable Francis Alexander Anglin, Juge en Chef du Canada et Administrateur du Gouvernement de Notre Dominion du Canada.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre cité d'Ottawa, en Notredit Dominion, ce neuvième jour de décembre, en l'année de Notre-Seigneur mil neuf cent vingt-sept et de Notre règne la dix-huitième.

Par ordre,

THOMAS MULVEY,
Sous-secrétaire d'Etat.

No 1

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI 26 JANVIER 1928

Aujourd'hui étant le jour pour lequel le Parlement a été convoqué par proclamations du Gouverneur général ci-annexées, pour l'expédition des affaires, et les membres étant réunis;

PRIÈRES.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

OTTAWA, 18 janvier 1928.

MONSIEUR L'ORATEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général se rendra à la salle des séances du Sénat pour ouvrir la session du Parlement, le jeudi, le 26 janvier, à trois heures de l'après-midi.

J'ai l'honneur d'être monsieur l'Orateur,

Votre obéissant serviteur,

E. C. MIEVILLE,
Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Orateur
de la Chambre des Communes,
Ottawa.

Un message est remis par le major A. R. Thompson, gentilhomme huissier de la Verge Noire.

MONSIEUR L'ORATEUR,— Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate de cette honorable Chambre dans la salle des séances du Sénat.

La Chambre s'y rend, en conséquence,--et de retour:—

M. l'Orateur informe la Chambre que durant l'intersession il a reçu de plusieurs membres, avis que les vacances suivantes étaient survenues dans la représentation, savoir:—

De James Kidd Flemming, écr., député pour le district électoral de Victoria-Carleton, décédé;

De George Spence, écr., député pour le district électoral de Maple-Creek, qui a résigné.

Et que en conséquence il a émis ses mandats au directeur général des élections lui enjoignant d'émettre de nouveaux brefs d'élection pour cesdits districts électoraux respectivement.

DISTRICT ELECTORAL DE VICTORIA-CARLETON (N.-B.)

Puissance du Canada } Chambre des Communes
Savoir:

A l'honorable Orateur de la Chambre des Communes:

Nous soussignés, vous donnons présentement avis qu'une vacance est survenue dans la représentation à la Chambre des Communes pour le district électoral de Victoria-Carleton, province du Nouveau-Brunswick, en conséquence du décès de James Kidd Flemming, son député actuel.

Donnée sous mon seing et sceau, en la cité d'Ottawa, ce troisième jour de mai 1927

P. J. VENIOT, [L.S.]
Député pour le district électoral de Gloucester.

FERNAND RINFRET, [L.S.]
Député pour le district électoral de Saint-Jacques.

DISTRICT ELECTORAL DE MAPLE-CREEK

Puissance du Canada } Chambre des Communes
Savoir:

A l'honorable Rodolphe Lemieux, C.R.,
Orateur de la Chambre des Communes.

Je, George Spence, député à la Chambre des Communes pour le district électoral de Maple-Creek, résigne présentement mon siège dans ladite Chambre des Communes pour le district électoral ci-haut.

Donné sous mon seing et sceau à Orkney, Sask., ce quatorzième jour d'octobre 1927.

GEO. SPENCE. [L.S.]

Témoins:
C. R. Bothwell. [L.S.]
Arch. McCallum. [L.S.]

M. l'Orateur informe aussi la Chambre que le greffier de la Chambre a reçu du directeur général des élections les certificats et rapports d'élection des membres suivants:—

De Albion Roudolph Foster, écr., pour le district électoral de Victoria-Carleton.

De George Spotton, écr., pour le district électoral de Huron-Nord.

De William George Bock, écr., pour le district électoral de Maple-Creek.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Le présent avis fait foi qu'en vertu d'un bref daté du 11 mai 1927 et adressé à Hedley Vickers Moorse, écr., de Woodstock, Nouveau-Brunswick, pour l'élection d'un député devant servir à la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de Victoria-Carleton, au lieu et place de James Kidd Flemming, décédé, Albion Roudolph Foster, de Hartland, dans la province du Nouveau-Brunswick, fermier, a été dûment élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office à Ottawa, ce vingtième jour de juin 1927.

JULES CASTONGUAY (L.S.)
Sous-directeur général des élections.

Au greffier de la Chambre des Communes,
Ottawa.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Le présent avis fait foi qu'en vertu d'un bref daté du quinzième jour de juillet 1927 et adressé à Charles Albert Vairn, écr., de Goderich, dans la province de l'Ontario, pour l'élection d'un député devant servir à la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de Huron-Nord au lieu et place de John Warwick King, décédé, George Spotton, de Wingham, dans la province de l'Ontario, propriétaire de Business College a été rapporté dûment élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office à Ottawa, ce vingt-septième jour de septembre 1927.

JULES CASTONGUAY (L.S.)
Directeur général des élections.

Au greffier de la Chambre des Communes,
Ottawa.

CANADA

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

Le présent avis fait foi qu'en vertu d'un bref daté du neuvième jour de novembre 1927 et adressé à Henry J. Johnson, écr., de Scotsguard, dans la province de la Saskatchewan, pour l'élection d'un député devant servir à la Chambre des Communes du Canada pour le district électoral de Maple Creek, au lieu et place de George Spence, qui a résigné son siège, William George Bock, du district postal de East-End, Saskatchewan, a été rapporté dûment élu.

Donné sous mon seing et sceau d'office à Ottawa, ce premier décembre 1927.

JULES CASTONGUAY (L.S.)
Directeur général des élections.

Au greffier de la Chambre des Communes,
Ottawa.

Les députés suivants ayant préalablement prêté serment et signé le rôle qui le contient, prennent leurs sièges en Chambre:—

Albion Roudolph Foster, écr., pour le district électoral de Victoria-Carleton;

George Spotton, écr., pour le district électoral de Huron-Nord;

William George Bock, écr., pour le district électoral de Maple-Creek.

M. Mackenzie King (Prince-Albert) présente un Bill No 1, Loi concernant la prestation des serments d'office, lequel est lu la première fois.

M. l'Orateur fait rapport que lorsque la Chambre s'est rendue auprès de Son Excellence le Gouverneur général, ce jour dans la salle du Sénat, il a plu à Son Excellence de lire un discours aux deux Chambres du Parlement, et que pour en prévenir les erreurs, il en a obtenu une copie dont il donne lecture à la Chambre comme suit:—

Honorables Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des Communes,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous revois au commencement d'une nouvelle session parlementaire et que je puis vous féliciter de la prospérité constante du pays. L'étendue du commerce et des travaux de construction, l'accroissement de la main-d'œuvre, l'augmentation des recettes des chemins de fer et des revenus publics, l'état général des affaires, tout témoigne d'un développement économique vigoureux et plein de promesses vers la réalisation d'un progrès considérable.

Les fêtes du soixantième anniversaire de la Confédération qui ont eu lieu l'été dernier ont revêtu un caractère mémorable. Elles ont fait renaître dans toutes les parties du Dominion l'esprit de patriotisme et l'orgueil national. L'un des principaux événements de l'année, se rattachant à cette commémoration, a été la visite de Leurs Altesses Royales le Prince de Galles et le Prince George et celle du premier ministre de la Grande-Bretagne. L'accueil bienveillant fait dans tout le pays aux représentants de la famille royale et à celui du parlement de la mère-patrie a démontré la puissance des liens qui unissent en une même allégeance les membres de la communauté des nations britanniques.

La Société des Nations, en élisant le Dominion membre non permanent de son conseil, a reconnu d'une façon positive le statut du Canada.

Tel que projeté par la conférence impériale de 1926, des mesures ont été prises le premier juillet afin de permettre au gouvernement de Sa Majesté au Canada de communiquer sans intermédiaire avec les autres gouvernements de Sa Majesté dans l'Empire Britannique. Mes ministres et le Secrétaire d'Etat aux Affaires des Dominions, qui visite actuellement le Canada, sont à discuter les conclusions de cette conférence dont le but est d'établir un mode de consultation plus efficace, par contact personnel, au moyen de la nomination et de l'envoi au Canada d'un représentant du Gouvernement de Sa Majesté en Grande-Bretagne. D'après certains arrangements conclus entre la France et le Canada, et entre le Canada et le Japon, ces pays ont l'intention de se faire représenter réciproquement par des ministres plénipotentiaires.

A la suite de la déclaration faite au parlement lors de la dernière session, une conférence a été convoquée à Ottawa en novembre entre le gouvernement du Dominion et ceux des provinces canadiennes. Mes ministres sont d'avis qu'elle a été d'une très haute importance parce qu'elle a facilité l'échange libre et sans réserve des vues des gouvernements sur les problèmes d'intérêt mutuel. Vous aurez durant la présente session à étudier quelques-unes des affaires qui ont été alors discutées.

L'un des résultats de cette conférence fédérale-provinciale est que mes conseillers ont résolu, en attendant la révision finale des arrangements financiers proposés par le rapport Duncan, de recommander que l'on continue les octrois accordés durant la dernière session aux provinces maritimes.

Inspirés par les débats de la conférence, mes ministres continuent leurs négociations avec les provinces des Prairies, en vue de réintégrer celles-ci dans la possession de leurs ressources naturelles et ils s'occupent de rendre à la Colombie-Britannique les terres de la région des chemins de fer et celles de la rivière à la Paix. Le ministère s'occupe aussi du problème ferroviaire des diverses provinces, tel que posé à cette conférence.

Les travaux de réfection de la partie construite du chemin de la Baie d'Hudson sont terminés. Après un examen très sérieux, après mûre délibération, d'après les meilleurs conseils que l'on ait pu obtenir, le port de Churchill a été choisi comme terminus océanique de ce chemin de fer. Un contrat a été donné pour le nivellement de la voie et la construction des ponts jusqu'à Churchill, et les travaux nécessaires pour l'établissement d'un port sont bien avancés.

Il y a eu une augmentation marquée dans le nombre des immigrants britanniques et de ceux de l'Europe continentale appartenant à des classes désirables. Des mesures ont été prises en vue d'une coopération plus étroite avec les gouvernements des provinces quant à la colonisation, à l'allocation des terrains et au travail d'inspection. Plusieurs centres provinciaux ont déjà été organisés pour recevoir et placer dans l'agriculture les jeunes gens venus de la Grande-Bretagne, et un plan effectif d'établissement a été mis en vigueur pour les colons de cette catégorie. L'ouverture de nouveaux territoires par la construction des chemins de fer se poursuit rapidement et fournit à la colonisation des perspectives nouvelles.

Des commissions ont été instituées afin d'administrer les ports de Saint John et de Halifax. On espère que cela facilitera et stimulera le commerce de l'Atlantique. Le trafic des autres ports canadiens a augmenté durant la saison qui vient de finir. Dans l'expédition des grains, Montréal a atteint une situation prépondérante parmi les ports océaniques du monde entier.

La navigation aérienne a fait beaucoup de progrès dans le Dominion. Un organisme a été constitué afin de placer l'administration de l'aviation civile sur une base différente de celle du service militaire. En vue de contribuer au développement des lignes océaniques, un emplacement a été acquis pour établir une base d'opération aérienne près de Montréal. Une tour sera érigée et l'on pourvoiera à l'installation d'un terminus public d'aéroplanes.

Quant au ministère des Postes, l'année a été marquée par l'inauguration d'un service aérien entre Rimouski et Montréal.

L'organisation du ministère du Revenu national s'est accomplie avec un progrès satisfaisant. Le rapport final de la commission royale des douanes et de l'accise vous sera immédiatement présenté et l'on introduira la législation qu'il recommande.

On vous demandera de réunir les départements de la Santé et du Rétablissement des Soldats en un seul ministère sous le nom de ministère de l'Hygiène Nationale et du Bien-être des Anciens Combattants.

Une proclamation a été publiée autorisant l'entrée en vigueur des Statuts Revisés du Canada le premier jour de février. Les volumes de la nouvelle revision pourront être distribués durant la session.

Les autres affaires importantes auxquelles vous devrez accorder votre attention seront des mesures tendant à améliorer les relations commerciales entre le Canada et certains pays étrangers et procurant une aide efficace au travail des recherches industrielles et scientifiques.

Membres de la Chambre des Communes,

Les comptes publics de la dernière année financière et le budget de l'année prochaine seront présentés bientôt.

Honorables Membres du Sénat,

Membres de la Chambre des Communes,

En vous invitant de nouveau à porter une attention suivie aux questions importantes que vous serez appelés à examiner, je prie la divine Providence de vous guider et de bénir vos délibérations.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert),—Que le discours de Son Excellence le Gouverneur général aux deux Chambres du Parlement soit pris en considération vendredi prochain, et que ledit ordre ait priorité sur toutes les autres mesures, sauf la présentation des bills, jusqu'à la conclusion du débat.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), un comité spécial est nommé pour préparer avec toute la diligence possible la liste des membres devant composer les comités permanents de la Chambre, en vertu de la règle 63, ledit comité devant être composé de messieurs King (Kootenay-Est), Forke, Casgrain, Stewart (Leeds) et Hanson.

M. Mackenzie King (Prince-Albert) remet un message de Son Excellence le Gouverneur général Willingdon, lequel est lu comme suit par l'Orateur:—

WILLINGDON,

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes copie certifiée d'une minute du conseil approuvée nommant l'honorable J. H. King, ministre du rétablissement des soldats dans la vie civile, l'honorable W. R. Motherwell, ministre de l'Agriculture, l'honorable J. C. Elliott, ministre des travaux publics et l'honorable Fernand Rinfret, secrétaire d'Etat, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des Communes comme commissaires pour les fins et en vertu des dispositions du chapitre 11 des Statuts revisés du Canada, 1906, intitulé: "Loi concernant la Chambre des Communes".

HÔTEL DU GOUVERNEMENT.

OTTAWA, 26 janvier 1928.

M. l'Orateur dépose sur la Table,—Rapport du directeur général des élections, conformément à l'article 74 de la Loi des élections générales.

Aussi—Son rapport sur les élections partielles tenues durant l'année 1927, conformément à l'article 72 de la Loi des élections fédérales.

Et aussi—Rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement, lequel est comme suit:

RAPPORT DES BIBLIOTHÉCAIRES POUR 1927.

A l'honorable Président de la Chambre des Communes.

Les bibliothécaires conjoints du Parlement ont l'honneur de vous faire le rapport suivant des opérations de l'année 1927:

Le supplément au catalogue de la Bibliothèque—contenant la liste des achats de livres faits au cours de l'année, ainsi que la liste des dons de livres présentés à la Bibliothèque—est entre les mains des imprimeurs et sera déposé devant les Chambres assez prochainement.

Comme dans le cas de l'an dernier, les dons comprennent une variété d'ouvrages précieux sur les questions économiques internationales, provenant de la dotation Carnegie pour la paix internationale.

L'incendie du Parlement en 1916 avait entraîné la destruction, dans la division des publications religieuses, de la Bible polyglotte de Walton, en huit volumes in-folio, imprimée en 1657. Nous devons à la gracieuseté de Madame Elizabeth Wright, de Kingston, le cadeau d'un très bel exemplaire de cet ouvrage rare.

Au cours de l'automne dernier, la section de la Bibliothèque affectée aux relations de voyages a été réarrangée et cataloguée en double, sur cartes par auteurs et par sujets.

La section des brochures canadiennes avec index sur cartes, aussi en double, s'est augmentée durant l'année de 94 volumes ou d'environ mille unités.

A l'occasion du soixantième anniversaire de la Confédération, les volumes de brochures canadiennes portant les numéros 1413 à 1418 sont formés d'une collection d'essais sur la Confédération, publiés avant 1867 ou depuis. Les volumes 1419 et 1420 contiennent les brochures publiées à l'occasion des fêtes de juillet dernier à Ottawa.

Respectueusement soumis,

MARTIN BURRELL

J. DE L. TACHE

Bibliothécaires conjoints.

Bibliothèque du Parlement,
Ottawa, le 25 janvier 1928.

M. l'Orateur informe la Chambre que sur son approbation le sergent d'Armes a nommé Edouard Taschereau, écr., comme assistant sergent d'armes pour le cours de la session actuelle.

M. l'Orateur met devant la Chambre - Rapport des minutes des commissaires de la régie intérieure de la Chambre des Communes conformément à la règle 80.

La Chambre s'ajourne alors à 4.20 p.m., jusqu'à demain à 3 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.

No 2

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 27 JANVIER 1928

Prières.

Quarante-trois pétitions sont déposées sur la Table.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport final de la Commission royale nommée pour faire une enquête sur l'administration du ministère des Douanes et de l'Accise du Canada.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert)—Ordonné, que 1,200 copies en anglais et 400 en français du rapport final de la Commission royale sur les douanes et l'accise soient imprimées immédiatement et que la règle 64 soit suspendue à cet effet.

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du département des chemins de fer pour l'exercice commençant le 1er avril 1926 et se terminant le 31 mars 1927.

Aussi,—Rapport annuel du commissaire des grandes routes pour l'exercice commençant le 1er avril 1926 et se terminant le 31 mars 1927, conformément à l'article 6, chapitre 54, 9-10 George V.

M. Motherwell, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministre de l'Agriculture du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1927.

Aussi, il dépose sur la Table,—Rapport du directeur des fermes expérimentales pour l'exercice se terminant le 31 mars 1927.

Aussi,—Règlement en vertu des dispositions de la Loi des insectes destructeurs et autres fléaux, conformément à l'article 9, chapitre 31, de 9-10 Edouard VII.

Et aussi,—Copie d'un arrêté en Conseil, C. P. 930, en date du 7 juin 1926, approuvant la demande de la *United Farmers Co-Operative Company, Limited*, en vertu des dispositions du chapitre 6, 6-7 Edouard VII, pour un crédit pour l'érection d'un entrepôt frigorifique dans la cité de Toronto.

M. Veniot, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du Maître général des Postes pour l'exercice se terminant le 31 mars 1927.

M. Malcolm, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Trente-cinquième rapport du ministère du Commerce, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1927.

Il dépose aussi sur la Table,—Rapport des commissaires des grains du Canada, pour l'année terminée le 31 août 1926.

Aussi,—Rapport annuel des services d'inspection des poids et mesures, de l'électricité et du gaz, du ministère du Commerce, pour l'exercice terminé le 31 mars 1927.

Aussi, Copie des règles et règlements régissant les élévateurs termini de campagne et publics, les définitions des degrés des grains, taux des charges, relevé des pertes, faits par le Bureau des commissaires des grains du Canada.

Aussi,—Copie d'un arrêté en Conseil, C. P. 2281, en date du 29 novembre, transférant les bureaux des brevets et des droits d'auteurs du département du Commerce au département du Secrétaire d'Etat.

Aussi,—Copie d'un arrêté en Conseil, C.P. 2337, en date du 10 décembre 1927, transférant l'administration de la Loi des marques de commerce et dessins de fabrique et la Loi de la marque du bois du département du Commerce au département du Secrétaire d'Etat.

Et aussi,—Copie d'un arrêté en Conseil, C. P. 2282, en date du 29 novembre 1927, transférant la division d'exhibition du département de l'immigration et de la colonisation au département du Commerce.

M. Euler, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère du Revenu national, contenant les rapports de revenu, avec états relatifs aux importations, exportations, accise et impôts du Dominion du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1927.

M. Forke, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère de l'immigration et de la colonisation pour l'exercice se terminant le 31 mars 1927.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère des Affaires des sauvages, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1927.

Il dépose aussi sur la Table,—Copie de la liste des ventes de terres annulées, par le ministère des Affaires des sauvages, depuis le 1er novembre 1926, au 1er janvier 1928, en conformité des Statuts du Canada, 1924, chapitre 47, article 4.

Aussi, Etat montrant le nombre d'affranchissements sous les dispositions de la Loi des Sauvages durant l'exercice se terminant le 31 mars 1927.

Aussi,—Etat touchant les règlements concernant les sauvages sous les dispositions des Statuts revisés, 1906, chapitre 81, article 170.—Droits de pétrole et de gaz naturel.

Aussi,—Rapports d'arrêtés en Conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 11 novembre 1926 et le 20 décembre 1927, conformément aux dispositions de l'article 77 de la Loi des terres fédérales, chapitre 20, 7-8 Edouard VII.

Aussi,—Copies d'arrêtés en Conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, depuis le 11 novembre 1926 jusqu'au 20 décembre 1927, en conformité des dispositions de l'article 19, chapitre 10, 1-2 George V, "Loi des réserves forestières et des parcs fédéraux."

Aussi, Copies d'arrêtés en Conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, depuis le 11 novembre 1926 au 20 décembre 1927, conformément aux dispositions de l'article 4, chapitre 18, 1917, "Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs."

Aussi,—Copies d'arrêtés en Conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er novembre 1926 et le 30 décembre 1927, en vertu des dispositions de l'article 5 de la Loi de l'arpentage des terres fédérales, chapitre 21, 7-8 Edouard VII.

Aussi,—Copies d'arrêtés en Conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, et dans la *British Britannia Gazette*, entre le 11 novembre 1926 et le 20 décembre 1927, conformément aux dispositions du paragraphe (D) de l'article 38, des règlements pour l'arpentage, l'administration, la disposition et la gérance des terres fédérales dans la limite de 40 milles dans la zone ferroviaire de la province de la Colombie-Britannique.

Aussi,—Liste des baux, licences, permis et autres autorisations annulés sous les dispositions de l'article 3, chapitre 21, des Statuts de 1922, Loi concernant les avis de résiliation des baux des terres fédérales.

Aussi,—Etat montrant le nombre de permis accordés pour transporter des liqueurs alcooliques dans les Territoires du Nord-Ouest, jusqu'au 31 décembre 1927, conformément aux dispositions des Statuts revisés, 1906, chapitre 62, article 88.

Aussi,—Relevé montrant toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique durant l'année 1927, conformément au Victoria 49, chapitre 9, article 8.

Aussi,—Etat concernant les règlements d'irrigation sous les prescriptions du chapitre 61, article 57 des Statuts revisés.

Aussi,—Rapport sous les prescriptions des règlements de la Loi de l'assainissement, 9-10 George V, montrant les argents reçus découlant des baux des terres fédérales.

Aussi,—Etat concernant les règlements de la Loi d'assainissement, sous les prescriptions de l'article 5, chapitre 5, des Statuts 1919.

Aussi,—Ordonnances passées pour la période se terminant le 28 décembre 1927, conformément aux prescriptions de l'article 11, chapitre 62 des Statuts revisés du Canada, 1906, Loi des territoires du Nord-Ouest.

Et aussi,—Etat relatif à l'eau dans la zone de chemins de fer en vertu des prescriptions des statuts de 1913, chapitre 45, article 4.

M. Ralston, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère de la défense nationale, Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1927.—Service militaire et de l'air.

Aussi,—Rapport du ministère de la défense nationale pour l'exercice terminé le 31 mars 1927.—Service naval.

Il dépose aussi sur la Table,—Copies des arrêtés en Conseil passés entre le 5 juillet 1927 et le 20 décembre 1927, touchant le ministère de la défense nationale, sous les dispositions de l'article 47, chapitre 43, 9-10 Edouard VII.—Service de l'air.

Aussi,—Copies des arrêtés en Conseil passés entre le 20 décembre 1926 et le 22 novembre 1927, concernant le département de la défense nationale, en vertu des prescriptions de l'article 47, chapitre 43, 9-10 Edouard VII.—Service naval.

Aussi,—Copies des ordres généraux promulgués à la milice pour la période entre le 1er juillet 1926 et le 15 novembre 1927.

Aussi,—Copie des ordres militaires promulgués entre le 5 novembre 1926 et le 9 décembre 1927.

Aussi,—Nominations, promotions et mises à la retraite, milice du Canada (Permanente et non permanente), corps royal d'aviation du Canada, au 18 novembre 1927, conformément au chapitre 43, article 47, 9-10 Edouard VII.

L'ordre pour la prise en considération de la motion pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours du Trône, étant lu;

M. Ilsley propose, appuyé par M. Beaubien:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement, savoir:—

A Son Excellence, le très honorable Vicomte Willingdon, Chevalier Grand Commandeur de l'Ordre Très élevé de l'Etoile de l'Inde, Chevalier Grand-croix de l'Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, Chevalier Grand Commandeur de l'Ordre Très éminent de l'Empire Indien, Chevalier Grand-croix de l'Ordre Très excellent de l'Empire Britannique, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et un débat s'ensuivant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Bennett.

La Chambre s'ajourne alors à 4 p.m., jusqu'à lundi prochain à 3 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 3

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 30 JANVIER 1928

Prières.

Vingt pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le premier rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 27 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas. Lesdites pétitions sont en conséquence lues et reçues et sont comme suit:—

De James Lynham, de Toronto, Ontario, électricien, pour une loi de divorce d'avec Peggie Grace Lynham, du township de York-Est, son épouse.—M. *Geary*.

De Rachel Pearson (née Iscovitch), de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Jack Pearson, de Montréal, son époux.—M. *Jacobs*.

De Margaret Beaton Hale (née Watson), d'Ottawa, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Jeffery Hale, d'Ottawa, Ontario, son époux.—M. *Preston*.

De Constance Lazier, de Westmount, Québec, pour une loi de divorce d'avec Harold Lister Lazier, de Hamilton, Ontario, son époux.—M. *Edwards* (Ottawa).

De Charles Herbert Jackson, de Toronto, Ontario, marchand de sacs, pour une loi de divorce d'avec Pauline Mary Elizabeth Jackson, de New-Westminster, C.B., son épouse.—M. *Jacobs*.

De John McArthur, de Oshawa, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Ethel McArthur, de Montréal, Québec, son épouse.—M. *Young* (Toronto-Nord-Est).

De Esther Buck Scott (née Buck), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Thomas Walter Scott, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Casselman*.

De Annie Moore, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Reginald Roy Moore, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Casselman.*

De Dorothy Estelle McCutcheon, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec James Gordon McCutcheon, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Casselman.*

De Henry Richard Orr, de New-Toronto, Ontario, manufacturier de pneus, pour une loi de divorce d'avec Minnie Jane Orr, de Toronto, Ontario, son épouse. —M. *Edwards* (Ottawa).

De Ruby Jean Standing, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec William Robert Earl Standing, de Venise, Floride, Etats-Unis d'Amérique, son époux.—M. *Young* (Toronto-Nord-Est).

De Percival Bovill, de Toronto, Ontario, polisseur de planchers, pour une loi de divorce d'avec Alberta Murial Bovill, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *Hocken.*

De Maria Eremca (née Eramko), de Ford-City, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Aleisandru Eremca, de Stamford, Ontario, son époux.—M. *Robinson.*

De Florence Marjorie Cressman, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Henry Whitting Cressman, de St-Louis, Missouri, Etats-Unis d'Amérique, son époux.—M. *Young* (Toronto-Nord-Est).

De Mary Marjorie Jacques (née McNultin), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec William James Norton Jacques, de Montréal, Québec, son époux.—M. *Edwards* (Ottawa).

De Hazel Kathleen Mulligan, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Albert Edward Mulligan, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Garland* (Carleton).

De Albert William Hornsby, de Timmins, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Jane Mossop Hornsby, de Niagara-Falls, Ontario, son épouse.—M. *Anderson* (Toronto-High Park).

De Frederick James Lee, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Olive Grace Lee, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *Anderson* (Toronto-High Park).

De Madeline Massey Knox (née Massey), du township de York-Est, Ontario, pour une loi de divorce d'avec James Edward Knox, de York-Est, son époux. M. *Smoke.*

De Kathleen Marion Baldwin, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec William Wilcocke Baldwin, de New-York, N.-Y., Etats-Unis d'Amérique, son époux.—M. *Ryckman.*

De Florence Elizabeth Westover (née Mousley), de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Egbert William Westover, de Montréal, Québec, son époux.—M. *Casselman.*

De Lina Elizabeth Foster (née Lyon), de Kingston, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Alfred W. Foster, de Kingston, Ontario, son époux.—M. *Ross* (Kingston).

De Frances Helen Renison (née McIlwain), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Clarence Renison, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Casselman.*

De Mary Ellen Gussie Edwards (née Stone), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Gordon Cameron Edwards, de Toronto, Ontario, son époux. —M. *Casselman.*

De John Arthur Towers Irvine, de Mimico, Ontario, contremaître, pour une loi de divorce d'avec Ethelean Jenny Gordon Irvine, de Mimico, Ontario, son épouse.—M. *Church.*

De Robert Alexander Ackersviller, du township de Easthope, Ontario, commis, pour une loi de divorce d'avec Gladys Marie Ackersviller, de Détroit, Michigan, son épouse.—M. *Hay.*

De Annie Tushingham (née Grovenor), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Joseph Tushingham, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Harris.*

De Arthur J. Evans, du township de Esquesing, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Mabel Evans, du comté de Halton, Ontario, son épouse.—M. *Harris.*

De Margaret Constance Fairbanks (née McIntyre), de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec George Wakeman Fairbanks, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Kay.*

De Caroline Potter (née Jones), de Preston, Ontario, pour une loi de divorce d'avec William Potter, de Preston, Ontario, son époux.—M. *Edwards* (Waterloo-Sud).

De Louisa Baldock (née Holvey), d'Ottawa, Ontario, pour une loi de divorce d'avec James Henry Baldock, d'Ottawa, Ontario, son époux.—M. *Geary.*

De George Bannard Loveday, de Hamilton, Ontario, comptable, pour une loi de divorce d'avec Lynda Gould Loveday, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *Stewart* (Leeds).

De Victoria May Hardwick (née Chote), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Harold Bennet Hardwick, de Toronto, Ontario, son époux. —M. *Jacobs.*

De Gladys Caroline Isbell (née Clayson), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Irving Lewis Isbell, d'Ottawa, Ontario, son époux.—M. *Jacobs.*

De Laveania Maud Kelly (née Coon), de Hamilton, Ontario, pour une loi de divorce d'avec George Douglas Kelly, de Kingston, Ontario, son époux.—M. *Stewart* (Leeds).

De Alvah Arthur Norris, de Outremont, Québec, marchand, pour une loi de divorce d'avec Annie Gladys Evelyn Norris, de Montréal, Québec, son épouse. —M. *Bell* (St-Antoine).

De Pearl Hazel Clement (née Dowell), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec James Alexander Clement, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Arthurs.*

De Florence Louise Parsons (née Slanker), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Harold Walter Parsons, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Goodison.*

De Harry Oakes et autres, pour une loi d'incorporation sous le nom de *Niagara Falls Memorial Bridge Company.*—M. *Pettit.*

De la *Nipissing Central Railway Company*, pour une loi à l'effet de proroger le délai pour compléter ses lignes de chemins de fer.—M. *Lang*.

De William Millspaugh, de Sandusky, Ohio, E.-U.A., pour une loi autorisant le commissaire des brevets de remettre en force la demande forfaite pour un brevet relatif à des machines de moulage centrifuges.—M. *Jacobs*.

De *The Great Lakes and Atlantic Canal and Power Company*, pour une loi à l'effet d'étendre ses pouvoirs et lui permettre de créer un cours d'eau à eau profonde depuis Cornwall, Ontario vers un point près de Hungry-Bay, Québec, et de là au havre de Montréal.—M. *Denis* (Joliette).

De *The British Steel Piling Company*, pour une loi autorisant le commissaire des brevets à émettre des brevets canadiens pour l'amélioration des piles en beton, couverts par certains brevets britanniques, nonobstant le fait que la demande pour un brevet canadien n'a pas été faite dans l'année qui a suivi l'émission dudit brevet britannique.—M. *Jacobs*.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Rapport du bureau des ingénieurs conjoints sur le projet de canalisation du Saint-Laurent, avec annexes et plaques qui accompagneront les appendices, C. D et E.

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Rapport sur le choix d'un port terminus pour le chemin de fer de la Baie d'Hudson, par F. Palmer, M. Inst. I.C., M. Am. Soc. C.E., de Londres, Angleterre, en date du mois d'octobre 1927.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du département des Mines pour l'exercice terminé le 31 mars 1927.

M. Elliott, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général.—Rapport du ministre des Travaux publics sur les travaux sous son contrôle pour l'exercice terminé le 31 mars 1927.

M. Stewart (Leeds), appuyé par M. Ross (Kingston), du consentement de la Chambre présente un Bill No 2, Loi ayant pour objet de réglementer l'exportation de l'énergie électrique, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Garland (Bow-River), appuyé par M. Coote, du consentement de la Chambre présente un Bill No 3, Loi concernant le Service civil (Réintégration des positions exclues), lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Woodsworth, appuyé par M. Heaps, du consentement de la Chambre présente un Bill No 4, Loi modifiant la Loi du Service civil, (Conseils), lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Woodsworth, appuyé par M. Irvine, du consentement de la Chambre présente un Bill No 5, Loi modifiant le Code criminel (Ecrits blasphématoires), lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion de M. Ilsley pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son discours à l'ouverture de la session.

Et le débat se continuant, il est ajourné sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert).

La Chambre s'ajourne alors à six heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 4

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 31 JANVIER 1928

Prières.

Dix-huit pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le deuxième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 30 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas. Lesdites pétitions sont en conséquence lues et reçues et sont comme suit:—

De Jessie McLean (née McKay), de Fort-William, Ontario, pour une loi de divorce d'avec George Duncan McLean, de Fort-William, Ontario, son époux.—M. *Bothwell.*

De Henry Peet, de Toronto, Ontario, commis, pour une loi de divorce d'avec Harriet Peet, de Hamilton, Bermudes, son épouse.—M. *Garland* (Carleton).

De Léon Proulx, d'Ottawa, Ontario, commis aux postes, pour une loi de divorce d'avec Rachel Planchet Proulx, de Windsor, Ontario, son épouse.—M. *Jacobs.*

De Kate Abramovitch (née Miller), de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Marcus Abramovitch, de Montréal, Québec, son époux.—M. *Jacobs.*

De Ida Myerson (née Shapiro), de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Louis Myerson, de Montréal, Québec, son époux.—M. *Jacobs.*

De Thomas William Storey, de Fort-William, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Eva Estelle Storey, de Fort-William, Ontario, son épouse.—M. *Bothwell.*

De William Bye Pasken, de Clarksons, Ontario, employé de manufacture, pour une loi de divorce d'avec Phyllis Alice Mary Pasken, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *Young* (Toronto-Nord-Est).

De Winnifred Lillian Maunsell, d'Ottawa, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Terence Stopford Maunsell, d'Ottawa, Ontario, son époux.—M. *Edwards* (Ottawa).

De Nellie Cohen (née Rosenbloom), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Hymie Cohen, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Jacobs*.

De Winnifred Margaret Pope (née Orde), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Joseph Alfred Pope, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Garland* (Carleton).

De Radford Alonzo Dunfield, de Toronto, Ontario, marchand, pour une loi de divorce d'avec Hazel Irma Dunfield, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *Casselman*.

De Marjory Sterne Boyd (née St-George), de Bobcaygeon, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Winnett Wornibe Boyd, de Toronto, Ontario, son époux. —M. *Garland* (Carleton).

De Lorne Wilbert Holmar, de Brantford Ontario, imprimeur, pour une loi de divorce d'avec Thelma Madelene Holmar, de Toronto, Ontario, son épouse.— M. *Ryerson*.

De Harriett Ellen Isabel Kirkpatrick (née Mara), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec William Grafton Colomore Kirkpatrick, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *Garland* (Carleton).

De James Parker, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Grace Parker, de Los Angeles, Californie, E.-U.A., son épouse.—M. *Garland* (Carleton).

De Reginal Key, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Christobal Eva Key, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *Garland* (Carleton).

De John Pepper, de Toronto, Ontario, gérant, pour une loi de divorce d'avec Alice Maud Pepper, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *Garland* (Carleton).

De Irene Adela Crann, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Albert Crann, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Garland* (Carleton).

De Marguerite Adele Berwick (née Abel), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Douglas Livingston Berwick, son époux.—M. *Garland* (Carleton).

De Sylvia Ortenberg (née Greenfield), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Mischa Ortenberg, de Toronto, Ontario, son époux. —M. *Hepburn*.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie d'un arrêté en Conseil, C.P. 115, en date du 18 janvier, référant à la Cour Suprême du Canada, pour étude et considération, la question du partage du contrôle législatif sur les pouvoirs d'eau du Canada et des intérêts de propriété.

Il dépose aussi sur la Table, par ordre de Son Excellence, le Gouverneur général,—Rapport des délégués du Canada à la huitième assemblée de la Société des Nations, septembre 5 à 27, 1927.

Il dépose aussi sur la Table,—Copie du précis officiel de la conférence fédérale-provinciale tenus à Ottawa, en novembre 1927.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert).—Ordonné,—Que 1,500 copies en anglais et 600 en français du précis officiel de la conférence fédérale-provinciale, tenue à Ottawa en novembre 1927, soit imprimé sans délai et que la règle 64 soit suspendue à cet effet.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Rapport de l'Auditeur général pour l'exercice terminé le 31 mars 1927.—Vols I-II.

Il met aussi devant la Chambre,—(A) Etat des allocations accordées aux fonctionnaires sous l'empire de la Loi de retraite du service civil 1924, pendant l'exercice 1926-27, Statuts de 1924, chap. 69, art. 14;

(B) Etat des allocations accordées aux dépendants des fonctionnaires sous l'empire de retraite du service civil 1924, dans l'exercice 1926-27. Statuts de 1924, chap. 69, art. 14 (*b*); et

(C) Etat des contributions et paiements sous l'empire de la Loi de retraite du service civil 1924 pour l'exercice 1926-27. Statuts 1924, chap. 69, art. 14;

Aussi,—Relevés des compagnies d'assurance du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1926 (Sujet à être corrigé).

Aussi,—Rapport du surintendant des assurances du Dominion du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1926.

Aussi,—Relevé des compagnies et prêt et de fidéis-commis au Canada, pour l'année terminée le 31 décembre 1926. (Sujet à corrections).

Aussi,—Rapport du surintendant de l'assurance du Dominion du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1926.—Compagnies de prêts et de fidéis-commis.

Aussi,—Relevé de l'auditeur général, concernant les mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du Parlement, et des dépenses encourrues.

Aussi,—Relevé de l'auditeur général concernant le rejet des décisions de l'auditeur général par le bureau de la Trésorerie.

Aussi,—Relevé donnant les noms et adresses des personnes qui ont reçu de l'aide en vertu de la Loi de secours aux créanciers de la Home Bank, 1925, le montant de leurs réclamations respectives et ce qui leur a été payé.

Aussi,—Relevé des recettes et dépenses de la Commission des champs de bataille nationaux du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1927.

Aussi,—Relevé des allocations de retraites aux fonctionnaires civils durant l'année terminée le 31 décembre 1927, en vertu des prescriptions des Statuts revisés, chapitre 17, article 25.

Aussi,—Relevé des dépenses sous le crédit pour dépenses imprévues No 319, Loi des crédits, 1926-27.

Aussi,—Relevé de l'assurance pour les soldats rapatriés pour l'exercice terminé le 31 mars 1927.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport anuel du département de l'Intérieur pour l'exercice terminé le 31 mars 1927.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1927.

Il dépose aussi sur la Table,—Copie des règles et ordres généraux de la cour de l'Echiquier, conformément aux dispositions des S.R.C., 1906, chapitre 140, article 62, de la Loi des brevets 13-14 George V, chapitre 23.

Aussi,—Ordonnances du Territoires du Yukon passées par le conseil du Yukon dans l'année 1927.

Il dépose aussi sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du commissaire des brevets pour l'exercice terminé le 31 mars 1927.

Il dépose aussi sur la Table,—Etat détaillé de toutes les obligations et de tous les cautionnements enregistrés au ministère du Secrétaire d'Etat, depuis le dernier rapport soumis au Parlement du Canada, sous les prescriptions de l'article 32, chapitre 19, S.R.C., 1906.

M. King (Kootenay), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du ministère de la Santé pour l'exercice terminé le 31 mars 1927.

Il dépose aussi sur la Table,—Etat des recettes et dépenses du fonds des marins malades et en détresse pour l'exercice terminé le 31 mars 1927.

Les bills suivants sont respectivement lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 6, Loi ratifiant un certain contrat passé entre la Compagnie du Chemin de fer canadien du Pacique et la Compagnie des Chemins de fer nationaux du Canada.—M. *Dunning*.

Bill No 7, Loi modifiant la Loi des brevets.—M. *Rinfret*.

Bill No 8, Loi modifiant la Loi des marques de commerce et dessins de fabriques.—M. *Rinfret*.

Bill No 9, Loi ayant pour objet d'autoriser une prorogation de délai pour l'achèvement du chemin de fer *Saint John and Quebec*, entre Centreville, dans le comté de Carleton et Andover, dans le comté de Victoria, N.-B.

Bill No 10, Loi modifiant la Loi des stations agronomiques.—M. *Motherwell*.

Bill No 11, Loi modifiant la Loi des semences.—M. *Motherwell*.

Bill No 12, Loi modifiant la Loi de l'industrie laitière.—M. *Motherwell*.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion de M. Ilsley pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son discours à l'ouverture de la session.

Et le débat se continuant, il est ajourné sur motion de M. Pouliot.

La Chambre s'ajourne alors à 10.40 heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 5

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 1er FEVRIER 1928

PRIÈRES.

Sept pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le troisième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 31 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas. Lesdites pétitions sont en conséquence lues et reçues et sont comme suit:—

De la *Saint John River Storage Company*, pour une loi à l'effet de ratifier, confirmer et remettre en vigueur les dispositions de leur loi d'incorporation, en autant que les pouvoirs du Parlement du Canada le permettent.—Sir *Eugène Fiset.*

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, pour une loi permettant la construction d'une ligne d'embranchement depuis Acme, Alberta, sur une distance de 25 milles dans une direction nord et nord-est; aussi une ligne d'embranchement depuis Rosemary-North-Branch, dans le township 21, rang 15 à l'ouest du quatrième méridien dans une direction nord-ouest.—M. *Speakman.*

De Robert MacKenzie et autres, pour une loi d'incorporation sous le nom de *The Port Huron and Sarnia Bridge Company.*—M. *Odette.*

De la *Manitoba and North Western Railway Company of Canada*, pour une loi prorogeant le délai pour compléter sa ligne de chemin de fer à ou près de Tuffnell, Saskatchewan.—M. *McLean* (Melfort).

Du *Canadian Cinch Anchoring Systems Limited*, pour une loi à l'effet de proroger la durée de leur brevet No 139,885.—M. *Jacobs.*

De la *Interprovincial and James Bay Railway*, pour une loi à l'effet de proroger le délai pour commencer la construction de leurs ligne de chemin de fer depuis Ville-Marie, Québec, vers une direction nord et nord-est à l'embouchure de la rivière Nottaway, comté de l'Abitibi, Québec.—M. *Parent.*

De Edward Bennett, Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Florence Bennett, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

De Winnifred Clark, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Laurence E. Clark, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *Bowen.*

De Dorothy LaBelle (née Ruthven), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Joseph LaBelle, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Garland* (Carleton).

De Martha Evelyn Taylor (née Cook), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Frank Taylor, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Garland* (Carleton).

De Walter Edgar Soule, de Hamilton, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Florence Edith Soule, de Los Angeles, Cal., son épouse.—M. *Thorson.*

De Charles Frederick Spittle, de Fort-William, Ontario, commis, pour une loi de divorce d'avec Dorothy Spittle, de Fort-William, Ontario, son épouse.—M. *Thorson.*

De Edith Hutchison, de Peterborough, Ontario, pour une loi de divorce d'avec William Robert Hutchison, de Bradford, Ontario, son époux.—M. *Hay.*

De Edith Duff McCoo (née Scott), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec William Robert McCoo, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *McPhee.*

De Roy James Vollans, du township de Essex, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Mae Mary Vollans, du district de l'Assiniboine, Saskatchewan, son épouse.—M. *McPhee.*

De Dorothy Warren Gorrie, de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Ernest Leighton Gorrie, de Montréal, Québec, son époux.—M. *McPhee.*

De Amelia Judd Wasserman Berliner (née Wasserman), de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Edgar Maurice Berliner, de Montréal, Québec, son époux.—M. *McPhee.*

De Delia Elizabeth Davies (née Thomson), de Oakville, Ontario, pour une loi de divorce d'avec William Henry Davies, son époux.—M. *McPhee.*

M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence, le Gouverneur général,—Soixantième rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice 1926-27—Marine.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence, le Gouverneur général,—Rapport des délégués du Canada à la huitième assemblée de la Société des Nations, septembre 5 à 27, 1927. (Version française).

M. Ralston, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence, le Gouverneur général,—Rapport du département de la Défense nationale du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1927.—(Version française).

M. Ralston, du consentement de la Chambre, présente un Bill No 13, Loi concernant le Collège militaire royal du Canada, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion de M. Ilsley pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son discours à l'ouverture de la session.

Et le débat se continuant, il est ajourné sur motion de M. Garland (Bow-River).

La Chambre s'ajourne alors à 5.45 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 6

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 2 FEVRIER 1928

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le quatrième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 1er courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas. Lesdites pétitions sont en conséquence lues et reçues et sont comme suit:—

De George Newton Galloway et autres, pour une loi les constituant en corporation sous le nom de *The St. Clair Transit Company*.—M. *Goodison*.

De Albert Cheney, de Montréal, Québec, contre-maître général, pour une loi de divorce d'avec May Rachel Cheney, de Montréal-Ouest, Québec, son épouse.—M. *White* (Mont-Royal).

De Elizabeth May Thornley (née Gleadon), de Hamilton, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Austin Thornley, de Austin, Texas, E.-U.A., son époux.—M. *Rennie*.

De Irene Frances Phebe Fricker, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Hubert Cecil Fricker, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Young* (Toronto-Nord-Est).

De Alice Edith Knowles (née Searle), de New-Market, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Charles Arthur Knowles, de New-Market, Ontario, son époux.—M. *McGregor*.

De William Davison et autres, pour une loi les constituant en corporation sous le nom de *The Canadian Western Railway Company*.—M. *Thorson*.

De Harry Albert Ford et autres, pour une loi d'incorporation sous le nom de *Highwood Western Railway Company*.—M. *Coote*.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le premier rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son premier rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, respectivement demandant une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et constate que les prescriptions de la règle 95 ont été suivies dans chaque cas, savoir:—

De Robert Alexander Ackersviller, du township de South Easthope, Ontario, époux de Gladys Marie Ackersviller (née Kerr).

De Percival Bovill, de Toronto, Ontario, époux de Alberta Bovill.

De Kathleen Marion Baldwin, de Toronto, Ontario, épouse de William Willcocks Baldwin.

De Louisa Baldock (née Holvey), d'Ottawa, Ontario, épouse de James Henry Baldock.

De Majory Sterne Boyd (née St. George), de Bobcaygeon, Ontario, épouse de Winnett Wornibe Boyd.

De Marguerite Adele Berwick (née Abel), de Toronto, Ontario, épouse de Douglas Livingston Berwick.

De Florence Marjorie Cressman (née Johnston), de Toronto, Ontario, épouse de Henry Whiting Cressman.

De Lina Elizabeth Foster (née Lyon), de Kingston, Ontario, épouse d'Alfred W. Foster.

De Margaret Constance Fairbanks (née McIntyre), de Montréal, province de Québec, épouse de George Wakeham Fairbanks.

De William Bye Fasken, de Clarksons, Ontario, époux de Phyllis Alice Mary Fasken.

De Margaret Beaton Hale (née Watson), d'Ottawa, Ontario, épouse de Jeffery Hale.

D'Albert William Hornby, de Timmons, Ontario, époux de Jane Mossep Hornby (née Pierce).

De Victoria May Hardwick (née Chote), de Toronto, Ontario, épouse de Harold Bennet Hardwick.

De Lorne Wilbert Helmer, de Brantford, Ontario, époux de Thelma Madelene Helmer.

De John Arthur Towers Irvine, de Mimico, Ontario, époux de Ethelean Jenny Gordon Irvine.

De Gladys Caroline Isbell (née Clayson), de Toronto, Ontario, épouse de Irving Lewis Isbell.

De Mary Marjorie Jacques (née McNultin), de Toronto, Ontario, épouse de William James Norton Jacques.

De Madeline Massey Knox, du township de East York, Ontario, épouse de James Edward York.

De Lanenia Maud Kelly (née Coon), de Hamilton, Ontario, épouse de George Douglas Kelly.

De Harriett Ellen Isabel Kirkpatrick (née Mara), de Toronto, Ontario, épouse de William Crafton Colomore Kirkpatrick.

De Reginald Key, de Toronto, Ontario, époux de Christobel Eva Key (née Widdowson).

De Frederick James Lee, de Toronto, Ontario, époux de Olive Grace Lee (née Gould).

De John McArthur, d'Oshawa, Ontario, époux de Ethel McArthur (née Gfroerer).

De Dorothy Estelle McCutcheon, de Toronto, Ontario, épouse de James Gordon McCutcheon.

De Winifred Lilias Maunsell, d'Ottawa, Ontario, épouse de Terrence Stopford Maunsell.

De Alvah Arthur Norris, d'Outremont, province de Québec, époux d'Annie Gladys Evelyn Norris (née Copping).

De Richard Henry Orr, de New Toronto, Ontario, époux de Minnie Jane Orr (née Long).

De James Parker, de Toronto, Ontario, époux de Grace Parker (née Carscallen).

De Frances Helen Renison (née McIlwain), de Toronto, Ontario, épouse de Clarence Renison.

D'Esther Buck Scott, de Toronto, Ontario, épouse de Thomas Walter Scott.

De Ruby Jean Standing (née Morrison), de Toronto, Ontario, épouse de William Robert Hall Standing.

De Thomas William Storey, de Fort William, Ontario, époux d'Eva Estelle Storey (née Townsend).

Il informe aussi la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le deuxième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est comme suit:—

Conformément à la Règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions en obtention de bills privés a l'honneur de présenter son deuxième rapport comme suit:

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions ci-dessous pour bill privé, et il constate que toutes les prescriptions de la Règle 95 ont été observées, savoir:

De Harry Oakes, de Niagara Falls, Ontario, et autres; pour constituer en corporation le *Niagara Falls Memorial Bridge Company.*

De William Hulse Millspaugh, de Sandusky, Ohio, Etats-Unis d'Amérique; pour autoriser le commissaire des brevets à rétablir le brevet No 297654.

De la *British Steel Piling Company, Limited*, de Londres, Angleterre; pour autoriser le commissaire des brevets à accorder certains brevets.

De la *Saint John River Storage Company*; pour édicter de nouveau, autant que possible, les dispositions des lois de constitution en corporation et de la loi modificatrice, de la province de Québec, concernant cette compagnie.

De la *Canadian Cinch Anchoring Systems, Limited*, de Montréal, province de Québec; pour proroger la durée du brevet No 139885.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table les bills privés suivants:—

Bill No 14, Loi constituant en corporation la *Niagara Falls Memorial Bridge Company.*—M. *Pettit.*

Bill No 15, Loi concernant une certaine demande de brevet de William H. Millspaugh.—M. *Jacobs.*

Bill No 16, Loi concernant certaines demandes de brevets appartenant à la *British Steel Piling Company, Limited.*—M. *Jacobs.*

Bill No 17, Loi concernant la *Saint John River Storage Company.*—Sir *Eugène Fiset.*

Bill No 18, Loi concernant un certain brevet appartenant aux *Canadian Cinch Anchoring Systems, Limited.*—M. *Jacobs.*

Lesdits bills sont en conséquence lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, conformément à la règle 102.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence, le Gouverneur général.—Rapports intérimaires (Nos 1 à 10) de la Commission royale nommée pour tenir une enquête sur l'administration du département des Douanes et de l'Accise du Canada.

M. King (Kootenay-Est), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Rapport des Commissaires des pensions du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1927.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence, le Gouverneur général,—Comptes publics du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1927.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Rapport intérimaire officiel du comité exécutif du jubilé de diamant du Canada.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert),—Ordonné que 1200 copies en anglais et 400 en français des rapports intérimaires de la Commission royale sur les Douanes et l'Accise soient imprimées immédiatement et que la règle 64 soit suspendue à cet effet.

M. Rinfret, du consentement de la Chambre, présente un Bill No 19, Loi modifiant la Loi de naturalisation, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion de Ilsley pour une adresse à Son Excellence, le Gouverneur général en réponse à Son discours à l'ouverture de la session.

Et le débat se continuant, il est ajourné sur motion de M. Smith (Cumberland).

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que l'honorable Président et les honorables messieurs Green, Hardy, Ross (Middleton), Sharpe, Taylor et Watson, ont été nommés pour former un comité chargé d'aider l'honorable Président dans l'administration du restaurant du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet dudit restaurant.

Aussi,—Un message informant la Chambre que l'honorable Président et les honorables messieurs Aylesworth (sir Allen), Beaubien, Chapais, Gillis, Gordon, Griesbach, Hardy, Hatfield, Laird, Lewis, McDougald, McLennan, Poirier, Taylor, Turriff et Webster (Brockville), ont été nommés pour composer un comité chargé d'aider l'honorable Président dans l'administration de la Bibliothèque du Parlement, en tant que les intérêts du Sénat sont concernés, et pour agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres dans l'administration de ladite bibliothèque.

Et aussi,—Un message informant la Chambre que les honorables messieurs Aylesworth (sir Allen), Buchanan, Chapais, Donnelly, Farrell, Green, Hatfield, Legris, Lewis, McDonald, McLean, McLennan, Murphy, Pope, Raymond, Robertson, Sharpe, Taylor, Todd, White (Inkerman) et White (Pembroke), ont été nommés pour composer un comité chargé de surveiller les travaux d'impression du Sénat, pendant la présente session et d'agir au nom du Sénat comme membres du comité mixte des deux Chambres au sujet des travaux d'impression du Parlement.

La Chambre s'ajourne alors à 10.32 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 7

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 3 FEVRIER 1928

Prières.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion de M. Ilsley pour une adresse à Son Excellence, le Gouverneur général en réponse à Son discours à l'ouverture de la session.

Et le débat se continuant, il est ajourné sur motion de M. Sanderson.

La Chambre s'ajourne alors à 9.20 p.m. jusqu'à lundi prochain.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 8

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 6 FEVRIER 1928

PRIÈRES.

Douze pétitions sont déposées sur la Table.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Minutes de la conférence entre les membres de la Commission Royale sur les Douanes et l'Accise et les officiers du gouvernement des Etats-Unis, tenue à Washington les 29 et 30 août 1927.

Et aussi,—Copie du rapport de l'honorable juge W. M. Martin, de la Cour d'appel de la Saskatchewan, un commissaire nommé sous l'autorité de la Loi des enquêtes, chapitre 104, S.R.C. 1906, pour tenir une enquête sur les réclamations de la province de la Colombie-Britannique, demandant le retour des terres qui ont été octroyées au gouvernement du Canada, lors de l'Union.

M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Soixantième rapport annuel de la division des pêcheries du ministère de la Marine et des Pêcheries pour l'exercice 1926-27.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Etat des créances pour avances de graines de semence en vertu des dispositions du chapitre 51, 17 George V, intitulé: "Loi concernant certaines créances de la Couronne".

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion de M. Ilsley pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son discours à l'ouverture de la session.

Et le débat se continuant, il est ajourné sur motion de M. Cantley.

La Chambre s'ajourne alors à 10.35 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 9

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 7 FEVRIER 1928

PRIÈRES.

Sept pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le cinquième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 6 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas. Lesdites pétitions sont en conséquence lues et reçues et sont comme suit:—

De Edith Elizabeth Poole, de Long-Branch, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Albert Thomas Poole, son époux.—M. *Arthurs*.

De Adelaide Marie Moore (née McRae), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Victor Gordon Moore, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Church*.

De Norah Jones (née O'Connor), de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Gilbert Lorne Jones, de Cardinal, Ontario, son époux.—M. *White* (Mont-Royal).

De Albert Wood, de Montréal, Québec, commis, pour une loi de divorce d'avec Doris Olga Wood, de Montréal, Québec, son épouse.—M. *White* (Mont-Royal).

De Mabel Maud Giles, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Lorne Clare Giles, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Geary*.

De Helen Horn (née Pniewski), de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Szaja Horn, de Québec, Québec, son époux.—M. *Jacobs*.

De William Herbert Gamble, de Deseronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Blanche Gamble, de Détroit, Michigan, son épouse.—M. *Tummon*.

De Frederick Clayton Wilton, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Edna Pearl Wilton, de Norwich, Ontario son épouse.—M. *Arthurs*.

De Helen Lazelle Margaret Zeller (née Scott), de Ingersoll, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Edmund Marshall Zeller, son époux.—M. *Caylay*.

De Joseph P. O'Reilly et autres, pour une loi constituant en corporation sous le nom de *Niagara Gorge Bridge Company*.—M. *Hay*.

De John H. Teall et autres, pour une loi les constituant en corporation sous le nom de *London and Port Burwell Railway Company.*—M. *Taylor.*

De *The Imperial Guarantee and Accident Insurance Company of Canada,* pour une loi à l'effet de continuer l'existence corporative de leur compagnie, et d'annuler leur capital-social souscrit et d'émettre un nouveau capital-social.—M. *Edwards* (Ottawa).

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Rapport du surintendant de l'Assurance du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1926—Volume II, Compagnies d'assurance-vie.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence, le Gouverneur général,—Rapport annuel du département des impressions et de la papeterie publiques pour l'exercice terminé le 31 mars 1927.

Et aussi,—Etat des remises et remboursements de droits ou taxes, enregistrés au ministère du secrétaire d'Etat du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1927, soumis au Parlement du Canada sous l'empire du paragraphe 5, de l'article 92, chapitre 24 des Statuts revisés du Canada.

Les bills suivants, du consentement de la Chambre, sont respectivement lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 20, Loi modifiant la Loi des eaux de la zone du chemin de fer.—M. *Stewart* (Edmonton-Ouest).

Bill No 21, Loi modifiant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent.—M. *Malcolm.*

M. Church, appuyé par M. Harris, du consentement de la Chambre présente un Bill No 22, Loi modifiant la Loi des Postes (propriétaires de journaux), lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion de M. Ilsley pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son discours à l'ouverture de la session.

Et le débat se continuant, il est ajourné sur motion de M. Veniot.

La Chambre s'ajourne alors à 10.30 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 10

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 8 FEVRIER 1928

PRIÈRES.

Quatre pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le sixième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 7 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas. Lesdites pétitions sont en conséquence lues et reçues et sont comme suit:—

De la *Edmonton, Dunvagan and British Columbia Railway Company,* pour une loi les autorisant à étendre leur ligne principale de chemin de fer depuis le milliaire 357 à ou près de Spirit-River, Alberta; aussi étendre leur ligne d'embranchement de Grande-Prairie depuis le milliaire 65 à ou près Wembley, Alberta. —M. *Kennedy.*

De Wilfred M. Cox et autres, pour une loi les constituant en corporation sous le nom de *The British Empire Assurance Company.*—M. *Edwards* (Ottawa).

De Joseph Singer et autres, pour une loi les constituant en corporation sous le nom de *The Federal Loan Company,* ou sous le nom de *The Commercial Loan Company.*—M. *Lang.*

De Lorne William Patterson, de Toronto, Ontario, charpentier, pour une loi de divorce d'avec Amy Louisa Patterson, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *Garland* (Carleton).

De William Charles Worley, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Ethel Worley, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *Casselman.*

De Rita Peden (née Lovelace), du township de Medonte, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Thomas Joseph Peden, du township de Tay, Ontario, son époux.—M. *Smith* (Stormont).

De Albertine DeVarennes (née Décary), d'Ottawa, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Almanzo (Albert) DeVarennes, son époux.—M. *Casselman.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le troisième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est comme suit:—

Conformément à la Règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions en obtention de bills privés a l'honneur de présenter son troisième rapport comme suit:

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions ci-dessous pour bill privé, et il constate que toutes les prescriptions de la Règle 95 ont été observées, savoir:

De George Newton Galloway, de Sarnia, Ontario, et autres; pour constituer en corporation la *St. Clair Transit Company*.

De Harry Albert Ford, de Calgary, Alberta, propriétaire de houille, et autres; pour constituer en corporation la "*Highwood Western Railway Company*".

De Joseph P. O'Reilly, de Niagara Falls, Ontario, et autres; pour constituer en corporation la "*Niagara Gorge Bridge Company*".

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table les bills suivants:—

Bil No 23, Loi constituant en corporation la *St. Clair Transit Company*.—M. *Goodison*.

Bill No 24, Loi constituant en corporation la *Highwood Western Railway Company*.—M. *Coote*.

Bill No 25, Loi constituant en corporation la *Niagara Gorge Bridge Company*.—M. *Hay*.

Lesdits bills sont en conséquence lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre conformément à la règle 102.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Liste des actionnaires dans les banques chartées du Dominion du Canada au 31 décembre 1927, conformément à l'article 114, chapitre 32 de la Loi de 1923 (Loi des banques).

Aussi,—Liste des balances non réclamées dans les banques chartées, conformément à l'article 114, chapitre 32 de la Loi de 1923 (Loi des banques).

Aussi,—Liste des actionnaires dans les banques d'épargne de Québec, en vertu des prescriptions de l'article 58, chapitre 42 de la Loi de 1913 (Loi des banques d'épargne de Québec).

Et aussi,—Liste des balances non réclamées, etc., dans les banques d'épargne de Québec, en vertu des prescriptions de l'article 59, chapitre 42 de la Loi de 1923 (Loi des banques d'épargne de Québec).

Il dépose aussi sur la Table,—Rapport de la Commission du district fédéral sur les recettes et dépenses pour le même exercice terminé le 31 mars 1927, conformément aux Statuts du Canada 1926-27, c. 55, art. 15 et 16.

M. Church, appuyé par M. Bowen, du consentement de la Chambre présente un Bill No 26, Loi modifiant la Loi des chemins de fer (Tarifs spéciaux sur la houille), lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion de M. Ilsley pour une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en réponse à Son discours à l'ouverture de la session.

Et le débat se continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 11

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 9 FEVRIER 1928

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le septième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 8 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas. Lesdites pétitions sont en conséquence lues et reçues et sont comme suit:—

De Lotus Henderson Conover, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Garrett Ryall Conover, de Leamington, Ontario, son époux.—M. *Geary.*

De Arthur Wellington Henry, de Prescott, Ontario, chauffeur, pour une loi de divorce d'avec Margaret Mary Henry, de Prescott, Ontario, son épouse.—M. *Stewart* (Leeds).

De Jennie Campbell (née Allan), de Kilwinning, Ecosse, pour une loi de divorce d'avec Clarence Church Campbell, d'Ottawa, Ontario, son époux.—M. *Geary.*

De Jessie Ferguson (née Mason), de Haileybury, Ontario, pour une loi de divorce d'avec George Ferguson, de Haileybury, Ontario, son époux.—M. *Casselman.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le quatrième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son quatrième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, respectivement demandant une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et constate que les prescriptions de la règle 95 ont été suivies dans chaque cas, savoir:—

De James Lynham, de Toronto, Ontario, époux de Peggie Grace Lynham.

De Winnifred Clark, de Toronto, Ontario, épouse de Laurence E. Clark.

De Martha Evelyn Taylor (née Cook), de Toronto, Ontario, épouse de Frank Taylor.

D'Albert Cheney, de Montréal, province de Québec, époux de May Rachel Cheney (née Braine).

De Delia Elizabeth Davies (née Thomson), d'Oakville, Ontario, épouse de William Henry Davies.

D'Irene Frances Phebe Fricker (née Banham), de Toronto, Ontario, épouse d'Hubert Cecil Fricker.

De William Herbert Gamble, de Deseronto, Ontario, époux de Blanche Gamble (née Howie).

D'Edith Hutchinson, de Peterborough, Ontario, épouse de William Hutchinson.

De Norah Jones (née O'Connor), de Montréal, province de Québec, épouse de Gilbert Lorne Jones.

D'Alice Edith Knowles (née Searle), de Newmarket, Ontario, épouse de Charles Arthur Knowles.

De George Bannard Loveday, d'Hamilton, Ontario, époux de Lynda Gould Loveday.

De Dorothy LaBelle (née Ruthven), de Toronto, Ontario, épouse de Joseph LaBelle.

D'Hazel Kathleen Mulligan, de Toronto, Ontario, épouse d'Albert Edward Mulligan.

D'Adelaide Marie Moore (née McRae), de Toronto, Ontario, épouse de Victor Gordon Moore.

De Jessie McLean (née McKay), de Fort-William, Ontario, épouse de George Duncan McLean.

D'Edith Duff McCoo (née Scott), de Toronto, Ontario, épouse de William Robert McCoo.

De Walter Edgar Soule, d'Hamilton, Ontario, époux de Florence Edith Soule (née Moore).

D'Elizabeth May Thornley (née Gleadow), d'Hamilton, Ontario, épouse d'Austin Thornley.

D'Amelia Judd Wesserman Berliner, de Montréal, province de Québec, épouse d'Edgar Maurice Berliner.

D'Albert Wood, de Montréal, province de Québec, époux de Doris Olga Wood (née Noble).

De Helen Lazelle Margaret Zeller (née Scott), d'Ingersoll, Ontario, épouse d'Edmund Marshall Zeller.

D'Albertine DeVarennes (née Décary), d'Ottawa, Ontario, épouse d'Almanzo (Albert) DeVarennes.

De Rita Peden (née Lovelace), du township de Medonte, Ontario, épouse de Thomas Joseph Peden.

De William Charles Worley, de Toronto, Ontario, époux de Ethel Worley (née Grogan).

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant pour lequel il demande le concours de la Chambre.

Bill No 27 (A du Sénat), intitulé: "Loi pourvoyant, en la province de l'Ontario, à la dissolution et à l'annulation de mariage."

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie de rapport pour l'année 1927 des positions exclues en vertu des dispositions de l'article 38B (2) de l'application de la Loi du service civil, 1918, telle que modifiée par le chapitre 22, 11-12 George V.

M. Forke, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,— Etat des permis pour entrer ou demeurer en Canada qui ont été émis par le département de l'Immigration et de la Colonisation durant l'année solaire 1927, sous l'autorité de l'article 4, alinéa 2 de la Loi de l'immigration.

M. Jacobs, appuyé par M. Neill, du consentement de la Chambre, présente un Bill No 28, Loi ayant pour objet d'abolir la nécessité d'une réélection des membres de la Chambre des Communes du Canada lorsqu'ils acceptent une charge, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Jacobs, appuyé par M. Cahill, du consentement de la Chambre, présente un Bill No 29, Loi modifiant la Loi des chemins de fer (Coupons de retour), lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend alors le débat ajourné sur la motion de M. Ilsley: Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'Elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement, savoir:—

A Son Excellence le très honorable Vicomte Willingdon, Chevalier Grand Commandeur de l'Ordre Très élevé de l'Etoile de l'Inde, Chevalier Grand-croix de l'Ordre Très distingué de Saint-Michel et Saint-Georges, Chevalier Grand Commandeur de l'Ordre Très éminent de l'Empire Indien, Chevalier Grand-croix de l'Ordre Très excellent de l'Empire Britannique, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), ordonné,—Que ladite adresse soit grossoyée et qu'elle soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambro qui font partie de l'honorable Conseil privé.

Sur motion de M. Robb, résolu,—Que la Chambre se formera en comité, à sa prochaine séance, pour prendre en considération les Subsides à accorder à Sa Majesté.

Sur motion de M. Robb, résolu,—Que la Chambre se formera en comité, à sa prochaine séance, pour prendre en considération les Voies et Moyens de prélever les Subsides à accorder à Sa Majesté.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit—

WELLINGDON.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes le budget des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1929, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 9 février 1928.

Sur motion de M. Robb, ledit message et les estimés sont référés au comité des Subsides.

Du consentement de la Chambre, M. Mackenzie King (Prince-Albert), propose,—Que la Chambre procède aux Mesures du Gouvernement; agréé.

Les mesures du Gouvernement sont en conséquence appelées.

M. Rinfret propose que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:

Qu'il est expédient de modifier la Loi des Impressions et de la Papeterie publiques en ce qui a trait aux avances autorisées qui doivent être faites à l'imprimeur du Roi pour acheter le matériel requis pour l'exécution des commandes et des réquisitions et pour payer les gages, et de décréter que le montant total de ces avances n'excédera en aucun temps la somme de sept cents mille dollars, ou telle somme qui pourra dorénavant être fixée de temps à autre par le Gouverneur en son conseil.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Ralston propose que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:

Qu'il est expédient de pourvoir à la distribution et à la répartition des fonds de cantines accumulés durant la guerre par certaines unités de l'armée expéditionnaire canadienne au Canada, par l'armée canadienne de Sibérie et par l'armée stationnée à Ste-Lucie (Antilles Anglaises), fonds provenant des profits des cantines et d'autres institutions semblables gérées par plusieurs unités et par plusieurs corps, et de pourvoir à l'administration de ces mêmes fonds par les conseils provinciaux de fidéicommissaires nommés en vertu de la Loi des fonds de cantines, chapitre 34 des Statuts de 1925.

M. Ralston, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Robb propose que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:

Que le ministre des Finances reçoive l'autorisation de payer à la Commission des champs de bataille nationaux du Canada, à partir du premier jour d'avril 1928, et pour une période qui n'excédera pas dix ans, la somme de soixante-quinze mille dollars par année pour être dépensée par la Commission pour les fins et d'après les stipulations de la Loi concernant les champs de bataille à Québec.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général demain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Robb propose que la Chambre se forme en comité général à sa prochaine séance pour prendre en considération la résolution suivante:

Que le Gouverneur en son conseil reçoive l'autorisation de lever par voie d'emprunt, et d'après les stipulations de la Loi du revenu Consolidé et de l'Audition telle ou telles sommes d'argent qui pourront être requises mais ne devant pas dépasser en tout la somme de cinq cents millions de dollars, pour payer ou racheter la totalité ou une partie quelconque des emprunts ou débentures du Canada, et pour acheter et retirer de la circulation des obligations non échues du Canada; le principal et l'intérêt à être imputés sur le Fonds du Revenu Consolidé et être payables à même ce fond.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général demain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Robb propose que la Chambre se forme en comité général à sa prochaine séance pour prendre en considération la résolution suivante:

Que la loi des billets du Dominion soit modifiée pour stipuler que le Gouverneur en son conseil pourra établir des succursales du ministère des Finances pour le rachat des billets du Dominion, (en plus des succursales déjà existantes) en telle ou telles localités du Canada que le Gouverneur en son conseil, sur recommandation du conseil du Trésor pourra autoriser.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général demain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Malcolm propose que la Chambre se forme en comité général à sa prochaine séance pour prendre en considération la résolution suivante:

Qu'il est expédient de modifier et réviser la Loi de l'inspection de la lumière électrique pour l'adapter aux conditions existantes dans le domaine de l'électricité sous le rapport de l'unité commerciale de la fourniture d'énergie électrique, des unités de mesures d'énergie électrique, des étalons d'inspection, de la vérification des compteurs, et autres sujets corrélatifs, et pour pourvoir à la nomination d'un directeur et de tels assistants que l'on jugera requis.

M. Malcolm, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général demain pour prendre en considération ladite résolution.

La Chambre s'ajourne alors à 10.45 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 12

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 10 FEVRIER 1928

PRIÈRES.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Relevé des recettes et dépenses de succession pour la période entre le 19 décembre 1910 et le 20 décembre 1926, *re* Liquidation de la *Farmers Bank of Canada.*

Les bills suivants, du consentement de la Chambre, sont respectivement présentés, lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 30, Loi modifiant la Loi d'amirauté.—M. *Lapointe.*

Bill No 31, Loi modifiant la Loi de la Cour suprême.—M. *Lapointe.*

M. Bancroft, appuyé par M. Brown, du consentement de la Chambre, présente un Bill No 32, Loi modifiant la Loi des élections fédérales (Vote des ministres du culte, des instituteurs et des étudiants), lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 6, Loi ratifiant un certain contrat entre la Compagnie du chemin de fer du Canadien du Pacifique et la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, est lu la deuxième fois et référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Le Bill No 7, Loi modifiant la Loi des brevets est lu la deuxième fois, considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'ordre de ce jour référant le Bill No 6, Loi ratifiant un certain contrat entre la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes est rescindé.

Ledit bill est alors considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

L'ordre étant lu pour la deuxième lecture du Bill No 8, Loi modifiant la Loi des marques de commerce et dessins de fabriques;

M. Rinfret propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence lu la deuxième fois, considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 9, Loi ayant pour objet d'autoriser une prorogation de délai pour l'achèvement du chemin de fer *Saint John and Quebec*, entre Centreville, dans le comté de Carleton et Andover, dans le comté de Victoria, N.-B., est lu la deuxième fois, considéré en comité général, et sur rapport de progrès le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 10, Loi modifiant la Loi des stations agronomiques est lu la deuxième fois et référé au comité de l'Agriculture et de la Colonisation.

Le Bill No 11, Loi modifiant la Loi des semences est lu la deuxième fois et référé au comité de l'Agriculture et de la Colonisation.

Le Bill No 12, Loi modifiant la Loi de l'industrie laitière est lu la deuxième fois et référé au comité de l'Agriculture et de la Colonisation.

Le Bill No 13, Loi concernant le Collège militaire royal du Canada est lu la deuxième fois, considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 20, Loi modifiant la Loi des eaux de la zone du chemin de fer est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 21, Loi modifiant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent est lu la deuxième fois, considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération la résolution suivante:—

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu—Qu'il est expédient de modifier la Loi des Impressions et de la Papeterie publiques en ce qui a trait aux avances autorisées qui doivent être faites à l'imprimeur du Roi pour acheter le matériel requis pour l'exécution des commandes et des réquisitions et pour payer les gages, et de décréter que le montant total de ces avances n'excèdera en aucun temps la somme de sept cents mille dollars, ou telle somme qui pourra dorénavant être fixée de temps à autre par le Gouverneur en son conseil.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Rinfret, du consentement de la Chambre présente alors un Bill No 33, Loi modifiant la Loi des impressions et de la papeterie publiques, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution à l'effet d'autoriser le paiement de $75,000 par année à la Commission des champs de bataille nationaux à Québec.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que le ministre des Finances reçoive l'autorisation de payer à la Commission des champs de bataille nationaux, à partir du premier jour d'avril 1928, et pour une période qui n'excédera pas dix ans, la somme de soixante-quinze mille dollars par année pour être dépensée par le Commission pour les fins et d'après les stipulations de la Loi concernant les champs de bataille nationaux à Québec.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Robb, du consentement de la Chambre présente alors un Bill No 34, Loi concernant les Champs de bataille nationaux à Québec, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution à l'effet d'autoriser un emprunt de certaines sommes d'argent pour le service public.

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

Les bills suivants sont respectivement lus la deuxième fois et référés à leurs comités respectifs, comme suit:—

Chemins de fer, Canaux et Télégraphes

Bill No 14, Loi constituant en corporation la *Niagara Falls Memorial Bridge Company.*

Bill No 23, Loi constituant en corporation *The St. Clair Transit Company.*

Bill No 24, Loi constituant en corporation la *Highwood Western Railway Company.*

Bill No 25, Loi constituant en corporation la *Niagara Gorge Bridge Company.*

Bills Privés

Bill No 15, Loi concernant une certaine demande de brevet de William H. Millspaugh.

Bill No 16, Loi concernant certaines demandes de brevets appartenant à la *British Steel Piling Company, Limited.*

Bill No 18, Loi concernant un certain brevet appartenant aux *Canadian Cinch Anchoring Systems, Limited.*

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés, les bills publics sont pris en considération.

Sur motion de M. Woodsworth, secondé par M. Evans, le Bill No 4, Loi modifiant la Loi du service civil, (Conseils) est lu la deuxième fois et référé au comité des Relations industrielles et internationales.

L'ordre étant lu pour la deuxième lecture du Bill No 5, Loi modifiant le Code criminel (Ecrits blasphématoires);

M. Woodsworth, appuyé par M. Adshead, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est rejetée.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend en comité général la considération d'une certaine résolution à l'effet d'autoriser par voie d'emprunt certaines sommes d'argent pour le service public.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Que le Gouverneur en son conseil reçoive l'autorisation de lever par voie d'emprunt, et d'après les stipulations de la Loi du revenu Consolidé et de l'Audition telle ou telles sommes d'argent qui pourront être requises mais ne devant pas dépasser en tout la somme de cinq cents millions de dollars, pour payer ou racheter la totalité ou une partie quelconque des emprunts ou débentures du Canada, et pour acheter et retirer de la circulation des obligations non échues du Canada; le principal et l'intérêt à être imputés sur le Fonds du Revenu Consolidé et être payables à même ce fonds.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Robb, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 35, Loi autorisant le prélèvement par voie d'emprunt de sommes d'argent pour le service public. lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution modifiant la Loi des billets du Dominion, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution à l'effet de modifier et reviser la Loi de l'inspection de la lumière électrique.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Qu'il est expédient de modifier et réviser la Loi de l'inspection de la lumière électrique pour l'adapter aux conditions existantes dans le domaine de l'électricité sous le rapport de l'unité commerciale de la fourniture d'énergie électrique, des unités de mesures d'énergie électrique, des étalons d'inspection, de la vérification des compteurs, et autres sujets corrélatifs, et pour pourvoir à la nomination d'un directeur et de tels assistants que l'on jugera requis.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Malcolm, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 36, Loi modifiant et revisant la Loi de l'inspection de l'électricité, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant pour lequel il demande le concours de la Chambre:—

Bill No 37 (B du Sénat), intitulé: "Loi modifiant certaines dispositions du Code criminel relativement à la possession d'armes."

La Chambre s'ajourne alors à 9.35 p.m., jusqu'à lundi prochain.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 13

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 13 FEVRIER 1928

Le greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur.

M. Johnston (Long-Lake), président des comités, prend alors le fauteuil comme orateur-suppléant en vertu du statut à cet effet.

PRIÈRES.

Six pétitions sont présentées et déposées sur la Table.

M. Mackenzie King (Prince-Albert) pour M. King (Kootenay-Est), du comité spécial nommé pour préparer et rapporter la liste des membres devant composer les comités permanents de la Chambre, en vertu de la règle 63, présente le rapport suivant:—

Votre comité recommande que les membres dont les noms apparaissent dans les listes attachées, composent les comités permanents de la Chambre, en vertu de la règle 63, comme suit:—

No 1

Privilèges et Elections

Messieurs

Beaubien,
Bell *(Hamilton)*,
Bell *(St-Antoine)*,
Bennett,
Bird,
Blatchford,
Cannon,
Clark,
Cotnam,
Denis *(Joliette)*,
Duff,
Edwards *(Frontenac-Addington)*,
Elliott,
Goodison,
Gott,
Hanson,
Jacobs,
Johnston *(Long Lake)*,
Kellner,
Kennedy,
King *(Kootenay-Est)*,
Lapointe,
McPhee,
McQuarrie,
MacDonald *(Cap-Breton-Sud)*,
Marcil,
Mercier *(St-Henri)*,
Ralston,
Rhéaume.—29.

[Quorum 10]

No 2

Chemins de fer, Canaux et Télégraphes

Messieurs

Anderson *(Toronto-High-Park)*,
Bell *(St-Antoine)*,
Bell *(Hamilton)*,
Blatchford,
Bock,
Bothwell,
Bourgeois,
Bowman,
Cahan,
Cahill,
Cantley,
Casgrain,
Casselman,
Denis *(Joliette)*,
Drayton, Sir Henry,
Dubuc,
Dunning,
Edwards *(Waterloo)*,
Evans,
Fafard,
Fansher *(Last Mountain)*,
Foster,
Fraser,
Gardiner,
Geary,
Gershaw,
Guerin,
Heaps,
Howdon,
Jones,
Kay,
Kellner,
Kennedy,
Lanctôt,
Laflamme,
Lapierre,
McLean *(Melfort)*,
McQuarrie,
Macdonald *(Kings)*,
MacLean *(Prince)*,
MacNutt,
Manion,
Mercier *(Laurier-Outremont)*,
Milne,
Morin *(Bagot)*,
Parent,
Pettit,
Pouliot,
Price,
Rennie,
Ryerson,
Séguin,
Simpson,
Stevens,
Stewart *(Leeds)*,
Telford,
Tobin,
Totzke,
Vallance,
Young.—60.

[Quorum 20]

No 3

Bills Privés

Messieurs

Adshead,
Anderson *(Halton)*,
Baldwin,
Barber,
Blanchard,
Boucher,
Bowen,
Brown,
Cahan,
Cannon,
Chaplin,
Church,
Denis *(St-Denis)*,
Descoteaux,
Deslauriers,
Duff,
Embury,
Fansher *(Lambton-Est)*,
Fontaine,
Glen,
Hall,
Irvine,
Kay,
Langlois,
Letellier,
Luchkovich,
McGregor,
McIntosh,
McMillan,
McPherson,
Macdonald *(Glengarry)*,
MacLaren,
Maloney,
Mercier *(Laurier-Outremont)*,
Parent,
Peck,
Pettit,
Robitaille,
Rutherford,
Sanderson,
Séguin,
Sinclair *(Wellington-Nord)*,
Spence,
Stinson,
Telford,
Thomson,
Tummon,
Verville,
Wilson *(Wentworth)*,
Young *(Saskatoon)*.—50.

[Quorum 15]

No 4

Règlement de la Chambre

Messieurs

Bell *(Hamilton)*,
Blanchard,
Blatchford,
Brady,
Desaulniers,
Deslauriers,
Ernst,
Evans,
Gershaw,
Gervais,
Grimmer,
Ladner,
Lavigueur,
McGregor,
McKenzie,
MacNutt,
Mercier *(St-Henri)*.
Morin *(St-Hyacinthe-Rouville)*,
Speakman,
Young *(Weyburn)*.—20.

[Quorum 8]

No 5

Impressions

Messieurs

Baldwin,
Bettez,
Bock,
Boulanger,
Bradette,
Charters,
Edwards, *(Waterloo)*,
Embury,
Esling,
Evans,
Foster,
Fraser,
Garland *(Bow River)*,
Girouard,
Gott,
Goulet,
Hocken,
Howden,
Hubbs,
Kaiser,
Lacombe,
Lacroix,
Lang,
Lapierre,
Lucas,
McKenzie,
MacLean *(Prince)*,
Macdonald *(Glengarry)*,
MacLaren,
Marcil,
Maloney,
Matthews,
Maybee,
Morrissy,
Peck,
Perras,
Prévost,
Quinn,
Raymond,
Rennie,
Rinfret,
Roberge,
Rowe,
Ryerson,
St-Père,
Speakman,
Spencer,
Spotton,
Steedsman,
Sylvestre,
Taylor,
Verville,
White *(Mont-Royal)*,
Wilson *(Vaudreuil-Soulanges)*.—54.

No 6

Comptes Publics

Messieurs

Adshead,
Arthurs,
Beaubien,
Bettez,
Black *(Yukon)*,
Bothwell,
Boys,
Campbell,
Cahan,
Cannon,
Clark,
Coote,
Denis *(Joliette)*,
Donnelly,
Drayton, Sir Henry,
Dubuc,
Duff,
Edwards *(Frontenac-Addington)*,
Gardiner,
Girouard,
Guthrie,
Hanson,
Ilsley,

Jacobs,
Kaiser,
Laflamme,
Lapierre,
Lennox,
Lovie,
McDiarmid,
Malcolm,
Manion,
Odette,
Parent,
Perras,
Pouliot,
Power,
Preston,
Raymond,
Ross *(Kingston)*,
Rutherford,
Ryckman,
Smith *(Stormont)*,
Smith *(Cumberland)*,
Stewart *(Leeds)*,
Taylor,
Telford,
Thorson,
Tobin,
White *(London)*.—50.

[Quorum 15]

No 7

Banques et Commerce

Messieurs

Allan,
Bennett,
Benoît,
Bird,
Black *(Halifax)*,
Bock,
Bothwell,
Brown,
Casgrain,
Casselman,
Cayley,
Chaplin,
Clark,
Donnelly,
Drayton, Sir Henry,
Ernst,
Fafard,
Geary,
Gervais,
Guerin,
Hanson,
Harris,
Hay,
Hepburn,
Irvine,
Jacobs,
Ladner,
Lang,
McLean *(Melfort)*,
McMillan,
McPhee,
McRae,
Matthews,
Odette,
Perley, Sir George H.,
Robb,
Robinson,
Robitaille,
Ross *(Moose Jaw)*,
Rutherford,
Ryckman,
Smith *(Stormont)*,
Smoke,
Spencer,
Steedsman,
Stevens,
Vallance,
Ward,
Woodsworth,
Young *(Weyburn)*.—50.

[Quorum 15]

No 8

Agriculture et Colonisation

Messieurs

Anderson *(Halton)*,
Arthurs,
Bancroft,
Benoît,
Boivin,
Bouchard,
Boulanger,
Bourassa,
Bourgeois,
Bowen,
Boys,
Brown,
Cahan,
Campbell,
Carmichael,
Casgrain,
Charters,
Coote,
Delisle,
Desaulniers,
Donnelly,
Dubuc,
Edwards *(Frontenac-Addington)*,
Fafard,
Fansher *(Last Mountain)*,
Forke,
Garland *(Carleton)*,
Garland *(Bow River)*,
Gervais,
Gott,
Guthrie,
Hodgins,
Kay,
Lanctôt,

Lucas,
McGibbon,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
McRae,
Maybee,
Millar,
Morin *(Bagot)*,
Motherwell,
Rowe,
Séguin,
Senn,
Sinclair *(Wellington-Nord)*,
Spence,
Spotton,
Steedsman,
Stewart *(Edmonton-Ouest)*,
Stirling,
Sylvestre,
Tolmie,
Tummon,
Totzke,
Vallance,
Young *(Weyburn)*,
Young *(Saskatoon)*.—60.

[Quorum 20]

No 9

Marine et Pêcheries

Messieurs

Bancroft,
Beaubien,
Bissett,
Blanchard,
Bourgeois,
Brady,
Cantley,
Cardin,
Dickie,
Dionne,
Duff,
Dusseault,
Ernst,
Fansher *(Last Mountain)*,
Grimmer,
Jenkins,
King *(Kootenay-Est)*,
Luchkovich,
MacDonald *(Cap-Breton-Sud)*,
Macdonald *(Kings)*,
Macdonald *(Richmond-West Cap-Breton)*,
MacLean *(Prince)*,
McPherson,
McQuarrie,
McRae,
Morrissy,
Neill,
Pouliot,
Price,
Quinn,
Short,
Sinclair *(Queens)*,
Smith *(Stormont)*,
Ward.—34.

[Quorum 10]

No 10

Mines, Forêts et Cours d'eau

Messieurs

Anderson *(Toronto-High-Park)*,
Baldwin,
Barber,
Beaubien,
Bell *(St-John-Albert)*,
Black *(Yukon)*,
Blatchford,
Bouchard,
Bradette,
Cahill,
Cowan,
Dickie,
Duff,
Esling,
Gershaw,
Heaps,
Howdon,
Ilsley,
Jelliff,
Johnstone *(Cap-Breton-Nord Victoria)*,
Lanctôt,
Lapierre,
Letellier,
McDiarmid,
McLean *(Melfort)*,
Macdonald *(Richmond-West Cap-Breton)*,
Macdougald,
Macphail, (Mlle),
Millar,
Roberge,
Robinson,
Sanderson,
Simpson,
Smith *(Cumberland)*,
Stewart *(Edmonton-Ouest)*.—35.

[Quorum 10]

No 11

Relations Industrielles et Internationales

Messieurs

Auger,
Bell *(St-John-Albert)*,
Bissett,
Black *(Halifax)*,
Bourassa,
Church,
Cowan,
Deslauriers,
Gervais,
Grimmer,
Hall,
Heenan,
Howard,
Johnstone *(Cap-Breton-Nord Victoria)*,
Laflamme,
Letellier,
Macphail, (Mlle),
McGibbon,
McIntosh,
McMillan,
Malcolm,
Morin *(St-Hyacinthe-Rouville)*,
Neill,
Perley, (Sir George H.),
Prévost,
Ross *(Kingston)*,
Stinson,
Thorson,
Tolmie,
Veniot,
White *(Mont-Royal)*,
Wilson *(Vaudreuil-Soulanges)*,
Woodsworth,
Young *(Toronto-Nord-Est)*.—34.

[Quorum 10]

No 12

Débats

Messieurs

Bouchard,
Church,
Elliott,
Hocken,
Macdougall,
Marcil,
Millar,
Preston,
Prévost,
Rinfret,
Ross *(Moose Jaw)*.—11.

[Quorum 7]

No 13

Bibliothèque

M. l'Orateur et messieurs

Auger,
Bettez,
Bourassa,
Bowman,
Carmichael,
Chevrier,
Cotnam,
Descoteaux,
Dionne,
Edwards *(Ottawa)*,
Fontaine,
Foster,
Fraser,
Garland *(Carleton)*,
Geary,
Girouard,
Glen,
Guthrie,
Hepburn,
Hodgins,
Jones,
Kennedy,
Lacroix,
Langlois,
Lavigueur,
Lennox,
McIntosh,
Marcil,
Neill,
Pouliot,
Prévost,
Quinn,
Rinfret,
Senn,
Short,
Smoke,
Spencer,
St. Père,
Stirling,
Thompson,
White *(London)*,
Young *(Toronto-Nord-Est)*.—43.

No 14

Restaurant

M. l'Orateur et messieurs

Bancroft,	Edwards *(Ottawa)*,	Lang,
Black *(Yukon)*,	Fiset, Sir Eugène,	Macdougall,
Boivin,	Howard,	McQuarrie,
Carmichael,	Howden,	Preston,
Cayley,	Kay,	Senn,
Chevrier,	Kellner,	Wilson *(Wentworth)*.—19.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert) pour M. King (Kootenay-Est) ledit rapport est adopté.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), il est résolu,—Que les comités permanents de cette Chambre soient autorisés à s'enquérir de tous les sujets et choses qui leur seront renvoyés par la Chambre, et à faire rapport de temps à autre de leurs observations et opinions sur ces matières et choses, et à envoyer quérir personnes, papiers et documents.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert),—Ordonné,—Qu'il soit envoyé un message au Sénat pour informer Leurs Honneurs que cette Chambre agira conjointement avec eux pour former un comité conjoint des deux Chambres concernant les impressions du Parlement, et que les membres du comité des Impressions, savoir:—Messieurs Baldwin, Bettez, Bock, Boulanger, Bradette, Charters, Edwards (Waterloo), Embury, Esling, Evans, Foster, Fraser, Garland (Bow-River), Girouard, Gott, Goulet, Hocken, Howden, Hobbs, Kaiser, Lacombe, Lacroix, Lang, Lapierre, Lucas, McKenzie, MacLean (Prince), Macdonald (Glengarry), MacLaren, Marcil, Maloney, Matthews, Maybee, Morrissy, Peck, Perras, Prévost, Quinn, Raymond, Rennie, Rinfret, Roberge, Rowe, Ryerson, St-Père, Speakman, Spencer, Spotton, Steedsman, Sylvestre, Taylor, Verville, White (Mont-Royal) et Wilson (Vaudreuil-Soulanges) agiront comme membres de la Chambre sur ledit comité des Impressions du Parlement.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert),—Ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a nommé Messieurs Auger, Bettez, Bourassa, Bowman, Carmichael, Chevrier, Cutnam, Descoteaux, Dionne, Edwards (Ottawa), Fontaine, Foster, Fraser, Garland (Carleton), Geary, Girouard, Glen, Guthrie, Hepburn, Hodgins, Jones, Kennedy, Lacroix, Langlois, Lavigueur, Lennox, McIntosh, Marcil, Neill, Pouliot, Prévost, Cohen, Rinfret, Senn, Short, Smoke, Spencer, St-Père, Sterling, Thompson, White (London) et Young (Toronto-Nord-Est) comme comité aux fins d'assister Son Honneur l'Orateur dans la régie de la Bibliothèque du Parlement, en ce qui concerne les intérêts de la Chambre des Communes, et pour agir, au nom de la Chambre des Communes, comme membres d'un comité conjoint des deux Chambres de la Bibliothèque.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), résolu,—Que messieurs Bancroft, Black (Yukon), Boivin, Carmichael, Cayley, Chevrier, Edwards (Ottawa), Fiset, sir Eugène, Howard, Howden, Kay, Kellner, Lang, Macdougall, McQuarrie, Preston, Senn et Wilson (Wentworth) soient nommés pour aider Son Honneur l'Orateur, en ce qui concerne les intérêts de la Chambre des Communes, et agir comme membres du comité conjoint des deux Chambres sur le Restaurant.

Ordonné qu'un message soit envoyé au Sénat pour en informer Leurs Honneurs.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport du secrétaire d'Etat sur les Affaires extérieures pour l'exercice terminé le 31 mars 1927.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Rapport sténographié de l'enquête devant le bureau consultatoire sur le tarif et l'impôt sur le coton. (Référence No 64).

M. Brady, appuyé par M. Dickie, du consentement de la Chambre, présente un Bill No 38, Loi modifiant la Loi de faillite (Présence pour l'interrogatoire), lequel est lu la première fois, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les ordres qui suivent sont votés en vertu de la règle 44:—

Par M. Stewart (Leeds)—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

1. Nombre total de boisseaux de grains canadiens de toute espèce qui sont passés par le canal Welland, dans la direction de l'est, durant la saison de navigation 1927.
2. Nombre total de boisseaux de grains canadiens de toute espèce déchargés à Buffalo durant la saison de navigation 1927.
3. Nombre total de boisseaux de grains canadiens de toute espèce déchargés aux ports de la baie Georgienne durant la saison de navigation 1927.
4. Nombre total de boisseaux de grains canadiens de toute espèce mis à bord de navires se dirigeant vers l'est à Port Arthur, Fort William et Duluth, durant la saison de navigation 1927.
5. Nombre total de boisseaux de grains canadiens de toute espèce exportés par les ports de Montréal durant la saison de navigation 1927.
6. Nombre total de boisseaux de grains américains de toute espèce exportés par les pjorts de Montréal durant la saison de navigation 1927.

M Malcolm, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Woodsworth—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—Quelle somme de deniers publics on a dépensé durant les dix dernières années pour le maintien du poste de Gouverneur général, pour les salaires, entretien de Rideau Hall, dépenses de voyages, dépenses générales, etc.

Par M. White (Mont-Royal)—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—Quelle partie, s'il y en a une, de la dette consolidée des chemins de fer nationaux du Canada est comprise dans la dette du Dominion, telle qu'indiquée mensuellement dans la *Gazette du Canada*.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table.—Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Coote—Ordre de la Chambre—Relevé montrant:—Combien de wagons de blé de chaque classe ont été examinés à chaque bureau d'inspection dans la Division d'inspection de l'ouest, à partir du 1er octobre 1927 jusqu'au 31 décembre 1927.

M. Malcolm, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Cantley—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—

1. De combien de navires le Service préventif des douanes s'est servi dans les eaux des Provinces maritimes durant l'année du calendrier 1927.

2. Noms, type et dimensions de ces navires.

3. Combien de saisies de navires ont été faites durant l'année 1927, quels sont les noms des navires saisis, et de quelle manière on en a disposé.

4. Quelle était la valeur des alcools et effets saisis dans ces navires durant l'année 1927.

5. Coût d'administration de la flotte de navires employés par le Service préventif des Douanes dans les eaux des Provinces maritimes durant l'année du calendrier 1927.

6. Quels navires on a ajoutés à cette flotte durant l'année 1927, par qui ils ont été construits, quelles sont leurs dimensions et de quel type ils sont.

7. Combien de ces navires appartiennent au ministère, quels sont les noms et numéros sous lesquels ils sont connus.

8. Quels sont les navires dont se sert le service qui sont loués ou nolisés, quelles sont leurs dimensions, quel est leur type et le coût de l'affrètement.

9. Combien de navires additionnels seront mis en service durant l'année 1928, quelles seront leurs dimensions, de quel type ils seront ou s'ils seront construits, par qui et à quel coût.

10. S'il existe des commandes pendantes pour la construction de navires pour le Service Préventif des Douanes.

11. Dans l'affirmative, quelles seront leurs dimensions, quel sera leur type, où seront-ils construits et combien coûteront-ils.

Par M. Church—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—

1. Si on a modifié les règlements de l'immigration dans les pays où l'on fait l'examen médical des immigrants.

2. Dans l'affirmative, quelle est la nature des modifications, qui les a autorisées, et pourquoi.

3. A quels pays s'appliquent les nouveaux règlements, (*a*) à la Grande-Bretagne, (*b*) aux Etats-Unis, (*c*) à l'Europe.

4. Si le nouvel examen se fait en (*a*) Allemagne et (*b*) en Italie.

Par M. Neill—Ordre de la Chambre—Relevé donnant:

1. D'après les statistiques du gouvernement canadien, combien de Japonais ont débarqué pour la première fois au Canada durant l'année du calendrier 1927.

2. A quels ports ils ont débarqué.

3. Comment ils ont été classifiés (*a*) pour l'état (*b*) pour le sexe.

Par M. Neill—Ordre de la Chambre—Relevé montrant:—

1. D'après les statistiques du gouvernement canadien, combien de Chinois ont débarqué au Canada pour la première fois durant l'année du calendrier 1927.

2. Parmi ces nouveaux arrivants, combien entraient dans les catégories suivantes: (*a*) membres du corps diplomatique et leurs domestiques; (*b*) marchands; (*c*) étudiants; (*d*) sous l'empire de la clause 9 du chapitre 38 de la Loi de l'immigration chinoise de 1923 (Permits).

3. Comment classifier, par l'état, ceux qui furent admis sous l'empire de ladite clause 9 du chapitre 38.

4. Si durant l'année, des permits alors en vigueur ont été renouvelés ou prolongés pour une autre période, et dans l'affirmative, combien et pour quel temps.

Par M. Clark—Ordre de la Chambre—Relevé donnant:—

1. A quels pays nous étendons le privilège du prix du passage réduit.

2. Combien d'immigrants le Canada a obtenu chaque année avec ce système de prix de passage réduit et de quels pays ils venaient.

3. Quelle partie du prix l'immigrant qui profite de ce système il paie lui-même.

4. Quelle somme totale le Canada a déboursée du fait de ce système.

5. Quel est le prix du passage pour un immigrant qui ne profite pas de ce système et qui vient de (*a*) Copenhague, (*b*) de Londres, (*c*) de Blaine, E.-U., et se rend à (*a*) Edmonton, (*b*) ou Vancouver.

6. Quelle assistance (*a*) financière, (*b*) ou autre reçoivent les immigrants de cette dernière catégorie pour s'établir et s'acheter des terres.

7. Quel est le prix du passage pour un Canadien résidant à (*a*) Halifax, (*b*) ou Vancouver qui désire s'établir sur une terre dans le voisinage d'Edmonton.

8. Si le gouvernement du Canada assiste les Canadiens qui désirent s'établir sur les terres inoccupées du pays, (*a*) financièrement, (*b*) dans le choix d'une terre, (*c*) dans l'achat d'une terre, (*d*) autrement.

9. Quel est le pourcentage de nos immigrants qui se sont établis sur des terres arables durant les années (*a*) 1923, (*b*) 1924, (*c*) 1925, (*d*) 1926 et (*e*) 1927.

10. Quel est le pourcentage de ces immigrants qui sont restés sur des terres.

11. Quel est le pourcentage de tous les immigrants venus au Canada durant les années énumérées au paragraphe 8 qui sont demeurés au Canada.

Par M. Clark—Ordre de la Chambre—Relevé montrant:—

1. Si le ministère de l'Immigration ou un autre ministère du gouvernement a envoyé en Grande-Bretagne des représentants de la Commission d'établissement des soldats.

2. Dans l'affirmative, à quelle fin.

3. Combien de délégués on a envoyés et de quelle province ils venaient.

4. Si on a donné instruction à ces délégués de trouver des colons pour les terres quittées par des soldats démobilisés selon les clauses de la Loi d'établissement des soldats.

5. Si de nouveaux colons ont obtenu à des conditions plus favorables que les soldats établis sur des terres quelques-unes des termes d'abord occupées par ces derniers.

6. Si les anciens soldats canadiens qui sont maintenant établis sur des terres ont eu la chance préalable de s'établir sur ces terres aux conditions offertes aux nouveaux colons.

7. Si les anciens soldats canadiens désireux de s'établir sur des terres peuvent obtenir des prêts aujourd'hui.

Par M. Church—Ordre de la Chambre—Etat indiquant:—

1. Combien d'immigrants sont arrivés au Canada durant les années 1921-1927 et venant (*a*) de la Grande-Bretagne, (*b*) de l'Europe, (*c*) et des Etats-Unis.

2. Quelles sommes d'argent on a dépensées durant chacune de ces années de cette période.

Par M. Church—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—

1. A combien s'élèvent les revenus totaux du gouvernement, provenant de toutes les sources, pour la dernière année dont les recettes sont connues.

2. Quels octrois ou autres paiements on a payés aux diverses provinces dans le même espace de temps.

3. Quelle partie de ce revenu en espèces, tel que calculé, chacune des neuf provinces a contribuée, et la somme respective de chaque province.

4. Après avoir déduit les octrois en espèces reçus par chaque province des revenus en espèces contribués aux recettes fédérales par chaque province, quel est le montant de taxes payées en espèces, par province, et par tête, sur la base du dernier recensement, et quel est le montant net des impôts payés en espèces par chaque province.

Les adresses à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre qui suivent sont votées:—

Par M. Chevrier—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

1. Le nombre des souscripteurs au Fonds de pension No 1, le 1er décembre 1927;
2. Le nombre des souscripteurs au Fonds de pension No 2, le 1er décembre 1927;
3. Le nombre des souscripteurs au Fonds de pension No 5, le 1er décembre 1927;
4. Le nombre des souscripteurs au Fonds de retraite, le 1er décembre 1927;
5. Le nombre des anciens souscripteurs au Fonds de pension No 1, qui souscrivent maintenant au Fonds No 5;
6. Le nombre des anciens souscripteurs au Fonds de pension No 2, qui souscrivent maintenant au Fonds No 5;
7. Le nombre des anciens souscripteurs au Fonds de retraite qui souscrivent maintenant au Fonds No 5;
8. Le montant au crédit du Fonds de pension No 2, le 1er décembre 1927.
9. Le montant au crédit du Fonds de pension No 5, le 1er décembre 1927;
10. Le montant au crédit du Fonds de retraite le 1er décembre 1927;
11. Le montant que le Parlement a voté comme contribution au Fonds No 2, pour l'exercice clos le 31 mars 1927;
12. Le montant que le Parlement a voté comme contribution au Fonds de pension No 5, depuis l'établissement du Fonds;
13. Le montant que le Parlement a voté comme contribution au Fonds de pension No 2, pour l'exercice clos le 31 mars 1928;
14. Les déboursés totaux du chef de gratifications, à même le Fonds de pension No 5, pour l'exercice clos le 31 mars 1927;
15. Le total des déboursés du chef de gratifications à même le Fonds de pension No 5, du 1er mars 1927 au 1er décembre 1927;
16. Le total des déboursés du chef de rentes annuelles à même le Fonds de pension No 5, pour l'exercice clos le 31 mars 1927;
17. Le total des déboursés du chef des rentes annuelles, à même le Fonds de pension No 5, du 31 mars 1927 au 1er décembre 1927;
18. Le total des déboursés du chef du Fonds de pension No 1, pour l'exercice clos le 31 mars 1927;
19. Le total des déboursés à même le Fonds de pension No 2, pour l'exercice clos le 31 mars 1927;
20. Le montant total des intérêts payés par le gouvernement pour la jouissance de la somme au crédit du Fonds de pension No 5, durant l'exercice clos le 31 mars 1927.

Par M. Stewart (Leeds)—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie:

1. De tous les décrets du Conseil qui ont trait à l'exportation de l'énergie électrique.
2. De tous les baux et renouvellements de baux contenant des clauses qui ont trait à l'exportation de l'énergie électrique.
3. De tous les règlements adoptés par le Gouverneur en son conseil et qui ont trait à l'exportation de l'énergie électrique.

Par M. Parent—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

1. Les rapports divers publiés en langue anglaise seulement par les ministères publics.
2. Les mêmes rapports, qui ont été publiés dans une langue seulement.

3 Le nombre et le titre des publications, l'endroit où chacune a été imprimée, avec le nom du ministère qui a la charge des impressions ou publications, gravures et photogravures comprises.

Par M. Stewart (Leeds)—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toutes résolutions, correspondance, tous décrets ministériels, télégrammes, rapports ou autres papiers que tout ministère du gouvernement du Canada ou la Commission des eaux limitrophes auraient en leur possession et qui auraient trait de quelque manière que ce soit à la construction ou à l'entretien d'une digue dans les rapides du Sault du Sud du fleuve Saint-Laurent, entre l'île Barnhart et le rivage principal dudit fleuve dans l'état de New-York.

Par M. Stewart (Leeds)—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toutes résolutions, ententes et correspondance, tous décrets ministériels, télégrammes, rapports ou autres papiers que tout ministère du gouvernement du Canada ou la Commission des eaux limitrophes auraient en leur possession, et qui auraient trait de quelque manière à une diversion d'eau pour la génération d'énergie électrique, à Massena ou près de cet endroit, dans l'état de New-York.

Par M. Campbell—Ordre de la Chambre—Copie du mémoire que les juges des cours de comté et de district ont présenté récemment au gouvernement en rapport avec leur demande d'une pension et d'une augmentation de salaire.

Par M. Campbell—Ordre de la Chambre—Copie de toutes lettres et correspondance et de tous documents se rapportant à la destitution de M. H. Stevens de la position de maître de poste, à Nut-Mountain, Saskatchewan, sur l'accusation d'avoir montré de l'esprit de parti, et se rapportant aussi à la nomination de son successeur.

Par M. Fraser—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance, des télégrammes, rapports et mémoires échangés entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de la Colombie-Anglaise, ou entre fonctionnaires de l'un ou des deux gouvernements, et qui ont trait aux amendements à la Loi des eaux de la zone du chemin de fer, article 5, chapitre 15, des Statuts de 1926.

Par M. Smith (Cumberland)—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, résolutions, ententes, rapports, télégrammes et autres documents échangés entre tout ministère du gouvernement, tout membre du gouvernement, et tout fonctionnaire du gouvernement à Ottawa avec toute personne de la cité d'Halifax, ou de la province de la Nouvelle-Ecosse, durant l'année 1927 et jusqu'à la date actuelle de l'année 1928 au sujet du remplissage des soutes ou de l'approvisionnement en combustible des navires du gouvernement canadien. (Pas ceux de la M.M.G.C.).

Par M. Kennedy—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, rapports et autres documents reçus par le ministère de l'Agriculture ou tout autre ministère du gouvernement depuis le 1er janvier 1927, et qui ont trait à la classification du bétail ou des sous-produits du bétail pour le marché domestique ou extérieur, ou sur le sujet de la législation introduite ou adoptée concernant le bétail ou les sous-produits du bétail durant la session de 1927.

Par M. Kennedy—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes et autres documents que le ministère de l'Intérieur ou tout autre ministère du gouvernement aurait en sa garde au sujet du défrichement des terres par le feu.

Par M. Campbell—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait au déménagement du bureau de poste de Rockford, Saskatchewan, de la résidence de Mme M. Montgomery à celle de M. Weightman.

Par M. Campbell—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait au déménagement du bureau de poste de Malonek, Saskatchewan, de la résidence de M. W. S. Jones à une autre localité du district.

Par M. Campbell—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait à la destitution de M. Joseph Lalonde de la position de maître de poste, à Saint-Front Saskatchewan, et qui ont trait à la nomination de son successeur.

Par M. Campbell—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait à la destitution de M. W. Stasink, de la position de maître de poste à Poplar Bluff, Saskatchewan, et au déplacement du bureau de poste de l'endroit où il se trouvait.

Par M. Campbell—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait au changement que l'on se propose de faire du maître de poste de Hyas, Saskatchewan.

Par M. Campbell—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait à la destitution de J. Schram de la position de maître de poste à Fort Pelly, Saskatchewan, sur l'accusation d'avoir montré de l'esprit de parti; et aussi tous les papiers du même genre qui ont trait à la nomination de son successeur.

M. Woodsworth, appuyé par M Heaps, propose, que,—La Chambre est d'avis que le temps est venu d'établir un système bancaire national.

Et un débat s'ensuivant;

M. l'Orateur étant de retour prend le fauteuil.

M. Irvine, appuyé par M. Garland (Bow-River) propose,—Que ladite résolution soit amendée en enlevant tous les mots après le mot "venu" dans la deuxième ligne et en insérant les suivants:—

> "où l'on doit prendre en considération l'amélioration de notre système bancaire, et que le comité des Banques et du Commerce reçoive instruction d'étudier les améliorations possibles et de faire rapport."

Et la question étant posée sur l'amendement, elle est agréée.

Et la question étant posée sur la motion principale telle qu'amendée, elle est agréée.

M. Garland (Bow-River), appuyé par M. Irvine propose,—De l'avis de la Chambre, le temps est maintenant venu où l'expansion ultérieure de notre pays dépend de la fondation d'un Institut national des recherches scientifiques, et où le gouvernement du Dominion doit prendre cette initiative.

Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

M. Kaiser, appuyé par M. MacNutt, propose, que,—De l'avis de cette Chambre, il est résolu que le gouvernement du Dominion devrait proposer immédiatement les mesures et moyens indispensables pour utiliser et transporter nos vastes gisements de houille grasse et de lignite, et pour en extraire l'huile brute et d'autres produits de grande utilité quotidienne.

Et un débat s'ensuivant et continuant;

A onze heures p.m. M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain à 3 heures p.m., sans que la question ait été posée, conformément à la règle 7.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 14

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 14 FEVRIER 1928

PRIÈRES.

Cinq pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le huitième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 13 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas. Lesdites pétitions sont en conséquence lues et reçues et sont comme suit:—

De Stanley Edmunds, de Toronto, Ontario, pompier, pour une loi de divorce d'avec Lydia Eliza Wilkins Edmunds, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *Church.*

De la Compagnie de téléphone Bell du Canada, pour une loi amendant leur loi de constitution en corporation, et les lois l'amendant, en augmentant le capital social de ladite compagnie.—M. *Edwards* (Ottawa).

De Thelma Katherine Halliday (née Ziegler), de Elmira, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Charles Thomas Halliday, de Elmira, Ontario, son époux. —M. *Thorson.*

De Jane Ann Field, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Frederick Field, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Church.*

De Rose Tlustic, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Harry Tlustic, son époux.—M. *Bowman.*

De Agnes Georgiana Smith, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Everett Maitland Smith, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Geary.*

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre en date du 24 mars 1927—Etat montrant:—

1. Si la Compagnie de la baie d'Hudson a obtenu des terres de la Couronne au Canada depuis 1921.

2. Dans l'affirmative, dans quelles provinces et quels districts des provinces, et à quelles dates.

3. Par quelle autorité ces terres ont été transférées.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 11 avril 1927—Etat montrant:—

11. Combien d'automobiles à passagers le gouvernement a achetées depuis le 1er janvier 1926.

2. Pourquoi il les a achetées, quelle est leur marque, et combien on les a payées.

3. Combien d'automobiles sont maintenant au service des sous-ministres, qui les utilise, quelle est leur marque et combien on les a payées dans chaque cas.

4. Combien d'automobiles à passagers sont actuellement commandées, pour qui elles le sont, quelle est leur marque et combien on les paye.

5. Si le gouvernement se propose d'acheter d'autres automobiles à passagers, dans l'affirmative, pour qui, de quelle marque et à quel prix.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 10 février 1927—Etat montrant:—

1. Effectif du personnel du gouvernement fédéral à la date véritable la plus récente.

2. Comment ce personnel est-il divisé, numériquement, comme (*a*) hommes, (*b*) femmes, (*c*) permanents, (*d*) temporaires, (*e*) civils, (*f*) soldats rapatriés, (*g*) sous l'empire de la Loi du service civil, (*h*) exempté de cette loi.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 30 mars 1927:—Relevé des noms et appointements des fonctionnaires fédéraux exerçant leurs fonctions dans le comté de Témiscamingue-Nord, sauf les employés des Postes et de la Gendarmerie à Cheval.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 4 avril 1927:—Copie des lettres, télégrammes, papiers divers échangés entre le département ou des fonctionnaires des Douanes et des fonctionnaires des douanes en Nouvelle-Ecosse, ou des tiers, relativement à la destitution de George Banks, de Caledonia, comté de Queen's, Nouvelle-Ecosse, qui était inspecteur des Douanes en cet endroit, et à la nomination de son successeur.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 30 mars 1927:—Copie des lettres, télégrammes, documents et papiers échangés entre le gouvernement du Canada, la compagnie de la baie d'Hudson et des tiers au sujet de la révocation des titres de terres détenus par la Compagnie dans les parcs et réserves forestières de l'Alberta, et de l'acquisition, par le Compagnie, de cinquante mille acres dans les districts de la Rivière-la-Paix et de la Grande-Prairie en échange des titres révoqués.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 11 avril 1927—Relevé montrant:—

1. Quel est le nombre total des fonctionnaires et employés du gouvernement fédéral domicilié à Ottawa.

2. Quel était le total des salaires et gages payés en 1896 à ces fonctionnaires et employés.

Et aussi,—Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 11 avril 1927:—Relevé indiquant les noms des fonctionnaires fédéraux exerçant des fonctions dans le comté de Nipissing, leurs traitements et la date de leur nomination.

M. Forke, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Règlements passés depuis la dernière session sous l'autorité de la Loi d'établissement des soldats, 1919, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 728, en date du 20 avril 1927.—Amendement aux règlements pour l'établissement des émigrants britanniques sur les terres appartenant au gouvernement du Dominion.

Arrêté en Conseil, C.P. 2433, en date du 4 janvier 1928.—Règlements concernant la soumission des demandes de ré-évaluation sous l'article 68 de la Loi d'établissement des soldats.

M. Veniot, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 23 mars 1927—Relevé indiquant:—

1. Les noms et adresses des employés de l'Intercolonial, dans chaque district électoral, de Montréal à Halifax, qui ont été destitués entre le 21 septembre 1911 et le 21 septembre 1912;

2. Les noms et adresses des personnes dont la plainte ou l'accusation a motivé, dans chaque cas, les destitutions susdites, et les raisons invoquées dans chaque accusation ou plainte;

3. Les noms et adresses des employés qui ont reçu copie desdites accusations ou plaintes portées contre eux, et qui ont pu se défendre;

4. Le chiffre des salaires ou revenus reçus par chacun des employés destitués;

5. Les noms et adresses des personnes nommées en remplacement des destitués;

6. Les noms et adresses des personnes qui ont recommandé les nominations nouvelles.

M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copie de la Loi du Radiotélégraphe, et les règlements passés en vertu de 3-4 George V, 1913, chap. 43, jusqu'à la date du 1er juin 1927.

Aussi,—Relevé des baux pour quais, jetées et brise-lames pour l'année 1926-1927.

Aussi,—Etat sommaire du quaiage pour l'année 1927.

Aussi,—Sommaire des redevances pour havres pour l'année 1926.

Et aussi,—Copie du rapport au ministre de la Marine et des Pêcheries par la délégation du Canada à la conférence internationale de radiotélégraphie tenue à Washington en octobre et novembre 1927.

Le Bill No 7, Loi modifiant la Loi des brevets est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 8, Loi modifiant la Loi des marques de commerce et dessins de fabriques est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 9, Loi ayant pour objet d'autoriser une prorogation de délai pour l'achèvement du chemin de fer *Saint John and Quebec*, entre Centreville, dans le comté de Carleton et Andover, dans le comté de Victoria, N.-B., est de nouveau considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 13, Loi concernant le Collège militaire royal du Canada est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution pourvoyant à la distribution et répartition des fonds de cantine accumulés durant la guerre.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu—Qu'il est expédient de pourvoir à la distribution et à la répartition des fonds de cantines accumulés durant la guerre par certaines unités de l'armée expéditionnaire canadienne au Canada, par l'armée canadienne de Sibérie et par l'armée stationnée à Ste-Lucie (Antilles Anglaises), fonds provenant des profits des cantines et d'autres institutions semblables gérées par plusieurs unités et par plusieurs corps, et de pourvoir à l'administration de ces mêmes fonds par les conseils provinciaux de fidéicommissaires nommés en vertu de la Loi des fonds de cantines, chapitre 34 des Statuts de 1925.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Ralston, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 39, Loi concernant la distribution de certains fonds de cantine, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Lapointe, l'ordre pour la deuxième lecture du Bill No 30, Loi modifiant la Loi d'amirauté est rescindé et le bill retiré.

Le Bill No 31, Loi modifiant la Loi de la Cour suprême est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 33, Loi modifiant la Loi des impressions et de la papeterie publiques est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté avec un amendement, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme en comité des Subsides;

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

VII—AGRICULTURE

39	Industrie laitière, y compris l'allocation de $5,000 au Conseil national de l'industrie laitière..	265,000 00
40	Entrepôts frigorifiques..	30,000 00

Et la Chambre continuant de siéger en comité.

A six heures p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

Bills Publics

M. Stewart (Leeds), appuyé par M. MacLaren, propose,—Que le Bill No 2, Loi ayant pour objet de réglementer l'exportation de l'énergie électrique soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence lu la deuxième fois et référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

M. Church, appuyé par M. Garland (Carleton), propose,—Que le Bill No 22, Loi modifiant la Loi des Postes (Propriétaires de journaux) soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

M. Church, appuyé par M. Garland (Carleton), propose,—Que le Bill No 26, Loi modifiant la Loi des chemins de fer (Tarifs spéciaux sur la houille) soit maintenant lu la deuxième fois.

Et un débat s'ensuivant et continuant;

Et l'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des Subsides reprend le cours de ses délibérations.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

VII—AGRICULTURE

41 Fruits, y compris l'allocation de $8,000 au Conseil canadien de l'Horticulture..	290,000 00
42 Contrôle des grains de semences, fourrages et engrais, y compris octrois aux foires de semence, etc..	375,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Sur motion de M. Bennett, ordonné,—Que l'ordre de la Chambre de vendredi, le 10 février, référant les bills suivants au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes soit rescindé, et que lesdits bills soient référés au comité des Bills Privés, savoir:—

Bill No 14, Loi constituant en corporation la *Niagara Memorial Bridge Company*.

Bill No 23, Loi constituant en corporation *The St. Clair Transit Company*.

Bill No 25, Loi constituant en corporation la *Niagara Gorge Bridge Company*.

A onze heures p.m., M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 7.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 15

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 15 FEVRIER 1928

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le neuvième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 14 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas. Lesdites pétitions sont en conséquence lues et reçues et sont comme suit:—

De Lillian Agnes Cressman (née Short), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Harold Allan Cressman, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Young* (Toronto-Nord-Est).

De la *Calgary and Fernie Railway Company*, pour une loi prorogeant le délai pour commencer et compléter leur ligne de chemin de fer—M. *Gershaw*.

De James Retson Watt, de Montréal, Québec, plombier, pour une loi de divorce d'avec Jean Campbell McKinnon Watt, de Montréal, Québec, son épouse. —M. *Bell* (St-Antoine).

De Ivy Ethel Sergent (née Jenkins), de Windsor, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Charles William Sergent, de Sandwich, Ontario, son époux.—M. *Robinson*.

De Ivy Reader, de Peterborough, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Gurth Hartley Reader, de Hamilton, Ontario, son époux.—M. *Hay*.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le dixième rapport du préposé aux pétitions, déclarant qu'il a examiné les pétitions suivantes:—

De George H. Ellis et autres, des lots sept et huit du comté de Prince, Ile du Prince-Edouard, demandant de compléter une ligne de chemin de fer réunissant O'Leary et West-Point dans ladite province, et

De J. A. Bernard et autres, de Skinners Pond et vicinité, dans le comté de Prince, Ile du Prince-Edouard, demandant la construction d'un petit port et abris

pour leurs bateaux, et constate que dans les deux cas, qu'en accordant la prière desdites pétitions, il s'ensuivrait des dépenses de deniers par la Couronne, lesdites pétitions ne peuvent être reçues.

M. l'Orateur décide,—Que vu que le fait d'accorder la prière desdites pétitions occasionnerait une dépense de deniers publics, elles ne peuvent être reçues.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le cinquième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est comme suit:—

Conformément à la Règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions en obtention de bills privés a l'honneur de présenter son cinquième rapport comme suit:

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions ci-dessous pour bill privé, et il constate que toutes les prescriptions de la Règle 95 ont été observées, savoir:

De Wilfrid M. Cox, de Toronto, Ontario, avocat, et autres; pour constituer en corporation la *British Empire Assurance Company.*

De l'*Imperial Guarantee and Accident Insurance Company of Canada*; pour modifier la loi de constitution en corporation et pour déclarer que la charte de cette compagnie n'est pas périmée.

De Robert MacKenzie, de Sarnia, Ontario, et autres; pour constituer en corporation la *Port Huron and Sarnia Bridge Company.*

De la compagnie Canadienne de Téléphone Bell; pour modifier la loi de constitution en corporation.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre en date du 13 février 1928—Relevé indiquant:—

1. Le nombre des souscripteurs au Fonds de pension No 1, le 1er décembre 1927;
2. Le nombre des souscripteurs au Fonds de pension No 2, le 1er décembre 1927;
3. Le nombre des souscripteurs au Fonds de pension No 5, le 1er décembre 1927;
4. Le nombre des souscripteurs au Fonds de retraite, le 1er décembre 1927;
5. Le nombre des anciens souscripteurs au Fonds de pension No 1, qui souscrivent maintenant au Fonds No 5;
6. Le nombre des anciens souscripteurs au Fonds de pension No 2, qui souscrivent maintenant au Fonds No 5;
7. Le nombre des anciens souscripteurs au Fonds de retraite qui souscrivent maintenant au Fonds No 5;
8. Le montant au crédit du Fonds de pension No 2, le 1er décembre 1927;
9. Le montant au crédit du Fonds de pension No 5, le 1er décembre 1927;
10. Le montant au crédit du Fonds de retraite, le 1er décembre 1927;
11. Le montant que le Parlement a voté comme contribution au Fonds No 2, pour l'exercice clos le 31 mars 1927;
12. Le montant que le Parlement a voté comme contribution au Fonds de pension No 5, depuis l'établissement du Fonds;
13. Le montant que le Parlement a voté comme contribution au Fonds de pension No 2, pour l'exercice clos le 31 mars 1927;
14. Les déboursés totaux du chef de gratifications, à même le Fonds de pension No 5, pour l'exercice clos le 31 mars 1927;
15. Le total des déboursés du chef de gratifications à même le Fonds de pension No 5, du 1er mars 1927 au 1er décembre 1927;

16. Le total des déboursés du chef de rentes annuelles à même le Fonds de pension No 5, pour l'exercice clos le 31 mars 1927;

17. Le total des déboursés du chef des rentes annuelles, à même le Fonds de pension No 5, du 31 mars 1927 au 1er décembre 1927;

18. Le total des déboursés du chef du Fonds de pension No 1, pour l'exercice clos le 31 mars 1927;

19. Le total des déboursés à même le Fonds de pension No 2, pour l'exercice clos le 31 mars 1927;

20. Le montant total des intérêts payés par le gouvernement pour la jouissance de la somme au crédit du Fonds de pension No 5, durant l'exercice clos le 31 mars 1927;

Il dépose aussi sur la Table,—Rapport du bureau des vérificateurs au ministre des Finances, Ottawa, *re* Enquête dans certaines divisions et comptes du département des finances tels qu'existant au 31 mars 1927.

M. Forke, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, sur recommandation de Son Excellence le Gouverneur général,—Sixième rapport des activités et opérations de la commission du Rétablissement des soldats, du 1er janvier 1927 au 31 décembre 1927.

M. Heenan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Rapport des règlements passés conformément aux prescriptions de la Loi des pensions de vieillesse, 1927, 17 George V, chap. 35, article 19.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), ordonné,—Que le nom de M. Delisle soit ajouté sur le comité de la Marine et des Pêcheries.

Que le nom de M. Jenkins soit ajouté sur le comité des Relations industrielles et internationales.

Que le nom de M. Lacombe soit ajouté sur le comité des Débats.

Que le nom de M. Bowman et aussi le nom de M. Boucher soient substitués pour ceux de M. Sanderson et de M. Bouchard sur le comité des Mines, Forêts et Cours d'eau.

Que le nom de M. Sanderson soit substitué à celui de M. McMillan sur le comité des Banques et du Commerce.

Que le nom de M. Vallance soit substitué à celui de M. McIntosh sur le comité des Bills Privés.

Que le nom de M. Young (Weyburn) soit substitué à celui de M. Ross (Moose-Jaw) sur le comité des Débats.

Que le nom de M. Ross (Moose-Jaw) soit substitué à celui de M. Young (Weyburn) sur le comité de l'Agriculture et de la Colonisation.

Que le nom de M. St-Père soit substitué à celui de M. Auger sur le comité des Relations industrielles et internationales.

Que le nom de Fansher (Lambton-Est), aussi le nom de M. McIntosh, aussi le nom de M. St-Père, aussi le nom de M. Sanderson, et aussi le nom de M. Young (Saskatoon) soient substitués à ceux de M. Fansher (Last-Mountain), M. Vallance, M. Morin (Bagot), M. MacLean (Prince) et M. Young sur le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Que le nom de M. Boys soit substitué à celui de M. Peck sur le comité des Bills Privés.

Que le nom de M. Peck soit substitué à celui de M. Boys sur le comité des Comptes publics.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), résolu,—Que toutes les affaires qui se rapportent aux problèmes des pensions et des soldats rapatriés soient référées à un comité spécial composé de messieurs: Adshead, Arthurs, Black (Yukon), Clark, Fiset (sir Eugène), Gershaw, Hepburn, Ilsley, McLean (Melfort), McGibbon, McPherson, MacLaren, Power, Ross (Kingston), Sanderson, Speakman et Thorson.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table les bills privés suivants:—

Bill No 40, Loi constituant en corporation la compagnie dite *The British Empire Assurance Company*.—M. *Edwards* (Ottawa).

Bill No 41, Loi concernant la compagnie dite *The Imperial Guarantee and Accident Company of Canada*.—M. *Edwards* (Ottawa).

Bill No 42, Loi constituant en corporation *The Port Huron and Sarnia Bridge Company*.—M. *Odette*.

Bill No 43, Loi concernant la Compagnie Canadienne de Téléphone Bell.—M. *Edwards* (Ottawa).

Lesdits bills sont lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre conformément à la règle 102.

M. Church, appuyé par M. Garland (Carleton), du consentement de la Chambre présente un Bill No 44, Loi modifiant la Loi des chemins de fer (Coalitions), lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu de la règle 44.

Par M. Speakman—Ordre de la Chambre—Etat donnant:—

1. Combien de demandes on a reçues durant la dernière année pour la réévaluation de terres détenues par des colons sous l'empire des clauses de la Loi d'établissement de soldats sur les terres et ses amendements, (*a*) le nombre total; (*b*) le nombre par province.

2. S'il y en a, combien de causes, ont été portées en appel devant la cour de l'Echiquier du Canada; quel est (*a*) le nombre total; (*b*) le nombre par province.

3. Combien de causes sont définitivement réglées, (*a*) le nombre total; (*b*) par province.

4. Quel est le pourcentage moyen des réductions opérées dans ces cas, (*a*) le nombre total; (*b*) par province.

M. Forke, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Kennedy—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—

1. Quels sont les officiers du Conseil national des recherches du Canada.

2. Quelles sommes d'argent on a votées pour cette organisation, chaque année, depuis sa fondation.

3. Sur quels sujets ou sur quels objets portent actuellement les enquêtes du Conseil des recherches.

4. Quels rapports de ces travaux sont disponibles.

M. Malcolm, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre qui précède.

Les adresses à Son Excellence le Gouverneur général qui suivent sont votés:—

Par M. Church—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général,—Copie de toute correspondance, de tous télégrammes, décrets ministériels, rapports ou autres documents échangés entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Alberta, depuis la dernière session, et qui auraient trait à la question des ressources naturelles;

Et qui auraient trait aussi à la remise, par le Dominion, aux provinces de la Saskatchewan, du Manitoba et de la Colombie-Britannique de leurs ressources naturelles.

M. Church, appuyé par M. Garland (Carleton), propose,—Qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour:—Copie de toute correspondance, de tous télégrammes et décrets ministériels échangés entre le gouvernement du Mexique ou les chemins de fer mexicains et le gouvernement du Canada, ou les Chemins de fer nationaux du Canada demandant de prêter sir Henry Thornton, président des Chemins de fer nationaux du Canada, pour faire rapport sur la situation des chemins de fer du Mexique;

Et copie aussi de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et toute ou toutes personnes s'opposant audit voyage et aux déclarations et lettres du consul mexicain à Toronto, L. Medina Barron, sur le même sujet.

M. Mackenzie King (Prince-Albert) propose en amendement,—Que chaque paragraphe de cet avis de motion constitue une question séparée, ce qui est agréé.

M. Church propose alors,—Que le premier paragraphe dudit avis soit adopté.

Et la question étant posée sur la motion elle est agréée.

Les adresses à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Church—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—1. Copie de toute correspondance, rapports, décrets ministériels et tous autres documents demandant la suspension des lois de cabotage sur les Grands Lacs;

2. Relevé donnant une liste des cargos des Grands Lacs, enregistrés au Canada sur les listes de la navigation, et le nombre de jours, durant la saison de navigation, que chacun de ces navires est resté en repos, faute de cargaison;

3. Copie de toute correspondance, documents et mémoires envoyés par le Maître ou par l'Association nationale des officiers, ou par le capitaine William Stitt, leur secrétaire, ou par l'Association des mécaniciens de marine, ou tout marin, demandant l'établissement d'un système moderne de stations de sauvetage, l'installation de bouées, un outillage moderne, l'emploi d'avions, de brise-glaces et d'autres aides à la navigation sur les Grands Lacs pour aider aux marins.

Par M. Cowan—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général,—Copie du bail existant entre le gouvernement ou un ministère du gouvernement, et la compagnie de la Bourse des grains, à Fort William, pour le louage d'un local dans l'édifice de la Bourse des grains, à Fort William, et une déclaration du prix que le ministère paie pour se servir de ce local.

Par M. Campbell—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait à la destitution d'Alex Wilson de la position de maître de poste à Kamsack, Saskatchewan, et aussi à la nomination de son successeur.

Par M. Garland (Bow-River)—Ordre de la Chambre—Etat indiquant la manière dont on a disposé de la somme de $495,957.06 payée à des avocats pour services professionnels durant les années 1926-1927 d'après le rapport de l'Auditeur-général, spécifiant par exemple les noms des avocats ou des sociétés légales, et le montant payé dans chaque cas.

Par M. Campbell—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait à la destitution de John Stinka de la position de maître de poste à Drobot, Saskatchewan; de même que tous les papiers de même nature qui ont trait à la nomination de son successeur.

Par M. Campbell—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait à la destitution de J. C. Sorrell de la position de maître de poste de Sheho; de même que tous les papiers de même nature qui ont trait à la nomination de son successeur.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Kaiser:—De l'avis de cette Chambre, il est résolu que le gouvernement du Dominion devrait proposer immédiatement les mesures et moyens indispensables pour utiliser et transporter nos vastes gisements de houille grasse et de lignite, et pour en extraire l'huile brute et d'autres produits de grande utilité quotidienne.

M. Lapointe, appuyé par M. Cannon, propose en amendement,—Que ce qui suit soit substitué à ladite motion:—

"De l'avis de la Chambre, le Gouvernement du Dominion devrait considérer l'opportunité de prendre des mesures pour utiliser nos dépôts de lignite et de houille grasse par l'extraction de l'huile brute et autres produits de grande utilité quotidienne."

Et la question étant posée sur l'amendement, elle est agréée.

Et la question étant posée sur la motion principale telle qu'amendée, elle est agréée.

M. Millar, appuyé par M. Lovie, propose,—Que la Chambre est d'avis que les définitions statutaires qui s'appliquent à toutes les qualités de blé spécifiées par contrat dans la division d'inspection de l'ouest canadien devraient être modifiées de manière à inclure la protéine comme l'un des éléments de cette définition.

Et un débat s'ensuivant et continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain à trois heures p.m., sans poser la question, en vertu de la règle 6.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.

No 16

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 16 FEVRIER 1928

PRIÈRES.

Dix-huit pétitions sont déposées sur la Table.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), ordonné,—Que les dispositions de la règle 65 par lesquelles aucun comité spécial, sans la permission de la Chambre, ne peut se composer de plus de quinze députés, soit suspendue à l'égard de la résolution adoptée par la Chambre le 15 février, nommant un comité spécial sur les problèmes des pensions et des soldats rapatriés.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), ordonné,—Que lundi le 20 février courant, et tous les jours subséquents la motion pour,—Que M. l'Orateur quitte le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens, ait priorité sur toutes autres affaires sauf la présentation des bills, les questions et avis de motion pour production de documents jusqu'à épuisement du débat.

M. King (Kootenay-Est), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copies des arrêtés en Conseil conformément aux dispositions de la Loi du rétablissement des soldats dans la vie civile, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 558, en date du 29 mars 1927—modifiant les anciens règlements *re* remboursement aux employeurs des pensionnés pour accidents à tels pensionnaires.

Arrêté en Conseil, C.P. 1165, en date du 15 juin 1927—modifiant les règlements concernant une compensation payable à cause d'accidents d'aéroplane aux membres du service public.

Arrêté en Conseil, C.P. 1169, en date du 17 juin 1927—augmentant l'allocation au fonds de la dernière Halte du Canada (*Last Post Fund of Canada*).

Arrêté en Conseil, C.P. 129/1232, en date du 25 juin 1927—amendements aux règlements pour allocation aux hôpitaux et allocations aux dépendants.

Arrêté en Conseil, C.P. 1315, en date du 30 juin 1927—amendant les règlements pourvoyant à des quartiers et le maintient des ex-membres indigents des forces qui reçoivent des pensions de disponibilité de pas moins de 20 p. 100.

Arrêté en Conseil, C.P. 2303, en date du 3 décembre 1927—modifiant les règlements *re* Administration d'une certaine partie des fonds de cantine par la *American Red Cross*.

Arrêté en Conseil, C.P. 2347, en date du 10 décembre 1927—fusionnant le département du rétablissement des soldats dans la vie civile avec le département de l'hygiène.

Arrêté en Conseil, C.P. 154/2398, en date du 21 décembre 1927—taux de l'intérêt payable au fonds pour le service de gratuité pour la guerre, appartenant au département du rétablissement des soldats dans la vie civile pour le bénéfice des anciens membres de la force qui suivent un traitement.

Arrêté en Conseil, C.P. 161/81, en date du 16 janvier 1927—amendant de nouveau l'arrêté en Conseil, C.P. 1315 (ci-haut mentionné *re* maintient des patients indigents.

M. Chevrier, appuyé par M. Howdon, du consentement de la Chambre, présente un Bill No 45, Loi modifiant le Code criminel (Courses de levriers), lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement de la Chambre, M. Mackenzie King (Prince-Albert) propose,—Que la Chambre procède maintenant aux Mesures du Gouvernement, agréé.

Les Mesures du Gouvernement sont en conséquence appelées.

M. Robb, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens.

Et un débat s'ensuivant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Cahan.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), propose,—Que la Chambre passe aux Bills et Ordres publics; agréé.

Les Bills et Ordres publics sont en conséquence appelés.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Millar, que,—La Chambre est d'avis que les définitions statutaires qui s'appliquent à toutes les qualités de blé spécifiées par contrat dans la division d'inspection de l'ouest canadien devraient être modifiées de manière à inclure la protéine comme l'un des éléments de cette définition.

Et un débat s'ensuivant;

M. Bothwell, appuyé par M. Vallance, propose en amendement:—Que tous les mots après le mot "que" soient retranchés dans la résolution, et remplacés par les mots suivants:

"Attendu que la teneur en protéine est un élément important de la valeur du blé,

En conséquence il est résolu de l'avis de la Chambre que l'on devrait demander au Conseil national des recherches scientifiques et industrielles de faire enquête et rapport, avec la coopération du Bureau des commissaires du grain, sur la possibilité de se servir de cette teneur en protéine du blé comme d'un élément principal de la classification de ce produit.

Et qu'il soit résolu aussi que cette résolution soit referée au comité de l'agriculture et de la colonisation pour étude, et pour que celui-ci fasse, au sujet de la

classification et de l'inspection du blé, les suggestions qu'il jugera à propos de transmettre audit Conseil national et au Bureau des commissaires des grains.

Et la question étant posée sur ledit amendement, elle est agréée.

Et la question étant posée sur la motion principale, telle qu'amendée, elle est agréée.

L'ordre pour la deuxième lecture du Bill No 32, Loi modifiant la Loi des élections fédérales (Le vote des ministres du culte, des instituteurs et des étudiants) étant lu;

M. Bancroft, appuyé par M. Brown, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence, lu la deuxième fois, et référé au comité des Privilèges et Elections.

L'ordre étant lu pour la deuxième lecture du Bill No 38, Loi modifiant la Loi de la faillite (Présence pour l'interrogatoire).

M. Brady, appuyé par M. Fraser, propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence, lu la deuxième fois, et référé au comité des Banques et du Commerce.

Les adresses à Son Excellence le Gouverneur général, et les ordres de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Stewart (Leeds)—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance, rapports, pétitions, décrets ministériels, recommandations, communications, mémoires et autres documents qui ont trait de quelque manière que ce soit au changement de local du bureau de poste de Mallorytown, dans le comté de Leeds, Ontario.

Par M. Johnstone (Cap-Breton-Nord-Victoria)—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait à la destitution d'Alex McDonald, de Dalems Lake, Boularderie, Cap-Breton, de la position de maître de poste, et aussi tous les documents qui ont trait à la nomination de son successeur.

Par M. Heaps—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance, lettres, décrets ministériels et autres documents qui ont trait à la rupture des relations entre le Canada et la Russie soviétique.

Par M. Ernst—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, télégrammes, lettres et autres documents qui ont trait au déplacement du bureau de poste de Western Shore, dans le comté de Lunenburg, province de la Nouvelle-Ecosse, de la résidence de M. E. Holman à une autre localité du district.

Par M. Ernst—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, télégrammes, lettres et autres documents qui ont trait à la destitution de Mme Albert Rafuse de la position de maître de poste à Conquerall Banks, comté de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse, et qui ont trait aussi à la nomination de son successeur.

Par M. Ernst—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, télégrammes, lettres et autres documents qui ont trait au changement projeté de la route de la malle entre Mahone Bay et Church Lake, dans le comté de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse.

M. Cahan, appuyé par M. MacLaren, propose,—Qu'il émane un ordre de la Chambre pour:—Dossier contenant:

1.—Le rapport des trois membres canadiens de la Commission des eaux limitrophes, daté le ou vers le 25 avril 1906, qui recommande la négociation d'un traité avec les Etats-Unis au sujet de la voie internationale fluviale située le long de la frontière du Canada et des Etats-Unis, et qui a trait aussi à la diversion dans le fleuve Mississipi et par le canal de drainage de Chicago, de 10,000 pieds cubiques d'eau par seconde.

2.—Le rapport conjoint de la Commission des eaux limitrophes, daté le 3 mai 1906, adressé au gouvernement du Canada et à celui des Etats-Unis, recommandant entre autres choses que pour des fins sanitaires soit autorisée par le canal de drainage de Chicago une diversion qui ne devra pas excéder 10,000 pieds cubiques d'eau par seconde;

3.—Un rapport de la Commission des eaux limitrophes, daté le 4 janvier 1907, qui recommande au gouvernement des Etats-Unis de prohiber la diversion de plus que 10,000 pieds cubiques d'eau par seconde pour le canal de drainage de Chicago.

4.—Toute correspondance, tous rapports ou documents que le gouvernement du Canada ou tout ministère du gouvernement aurait en sa possession, et qui pourraient prouver ou confirmer une déclaration faite devant le comité des relations extérieures du sénat des Etats-Unis, alors que le traité des eaux limitrophes de l'année 1909 était à l'étude et qui était à l'effet que les délégués du gouvernement canadien "ont consenti à ne laisser mentionner d'aucune manière dans le traité le canal de drainage, et que nous prenons maintenant pour le canal de drainage 10,000 pieds cubiques d'eau par seconde qui viennent réellement du système des Grands Lacs".

5.—Copies de toute correspondance, de tous rapports et documents qui ont trait aux protestations faites par le gouvernement du Canada ou en son nom contre la diversion des eaux du lac Michigan par le district sanitaire de Chicago.

Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

M. Heaps propose, appuyé par M. Woodsworth, que,—La Chambre est d'avis que le comité des relations industrielles et internationales devrait recevoir l'autorisation de faire enquête et rapport sur l'assurance contre le chômage, la maladie et l'invalidité.

Et un débat s'ensuivant et continuant;

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain à trois heures p.m., sans poser la question, en vertu de la règle 6.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.

No 17

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 17 FEVRIER 1928

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le dixième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 16 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas. Lesdites pétitions sont en conséquence lues et reçues et sont comme suit:—

De Walter Gilhooly et autres, de la cité d'Ottawa, pour une loi de constitution en corporation sous le nom de *The Canadian-American International Bridge Company*.—M. *Edwards* (Ottawa).

Du révérend James Smyth et autres, pour une loi de constitution en corporation sous le nom de *The United Theological College*, Montréal.—M. *Cahan*.

De Laura Esther Phillips Fortune (née Phillips), de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Ernest Garret Fortune, de Montréal, Québec, son époux. —M. *Jacobs*.

De Laura May Hinscliffe (née Cadlow), de Galt, Ontario, pour une loi de divorce d'avec William Louis Hinscliffe, de Détroit, Michigan, son époux.—M. *Edwards* (Waterloo-sud).

De Marion Jarvis Lewis, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Thomas William Lewis, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Church*.

De Esther Brand (née Brown), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Phillip Brand, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

De Gladys Ham, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec William George Ham, de Laskay, Ontario, son époux.—M. *Hocken*.

De Marjory Elgin Burch (née Hills), de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Franc Godfrey Burch, de Montréal, Québec, son époux.—M. *Young* (Toronto-Nord-Est).

De Duke Malloy Gordon, de Kingston, Ontario, canonnier, pour une loi de divorce d'avec Eva Minnie Palmer Gordon, de Kingston, Ontario, son époux.—M. *Ross* (Kingston).

De Victor Edward McPherson, du township de Leeds, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Florence Frances McPherson, du township de Leeds, son épouse. —M. *Ross* (Kingston).

De Alice Mary Hogan (née Haggerty), de Kingston, Ontario, pour une loi de divorce d'avec William Wesley Hogan, de Kingston, Ontario, son époux.—M. *Ross* (Kingston).

De Harriett Louise Gates (née Buckley), de Godfrey, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Charles Arthur Gates, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Ross* (Kingston).

De Thomas Haggith, de Glencoe, Ontario, employé de chemin de fer, pour une loi de divorce d'avec Winnie Haggith, de Glencoe, Ontario, son épouse.—M. *Hay*.

De William Henry Phillips, de Toronto, Ontario, marchand, pour une loi de divorce d'avec Florence Lucy Phillips, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *Young* (Toronto-Nord-Est).

De George Edgar Gooderham, de Toronto, Ontario, marchand, pour une loi de divorce d'avec Emilie Frances Gooderham, de Toronto, Ontario, son épouse. —M. *Young* (Toronto-Nord-Est).

De Daisy Myrtle McPherson, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Gordon Allan McPherson, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Pettit*.

De Glen Victor Gordon, de Wallaceburg, Ontario, gentilhomme, pour une loi de divorce d'avec Myrtus Olga Gordon, de Windsor, Ontario, son épouse.—M. *Church*.

De Audie Bertha Stewart (née Morton), d'Ottawa, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Robert McLean Stewart, d'Ottawa, Ontario, son époux.—M. *Pettit*.

M. Power, du comité spécial sur les problèmes des pensions et des soldats rapatriés, présente le rapport intérimaire suivant:—

Votre comité recommande qu'il lui soit permis d'envoyer quérir personnes, papiers et documents, d'examiner des témoins, d'imprimer de jour en jour les papiers et preuve que le comité pourra ordonner pour l'usage des membres du comité et ceux de la Chambre, et de faire rapport de temps à autre.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, réponse à un ordre de la Chambre du 13 février 1928: -Copie du mémoire que les juges des cours de comté et de district ont présenté récemment au gouvernement en rapport avec leur demande d'une pension et d'une augmentation de salaire.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 13 février 1928: Relevé indiquant:—Quelle somme de deniers publics on a dépensé durant les dix dernières années pour le maintien du poste de Gouverneur général, pour les salaires, entretien de Rideau Hall, dépenses de voyages, dépenses générales, etc.

L'ordre étant lu pour la troisième lecture du Bill No 8, Loi modifiant la Loi des marques de commerce et dessins de fabriques;

M. Rinfret propose, -Que ledit ordre soit rescindé et le bill référé de nouveau au comité général de la Chambre pour plus ample considération; agréé.

Ledit bill est en conséquence, considéré de nouveau en comité général, rapporté avec d'autres amendements, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

VII—AGRICULTURE

43	Expériences de déshydratation des fruits et légumes	10,000 00
45	Fermes expérimentales, y compris les nouveaux bâtiments nécessaires	1,900,000 00
47	Entomologie	25,000 00

Et la Chambre continuant de siéger en comité.

A six heures p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

Bills Publics

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Church à l'effet,—Que le Bill No 26, Loi modifiant la Loi des chemins de fer (Tarifs spéciaux sur la houille) soit maintenant lu la deuxième fois;

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Dunning.

M. Casgrain pour M. Jacobs, appuyé par M. Prévost, propose,—Que le bill No 28, Loi ayant pour objet d'abolir la nécessité d'une réélection des membres de la Chambre des Communes du Canada lorsqu'ils acceptent une charge, soit maintenant lu la deuxième fois.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence, lu la deuxième fois et référé au comité des Privilèges et Elections.

Ayant disposé de l'Ordre pour les Bills privés et publics;

Le comité des Subsides reprend le cours de ses délibérations.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

EDIFICES PUBLICS

Nouvelle-Ecosse

123	Halifax—Bureau de l'immigration—Paiement au ministère des Chemins de fer et Canaux pour espace occupé	25,000 00
	Halifax—Réparations aux édifices et quais des casernes de la M. R. C. et de la cale sèche de S. M.	45,000 00
	Halifax—Hôpital Rockhead—Réparations et améliorations	5,700 00
	Edifice public de North Sydney—Annexe	7,500 00
	Truro—Tracteur postal	1,300 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à lundi prochain à trois heures p.m., sans poser la question, en vertu de la règle 7.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 18

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 20 FEVRIER 1928

PRIÈRES.

Trois pétitions sont déposées sur la Table.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le sixième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est comme suit:—

Conformément à la Règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions en obtention de bills privés a l'honneur de présenter son sixième rapport comme suit:

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions ci-dessous pour bill privé, et il constate que toutes les prescriptions de la Règle 95 ont été observées, savoir:

De la *Nipissing Central Railway Company;* pour la prorogation du délai pour l'achèvement et la mise en service de ce chemin de fer.

De Walter John Gilhooly, d'Ottawa, Ontario, avocat, et autres; pour constituer en corporation la *Canadian American International Bridge Company.*

De la *Calgary and Fernie Railway Company;* pour la prorogation du délai pour le commencement et l'achèvement de ce chemin de fer.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table les Bills privés suivants:—

Bill No 46, Loi concernant *The Nipissing Central Railway Company.*—M. *Lang.*

Bill No 47, Loi constituant en corporation la *Canadian American International Bridge Company.*—M. *Edwards* (Ottawa).

Bill No 48, Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company.*—M. *Gershaw.*

Lesdits bills sont lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre conformément à la règle 102.

M. King (Kootenay-Est), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Copie du rapport de la Commission royale, nommée pour tenir une enquête sur les accusations

de partisannerie politique dans le service du département du rétablissement des soldats dans la vie civile, à Toronto, London et Ottawa, conformément aux Statuts revisés du Canada, 1906; aussi transcription de la preuve qui s'y rapporte, en date du 30 juin 1927.

M. Heenan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du ministère du travail pour l'exercice terminé le 31 mars 1927, comprenant les rapports des minutes sous les Statuts suivants:—Loi des enquêtes sur les différends industriels, lois d'enquête sur les coalitions, loi de coordonnement des bureaux d'emploi, loi d'éducation technique, loi d'annuité du gouvernement.

Il dépose aussi sur la Table,—Texte autorisé des projets de conventions et recommandations des huitième et neuvième sessions de la conférence internationale du Travail—Société des nations, tenues à Genève en 1926.

Et aussi,—Copie de l'arrêté en Conseil, C.P. 2153, daté le 16 novembre 1927 s'y rapportant.

Sur motion de M. Power,—Le rapport intérimaire du comité spécial sur les problèmes des pensions et des soldats rapatriés, présenté à la Chambre le 17 février, est adopté.

Sur motion de M. Duff, ordonné,—Que le rapport annuel du ministre de la Marine et des Pêcheries pour l'exercice 1926-1927; et le rapport annuel de la division des pêcheries du département de la Marine et des Pêcheries pour l'exercice 1926-1927 soient référés au comité de la Marine et des Pêcheries.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), ordonné,—Que la loi de l'immigration et les règlements qui en dépendent, et le sujet général de l'immigration, y compris le travail du ministère de l'Immigration et de la Colonisation, soient soumis au comité de l'agriculture et de la colonisation pour examen et rapport.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu de la règle 44, paragraphe 4:—

Par M. Geary—Ordre de la Chambre—Etat donnant:—Pour chaque mois la quantité totale et la valeur du beurre, qui, à partir de 1er avril 1926 jusqu'au 31 janvier 1928 (*a*) a été exporté à la Grande-Bretagne, (*b*) exporté aux Etats-Unis, (*c*) importé d'Australie, (*d*) importé de la Nouvelle-Zélande.

M. Malcolm, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Cantley—Ordre de la Chambre—Relevé montrant:—

1. Sur combien de routes le gouvernement fait transporter les malles par voiturier dans le comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse.
2. Quelles localités ces routes desservent.
3. Quelle est la longueur de chacune.
4. Quel est le coût du service sur chaque route.
5. Quel est le nom de l'adjudicataire du contrat.
6. A quelle date expirent chacun des contrats.
7. Quel est le coût moyen par mille du maintien de ces routes lorsque l'on se sert d'un véhicule à un seul cheval.

Par M. Jones—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

1. Combien de maîtres de poste du Nouveau-Brunswick ont été destitués depuis le 1er octobre 1926.

2. Quels sont leurs noms, les noms des bureaux de poste, et les comtés fédéraux dans lesquels ces bureaux de poste sont situés.

3. Combien de positions ont été remplies jusqu'à aujourd'hui, et qui a recommandé les nouvelles nominations.

4. Dans combien de cas et dans quels cas particuliers des enquêtes ont été faites.

Par M. White (London) —Ordre de la Chambre—Etat indiquant:—Quelles sont les dates d'émission des diverses garanties énumérées à l'Annexe V, page 15 des Comptes publics de 1927.

L'adresse à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Ernst—Ordre de Chambre—Relevé indiquant les noms de toutes les personnes dont le ministère de la Justice a retenu les services comme avocats ou procureurs dans la province de la Nouvelle-Ecosse durant l'année du calendrier 1927 pour des poursuites d'après les lois des douanes et de l'accise, pour des procès devant la cour de l'Echiquier qui avaient trait aux saisies faites par des agents des douanes et de l'accise; relevé indiquant aussi les sommes respectives payées à chaque avocat ou à chaque procureur.

Par M. Maybee—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes et autres documents que le gouvernement aurait en sa possession et qui ont trait à la destitution de W. R. Coyle de la position d'agent des Indiens sur la réserve indienne du township d'Almvick, dans le comté de Northumberland, Ontario; et aussi tous les documents semblables qui ont trait à la nomination de son successeur.

Par M. Spencer—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance, télégrammes, résolutions, décrets ministériels, rapports et autres documents que tout ministère du gouvernement du Canada peut avoir en sa possession et qui ont trait de quelque manière à la rupture des relations diplomatiques avec la Russie en 1927.

Par M. Esling—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait à la destitution de Peter Friesen de la position de maître de poste à Renata, Colombie-Britannique, et tous les documents similaires qui ont trait à la nomination de son successeur.

Par M. Lapierre—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, pétitions et autres documents que le gouvernement garde en sa possession et qui ont trait à la demande d'un embranchement de chemin de fer qui partirait d'un point contigu à Field, sur les chemins de fer Nationaux du Canada et se rendrait à Sturgeon Falls, Ontario.

Par M. Fraser—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

1. Le coût total jusqu'au 31 janvier 1928 inclusivement de la Commission Royale qui conduit une enquête sur les pêcheries des Provinces maritimes.

2. Les noms du personnel, soit les membres de la Commission, soit les secrétaires, les sténographes, ou autres.

3. Les montants respectifs payés ou payables pour (*a*) honoraires, (*b*) dépenses à chaque personne embauchée par la Commission en quelque qualité que ce soit jusqu'au 31 janvier 1928 inclusivement.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil, pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens.

Et la question étant posée sur la motion;

M. Cahan, appuyé par M. Bennett, propose en amendement:—Que tous les mots après "Que" soient biffés et remplacés par les suivants:—

"la Chambre regrette que les mesures proposées par le Gouvernement n'ont pas pour but de créer plus d'emploi au Canada, ni d'encourager le retour des Canadiens vers leur patrie, ni d'empêcher l'émigration continuelle de nos gens vers les Etats-Unis; et qu'elles ne contiennent aucune stipulation pour réserver notre marché domestique aux produits de nos fermes comme aux produits laitiers; ni pour développer efficacement les ressources naturelles du pays, ni pour abolir la taxe des ventes le 1er janvier 1929."

Et un débat s'ensuivant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Manion.

La Chambre s'ajourne alors à 10.10 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 19

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 21 FEVRIER 1928

Prières.

Six pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le douzième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 20 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas. Lesdites pétitions sont en conséquence lues et reçues et sont comme suit:—

De Helen S. Graham Lovell (née Graham), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Reginald I. Lovell, son époux.—M. *Casselman.*

De Claude Frederick Gibbs, de Hamilton, Ontario, commis, pour une loi de divorce d'avec Miriam Rebecca Stouch Gibbs, de Buffalo, New-York, E.-U.A., son épouse.—M. *Arthurs.*

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, demandant l'autorité d'acquérir en entier ou en partie le capital social, bonds et autres garanties de la *Lacombe and North Western Railway Company*, et acquérir ou louer l'entreprise de cette compagnie en entier ou en partie.—M. *Jelliff.*

M. Parent, du comité des Bills Privés, présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a pris en considération le Bill No 15, Loi concernant une certaine demande de brevet de William-H. Millspaugh, et il a été convenu de le rapporter avec des amendements.

M. King (Kootenay-Est), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Rapport de Gordon W. Scott, écr., comptable charté de Montréal, sur les fonctions et "modus operandi" du département du Rétablissement des soldats dans la vie civile.

M. Heenan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie de correspondance entre le Gouvernement du Dominion et les gouvernements provinciaux de l'Ontario et du Manitoba, concernant du secours pour chômage en 1928.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre du 23 février 1927: --Copie des lettres, télégrammes, rapports d'ingénieurs ou autres fonctionnaires relativement aux améliorations requises dans les ports de Summerside, Charlottetown et Georgetown et au besoin de magasins à l'épreuve de la gelée dans ce dernier port pour l'assemblage des cargaisons d'exportation des pommes de terre et autres produits périssables.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Tableaux montrant le tarif comparatifs des droits de douane, sur les articles énumérés dans les résolutions du tarif douanier présentées à la Chambre le 16 février 1928, indiquant les tarifs actuels et proposés.

Sur motion de M. Robb, ordonné,—Que quinze cents copies en anglais et cinq cents en français du tarif comparatif des droits de douane énumérés dans la liste qui vient d'être déposée sur la Table, soient imprimées sans délai et que la règle 64 soit suspendue à cet effet.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb.—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Cahan.

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Sanderson.

La Chambre s'ajourne alors à 9.27 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 20

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 22 FEVRIER 1928

PRIÈRES.

Onze pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le treizième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 21 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas. Lesdites pétitions sont en conséquence lues et reçues et sont comme suit:—

De Joseph Patrick Nolan, d'Ottawa, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Ada Elizabeth Nolan, de Cleveland, Ohio, Etats-Unis d'Amérique, son épouse.—M. *Stinson.*

De Elsie Irene O'Meara (née Wright), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec James Wilbert O'Meara, d'Ottawa, Ontario, son époux.—M. *Stinson.*

De Norton Webster Kingsland, de Toronto, Ontario, publiciste, pour une loi de divorce d'avec Gwladys Phyllis Kingsland, de Londres, Angleterre, son épouse.—M. *Young* (Toronto-Nord-Est).

De Sarah Jane Pinkney, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Joseph Pinkney, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Sinclair* (Wellington-Nord).

De Gertrude Eileen VanderVoort, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec George Merton VanderVoort, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Casselman.*

Des Sœurs de la Charité des Territoires du Nord-Ouest, demandant une loi à l'effet de modifier de nouveau leur loi de constitution en corporation en leur permettant d'acquérir et détenir des immeubles et emprunter des argents en général.—M. *Casgrain.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le septième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son septième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, respectivement demandant une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et constate que les prescriptions de la règle 95 ont été suivies dans chaque cas, savoir:—

De Marjory Elgin Burch (née Hills), de Montréal, province de Québec, épouse de Frank Godfrey Burch.

De Lotus Henderson Conover, de Toronto, Ontario, épouse de Garrett Ryall Conover.

De Jennie Campbell (née Allan), de Kilwinning, Ecosse, épouse de Clarence Church Campbell.

De Stanley Edmunds, de Toronto, Ontario, époux de Lydia Eliza Wilkins Edmunds.

De Jessie Ferguson (née Mason), d'Haileybury, Ontario, épouse de Peter George Ferguson.

De Jane Annie Field, de Toronto, Ontario, épouse de Frederick Field.

De George Edgar Gooderham, de Toronto, Ontario, époux de Emile Frances Gooderham.

De Mabel Maude Giles, de Toronto, Ontario, épouse de Lorne Clare Giles.

D'Arthur Wellington Henry, de Prescott, Ontario, époux de Margaret Mary Henry (née Corrigan).

De Laura May Hinscliffe (née Cadiow), de Galt, Ontario, épouse de William Louis Hinscliffe.

De Constance Lazier (née Vipond), de Westmount, province de Québec, épouse de Harold Lister Lazier.

D'Ida Myerson (née Shapiro), de Montréal, province de Québec, épouse de Louis Myerson.

De Daisy Myrtle McPherson, de Toronto, Ontario, épouse de Gordon Allan McPherson.

De Rachel Pearson (née Iscovitch), de Montréal, province de Québec, épouse de Jack Pearson.

De William Henry Phillips de Toronto, Ontario, époux de Florence Lucy Phillips (née Kearney).

De Winnifred Margaret Pope (née Orde), de Toronto, Ontario, épouse de Joseph Alfred Pope.

De Charles Frederick Spittle, de Fort-William, Ontario, époux de Dorothy Spittle (née Humphreys).

D'Ivy Ethel Sergent (née Jenkins), de Windsor, Ontario, épouse de Charles William Sergent.

De Rose Tlustie (née Suran), de Toronto, Ontario, épouse de Harry Tlustie.

De James Retson Watt, de Montréal, province de Québec, époux de Jean Campbell Watt (née McKinnon).

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le huitième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est comme suit:—

Conformément à la Règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions en obtention de bills privés a l'honneur de présenter son huitième rapport comme suit:

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions ci-dessous pour bill privé, et il constate que toutes les prescriptions de la Règle 95 ont été observées, savoir:

De William Edward Davidson, de Winnipeg, Manitoba, et autres; pour constituer en corporation *The Canadian Credit Institute.*

Du Révérend James Smyth, de Montréal, province de Québec, et autres; pour constituer en corporation *The United Theological College*, Montréal, et d'absorber et de prendre *The Congregational College of Canada, The Wesleyan Theological College* de Montréal, et *The Presbyterian College*, Montréal.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table les bills privés suivants:—

Bill No 49, Loi constituant en corporation *The Canadian Credit Institute.*—M. *Thorson.*

Bill No 50, Loi constituant en corporation *The United Theological College*, Montréal.—M. *Cahan.*

Lesdits bills sont lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, conformément à la règle 102.

M. Malcolm, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Rapport du président et état financier du Conseil consultatif honoraire pour les recherches scientifiques et industrielles pour l'exercice terminé le 31 mars 1927.

M. Forke, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un Ordre de la Chambre du 13 février 1928—Etat montrant:—

1. Si on a modifié les règlements de l'immigration dans les pays où l'on fait l'examen médical des immigrants.
2. Dans l'affirmative, quelle est la nature des modifications, qui les a autorisées, et pourquoi.
3. A quels pays s'appliquent les nouveaux règlements, (*a*) à la Grande-Bretagne, (*b*) aux Etats-Unis, (*c*) à l'Europe.
4. Si le nouvel examen se fait en (*a*) Allemagne et (*b*) en Italie.

Aussi,—Réponse à un Ordre de la Chambre du 13 février 1928—Relevé donnant:

1. D'après les statistiques du gouvernement canadien, combien de Japonais ont débarqué pour la première fois au Canada durant l'année du calendrier 1927.
2. A quels ports ils ont débarqué.
3. Comment ils ont été classifiés (*a*) pour l'état, (*b*) pour le sexe.

Aussi,—Réponse à un Ordre de la Chambre du 13 février 1928—Relevé montrant:—

1. D'après les statistiques du gouvernement canadien, combien de Chinois ont débarqué au Canada pour la première fois durant l'année du calendrier 1927.
2. Parmi ces nouveaux arrivants, combien entraient dans les catégories suivantes: (*a*) membres du corps diplomatique et leurs domestiques; (*b*) marchands; (*c*) étudiants; (*d*) sous l'empire de la clause 9 du chapitre 38 de la Loi de l'immigration chinoise de 1923 (Permits).
3. Comment classifier, par l'état, ceux qui furent admis sous l'empire de ladite clause 9 du chapitre 38.
4. Si durant l'année, des permits alors en vigueur ont été renouvelés ou prolongés pour une autre période, et dans l'affirmative, combien et pour quel temps.

Aussi,—Réponse à un Ordre de la Chambre du 13 février 1928—Relevé donnant:—

1. A quels pays nous étendons le privilège du prix du passage réduit.
2. Combien d'immigrants le Canada a obtenu chaque année avec ce système de prix de passage réduit et de quels pays ils venaient.

3. Quelle partie du prix l'immigrant qui profite de ce système il paie lui-même.

4. Quelle somme totale le Canada a déboursée du fait de ce système.

5. Quel est le prix du passage pour un immigrant qui ne profite pas de ce système et qui vient de (*a*) Copenhague, (*b*) de Londres, (*c*) de Blaine, E.-U., et se rend à (*a*) Edmonton, (*b*) ou Vancouver.

6. Quelle assistance (*a*) financière, (*b*) ou autre reçoivent les immigrants de cette dernière catégorie pour s'établir et s'acheter des terres.

7. Quel est le prix du passage pour un Canadien résidant à (*a*) Halifax, (*b*) ou Vancouver qui désire s'établir sur une terre dans le voisinage d'Edmonton.

8. Si le gouvernement du Canada assiste les Canadiens qui désirent s'établir sur les terres inoccupées du pays, (*a*) financièrement, (*b*) dans le choix d'une terre, (*c*) dans l'achat d'une terre, (*d*) autrement.

9. Quel est le pourcentage de nos immigrants qui se sont établis sur des terres arables durant les années (*a*) 1923, (*b*) 1924, (*c*) 1925, (*d*) 1926 et (*e*) 1927.

10. Quel est le pourcentage de ces immigrants qui sont restés sur des terres.

11. Quel est le pourcentage de tous les immigrants venus au Canada durant les années énumérées au paragraphe 8 qui sont demeurés au Canada.

Et aussi, Réponse à un ordre de la Chambre du 13 février 1928—Etat indiquant:—

1. Combien d'immigrants sont arrivés au Canada durant les années 1921-1927 et venant (*a*) de la Grande-Bretagne, (*b*) de l'Europe, (*c*) et des Etats-Unis.

2. Quelles sommes d'argent on a dépensées durant chacune de ces années de cette période.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en date du 13 février 1928—Copie:

1. De tous les décrets du Conseil qui ont trait à l'exportation de l'énergie électrique.

2. De tous les baux et renouvellements de baux contenant des clauses qui ont trait à l'exportation de l'énergie électrique.

3. De tous les règlements adoptés par le Gouverneur en son conseil et qui ont trait à l'exportation de l'énergie électrique.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), ordonné,—Qu'il soit imprimé sans délai mille copies en anglais et quatre cents en français du rapport de la Commission royale nommée pour tenir une enquête sur les accusations de partisannerie politique dans le service du département du Rétablissement des soldats dans la vie civile, à Toronto, London et Ottawa, (Rapport Hunter), et que la règle 64 soit suspendue à cet effet.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), ordonné,—Qu'il soit imprimé sans délai mille copies en anglais et quatre cents en français du rapport de Gordon W. Scott, écr., comptable charté de Montréal sur les fonctions et "modus operandi" du département du Rétablissement des soldats dans la vie civile, et que la règle 64 soit suspendue à cet effet.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu de la règle 44.

Par M. Smith (Cumberland)—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—

1. Quelle quantité de houille ont utilisé durant l'année 1927 et jusqu'à la présente date de l'année 1928 le *Lady Laurier*, l'*Aleaux* et les autres navires du gouvernement qui desservent la côte de l'Atlantique.

2. Quel pourcentage de cette houille venait des Etats-Unis.
3. Quel pourcentage provenait des mines canadiennes.
4. Enumérez les noms des personnes ou compagnies qui fournissent cette houille.
5. Quel prix elle a coûté.
6. Si cette houille était fournie par soumission, par contrat ou autrement.
7. A quel endroit et à quelle date cette houille fut livrée.

Par M. Fansher (Lambton-Est)—Ordre de la Chambre—Relevé montrant:
1. Si en vertu de l'autorisation donnée par la clause 43 du chapitre 42 des Statuts revisés du Canada, 1927, on a fixé la valeur imposable de quelques produits manufacturés importés au Canada durant l'année 1927.
2. Dans l'affirmative, quels sont ces produits, et quelle a été la valeur imposable fixée dans chaque cas.
3. Sur quels produits naturels importés au Canada durant l'année 1927 on a fixé une valeur imposable en calculant les droits à payer.
4. Quelle était la valeur imposable fixée dans chaque cas.
5. Pendant combien de temps chacune de ces valeurs imposables fixées a été appliquée.

Par M. MacNutt—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—
1. Combien d'agents de toute catégorie le gouvernement fédéral ou tout ministère de ce gouvernement a embauchés pour le service de répression dans la province de la Nouvelle-Ecosse durant l'année 1927.
2. Quels sont leurs noms respectifs, leur adresse et quel salaire chacun reçoit.

M. Church propose, appuyé par M. Tummon,—Qu'il émane un ordre de la Chambre pour—Copie de toute correspondance, télégrammes et autres documents échangés entre le gouvernement du Canada, tout membre de ce gouvernement ou tout autre fonctionnaire canadien et toute ou toutes personnes au sujets des paroles et lettres du Consul du Mexique à Toronto, L. Medina Barron, lettres provoquées par la visite récente qu'a faite au Mexique sir Henry Thornton, président des Chemins de fer nationaux du Canada.

Et la question étant posée sur la motion, elle est rejetée.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens;

Et sur l'amendement de M. Cahan,—Que tous les mots après "Que" soient biffés et remplacés par les suivants:—

"la Chambre regrette que les mesures proposées par le Gouvernement n'ont pas pour but de créer plus de travail au Canada, ni d'encourager le retour des Canadiens vers leur patrie, ni d'empêcher l'émigration continuelle de nos gens vers les Etats-Unis; et qu'elles ne contiennent aucune stipulation pour réserver notre marché domestique aux produits de nos fermes comme aux produits laitiers; ni pour développer efficacement les ressources naturelles du pays, ni pour abolir la taxe des ventes le 1er janvier 1929."

Et le débat continuant;

M. Fansher (Lambton-Est) propose en amendement audit amendement:

Que tous les mots après "regrette" soient biffés et remplacés par les suivants:—

"que le gouvernement propose d'autres réductions de l'impôt sur le revenu, ce qui est un abandon grave du principe de la taxation directe; que la révision qu'il propose du tarif douanier ne soit pas suffisante pour apporter un soulagement réel aux consommateurs; et que la taxe des ventes sur les choses nécessaires à la vie ne soit pas abolie."

Et un débat s'ensuivant et continuant, il est ajourné sur motion de M. McMillan.

A six heures, M. l'Orateur déclare la Chambre ajournée jusqu'à demain à trois heures p.m., conformément à la règle 6.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 21

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 23 FEVRIER 1928

PRIÈRES.

Huit pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le quatorzième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 22 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas. Lesdites pétitions sont en conséquence lues et reçues et sont comme suit:—

De George Daniel MacDonald, de Toronto, Ontario, commis, pour une loi de divorce d'avec Pearl Chillman MacDonald, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *Lennox.*

De Amy Simmons (née Lord), de Barrie, Ontario, pour une loi de divorce d'avec George R. Simmons, de Barrie, Ontario, son époux.—M. *Boys.*

De Arthur Joel Cox, de Toronto, Ontario, commis, pour une loi de divorce d'avec Emily Cox, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *Casselman.*

De Constance Kinsman (née Brown), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Harry Miles Kinsman, de Hamilton, Ontario, son époux.—M. *Heaps.*

De Alice Mockford (née King), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec William Mockford, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Heaps.*

De Maude Fadoro Thompson (née Rogers), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Howard Alexander Thompson, de Los Angeles, Californie, Etats-Unis d'Amérique, son époux.—M. *Lennox.*

De Kathleen Hedges, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Frederick Charles Hedges, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Lennox.*

De Thomas Dodds, d'Ottawa, Ontario, journalier, pour une loi de divorce d'avec Annie Gilmour Dodds, de Comber, Irlande, son épouse.—M. *Garland* (Carleton).

De Lillian May Chandler, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Arthur Edwin Chandler, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Lennox.*

De George Ranney Price, du township de Welshingham, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Leotta Price, de Détroit, Michigan, Etats-Unis d'Amérique, son épouse.—M. *Lennox.*

De Paul Charbonneau, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Gertrude Louisa Charbonneau, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *Lennox.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le neuvième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est comme suit:—

Conformément à la Règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions en obtention de bills privés a l'honneur de présenter son neuvième rapport comme suit:

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions ci-dessous pour bill privé, et il constate que toutes les prescriptions de la Règle 95 ont été observées, savoir:

De la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, pour construire des lignes d'embranchement dans l'Alberta de Acme et de l'embranchement de Rosemary-Nord.

De la *Manitoba and North Western Railway Company of Canada*; à l'effet de proroger le délai pour compléter leur ligne de chemin de fer depuis Tuffnell à Prince-Albert.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table les bills privés suivants:—

Bill No 52, Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.—M. *Speakman.*

Bill No 53, Loi concernant la *Manitoba and North Western Railway Company of Canada.*—M. *McLean* (Melfort).

Lesdits bills sont lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre en vertu de la règle 102.

M. Kay, du comité de l'Agriculture et de la Colonisation, présente à la Chambre le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre Comité a étudié les bills suivants et a l'honneur de les rapporter sans modifications.

Bill No 10, Loi modifiant la Loi des stations agronomiques.

Bill No 12, Loi modifiant la Loi de l'industrie laitière.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Relevé montrant les demandes de revision sur lesquelles le Bureau consultatif du tarif a fait rapport en 1927.

M. Euler, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Rapport de MM. Clarkson, Gordon et Dilworth, comptables chartés, Toronto et Montréal, sur la réorganisation du ministère du Revenu national, en date du 9 février 1928.

M. Motherwell, du consentement de la Chambre, présente un Bill No 51, Loi réglementant la vente et l'inspection des plantes-racines potagères, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill suivant du Sénat est lu la première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 27 (A du Sénat), intitulé: "Loi pourvoyant en la province de l'Ontario à la dissolution et à l'annulation de mariage".—M. *Smith* (Stormont).

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Cahan; et sur l'amendement audit amendement de M. Fansher (Lambton-Est);

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Arthurs.

La Chambre s'ajourne alors à 10.05 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 22

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 24 FEVRIER 1928

Prières.

Cinq pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le quinzième rapport du préposés aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 23 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas. Lesdites pétitions sont en conséquence lues et reçues et sont comme suit:—

De Hazel K. Clunie Howard (née Adams), de Québec, Québec, pour une loi de divorce d'avec William Salls Howard, (aussi connu comme Priestly), de Québec, Québec.—M. *Howard.*

De Duncan McKerchar, de Preston, Ontario, contremaître pour le posage des fils métalliques, pour une loi de divorce d'avec Ada Elizabeth Maud McKarchar, de Brighton, Angleterre, son épouse.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

De Viva Venetta Rahmer (née Sloan), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Roy Vincent Rahmer, du township de East-Gwillimbury, Ontario, son époux.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

De Claire Ellen Burke, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Victor Burke, de Hamilton, Ontario, son époux.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

De William John Brett, de Toronto, Ontario, vendeur, pour une loi de divorce d'avec Christiana Brett, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *Heaps.*

De William James Wall, de Toronto, Ontario, sténographe, pour une loi de divorce d'avec Edith Marion Queenie Wall, de Toronto, Ontario, son épouse. —M. *Jelliff.*

De Ruben James Fenton, de Toronto, Ontario, ouvrier en caoutchouc, pour une loi de divorce d'avec Gertrude Lucas Fenton, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

De Jessie McPherson, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec John McPherson, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Hocken.*

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Etat des recettes et dépenses de la Société Royale du Canada pour l'année expirée le 24 avril 1927.

Et aussi,—Etat des livres de comptes ayant trait au Fonds d'Assurance du service civil pour l'exercice 1926-27, conformément à l'article 17 de la Loi d'assurance de service civil.

Sur motion de M. Lapointe, ordonné:—

Que les noms de messieurs Duff, Sinclair (Queens, I.P.-E.), Jacobs, Descoteaux et Glen soient substitués pour ceux de messieurs Bourgeois, Boivin, Delisle, Fafard et Steedsman sur le comité de l'Agriculture et de la Colonisation;

Que le nom de M. Lacroix soit substitué à celui de M. Kay, sur le comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes;

Que le nom de M. MacLaren soit substitué à celui de M. Price sur le comité de la Marine et de Pêcheries; et

Que le nom de M. Price soit substitué à celui de M. MacLaren sur le comité des Impressions.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Cahan; et sur l'amendement audit amendement de M. Fansher (Lambton-Est);

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Matthews.

La Chambre s'ajourne alors à 10.35 p.m., jusqu'à lundi prochain.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 23

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 27 FEVRIER 1928

Le greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur.

M. Johnston (Long-Lake), président des comités, prend alors le fauteuil comme orateur-suppléant en vertu du statut à cet effet.

PRIÈRES.

Sept pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le seizième rapport du préposés aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 24 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas. Lesdites pétitions sont en conséquence lues et reçues et sont comme suit:—

Du Très honorable George Perry Graham et autres, demandant une loi de constitution en corporation sous le nom de *St. Lawrence River Bridge Company.*—M. *Smith* (Stormont).

De Lillian May Gill, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Edwin Pickford Gill, de Sudbury, Ontario, son époux.—M. *Jelliff.*

De Ruth Gray (née Feuster), de Hamilton, Ontario, pour une loi de divorce d'avec George Stephen Gray, de Hamilton, Ontario, son époux.—M. *Arthurs.*

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le dix-septième rapport du préposé aux pétitions, déclarant qu'il a examiné les pétitions suivantes, savoir:—

De Thomas Graham et autres, de Cold-Lake, dans le district électoral d'Athabaska, Alberta, séparément demandant qu'une ligne d'embranchement des chemins de fer nationaux du Canada actuellement en construction depuis Ashmont à Bonneyville, dans la province de l'Alberta, soit prolongée au district de Cold-Lake, dans le district électoral d'Athabaska, Alberta; et

De Arthur Sinclair et autres, de Ardmore, dans le district électoral d'Athabaska, Alberta, séparément demandant que la ligne d'embranchement des che-

mins de fer nationaux du Canada actuellement en construction depuis Ashmont à Bonneyville, dans la province de l'Alberta, soit continuée jusqu'à Cold-Lake, dans le district électoral d'Athabaska, Alberta: et constate que les prières de ces pétitions comportant une dépense de deniers publics, cesdites pétitions ne peuvent être reçues.

M. l'Orateur-suppléant décide—Que les prières de ces pétitions comportant une dépense de deniers publics, ces dites pétitions ne peuvent être reçues.

M. Power, du comité spécial sur les problèmes des pensions et des soldats rapatriés présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité recommande qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.

M. l'Orateur-suppléant informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le dixième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son dixième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions ci-dessous en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et il constate que bien, qu'au cours de la dernière session, on s'est conformé aux prescriptions de la Règle 95, aucun avis n'a été publié, au sujet des procédures qui auraient pu être prises au cours de la présente session du Parlement, concernant ces pétitions, savoir:—

D'Arthur J. Evans, du township d'Esquesing, Ontario, époux de Mabel Evans (née Peace).

De Hazel K. Clunie Howard (née Adams), de Québec, province de Québec, épouse de Williams Salls Howard (alias Priestly).

De Duncan McKerchar, de Preston, Ontario, époux de Ada Elizabeth Maud McKerchar.

De Viva Venetta Rahmer (née Sloan), de Toronto, Ontario, épouse de Roy Vincent Rahmer.

M. l'Orateur-suppléant informe aussi la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le onzième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son onzième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, respectivement demandant une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et constate que les prescriptions de la règle 95 ont été suivies dans chaque cas, savoir:—

De Kate Abramovitch (née Miller), de Montréal, province de Québec, épouse de Marcus Abramovitch.

De Claire Ellen Burke, de Toronto, Ontario, épouse de Victor Burke.

De Lillian May Chandler, de Toronto, Ontario, épouse de Arthur Edwin Chandler.

De Paul Charbonneau, de Toronto, Ontario, époux de Gertrude Louisa Charbonneau.

De Thomas Dodds, d'Ottawa, Ontario, époux d'Annie Gilmour Dodds.

De Dorothy Warren Gorrie, de Montréal, province de Québec, épouse de Ernest Leighton Gorrie.

De Kathleen Hedges, de Toronto, Ontario, épouse de Frederick Charles Hedges.

De Thomas Haggith, de Glencoe, Ontario, époux de Winnie Haggith (née Smith).

De Norton Webster Kingsland, de Toronto, Ontario, époux de Gladys Phyllis Kingsland (née Barham).

De Constance Kinsman (née Brown), de Toronto, Ontario, épouse de Harry Miles Kinsman.

De George Daniel MacDonald, de Toronto, Ontario, époux de Pearl Chillman MacDonald.

D'Alice Mockford (née King), de Toronto, Ontario, épouse de William Mockford.

De Sarah Jane Pinkney, de Toronto, Ontario, épouse de Joseph Pinkney.

De George Ranney Price, du township de Walsingham, Ontario, époux de Leotta Price (née Franklin).

De Florence Louise Parsons (née Slanker), de Toronto, Ontario, épouse de Harold Walter Parsons.

De Maude Fadora Thompson (née Rogers), de Toronto, Ontario, épouse de Howard Alexander Thompson.

De William James Wall, de Toronto, Ontario, époux de Edith Marion Queenie Wall (née Gorring).

De Florence Elizabeth Westover (née Mousley), de Montréal, province de Québec, épouse de Egbert William Westover.

M. Euler, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre en date du 13 février 1928—Etat montrant:—

1. De combien de navires le Service préventif des douanes s'est servi dans les eaux des Provinces maritimes durant l'année du calendrier 1927.

2. Noms, type et dimensions de ces navires.

3. Combien de saisies de navires ont été faites durant l'année 1927, quels sont les noms des navires saisis, et de quelle manière on en a disposé.

4. Quelle était la valeur des alcools et effets saisis dans ces navires durant l'année 1927.

5. Coût d'administration de la flotte de navires employés par le Service préventif des Douanes dans les eaux des Provinces maritimes durant l'année du calendrier 1927.

6. Quels navires ont a ajoutés à cette flotte durant l'année 1927, par qui ils ont été construits, quelles sont leurs dimensions et de quel type ils sont.

7. Combien de ces navires appartiennent au ministère, quels sont les noms et numéros sous lesquels ils sont connus.

8. Quels sont les navires dont se sert le service qui sont loués ou nolisés, quelles sont leurs dimensions, quel est leur type et le coût de l'affrètement.

9. Combien de navires additionnels seront mis en service durant l'année 1928, quelles seront leurs dimensions, de quel type ils seront ou s'ils seront construits, par qui et à quel coût.

10. S'il existe des commandes pendantes pour la construction de navires pour le Service Préventif des Douanes.

11. Dans l'affirmative, quelles seront leurs dimensions, quel sera leur type, où seront-ils construits et combien coûteront-ils.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copie du rapport de W. H. Moore, président du bureau consultatif du tarif et de l'impôt sur les fonctions et procédures du bureau envers le ministre des Finances en date du 5 janvier 1928.

Et aussi,—Rapports sténographiés des séances publiques tenues par le Bureau en l'année 1927 (Laines, magazines, périodiques, journaux, papier, etc., (magazines); ficelle, laine, corde pour la pêche à eau profonde dans la mer, courroies de cuir, courroies *Balata*, silica; formes en fourrure ou en laine pour chapeaux pour homme; balles de golf, centres et couvertures; bottines et souliers; couvertes pressées; feldspar pulvérisé; cigares, cigarettes, tabac en feuille, insecticides et poudre pour champignons; lattes, planches; sel et les contenants; manches en cuivre pour maillets de curling; machines pour miner; huile de palme).

Sur motion de M. Power, le deuxième rapport du comité spécial sur les problèmes de pensions et des soldats rapatriés est adopté.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu de la règle 44.

Par M. Smith (Cumberland)—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—

1. Combien on maintient de routes où circulent les courriers des postes dans le comté de Cumberland, Nouvelle-Ecosse.
2. Quelles localités elles déservent.
3. Quelle est la longueur de chacune.
4. Quel est le salaire de chaque courrier.
5. Quel est le nom de l'entrepreneur.
6. A quelle date expirent les contrats dans chaque cas.
7. Quel est le coût moyen par mille du maintien de ces routes lorsque l'on se sert d'un véhicule à un seul cheval.

Par M. Quinn—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

1. Qui était agent de la Commission fédérale des achats à Halifax durant l'année 1927.
2. Si cet agent a acheté des provisions pour l'expédition de la Baie d'Hudson et celles des Détroits de la baie d'Hudson durant cette année-là.
3. Quelle quantité d'anthracite américain, et de houille grasse il a acheté pour ces expéditions, de qui et à quel prix.
4. Quelle quantité de pommes de terre il a achetées pour ces expéditions, pour quel ministère, quel prix il a payé, quelle quantité de ces pommes de terre provenait du Canada, et quelle quantité des Etats-Unis.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Garland (Bow-River)—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, télégrammes et autres communications échangées entre le gouvernement, ou tout ministère du gouvernement, ou tout ministre ou tout fonctionnaire public et toutes autres personnes au sujet de la nomination du Sergent Forbes, de Calgary, Alberta, au poste de chef du Service de répression des Douanes de l'Alberta.

Par M. Preston pour M. Stewart (Leeds)—Ordre de la Chambre—Copie de toutes lettres, résolutions, pétitions, autres communications et de tous télégrammes échangés entre particuliers, associations, compagnies, ou organisations et tout ministère du gouvernement du Canada au sujet des prétendus effets désastreux de l'exécution de la convention de commerce australienne sur les intérêts de l'agriculture et de l'industrie laitière au Canada.

Par M. McQuarrie pour M. Cahan—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance et documents conservés au ministère des Postes sous le numéro 117 au sujet de la nomination d'un maître de poste à Joliette, Québec, et comprenant copies de toutes les plaintes reçues par ledit ministère contre le maître de poste intérimaire actuel.

Par M. McQuarrie pour M. Cahan—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance et documents conservés au ministère des Postes au sujet de la nomination, ou qui ont trait à la nomination d'un receveur des postes à St-Paul du Buton, comté de Montmagny, Québec.

Par M. McQuarrie pour M. Cahan—Ordre de la Chambre—Copie de tous documents comprenant la correspondance conservée au ministère des Postes au sujet de la nomination ou qui a trait à la nomination d'un maître de poste au Cap St-Ignace, comté de Montmagny, Québec.

Par M. Brady—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, télégrammes et autres communications échangés entre le gouvernement et le Conseil des métiers et du travail de Prince-Rupert, ou tout autre Conseil des métiers et du travail au Canada, et qui ont trait à la fondation d'un Fonds étatisé d'assurance contre le chômage.

Par M. Quinn—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, télégrammes, mémoires, contrats et tous autres documents que les divers ministres ont préparés ou qui ont été échangés entre eux, et entre des fonctionnaires des ministères, et entre ceux-ci et toutes firmes ou corporations, et, toute ou toutes personnes, au sujet de l'achat de combustible fait par le ministère de l'Etablissement des soldats dans la vie civile pour être employé à l'hôpital de Camp Hill, Halifax, Nouvelle-Ecosse, durant la saison d'hiver 1927-28.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Cahan; et sur l'amendement audit amendement de M. Fansher (Lambton-Est);

Et le débat continuant;

M. l'Orateur étant de retour, prend le fauteuil.

Et le débat se prolongeant, il est ajourné sur motion de Mlle Macphail.

La Chambre s'ajourne alors à 10.30 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 24

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 28 FEVRIER 1928

PRIÈRES.

Quatre pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le dix-huitième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 27 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas. Lesdites pétitions sont en conséquence lues et reçues et sont comme suit:—

De Edith Alice Douglas (née Lawrence), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Walter Gilbert Douglas, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Pettit.*

De Angelo Spadofore, de Timmins, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Mary Spadofore, de Kirkland-Lake, Ontario, son épouse.—M. *Garland* (Carleton).

De Edward Aranha, de Toronto, Ontario, commis, pour une loi de divorce d'avec Alma Aranha, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *McGregor.*

De Lillian May Yuill, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec John Wilson Yuill, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Lennox.*

De Alexander Graham, de Toronto, Ontario, Physio therapeutiste, pour une loi de divorce d'avec Mary Teresa Roma Graham, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *Garland* (Carleton).

De Isabella Muriel Holland, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec John Burton Holland, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Church.*

De Samuel Thompson, du township de Olden, Ontario, fermier, pour une loi de divorce d'avec Pearl Thompson, du township de Olden, Ontario, son épouse.—M. *Garland* (Carleton).

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Rapport du travail et des dépenses faits jusqu'au 31 août 1927, et jusqu'au 31 décembre 1927, aussi durant l'année solaire 1927, sous les prescriptions des lois

(chapitres 14 à 32 inclusivement à 14-15 George V) et (chapitres 5 et 7 de 15-16 George V et chapitres 12 à 26 inclusivement de 17 George V) concernant la construction de lignes de chemins de fer nationaux du Canada.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 20 février 1928:—Etat indiquant:—Quelles sont les dates d'émission des diverses garanties énumérées à l'Annexe V, page 15 des Comptes publics de 1927.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en date du 15 février 1928:—Copie du bail existant entre le gouvernement ou un ministère du gouvernement, et la compagnie de la Bourse des grains, à Fort William, pour le louage d'un local dans l'édifice de la Bourse des grains, à Fort William, et une déclaration du prix que le ministère paie pour se servir de ce local.

Sur motion de M. Lapointe, ordonné,—Que le nom de M. Ralston soit substitué à celui de M. Sylvestre sur le comité de l'Agriculture et de la Colonisation.

Le Bill suivant du Sénat est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 37 (B du Sénat), intitulé: "Loi modifiant certaines dispositions du Code criminel relativement à la possession d'armes."—M. *Geary*.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Cahan; et sur l'amendement audit amendement de M. Fansher (Lambton-Est);

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Charters.

La Chambre s'ajourne alors à 9.56 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 25

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 29 FEVRIER 1928

PRIÈRES.

Neuf pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le dix-neuvième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 28 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas. Lesdites pétitions sont en conséquence lues et reçues et sont comme suit:—

De Lena Zimmerman Staples, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Frederick Henry Staples, de Stevensville, Ontario, son époux.—M. *Hocken.*

De Frances Evelene Ross, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec William Elmer Ross, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Hocken.*

De Gwendoline Proctor (née Lawson), de Hamilton, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Irwin Proctor, de Hamilton, Ontario, son époux.—M. *Hocken.*

De Alice Pacules, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Francis Pacules, son époux.—M. *Hocken.*

M. McIntosh, du comité des Relations industrielles et internationales, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité recommande qu'il soit imprimé 750 copies en anglais et 250 en français des documents et des témoignages qu'il entendra, et que la règle 64 soit suspendue à cet effet.

M. Parent, du comité des Bills privés, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a étudié le Bill No 16, Loi concernant certaines demandes de brevets appartenant à la *British Steel Piling Company, Limited,* et il a été convenu d'en faire rapport avec modifications.

M. Hay, du comité des Banques et du Commerce, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre Comité recommande que 750 copies anglaises et 250 copies françaises des procédures et témoignages qui ont pû être recueillis concernant l'étude de l'amélioration du système bancaire au Canada soient imprimées au jour le jour, pour l'usage du Comité de la Chambre des Communes, et que la règle 64 soit suspendue à ce sujet.

Sur motion de M. McIntosh, le premier rapport du comité des Relations industrielles et internationales est adopté.

Sur motion de M. Hay, le premier rapport du comité des Banques et du Commerce est adopté.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Rapport sténographié de certaines séances du Bureau consultatif sur le tarif et la taxe—Fruits et légumes (Référence No 22).

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport de la Royale gendarmerie à cheval du Canada pour l'année expirée le 30 septembre 1927.

M. Elliott, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport annuel du Bureau des syndics de la Galerie nationale du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 1927.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre a substitué le nom de M. Price à celui de M. MacLaren sur le comité des Impressions.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu de la règle 44:—

Par M. Garland (Bow-River)—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—

1. Coût total jusqu'à aujourd'hui de l'application du programme des zones de cantonnement.
2. Etendue totale du territoire couvert par ces zones.
3. Nombre total des bestiaux examinés.
4. Nombre total des bestiaux canadiens.

Par M. Spence (Parkdale)—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

1. Montant payé en (*a*) appointements, (*b*) dépenses et allocations, (1) durant l'année fiscale se terminant le 31 mars 1927, et (2) durant la période écoulée entre le 1er avril 1927 et le 31 janvier 1928, au président de la Commission consultative du tarif.
2. Montant payé en (*a*) salaire, (*b*) dépenses et allocations, à chacun des membres de la Commission consultative du tarif durant les périodes plus haut mentionnées.
3. Personnel à l'emploie de la Commission consultative du tarif.
4. Leurs noms, la date de leur nomination et leur salaire.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre qui précède.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Johnstone (Cap-Breton-Victoria-Nord)—Ordre de la Chambre —Copie de toute correspondance et documents conservés au ministère des Postes au sujet de la destitution du courrier qui fait le service entre Englishtown et Ingonish Ferry, comté de Victoria, Cap-Breton, avec copie de toute ou toutes plaintes reçues par ledit ministère.

Par M. Johnstone (Cap-Breton-Victoria-Nord)—Ordre de la Chambre —Copie de toute correspondance et documents conservés au ministère des Postes au sujet de la destitution de Malcolm McRae et la nomination d'un nouveau maître de poste à "Ivera Farm", sur la rivière Middle supérieure, comté de Victoria, Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse.

Par M. McQuarrie—Ordre de la Chambre—Relevé des saisies faites de 1925 à 1928 inclusivement par le ministère du Revenu national ou l'ancien ministère des Douanes et de l'Accise, et donnant les détails suivants:

1. (*a*) La date des saisies, (*b*) la description des effets saisis, (*c*) la valeur des effets saisis.

2. La personne entre les mains de qui on a fait la saisie.

3. Le nom de la personne qui a opéré la saisie.

4. La peine imposée dans chaque cas.

5. De quelle manière on a disposé des effets saisis dans chaque cas, et les sommes réalisées par la vente si cela est arrivé.

6. Le prix qu'a coûté chaque saisie, et le montant payé pour garder les effets saisis.

7. Le montant de la prime payée pour chaque saisie et le nom de celui qui a obtenu cet argent.

Par M. McQuarrie—Ordre de la Chambre—Relevé qui a trait aux saisies faites par le ministère du Revenu national ou l'ancien ministère des Douanes et de l'Accise, de 1925 à 1928 inclusivement; et donnant les détails suivants:

1. Le nom de chaque agent dont ce sert ce ministère pour effectuer des saisies.

2. La localité où chaque agent chargé de faire des saisies opérait au nom du ministère.

3. Le salaire de chacun de ces agents et ses dépenses en 1925, 1926, 1927 et 1928.

4. (*a*) Le nombre et la valeur des saisies effectuées par chaque agent en 1925, 1926, 1927 et 1928; (*b*) et la peine imposée dans chaque cas.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Cahan; et sur l'amendement audit amendement de M. Fansher (Lambton-Est);

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Spencer.

A six heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain à 3 heures p.m., conformément à la règle 6.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 26

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 1ER MARS 1928

Prières.

Treize pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le vingtième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 29 février, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas. Lesdites pétitions sont en conséquence lues et reçues et sont comme suit:—

De *The Sun Life Assurance Company of Canada,* demandant une loi modifiant sa loi de constitution en corporation et certaines lois la modifiant, en augmentant le capital-social de la compagnie, changeant la valeur du pair de ses actions et autres objets.—Sir *Eugène Fiset.*

De Samuel Radcliffe Weaver, de Hamilton, Ontario, courtier, pour une loi de divorce d'avec Edith Irene Weaver, de Hamilton, Ontario, son épouse.—M. *Rennie.*

De Annie Amelia Eliza Ferguson (née Harris), de Hamilton, Ontario, pour une loi de divorce d'avec George Boothe Ferguson, son époux.—M. *Rennie.*

De Douglas J. Martin, de New-York, Etats-Unis d'Amérique, pour une loi à l'effet de rétablir et remettre en vigueur les lettres-patentes No 196,831, pour machines explosives.—M. *Clark.*

De Winnifred Osborne Gimblett (née Sinclair), d'Ottawa, Ontario, pour une loi de divorce d'avec William Henry Gimblett, de Kingston, Ontario, son époux. —M. *Garland* (Carleton).

De Susan Amelia Saunders (née Unger), de New-Liskeard, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Joseph Saunders, du township de Jolly, Ontario, son époux. —M. *Bradette.*

De Lily Leona Letheren, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Colin Campbell Letheren, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Casselman.*

De John Edwin Timson, de Toronto, Ontario, barbier, pour une loi de divorce d'avec Elizabeth Timson, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

De Martha Lehtonen Raiola (née Lehtonen), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec John Raiola, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Hepburn.*

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Rapport *re* vérification des factures du comité national pour la célébration du jubilé de diamant de la Confédération, daté le 23 février 1928.

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Vingt-troisième rapport annule du Bureau des commissaires des chemins de fer du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1927.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre en date du 13 février 1928—Relevé indiquant:—

1. Si le ministère de l'Immigration ou un autre ministère du gouvernement a envoyé en Grande-Bretagne des représentants de la Commission d'établissement des soldats.
2. Dans l'affirmative, à quelle fin.
3. Combien de délégués on a envoyés et de quelle province ils venaient.
4. Si on a donné instruction à ces délégués de trouver des colons pour les terres quittées par des soldats démobilisés selon les clauses de la Loi d'établissement des soldats.
5. Si des nouveaux colons ont obtenu à des conditions plus favorables que les soldats établis sur des terres quelques-unes des fermes d'abord occupées par ces derniers.
6. Si les anciens soldats canadiens qui sont maintenant établis sur des terres ont eu la chance préalable de s'établir sur ces terres aux conditions offertes aux nouveaux colons.
7. Si les anciens soldats canadiens désireux de s'établir sur des terres peuvent obtenir des prêts aujourd'hui.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 13 février 1928—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait au déménagement du bureau de poste de Malonck, Saskatchewan, de la résidence de M. W. S. Jones à une autre localité du district.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 février 1928—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait à la destitution de John Stinka de la position de maître de poste à Drobot, Saskatchewan; de même que tous les papiers de même nature qui ont trait à la nomination de son successeur.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 16 février 1928—Copie de toute correspondance, télégrammes, lettres et autres documents qui ont trait au déplacement du bureau de poste de Western Shore, dans le comté de Lunenberg, province de la Nouvelle-Ecosse, de la résidence de M. E. Holman, à une autre localité du district.

Et aussi,—Réponse à un Ordre de la Chambre du 20 février 1928—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes et autres documents que le gouverne-

ment aurait en sa possession et qui ont trait à la destitution de W. R. Coyle de la position d'agent des Indiens sur la réserve indienne du township d'Almvick, dans le comté de Northumberland, Ontario; et aussi tous les documents semblables qui ont trait à la nomination de son successeur.

M. Euler, du consentement de la Chambre, présente un Bill No 54, Loi modifiant la Loi de l'accise, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Pettit, appuyé par M. Johnstone (Cap-Breton-Nord-Victoria), du consentement de la Chambre, présente un Bill No 55, Loi modifiant la Loi des chemins de fer, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu de la règle 44:—

Par M. Duff—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

1. Nombre total des signatures de propriétaires de troupeaux attachées aux pétitions reçues jusqu'à aujourd'hui en faveur de l'établissement d'une zone de cantonnement pour la tuberculose bovine qui comprendrait toute la Nouvelle-Ecosse.
2. Par suite de l'exécution de ce programme, combien d'animaux ont été soumis à l'épreuve de la tuberculine en Nouvelle-Ecosse.
3. Combien d'animaux ont été tués parce qu'il y a eu réaction à cette épreuve.
4. Quel est, pour chaque comté de la Nouvelle-Ecosse, le nombre d'animaux ainsi tués.
5. Quel est le nombre, par comté, des signatures attachées aux pétitions dont il est question plus haut.
6. Coût total, jusqu'à aujourd'hui de l'établissement de zones de cantonnement en Nouvelle-Ecosse.
7. Montant total donné ou encore dû aux propriétaires de bestiaux tués en Nouvelle-Ecosse d'après ce programme.
8. Résultat du travail et les rapports des conseils de recherches et autres institutions qui ont étudié la tuberculose bovine, la possibilité d'immuniser contre cette maladie, de la prévenir, sa transmissibilité et les moyens de la guérir.
9. Si le gouvernement se propose de contribuer encore à un tel travail de recherches.
10. Quel montant on a dépensé durant la dernière année pour les recherches scientifiques de cette nature.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre qui précède.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Cahan; et sur l'amendement audit amendement de M. Fansher (Lambton-Est).

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Kennedy.

La Chambre s'ajourne alors à 10.40 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 27

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 2 MARS 1928

PRIÈRES.

Sept pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le vingt et unième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 1er courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas. Lesdites pétitions sont en conséquence lues et reçues et sont comme suit:—

De *Canadian Surety Company*, demandant une loi à l'effet de modifier sa loi de constitution en corporation en augmentant les classes d'assurance qu'elle peut entreprendre.—M. *Hocken.*

De Hazel MacDonald (née Shipman), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Martin Donald MacDonald, son époux.—M. *Garland* (Carleton).

De Charles Alfred Turner, de Fort-Robinson, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Gertrude Florence Turner, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *Edwards* (Otawa).

De Albert Glen Steinberg, de Chesterville, Ontario, maître d'école, pour une loi de divorce d'avec Ina Margaret Steinberg, de Chesterville, Ontario, son épouse.—M. *Casselman.*

De Laura Langstaff Dent Kemp (née Dent), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Harry Swan Kemp, de Hovelock, Ontario, son époux.—M. *Hepburn.*

De Harry Alven Heels, de Toronto, Ontario, opérateur de télégraphe, pour une loi de divorce d'avec Christiana Phillis Heels, de Lindsay, Ontario, son épouse.—M. *Heaps.*

De John Alexander Parsons, de Toronto, Ontario, fabriquant de harnais, pour une loi de divorce d'avec Rose Alice Parsons, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *Church.*

De Martha Golding (née Turner), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec William Golding, de New-Toronto, Ontario, son époux.—M. *Church.*

De Benjamin Charles Prowse et autres, pour une loi de constitution en corporation sous le nom de *The Canadian Commerce Insurance Company.*—M. *Bell* (Hamilton).

De Victoria May Cameron, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec George Franklin Cameron, de Détroit, Michigan, Etats-Unis d'Amérique, son époux.—M. *Bowen.*

De Albert John Morison, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Shirley Catherine Morison, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *Harris.*

De William Frank Darby, du township de York, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Alice May Darby, de Birchcliff, Ontario, son épouse.—M. *Harris.*

De Westley Thorton Davidson, de Toronto, Ontario, comptable, pour une loi de divorce d'avec Alta Margaret Beatrice Davidson, son épouse.—M. *Harris.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le douzième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est comme suit:—

Conformément à la Règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions en obtention de bills privés a l'honneur de présenter son douzième rapport comme suit:

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions ci-dessous pour bill privé, et il constate que toutes les prescriptions de la Règle 95 ont été observées, savoir:

De la *Sun Life Assurance Company of Canada;* pour augmenter le capital social, pour changer la valeur au pair des actions et pour opérer d'autres changements dans la loi de constitution en corporation et les lois modificatrices

De l'*Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company;* pour prolonger la ligne principale et l'embranchement de Grande-Prairie de ce chemin de fer.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table les bills privés suivants:—

Bill No 56, Loi concernant la *Sun Life Assurance Company of Canada.*—Sir *Eugène Fiset.*

Bill No 57, Loi concernant l'*Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company.*—M. *Kennedy.*

Lesdits bills sont lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre en vertu de la règle 102.

M. l'Orateur communique à la Chambre un mémoire préparé par monsieur P. De Vuyst, directeur général du département de l'Agriculture en Belgique, pour le comité de propagande Belge en faveur de l'Institut International d'Agriculture de Rome, Italie.

Sur motion de M. Lapointe, ordonné.—Que le nom de M. Chevrier soit substitué à celui de M. Laflamme sur le comité des Relations industrielles et internationales.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre en date du 13 février 1928:—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait à la destitution de M. W. Stasink, de la position de maître de poste à Poplar Bluff, Saskatchewan, et au déplacement du bureau de poste de l'endroit où il se trouvait.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 16 février 1928:—Copie de toute correspondance, télégrammes, lettres et autres documents qui ont trait à la destitution de Mme Albert Rafuse, de la position de maître de poste à Conquerall Banks, comté de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse, et qui ont trait aussi à la nomination de son successeur.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 16 février 1928:—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait à la destitution d'Alex McDonald, de Dalems Lake, Boularderie, Cap-Breton, de la position de maître de poste, et aussi tous les documents qui ont trait à la nomination de son successeur.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 février 1928:—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait à la destitution d'Alex Wilson, de la position de maître de poste à Kamsack, Saskatchewan, et aussi à la nomination de son successeur.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 13 février 1928:—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait à la destitution de J. Schram, de la position de maître de poste à Fort Pelly, Saskatchewan, sur l'accusation d'avoir montré de l'esprit de parti; et aussi tous les papiers du même genre qui ont trait à la nomination de son successeur.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 13 février 1928:—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait à la destitution de M. Joseph Lalonde, de la position de maître de poste, à Saint-Front, Saskatchewan, et qui ont trait à la nomination de son successeur.

M. Veniot, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre en date du 16 février 1928:—Copie de toute correspondance, télégrammes, lettres et autres documents qui ont trait au changement projeté de la route de la malle entre Mahone Bay et Church Lake, dans le comté de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse.

M. King (Kootenay-Est), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Rapport sur le travail du ministère du Rétablissement des soldats dans la vie civile pour l'exercice terminé le 31 mars 1927.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Cahan; et sur l'amendement audit amendement de M. Fansher (Lambton-Est).

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Glen.

La Chambre s'ajourne alors à 10.30 p.m., jusqu'à lundi prochain.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 28

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 5 MARS 1928

Prières.

Vingt et une pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le vingt-deuxième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 2 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas. Lesdites pétitions sont en conséquence lues et reçues et sont comme suit:—

De John Young, de Oakville, Ontario, ouvrier pour ponts, pour une loi de divorce d'avec Martha Isabel Young, de Hamilton, Ontario, son épouse.—M. *Clark.*

De William Henry King, de Oakville, Ontario, ouvrier en caoutchouc, pour une loi de divorce d'avec Gladys Pearl King, de Hamilton, Ontario, son épouse. —M. *Clark.*

De Fanny Alrheta Schaefer (née Calvert), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Frederick Lloyd Schaefer, de Philadelphie, Pa., son époux. —M. *Clark.*

De Marguerite Trelawney Buller Allan (née Buller), de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Andrew Hamilton Allan, de Montréal, Québec, son époux.—M. *McPhee.*

De Mildred Florence McGowan, d'Ottawa, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Henry Albert McGowan, d'Ottawa, Ontario, son époux.—M. *Smith* (Stormont).

De Garnet Britton Walton, de Toronto, Ontario, vendeur, pour une loi de divorce d'avec Lida S. Walton, de McKeesport, Pensylvanie, son épouse.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

De Agatha Jean Hobbs (née Scott), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Harold Graham Hobbs, de Cleveland, Ohio, son époux.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Rapport de E. M. Hill, ingénieur explorateur du chemin de fer national du Canada, sur le passe de Peace-River, en vue de s'assurer de la possibilité d'un débouché vers l'ouest de la région de Peace-River à la côte du Pacifique; avec les cartes qui l'accompagnent, en date du 14 novembre 1927.

M. Véniot, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 20 février 1928—Relevé indiquant:—

1. Combien de maîtres de poste du Nouveau-Brunswick ont été destitués depuis le 1er octobre 1926.
2. Quels sont leurs noms, les noms des bureaux de poste, et les comtés fédéraux dans lesquels ces bureaux de poste sont situés.
3. Combien de positions ont été remplies jusqu'à aujourd'hui, et qui a recommandé les nouvelles nominations.
4. Dans combien de cas et dans quels cas particuliers des enquêtes ont été faites.

Sur motion de M. Lapointe, ordonné.—Qu'il soit imprimé immédiatement 400 copies en anglais et 200 en français du rapport de MM. Clarkson, Gordon et Dilworth concernant la réorganisation du ministère du Revenu National, et que la règle 64 soit suspendue à cet effet.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu de la règle 44:—

Par M. Evans—Ordre de la Chambre—Relevé montrant:—

1. Combien d'immigrants sont venus au Canada durant l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1927.
2. A quelles nationalités ils appartenaient.
3. Quel état ils ont embrassé.
4. A quelle religion ils ont déclaré appartenir.
5. Combien d'émigrants ont quitté notre pays pour les Etats-Unis, les touristes exceptés.
6. Combien sont revenus au Canada, les touristes exceptés.
7. Quel est le pourcentage des immigrants de 1926 qui sont établis sur des fermes, (*a*) à leur compte, (*b*) en qualité de domestiques mâles ou femelles.
8. Quel a été le coût total du ministère de l'Immigration durant cette même année se terminant le 31 décembre 1927.

M. Forke, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. MacNutt—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—

1. Sur combien de routes du comté de Colchester les courriers des postes circulent.
2. Quelles localités ils desservent.
3. Quelle est la longueur de l'itinéraire de chacun.
4. Quel est le nom de l'entrepreneur.
5. Si les courriers passent quotidiennement, deux fois ou trois fois par semaine sur chaque route.
6. Quel est le salaire du courrier de chaque route.
7. Quel est le coût moyen par mille lorsque l'on se sert d'un véhicule à un seul cheval.
8. Quel est le coût moyen par mille lorsque l'on se sert d'un véhicule à deux chevaux ou d'un auto.

Par M. Ross (Kingston)—Ordre de la Chambre—Etat indiquant:—

1. Combien de familles ont été admises au Canada d'après le plan conçu pour amener au Canada 3,000 familles de la Grande-Bretagne.

2. A quelle date on a commencé l'exécution de ce plan.

3. Combien de personnes des îles Hébrides ont été établies dans l'Alberta, d'après un programme ministériel ou avec l'approbation du gouvernement.

4. Combien de ces immigrants résident actuellement dans l'Alberta.

5. A quel endroit sont allés les autres immigrants, et pour quels motifs.

M. Forke, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre qui précède.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté:—

Par M. Campbell—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait à la destitution de L. L. Bassham de la position de maître de poste à Annette, Saskatchewan, et tous les documents de même nature qui ont trait à la nomination de son successeur.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Cahan; et sur l'amendement audit amendement de M. Fansher (Lambton-Est).

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Barber.

La Chambre s'ajourne alors à 10.40 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur

No 29

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 6 MARS 1928

PRIÈRES.

Dix-huit pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table de vingt-troisième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 5 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas. Lesdites pétitions sont en conséquence lues et reçues et sont comme suit:—

De Mary Agnes Ryan (née Cook), de Belleville, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Cameron Maxwell Ryan, son époux.—M. *Sanderson.*

De Violet Claire McCredie (née Beal), de London, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Lewis Austin McCredie, son époux.—M. *Sanderson.*

De Cyril Wilfrid King, d'Oshawa, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Delza Blanche King, d'Oshawa, Ontario, son épouse.—M. *Sanderson.*

De Mary Irene Boyd (née Burton), du township de Southwold, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Sewell Abbott Boyd, de St-Thomas, Ontario, son époux.—M. *Hepburn.*

De John Hare, du township de Matilda, Ontario, fermier, pour une loi de divorce d'avec Rose Mary Scott Hare, de Manhattan, Californie, E.-U.A., son épouse.—M. *Lennox.*

De Florence Moxon Attewell (née Moxon), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Homer Reginald Charles Attewell, son époux.—M. *Casselman.*

De Dorothy Catalina Day Armstrong (née Day), de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Roy Evelyn Armstrong, de Montréal, Québec, son époux.—M. *McPhee.*

De Doris Read (née Gregory), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Donald William Read, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

De Helen McLean, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec James Alexander McLean, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

De Ernest Edmund Parrington, de North-Bay, commis de chemin de fer, pour une loi de divorce d'avec Lila Mae Parrington, de Youngstown, Ohio, son épouse.—M. *Bowman.*

De Richard Thomas Bell, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Edith Mae Bell, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *Garland* (Carleton).

De William Wilbur Blackburn, de Toronto, Ontario, horloger, pour une loi de divorce d'avec Mary Jennie Blackburn, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

De Annie Schreiber (née Wiseman), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Collingwood Schreiber, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Garland* (Carleton).

De Olive Druker (née Hawkes), de London, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Maurice Druker, de London, Ontario, son époux.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

De Thomas Joseph Warmington, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Angela Warmington, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *Geary.*

De Francis Marmaduke Steele, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Annie Elsie Bennett Steele, de Kitchener, Ontario, son épouse.—M. *Mc-Phee.*

De William Bell, de Toronto, Ontario, chauffeur, pour une loi de divorce d'avec Ida Margaret Bell, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

De Mildred Jarvis Aspinall, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Frederick Somerville Aspinall, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

De Dorothea Wilhelmina Reynolds (née McDonald), de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec George Beresford Reynolds, de Montréal, Québec, son époux.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

De Constance Mary Kearns, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Joseph Kearns, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

De John James Ward, de Toronto, Ontario, marchand, pour une loi de divorce d'avec Helen Ward, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

M. l'Orateur informe aussi la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le treizième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son treizième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, respectivement demandant une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et constate que les prescriptions de la règle 95 ont été suivies dans chaque cas, savoir:—

De Esther Brand (née Brown), de Toronto, Ontario, épouse de Philip Brand.

De William Frank Darby, du township de York, Ontario, époux d'Alice May Darby.

De Wesley Thornton Davidson, de Toronto, Ontario, époux de Alta Margaret Beatrice Davidson (née Patterson).

D'Annie Amelia Eliza Ferguson (née Harris), de Hamilton, Ontario, épouse de George Boothe Ferguson.

D'Alexander Graham, de Toronto, Ontario, époux de Mary Teresa Roma Graham.

De Ruth Gray (née Feuster), de Hamilton, Ontario, épouse de George Stephen Gray.

De Winifred Osborne Gimblett (née Sinclair), d'Ottawa, Ontario, épouse de William Henry Gimblett.

De Claude Frederick Gibbs, de Hamilton, Ontario, époux de Miriam Rebecca Gibbs (née Stouch).

De Martha Goulding (née Turner), de Toronto, Ontario, épouse de William Golding.

De Laura Langstaff Dent Kemp, de Toronto, Ontario, épouse de Harry Swan Kemp.

D'Albert John Morison, de Toronto, Ontario, époux de Shirley Catherine Morison (née Dixon).

De Sylvia Ortenberg (née Greenfield), de Toronto, Ontario, épouse de Mischa Ortenberg.

D'Agnes Georgina Smith, de Toronto, Ontario, épouse d'Everett Maitland Smith.

D'Albert Glenn Steinberg, de Chesterville, Ontario, époux de Ina Margaret Steinberg (née Sinclair).

De John Edwin Timson, de Toronto, Ontario, époux d'Elizabeth Timson (née Gascoigne).

De Charles Alfred Turner, de Port-Robinson, Ontario, époux de Florence Gertrude Turner (née Bloomfield).

De Lillian May Yuill, de Toronto, Ontario, épouse de John Wilson Yuill.

De Lena Zimmerman Staples, de Toronto, Ontario, épouse de Frederick Henry Staples.

Il informe aussi la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le quatorzième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est comme suit:—

Conformément à la Règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions en obtention de bills privés a l'honneur de présenter son quatorzième rapport comme suit:

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions ci-dessous pour bill privé, et il constate que toutes les prescriptions de la Règle 95 ont été observées, savoir:

De John H. Teall, de Tillsonburg, Ontario, et autres; pour constituer en corporation la *London and Port-Burwell Railway Company*.

De Joseph Singer, de Toronto, Ontario, et autres; pour constituer en corporation la *Federal Loan Company*, ou, dans l'alternative, la *Commercial Loan Company*.

De la *Canadian Surety Company*; pour modifier sa loi de constitution en corporation en augmentant les catégories d'assurance qu'elle peut émettre.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table les bills privés suivants:—

Bill No 58, Loi constituant en corporation *The London and Port-Burwell Railway Company*.—M. *Taylor*.

Bill No 59, Loi constituant en corporation *The Federal Loan Company*.—M. *Lang*.

Bill No 60, Loi concernant *The Canadian Surety Company*.—M. *Hocken*.

Lesdits bills sont lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre en vertu de la règle 102.

M. Kay, du comité de l'Agriculture et de la Colonisation présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre Comité a étudié le Bill No 11, Loi modifiant la Loi des semences, et a l'honneur de le rapporter avec modification.

M. Kay du comité de l'Agriculture et de la Colonisation présente le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre Comité a l'honneur de recommander qu'il soit autorisé à faire imprimer ses procès-verbaux et témoignages au jour le jour pour l'usage de ses membres et des membres de la Chambre et que l'application de la règle 64 soit suspendue à cet effet.

M. Morin (St-Hyacinthe) du comité des Ordres permanents, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, votre comité a étudié les pétitions suivantes, savoir:—

No 28—De Arthur J. Evans, du township de Esquesing, Ontario, époux de Mabel Evans (née Peace).

No 163—De Hazel K. Clunie Howard (née Adams), de Québec, province de Québec, épouse de William Salls Howard (alias Priestly).

No 165—De Viva Venetta Rahmer (née Sloan), de Toronto, Ontario, épouse de Roy Vincent Rahmer,—

Et aussi le rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés s'y rapportant, à l'effet que bien que des avis de demandes au Parlement pour l'adoption de bills basés sur ces dites pétitions respectivement, ont été dûment publiés pour la session de 1926-27, ces avis n'ont pas été publiés de nouveau pour la présente session du Parlement, tel que l'exige le Règlement de la Chambre.

Toutefois, il a été établi à la satisfaction du comité, que toutes les personnes intéressées ou affectées par la législation proposée en rapport avec les pétitions ci-haut ont été notifiées de l'intention de procéder avec cette législation à la présente session du Parlement, votre comité est d'avis qu'une nouvelle publication des avis n'est pas nécessaire, et en conséquence, recommande que les dispositions de la règle 95 à ce sujet ne soient pas exigées au sujet des cas plus haut mentionnés.

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—État parlementaire des comptes des chemins de fer nationaux du Canada pour l'année 1927.

Sur motion de M. Dunning, résolu,—Que la règle 63 de la Chambre des Communes touchant la nomination des comités permanents de la Chambre, soit modifiée, par l'adjonction aux comités permanents de la session actuelle d'un comité des chemins de fer et de la navigation que le gouvernement possède, exploite et contrôle, et auquel comité seront déférés les estimations des Chemins de fer nationaux du Canada et de la Marine marchande du gouvernement pour la session courante, à charge de considération et rapport à la Chambre; mais rien dans la résolution présente n'entravera le droit de discussion en comité des subsides; et que ledit comité soit formé de messieurs Bell (St-Antoine), Cantley, Chaplin, Drayton, Duff, Dunning, Fiset, Goodison, Harris, Jelliff, Jenkins, McLean (Melfort), Milne, Power et Stevens.

Sur motion de M. Morin (St-Hyacinthe), le premier rapport du comité des Ordres permanents est adopté.

Sur motion de M. Clark, ordonné,—Que la pétition No 53, de Winnifred Margaret Pope, lue et reçue par la Chambre le 31 janvier dernier, demandant une loi de divorce, soit retirée.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 20 février 1928:—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait à la destitution de Peter Friesen de la position de maître de poste à Renata, Colombie-Britannique, et tous les documents similaires qui ont trait à la nomination de son successeur.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre en date du 29 février 1928:—Copie de toute correspondance et documents conservés au ministère des Postes au sujet de la destitution de Malcolm McRae et la nomination d'un nouveau maître de poste à "Ivera Farm", sur la rivière Middle supérieure, comté de Victoria, Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 22 février 1928:—Etat montrant:—

1. Quelle quantité de houille ont utilisé durant l'année 1927 et jusqu'à la présente date de l'année 1928 le *Lady Laurier*, l'*Aberdeen* et les autres navires du gouvernement qui desservent la côte de l'Atlantique.
2. Quel pourcentage de cette houille venait des Etats-Unis.
3. Quel pourcentage provenait des mines canadiennes.
4. Enumérez les noms des personnes ou compagnies qui fournissent cette houille.
5. Quel prix elle a coûté.
6. Si cette houille était fournie par soumission, par contrat ou autrement.
7. A quel endroit et à quelle date cette houille fut livrée.

Sur motion de M. Kay, le troisième rapport du comité de l'Agriculture et de la Colonisation est adopté.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Cahan; et sur l'amendement audit amendement de M. Fansher (Lambton-Est).

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Bourassa.

La Chambre s'ajourne alors à 10.50 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 30

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 7 MARS 1928

PRIÈRES.

Vingt-six pétitions sont déposées sur la Table.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le vingt-quatrième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 6 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 69 ont été observées dans chaque cas. Lesdites pétitions sont en conséquence lues et reçues et sont comme suit:—

De Joseph James Harold Graham, du township de Elizabethtown, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Alice Pearl Graham, de Elizabethtown, Ontario, son épouse.—M. *Clark.*

De Phoebe Ellen Stevens (née Rogerson), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Alfred Stevens, jr., de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Casselman.*

De Robert Pius Nageleisen, de Windsor, Ontario, fermier, pour une loi de divorce d'avec Beatrice Sylvia Nageleisen, de Détroit, Michigan, son épouse.—M. *McPhee.*

De Charles Henry Gifford, de Toronto, Ontario, mécanicien, pour une loi de divorce d'avec Eleanor Harrison Gifford, de Oshawa, son épouse.—M. *Casselman.*

De Katherine Odriance Burruss Christie (née Burruss), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec William Lee Christie, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Wilson* (Wentworth).

De Grace Elizabeth Parker, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec John Parker, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

De Violet Robinson (née Stothers), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Frederick Powell Robinson, de Calgary, Alberta, son époux.—M. *Lennox.*

De Sydney Franklin Lankin, de Toronto, Ontario, constructeur, pour une loi de divorce d'avec Ida May Lankin, de Los Angeles, Californie, son épouse.—M. *Geary.*

De Jane Glass (née Dunn), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Gerald Samuel Glass, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Geary.*

De Rubin Sanderowich (alias Sanders), de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Annie Sanderowich, de St-Jean, Québec, son épouse.—M. *Geary.*

De Eleanor Porter, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec George Orilan Porter, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Geary.*

De Rose Eadie Harris (née Lyons), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec John Henry Harris, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Casselman.*

De Bernice Gatehouse, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Percy Cyril Gatehouse, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

De Charles Edward Frank, de Toronto, Ontario, finisseur de manches, pour une loi de divorce d'avec Theresa Frank, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

De *The Dominion Fire Insurance Company,* demandant une loi à l'effet d'augmenter son capital-actions et de le diviser en telles actions que les directeurs jugeront à propos, et d'émettre toute partie de ce capital-actions comme obligations différées.—M. *Ryckman.*

De Evelyn Connor, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Arthur Clyne Connor, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Garland* (Carleton).

De Annie May Caldwell, de Richmond-Hill, pour une loi de divorce d'avec Burtis Frederick Caldwell, de Richmond-Hill, Ontario, son époux.—M. *Garland* (Carleton).

De Annie Appel (née Gordon), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Simon Appel, de New-York, N.-Y., son époux.—M. *Garland* (Carleton).

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Rapport des délégués du Canada à la Conférence économique mondiale en mai 1927.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Rapport final de la Conférence économique mondiale, Genève, mai 1927.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert) ordonné,—Qu'il soit imprimé immédiatement 500 copies en anglais et 300 en français du rapport des délégués du Canada à la Conférence économique mondiale en mai 1927, et que la règle 64 soit suspendue à cet effet.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), ordonné,—Qu'il soit imprimé immédiatement 500 copies en anglais et 300 en français du rapport final de la Conférence économique mondiale, Genève, mai 1927, et que la règle 64 soit suspendue à cet effet.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 13 février 1928—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait au déménagement du bureau de poste de Rockford, Saskatchewan, de la résidence de Mme M. Montgomery à celle de M. Weightman.

Aussi,—Réponse à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 16 février 1928—Copie de toute correspondance, rapports, pétitions, décrets ministériels, recommandations, communications, mémoires et autres documents qui ont trait de quelque manière que ce soit au changement de local du bureau de poste de Mallorytown, dans le comté de Leeds, Ontario.

Aussi,—Réponse à un Ordre de la Chambre du 27 février 1928—Relevé indiquant:—

1. Qui était agent de la Commission fédérale des achats à Halifax durant l'année 1927.

2. Si cet agent a acheté des provisions pour l'expédition de la Baie d'Hudson et celles des Détroits de la baie d'Hudson durant cette année-là.

3. Quelle quantité d'anthracite américain, et de houille grasse il a acheté pour ces expéditions, de qui et à quel prix.

4. Quelle quantité de pommes de terre il a achetées pour ces expéditions, pour quel ministère, quel prix il a payé, quelle quantité de ces pommes de terre provenait du Canada, et quelle quantité des Etats-Unis.

Aussi,—Réponse à un Ordre de la Chambre du 27 février 1928—Copie de toute correspondance, télégrammes et autres communications échangés entre le gouvernement et le Conseil des métiers et du travail de Prince-Rupert, ou tout autre Conseil des métiers et du travail au Canada, et qui ont trait à la fondation d'un Fonds étatisé d'assurance contre le chômage.

Et aussi,—Réponse à un Ordre de la Chambre du 15 février 1928—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait à la destitution de J. C. Sorrell de la position de maître de poste de Sheho; de même que tous les papiers de même nature qui ont trait à la nomination de son successeur.

M. Veniot, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 13 février 1928:—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait au changement que l'on se propose de faire du maître de poste de Hyas, Saskatchewan.

Les bills suivants, du consentement de la Chambre, sont lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 61, Loi modifiant la Loi des animaux de ferme et leurs produits.—M. *Motherwell.*

Bill No 62, Loi concernant la présentation au Parlement de certains règlements et arrêtés en conseil.—M. *Stewart* (Edmonton-Ouest).

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu de la règle 44, article 4:—

Par M. Ross (Kingston)—Ordre de la Chambre—Etat indiquant:—

1. Pour quel motif l'enfant McConachie s'est vu refuser la permission d'entrer au Canada, au port d'Halifax.

2. Quel agent a recommandé de refuser l'admission à l'enfant mentionné plus haut.

3. Quand le père de cet enfant a été admis au Canada.

4. Par quel port il est entré.

5. Quel emploi il a occupé depuis qu'il a été admis au Canada.

6. Quel est le nom de l'officier de santé qui a examiné l'enfant en Angleterre avant qu'il s'embarque pour le Canada.

M. Forke, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre qui précède.

L'adresse à Son Excellence, le Gouverneur général et l'ordre de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Morin (St-Hyacinthe-Rouville)—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, télégrammes, communications et autres documents conservés au ministère du Revenu national et qui ont trait à une réclamation pour drawback sur une consignation de laine importée de Grande-Bretagne par la *Victory Hosiery Mills,* enregistrée, de St-Hyancinthe.

M. Garland (Bow-River)—Adresse à Son Excellence, le Gouverneur général—Copie de tous les arrêtés ministériels adoptés durant les sept dernières années et qui ont trait aux règlements sur l'huile.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Cahan; et sur l'amendement audit amendement de M. Fansher (Lambton-Est).

Et le débat continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain à 3 heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 6.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 31

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 8 MARS 1928

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le vingt-cinquième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le 7 courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 69 ont été observées dans chaque cas. Lesdites pétitions sont en conséquence lues et reçues et sont comme suit:—

De *Anchor Cap and Closure Corporation of Canada, Limited,* pour une loi à l'effet de remettre en vigueur et faire revivre leurs lettres patentes No 184,176 concernant les capsules pour bouteilles et jarres.—M. *Clark.*

De Charles F. Law et autres, pour une loi de constitution en corporation sous le nom de *The Peace River and MacKenzie District Railway Company.*—M. *Hay.*

De Hazel Scelena Shaw (née Bothwright), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Gordon Baikie Shaw, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Clark.*

De Winnefred Margaret Pope, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Joseph Alfred Pope, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Garland* (Carleton).

De Irene Matilda Ballinger, de Millicent, Alberta, pour une loi de divorce d'avec George Ballinger, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Lennox.*

De Harriet Roussie Gray (née Roussie), de Montréal, Québec, pour une loi de divorce d'avec Edward Harold Gray de Montréal, Québec, son époux.—M. *Lennox.*

De James Harvey Lefurgey, d'Ottawa, Ontario, employé civil, pour une loi de divorce d'avec May Lefurgey, d'Ottawa, Ontario, son épouse.—M. *Garland* (Carleton).

De Maynard Edward Newman, d'Ottawa, Ontario, pompier, pour une loi de divorce d'avec Daisy Jean Newman, d'Ottawa, Ontario, son épouse.—M. *Garland* (Carleton).

De Ortie Earl Dingman, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Laura May Dingman, de Détroit, Michigan, son épouse.—M. *Garland* (Carleton).

De James Ramsey Sloan, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Muriel Sloan, de Sacramento, Californie, son épouse.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

De Ruth Ellen Braund, de Mount-Forest, Ontario, pour une loi de divorce d'avec David Cecil Braund, son époux.—M. *Garland* (Carleton).

De Rebecca Pearl Bolingbroke (née Thurman), de Glen-Williams, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Albert Edward Bolingbroke, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Pettit*.

De Robert Brown, de Chatham, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Lillian Brown, de Détroit, Michigan, son épouse.—M. *Taylor*.

De Simon Kenneth Fraser, de Amherstburg, Ontario, marin, pour une loi de divorce d'avec Catherine Florence Fraser, de Détroit, Michigan, son épouse.—M. *Hepburn*.

De la *Northwest Canada Conference Evangelical Church*, pour une loi de constitution en corporation.—M. *Brown*.

De Gilbert Freeman et autres, demandant une loi de constitution en corporation sous le nom de 1,000 *Islands International Bridge Corporation*.—M. *Hay*.

De *The Interprovincial and James Bay Railway Company*, pour une loi à l'effet de proroger le délai pour commencer et compléter leur ligne de chemin de fer.—M. *Parent*.

De Katie Louise Turner (née Darling), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Milton Turner, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Church*.

De William Thomas Bredin, de Toronto, Ontario, gérant général, pour une loi de divorce d'avec Theodora Bredin, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *McPhee*.

De Rocco Scocco, de Longue-Pointe, Québec, cordonnier, pour une loi de divorce d'avec Eliza Scocco, de Franca-villa, Italie, son épouse.—M. *Church*.

De Francis Augustus Pearce, de Sutton, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Bertha Olive Pearce, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *Arthurs*.

De Manassa Fretz, du township de Louth, Ontario, fermier, pour une loi de divorce d'avec Lena Fretz, de Hamilton, Ontario, son épouse.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

De Bernice Alberta Haight (née Farrance), de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Frank William Haight, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Spence*.

De Gordon Thomas Wilson, de Hamilton, Ontario, commis pour une loi de divorce d'avec Florence Wilson, de Hamilton, Ontario, son épouse.—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

De Louis Cowell, de Walkerville, Ontario, tailleur, pour une loi de divorce d'avec Mary Cowell, de Toronto, Ontario, son épouse.—M. *Church*.

De Ella May Collison Keene, de Toronto, Ontario, pour une loi de divorce d'avec Frederick Keene, de Toronto, Ontario, son époux.—M. *Church*.

M. Parent, du comité des Bills privés, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a étudié les bills suivants, savoir:—

Bill No 14, Loi constituant en corporation la *Niagara Falls Memorial Bridge Company*, et

Bill No 23, Loi constituant en corporation la *St-Clair Transit Company*, et il a été convenu de les rapporter avec des amendements.

Votre comité a aussi étudié le Bill No 25, Loi constituant en corporation la *Niagara Gorge Bridge Company*, et il a été convenu de faire rapport que le préambule n'en a pas été prouvé, pour la raison que, à son avis, il n'est pas dans l'intérêt public que ledit pont soit contruit maintenant.

Votre comité recommande que les charges et frais versés sur ledit bill soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

M. Lapointe, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général, Rapport du surintendant des pénitenciers pour l'exercice terminé le 31 mars 1927.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Cahan; et sur l'amendement audit amendement de M. Fansher (Lambton-Est).

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Robinson.

La Chambre s'ajourne alors à 10.04 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 32

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 9 MARS 1928

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe aussi la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le quinzième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son quinzième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, respectivement demandant une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et constate que les prescriptions de la règle 95 ont été suivies dans chaque cas, savoir:—

De Dorothy Catalina Armstrong (née Day), de Montréal, province de Québec, épouse de Roy Evelyn Armstrong.

De Marguerite Trelawney Buller Allan, de Montréal, province de Québec, épouse d'Andrew Hamilton Allan.

De William Wilbur Blackburn, de Toronto, Ontario, époux de May Jennie Blackburn.

De Richard Thomas Bell, de Toronto, Ontario, époux d'Edith Mae Bell.

D'Edward Bennett, de Toronto, Ontario, époux de Florence Bennett.

De Victoria May Cameron, de Toronto, Ontario, épouse de John Franklin Cameron.

De Pearl Hazel Clement (née Dowell), de Toronto, Ontario, épouse de James Alexander Clement.

De Evelyn Connor, de Toronto, Ontario, épouse d'Arthur Clyne Connor.

D'Annie Mae Caldwell, de Richmond Hill, Ontario, épouse de Burtis Frederick Caldwell.

D'Olive Druker (née Hawkes), de London, Ontario, épouse de Maurice Druker.

De Ruben James Fenton, de Toronto, Ontario, époux de Gertrude Lucas Fenton.

De Charles Henry Gifford, de Toronto, Ontario époux d'Eleanor Harrison Gifford.

De William Henry King, d'Oakville, Ontario, époux de Gladys Pearl King (née Williams).

De Sydney Franklin Lankin, de Toronto, Ontario, époux d'Ida May Lankin.

De Helen McLean, de Toronto, Ontario, épouse de James Alexander McLean.

De Mildred Florence McGowan, d'Ottawa, Ontario, épouse d'Henry Albert McGowan.

De Joseph Patrick Nolan, d'Ottawa, Ontario, époux d'Ada Elizabeth Nolan (née Grant).

De Robert Pius Nageleisen, de Windsor, Ontario, époux de Beatrice Sylvia Nageleisen.

D'Elsie Irene O'Meara (née Wright), de Toronto, Ontario, épouse de James Wilbert O'Meara.

D'Ernest Edmund Parrington, de North Bay, Ontario, époux de Lila Mae Parrington (née Matheson).

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 13 février 1928:—Copie de toutes lettres et correspondance et de tous documents se rapportant à la destitution de M. H. Stevens de la position de maître de poste, à Nut-Mountain, Saskatchewan, sur l'accusation d'avoir montré de l'esprit de parti, et se rapportant aussi à la nomination de son successeur.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 13 février 1928:—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes et autres documents que le ministère de l'Intérieur ou tout autre ministère du gouvernement aurait en sa garde au sujet du défrichement des terres par le feu.

M. Geary, appuyé par M. MacLaren, du consentement de la Chambre, présente un Bill No 63, Loi modifiant la Loi des chemins de fer (investigation d'une compagnie subsidiaire de compagnies de téléphone ou de télégraphe), lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Cahan; et sur l'amendement audit amendement de M. Fansher (Lambton-Est).

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Laflamme.

La Chambre s'ajourne alors à 10.05 p.m., jusqu'à lundi prochain.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 33

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 12 MARS 1928

Le greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur.

M. Johnston (Long-Lake), président des comités, prend alors le fauteuil comme orateur-suppléant en vertu du statut à cet effet.

PRIÈRES.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu de la règle 44:—

Par M. MacDonald (Cap-Breton-Sud)—Ordre de la Chambre—Etat indiquant:—

1. De qui on a acheté le combustible requis pour le chauffage de l'édifice Connaught durant la saison de chauffage 1926-27.
2. Quelle sorte de combustible on a acheté, quel en a été le prix à l'unité, la quantité totale achetée et le coût total.
3. Quelles ont été les autres dépenses incidentes du chauffage de l'édifice Connaught durant la saison 1926-27, et quel a été le coût total de chauffage.
4. De qui on a acheté le combustible requis pour le chauffage de l'édifice Hunter durant la saison de chauffage 1926-27.
5. Quelle sorte de combustible on a acheté, quel en a été le prix à l'unité, la quantité totale achetée et le coût total.
6. Quelles ont été les autres dépenses incidentes du chauffage de l'édifice Hunter durant la saison 1926-27 et quel a été le coût total du chauffage.
7. De qui on a acheté le combustible requis pour le chauffage du Musée Victoria durant la saison de chauffage 1926-27.
8. Quelle sorte de combustible on a acheté, quel en a été le prix à l'unité, la quantité totale achetée et le coût total.
9. Quelles ont été les autres dépenses incidentes du chauffage du Musée Victoria durant la saison 1926-27 et quel a été le coût total du chauffage.
10. De qui on a acheté le combustible requis pour le chauffage de l'édifice Daly durant la saison de chauffage 1926-27.

11. Quelle sorte de combustible on a acheté, quel en a été le prix à l'unité, la quantité totale achetée et le coût total.

12. Quelles ont été les autres dépenses incidentes du chauffage de l'édifice Daly durant la saison 1926-27 et quel a été le coût total du chauffage.

13. Quelle est la capacité cube des édifices suivants qui ont des chambres de chauffe: Connaught, Hunter, Musée Victoria, Daly.

Par M. Edwards (Frontenac-Addington)—Ordre de la Chambre—Etat indiquant:—

1. Quelle est au Canada et par tête la consommation approximative de beurre, de fromage, d'œufs, de viande, de pommes de terre, et de blé (la farine de blé à être comprise sous le titre "blé" par son équivalent en nombre de boisseaux de blé).

2. Quelle a été (*a*) la production totale au Canada, (*b*) l'exportation totale du Canada, (*c*) et l'importation totale au Canada de chacun des produits susdits pour l'année civile 1927.

3. Quelle était, le 31 décembre 1927, l'échelle des droits imposés sur chacun des articles mentionnés plus haut par le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis.

4. Quelle a été la quantité et la valeur totale des importations de chacun des produits susdits venant de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, des Etats-Unis, et la quantité et la valeur des exportations du Canada aux mêmes pays pour les mêmes produits durant l'année 1927.

M. Malcolm, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre qui précède.

Les adresses à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Ernst—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes et autres documents de quelque nature que ce soit, échangés entre le ministère des Douanes, le ministère de la Marine et des Pêcheries, le ministère du Commerce, le ministère de la Justice ou tout autre ministère fédéral et toute ou toutes personnes, corporation ou corporations au sujet de l'imposition ou de l'exécution d'un droit sur le poisson pris au Canada par les chalutiers à vapeur autres que ceux qui sont enregistrés au Canada; et copie aussi de tout ou de tous arrêtés ministériels qui ont trait à cette question.

Par M. Coote—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant le nombre d'édifices loués par le gouvernement à Ottawa; le nom de ces édifices s'ils en ont un; les personnes de qui ils ont été loués; le temps pour lequel on les a loués; l'étendue de la surface des planchers si on la connaît et le loyer annuel de chaque édifice.

Par M. Cahan—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toutes demandes qui ont été faites pour des licences, permis cu tout autre formule d'autorisation par le gouvernement ou tout ministère du gouvernement pour avoir la permission de dériver les eaux du lac St-François par un canal ou des canaux, et pour décharger ces eaux ainsi dérivées dans le lac St-Louis, dans le but de produire ainsi ou de créer de l'énergie électrique, et aussi copie des rapports sur le même sujet faits par les ingénieurs ou tous autres experts de tout ministère fédéral, et aussi copie de tous les rapports des départements, arrêtés ministériels, documents et correspondance qui ont trait au même sujet, et aussi copie en autant qu'ils seront disponibles, de tous plans ou cartes de cette dérivation projetée des eaux et des travaux hydro-électriques que l'on se propose d'exécuter en conséquence.

Par M. Simpson—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant- 1. Le nombre d'enquêtes faites par Joseph A. S. Plouffe, de Sudbury, sous l'autorité de sa Commission du 24 mars 1926, qui l'a nommé commissaire pour enquêter sur des accusations, d'avoir montré de l'esprit de parti, portées contre des fonctionnaires dans la province d'Ontario.

2. Une liste donnant les noms, adresses, et l'état des fonctionnaires dont la conduite a été soumise à une enquête avec une copie du rapport du commissaire dans chaque cas.

3. Un état montrant les émoluments et les dépenses de voyage payés ou qui seront payés à M. Plouffe en relation avec ladite enquête.

Par M. McQuarrie—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes et autres documents échangés entre le gouvernement de la province de la Colombie-Britannique et le gouvernement fédéral, ou entre ministres, sous-ministres ou autres fonctionnaires desdits gouvernements, respectivement, depuis le 8 mai 1922, au sujet de l'immigration orientale ou de la limitation des activités des orientaux déjà au Canada.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens; et sur l'amendement de M. Cahan; et sur l'amendement audit amendement de M. Fansher (Lambton-Est);

Et le débat continuant;

M. l'Orateur étant de retour, prend le fauteuil.

Et le débat se prolongeant, il est ajourné sur motion de M. Bennett.

La Chambre s'ajourne alors à 10.55 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 34

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 13 MARS 1928

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le seizième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son seizième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, respectivement demandant une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et constate que les prescriptions de la règle 95 ont été suivies dans chaque cas, savoir:—

De William Thomas Bredin, de Toronto, Ontario, époux de Théodora Bredin.

De Louis Cowell, de Walkerville, Ontario, époux de Mary Cowell (née Tavener).

D'Orfie Earl Dingman, de Toronto, Ontario, époux de Laura May Dingman.

De Radford Alonzo Dunfield, de Toronto, Ontario, époux de Hazel Irma Dunfield (née Stuart).

De Simon Kenneth Fraser, d'Amherstburg, Ontario, époux de Catherine Florence Fraser.

De Charles Edward Frank, de Toronto, Ontario, époux de Theresa Frank (née Guinter).

De Bernice Gatehouse, de Toronto, Ontario épouse de Percy Cyril Gatehouse.

D'Ellen May Collison Keene, de Toronto, Ontario, épouse de Frederick Keene.

D'Eleanor Porter, de Toronto, Ontario, épouse de George Orilan Porter.

De Doris Read (née Gregory), de Toronto, Ontario, épouse de Donald William Read.

De Henry Peet, de Toronto, Ontario, époux de Harriet Peet.

De Dorothea Wilhelmina Reynolds (née McDonald), de Montréal, province de Québec, épouse de George Beresford Reynolds.

De Rocco Scocco, de Long Point, province de Québec, époux de Marinucci Scocco (née Elisa).

D'Angolo Spadafore, de Timmins, Ontario, époux de Mary Spadafore (née Carbone).

De Katie Louise Turner (née Darling), de Toronto, Ontario, épouse de Milton Turner.

De Gertrude Aileen VanderVoort, de Toronto, Ontario, épouse de George Merton VanderVoort.

De Thomas Joseph Warmington, de Toronto, Ontario, époux d'Angela Warmington (née Lalone).

De John Young, d'Oakville, Ontario, époux de Martha Isabel Young (née McIntie).

M. Veniot, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 29 février 1928:—Copie de toute correspondance et documents conservés au ministère des Postes au sujet de la destitution du courrier qui fait le service entre Englishtown et Ingonish Ferry, comté de Victoria, Cap-Breton, avec copie de toute ou toutes plaintes reçues par ledit ministère.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie du rapport final de M. le juge Martin, nommé commissaire pour entendre et faire enquête sur les arguments du gouvernement de la Colombie-Britannique formulant ses réclamations à l'effet que le gouvernement du Canada lui retourne les terres que la province avait cédées au gouvernement du Canada, conformément au paragraphe 2 des termes de l'Union.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), ordonné,—Qu'il soit imprimé immédiatement 1,000 copies en anglais et 500 en français du rapport final de M. le juge Martin, nommé commissaire pour entendre et faire enquête sur les arguments du gouvernement de la Colombie-Britannique formulant ses réclamations à l'effet que le gouvernement du Canada lui retourne les terres que la province avait cédées au gouvernement du Canada, conformément au paragraphe 2 des termes de l'Union.

M. Motherwell, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 29 février 1928—Etat montrant:—

1. Coût total jusqu'à aujourd'hui de l'application du programme des zones de cantonnement.
2. Etendue totale du territoire couvert par ces zones.
3. Nombre total des bestiaux examinés.
4. Nombre total des bestiaux canadiens.

M. Elliott, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie de correspondance et documents se rapportant à la construction d'un édifice public à Mahone-Bay, N.-E.

M. Odette, appuyé par M. Bradette, du consentement de la Chambre présente un Bill No 64, Loi modifiant la Loi des chemins de fer (Séances mixtes entre la Commission et l'Insterstate Commerce Commission), lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens;

Et sur l'amendement de M. Cahan,—Que tous les mots après "Que" soient biffés et remplacés par les suivants:—

"la Chambre regrette que les mesures proposées par le Gouvernement n'ont pas pour but de créer plus de travail au Canada, ni d'encourager le retour des Canadiens vers leur patrie, ni d'empêcher l'émigration continuelle de nos gens vers les Etats-Unis; et qu'elles ne contiennent aucune stipulation pour réserver notre marché domestique aux produits de nos fermes comme aux produits laitiers; ni pour développer efficacement les ressources naturelles du pays, ni pour abolir la taxe des ventes le 1er janvier 1929."

Et sur l'amendement de M. Fansher (Lambton-Est) audit amendement:

Que tous les mots après "regrette" soient biffés et remplacés par les suivants:—

"que le gouvernement propose d'autres réductions de l'impôt sur le revenu, ce qui est un abandon grave du principe de la taxation directe; que la révision qu'il propose du tarif douanier ne soit pas suffisante pour apporter un soulagement réel aux consommateurs; et que la taxe des ventes sur les choses nécessaires à la vie ne soit pas abolie."

Et la question étant posée sur l'amendement audit amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Adshead,
Bird,
Bourassa,
Campbell,
Carmichael,
Coote,
Evans,
Fansher (Last-Mountain),
Fansher (Lambton-Est),
Garland (Bow-River),
Heaps,
Jelliff,
Kellner,
Kennedy,
Lucas,
Luchkovich,
Macphail,
Speakman,
Spencer,
Woodsworth—20.

CONTRE:

Messieurs

Allan,
Anderson (Toronto-High Park),
Anderson (Halton),
Arthurs,
Auger,
Baldwin,
Bancroft,
Barber,
Beaubien,
Bell (St-Jean-Albert),
Bennett,
Benoit,
Bettez,
Black (Yukon),
Black (Halifax),
Blanchard,
Bock,
Boivin,
Bothwell,
Bouchard,
Boucher,
Boulanger,
Bourgeois,
Bowen,
Bowman,
Boys,
Bradette,
Brady,
Brown,
Cahan,
Cannon,
Cardin,
Casgrain,
Casselman,
Cayley,
Chaplin,
Charters,
Chevrier,
Church,
Cotnam,
Cowan,
Delisle,
Denis (St-Denis),
Denis (Joliette),
Desaulniers,
Descoteaux,
Deslauriers,
Dickie,
Dionne,
Donnelly,
Drayton (sir Henry),
Duff,
Dunning,
Dussault,
Edwards (Frontenac-Addington),
Edwards (Waterloo-Sud),
Elliott,
Embury,
Ernst,
Esling,
Euler,
Fafard,
Fiset (sir Eugène),
Fontaine,
Forke,
Foster,
Fraser,
Garland (Carleton),

Geary,
Gershaw,
Girouard,
Glen,
Goodison,
Gott,
Goulet,
Grimmer,
Guerin,
Hall,
Harris,
Hay,
Heenan,
Hepburn,
Hodgins,
Howard,
Hubbs,
Ilsley,
Jenkins,
Johnston (Long-Lake),
Johnstone (Cap-Breton-Nord-Victoria),
Jones,
Kaiser,
Kay,
King (Kootenay-Est),
King, Mackenzie (Prince-Albert),
Lacombe,
Lacroix,
Ladner,
Laflamme,
Lanctôt,
Langlois,
Lang,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Lovie,
Macdonald (Glengarry),
Macdonald (Kings),
Macdougall,
MacLaren,
MacLean (Prince),
McLean (Melfort),
MacNutt,
McGibbon,
McGregor,
McIntosh,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
McPherson,
McQuarrie,
Malcolm,
Maloney,
Manion,
Matthews,
Maybee,
Mercier (Laurier-Outremont),
Millar,
Milne,
Morin (Bagot),
Morin (St-Hyacinthe-Rouville),
Morrissy,
Motherwell,
Neill,
Odette,
Parent,
Peck,
Perras,
Pettit,
Power,
Prévost,
Price,
Quinn,
Ralston,
Rennie,
Rhéaume,
Rinfret,
Robb,
Roberge,
Robinson,
Robitaille,
Ross (Kingston cité),
Ross (Moose Jaw),
Rowe,
Rutherford,
Ryckman,
Ryerson,
St-Père,
Sanderson,
Séguin,
Senn,
Short,
Sinclair (Queens),
Sinclair (Wellington-Nord),
Smith (Cumberland),
Smith (Stormont),
Smoke,
Spence,
Spotton,
Steedsman,
Stevens,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Stewart (Leeds),
Stinson,
Stirling,
Sylvestre,
Taylor,
Telford,
Thompson,
Thorson,
Tobin,
Tolmie,
Totzke,
Tummon,
Verville,
White (London),
White (Mont-Royal),
Wilson (Wentworth),
Wilson (Vaudreuil-Soulanges),
Young (Saskatoon),
Young (Toronto-Nord-Est),
Young (Weyburn)—191.

Et la question étant posée sur l'amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park),
Anderson (Halton),
Arthurs,
Barber,
Bell (St-Jean-Albert),
Bennett,
Black (Yukon),
Black (Halifax),
Bowen,
Boys,
Brady,
Cahan,
Casselman,
Chaplin,
Charters,
Church,
Cotnam,
Cowan,
Dickie,
Drayton (Sir Henry),
Edwards (Frontenac-Addington),
Edwards (Waterloo-Sud),
Embury,
Ernst,
Esling,
Fraser,
Garland (Carleton),
Geary,
Gott,
Grimmer,
Harris,
Hodgins,
Hubbs,
Johnstone (Cap-(Breton-Victoria-Nord),
Jones,
Kaiser,
Ladner,
Macdonald (Kings),
Macdougall,
MacLaren,
MacNutt,
McGibbon,
McGregor,
McQuarrie,
Maloney,
Manion,
Matthews,
Maybee,
Peck,
Pettit,
Price,
Quinn,
Rennie,
Robinson,
Ross (Kingston-Cité),
Rowe,
Ryckman,
Ryerson,
Senn,
Short,
Sinclair (Wellington-Nord)
Smith (Cumberland),
Smoke,
Spence,
Spotton,
Stevens,
Stewart (Leeds),
Stinson,
Stirling,
Thompson,
Tolmie,
Tummon,
White (London),
White (Mont-Royal),
Wilson (Wentworth),
Young (Toronto-Nord-Est)—76.

CONTRE:
Messieurs

Adshead,
Allan,
Auger,
Baldwin,
Bancroft,
Beaubien,
Benoit,
Bettez,
Bird,
Blanchard,
Bock,
Boivin,
Bothwell,
Bouchard,
Boucher,
Boulanger,
Bourassa,
Bourgeois,
Bowman,
Bradette,
Brown,
Campbell,
Cannon,
Cardin,
Carmichael,
Casgrain,
Cayley,
Chevrier,
Coote,
Delisle,
Denis (St-Denis),
Denis (Joliette),
Desaulniers,
Descoteaux,
Deslauriers,
Dionne,
Donnelly,
Duff,
Dunning,
Dussault,
Elliott,
Euler,
Evans,
Fafard,
Fansher (Last-Mountain),
Fansher (Lambton-Est),
Fiset (sir Eugène),
Fontaine,
Forke,
Foster,
Garland (Bow-River),
Gershaw,
Girouard,
Glen,
Goodison,
Goulet,
Guerin,
Hall,
Hay,
Heaps,
Heenan,
Hepburn,
Howard,
Ilsley,
Jelliff,
Jenkins,
Johnston (Long Lake),
Kay,
Kellner,
Kennedy,
King (Kootenay-Est),
King, Mackenzie (Prince-Albert),
Lacombe,
Lacroix,
Laflamme,
Lanctôt,
Langlois,
Lang,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Lovie,
Lucas,
Luchkovich,
Macdonald (Glengarry),
MacLean (Prince),
McLean (Melfort),
Macphail,
McIntosh,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
McPherson,
Malcolm,
Mercier (Laurier-Outremont),
Millar,
Milne,
Morin (Bagot),
Morin (St-Hyacinthe-Rouville),
Morrissy,
Motherwell,
Neill,
Odette,
Parent,
Perras,
Power,
Prévost,
Ralston,
Rhéaume,
Rinfret,
Robb,
Roberge,
Robitaille,
Ross (Moose Jaw),
Rutherford,
St-Père,
Sanderson,
Séguin,
Sinclair (Queens),
Smith (Stormont),
Speakman,
Spencer,
Steedsman,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Sylvestre,
Taylor,
Telford,
Thorson,
Tobin,
Totzke,
Verville,
Ward,
Wilson (Vaudreuil-Soulanges),
Woodsworth,
Young (Saskatoon),
Young (Weyburn)—136.

Et onze heures p.m. étant dépassé, M. l'Orateur ajourne la Chambre à onze heures quinze p.m., sans poser la question, conformément à la règle 7, jusqu'à demain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 35

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 14 MARS 1928

PRIÈRES.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 16 février 1928:—Copie de toute correspondance, lettres, décrets ministériels et autres documents qui ont trait à la rupture des relations entre le Canada et la Russie soviétique.

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 15 février 1928:—Copie de toute correspondance, de tous télégrammes et décrets ministériels échangés entre le gouvernement du Mexique ou les chemins de fer mexicains et le gouvernement du Canada, ou les Chemins de fer nationaux du Canada demandant de prêter sir Henry Thornton, président des Chemins de fer nationaux du Canada, pour faire rapport sur la situation des chemins de fer du Mexique.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1928:—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait à la destitution de L. L. Bassham de la position de maître de poste à Annette, Saskatchewan, et tous les documents de même nature qui ont trait à la nomination de son successeur.

Aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 7 mars 1928:—Copie de tous les arrêtés ministériels adoptés durant les sept dernières années qui ont trait aux règlements sur l'huile.

M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 20 février 1928—Relevé indiquant:—

1. Le coût total jusqu'au 31 janvier 1928 inclusivement de la Commission Royale qui conduit une enquête sur les pêcheries des Provinces maritimes.

2. Les noms du personnel, soit les membres de la Commission, soit les secrétaires, les sténographes, ou autres.

3. Les montants respectifs payés ou payables pour (*a*) honoraires, (*b*) dépenses à chaque personne embauchée par la Commission en quelque qualité que ce soit jusqu'au 31 janvier 1928 inclusivement.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu de la règle 44 (4) :—

Par M. Anderson (Halton)—Ordre de la Chambre—Etat donnant:—

1. Combien d'employés dans chaque province recevaient un salaire, des gages ou des allocations du ministère de l'Agriculture durant l'année 1927.

2. Quel montant on a déboursé, par province, pour les employés susdits en salaires et dépenses de voyages.

3. Combien d'agents le ministère de l'Agriculture a eus à son emploi dans chaque province, durant l'année 1927, pour (*a*) promouvoir l'élevage des moutons, (*b*) classifier la laine, (*c*) stimuler la production des œufs, (*d*) classifier les œufs, (*e*) promouvoir la culture du foin et (*f*) classifier le foin.

4. Quel montant on a payé à chacune de ces catégories de fonctionnaires, dans chaque province, pour salaires et dépenses de voyage.

L'ordre étant lu pour la reprise du débat ajourné sur la motion de M. Robb: —Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens;

M. Bourassa s'étant levé pour adresser la parole, M. Bennett soulève une question d'ordre à l'effet que les députés qui ont déjà parlé sur le sous-amendement et sur l'amendement ont forfaits leurs droits de parler sur la motion principale.

M. l'Orateur décide que la motion principale, l'amendement et le sous-amendement sont trois questions différentes et que l'honorable député de Labelle (M. Bourassa) n'ayant pas encore parlé sur la motion principale, a le droit de parler.

De cette décision M. Bennett en appelle à la Chambre.

Et la question étant posée par M. l'Orateur: La décision du fauteuil sera-t-elle maintenue, elle est résolue dans l'affirmative sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Adshead,
Allan,
Auger,
Bancroft,
Beaubien,
Bird,
Blanchard,
Bock,
Boivin,
Bothwell,
Boucher,
Boulanger,
Bourassa,
Bourgeois,
Bowman,
Bradette,
Brown,
Cahan,
Cahill,
Campbell,
Cannon,
Cardin,
Carmichael,
Casgrain,
Cayley,
Chevrier,
Coote,
Delisle,
Denis (St-Denis),
Desaulniers,
Descoteaux,
Deslauriers,
Dionne,
Duff,
Dunning,
Dussault,
Elliott,
Euler,
Evans,
Fafard,
Fansher (Last-Mountain),
Fansher (Lambton-Est),
Fiset (sir Eugène),
Fontaine,
Forke,
Foster,
Garland (Bow-River),
Girouard,
Glen,
Goodison,
Goulet,
Hay,
Heaps,
Heenan,
Hepburn,
Howard,
Ilsley,
Jelliff,
Jenkins,
Johnston (Long-Lake),
Kay,
Kennedy,
King (Kootenay-Est),
King, Mackenzie (Prince-Albert),
Lacombe,
Lacroix,
Laflamme,
Langlois,
Lang,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Lovie,
Lucas,
Luchkovich,
Macdonald (Glengarry),
MacLean (Prince),
McLean (Melfort),
Macphail,
McIntosh,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
McPherson,
Marcil,
Mercier (Laurier-Outremont),
Millar,
Milne,
Morin (Bagot),
Morrissy,
Motherwell,
Neill,

Odette, Parent, Perras, Power, Prévost, Ralston, Rhéaume, Rinfret, Robb, Roberge, Robitaille, Ross (Moose Jaw), Rutherford, St-Père, Sanderson, Séguin, Sinclair (Queens), Smith (Stormont), Speakman, Spencer, Steedsman, Stewart (Edmonton-Ouest), Taylor, Telford, Thorson, Totzke, Vallance, Veniot, Ward, Wilson (Vaudreuil-Soulanges), Woodsworth, Young (Saskatoon), Young (Weyburn)—125.

CONTRE:
Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park), Anderson (Halton), Arthurs, Barber, Bell (St-Antoine), Bell (St-Jean-Albert), Bennett, Benoit, Bettez, Black (Yukon), Black (Halifax), Bowen, Boys, Brady, Cantley, Casselman, Chaplin, Charters, Church, Clark, Cotnam, Cowan, Denis (Joliette), Dickie, Drayton (sir Henry), Edwards (Frontenac-Addington), Edwards (Waterloo-Sud), Embury, Ernst, Esling, Fraser, Garland (Carleton), Geary, Gott, Grimmer, Harris, Hodgins, Hubbs, Jones, Kaiser, Ladner, Macdonald (Kings), Macdonald (Richmond-Ouest-Cap-Breton), Macdougall, MacLaren, MacNutt, McGibbon, McGregor, McQuarrie, Manion, Matthews, Maybee, Morin (St-Hyacinthe-Rouville), Peck, Perley (sir George), Pettit, Preston, Price, Rennie, Robinson, Ross (Kingston-Cité), Rowe, Ryckman, Ryerson, Senn, Short, Simpson, Sinclair (Wellington-Nord), Smith (Cumberland), Smoke, Spence, Spotton, Stevens, Stewart (Leeds), Stinson, Stirling, Sylvestre, Thompson, Tolmie, Tummon, Verville, White (Mont-Royal), Wilson (Wentworth), Young (Toronto-Nord-Est)—84.

Le débat est alors repris.

Et la question étant posée sur la motion:—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens, elle est agréée sur la division suivante:—

POUR:
Messieurs

Allan, Auger, Bancroft, Beaubien, Benoit, Bettez, Blanchard, Bock, Boivin, Bothwell, Boucher, Boulanger, Bourassa, Bourgeois, Bowman, Bradette, Brown, Cahill, Cannon, Cardin, Casgrain, Cayley, Chevrier, Delisle, Denis (St-Denis), Denis (Joliette), Desaulniers, Descoteaux, Deslauriers, Dionne, Donnelly, Duff, Dunning, Dussault, Elliott, Euler, Fafard, Fiset (sir Eugène), Fontaine, Forke, Foster, Gershaw, Girouard, Glen, Goodison, Goulet, Hay, Heenan, Hepburn, Howard, Ilsley, Jelliff, Jenkins, Johnston (Long-Lake), Kay, King (Kootenay-Est), King, Mackenzie (Prince-Albert),

Lacombe,
Lacroix,
Laflamme,
Lanctôt,
Langlois,
Lang,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Lovie,
Macdonald (Glengarry),
MacLean (Prince),
McLean (Melfort),
McIntosh,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
McPherson,
Malcolm,
Marcil,
Mercier (Laurier-Outremont),
Millar,
Milne,
Morin (Bagot),
Morin (St-Hyacinthe-Rouville),
Morrissy,
Motherwell,
Neill,
Odette,
Parent,
Perras,
Power,
Prévost,
Ralston,
Rhéaume,
Rinfret,
Robb,
Roberge,
Robitaille,
Ross (Moose Jaw),
Rutherford,
St-Père,
Sanderson,
Séguin,
Sinclair (Queens),
Smith (Stormont),
Steedsman,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Sylvestre,
Taylor,
Telford,
Thorson,
Totzke,
Vallance,
Verville,
Ward,
Wilson (Vaudreuil-Soulanges),
Young (Saskatoon),
Young(Weyburn)—116.

CONTRE:
Messieurs

Adshead,
Anderson (Toronto-High-Park),
Anderson (Halton),
Arthurs,
Barber,
Bell (St-Jean-Albert),
Bennett,
Bird,
Black (Yukon),
Black (Halifax),
Bowen,
Boys,
Brady,
Cahan,
Campbell,
Carmichael,
Casselman,
Chaplin,
Charters,
Church,
Clark,
Coote,
Cotnam,
Cowan,
Dickie,
Drayton (sir Henry),
Edwards (Frontenac-Addington),
Edwards (Waterloo-Sud),
Embury,
Ernst,
Esling,
Evans,
Fansher (Last-Mountain),
Fansher (Lambton-Est),
Fraser,
Garland (Bow-River),
Garland (Carleton),
Geary,
Gott,
Grimmer,
Harris,
Heaps,
Hodgins,
Hubbs,
Jones,
Kaiser,
Kennedy,
Ladner,
Lucas,
Luchkovich,
Macdonald (Kings),
Macdougall,
MacLaren,
MacNutt,
Macphail,
McGibbon,
McGregor,
McQuarrie,
Manion,
Matthews,
Maybee,
Peck,
Perley (sir George),
Pettit,
Price,
Quinn,
Rennie,
Robinson,
Ross (Kingston-Cité),
Rowe,
Ryckman,
Ryerson,
Senn,
Short,
Simpson,
Smith (Cumberland),
Smoke,
Speakman,
Spence,
Spencer,
Spotton,
Stevens,
Stewart (Leeds),
Stinson,
Stirling,
Thompson,
Tummon,
White (London),
White (Mont-Royal),
Wilson (Wentworth),
Woodsworth,
Young (Toronto-Nord-Est)—92.

La Chambre, en conséquence se forme en comité des Voies et Moyens et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Boulanger, appuyé par M. Boivin, propose que,—De l'avis de cette Chambre, les Canadiens qui désirent s'établir sur les terres de l'Ouest devraient recevoir du gouvernement fédéral la même assistance et les mêmes avantages que les Européens.

Et un débat s'ensuivant et continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain à 3 heures p.m., sans poser la question conformément à la règle 6.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 36

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 15 MARS 1928

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le dix-septième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est comme suit:—

Conformément à la Règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions en obtention de bills privés a l'honneur de présenter son dix-septième rapport comme suit:

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions ci-dessous pour bill privé, et il constate que toutes les prescriptions de la Règle 95 ont été observées, savoir:

De la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique; pour acquérir ou louer la compagnie du chemin de fer *Lacombe and North Western.*

De Douglas-J. Martin, de la cité de New-York, Etats-Unis d'Amérique; pour autoriser le commissaire des brevets à faire revivre le brevet No 196,831 pour améliorations aux moteurs à explosion.

De Charles-F. Law, de Vancouver, Colombie-Britannique, et autres; pour constituer en corporation la compagnie du chemin de fer *Peace River and Mackenzie District.*

De l'Eglise évangélique; pour constituer en corporation la *Northwest Canada Conference Evangelical Church.*

De la compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie James; pour proroger les délais pour le commencement et l'achèvement d'un chemin de fer.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table les bills privés suivants:—

Bill No 65, Loi concernant la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.—M. *Jelliff.*

Bill No 66, Loi concernant un certain brevet appartenant à Douglas-J. Martin.—M. *Clark.*

Bill No 67, Loi constituant en corporation *The Peace River and Mackenzie District Railway Company.*—M. *Hay.*

Bill No 68, Loi constituant en corporation la *Northwest Canada Conference Evangelical Church.*—M. *Brown.*

Bil No 69, Loi concernant la compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie de James.

Lesdits bills sont lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre conformément à la règle 102.

M. l'Orateur remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu comme suit:—

WELLINGDON.

Membres de la Chambre des Communes:

J'ai reçu avec grand plaisir l'adresse que vous avez votée en réponse à mon discours à l'ouverture de la session du Parlement et je vous en remercie sincèrement.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 10 mars 1928.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain à trois heures p.m., sans poser la question, en vertu de la règle 7.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 37

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 16 MARS 1928

PRIÈRES.

M. Veniot, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 27 février 1928:—Copie de toute correspondance et documents conservés au ministère des Postes au sujet de la nomination, ou qui ont trait à la nomination d'un receveur des postes à St-Paul du Buton, comté de Montmagny, Québec.

Aussi—Réponse à un ordre de la Chambre du 27 février 1928:—Copie de tous documents comprenant la correspondance conservée au ministère des Postes au sujet de la nomination ou qui a trait à la nomination d'un maître de poste au Cap St-Ignace, comté de Montmagny, Québec.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 27 février:—Copie de toute correspondance, télégrammes et autres communications échangées entre le gouvernement, ou tout ministère du gouvernement, ou tout ministre ou tout fonctionnaire public et toutes autres personnes au sujet de la nomination du Sergent Forbes, de Calgary, Alberta, au poste de chef du Service de répression des Douanes de l'Alberta.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens;

Et la Chambre continuant de siéger en comité.

A six heures p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Cahan, la Chambre procède à l'ordre No 34 et les suivants pour la deuxième lecture des bills privés.

Les bills suivants sont séparément lus la deuxième fois et référés à leurs comités respectifs, savoir:—

Bills Privés

Comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes

Bill No 43, Loi concernant la Compagnie canadienne de téléphone Bell.

Bill No 48, Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company.*

Bill No 52, Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Bill No 53, Loi concernant la *Manitoba and North Western Railway Company.*

Bill No 57, Loi concernant la *Edmonton, Dunvagan and British Columbia Railway Company.*

Bil No 58, Loi constituant en corporation *The London and Port-Burwell Railway Company.*

Bill No 65, Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Bill No 67, Loi constituant en corporation *The Peace River and Mackenzie District Railway Company.*

Comité des Banques et du Commerce

Bill No 40, Loi constituant en corporation la compagnie dite *The British Empire Assurance Company.*

Bill No 41, Loi concernant la compagnie dite *The Emperial Guarantee and Accident Insurance Company of Canada.*

Bill No 56, Loi concernant la *Sun Life Assurance Company of Canada.*

Bill No 59, Loi constituant en corporation *The Federal Loan Company.*

Bill No 60, Loi concernant *The Canadian Surety Company.*

Comité des Bills Privés

Bill No 17, Loi concernant la *Saint John River Storage Company.*

Bill No 49, Loi constituant en corporation *The Canadian Credit Institute.*

Bill No 50, Loi constituant en corporation *The United Theological College.*

M. Casgrain propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les Bills Privés, conformément à la règle 110; agréé.

Les bills suivants sont considérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill No 15, Loi concernant une certaine demande de brevet de William H. Millspaugh.

Bill No 16, Loi concernant certaines demandes de brevets appartenant à la *British Steel Piling Company.*

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des Voies et Moyens reprend le cours de ses délibérations et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 10.50 p.m., jusqu'à lundi prochain.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 38

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 19 MARS 1928

Prières.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill No 31, Loi modifiant la Loi de la Cour suprême.

Bill No 9, Loi ayant pour objet d'autoriser une prorogation de délai pour l'achèvement du chemin de fer *Saint John and Quebec*, entre Centreville, dans le comté de Carleton, et Andover, dans le comté de Victoria, N.-B.

Bill No 33, Loi modifiant la Loi des impressions et de la papeterie publiques.

Bill No 20, Loi modifiant la Loi des eaux de la zone du chemin de fer.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le dix-huitième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est comme suit:—

Conformément à l'article 99, paragraphe 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présente son dix-huitième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, et il constate que toutes les prescriptions de la règle 95 ont été observées dans chaque cas, savoir:—

De W.-Gilbert Freeman, d'Albany, Etat de New-York, Etats-Unis d'Amérique, et autres; pour constituer en corporation la Thousand Islands International Bridge Corporation.

Du Très Honorable George-Perry Graham, de Brockville, Ontario, et autres; pour constituer en corporation "The St. Lawrence River Bridge Company".

Des Sœurs de la Charité, Territoires du Nord-Ouest; pour modifier leur loi de constitution en corporation.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table les bills privés suivants:

Bill 70, Loi constituant en corporation *1,000 Islands International Bridge Corporation.*—M. *Hay*

Bill No 71, Loi constituant en corporation *The St. Lawrence River Bridge Company.*—M. *Smith* (Stormont).

Lesdits bills sont lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, conformément à la règle 102.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Rapport de Alexander Smith, C.R., commissaire nommé pour faire enquête et rapport sur certaines accusations faites par un certain Richard A. McClymont, censurant l'état et la conduite des affaires dans le département de l'Intérieur.

M. King (Kootenay-Est), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 27 février 1928:—Copie de toute correspondance, télégrammes, mémoires, contrats et tous autres documents que les divers ministres ont préparés ou qui ont été échangés entre eux, et entre des fonctionnaires des ministères, et entre ceux-ci et toutes firmes ou corporations, et, toute ou toutes personnes, au sujet de l'achat de combustible fait par le ministère de l'Etablissement des soldats dans la vie civile pour être employé à l'hôpital de Camp Hill, Halifax, Nouvelle-Ecosse, durant la saison d'hiver 1927-28.

M. Pettit propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les Bills Privés, conformément à la règle 110; agréé.

Le Bill No 14, Loi constituant en corporation la *Niagara Falls Memorial Company* est considéré en comité général et sur rapport de progrès le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 23, Loi constituant en corporation la *St. Clair Transit Company* est considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 68, Loi constituant en corporation la *Northwest Canada Conference Evangelical Church* est lu la deuxième fois et référé au comité des Bills Privés.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Cantley—Ordre de la Chambre—Dossier contenant:

1. Une copie de la commission nommant Charles Crockett, de New-Glasgow, commissaire spécial pour conduire une enquête sur les accusations d'avoir montre de l'esprit de parti, portées contre des fonctionnaires fédéraux en Nouvelle-Ecosse.
2. La liste des noms, de l'adresse et de l'état de ces fonctionnaires dont on a soumis la conduite à une enquête, avec une copie des accusations portées contre chacun de ses fonctionnaires.
3. Une copie de la preuve dans chaque cas où il y a eu enquête.
4. Une copie du rapport du Commissaire dans chaque cas.
5. Un état indiquant les émoluments et dépenses de voyage payés à M. Crockett pour ladite enquête.

Par M. Cantley pour M. Macdougall—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, lettres, pétitions, accusations écrites,—avec le nom des personnes qui portent ces accusations,—qui ont trait à la destitution de Dan J. MacDonald, maître de poste à Frasers' Mills, dans le comté d'Antigonish; et tous les documents similaires qui ont trait à la nomination de son successeur, Mme Mary Jane MacDonald.

Par M. Cantley pour M. Ernst—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, témoignages, documents qui ont trait à la destitution de John C. MacAdam, de sa position de maître de poste à Laflèche, Saskatchewan et à la nomination de son successeur.

La Chambre reprend la discussion sur la motion de M. Heaps, que—La Chambre est d'avis que le comité des relations industrielles et internationales devrait recevoir l'autorisation de faire enquête et rapport sur l'assurance contre le chômage, la maladie et l'invalidité.

Et le débat continuant;

M. McQuarry propose en amendement, appuyé par M. Dickie,—Que ladite résolution soit modifiée en ajoutant ce qui suit: "et que ledit comité soit autorisé de faire enquête et rapport sur les opérations des compagnies qui font affaire d'assurance contre les maladies et les accidents en Canada."

Et un débat s'ensuivant et continuant;

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre sans poser la question en vertu de la règle 7, jusqu'à demain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 39

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 20 MARS 1928

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le dix-neuvième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son dix-neuvième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, respectivement demandant une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et constate que les prescriptions de la règle 95 ont été suivies dans chaque cas, savoir:—

D'Edward Aranha, de Toronto, Ontario, époux d'Alma Aranha.

De Robert Brown, de Chatham, Ontario, époux de Lillian Brown.

De Nellie Cohen (née Rosenbloom), de Toronto, Ontario, épouse de Hymie Cohen.

De Mary Ellen Gussie Edwards (née Stone), de Toronto, Ontario, épouse de Gordon Cameron Edwards.

De Joseph James Harold Graham, du township d'Elizabethtown, Ontario, époux d'Alice Pearl Graham (née Childs).

De Harriet Gray (née Rousie), de Montréal, province de Québec, épouse d'Edward Harold Gray.

De Helen Horn (née Pniewski), de Montréal, province de Québec, épouse de Szaja Horn.

De John Hare, du township de Matilda, Ontario, époux de Rose Mary Hare (née Scott).

D'Isabella Muriel Holland, de Toronto, Ontario, épouse de John Burton Holland.

De Jessie McPherson, de Toronto, Ontario, épouse de John McPherson.

D'Annie Moore (née Blandford), de Toronto, Ontario, épouse de Reginald Roy Moore.

De Caroline Potter (née Jones), de Preston, Ontario, épouse de William Potter.

De Gwendoline Proctor (née Lawson), de Hamilton, Ontario, épouse d'Irwin Proctor.

De John Alexander Parsons, de Toronto, Ontario, époux de Rose Alice Parsons.

D'Edith Elizabeth Poole, de Long Branch, Ontario, épouse d'Albert Thomas Poole.

De Lorne William Paterson, de Toronto, Ontario, époux d'Amy Louisa Paterson.

De Winifred Margaret Pope, de Toronto, Ontario, épouse de Joseph Alfred Pope.

D'Annie Tushingham (née Grovenor), de Toronto, Ontario, épouse de Joseph Tushingham.

De Frederick Clayton Wilton, de Toronto, Ontario, époux de d'Edna Pearl Wilton (née Creamer).

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), résolu,—Que lorsque la Chambre s'ajournera vendredi le 30 mars courant, elle restera ajournée jusqu'à mardi le 10 avril prochain.

M. Veniot, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, -Réponse à un ordre de la Chambre du 20 février 1928—Relevé montrant:—

1. Sur combien de routes le gouvernement fait transporter les malles par voiturier dans le comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse.

2. Quelles localités ces routes desservent.

3. Quelle est la longueur de chacune.

4. Quel est le coût du service sur chaque route.

5. Quel est le nom de l'adjudicataire du contrat.

6. A quelle date expirent chacun des contrats.

7. Quel est le coût moyen par mille du maintien de ces routes lorsque l'on se sert d'un véhicule à un seul cheval.

Aussi.—Réponse à un ordre de la Chambre du 27 février 1928—Etat montrant:—

1. Combien on maintient de routes où circulent les courriers des postes dans le comté de Cumberland, Nouvelle-Ecosse.

2. Quelles localités elles déservent.

3. Quelle est la longueur de chacune.

4. Quel est le salaire de chaque courrier.

5. Quel est le nom de l'entrepreneur.

6. A quelle date expirent les contrats dans chaque cas.

7. Quel est le coût moyen par mille du maintien de ces routes lorsque l'on se sert d'un véhicule à un seul cheval.

Et aussi.—Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1928—Etat montrant:—

1. Sur combien de routes du comté de Colchester les courriers des postes circulent.

2. Quelles localités ils desservent.

3. Quelle est la longueur de l'itinéraire de chacun.

4. Quel est le nom de l'entrepreneur.

5. Si les courriers passent quotidiennement, deux fois ou trois fois par semaine sur chaque route.

6. Quel est le salaire du courrier de chaque route.

7. Quel est le coût moyen par mille lorsque l'on se sert d'un véhicule à un seul cheval.

8. Quel est le coût moyen par mille lorsque l'on se sert d'un véhicule à deux chevaux ou d'un auto.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mars 1928—Relevé indiquant:—

1. Le nombre d'enquêtes faites par Joseph A. S. Plouffe, de Sudbury, sous l'autorité de sa Commission du 24 mars 1926, qui l'a nommé commissaire pour enquêter sur des accusations, d'avoir montré de l'esprit de parti, portées contre des fonctionnaires dans la province d'Ontario.

2. Une liste donnant les noms, adresses, et l'état des fonctionnaires dont la conduite a été soumise à une enquête avec une copie du rapport du commissaire dans chaque cas.

3. Un état montrant les émoluments et les dépenses de voyages payés ou qui seront payés à M. Plouffe en relation avec ladite enquête.

M. Lapointe propose,—Qu'un comité spécial composé de quinze membres qui seront choisis plus tard soit nommé pour prendre en considération la question de savoir si le traitement des juges des diverses cours du Canada est suffisant, et toutes les autres matières qui s'y rattachent, avec pouvoir de faire quérir personnes, papiers et documents, d'interroger des témoins sous serment et de faire rapport de temps à autre.

Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est agréée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Adshead,
Auger,
Baldwin,
Bancroft,
Beaubien,
Bird,
Bissett,
Blanchard,
Bock,
Bothwell,
Bouchard,
Boucher,
Bourassa,
Bowman,
Bradette,
Brown,
Cahill,
Campbell,
Cannon,
Carmichael,
Casgrain,
Chevrier,
Coote,
Delisle,
Denis (St-Denis),
Denis (Joliette),
Desaulniers,
Descoteaux,
Deslauriers,
Dionne,
Dunning,
Dussault,
Elliott,
Evans,
Fafard,
Fansher (Last-Mountain),
Fansher (Lambton-Est),
Fiset (sir Eugène),
Forke,
Foster,
Gardiner,
Gershaw,
Girouard,
Glen,
Goodison,
Hall,
Heaps,
Heenan,
Hepburn,
Howard,
Howden,
Irvine,
Jelliff,
Jenkins,
Johnston (Long-Lake),
Kellner,
Kennedy,
King (Kootenay-Est),
King, Mackenzie (Prince-Albert),
Lacroix,
Laflamme,
Lang,
Lapierre,
Lapointe,
Lovie,
Lucas,
Luchkovich,
MacLean (Prince),
McLean (Melfort),
Macphail,
McDiarmid,
McIntosh,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
McPherson,
Malcolm,
Marcil,
Mercier (Laurier-Outremont),
Mercier (St-Henri),
Millar,
Milne,
Morin (St-Hyacinthe-Rouville),
Morrissy,
Motherwell,
Odette,
Perras,
Prévost,
Ralston,
Rinfret,
Robb,
Robitaille,
Ross (Moose Jaw),
Rutherford,
St-Père,
Sanderson,
Séguin,
Smith (Stormont),
Speakman,
Spencer,
Steedsman,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Taylor,
Telford,
Tobin,
Totzke,
Vallance,
Ward,
Woodsworth,
Young (Saskatoon),
Young (Weyburn)—111.

CONTRE:

Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park), Anderson (Halton), Arthurs, Barber, Bell (Hamilton-Ouest), Bell (St-Jean-Albert), Bennett, Black (Yukon), Black (Halifax), Bowen, Cahan, Casselman, Chaplin, Charters, Clark, Cotnam, Dickie, Edwards (Frontenac-Addington), Edwards (Waterloo-Sud), Embury, Ernst, Esling, Fraser, Garland (Carleton), Geary, Gott, Grimmer, Harris, Hodgins, Johnstone (Cap-Breton Nord-Victoria), Kaiser, MacDonald (Cap-Breton-Sud), Macdonald (Kings), Macdonald (Richmond-Ouest-Cap-Breton), MacLaren, MacNutt, McGibbon, McGregor, McQuarrie, Maybee, Peck, Perley (sir George), Robinson, Rowe, Ryerson, Senn, Short, Simpson, Sinclair (Wellington-Nord), Spence, Spotton, Stevens, Stinson, Stirling, Thompson, Tolmie, White (London), Young (Toronto-Nord-Est)—58.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens;

M. Robb, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre en conséquence se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

Et la Chambre continuant de siéger en comité.

A six heures p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

Bills Privés

Le Bill No 14, Loi constituant en corporation la *Niagara Falls Memorial Company* est de nouveau considéré en comité général;

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des Voies et Moyens reprend le cours de ses délibérations et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre sans poser la question en vertu de la règle 7, jusqu'à demain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur

No 40

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 21 MARS 1928

PRIÈRES.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill No 74 (E du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Estelle McCutcheon."

Bill No 75 (F du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Adelaide Marie Moore."

Bill No 76 (G du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Delia Elizabeth Davies."

Bill No 77 (H du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Duff McCoo."

Bill No 78 (I du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Marion Baldwin."

Bill No 79 (J du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick James Lee."

Bill No 80 (K du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laveania Maud Kelly."

Bill No 81 (L du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur John Evans."

Bill No 82 (M du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Constance McIntyre Fairbanks."

Bill No 83 (N du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lina Elizabeth Foster."

Bill No 84 (O du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Osborne Gimblett."

Bill No 85 (P du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Jean Standing."

Bill No 86 (Q du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albertine de Varennes."

Bill No 87 (R du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Bye Fasken."

Bill No 88 (S du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Alexander Parsons."

Bill No 89 (T du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Golding."

Bill No 90 (U du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Reginald Key."

Bill No 91 (V du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeline Massey Knox."

Bill No 92 (W du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Parker."

Bill No 93 (X du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy LaBelle."

Bill No 94 (Y du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Henry Orr."

Bill No 95 (Z du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjory Sterne Boyd."

Bill No 96 (A2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Louise Parsons."

Bill No 97 (B2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Daniel MacDonald."

Bill No 98 (C2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Connor."

Bill No 99 (D2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie May Caldwell."

Bill No 100 (E2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Marjorie Cressman."

Bill No 101 (F2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Buck Scott."

Bill No 102 (G2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norah Jones."

Bill No 103 (H2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Wood."

Bill No 104 (I2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louisa Baldock."

Bill No 105 (J2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert John Morison."

Bill No 106 (K2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Amelia Judd Wasserman Berliner."

Bill No 107 (L2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Edmund Parrington."

Bill No 108 (M2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Beaton Hale."

Bill No 109 (N2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Constance Vipond Coleby Lazier."

Bill No 110 (O2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Caroline Isbell."

Bill No 111 (P2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Victoria May Hardwick."

Bill No 112 (Q2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Alice Tushingham."

Bill No 113 (R2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Peden."

Bill No 114 (S2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lorne William Patterson."

Bill No 115 (T2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert William Hornby."

Bill No 116 (U2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Adele Berwick."

Bill No 117 (V2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harriett Ellen Isabel Kirkpatrick."

Bill No 118 (W2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Evelyn Taylor."

Bill No 119 (X2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Clark."

Bill No 120 (Y2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Eremca, alias Marcia Eremko."

Bill No 121 (Z2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Glenn Steinberg."

Bill No 122 (A3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Frederick Spittle."

Bill No 123 (B3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Lazelle Margaret Zeller."

Bill No 124 (C3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rachel Pearson."

Bill No 125 (D3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Myerson."

Bill No 126 (E3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Wellington Henry."

Bill No 127 (F3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Warren Gorrie."

Bill No 128 (G3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley Edmunds."

Bill No 129 (H3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Frances Phebe Fricker."

Bill No 130 (I3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Maxwell Douglas."

Bill No 131 (J3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Constance Brown Kinsman."

Bill No 132 (K3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Wilbur Blackburn."

Bill No 133 (L3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Viva Venetta Rahmer."

Bill No 134 (M3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Ranney Price."

Bill No 135 (N3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Percival Bovill."

Bill No 136 (O3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Charboneau."

Bill No 137 (P3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Franklin Darby."

Bill No 138 (Q3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lorne Wilbert Helmer."

Bill No 139 (R3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à May Marjorie Jacques."

Bill No 140 (S3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Edward Gladstone King, alias John E. King."

Bill No 141 (T3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Lilias Maunsell."

Bill No 142 (U3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Kathleen Mulligan."

Bill No 143 (V3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie McLean."

Bill No 144 (W3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Margaret Pope."

Bill No 145 (X3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth May Thornley."

Bill No 146 (Y3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norton Webster Kingsland."

Bill No 147 (Z3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Edith Knowles."

Bill No 148 (A4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John McArthur."

Bill No 149 (B4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Alfred Turner."

Bill No 150 (C4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Druker."

Bill No 151 (D4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian May Chandler."

Aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills de divorce ci-haut mentionnés sont fondés; et les documents qui ont été produits, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill No 13, Loi concernant le Collège militaire royal du Canada, sans amendement.

Sur motion de M. Dunning, ordonné, Que l'état préliminaire des comptes des chemins de fer nationaux du Canada pour l'année 1927, déposé sur la Table de la Chambre mardi le 6 mars 1928, soit référé au comité des Chemins de fer et Transport maritime.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie d'un arrêté en Conseil, C.P. 439, en date du 16 mars 1928, concernant le halage de la houille depuis l'Alberta en l'Ontario, et établissant un taux temporaire par tonne pour la durée du mouvement d'expérience.

Du consentement de la Chambre les bills suivants sont respectivement présentés, lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 72, Loi modifiant la Loi des engrais chimiques.—M. *Motherwell.*

Bill No 73, Loi concernant l'inspection et le classement du foin et de la paille.—M. *Motherwell.*

L'adresse à Son Excellence le Gouverneur général, et les ordres de la Chambre qui suivent, sont votés:—

Par M. Guthrie, pour M. Stevens—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général:—Dossier comprenant (*a*) copie de la demande qu'a faite la *Pacific Coast Terminals, Limited* en vertu de la Loi des entrepôts frigorifiques; (*b*) copie du décret ministériel qui a autorisé le ministre à signer une convention avec la compagnie, et (*c*) copie de la convention que la corporation et le ministre ont signée le 6 février 1928. Et aussi copie de toute correspondance, qui a précédé la demande officielle, et de toute correspondance jusqu'à aujourd'hui.

Par M. Gott—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, télégrammes et autres documents que tout ministère fédéral peut avoir en sa possession et qui ont trait à la destitution de M. Valère Labonté de la position d'officier d'accise à St-Joseph, Beauce, et à la nomination de M. J. Edward LeMay à sa place.

Par M. Garland (Carleton)—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant (*a*) le nom, (*b*) l'adresse, (*c*) la date de nomination, (*d*) le salaire quotidien et total de chaque employé qui a pris part aux travaux que le gouvernement fait actuellement exécuter au canal Rideau.

La Chambre reprend la discussion sur la motion de M. Heaps, que—La Chambre est d'avis que le comité des relations industrielles et internationales devrait recevoir l'autorisation de faire enquête et rapport sur l'assurance contre le chômage, la maladie et l'invalidité.

Et sur l'amendement de M. McQuarrie—Que ladite résolution soit modifiée en ajoutant ce qui suit: "et que ledit comité soit autorisé de faire enquête et rapport sur les opérations des compagnies qui font affaire d'assurance contre les maladies et les accidents en Canada."

Après plus ample débat, du consentement de la Chambre ledit amendement est retiré.

Et la question étant posée sur la motion principale, elle est agréée.

M. Neill propose, appuyé par M. Woodsworth, que,—Attendu que la concurrence de l'huile combustible importée à frais énormes, a beaucoup diminué la vente du rendement des mines de houille de la Colombie-Britannique;

Et attendu que des expériences scientifiques faites en Grande-Bretagne et ailleurs ont démontré que la houille, si on l'emploi après l'avoir pulvérisée très fin, peut concurrencer avantageusement, tant pour le prix que pour les résultats obtenus avec l'huile combustible;

Et attendu qu'il est désirable que nous augmentions le rendement de nos mines et que nous donnions du travail à plus d'ouvriers;

En conséquence, de l'avis de la Chambre, il est résolu que pour éprouver et démontrer les qualités de la houille pulvérisée, le gouvernement devrait employer cette sorte de combustible qui vient des mines de l'île de Vancouver sur l'un de ses paquebots de la Côte du Pacifique et dans une fournaise de l'un de ses édifices publics de la Colombie-Britannique.

Après débat, ladite motion est agréée.

M. Irvine propose, appuyé par M. Spencer, que,—Attendu que l'opinion actuelle de ce pays réclame que des préparatifs raisonnables soient faits pour la défense nationale dans l'éventualité d'une guerre où le Canada serait impliqué;

Et attendu que si nous les entreprenons ces préparatifs devraient être suffisants et d'une nature telle qu'ils rendraient la guerre plus improbable;

En conséquence, il est résolu de l'avis de la Chambre, qu'il serait à propos d'adopter une loi qui réquisitionnerait automatiquement pour le service de la nation et pendant toute la durée de la guerre toutes les ressources naturelles et les entreprises essentielles, y compris les moyens de transport, les fabriques, les agences commerciales et financières, aussitôt qu'il y aurait eu déclaration de cette guerre impliquant le Canada.

Et un débat s'ensuivant et continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain, à trois heures p.m., sans poser la question en vertu de la règle 6.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 41

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 22 MARS 1928

Prières.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le vingtième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son vingtième rapport comme suit:—

Votre examinateur a soigneusement étudié la pétition pour un bill privé demandant l'adoption d'une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage de Maria Eremca (mieux connue sous le nom de Marcia Eramko), de Ford City, Ontario, épouse d'Alcisandru Eremca (mieux connu sous le nom de Sandyk Eramko) et trouve que, bien que les prescriptions de la Règle 95 aient été observées relativement à l'annonce dans la *Gazette du Canada*, aucune annonce n'a été publiée dans un journal.

De bonne heure en 1927, avis a été publié dans deux journaux et dans la *Gazette du Canada* de l'intention de faire la demande au cours de la dernière session, mais rien n'a été fait à la dernière session.

M. Goodison du comité permanent sur les chemins de fer et navires que le gouvernement possède, exploite et contrôle, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité recommande qu'il soit imprimé de jour en jour ou quand requis, 500 copies de leurs minutes et de la preuve qu'il lui est soumise, pour l'usage des membres du comité et de la Chambre, et que la règle 64 soit suspendue à cet effet.

M. Goodison, du comité permanent sur les chemins de fer et navires que le gouvernement possède, exploite et contrôle, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité recommande qu'il lui soit permis de siéger pendant les séances de la Chambre.

Sur motion de M. Goodison, les premier et deuxième rapports du comité permanent sur les chemins de fer et navires que le gouvernement possède, exploite et contrôle sont adoptés.

56107—12

M. Euler, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 7 mars 1928:—Copie de toute correspondance, télégrammes, communications et autres documents conservés au ministère du Revenu national et qui ont trait à une réclamation pour drawback sur une consignation de laine importée de Grande-Bretagne par la *Victory Hosiery Mills*, enregistrée, de St-Hyacinthe.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 15 février:—Copie de toute correspondance, de tous télégrammes, décrets ministériels, rapports ou autres documents échangés entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Alberta, depuis la dernière session, et qui auraient trait à la question des ressources naturelles;

Et qui auraient trait aussi à la remise, par le Dominion, aux provinces de la Saskatchewan, du Manitoba et de la Colombie-Britannique de leurs ressources naturelles.

Et aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 15 février 1928: -1. Copie de toute correspondance, rapports, décrets ministériels et tous autres documents demandant la suspension des lois de cabotage sur les Grands Lacs;

2. Relevé donnant une liste des cargos des Grands Lacs, enregistrés au Canada sur les listes de la navigation, et le nombre de jours, durant la saison de navigation, que chacun de ces navires est resté en repos, faute de cargaison;

3. Copie de toute correspondance, documents et mémoires envoyés par le Maître ou par l'Association nationale des officiers, ou par le capitaine William Stitt, leur secrétaire, ou par l'Association des mécaniciens de marine, ou tout marin, demandant l'établissement d'un système moderne de stations de sauvetage, l'installation de bouées, un outillage moderne, l'emploi d'avions, de brise-glaces et d'autres aides à la navigation sur les Grands Lacs pour aider aux marins.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit:

WELLINGDON.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes le budget supplémentaire additionnel des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1928, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 22 mars 1928.

Sur motion de M. Robb, ledit message et budgets sont référés au comité des Subsides.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit:

WELLINGDON.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes le budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1928, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 22 mars 1928.

Sur motion de M. Robb, ledit message et les estimés sont référés au comité des chemins de fer et de la marine que le gouvernement possède, exploite et contrôle.

Les bills suivants du Sénat, sont séparément lus la première fois, sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 74 (E du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Estelle McCutcheon."—M. *Casselman.*

Bill No 75 (F du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Adelaide Marie Moore."—M. *Church.*

Bill No 76 (G du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Delia Elizabeth Davies."—M. *McPhee.*

Bill No 77 (H du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Duff McCoo."—M. *McPhee.*

Bill No 78 (I du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Marion Maldwin."—M. *Ryckman.*

Bill No 79 (J du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick James Lee."—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

Bill No 80 (K du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laveania Maud Kelly."—M. *Stewart* (Leeds).

Bill No 81 (L du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur John Evans."—M. *Harris.*

Bill No 82 (M du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Constance McIntyre Fairbanks."—M. *Kay.*

Bill No 83 (N du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lina Elizabeth Foster."—M. *Ross* (Kingston).

Bill No 84 (O du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Osborne Gimblett."—M. *Garland* (Carleton).

Bill No 85 (P du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Jean Standing."—M. *Young* (Toronto-Nord-Est).

Bill No 86 (Q du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albertine de Varennes."—M. *Casselman.*

Bill No 87 (R du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Bye Fasken."—M. *Young* (Toronto-Nord-Est).

Bill No 88 (S du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Alexander Parsons."—M. *Church.*

Bill No 89 (T du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Golding."—M. *Church.*

Bill No 90 (U du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Reginald Key."—M. *Garland* (Carleton).

Bill No 91 (V du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeline Massey Knox."—M. *Smoke.*

Bill No 92 (W du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Parker."—M. *Garland* (Carleton).

Bill No 93 (X du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy LaBelle."—M. *Garland* (Carleton).

Bill No 94 (Y du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Henry Orr."—M. *Edwards* (Ottawa).

Bill No 95 (Z du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjory Sterne Boyd."—M. *Garland* (Carleton).

Bill No 96 (A2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Louise Parsons."—M. *Goodison.*

Bill No 97 (B2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Daniel MacDonald."—M. *Lennox.*

Bill No 98 (C2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Connor." —M. *Garland* (Carleton).

Bill No 99 (D2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie May Caldwell."—M. *Garland* (Carleton).

Bill No 100 (E2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Marjorie Cressman."—M. *Young* (Toronto-Nord-Est).

Bill No 101 (F2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Buck Scott."—M. *Casselman.*

Bill No 102 (G2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norah Jones." —M. *White* (Mont-Royal).

Bill No 103 (H2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Wood." —M. *White* (Mont-Royal).

Bill No 104 (I2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louisa Baldock." —M. *Geary.*

Bill No 105 (J2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert John Morison."—M. *Harris.*

Bill No 106 (K2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Amelia Judd Wasserman Berliner."—M. *McPhee.*

Bill No 107 (L2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Edmund Parrington."—M. *Bowman.*

Bill No 108 (M2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Beaton Hale."—M. *Preston.*

Bill No 109 (N2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Constance Vipond Coleby Lazier."—M. *Edwards* (Ottawa).

Bill No 110 (O2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Caroline Isbell."—M. *Jacobs.*

Bill No 111 (P2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Victoria May Hardwick."—M. *Jacobs.*

Bill No 112 (Q2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Alice Tusingham."—M. *Harris.*

Bill No 113 (R2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Peden." —M. *Smith* (Stormont).

Bill No 114 (S2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lorne William Patterson."—M. *Garland* (Carleton).

Bill No 115 (T2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert William Hornby."—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

Bill No 116 (U2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Adele Berwick."—M. *Garland* (Carleton).

Bill No 117 (V2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harriett Ellen Isabel Kirkpatrick."—M. *Garland* (Carleton).

Bill No 118 (W2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Evelyn Taylor."—M. *Garland* (Carleton).

Bill No 119 (X2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Clark."—M. *Bowman.*

Bill No 120 (Y2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Eremca, alias Marcia Eremko."—M. *Robinson.*

Bill No 121 (Z2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Glenn Steinberg."—M. *Casselman.*

Bill No 122 (A3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Frederick Spittle."—M. *Thorson.*

Bill No 123 (B3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Lazelle Margaret Zeller."—M. *Caylay.*

Bill No 124 (C3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rachel Pearson."—M. *Jacobs.*

Bill No 125 (D3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Myerson."—M. *Jacobs.*

Bill No 126 (E3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Wellington Henry."—M. *Stewart* (Leeds).

Bill No 127 (F3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Warren Gorrie."—M. *McPhee.*

Bill No 128 (G3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley Edmunds."—M. *Church.*

Bill No 129 (H3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Frances Phebe Fricker."—M. *Young* (Toronto-Nord-Est).

Bill No 130 (I3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Maxwell Douglass."

Bill No 131 (J3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Constance Brown Kinsman."—M. *Heaps.*

Bill No 132 (K3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Wilbur Blackburn."—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

Bill No 133 (L3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Viva Venetta Rahmer."—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

Bill No 134 (M3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Ranney Price."—M. *Lennox.*

Bill No 135 (N3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Percival Bovill."—M. *Hocken.*

Bill No 136 (O3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Charboneau."—M. *Lennox.*

Bill No 137 (P3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Franklin Darby."—M. *Harris.*

Bill No 138 (Q3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lorne Wilbert Helmer."—M. *Ryerson.*

Bill No 139 (R3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à May Marjorie Jacques."—M. *Edwards* (Ottawa).

Bill No 140 (S3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Edwards Gladstone King, alias John E. King."

Bill No 141 (T3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Lilias Maunsell."—M. *Edwards* (Ottawa).

Bill No 142 (U3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazell Kathleen Mulligan."—M. *Garland* (Carleton).

Bill No 143 (V3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie McLean."—M. *Bothwell.*

Bill No 144 (W3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Margaret Pope."—M. *Garland* (Carleton).

Bill No 145 (X3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth May Thornley."—M. *Rennie.*

Bill No 146 (Y3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norton Webster Kingsland."—M. *Young* (Toronto-Nord-Est).

Bill No 147 (Z3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Edith Knowles."—M. *McGregor.*

Bill No 148 (A4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John McArthur."—M. *Young* (Toronto-Nord-Est).

Bill No 149 (B4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Alfred Turner."—M. *Edwards* (Ottawa).

Bill No 150 (C4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Druker."—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

Bill No 151 (D4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian May Chandler."—M. *Lennox.*

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu de la règle 44, paragraphe 4:—

Par M. Edwards (Frontenac-Addington)—Ordre de la Chambre—Etat indiquant:—

1. Combien d'acres de terre le chemin de fer Canadien du Pacifique et d'autres chemins de fer ont obtenu par voie d'octroi pour la construction de leur voie principale et de leurs embranchements (*a*) au Manitoba avant 1870 et depuis 1870; (*b*) en Saskatchewan depuis le mois de juillet 1905; (*c*) dans l'Alberta depuis le mois de juillet 1905; (*d*) dans les territoires compris aujourd'hui dans l'Alberta et la Saskatchewan avant juillet 1905; (*e*) quelle est la valeur approximative, ou la valeur d'après l'évaluation de ces terres octroyées.

2. Combien d'acres de terre ont été concédées à des compagnies de colonisation, (*a*) dans la Saskatchewan et l'Alberta avant et depuis le mois de juillet 1905; (*b*) quelle est la valeur de ces concessions.

3. En vertu de quel statut et de quel droit le gouvernement fédéral a prétendu disposer de terres, (*a*) au Manitoba, (*b*) dans la Saskatchewan et l'Alberta avant comme après 1905.

4. Combien d'acres de terres contenues dans les limites du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta depuis que chacune de ces provinces est devenue une province canadienne, le gouvernement fédéral a octroyées dans chaque province jusqu'au 1er janvier 1928, pour (*a*) chemins de fer, (*b*) compagnies de colonisation et de terres, (*c*) concessions particulières, (*d*) la Compagnie de la baie d'Hudson, (*e*) fins scolaires, (*f*) d'autres fins.

5. De combien d'acres de terre le Canada est propriétaire ou sur lesquels il étend sa juridiction au (*a*) Manitoba, (*b*) dans la Saskatchewan, (*c*) dans l'Alberta.

6. Quel est le statut ou l'autorité qui permet au fédéral le droit d'appliquer ainsi sa juridiction.

7. Si le gouvernement fédéral a gardé la propriété ou la juridiction administrative des territoires ajoutés il y a quinze ans environ aux provinces du Manitoba, d'Ontario et de Québec, et, dans l'affirmative, en vertu de quel statut dans chaque cas.

M. Mackenzie King (Prince-Albert) propose,—Que la Chambre procède à l'ordre No 23 des Bills et Ordres Publics; agréé.

Ordre No 23—Deuxième lecture du Bill No 3, Loi concernant le Service civil (Réintégration des positions exclues).

M. Garland (Bow-River) propose, appuyé par M. Lucas,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Et un débat s'ensuivant et continuant;

M. Mackenzie King (Prince-Albert) propose,—Que la Chambre retourne maintenant aux Mesures du Gouvernement; agréé.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain à trois heures p.m., sans poser la question, en vertu de la règle 7.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 42

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 23 MARS 1928

Prières.

M. Marcil, du comité mixte des deux Chambres sur les impressions du Parlement, présente le premier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité recommande:—

1. Que 500 copies en anglais et 150 en français des documents suivants soient imprimés:—

92. Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

1. Nombre total de boisseaux de grains canadiens de toute espèce qui sont passés par le canal Welland, dans la direction de l'est, durant la saison de navigation 1927.

2. Nombre total de boisseaux de grains canadiens de toute espèce déchargés à Buffalo durant la saison de navigation 1927.

3. Nombre total de boisseaux de grains canadiens de toute espèce déchargés aux ports de la baie Georgienne durant la saison de navigation 1927.

4. Nombre total de boisseaux de grains canadiens de toute espèce mis à bord de navires se dirigeant vers l'est à Port Arthur, Fort William et Duluth, durant la saison de navigation 1927.

5. Nombre total de boisseaux de grains canadiens de toute espèce exportés par le port de Montréal durant la saison de navigation 1927.

6. Nombre total de boisseaux de grains américains de toute espèce exportés par le port de Montréal durant la saison de navigation 1927.

100. Arrêté en Conseil, C.P. 2433, en date du 4 janvier 1928,—Règlements concernant la soumission des demandes de ré-évaluation sous l'article 68 de la Loi d'établissement des soldats.

Règlements passés depuis la dernière session sous l'autorité de la Loi d'établissement des soldats, 1919, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 728, en date du 20 avril 1927.—Amendement aux règlements pour l'établissement des émigrants britanniques sur les terres appartenant au gouvernement du Dominion.

113. Rapport des règlements passés conformément aux prescriptions de la Loi des pensions de vieillesse, 1927, 17 George V, chap. 35, article 19.

116. Copie du mémoire que les juges des cours de comté et de district ont présenté récemment au gouvernement en rapport avec leur demande d'une pension et d'une augmentation de salaire

2. Que les documents suivants ne soient pas imprimés:—

18. Copie d'un arrêté en Conseil, C.P. 938, en date du 7 juin 1926, approuvant la demande de la *United Farmers Co-Operative Company, Limited*, en vertu des dispositions du chapitre 6, 6-7 Edouard VII, pour un crédit pour l'érection d'un entrepôt frigorifique dans la cité de Toronto.

19. Copie des règles et règlements régissant les élévateurs termini de campagne et publics, les définitions des degrés des grains, taux des charges, relevé des pertes, faits par le Bureau des commissaires des grains du Canada.

22. Copie d'un arrêté en Conseil, C.P. 2282, en date du 29 novembre 1927, transférant la division d'exhibition du département de l'immigration et de la colonisation au département du Commerce.

23. Copie d'un arrêté en Conseil, C.P. 2281, en date du 29 novembre, transférant les bureaux des brevets et des droits d'auteurs du département du Commerce au département du Secrétaire d'Etat.

24. Copies des arrêtés en Conseil passés entre le 5 juillet 1927 et le 20 décembre 1927, touchant le ministère de la défense nationale, sous les dispositions de l'article 47, chapitre 43, 9-10 Edouard VII.—Service de l'air.

25. Copies des arrêtés en Conseil passés entre le 20 décembre 1926 et le 22 novembre 1927, concernant le département de la défense nationale, en vertu des prescriptions de l'article 47, chapitre 43, 9-10 Edouard VII.—Service naval.

26. Copie de la liste des ventes de terres annulées par le ministère des Affaires des sauvages, depuis le 1er novembre 1926, au 1er janvier 1928, en conformité des Statuts du Canada, 1924, chapitre 47, article 4.

27. Etat touchant les règlements concernant les sauvages sous les dispositions des Statuts revisés, 1906, chapitre 81, article 170.—Droits de pétrole et de gaz naturel.

28. Copie d'un arrêté en Conseil, C.P. 2337, en date du 10 décembre 1927, transférant l'administration de la Loi des marques de commerce et dessins de fabrique et la Loi de la marque du bois du département du Commerce au département du Secrétaire d'Etat.

29. Etat montrant le nombre d'affranchissements sous les dispositions de la Loi des Sauvages durant l'exercice se terminant le 31 mars 1927.

30. Rapports d'arrêtés en Conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 11 novembre 1926 et le 20 décembre 1927, conformément aux dispositions de l'article 77 de la Loi des terres fédérales, chapitre 20, 7-8 Edouard VII.

31. Copies d'arrêtés en Conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, depuis le 11 novembre 1926 jusqu'au 20 décembre 1927, en conformité des dispositions de l'article 19, chapitre 10, 1-2 George V, "Loi des réserves forestières et des parcs fédéraux."

32. Copies d'arrêtés en Conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada*, depuis le 11 novembre 1926 au 20 décembre 1927, conformément aux dispositions de l'article 4, chapitre 18, 1917, "Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs."

33. Copies d'arrêtés en Conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, entre le 1er novembre 1926 et le 30 décembre 1927, en vertu des dispositions de l'article 5 de la Loi de l'arpentage des terres fédérales, chapitre 21, 7-8 Edouard VII.

34. Copies d'arrêtés en Conseil publiés dans la *Gazette du Canada*, et dans la *British Britannia Gazette*, entre le 11 novembre 1926 et le 20 décembre 1927, conformément aux dispositions du paragraphe (D) de l'article 38, des règlements pour l'arpentage, l'administration, la disposition et la gérance des terres fédérales dans la limite de 40 milles dans la zone ferroviaire de la province de la Colombie-Britannique.

35. Liste des baux, licences, permis et autres autorisations annulés sous les dispositions de l'article 3, chapitre 21, des Statuts de 1922, Loi concernant les avis de résiliation des baux des terres fédérales.

36. Etat montrant le nombre de permis accordés pour transporter des liqueurs alcooliques dans les Territoires du Nord-Ouest, jusqu'au 31 décembre 1927, conformément aux dispositions des Statuts revisés, 1906, chapitre 62, article 88.

37. Relevé montrant toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique durant l'année 1927, conformément au Victoria 49, chapitre 9, article 8.

38. Etat concernant les règlements d'irrigation sous les prescriptions du chapitre 61, article 57 des Statuts revisés.

39. Rapport sous les prescriptions des règlements de la Loi de l'assainissement, 9-10 George V, montrant les argents reçus découlant des baux des terres fédérales.

40. Etat concernant les règlements de la Loi d'assainissement, sous les prescriptions de l'article 5, chapitre 5, des Statuts 1919.

41. Ordonnances passées pour la période se terminant le 28 décembre 1927, conformément aux prescriptions de l'article 11, chapitre 62 des Statuts revisés du Canada, 1906, Loi des territoires du Nord-Ouest.

42. Etat relatif à l'eau dans la zone de chemins de fer en vertu des prescriptions des statuts de 1913, chapitre 45, article 4.

43. Règlement en vertu des dispositions de la Loi des insectes destructeurs et autres fléaux, conformément à l'article 9, chapitre 31, de 9-10 Edouard VII.

44. Copie des ordres militaires promulgués entre le 5 novembre 1926 et le 9 décembre 1927.

45. Copie des ordres généraux promulgués à la milice pour la période entre le 1er juillet 1926 et le 15 novembre 1927.

46. Nominations, promotions et mises à la retraite, milice du Canada (Permanente et non permanente), corps royal d'aviation du Canada, du 27 juillet 1926 au 18 novembre 1927, conformément au chapitre 43, article 47, 9-10 Edouard VII.

50. Copie d'un arrêté en Conseil, C.P. 115, en date du 18 janvier, référant à la Cour Suprême du Canada, pour étude et considération, la question du partage du contrôle législatif sur les pouvoirs d'eau du Canada et des intérêts de propriété.

55. Relevé des recettes et dépenses de la Commission des champs de bataille nationaux du Canada pour l'année terminée le 31 mars 1927.

56. Relevé de l'auditeur général, concernant les mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du Parlement, et des dépenses encourrues.

Relevé de l'auditeur général concernant le rejet des décisions de l'auditeur général par le bureau de la Trésorerie.

62. Relevé donnant les noms et adresses des personnes qui ont reçu de l'aide en vertu de la Loi de secours aux créanciers de la Home Bank, 1925, le montant de leurs réclamations respectives et ce qui leur a été payé.

63. Relevé des dépenses sous le crédit pour dépenses imprévues No 319, Loi des crédits, 1926-27.

64. Relevé de l'assurance pour les soldats rapatriés pour l'exercice terminé le 31 mars 1927.

65. (A) Etat des allocations accordées aux fonctionnaires sous l'empire de la Loi de retraite du service civil 1924, pendant l'exercice 1926-27. Statuts de 1924, chap. 69, art. 14;

(B) Etat des allocations accordées aux dépendants des fonctionnaires sous l'empire de retraite du service civil 1924, dans l'exercice 1926-27. Statuts de 1924, chap. 69, art. 14 (*b*); et

(C) Etat des contributions et paiements sous l'empire de la Loi de retraite du service civil 1924 pour l'exercice 1926-27. Statuts 1924, chap. 69, art. 14.

65a. Relevé des allocations de retraites aux fonctionnaires civils durant l'année terminée le 31 décembre 1927, en vertu des prescriptions des Statuts revisés, chapitre 17, article 25.

66. Copie des règles et ordres généraux de la cour de l'Echiquier, conformément aux dispositions des S.R.C., 1906, chapitre 140, article 62, de la Loi des brevets 13-14 George V, chapitre 23.

67. Ordonnances du Territoire du Yukon passées par le conseil du Yukon dans l'année 1927.

68. Etat détaillé de toutes les obligations et de tous les cautionnements enregistrés au ministère du Secrétaire d'Etat, depuis le dernier rapport soumis au Parlement du Canada, sous les prescriptions de l'article 32, chapitre 19, S.R.C., 1906.

70. Etat des recettes et dépenses pour les marins malade et en détresse pour l'exercice terminé le 31 mars 1927.

76. Copie du rapport de l'honorable juge W. M. Martin, de la Cour d'appel de la Saskatchewan, un commissaire nommé sous l'autorité de la Loi des enquêtes, chapitre 104, S.R.C. 1906, pour tenir une enquête sur les réclamations de la province de la Colombie-Britannique, demandant le retour des terres qui ont été octroyées au gouvernement du Canada, lors de l'Union.

78. Etat des créances pour avances de graines de semence en vertu des dispositions du chapitre 51, 17 George V, intitulé: "Loi concernant certaines créances de la Couronne".

80. Etat des remises et remboursements de droits ou taxes, enregistrés au ministère du secrétaire d'Etat du Canada, pour l'exercice terminé le 31 mars 1927, soumis au Parlement du Canada sous l'empire du paragraphe 5, de l'article 92, chapitre 24 des Statuts revisés du Canada.

81. Liste des actionnaires dans les banques chartées du Dominion du Canada au 31 décembre 1927, conformément à l'article 114, chapitre 32 de la Loi de 1923 (Loi des banques).

82. Liste des actionnaires dans les banques d'épargne de Québec, en vertu des prescriptions de l'article 58, chapitre 42 de la Loi de 1913 (Loi des banques d'épargne de Québec).

85. Rapport de la Commission du district fédéral sur les recettes et dépenses pour le même exercice terminé le 31 mars 1927, conformément aux Statuts du Canada 1926-27, c. 55, art. 15 et 16.

86. Copie de rapport pour l'année 1927 des positions exclues en vertu des dispositions de l'article 38B (2) de l'application de la Loi du service civil, 1918, telle que modifiée par le chapitre 22, 11-12 George V.

87. Etat des permis pour entrer ou demeurer en Canada qui ont été émis par le département de l'Immigration et de la Colonisation durant l'année solaire 1927, sous l'autorité de l'article 4, alinéa 2 de la Loi de l'immigration.

89. Relevé des recettes et dépenses de succession pour la période entre le 19 décembre 1910 et le 20 décembre 1926, *re* Liquidation de la *Farmers Bank of Canada.*

91. Rapport sténographié de l'enquête devant le bureau consultatoire sur le tarif et l'impôt.

93. Ordre de la Chambre—Etat montrant:—Quelle partie, s'il y en a une, de la dette *consolidée* des chemins de fer nationaux du Canada est comprise dans la dette du Dominion, telle qu'indiquée mensuellement dans la *Gazette du Canada*.

94. Ordre de la Chambre—Relevé montrant:—Combien de wagons de blé de chaque classe ont été examinés à chaque bureau d'inspection dans la Division d'inspection de l'ouest, à partir du 1er octobre 1927 jusqu'au 31 décembre 1927.

96. Sommaire des redevances pour havres pour l'année 1926.

97. Etat sommaire du quaiage pour l'année 1927.

98. Relevé des baux pour quais, jetées et brise-lames pour l'année 1927.

100a. Copies des arrêtés en Conseil conformément aux dispositions de la Loi du rétablissement des soldats dans la vie civile, comme suit:—

Arrêté en Conseil, C.P. 558, en date du 29 mars 1927—modifiant les anciens règlements *re* remboursement aux employeurs des pensionnés pour accidents à tels pensionnaires.

Arrêté en Conseil, C.P. 1165, en date du 15 juin 1927—modifiant les règlements concernant une compensation payable à cause d'accidents d'aéroplane aux membres du service public.

Arrêté en Conseil, C.P. 1169, en date du 17 juin 1927—augmentant l'allocation au fonds de la dernière Halte du Canada (*Last Post Fund of Canada*).

Arrêté en Conseil, C.P. 129/1232, en date du 25 juin 1927—amendements aux règlements pour allocation aux hôpitaux et allocations aux dépendants.

Arrêté en Conseil, C.P. 1315, en date du 30 juin 1927—amendant les règlements pourvoyant à des quartiers et le maintient des ex-membres indigents des forces qui reçoivent des pensions de disponibilité de pas moins de 20 p. 100.

Arrêté en Conseil, C.P. 2303, e ndate du 3 décembre 1927—modifiant les règlements *re* Administration d'une certaine partie des fonds de cantine par la *American Red Cross*.

Arrêté en Conseil, C.P. 2347, en date du 10 décembre 1927—fusionnant le département du rétablissement des soldats dans la vie civile avec le département de l'hygiène.

Arrêté en Conseil, C.P. 154/2398, en date du 21 décembre 1927—taux de l'intérêt payable au fonds pour le service de gratuité pour la guerre, appartenant au département du rétablissement des soldats dans la vie civile pour le bénéfice des anciens membres de la force qui suivent un traitement.

Arrêté en Conseil, C.P. 161/81, en date du 16 janvier 1927—amendant de nouveau l'arrêté en Conseil, C.P. 1315, (ci-haut mentionné *re* maintient de patients indigents).

101. Réponse à un ordre de la Chambre en date du 21 mars 1927—Etat montrant:—

1. Si la Compagnie de la baie d'Hudson a obtenu des terres de la Couronne au Canada depuis 1921.

2. Dans l'affirmative, dans quelles provinces et quels districts des provinces, et à quelles dates.

3. Par quelle autorité ces terres ont été transférées.

102. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 avril 1927—Etat montrant:—

1. Combien d'automobiles à passagers le gouvernement a achetées depuis le 1er janvier 1926.

2. Pourquoi il les a achetées, quelle est leur marque, et combien on les a payées.

3. Combien d'automobiles sont maintenant au service des sous-ministres, qui les utilise, quelle est leur marque et combien on les a payées dans chaque cas.

4. Combien d'automobiles à passagers sont actuellement commandées, pour qui elles le sont, quelle est leur marque et combien on les paye.

5. Si le gouvernement se propose d'acheter d'autres automobiles à passagers, dans l'affirmative, pour qui, de quelle marque et à quel prix.

103. Réponse à un ordre de la Chambre du 30 mars 1927:—Relevé des noms et appointements des fonctionnaires fédéraux exerçant leurs fonctions dans le comté de Témiscamingue-Nord, sauf les employés des Postes et de la Gendarmerie à Cheval.

104. Réponse à un ordre de la Chambre du 4 avril 1927:—Copie des lettres, télégrammes, papiers divers échangés entre le département ou des fonctionnaires des Douanes et des fonctionnaires des douanes en Nouvelle-Ecosse, ou des tiers, relativement à la destitution de George Banks, de Caledonia, comté de Queen's, Nouvelle-Ecosse, qui était inspecteur des Douanes en cet endroit, et à la nomination de son successeur.

105. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre du 11 avril 1927:—Relevé indiquant les noms des fonctionnaires fédéraux exerçant des fonctions dans le comté de Nipissing, leurs traitements et la date de leur nomination.

106. M. Veniot, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 23 mars 1927—Relevé indiquant:—

1. Les noms et adresses des maîtres de poste, dans chaque district électoral de Québec, qui ont été destitués entre octobre 1911 et le 1er janvier 1922.

2. Les noms et adresses des personnes dont la plainte ou l'accusation a motivé, dans chaque cas, les destitutions susdites, et les raisons invoquées dans chaque accusation ou plainte;

3. Les noms et adresses des employés qui ont reçu copie desdites accusations ou plaintes portées contre eux, et qui ont pu se défendre;

4. Le chiffre des salaires ou revenus reçus par chacun des employés destitués;

5. Les noms et adresses des personnes nommées en remplacement des destitués;

6. Les noms et adresses des personnes qui ont recommandé les nominations nouvelles.

107. Réponse à un ordre de la Chambre du 30 mars 1927:—Copie des lettres, télégrammes, documents et papiers échangés entre le gouvernement du Canada, la compagnie de la baie d'Hudson et des tiers au sujet de la révocation des titres de terres détenus par la Compagnie dans les parcs et réserves forestières de l'Alberta, et de l'acquisition, par la Compagnie, de cinquante mille acres dans les districts de la Rivière-la-Paix et de la Grande-Prairie en échange des titres révoqués.

108. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 avril 1927—Relevé montrant:—

1. Quel est le nombre total des fonctionnaires et employés du gouvernement fédéral domicilié à Ottawa.

2. Quel était le total des salaires et gages payés en 1896 à ces fonctionnaires et employés.

109. Réponse à un ordre de la Chambre du 10 février 1927—Etat montrant:—

1. Effectif du personnel du gouvernement fédéral à la date véritable la plus récente.

2. Comment ce personnel est-il divisé, numériquement, comme (*a*) hommes, (*b*) femmes, (*c*) permanents, (*d*) temporaires, (*e*) civils, (*f*) soldats rapatriés, (*g*) sous l'empire de la Loi du service civil, (*h*) exempté de cette loi.

110. Réponse à un ordre de la Chambre en date du 13 février 1928—Relevé indiquant:—

1. Le nombre des souscripteurs au Fonds de pension No 1, le 1er décembre 1927;
2. Le nombre des souscripteurs au Fonds de pension No 2, le 1er décembre 1927;
3. Le nombre des souscripteurs au Fond de pension No 5, le 1er décembre 1927;
4. Le nombre des souscripteurs au Fonds de retraite, le 1er décembre 1927;
5. Le nombre des anciens souscripteurs au Fonds de pension No 1, qui souscrivent maintenant au Fonds No 5;
6. Le nombre des anciens souscripteurs au Fonds de pension No 2, qui souscrivent maintenant au Fonds No 5.
7. Le nombre des anciens souscripteurs au Fonds de retraite qui souscrivent maintenant au Fonds No 5;
8. Le montant au crédit du Fonds de pension No 2, le 1er décembre 1927;
9. Le montant au crédit du Fonds de pension No 5, le 1er décembre 1927;
10. Le montant au crédit du Fonds de retraite, le 1er décembre 1927;
11. Le montant que le Parlement a voté comme contribution au Fonds No 2, pour l'exercice clos le 31 mars 1927;
12. Le montant que le Parlement a voté comme contribution au Fonds de pension No 5, depuis l'établissement du Fonds;
13. Le montant que le Parlement a voté comme contribution au Fonds de pension No 2, pour l'exercice clos le 31 mars 1927;
14. Les déboursés totaux du chef de gratifications, à même le Fonds de pension No 5, pour l'exercice clos le 31 mars 1927;
15. Le total des déboursés du chef de gratifications à même le Fonds de pension No 5, du 1er mars 1927 au 1er décembre 1927;
16. Le total des déboursés du chef de rentes annuelles à même le Fonds de pension No 5, pour l'exercice clos le 31 mars 1927;
17. Le total des déboursés du chef des rentes annuelles, à même le Fonds de pension No 5, du 31 mars 1927 au 1er décembre 1927;
18. Le total des déboursés du chef du Fonds de pension No 1, pour l'exercice clos le 31 mars 1927;
19. Le total des déboursés à même le Fonds de pension No 2, pour l'exercice clos le 31 mars 1927;
20. Le montant total des intérêts payés par le gouvernement pour la jouissance de la somme au crédit du Fonds de pension No 5, durant l'exercice clos le 31 mars 1927;

111. Ordre de la Chambre—Etat donnant:—

1. Combien de demandes on a reçues durant la dernière année pour la réévaluation de terres détenues par des colons sous l'empire des clauses de la Loi d'établissement de soldats sur les terres et ses amendements, (*a*) le nombre total; (*b*) le nombre par province.
2. S'il y en a, combien de causes, ont été portées en appel devant la cour de l'Echiquier du Canada; quel est (*a*) le nombre total; (*b*) le nombre par province.
3. Combien de causes sont définitivement réglées, (*a*) le nombre total; (*b*) par province.
4. Quel est le pourcentage moyen des réductions opérées dans ces cas, (*a*) le nombre total; (*b*) par province.

112. Ordre de la Chambre—Etat montrant:—

1. Quels sont les officiers du Conseil national des recherches du Canada.
2. Quelles sommes d'argent on a votées pour cette organisation, chaque année, depuis sa fondation.

3. Sur quels sujets ou sur quels objets portent actuellement les enquêtes du Conseil des recherches.

4. Quels rapports de ces travaux sont disponibles.

115. Rapport du bureau des vérificateurs au ministre des Finances, Ottawa, *re* Enquête dans certaines divisions et comptes du département des finances tels qu'existant au 31 mars 1927.

117. Réponse à un ordre de la Chambre du 13 février 1928:—Relevé indiquant:—Quelle somme de deniers publics on a dépensé durant les dix dernières années pour le maintien du poste de Gouverneur général, pour les salaires, entretien de Rideau Hall, dépenses de voyages, dépenses générales, etc.

123. Copie des lettres, télégrammes, rapports d'ingénieurs ou autres fonctionnaires relativement aux améliorations requises dans les ports de Summerside, Charlottetown et Georgetown et au besoin de magasins à l'épreuve de la gelée dans ce dernier port pour l'assemblage des cargaisons d'exportation des pommes de terre et autres produits périssables.

124. Copie de correspondance entre le Gouvernement du Dominion et les gouvernements provinciaux de l'Ontario et du Manitoba, concernant du secours pour chômage en 1928.

126. Réponse à un Ordre de la Chambre du 13 février 1928—Etat montrant:—

1. Si on a modifié les règlements de l'immigration dans les pays où l'on fait l'examen médical des immigrants.

2. Dans l'affirmative, quelle est la nature des modifications, qui les a autorisées, et pourquoi.

3. A quels pays s'appliquent les nouveaux règlements, (*a*) à la Grande-Bretagne, (*b*) aux Etats-Unis, (*c*) à l'Europe.

4. Si le nouvel examen se fait en (*a*) Allemagne et (*b*) en Italie.

127. Réponse à un Ordre de la Chambre du 13 février 1928—Relevé donnant:

1. D'après les statistiques du gouvernement canadien, combien de Japonais ont débarqué pour la première fois au Canada durant l'année du calendrier 1927.

2. A quels ports ils ont débarqué.

3. Comment ils ont été classifiés (*a*) pour l'état, (*b*) pour le sexe.

128. Réponse à un Ordre de la Chambre du 13 février 1928—Relevé montrant:—

1. D'après les statistiques du gouvernement canadien, combien de Chinois ont débarqué au Canada pour la première fois durant l'année du calendrier 1927.

2. Parmi ces nouveaux arrivants, combien entraient dans les catégories suivantes: (*a*) membres du corps diplomatique et leurs domestiques; (*b*) marchands; (*c*) étudiants; (*d*) sous l'empire de la clause 9 du chapitre 38 de la Loi de l'immigration chinoise de 1923 (Permits).

3. Comment classifier, par l'état, ceux qui furent admis sous l'empire de ladite clause 9 du chapitre 38.

4. Si durant l'année, des permits alors en vigueur ont été renouvelés ou prolongés pour une autre période, et dans l'affirmative, combien et pour quel temps.

129. Réponse à un Ordre de la Chambre du 13 février 1928—Relevé donnant:—

1. A quels pays nous étendons le privilège du prix du passage réduit.

2. Combien d'immigrants le Canada a obtenu chaque année avec ce système de prix de passage réduit et de quels pays ils venaient.

3. Quelle partie du prix l'immigrant qui profite de ce système il paie lui-même.

4. Quelle somme totale le Canada a déboursée du fait de ce système.

5. Quel est le prix du passage pour un immigrant qui ne profite pas de ce système et qui vient de (*a*) Copenhague, (*b*) de Londres, (*c*) de Blaine, E.-U., et se rend à (*a*) Edmonton, (*b*) ou Vancouver.

6. Quelle assistance (*a*) financière, (*b*) ou autre reçoivent les immigrants de cette dernière catégorie pour s'établir et s'acheter des terres.

7. Quel est le prix du passage pour un Canadien résidant à (*a*) Halifax, (*b*) ou Vancouver qui désire s'établir sur une terre dans le voisinage d'Edmonton.

8. Si le gouvernement du Canada assiste les Canadiens qui désirent s'établir sur les terres inoccupées du pays, (*a*) financièrement, (*b*) dans le choix d'une terre, (*c*) dans l'achat d'une terre, (*d*) autrement.

9. Quel est le pourcentage de nos immigrants qui se sont établis sur des terres arables durant les années (*a*) 1923, (*b*) 1924, (*c*) 1925, (*d*) 1926 et (*e*) 1927.

10. Quelle est le pourcentage de ces immigrants qui sont restés sur des terres.

11. Quel est le pourcentage de tous les immigrants venus au Canada durant les années énumérées au paragraphe 8 qui sont demeurés au Canada.

131. Réponse à un ordre de la Chambre du 13 février 1928—Etat indiquant:—

1. Combien d'immigrants sont arrivés au Canada durant les années 1921-1927 et venant (*a*) de la Grande-Bretagne, (*b*) de l'Europe, (*c*) et des Etats-Unis.

2. Quelles sommes d'argent on a dépensées durant chacune de ces années de cette période.

133. Etat des recettes et dépenses de la Société Royale du Canada pour l'année expirée le 24 avril 1927.

134. Etat des livres de comptes ayant trait au Fonds d'Assurance du service civil pour l'exercice 1926-27, conformément à l'article 17 de la Loi d'assurance du service civil.

135. Réponse à un ordre de la Chambre en date du 13 février 1928—Etat montrant:—

1. De combien de navires le Service préventif des douanes s'est servi dans les eaux des Provinces maritimes durant l'année du calendrier 1927.

2. Noms, type et dimensions de ces navires.

3. Combien de saisies de navires ont été faites durant l'année 1927, quels sont les noms des navires saisis, et de quelle manière on en a disposé.

4. Quelle était la valeur des alcools et effets saisis dans ces navires durant l'année 1927.

5. Coût d'administration de la flotte de navires employés par le Service préventif des Douanes dans les eaux des Provinces maritimes durant l'année du calendrier 1927.

6. Quels navires on a ajoutés à cette flotte durant l'année 1927, par qui ils ont été construits, quelles sont leurs dimensions et de quel type ils sont.

7. Combien de ces navires appartiennent au ministère, quels sont les noms et numéros sous lesquels ils sont connus.

8. Quels sont les navires dont se sert le service qui sont loués ou nolisés, quelles sont leurs dimensions, quel est leur type et le coût de l'affrètement.

9. Combien de navires additionnels seront mis en service durant l'année 1928, quelles seront leurs dimensions, de quel type ils seront ou s'ils seront construits, par qui et à quel coût.

10. S'il existe des commandes pendantes pour la construction de navires pour le Service Préventif des Douanes.

11. Dans l'affirmative, quelles seront leurs dimensions, quel sera leur type, où seront-ils construits et combien coûteront-ils.

136. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en date du 15 février 1928:—Copie du bail existant entre le gouvernement ou un ministère du gouvernement, et la compagnie de la Bourse des grains, à Fort William, pour le louage d'un local dans l'édifice de la Bourse des grains, à Fort William, et une déclaration du prix que le ministère paie pour se servir de ce local.

137. Réponse à un ordre de la Chambre du 20 février 1928:—Etat indiquant:—Quelles sont les dates d'émission des diverses garanties énumérées à l'Annexe V, page 15 des Comptes publics de 1927.

138. Rapport du travail et des dépenses faits jusqu'au 31 août 1927, et jusqu'au 31 décembre 1927, aussi durant l'année solaire 1927, sous les prescriptions des lois (chapitres 14 à 32 inclusivement à 14-15 George V) et (chapitres 5 et 7 de 15-16 George V et chapitres 12 à 26 inclusivement de 17 George V) concernant la construction de lignes de chemins de fer nationaux du Canada.

140. Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

1. Montant payé en (*a*) appointements, (*b*) dépenses et allocations, (1) durant l'année fiscale se terminant le 31 mars 1927, et (2) durant la période écoulée entre le 1er avril 1927 et le 31 janvier 1928, au président de la Commission consultative du tarif.

2. Montant payé en (*a*) salaire, (*b*) dépenses et allocations, à chacun des membres de la Commission consultative du tarif durant les périodes plus haut mentionnées.

3. Personnel à l'emploie de la Commission consultative du tarif.

4. Leurs noms, la date de leur nomination et leur salaire.

143. Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

1. Nombre total des signatures de propriétaires de troupeaux attachées aux pétitions reçues jusqu'à aujourd'hui en faveur de l'établissement d'une zone de cantonnement pour la tuberculose bovine qui comprendrait toute la Nouvelle-Ecosse.

2. Par suite de l'exécution de ce programme, combien d'animaux ont été soumis à l'épreuve de la tuberculine en Nouvelle-Ecosse.

3. Combien d'animaux ont été tués parce qu'il y a eu réaction à cette épreuve.

4. Quel est, pour chaque comté de la Nouvelle-Ecosse, le nombre d'animaux ainsi tués.

5. Quel est le nombre, par comté, des signatures attachées aux pétitions dont il est question plus haut.

6. Coût total, jusqu'à aujourd'hui de l'établissement de zones de cantonnement en Nouvelle-Ecosse.

7. Montant total donné ou encore dû aux propriétaires de bestiaux tués en Nouvelle-Ecosse d'après ce programme.

8. Résultat du travail et les rapports des conseils de recherches et autres institutions qui ont étudié la tuberculose bovine, la possibilité d'immuniser contre cette maladie, de la prévenir, sa transmissibilité et les moyens de la guérir.

9. Si le gouvernement se propose de contribuer encore à un tel travail de recherches.

10. Quel montant on a dépensé durant la dernière année pour les recherches scientifiques de cette nature.

144. Réponse à un ordre de la Chambre en date du 13 février 1928—Relevé indiquant:—

1. Si le ministère de l'Immigration ou un autre ministère du gouvernement a envoyé en Grande-Bretagne des représentants de la Commission d'établissement des soldats.

2. Dans l'affirmative, à quelle fin.

3. Combien de délégués on a envoyés et de quelle province ils venaient.

4. Si on a donné instruction à ces délégués de trouver des colons pour les terres quittées par des soldats démobilisés selon les clauses de la Loi d'établissement des soldats.

5. Si des nouveaux colons ont obtenu à des conditions plus favorables que les soldats établis sur des terres quelques-unes des fermes d'abord occupées par ces derniers.

6. Si les anciens soldats canadiens qui sont maintenant établis sur des terres ont eu la chance préalable de s'établir sur ces terres aux conditions offertes aux nouveaux colons.

7. Si les anciens soldats canadiens désireux de s'établir sur des terres peuvent obtenir des prêts aujourd'hui.

145. Réponse à un ordre de la Chambre du 13 février 1928—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait au déménagement du bureau de poste de Maloneck, Saskatchewan, de la résidence de M. W. S. Jones à une autre localité du district.

146. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 février 1928—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait à la destitution de John Stinka de la position de maître de poste à Drobot, Saskatchewan; de même que tous les papiers de même nature qui ont trait à la nomination de son successeur.

147. Réponse à un ordre de la Chambre du 16 février 1928—Copie de toute correspondance, télégrammes, lettres et autres documents qui ont trait au déplacement du bureau de poste de Western Shore, dans le comté de Lunenberg, province de la Nouvelle-Ecosse, de la résidence de M. E. Holman, à une autre localité du district.

148. Réponse à un Ordre de la Chambre du 20 février 1928—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes et autres documents que le gouvernement aurait en sa possession et qui ont trait à la destitution de W. R. Coyle de la position d'agent des Indiens sur la réserve indienne du township d'Alnwick, dans le comté de Northumberland, Ontario; et aussi tous les documents semblables qui ont trait à la nomination de son successeur.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le vingt et unième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 3, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son vingt et unième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les bills privés suivants du Sénat et il constate que toutes les prescriptions de la Règle 91 ont été observées dans chaque cas, savoir:—

Bill No 130 (I3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Maxwell Douglas.

Bill No 140 (S3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Edward Gladstone King, aussi connu sous le nom de John-E. King.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill No 6, Loi modifiant un certain contrat entre la Compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique et la compagnie des chemins de fer nationaux du Canada.

Bill No 7, Loi modifiant la Loi des brevets.

Bill No 8, Loi modifiant la Loi des marques de commerce et des dessins de fabriques.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), résolu:—Que lundi le 16 avril prochain et tous les lundis et mercredis subséquents jusqu'à la fin de la session, les Avis de motions et les mesures du Gouvernement auront priorité sur toutes les autres affaires sauf les questions et les avis de motions pour production de documents.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens;

Et la Chambre continuant de siéger en comité.

A six heures p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

Bills Privés

Le Bill No 69, Loi concernant la compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie James est lu la deuxième fois et référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Les bills suivants du Sénat sont séparément lus la deuxième fois, sur division, et référés au comité des Bills Privés, avec preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, et les pétitions sur lesquelles lesdits bills sont fondés, savoir:—

Bill No 74 (E du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Estelle McCutcheon."

Bill No 75 (F du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Adelaide Marie Moore."

Bill No 76 (G du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Delia Elizabeth Davies."

Bill No 77 (H du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Duff McCoo."

Bill No 78 (I du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Marion Baldwin."

Bill No 79 (J du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick James Lee."

Bill No 80 (K du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laveania Maud Kelly."

Bill No 81 (L du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur John Evans."

Bill No 82 M. du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Constance McIntyre Fairbanks."

Bill No 83 (N du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lina Elizabeth Foster."

Bill No 84 (O du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Osborne Gimblett."

Bill No 85 (P du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Jean Standing."

Bill No 86 (Q du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albertine de Varennes."

Bill No 87 (R du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Bye Fasken."

Bill No 88 (S du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Alexander Parsons."

Bill No 89 (T du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Golding."

Bill No 90 (U du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Reginald Key."

Bill No 91 (V du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeline Massey Knox."

Bill No 92 (W du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Parker."

Bill No 93 (X du Sénat), intitulé: " Loi pour faire droit à Dorothy LaBelle."

Bill No 94 (Y du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Henry Orr."

Bill No 95 (Z du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjory Sterne Boyd."

Bill No 96 (A2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Louise Parsons."

Bill No 97 (B2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Daniel MacDonald."

Bill No 98 (C2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Connor.'

Bill No 99 (D2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie May Caldwell."

Bill No 100 (E2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Marjorie Cressman."

Bill No 101 (F2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Buck Scott."

Bill No 102 (G2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norah Jones."

Bill No 103 (H2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Wood."

Bill No 104 (I2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louisa Baldock."

Bill No 105 (J2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert John Morison."

Bill No 106 (K2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Amelia Judd Wasserman Berliner."

Bill No 107 (L2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Edmund Parrington."

Bill No 108 (M2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Beaton Hale."

Bill No 109 (N2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Constance Vipond Coleby Lazier."

Bill No 110 (O2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Caroline Isbell."

Bill No 111 (P2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Victoria May Hardwick."

Bill No 112 (Q2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Alice Tushingham."

Bill No 113 (R2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Peden."

Bill No 114 (S2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lorne William Patterson."

Bill No 115 (T2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert William Hornby."

Bill No 116 (U2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Adele Berwick."

Bill No 117 (V2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harriett Ellen Isabel Kirkpatrick."

Bill No 118 (W2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Evelyn Taylor."

Bill No 119 (X2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Clark."

Bill No 120 (Y2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Eremca, alias Marcia Eremko."

Bill No 121 (Z2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Glenn Steinberg."

Bill No 122 (A3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Frederick Spittle."

Bill No 123 (B3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Lazelle Margaret Zeller."

Bill No 124 (C3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rachel Pearson."

Bill No 125 (D3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Myerson."

Bill No 126 (E3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Wellington Henry."

Bill No 127 (F3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Warren Gorrie."

Bill No 128 (G3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley Edmunds."

Bill No 129 (H3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Frances Phebe Fricker."

Bill No 130 (I3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Maxwell Douglas."

Bill No 131 (J3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Constance Brown Kinsman."

Bill No 132 (K3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Wilbur Blackburn."

Bill No 133 (L3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Viva Venetta Rahmer."

Bill No 134 (M3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Ranney Price."

Bill No 135 (N3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Percival Bovill."

Bill No 136 (O3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Charboneau."

Bill No 137 (P3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Franklin Darby."

Bill No 138 (Q3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lorne Wilbert Helmer."

Bill No 139 (R3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à May Marjorie Jacques."

Bill No 140 (S3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Edward Gladstone King, alias John E. King."

Bill No 141 (T3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Lilias Maunsell."

Bill No 142 (U3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazell Kathleen Mulligan."

Bill No 143 (V3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie McLean."

Bill No 144 (W3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Margaret Pope."

Bill No 145 (X3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth May Thornley."

Bill No 146 (Y3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norton Webster Kingsland."

Bill No 147 (Z3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Edith Knowles."

Bill No 148 (A4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John McArthur."

Bill No 149 (B4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Alfred Turner."

Bill No 150 (C4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Druker."

Bill No 151 (D4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian May Chandler."

Ayant disposé de la règle pour les Bills privés et publics;

Le comité des Voies et Moyens reprend le cours de ses délibérations et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre sans poser la question en vertu de la règle 7, jusqu'à lundi prochain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 43

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 26 MARS 1928

PRIÈRES.

Les bills suivants sont lus la deuxième fois et référés à leurs comités respectifs, savoir:—

Chemins de fer, Canaux et Télégraphes

Bill No 46, Loi concernant *The Nipissing Railway Company.*

Bill No 71, Loi constituant en corporation *The St. Lawrence River Bridge Corporation.*

Bills Privés

Bill No 66, Loi concernant un certain brevet appartenant à Douglas J. Martin.

Le Bill No 14, Loi constituant en corporation la *Niagara Falls Memorial Bridge Company* est de nouveau considéré en comité général, rapporté sans amendement et remis pour troisième lecture à la prochain séance de la Chambre.

Le Bill No 23, Loi constituant en corporation la *St. Clair Transit Company* est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec un amendement, considéré tel qu'amendé et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu de la règle 44:—

Par M. White (London)—Ordre de la Chambre—Dossier montrant:—

1. Noms et emplacements des compagnies qui ont exporté de l'énergie électrique aux Etats-Unis durant chacune des années 1922, 1923, 1924, 1925, 1926, 1927.

2. Nombre de chevaux-vapeur que chaque compagnie à la permission d'exporter.

3. Combien de chevaux-vapeur et de kilowatt-heure chaque compagnie a exportés durant chacune de ces années.

4. Quels droits d'accise on a perçus, ou on doit percevoir de chacune des compagnies qui ont fait de l'exportation durant chacune de ces années.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Boys pour M. Hanson—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, mémoires, documents, comptes et autres documents qui ont trait de quelque manière que ce soit aux travaux exécutés au quai Shippigan et à l'entrepôt de Shippigan, dans le comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick, durant l'été 1927.

Par M. Macdougall—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, rapports, télégrammes et autres documents qui ont trait à la mauvaise conduite, à la suspension ou à la destitution de James J. MacDonald, maître de poste à Birch Grove, dans le comté de Cap-Breton.

M. Edwards propose, appuyé par M. Jones,—Que la Chambre est d'avis que pour le plus grand bien de la Confédération et pour assurer l'expansion économique de l'Ouest du Canada, les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta devraient obtenir la remise sans conditions de leurs ressources naturelles, dans la sphère de la compétence législative du Parlement du Canada avec des clauses pourvoyant au maintien et à l'administration des terres scolaires, et du Fonds de dotation des terres scolaires pour des fins éducationnelles suivant les lois respectives de ces provinces, mais en observant l'esprit et la lettre de la constitution; la Chambre est aussi d'avis qu'une enquête devrait être faite sur les dédommagements que réclament ces provinces pour la perte des terres et des ressources aliénées et sur les demandes de toute autre province ayant le même objet dans le but d'en arriver à accommodement équitable et satisfaisant.

Et la question étant posée;

M. Lapointe soulève une question d'ordre,—Que ledit avis de motion n'est pas dans l'ordre pour la raison qu'il a été substantiellement modifié après que l'avis en a été donné dans les procès-verbaux, et qu'un nouvel avis de motion comprenant la modification doit paraître au feuilleton après les autres avis de motion qui ont priorité sur lui.

M. l'Orateur:—Quel est le règlement de la Chambre? La règle 45 se lit comme suit: "Avis de quarante-huit heures"... en Angleterre on ne demande qu'un avis de vingt-quatre heures mais au Canada, on exige quarante-huit heures "pour toute motion tendant à la présentation d'un bill, d'une résolution ou d'une adresse, à l'institution d'un comité ou à l'inscription d'une question au feuilleton; mais cette règle ne s'applique pas aux bills après leur présentation, ni aux bills privés, ni aux heures d'ouverture ou d'ajournement de la Chambre. Cet avis est déposé sur la Table avant six heures du soir et imprimé à la suite du procès-verbal du même jour." Il est vrai que d'après le paragraphe 363 des règlements et formules parlementaires de Beauchesne, une modification d'un avis de motion peut être permise. Ce paragraphe se lit comme suit: "La modification d'un avis de motion inscrit aux procès-verbaux est permise, si la motion modifiée n'embrasse pas une matière plus étendue que la motion primitive." Cette citation a été prise dans May, treizième édition, page 234, où l'on trouve ce qui suit: "La modification d'un avis de motion inscrit aux procès-verbaux est permise, si la motion modifiée n'embrasse pas une matière plus étendue que la motion primitive." La phrase suivante cependant se lit comme suit: "Si l'on propose une motion dont les termes diffèrent substantiellement des termes de l'avis, elle ne peut être acceptée qu'avec le consentement de la Chambre ou après un renouvellement de l'avis." Si le consentement de la Chambre est unanime, il n'y a pas d'objection, je suppose, à ce que l'honorable député de Frontenac-Addington,

présente sa motion; car lorsque la Chambre donne son consentement unanime dans une question de règlement, ce consentement fait loi pour la Chambre. Dans le cas présent, il n'y a pas de consentement unanime; on soulève des objections. Ces objections sont-elles fondées? En d'autres mots, la motion inscrite au feuilleton à l'heure actuelle est-elle la même que celle dont il a été donné avis dans les procès-verbaux? Il y a deux raisons à mon humble avis, pour lesquelles la résolution telle que modifiée embrasse une matière plus vaste que celle dont il a été donné avis dans les procès-verbaux.

Premièrement, en déclarant que l'on devrait prendre des mesures pour l'administration des "terres scolaires" en plus du fonds de dotation des terres scolaires, le proposeur a modifié substantiellement les conditions d'après lesquelles, à son avis, les ressources naturelles devraient être remises aux provinces intéressées.

Deuxièmement, les mots "mais en observant l'esprit et la lettre de la constitution" s'appliquaient dans le premier projet à la remise des ressources naturelles aux provinces des prairies; tandis que dans le deuxième projet, ces mots ont été reculés plus loin et placés de manière à s'appliquer à l'administration du fonds de dotation des terres scolaires pour des fins éducationnelles. Il y a une différence substantielle entre les deux propositions. Strictement parlant et d'après les règlements de la Chambre, cette motion n'est pas dans l'ordre.

Pour appuyer ma décision, je citerai May, treizième édition, page 234; Blackmore, page 212; Redlich, deuxième volume, pages 216, 217 et une note du bas de la page; et Bourinot, quatrième édition, page 299. Bourinot est très explicite sur cette question. Voici ce qu'il dit: "Une motion inscrite au feuilleton doit être semblable à l'avis qui en a été donné dans les procès-verbaux; et, si un député désire la remplacer par une autre, ou en modifier les termes, il doit tout d'abord obtenir le consentement de la Chambre." Dans les circonstances, je ne puis faire autrement que juger que l'objection est motivée.

Ladite motion est retirée.

Mlle Macphail propose, appuyée par M. Coote que,—De l'avis de cette Chambre, le temps est venu d'établir un ministère spécial pour promouvoir la paix et la concorde internationale.

Et un débat s'ensuivant et continuant;

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre sans poser la question en vertu de la règle 7, jusqu'à demain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 44

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 27 MARS 1928

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le vingt-deuxième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est comme suit:—

Conformément à l'article 99, paragraphe 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son vingt-deuxième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, et il constate que toutes les prescriptions de la règle 95 ont été observées dans chaque cas, savoir:—

De Banjamin Charles Prowse, de Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, et autres: pour constituer en corporation *The Canadian Commerce Insurance Company.*

De *The Great Lakes and Atlantic Canal and Power Company, Limited*; pour construire un canal et un chenal à eau profonde de Cornwall, Ontario, jusqu'à Montréal, province de Québec.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le bill privé suivant:—

Bill No 152, Loi concernant *The Great Lakes and Atlantic and Power Company, Limited.*—M. *Denis* (Joliette).

Ledit bill est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre en conformément à la règle 102.

M. McIntosh, du comité des Relations industrielles et internationales, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre Comité a étudié le bill No 4, Loi modifiant la Loi du service civil (Conseils), lequel bill fut renvoyé au comité le 10 février 1928. Ayant étudié le bill et interrogé un certain nombre de témoins sur les questions s'y rattachant, votre Comité a l'honneur de présenter le rapport suivant:

1. Considérant que la majorité des témoins interrogés étaient d'avis que l'on devrait considérer plus amplement les détails de la constitution des Conseils nationaux du service civil.

Et considérant que le gouvernement est prêt à établir ces conseils.

Et considérant que l'on peut atteindre l'objet de ce bill par arrêté en conseil;

2. Que ce Comité reconnaît le principe de l'établissement par le gouvernement d'un Conseil national du service civil, composé de représentants du gouvernement et de l'organisation du service civil, également, afin d'étudier et d'aviser le gouvernement sur les questions intéressant mutuellement le gouvernement et les employés civils dans leurs fonctions respectives de patrons et d'employés, ainsi que l'établissement de tout autre corps consultatif qui peut être requis.

3. Que, vu qu'une convention mixte entre les parties intéressées est en mesure de mieux déterminer la forme de la constitution d'un tel conseil et d'en couvrir toute la portée et les fonctions, ce comité recommande l'établissement par le gouvernement d'un comité de rédaction représentant et le gouvernement et l'organisation du service civil, à cette fin, pourvu que la constitution ainsi rédigée soit subordonnée à l'approbation du gouverneur en son conseil; et

4. Qu'après que ladite constitution aura été rédigée et approuvée de la manière ci-dessus décrite, le Conseil national du service civil devrait être établi immédiatement par le gouvernement.

5. Qu'en vue des recommandations précitées, votre Comité recommande que les procédures du bill No 4 soient arrêtées.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 20 février 1928:—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, pétitions et autres documents que le gouvernement garde en sa possession et qui ont trait à la demande d'un embranchement de chemin de fer qui partirait d'un point contigu à Field, sur les chemins de fer Nationaux du Canada et se rendrait à Sturgeon Falls, Ontario.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur comme suit:—

WILLINGDON.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes le budget des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1929, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, mars 1928.

Sur motion de M. Robb, ledit budget est référé au comité des chemins de fer et de la marine marchande que le gouvernement possède, exploite et contrôle.

Sur motion de M. Marcil, le premier rapport du comité mixte des deux Chambres sur les Impressions du Parlement est adopté.

Du consentement de la Chambre, M. Robb propose,—Que la Chambre se forme en comité général, ce jour, pour prendre en considération une certaine résolution à l'effet de ratifier et confirmer le projet d'entente avec les détenteurs d'obligations convertibles, de cinq pour cent imputables sur le revenu du chemin de fer Canadien du Nord.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur ladite résolution.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

Résolu,—Que le projet d'entente avec les détenteurs d'obligations perpétuelles, convertibles, de 5 pour cent imputables sur le revenu du chemin de fer Canadien du Nord soit ratifié et confirmé, et que le Gouverneur en son conseil reçoive l'autorisation de garantir le principal et l'intérêt des nouvelles actions qui devront être émises en conséquence, dont la valeur totale au pair n'excédera pas ce montant que le Gouverneur en son conseil pourra juger suffisant pour prélever la somme de $22,689,575.32, les recettes à être déposées au compte du ministre des Finances, en fidei-commis, pour que le ministre en dispose en tels montants qui seront nécessaires pour exécuter les stipulations de l'entente.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Robb, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 153, Loi concernant les Chemins de fer Nationaux du Canada et concernant les actions-débentures cinq pour cent convertibles et imputables sur le revenu de la compagnie de chemin de fer *Canadian Northern*, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. King (Kootenay-Est) propose que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:

Que le ministère de la Santé et celui du Rétablissement des soldats dans la vie civile soient fusionnés en un seul ministère que l'on nommera le ministère de la Santé Nationale et du Bien-être des soldats rapatriés et qui sera dirigé par un ministre de la couronne; que les pouvoirs et les devoirs de ce ministre soient définis; et que l'on stipule pour la nomination d'un sous-ministre, pour l'élaboration de règlements et pour la constitution d'un personnel comprenant chefs, commis et fonctionnaires au besoin.

M. King (Kootenay-Est), l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général demain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), pour M. Stewart (Edmonton-Ouest), propose que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:—

Que le contrat passé entre la Puissance du Canada, la province d'Ontario, et la province du Manitoba au sujet de la construction d'une digue pour conserver, régulariser les chutes Lower Ear, à la décharge du lac Seul dans la province d'Ontario et y produire de l'énergie électrique, soit ratifié et confirmé, et que le Gouverneur en son Conseil obtienne l'autorisation d'en exécuter les stipulations par lesquelles le Dominion assume les trois cinquièmes du coût de la digue, évalués à $700,000 imputables au capital, le paiement des intérêts et le coût d'administration et de maintien pour certaines périodes définies.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général demain pour prendre en considération ladite résolution.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), pour M. Stewart (Edmonton-Ouest), propose que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:

Que la Loi de l'extraction du quartz dans le Yukon soit modifiée pour établir dans le territoire du Yukon le paiement des droits régaliens annuels sur les bénéfices des mines qui excèdent la somme de $10,000 par année au lieu des droits régaliens maintenant imposés sur le rendement des mines, et pour prescrire le taux des droits régaliens à imposer sur lesdits bénéfices annuels.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général demain pour prendre en considération ladite résolution.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb,—Que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

BUDGET INTERIMAIRE

Résolu,—Qu'une somme n'excédant pas $37,198,026.71 représentant un sixième de chaque crédit des différents item qui n'ont pas encore été votés, tels qu'inscrits dans le budget principal pour l'exercice se terminant le 31 mars 1929, déposé devant la Chambre à la présente session du Parlement, soit accordée à Sa Majesté, au compte de l'exercice se terminant le 31 mars 1929.

Résolution à rapporter.

Du consentement de la Chambre;

Ladite résolution est rapportée lue la seconde fois et agréée, le comité des Subsides devant siéger de nouveau ce jour.

Du consentement de la Chambre M. Robb propose—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

Et la question étant posée, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité des Voies et Moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que pour faire face aux Subsides votés à Sa Majesté pour défrayer certaines dépenses du Service public au compte de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1929, la somme de $37,198,026.71 soit octroyée à même le Fonds du Revenu consolidé du Canada.

Résolution à rapporter.

Du consentement de la Chambre;

Ladite résolution est rapportée, lue la seconde fois et adoptée,—le comité des Voies et Moyens devant siéger de nouveau ce jour.

M. Robb, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 154, Loi accordant à Sa Majesté, certaines sommes d'argent nécessaires pour le service public de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1929, lequel est lu la première fois.

Du consentement de la Chambre, ledit bill est lu la deuxième fois, délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

GOUVERNEMENT CIVIL

371 *Commission du Service civil*—	
Dépenses contingentes—	
Montant supplémentaire requis pour procéder aux examens prescrits par la Loi; dépenses diverses, impressions et papeterie, et commis temporaires	20,000 00
372 *Marine et Pêcheries*—	
Dépenses contingentes—	
Montant supplémentaire requis..	8,000 00
373 *Défense Nationale*—	
Dépenses contingentes—	
Montant supplémentaire requis..	10,000 00
374 *Archives Publiques*—	
Dépenses contingentes—	
Montant supplémentaire requis..	6,888 70
375 *Secrétaire d'Etat*—	
Dépenses contingentes—	
Montant supplémentaire requis..	5,000 00

AGRICULTURE

376 Division des fruits—Montant supplémentaire requis..	35,000 00

PENSIONS

377 Guerre européenne et milice active—	
Montant supplémentaire requis..	1,600,000 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU

CANAUX

378 Sault Ste-Marie—Allocation de commisération à la veuve de feu William H. Tilley, qui s'est noyé alors qu'il était de service au canal, le 23 septembre 1916..	1,000 00
379 Canal Welland—Allocation de commisération à Stanley Sleck, fils mineur de madame Marcella Sleck, qui a été accidentellement blessé sur un pont du canal Welland, dans la cité de Ste-Catharine, le 28 mai 1927, et pour le payement de ladite allocation à F. E. Hetherington (avocat), comme gardien pour le bénéfice et en faveur dudit Stanley Sleck..	1,000 00

DIVERS

380	Commission des chemins de fer du Canada, entretien et mise en service: montant supplémentaire requis..	15,000 00

SERVICE OCEANIQUE ET FLUVIAL

381	Dépenses diverses et imprévues— Montant supplémentaire..	500 00
382	Pour payer les frais d'un service de patrouille en vue d'étudier les conditions de la navigation dans le détroit d'Hudson et dans la baie d'Hudson—Montant supplémentaire requis..	200,000 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU—MINISTERE DE LA MARINE

383	Canal de navigation du fleuve St-Laurent—Entretien et mise en service d'une flottille de dragues—Montant supplémentaire requis..	400,000 00

SERVICE DES PHARES ET DES COTES

384	Etablissement de phares et d'aides à la navigation—Pour convertir le bateau dragueur No 15 en un bateau de balise en vue de remplacer le "Brant"—Montant supplémentaire requis..	10,000 00

PECHERIES

385	Appointements et déboursés des agents et des gardiens des pêcheries, des patrouilles de pêcherie et du service de protection des pêcheries—Montant supplémentaire requis	50,000 00
386	Frais de contentieux et frais accidentels—Montant supplémentaire requis..	3,000 00

TRAVAIL

387	Justes salaires et inspection—Montant supplémentaire requis	3,000 00
388	Loi des rentes annuelles—Montant supplémentaire requis.. ..	15,000 00

INDIENS

389	*Nouveau-Brunswick*—	
	Secours—Montant supplémentaire requis..	3,000 00
	Soins médicaux et médicaments—Montant supplémentaire requis..	3,000 00
390	*Ile du Prince-Edouard*—	
	Soins médicaux et médicaments—Montant supplémentaire requis..	800 00
391	*Ontario et Québec*—	
	Hôpitaux et soins médicaux—Montant supplémentaire requis..	8,000 00
	Réparation de routes et de ponts, et drainages—Montant supplémentaire requis..	2,000 00
392	*Manitoba, Saskatchewan, Alberta et T.N.-O.*—	
	Provisions aux Indiens nécessiteux—Montant supplémentaire requis..	40,000 00
	Hôpitaux, soins médicaux et médicaments—Montant supplémentaire requis..	30,000 00

393 *Colombie Britannique*—
Secours aux Indiens nécessiteux—Montant supplémentaire requis.. .. .. 5,000 00
Soins médicaux, médicaments et hôpitaux—Montant supplémentaire requis.. .. .. 15,000 00

RETABLISSEMENT DES SOLDATS DANS LA VIE CIVILE

394 Secours aux chômeurs—Montant supplémentaire requis.. .. 200,000 00

DIVERS

395 Dépenses imprévues—Montant supplémentaire requis.. .. .. 25,000 00
396 Dépenses relatives à la Loi de Tempérance du Canada.. .. 328 73
397 Dépenses relatives aux lois de la Naturalisation de 1914 et de 1920—Montant supplémentaire requis.. .. .. 4,400 00

COMMERCE

398 Loi des grains du Canada—Montant supplémentaire requis.. 175,000 00

MANDATS DU GOUVERNEUR GENERAL 1927-1928

399 Réparation du quai de Bagotville, province de Québec (Mandat du Gouverneur général, en date du 30 juin 1927).. .. 31,550 00
400 Restauration du vieil entrepôt d'inspection de Montréal (Mandat du Gouverneur général, en date du 4 août 1927). 150,000 00
401 Pourvoyant aux dépenses occasionnées par la réparation du barrage de la rivière Wanipigow, Manitoba (Mandat du Gouverneur général en date du 7 octobre 1927).. .. .. .. 3,500 00
402 Pourvoyant aux dépenses occasionnées par les travaux supplémentaires portant sur l'élévateur de Halifax (Mandat du Gouverneur général, en date du 28 octobre 1927).. .. 3,722 59

DEPENSES AUXQUELLES IL N'A PAS ETE POURVU, 1926-1927

403 Pour couvrir les dépenses auxquelles il n'a pas été pourvu, 1926-1927, d'après le rapport de l'Auditeur général, volume I, page 3, 1926-27.. .. .. 222,657 00

Et la Chambre continuant de siéger en comité.

A six heures p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

Bills privés

M. Pettit propose,—Que le Bill No 14, Loi constituant en corporation la *Niagara Falls Memorial Bridge Company* soit maintenant lu la troisième fois.

M. Heaps propose en amendement, appuyé par M. Evans,—Que ledit bill ne soit pas lu une troisième fois, mais soit renvoyé au comité plénier avec l'instruction de l'amender de manière à insérer la clause suivante à la place de la clause 20 dudit bill:

(20) L'embauchage des ouvriers pour la construction, le maintien et la surveillance dudit pont sera sujet aux termes et conditions des clauses du salaire raisonnable tel qu'énoncée dans le décret ministériel No 1206 du 7 juin 1922, et à tous les amendements de cette clause, et en autant que ce sera pratique, on devra se servir de matériaux canadiens dans la construction de ce pont, et une

déclaration certifiée sera envoyée chaque semaine au ministère du Travail pour donner les noms et l'adresse des compagnies qui ont fourni les matériaux et la quantité de matériaux fournie.

Et la question étant posée sur ledit amendement, elle est agréée.

Du consentement unanime de la Chambre, il est agréé de consacrer le temps alloué avant neuf heures, aux autres amendements, dont avis a été donné dans les procès-verbaux, avant que l'Orateur quitte le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité plénier sur ledit amendement.

Et la question étant de nouveau proposée pour la troisième lecture dudit bill;

M. Irvine propose en amendement, appuyé par M. Kellner,—Que ledit Bill ne soit pas lu une troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au Comité plénier dans le but de le modifier en biffant de la clause 12 dudit bill tous les mots après le mot "corporation" à la huitième ligne de ladite clause 12 et en intercalant à la place les mots suivants:

"mais aucune telle émission ou répartition d'actions libérées en tout ou en ou en partie ne sera valide ou ne liera la compagnie,

"(*a*) A moins qu'avant de faire une telle émission ou répartition d'actions libérées en tout ou en partie d'une autre manière qu'avec du numéraire, la compagnie ait déposé au bureau du secrétaire d'Etat un contrat écrit, dûment exécuté par les parties énonçant les motifs autres que le numéraire pour lesquelles la compagnie est sur le point d'émettre et de répartir telles actions libérées en tout ou en partie;

"(*b*) A moins également que dans chacun des cas et dans tous les cas où la compagnie émettra ou répartira des actions sur la base que toutes ces actions ou partie de ces actions seront créditées comme libérées pour un autre motif que des espèces, tel paiement sera reçu et crédité par la compagnie à une valeur qui ne sera pas supérieure à sa valeur actuelle en espèces;

"(*c*) Et, au cas où les stipulations précédentes de cette section ne seraient pas exécutées, les détenteurs des actions ainsi émises deviendront responsables envers la compagnie et ses créanciers du montant de la valeur au pair des actions détenues par chacun d'eux respectivement."

Après débat, la question étant posée sur ledit amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Adshead,	Clark,	Gershaw,	Neill,
Bancroft,	Delisle,	Heaps,	Power,
Benoit,	Denis (St-Denis),	Irvine,	Robitaille,
Bird,	Dunning,	Kellner,	Ryckman,
Black (Halifax),	Evans,	Kennedy,	St-Père,
Cahan,	Fansher (Last-Mountain),	Lacombe,	Speakman,
Campbell,	Fansher (Lambton-Est),	Lovie,	Spencer,
Carmichael,	Gardiner,	Lucas,	Steedsman,
Chaplin,		MacLaren,	Stewart (Leeds),
Charters,		McGibbon,	Woodsworth—38.

CONTRE:

Messieurs

Allan,
Anderson (Toronto-High-Park),
Anderson (Halton),
Baldwin,
Barber,
Beaubien,
Bell (St-Jean-Albert),
Black (Yukon),
Blanchard,
Blatchford,
Bothwell,
Bouchard,
Boulanger,
Bourgeois,
Bowen,
Bowman,
Bradette,
Cahill,
Cannon,
Cantley,
Cayley,
Cotnam,
Descoteaux,
Deslauriers,
Dickie,
Dionne,
Duff,
Dussault,
Elliott,
Fiset (sir Eugène),
Foster,
Fraser,
Garland (Carleton),
Geary,
Girouard,
Goodison,
Goulet,
Guerin,
Hall,
Harris,
Hay,
Heenan,
Hepburn,
Howden,
Ilsley,
Jenkins,
Johnston (Long-Lake),
Johnstone (Cap-Breton-Nord-Victoria),
Kaiser,
Kay,
King (Kootenay Est),
Laflamme,
Lanctôt,
Lang,
Lapierre,
Letellier,
MacLean (Prince),
McLean (Melfort),
McGregor,
McIntosh,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
Maybee,
Millar,
Morin (Bagot),
Morrissy,
Motherwell,
Odette,
Parent,
Peck,
Pettit,
Price,
Ralston,
Raymond,
Rennie,
Robb,
Robinson,
Ross (Kingston-Cité),
Rutherford,
Ryerson,
Sanderson,
Séguin,
Senn,
Sinclair (Queens),
Sinclair (Wellington-Nord),
Smith (Cumberland),
Smith (Stormont),
Spence,
Spotton,
Stinson,
Stirling,
Taylor,
Telford,
Thompson,
Thorson,
Tobin,
Totzke,
Vallance,
Veniot,
Verville,
Wilson (Wentworth),
Young (Saskatoon),
Young (Weyburn)—104.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des Subsides reprend le cours de ses délibérations.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

CHEMINS DE FER

LOI DES TARIFS DU FRET MARITIME

404 Montant requis en vue de pourvoir au paiement de la différence, évaluée par la Commission des chemins de fer et certifiée par ladite Commission au ministre des Chemins de fer et Canaux, résultant de l'application de la Loi des tarifs de fret maritime, entre les prix de transport et les taux normaux (mentionnés dans l'article 9 de la loi susdite) sur toutes les marchandises transportées pendant la période écoulée entre le 1er juillet 1927 et le 31 décembre 1927, d'après les tarifs approuvés, par les compagnies suivantes:

Atlantic Quebec & Western Railway..	9,974 20
Canada & Gulf Terminal Railway..	890 39
Canadian Pacific Railway, y compris Fredericton & Grand Lake Coal and Railway Co., New Brunswick Coal and Railway Company..	130,962 64
Cumberland Railway & Coal Co..	13,597 03
Dominion Atlantic Railway..	86,971 71

Maritime Coal Railway & Power Co.	10,980 96
Quebec Oriental Railway Co.	4,905 52
Sydney & Louisburg Railway.	150,408 00
Temiscouata Railway.	12,964 11
405 Montant requis en vue de pourvoir au payement, à la compagnie du chemin de fer National du Canada, de la part du déficit dans les recettes et le revenu des lignes de l'Est, tel que défini dans la Loi des tarifs du fret maritime, s'étant produit entre le 1er juillet 1927 et le 31 décembre 1927, en raison de l'application de la loi susdite.	931,809 89
406 Montant requis en vue de pourvoir au payement, à la compagnie du chemin de fer National du Canada, du déficit dans les recettes et le revenu des lignes de l'Est, tel que défini dans la Loi des tarifs du fret maritime, s'étant produit entre le 1er juillet 1927 et le 31 décembre 1927, moins la part de ce même déficit résultant de l'application de ladite loi.	2,117,936 42

PRÊT À LA MARINE MARCHANDE DU GOUVERNEMENT CANADIEN (LIMITÉE)

407 Prêt à la Marine marchande du gouvernement canadien (limitée), remboursable sur demande, avec intérêt à un taux qui sera fixé par le gouverneur en son conseil, à tels termes et conditions que le gouverneur en son conseil pourra déterminer, et pour être appliqué au payement des déficits dans l'exploitation de la compagnie et des navires sous le contrôle de la compagnie pendant l'année terminée le 31 mars 1927, et montant nécessaire pour le fonds de roulement	1,000,000 00

Résolutions à rapporter.

Du consentement de la Chambre, lesdites résolutions sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées, le comité des Subsides devant siéger de nouveau ce jour.

Du consentement de la Chambre, M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité des Voies et Moyens.

Et la question étant posée, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité des Voies et Moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu.—Que pour faire face aux Subsides votés de Sa Majesté pour défrayer certaines dépenses du Service public au compte de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1928, la somme de $7,777,747.89 soit octroyée à même le Fonds du Revenu consolidé du Canada.

Résolution à rapporter.

Du consentement de la Chambre;

Ladite résolution est rapportée, lue la seconde fois et adoptée,—le comité des Voies et Moyens devant siéger de nouveau ce jour.

M. Robb, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 155, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le Service public de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1928,—lequel est lu une première fois.

Du consentement de la Chambre;

Ledit bill est lu une deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendment, lu la troisième fois et passé.

Sur motion de M. Robb, ordonné,—Que le comité des Banques et du Commerce reçoive instruction de faire enquête et rapport sur les opérations des compagnies qui font affaire d'assurance contre les maladies et les accidents au Canada.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens;

M. Robb, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

IMPÔT DE GUERRE SUR LE REVENU

Il est résolu qu'il est urgent de modifier la loi de l'impôt de guerre sur le revenu, et de prescrire;

1. Que les différents impôts sur le revenu personnel soient réduits de vingt pour cent pour l'année 1927 et les années subséquentes;

2. Que l'impôt sur le revenu des compagnies soit de huit pour cent pour l'année 1927 et les années subséquentes;

3. Qu'il soit tenu compte de l'épuisement des terrains miniers, des puits d'huile et de gaz ainsi que des domaines forestiers, et que le dédommagement y afférant soit réparti entre le preneur et le donneur de bail;

4. Que le revenu provenant de la mise en service de navires appartenant à une personne ou société commerciale non résidente ou exploités par elle soit exonoré d'impôt, pourvu que le pays de résidence accorde une exemption équivalente en faveur d'une personne ou société commerciale résidant au Canada;

5. Qu'une exemption de $500 soit accordée aux individus ayant à leur charge des personnes de vingt et un ans et plus, incapables de se supporter elles-mêmes en raison d'une infirmité mentale ou physique;

6. Que, advenant le cas où le fiduciaire exerçant le contrôle d'un fonds ou plan de pension de retraite déciderait de faire exonérer le revenu émanant du placement, les contributions des employés intéressés ne soient pas exemptes d'impôts;

7. Que les dispositions soient rendues afin d'obtenir des renseignements sur les payements effectués de la part même des personnes qui ont fait ledits payements.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Robb, du consentement de la Chambre présente un Bill No 156, Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 10.50 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 45

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 28 MARS 1928

PRIÈRES.

Un message est reçu du Sénat du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill No 157 (E4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sydney Franklin Lankin."

Bill No 158 (F4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William James Hall."

Bill No 159 (G4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Rubin Sanderovich, alias Rubin Sanders."

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles lesdits bills sont fondés, et les documents qui ont servi de preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

M. Kay, du comité de l'Agriculture et de la Colonisation, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité recommande qu'il soit autorisé de siéger pendant les séances de la Chambre.

M. Cahill, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération le Bill No 43, Loi concernant la Compagnie canadienne de téléphone Bell, et il a été convenu de le rapporter sans amendement.

Votre comité a aussi pris en considération les bills suivants, et il a été convenu de les rapporter avec des amendements, savoir:—

Bill No 24, Loi constituant en corporation la *Highwood Western Railway Company.*

Bill No 48, Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company.*

Bill No 2, Loi ayant pour objet de réglementer l'exportation de l'énergie électrique.

Au sujet du bill en dernier lieu mentionné, votre comité recommande que le titre soit changé en celui de: Loi modifiant la Loi de l'exportation de l'électricité et des fluides (Exportation de l'énergie électrique).

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 13 février 1928—Relevé indiquant:—

1. Les rapports divers publiés en langue anglaise seulement par les ministères publics.

2. Les mêmes rapports, qui ont été publiés dans une langue seulement.

3. Le nombre et le titre des publications, l'endroit où chacune a été imprimée, avec le nom du ministère qui a la charge des impressions ou publications, gravures et photogravures comprises.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie de la Convention de l'Esclavage, signée à Genève le vingt-cinq septembre mil neuf cent vingt-six et signée, pour le Canada, par le représentant canadien dûment autorisé à cet effet;

Aussi,—Copie de la Convention sanitaire Internationale tenue à Paris le 21 juin 1926, et signée pour le Canada par le représentant canadien dûment autorisé.

Aussi,—Copie de la Convention et Protocole tenus à Genève sur l'opium adoptés par la Société des Nations à Genève le 19 février 1925, pour le Canada par le représentant canadien dûment autorisé.

M. Euler, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 22 février 1928—Etat montrant:—

1. Combien d'agents de toute catégorie le gouvernement fédéral ou tout ministère de ce gouvernement a embauchés pour le service de répression dans la province de la Nouvelle-Ecosse durant l'année 1927.

2. Quels sont leurs noms respectifs, leur adresse et quel salaire chacun reçoit.

Sur motion de M. Kay, le quatrième rapport du comité de l'Agriculture et de la Colonisation est adopté.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu de la règle 44, paragraphe 4:

Par M. Kennedy—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:

1. Quels sont les sites historiques où la Commission des sites historiques a érigé des monuments durant chacune des dix dernières années.

2. Quelle sorte de monument on a érigé à chaque endroit.

3. Quel a été le coût de chaque monument.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à l'ordre qui précède.

Par M. Edwards (Frontenac-Addington)—Ordre de la Chambre—Dossier montrant:—

1. Combien d'argent on a dépensé pour le canal Rideau durant chacune des années qui se sont écoulées de 1922 à 1927 inclusivement, (*a*) Kingston's Mills, (*b*) à Washburn, (*c*) et à Brewers Mills.

2. Durant chacune des années et à chacun des endroits mentionnés plus haut, combien d'argent on a dépensé pour achat de matériaux et de fournitures destinés à des travaux de réparation ou de réfection, à qui cet argent a été payé, en spécifiant le montant dans chaque cas.

3. Si on a demandé des soumissions pour les matériaux et les fournitures, quelles sont les personnes qui ont envoyé des soumissions, et quel était le montant de la soumission dans chaque cas.

4. Si l'on n'a pas sollicité de soumissions, qui a conseillé de signer les contrats pour les matériaux et les fournitures.

5. Durant chacune des années et à chacun des endroits mentionnés dans la première question, quel a été le montant total des salaires des personnes employées à ces travaux.

6. Quelles sont les personnes qui ont exécuté ces travaux durant chacune des années et à chacun des endroits mentionnés plus haut, et qui a recommandé d'embaucher chacun d'eux.

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés:

Par M. Edwards (Frontenac-Addington)—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, mémoires, rapports et autres documents qui ont trait de quelque manière que ce soit à la nomination du maître de poste actuel d'Entreprise, Ontario.

Par M. Edwards (Frontenac-Addington)—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, mémoires, rapports et autres documents qui ont trait de quelque manière que ce soit à la nomination du maître de poste actuel d'Odessa, Ontario.

Par M. Hanson—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, mémoires, écrits et documents qui ont trait à la destitution de William P. Manzerolle de la position d'assistant du percepteur des douanes à Shippigan, Nouveau-Brunswick.

La Chambre reprend le débat sur la résolution de Mlle Macphail, que:—De l'avis de cette Chambre, le temps est venu d'établir un ministère spécial pour promouvoir la paix et la concorde internationale.

Et après plus ample débat, ladite motion est retirée.

M. Brown propose, appuyé par M. Bancroft, que,—De l'avis de cette Chambre, lorsqu'un juge impose la peine du fouet en plus d'un terme d'emprisonnement, la peine entière du fouet devrait être infligée au début plutôt qu'à la fin ou dans les derniers jours de l'emprisonnement.

Et un débat s'ensuivant et continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur, du consentement de la Chambre, communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:—

Bureau du secrétaire du Gouverneur général,

Ottawa, 28 mars 1928.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que le Très Honorable F. A. Anglin, agissant à titre de député du Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat, demain, jeudi le 29 mars à 6.00 p.m., pour donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES F. CROWDY,

Assistant Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Orateur,
de la Chambre des Communes,
Ottawa.

M. l'Orateur ajourne alors le Chambre jusqu'à demain à trois heures p.m., sans poser la question en vertu de la règle 6.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.

No 46

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 29 MARS 1928

PRIÈRES.

M. Cahill, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité, ayant dûment considéré les bills suivants, a l'honneur de les rapporter avec modifications:—

Bill No 52, Loi concernant la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Bill No 53, Loi concernant la *Manitoba and North Western Railway Company of Canada.*

Bill No 57, Loi concernant l'*Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company.*

Votre comité, ayant aussi considéré le bill No 65, Loi concernant la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, a l'honneur de recommander que les procédures dudit bill soient arrêtées.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le vingt-troisième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, paragraphe 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son vingt-troisième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné la pétition ci-dessous demandant l'adoption d'une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage du requérant, et il constate que bien que les prescriptions de la Règle 95 ont été observées au cours de la dernière session, aucun avis n'a été publié relativement aux procédures qui peuvent être prises à l'égard de ladite pétition pendant la session actuelle du Parlement, savoir:—

De Rubin Sanderovich (alias Sanders), de Montréal, province de Québec, époux d'Annie Sanderovich.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant:—

Bill No 154, Loi accordant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1929.

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill No 160 (H4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Elizabeth Hedges."

Bill No 161 (I4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lotus Henderson Conover."

Bill No 162 (J4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Trelawney Buller Allan."

Bill No 163 (L4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Graham."

Bill No 164 (M4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Henry Phillips."

Bill No 165 (N4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjory Elgin Burch."

Bill No 166 (O4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Helen Remson."

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills en instance de divorce ci-haut mentionnés sont fondés, et les témoignages qui ont servi à la preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

M. Hay, du comité des Banques et du Commerce, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les bills suivants, et il a été convenu de les rapporter sans amendement:

Bill No 41, Loi concernant la compagnie dite *The Emperial Guarantee and Accident Insurance Company of Canada.*

Bill No 60, Loi concernant *The Canadian Surety Company.*

Votre comité a aussi pris en considération les bills suivants et il a été convenu de les rapporter avec des amendements, savoir:—

Bill No 40, Loi constituant en corporation la compagnie dite *The British Empire Assurance Company.*

Bill No 56, Loi concernant la *Sun Life Assurance Company of Canada.*

Votre comité a réduit le capital-social desdits bills Nos 40 et 56, et recommande en conséquence que les taux du capital-social, imputables sous les dispositions de la règle 93, soient réduits proportionnellement, et que tout excédant de paiement soit remboursé.

M. Hay, du comité des Banques et du Commerce, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité recommande qu'il soit imprimé 1,500 copies en anglais et 500 en français, pour l'usage des membres du comité et de la Chambre, du témoignage entendu mercredi le 28 courant, alors que M. W. P. G. Harding, de Bosot, Mass., est venu devant le comité, et que la règle 64 soit suspendue à cet effet.

Sur motion de M. McIntosh, le deuxième rapport du comité des Relations industrielles et internationales est adopté.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant:—

Bill No 155, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière se terminant le 31 mars 1928.

M. Garland (Bow-River) propose, appuyé par M. Spencer,—Que le rapport intérimaire et le rapport final de l'honorable juge Clark, nommé commissaire pour faire une enquête sur les délits de corruption électorale et de pratiques illégales durant l'élection tenue dans le district électoral d'Athabaska, dans la province de l'Alberta, le 29 d'octobre 1925, rapports qui ont été déposés sur le bureau de la Chambre, le 15 décembre 1926, soient référés au comité permanent des privilèges et élections.

Et un débat s'ensuivant et continuant;

Un message est reçu du très honorable juge Anglin, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, désirant la présence immédiate de la Chambre dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur avec la Chambre se rend à la salle du Sénat, et de retour;

M. l'Orateur fait rapport qu'il a plu à Son Honneur, le député Gouverneur général de donner au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:—

Loi modifiant la Loi de la Cour suprême.

Loi ayant pour objet d'autoriser une prorogation de délai pour l'achèvement du chemin de fer *Saint John and Quebec*, entre Centreville, dans le comté de Carleton, et Andover, dans le comté de Victoria, N.-B.

Loi modifiant la Loi des impressions et de la papeterie publiques.

Loi modifiant la Loi des eaux de la zone du chemin de fer.

Loi concernant le Collège militaire royal du Canada.

Loi ratifiant un certain contrat passé entre la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique et la Compagnie des chemins de fer Nationaux du Canada.

Loi modifiant la Loi des brevets.

Loi modifiant le Loi des marques de commerce et dessins de fabrique.

Et qu'alors, il (l'Orateur de la Chambre des Communes) s'est adressé à Son Honneur le député de Son Excellence le Gouverneur général comme suit:—

"Qu'il plaise à Votre Honneur:

"Les Communes du Canada ont voté certains crédits nécessaires pour permettre à Sa Majesté de faire face à certaines dépenses du service public.

"Au nom des Communes je présente à Votre Honneur les bills suivants:—

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1929.

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1928.

Que je prie humblement Votre Honneur de sanctionner."

Et qu'à ces bills sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat, par ordre de Son Honneur, dans les termes suivants:—

"Au nom de Sa Majesté, Son Honneur, le député du Gouverneur général, remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Le débat sur la motion de M. Garland (Bow-River).—Que le rapport intérimaire et le rapport final de l'honorable juge Clark, nommé commissaire pour faire une enquête sur les délits de corruption électorale et de pratiques illégales durant l'élection tenue dans le district électoral d'Athabaska, dans la province

de l'Alberta, le 29 d'octobre 1925, rapports qui ont été déposés sur le bureau de la Chambre, le 15 décembre 1926, soient référés au comité permanent des privilèges et élections, est alors repris.

Après plus ample débat, la question étant posée sur la motion elle est agréée.

Sur motion de M. Hay, la recommandation contenus dans le deuxième rapport du comité des Banques et du Commerce concernant la réduction des taux du capital-social sur le Bill No 40, Loi constituant en corporation *The British Empire Assurance Company*, et sur le Bill No 56, Loi concernant la *Sun Life Assurance Company of Canada*, est adoptée.

Sur motion de M. Hay, le troisième rapport du comité des Banques et du Commerce est adopté.

Les bills suivants du Sénat sont lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 157 (E4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sydney Franklin Lankin."—M. *Geary*.

Bill No 158 (F4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William James Hall."—M. *Jelliff*.

Bill No 159 (G4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Rubin Sanderovich, alias Rubin Sanders."—M. *Geary*.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), pour M. Ralston, propose que la Chambre se forme en comité général demain pour prendre en considération la résolution suivante:

Que la loi des pensions de la milice soit amendée en ce qui a trait aux sommes que l'on obtient sur le salaire d'un officier pendant qu'il est à l'emploi du Canada; au paiement d'une gratification à une veuve ou à des enfants dans le cas de mort avant que la pension puisse être accordée; et au paiement de pensions à des membres de la milice de la réserve de l'Armée de Sa Majesté qui se sont enrôlés dans l'armée permanente; et pour ajouter de nouvelles clauses afin d'appliquer la Loi des pensions de la milice à la marine canadienne royale et à cette partie de l'armée aérienne royale canadienne qui ne comprend que la force aérienne active et permanente du Canada.

M. Macknzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général demain pour prendre en considération ladite résolution.

Le Bill No 153, Loi concernant les Chemins de fer Nationaux du Canada et concernant les actions-débentures cinq pour cent convertibles et imputables sur le revenu de la compagnie de chemin de fer *Canadian Northern* est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 156, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement;

M. Robb propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Allan, Anderson (Toronto-High-Park), Bancroft, Beaubien, Bell (St-Jean-Albert), Benoit, Bettez, Boucher, Boulanger, Bourassa, Bradette, Brown, Cahill, Cannon, Cardin, Chaplin, Chevrier, Cotnam, Delisle, Denis (St-Denis), Desaulniers, Descoteaux, Drayton (sir Henry), Dunning, Dussault, Edwards (Frontenac-Addington), Edwards (Waterloo-Sud), Fraser, Garland (Carleton), Geary, Gershaw, Gervais, Girouard, Glen, Hanson, Hepburn, Johnston (Long-Lake), Kaiser, King, Mackenzie (Prince-Albert), Lacombe, Laflamme, Lanctôt, Langlois, Lapierre, Lapointe, Lavigueur, Letellier, Lovie, MacLean (Prince), McLean (Melfort), McIntosh, McMillan, Matthews, Maybee, Mercier (Laurier-Outremont), Milne, Morin (Bagot), Motherwell, Peck, Perras, Ralston, Rennie, Rinfret, Robb, Robitaille, Ross (Kingston-Cité), Ryerson, St-Père, Séguin, Simpson, Sinclair (Queens), Smith (Stormont), Spence, Spotton, Steedsman, Sylvestre, Taylor, Telford, Thompson, Totzke, Tummon, Veniot, Verville, White (London), Young (Weyburn)—85.

Messieurs

CONTRE:

Bird, Carmichael, Coote, Cowan, Esling, Evans, Fansher (Last-Mountain), Fansher (Lambton-Est), Gardiner, Garland (Bow-River), Heaps, Irvine, Jelliff, Kennedy, Lucas, Luchkovich, Macphail, Millar, Speakman, Spencer, Woodsworth—21.

Onze heures p.m., étant dépassé, M. l'Orateur ajourne la Chambre à 11.15 p.m., sans poser la question en vertu de la règle 7, jusqu'à demain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 47

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 30 MARS 1928

PRIÈRES.

M. Parent, du comité des Bills privés, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération les Bills suivants, et il a été convenu de les rapporter avec modifications:

Bill No 49, Loi constituant en corporation *The Canadian Credit Institute.*

Bill No 50, Loi constituant en corporation *The United Theological College, Montreal.*

Bill No 68, Loi constituant en corporation la *Northwest Canada Conference Evangelical Church.*

Votre Comité a aussi pris en considération les bills suivants, et il a été convenu de les rapporter sans modifications:

Bill No 18, Loi concernant un certain brevet appartenant aux *Canadian Cinch Anchoring Systems, Limited."*

Bill No 74 (E du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Estelle McCutcheon."

Bill No 75 (F du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Adelaide Marie Moore."

Bill No 76 (G du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Delia Elizabeth Davies."

Bill No 77 (H du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Duff McCoo."

Bill No 78 (I du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Marion Baldwin."

Bill No 79 (J du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick James Lee."

Bill No 80 (K du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laveania Maud Kelly."

Bill No 81 (L du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur John Evans."

Bill No 82 M. du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Constance McIntyre Fairbanks."

Bill No 83 (N du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lina Elizabeth Foster."

Bill No 84 (O du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Osborne Gimblett."

Bill No 85 (P du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Jean Standing."

Bill No 86 (Q du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albertine de Varennes."

Bill No 87 (R du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Bye Fasken."

Bill No 88 (S du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Alexander Parsons."

Bill No 89 (T du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Golding."

Bill No 90 (U du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Reginald Key."

Bill No 91 (V du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeline Massey Knox."

Bill No 92 (W du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Parker."

Bill No 93 (X du Sénat), intitulé: " Loi pour faire droit à Dorothy LaBelle."

Bill No 94 (Y du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Henry Orr."

Bill No 95 (Z du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjory Sterne Boyd."

Bill No 96 (A2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Louise Parsons."

Bill No 97 (B2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Daniel MacDonald."

Bill No 98 (C2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Connor."

Bill No 99 (D2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie May Caldwell."

Bill No 100 (E2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Marjorie Cressman."

Bill No 101 (F2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Buck Scott."

Bill No 102 (G2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norah Jones."

Bill No 103 (H2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Wood."

Bill No 104 (I2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louisa Baldock."

Bill No 105 (J2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert John Morison."

Bill No 106 (K2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Amelia Judd Wasserman Berliner."

Bill No 107 (L2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Edmund Parrington."

Bill No 108 (M2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Beaton Hale."

Bill No 109 (N2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Constance Vipond Coleby Lazier."

Bill No 110 (O2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Caroline Isbell."

Bill No 111 (P2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Victoria May Hardwick."

Bill No 112 (Q2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Alice Tushingham."

Bill No 113 (R2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Peden."

Bill No 114 (S2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lorne William Patterson."

Bill No 115 (T2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert William Hornby."

Bill No 116 (U2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Adele Berwick."

Bill No 117 (V2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harriett Ellen Isabel Kirkpatrick."

Bill No 118 (W2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Evelyn Taylor."

Bill No 119 (X2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Clark."

Bill No 120 (Y2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Eremca, alias Marcia Eremko."

Bill No 121 (Z2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Glenn Steinberg."

Bill No 122 (A3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Frederick Spittle."

Bill No 123 (B3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Lazelle Margaret Zeller."

Bill No 124 (C3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rachel Pearson."

Bill No 125 (D3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Myerson."

Bill No 126 (E3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Wellington Henry."

Bill No 127 (F3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Warren Gorrie."

Bill No 128 (G3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley Edmunds."

Bill No 129 (H3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Frances Phebe Fricker."

Bill No 131 (J3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Constance Brown Kinsman."

Bill No 132 (K3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Wilbur Blackburn."

Bill No 133 (L3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Viva Venetta Rahmer."

Bill No 134 (M3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Ranney Price."

Bill No 135 (N3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Percival Bovill."

Bill No 136 (O3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Charboneau."

Bill No 137 (P3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Franklin Darby."

Bill No 138 (Q3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lorne Wilbert Helmer."

Bill No 139 (R3 du Sénat), intitulé: "Lói pour faire droit à May Marjorie Jacques."

Bill No 141 (T3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Lilias Maunsell."

Bill No 142 (U3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazell Kathleen Mulligan."

Bill No 143 (V3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie McLean."

Bill No 144 (W3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Margaret Pope."

Bill No 145 (X3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth May Thornley."

Bill No 146 (Y3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norton Webster Kingsland."

Bill No 147 (Z3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Edith Knowles."

Bill No 148 (A4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John McArthur."

Bill No 149 (B4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Alfred Turner."

Bill No 150 (C4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Druker."

Bill No 151 (D4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian May Chandler."

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquelles il demande le concours de la Chambre:—

Bill No 167 (R4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kate Abramovitch."

Bill No 168 (S4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Daisy Myrtle McPherson."

Aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills en instance de divorce ci-haut mentionnés sont fondés, et les témoignages qui ont servi à la preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

M. Vallance, pour M. Kay, du comité de l'Agriculture et de la Colonisation, présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité recommande que douze membres constituent le quorum dudit comité, et que la règle 63 soit suspendue à cet effet.

Sur motion de M. Vallance pour M. Kay, ledit rapport est adopté.

Les Bills suivants du Sénat, sont séparément lus la première fois sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 160 (H4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Katleen Elizabeth Hedges."—M. *Lennox*.

Bill No 161 (I4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lotus Henderson Conover."—M. *Geary*.

Bill No 162 (J4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Trelawney Buller Allan."—M. *McPhee*.

Bill No 163 (L4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Graham."—M. *Garland* (Carleton).

Bill No 164 (M4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Henry Phillips."—M. *Young* (Toronto-Nord-Est).

Bill No 165 (N4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjory Elgin Burch."—M. *Young* (Toronto-Nord-Est).

Bill No 166 (O4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Helen Remson."—M. *Casselman*.

M. Euler propose que la Chambre se forme en comité général, à sa prochaine séance, pour prendre en considération la résolution suivante:

Que, la Loi des Douanes, chapitre 42 des Statuts revisés, 1927, soit modifiée pour édicter des mesures qui permettront d'appliquer plus rigoureusement la loi et pour empêcher les actes de contrebande dans les eaux territoriales du Canada.

M. Euler, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ladite résolution.

M. Euler propose que la Chambre se forme en comité général, à sa prochaine séance, pour prendre en considération la résolution suivante:

Que la Loi du ministère du Revenu national soit modifiée pour stipuler que le ministre aura le pouvoir de nommer certaines catégories de fonctionnaires qui recevront tels salaires ou rémunération que le Gouverneur en son conseil pourra fixer, et pour qu'une gratification puisse être accordée à tout fonctionnaire lorsqu'il prend sa retraite au lieu d'un congé d'absence avec paie, et pour inclure d'autres stipulations qui permettront de remplir des vacances par promotion ou transfert dans le but d'améliorer le service.

M. Euler, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité général, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ladite résolution.

M. Euler propose que la Chambre se forme en comité général, à sa prochaine séance, pour prendre en considération la résolution suivante:

Que la Loi des revenus spéciaux de guerre soit modifiée en révoquant l'exemption sur certains articles et matériaux, non compris l'outillage permanent qui entre dans le coût de fabrication ou de production des marchandises, et en incluant d'autres stipulations au sujet de l'imposition des peines et d'une meilleure application de la Loi.

M. Euler, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ladite résolution.

M. Mackenzie King (Prince-Albert) propose que la Chambre se forme en comité général à sa prochaine séance pour prendre en considération la résolution suivante:—

Que la Loi de la Commission du district fédéral, 1927, soit modifiée pour stipuler:

1. Que la période fixée pour le paiement d'une subvention annuelle à la Commission qui comprend actuellement seize années à partir du 1er avril 1927 sera allongée pour qu'elle comprenne trente années à partir du premier d'avril 1928, ledit paiement annuel restant de la même somme de $250,000.

2. Que la Commission pourra émettre des obligations, et que le Gouverneur en son conseil pourra en autoriser la garantie du paiement du principal et des intérêts, les recettes à être déposées au nom du ministre des Finances en fidéicommis pour la Commission, et cédées par le ministre à sa discrétion, pour les fins de ladite Loi.

3. Qu'un fonds d'amortissement soit créé et maintenu par la Commission à même son revenu annuel actuel afin de se munir de fonds suffisants pour garantir telles obligations garanties lorsqu'elles deviendront dues respectivement, et que les articles de la Loi de l'expropriation au lieu de la Loi des chemins de fer s'appliqueront aux actes de la Commission.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ladite résolution.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante qu'il a reçue:—

Bureau du secrétaire du Gouverneur général,

Ottawa, 30 mars 1928.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que le Très Honorable F. A. Anglin, agissant à titre de député du Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat, aujourd'hui à 5.45 p.m., pour donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES F. CROWDY,

Assistant Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable Orateur,
de la Chambre des Communes,
Ottawa.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

(*En comité*)

Les résolutions suivante sont adoptées:

TARIF DES DOUANES

1. Résolu.- Que l'Annexe A du Tarif des douanes, chapitre 44 des Statuts revisés du Canada, 1927 soit modifiée par le retranchement des item suivants: 219a, 236, 277, 291, 438, 438b, 442, 453e, 462, 465, 467, 468, 494a, 520, 521, 522, 523, 524, 524a, 524b, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 533a, 533b, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 543a, 544, 544a, 545, 546, 547, 548, 548a, 549, 550, 551, 552, 553, 553a, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 568a, 569, 570, 571, 572, 573, 573a, 574, 575, 575a, 575b, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 581a, 582, 583, 583a, 583aa, 583b, 583c, 583d, 590c, 610, 620, 621, 626, 627, 630, 631, 638, 638a, 639, 641, 643, 644, 645, 646, 681, 683, 705a, 721, 732, 734, 740, 750, 753, 764, 765, 772, des diverses énumérations de marchandises respectivement, et des divers tarifs douaniers, s'il en est, placés vis-à-vis chacun desdits item, et par l'abrogation de l'arrêté en conseil,

C.P. 2158, daté le 9e jour de novembre 1927 et désigné comme l'item No 790 du Tarif des douanes, et les item, énumérations et tarifs qui suivent sont insérés dans l'Annexe A:—

Numéros	—	Tarif de préférence britannique	Tarif intermédiaire	Tarif général
87b	Oignonets provenant de graines et importés pour fins de semences ou de propagation seulement.........	En franchise	En franchise	En franchise
192a	Carton en rouleaux d'une épaisseur d'au moins neuf millièmes de pouce pour envelopper les rouleaux de papier.................	5 p. 100	$7\frac{1}{2}$ p. 100	10 p. 100
208d	Chlorure de calcium en flocons pour fins d'épandage sur les routes seulement..............	En franchise	En franchise	En franchise
208e	Xanthates, acide crésylique et composés d'acide crésylique, utilisés pour la concentration des minérais, des métaux ou des minéraux............	En franchise	En franchise	En franchise
219a	Préparations non-alcooliques ou chimiques pour la désinfection, l'immersion ou l'arrosage, n.d.; substances, n.d., employées exclusivement dans la production ou la fabrication de préparations spécifiées sous ce numéro, en vertu de règlements prescrits par le ministre du Revenu national......	En franchise	En franchise	En franchise
219b	Aldéhyde formique, contenant au plus 15 p. 100 d'alcool	En franchise	En franchise	En franchise
236	Pansements, antiseptiques ou aseptiques, y compris les cotons hydrophiles, charpie, laine d'agneau, étoupe, jute, filasse et tissus de coton ne pesant pas plus de sept livres et demie le cent verges carrées, importés, séparément ou les uns avec les autres, mais non cousus ou autrement fabriqués; ceintures et bandages de prothèse et suspensoires de toutes sortes; serviettes hygiéniques, bretelles dorsales et bandes abdominales..................	$12\frac{1}{2}$ p. 100	$17\frac{1}{2}$ p. 100	20 p. 100
272b	Pétrole cru non à son état naturel, d'une gravité spécifique de ·725 ou plus lourd mais non plus lourd que ·770 à une température de 60 degrés, lorsqu'il est importé par des raffineurs d'huile pour être raffiné dans leurs propres usines. Jusqu'au 1er juillet 1931..............	En franchise	En franchise	En franchise
277	Huile de palmier ou d'amande de palmier, blanchie ou non, non comestible; beurre de Galam (Shea Butter)............................	En franchise	En franchise	En franchise
356b	Chrome de nickel, en barres, ou baguettes de pas plus de trois quarts de pouce de diamètre, contenant plus de 60 p. 100 de nickel et plus de 10 p. 100 de chrome, d'une classe ou espèce non fabriquée au Canada, lorsqu'il est importé par des fabricants de fils ronds, méplats ou plats de résistance électrique pour la fabrication seulement de ces articles dans leurs manufactures..............	En franchise	En franchise	En franchise
438	Locomotives et voitures automotrices pour chemins de fer et tramways, et châssis, capotes, roues et carosseries pour ces machines, n.d................	$22\frac{1}{2}$ p. 100	30 p. 100	35 p. 100
438b	Automobiles pour le transport des voyageurs seulement, n.d., évalués au détail à l'endroit de production, lorsqu'ils sont neufs, avec accessoires réglementaires complets, à douze cents dollars chacun au plus; camions à moteur ou camions automobiles (non pour ch. de fer ou tramways) pour le transport des marchandises seulement; motocycles; châssis pour véhicules à moteur spécifiés dans le présent numéro.....................	$12\frac{1}{2}$ p. 100	$17\frac{1}{2}$ p. 100	20 p. 100
438e	Locomotives et voitures automotrices pour les chemins de fer et tramways, d'une classe ou espèce adaptée au transport souterrain et devant servir à l'exploitation des mines seulement.............	10 p. 100	15 p. 100	20 p. 100
442	Presses à imprimer, presses lithographiques, et accessoires pour la fabrication de caractères, aussi machines spécialement destinées à régler, plier, relier, gaufrer, marquer de plis ou couper le papier ou le carton, margeuses automatiques lorsqu'elles sont pour servir exclusivement à des imprimeurs, des relieurs et des fabricants de produits de papier ou de carton—y compris les parties de ces ma-			

Numéros	—	Tarif de préférence britannique	Tarif intermédiaire	Tarif général
	chines composées en tout ou en partie de fer, d'acier, de cuivre ou de bois; les machines et partie complètes pour l'impression par procédés photographiques sur plaques, devant servir sur des presses lithographiques et réversibles, couvertures de machines à stéréotyper et à fondre les caractères et couvertures de presses employées pour couvrir les cylindres des presses rotatives, d'une catégorie ou espèce qui n'est pas fabriquée au Canada....................................	En franchise	5 p. 100	10 p. 100
453e	Moteurs et parties complètes devant servir exclusivement à la propulsion des bateaux possédés de bonne foi par des pêcheurs pour leur usage personnel dans les pêcheries, conformément aux règlements prescrits par le ministre du Revenu national....................................	10 p. 100	12½ p. 100	15 p. 100
453g	Machines n.d., pour la concentration des minérais, des métaux ou des minéraux, notamment: machines à flottaison, pompes, cribles à vibration et à choc, cribles à eau, trieurs magnétiques et filtres, devant servir à la concentration ou au tri des minérais, métaux ou minéraux et les parties intégrales de toutes les machines mentionnées dans le présent article....................................	10 p. 100	15 p. 100	20 p. 100
453h	Elévateurs de mines d'une catégorie ou d'une sorte non fabriquée au Canada....................	10 p. 100	15 p. 100	20 p. 100
453i	Chargeurs de wagons, et leurs pièces au complet, d'un type non fabriqué au Canada, dont il est fait usage seulement dans les exploitations minières pour charger la houille dans les fourgons..........	En franchise	En franchise	En franchise
462	Machines soufflantes en fer ou en acier d'une classe ou d'une espèce non fabriquée au Canada, pour servir à la fonte des minérais ou à la réduction, au triage ou à l'affinage des métaux, minérais ou minéraux; fours rotatifs, grilloirs rotatoires et fourneaux métalliques d'une classe ou d'une sorte non fabriquée au Canada, pour griller le minérai, les minéraux, la roche ou l'argile; chariots pour scories de hauts fourneaux, et récipients à scories d'une classe ou espèce non fabriquée au Canada et parties intégrales de toute machine mentionnée dans le présent article....................................	En franchise	En franchise	En franchise
465	Les articles et matières qui suivent importés par les fabricants de bouées à gaz automatiques et de balises à gaz automatiques, pour servir à la fabrication de bouées ou de balises de cette nature pour le gouvernement du Canada pour signaux de marine ou pour l'exportation sous le régime des règlements établis par le ministre, savoir: tuyaux de fer ou d'acier ayant plus de seize pouces de diamètre; têtes de bouées en acier, à collerette et rebords faites avec des plaques à chaudières et dépassant cinq pieds de diamètre; boules en acier durci d'au moins trois pouces de diamètre; lanternes à gaz acétylène et leurs parties; et bronze tobin en barres ou en baguettes....................................	En franchise	En franchise	En franchise
468	Machines et appareils d'une catégorie ou d'une espèce non fabriquée au Canada et leurs parties, fabriqués spécialement pour préparer, fabriquer, essayer ou finir les fils, cordages et tissus de fibre textile importés pour l'usage exclusif des manufacturiers ou des institutions d'enseignement ou de bienfaisance et ne devant servir qu'à ces fins..................	En franchise	5 p. 100	10 p. 100
494a	Dosses de liège, planches, ais et tuiles faits de déchets de liège ou de liège granulé ou moulu........	15 p. 100	17½ p. 100	25 p. 100
520	Coton brut et fibres de coton non ouvré plus que l'égrenage; chiffons et rebuts entièrement de coton impropres à tout usage sans être ouvrés de nouveau, ne comprenant pas les vêtements usagés ni les parties de rebut des tissus non usagés..........	En franchise	En franchise	En franchise
520a	Parties de rebut des tissus neufs ou de vêtements usagés, entièrement de coton, importés par les fabricants et destinés exclusivement à être effilochés, ou à la fabrication de torchons dans leur propre fabrique....................................	En franchise	En franchise	En franchise

Numéros	—	Tarif de préférence britannique	Tarif intermédiaire	Tarif général
520b	Effilures, entièrement de coton, obtenues par l'effilochage de brins ou tissus, prêtes à être employées; linges et bourres à essuyer en coton; parties de rebut de tissus neufs et chiffons et bourres entièrement de coton, vendus au poids, ne comprenant par les coupons de vente et les coupons de fabrique, n.d.	7½ p. 100	10 p. 100	12½ p. 100
520c	Courtes fibres de coton, blanchies, quand elles sont importées par les fabricants de papier pour emploi exclusif dans leur propre fabrique à la fabrication du papier buvard ou autre genre de papier	7½ p. 100	10 p. 100	12½ p. 100
521	Ouate en paquet ou en feuille et en ruban cardé, entièrement de coton, non blanchi, coloré ni imprégné; fibres de coton, blanchi ou coloré, n.d.	5 p. 100	10 p. 100	12½ p. 100
521a	Ouate, bourre, ouate en feuille et ruban cardé entièrement de coton, n.d.	7½ p. 100	15 p. 100	17½ p. 100
522	Mèches, fils de trame et de chaîne entièrement de coton ne dépassant pas le numéro vingt en grosseur, non ouvrés plus que l'état de brin simple	10 p. 100	15 p. 100	20 p. 100
522a	Fils de trame et de chaîne entièrement de coton au-dessus du numéro vingt, mais ne dépassant pas le numéro quarante en grosseur, non ouvrés plus qu'à l'état de brin simple, n.d.	12½ p. 100	15 p. 100	22½ p. 100
522b	Fils de trame et de chaîne entièrement de coton au-dessus du numéro quarante en grosseur, non ouvrés plus qu'à l'état de brin simple	En franchise	10 p. 100	15 p. 100
522c	Mèches, fils de trame et de chaîne entièrement de coton, y compris les fils, cordes et ficelles employés généralement pour la couture, les piqures, l'emballage et autres fins, n.d., fils de coton non ouvrés plus qu'à l'état de brin simple, complètement ou partiellement recouverts d'une lamelle métallique, désigné généralement sous le nom de fil de clinquant	15 p. 100	22½ p. 100	25 p. 100
522d	Fils de trame et de chaîne entièrement de coton. mercerisés, du numéro quarante et plus fin, importés par les fabricants pour usage exclusif dans leur propre fabrique	En franchise	En franchise	En franchise
522e	Fils entièrement de coton, au-dessus du numéro vingt en grosseur, mais ne dépassant pas le numéro quarante, non ouvrés plus qu'à l'état de brin simple; fils de coton pour la couture, le tricot au crochet ou à la broche, pour les reprises et la broderie, en écheveaux, composés de trois brins ou plus; importés par les fabricants qui fabriquent les fils à coudre, à tricoter au crochet ou à la broche, à repriser et à broder, pour usage exclusif dans leur propre fabrique pour la fabrication de ces produits.	7½ p. 100	15 p. 100	20 p. 100
522f	Fils de trame et de chaîne entièrement de coton, importé par les fabricants de galons, soutaches, bandes et étiquettes tissées pour servir exclusivement dans leurs propres manufactures à la fabrication de ces articles. Toutefois, les fils de trame et de chaîne qui ont droit à la franchise ou à des taux inférieurs à ceux mentionnés dans ce numéro, ne doivent pas être admis aux taux spécifiés dans ce numéro	7½ p. 100	12½ p. 100	15 p. 100
523	Tissus entièrement en coton non blanchis, non mercerisés ni en couleur, n.d.	12½ p. 100	20 p. 100	22½ p. 100
523a	Tissus entièrement en coton, blanchis ou mercerisés, non en couleurs, n.d.	15 p. 100	22½ p. 100	25 p. 100
523b	Tissus exclusivement en coton, n.d.	20 p. 100	25 p. 100	27½ p. 100
523c	Tissus exclusivement en coton fabriqués de fils de coton de plus d'une couleur, n.d.	20 p. 100	25 p. 100	30 p. 100
523d	Tissus entièrement en coton, importés par les fabricants de corsets pour servir exclusivement dans leurs propres manufactures à la fabrication de ces articles	12½ p. 100	17½ p. 100	20 p. 100
523e	Tissus entièrement en coton avec poils coupés, n.d.	17½ p. 100	25 p. 100	30 p. 100
523f	Tissus en coton, non de couleur, lorsqu'ils sont importés par des fabricants de rubans de machines à écrire, pour servir exclusivement dans leurs propres manufactures à la fabrication de ces rubans	10 p. 100	12½ p. 100	15 p. 100

Numéros	—	Tarif de préférence britannique	Tarif intermédiaire	Tarif général
524	Toile de coton à forme tubulaire, sans couture, d'une classe ou espèce qui ne se fabrique pas au Canada, pour se servir à la fabrication de boyaux..........	En franchise	En franchise	En franchise
525	Draps de lit, taies d'oreillers, linge ouvré, serviettes à plateau, couvre-lits piqués, courtes-pointes, essuie-mains, moquettes pour salle de bain, serviettes de toilette, nappes, serviettes, dessus de commode, rideaux, fabriqués de tissus entièrement en coton, simplement bordés ou ourlés, non en couleur, non brodés ni autrement garnis..............	15 p. 100	25 p. 100	27½ p. 100
526	Couvertures exclusivement en coton, pour l'usage de la maison, à l'exclusion des couvertures à chevaux, des couvertures en usage dans les autos et sur les vapeurs, et des articles semblables..............	15 p. 100	22½ p. 100	27½ p. 100
526a	Couvertures à cheval ou couvertures pour chevaux, de tout matériel..................................	15 p. 100	22½ p. 100	27½ p. 100
527	Lacets en coton pour chaussures, chemises et corsets..	15 p. 100	25 p. 100	30 p. 100
528	Tulle-bobine de coton blanc, uni, à la pièce.........	15 p. 100	22½ p. 100	25 p. 100
529	Broderies, dentelle, brandebourg, filets, résille, tulle-bobine, n.d.; franges et glands; articles en dentelle, en filet, en résille et en broderie; mouchoirs et taies d'oreillers; rideaux, n.d.; tous les articles mentionnés ici devant être entièrement en coton.	20 p. 100	27½ p. 100	30 p. 100
529a	Dentelles et broderies entièrement en coton, non en couleur, importées par les fabricants pour servir exclusivement dans leurs propres manufactures à la fabrication de vêtements.........................	12½ p. 100	17½ p. 100	20 p. 100
530	Chaussettes et bas fabriqués en tout ou en partie de fibres végétales, mais ne contenant aucune soie, soie artificielle ou laine..........................	20 p. 100	27½ p. 100	30 p. 100
531	Tissus tricotés entièrement en coton, à la pièce, importés par les fabricants de chaussures en caoutchouc pour servir exclusivement dans leurs propres manufactures à la fabrication de ces articles......	10 p. 100	20 p. 100	25 p. 100
532	Vêtements et articles d'habillement, fabriqués d'étoffes tissées, et toutes matières textiles, complètement ou en partie ouvrées, composées exclusivement de coton, n.d.; tissus exclusivement en coton, induits ou imprégnés, n.d......................	22½ p. 100	25 p. 100	30 p. 100
532a	Chemises non tricotées, faux-cols et manchettes, entièrement en coton	20 p. 100	30 p. 100	32½ p. 100
533	Voiles à bateaux et à bâtiments....................	15 p. 100	22½ p. 100	25 p. 100
534	Coton à mèches tressé avec ou sans âme métallique ou mèches à bougies avec ou sans âme métallique, importés par des fabricants de bougies ou chandelles et appelés à être utilisés exclusivement dans leurs propres établissements pour la fabrication de chandelles ou bougies............................	En franchise	En franchise	En franchise
535	Gazons, algues, marines mousses et fibres végétales autres que le coton, couleur nature, pas ouvrés au-delà du séchage, nettoyage, façonnage, broyage et tamisage; étoupe de lin, chanvre ou jute; caire et fil de caire	En franchise	En franchise	En franchise
535a	Gazons, algues marines, mousses et fibres végétales autres que le coton, n.d..........................	10 p. 100	17½ p. 100	17½ p. 100
535b	Chiffons et déchets inutilisables autrement que par retour à la fabrication, mais excluant les vêtements usagés et les déchets de tissus neufs, n.d..........	En franchise	En franchise	En franchise
535c	Déchets de tissus neufs ou de vêtements usagés, n.d., importés par les fabricants pour fins exclusives de désintégration ou pour entrer dans la fabrication de torchons à essuyer ou autres dans leur propre établissement.........................	En franchise	En franchise	En franchise
535d	Etoupe tirée de fils ou tissus désagrégés, à pied d'oeuvre, n.d.; torchons et bourre, n.d.; déchets de tissus neufs, chiffons et déchets, à l'exclusion des débris et coupons	7½ p. 100	10 p. 100	12½ p. 100
536	Tissus de coton ou laine, ouate en feuilles, bandes cardées de fibres végétales, n.d...................	12½ p. 100	22½ p. 100	25 p. 100
537	Boudinages, fils de coton et chaînes totalement ou partiellement constitués de fibres végétales, à l'état simple, n.d., sans soie naturelle, artificielle ou laine..	12½ p. 100	17½ p. 100	25 p. 100

Numéros	—	Tarif de préférence britannique	Tarif intermédiaire	Tarif général
537a	Boudinages, fils de coton et chaînes totalement ou partiellement constitués de fibres végétales comprenant de la corde de fil, des cordes et des ficelles ordinairement utilisés pour l'empaquetage et autres fins, n.d., sans soie naturelle, artificielle ou laine	20 p. 100	22½ p. 100	25 p. 100
537b	Fils de coton pour travaux de couture à la main ou mécanique	15 p. 100	22½ p. 100	25 p. 100
537c	Boudinage, fils de coton et chaînes exclusivement confectionnés de fibres végétales autres que de coton, à l'exclusion de matières servant à la couture, au brochage ou à l'empaquetage, importés par des manufacturiers pour utilisation exclusive dans leurs propres établissements pour la fabrication de tissus ou l'isolation des fils conducteurs	En franchise	10 p. 100	15 p. 100
538	Ficelle d'engerbage ou ficelle utilisée par les moissonneurs	En franchise	En franchise	En franchise
538a	Articles entrant dans le coût de fabrication de la ficelle d'engerbage, ou de ficelle servant aux moissonneurs, importés pour cette fin exclusive par les manufacturiers spécialisés dans ce genre de produits	En franchise	En franchise	En franchise
539	Cordages, de plus d'un pouce de circonférence, entièrement en fibres végétales, n.d	20 p. 100	22½ p. 100	25 p. 100
540	Tissus entièrement en lin, ou en chanvre, ou en lin, chanvre et coton, non blanchis, mercerisés ou teints, n.d	15 p. 100	25 p. 100	27½ p. 100
540a	Tissus entièrement de lin, ou de chanvre, ou de lin, chanvre et de coton, n.d	20 p. 100	30 p. 100	32½ p. 100
540b	Tissus tressés ou soutachés entièrement de lin, de chanvre ou de coton, ou de lin, chanvre et coton, connus généralement sous le nom de rubans ou de toile, ne dépassant pas douze pouces de largeur, avec ou sans le poil coupé	20 p. 100	27½ p. 100	30 p. 100
541	Tissus entièrement de jute, non blanchis ni coloriés, n.d	En franchise	5 p. 100	10 p. 100
541a	Tissus entièrement de jute, n.d	15 p. 100	22½ p. 100	25 p. 100
541b	Tissus tressés ou soutachés, entièrement de jute, ou des deux, ne dépassant pas douze pouces de largeur	15 p. 100	22½ p. 100	25 p. 100
542	Tissus ou tricots, entièrement ou partiellement de fibres végétales, le poil de tous les tissus susdits étant coupé, n.d., ne renfermant pas de soie, de soie artificielle ou de laine	20 p. 100	27½ p. 100	30 p. 100
542a	Tissus tressés ou soutachés n'ayant pas plus de douze pouces de largeur, faits entièrement ou partiellement de fibres végétales, n.d., ne devant pas renfermer de soie, de soie artificielle ou de laine	20 p. 100	27½ p. 100	30 p. 100
543	Ficelle à voile et canevas de chanvre, ou de lin, importés pour servir à la fabrication des voiles de bateaux et de navires	En franchise	5 p. 100	10 p. 100
554	Draps, taies d'oreillers, couches, serviettes à plateaux, couvre-pieds, courtes-pointes, serviettes, moquettes pour salles de bain, serviettes de toilette, essuie-mains, dessus de commodes, consistant en tissus tressés entièrement de fibres végétales, n'ayant que l'ourlet et le point d'ourlet, non coloriés, non brodés, ni autrement ornementés, n.d	20 p. 100	27½ p. 100	30 p. 100
544a	Mouchoirs en tissus entièrement de lin ou de chanvre, ou de lin, chanvre et coton, n'ayant que l'ourlet et le point d'ourlet, non coloriés, non brodés ni autrement ornementés	20 p. 100	30 p. 100	32½ p. 100
544b	Mouchoirs faits de lin, ou de chanvre, ou de lin, chanvre et coton, n.d	22½ p. 100	32½ p. 100	35 p. 100
545	Dentelles et broderies, entièrement de lin ou de chanvre, ou de lin, chanvre et coton, non coloriées, importées par les fabricants pour servir exclusivement à la fabrication de vêtements dans leurs propres usines	12½ p. 100	17½ p. 100	20 p. 100
546	Articles faits de tissus, terminés ou non terminés, et de tous les objets tissés entièrement de jute, n.d.; tissus, entièrement de jute, enduits ou imprégnés	12½ p. 100	25 p. 100	30 p. 100

Numéros	—	Tarif de préférence britannique	Tarif intermédiaire	Tarif général
547	Sacs ou poches de chanvre, de toile ou de jute, et poches de coton sans couture; poches dans lesquelles le ciment ou la chaux mentionnés à l'article 290 du Tarif est importé	15 p. 100	17½ p. 100	20 p. 100
548	Vêtements, vêtements et articles d'habillements, faits de tissus et tous les objets textiles, ouvrés entièrement ou partiellement, formés entièrement ou partiellement de fibres végétales, mais ne renfermant pas de laine, n.d.; tissus, enduits ou imprégnés, formés entièrement ou partiellement de fibres végétales, mais ne renfermant pas de soie, de soie artificielle ni de laine, n.d	22½ p. 100	30 p. 100	35 p. 100
548a	Vêtements et chapeaux faits de tissus huilés de coton ou de lin, ou des deux	15 p. 100	25 p. 100	30 p. 100
548b	Faux-cols et manchettes faits entièrement de lin ou de chanvre, ou de lin, chanvre et coton	20 p. 100	30 p. 100	35 p. 100
549	Laine, poil du chameau, de l'alpaca, de la chèvre ou autre animal de même genre, n'ayant été que cardée	En franchise	En franchise	En franchise
549a	Cheveux, lavés ou non, mais non frisés, teints ni autrement ouvrés; crin de cheval simplement lavé et immergé ou teint	En franchise	En franchise	En franchise
549b	Cheveux, frisé ou teint, n.d	12½ p. 100	17½ p. 100	20 p. 100
549c	Etoffe de crin, faite de crin de cheval mélangé à toute fibre végétale	20 p. 100	27½ p. 100	30 p. 100
549d	Articles en crin, n.d	22½ p. 100	30 p. 100	35 p. 100
550	Chiffons et déchets, entièrement ou partiellement de laine, de poil de chameau, d'alpaca, de chèvre ou ou d'autres animaux semblables, inutilisable sans être ouvrés, mais ne comprenant pas les vêtements usagés ni les retailles de tissus neuf	En franchise	En franchise	En franchise
550a	Les retailles de tissu neuf ou les vêtements usagés, entièrement ou partiellement de laine, de poil de chameau, d'alpaca, de chèvre ou d'autres animaux semblables, importés par les manufacturiers exclusivement pour l'effilochage dans leurs manufactures	En franchise	En franchise	En franchise
550b	Tissus effilochés, entièrement ou partiellement de laine, de poil de chameau, d'alpaca, de chèvre ou d'autres animaux semblables, obtenus par l'effilochage des brins de laine ou des tissus, préparés pour l'usage, n.d.; rétailles de tissu neuf, chiffons et déchets, entièrement ou partiellement de laine, de poil de chameau, d'alpaca, de chèvre ou d'autres animaux semblables, n.d., vendus au poids, mais non compris les coupons de magasins ou de manufactures	7½ p. 100	10 p. 100	12½ p. 100
550c	Déchets de laine blanche effilochée importés par les manufacturiers de lainages exclusivement pour usage dans leurs fabriques	En franchise	En franchise	En franchise
550d	Ouate, ouate en paquets et en feuilles, n.d	12½ p. 100	22½ p. 100	25 p. 100
551	Fil de trame composé en tout ou en partie de laine, de poil de chameau, d'alpaca, de chèvre ou d'autres animaux semblables, mais ne contenant pas de soie ni de soie artificielle, n.d	20 p. 100	22½ p. 100	25 p. 100
551a	Fil de trame et de chaîne composés en tout ou en partie de laine, de poil de chameau, d'alpaca, de chèvre ou d'autres animaux semblables, importés par les manufacturiers exclusivement pour usage dans leurs manufactures, n.d	12½ p. 100	17½ p. 100	20 p. 100
551b	Fil de trame et de chaîne composés en tout ou en partie de laine, de poil de chameau, d'alpaca, de chèvre ou d'autres animaux semblables, importés par les manufacturiers pour servir exclusivement dans leurs fabriques à la confection de tissus dits *worsted* (mais non compris les tapis et les carpettes)	En franchise	10 p. 100	12½ p. 100
551c	Fil de trame composé entièrement ou principalement de laine mérinos, non ouvré plus qu'en brin simple, filé à sec selon le procédé français ou belge, mais ne contenant pas de soie ni de soie artificielle, importé par les manufacturiers de marchandises tricotées, exclusivement pour la fabrication des dites marchandises dans leurs fabriques	10 p. 100	17½ p. 100	20 p. 100

Numéros	—	Tarif de préférence britannique	Tarif intermédiaire	Tarif général
552	Feutre foulé de toute sorte, à la pièce, ne consistant ni en tout ni en partie d'aucune étoffe ou matière tissées, tricotées ou autrement fabriquées.........	15 p. 100	22½ p. 100	25 p. 100
553	Couvertures, n.d., ne comprenant pas les couvertures à chevaux, les couvertures d'automobile, les couvertures de navire ni les articles semblables..	22½ p. 100	30 p. 100	35 p. 100
554	Etoffes tissées composées, quant au poids, entièrement ou principalement de laine, de poil de chameau, d'alpaca, de chèvre ou d'autres animaux semblables, ne dépassant pas au poids six onces à la verge carrée, importées à l'état écru ou non fini, pour les teindre ou les finir au Canada............	10 p. 100	17½ p. 100	25 p. 100
554a	Tissus composés de chaîne de coton avec trames de laine lustrée, de poil de chèvre d'Angora ou de l'alpaca, généralement connus sous le nom de tissus lustrés ou de doublures italiennes, n.d.......	10 p. 100	20 p. 100	25 p. 100
554b	Etoffes tissées ou tricotées, composées en tout ou en partie de laine, de poil de chameau, de l'alpaca, de chèvre ou d'autre animal similaire, ne pesant pas plus de cinq onces par verge carrée, n.d.......	22½ p. 100	30 p. 100	35 p. 100
554c	Etoffes tissées ou tricotées, composées en tout ou en partie de laine, de poil de chameau, de l'alpaca, de la chèvre ou d'autre animal similaire, n.d.	27½ p. 100	35 p. 100	35 p. 100
554d	Etoffes tissées ou soutachées, ne dépassant pas douze pouces de largeur, soit à poils coupés ou non, composées en tout ou en partie de laine, de poil de chameau, de l'alpaca, de chèvre ou d'autre animal similaire..	27½ p. 100	35 p. 100	35 p. 100
554e	Etoffes tissées, à poil coupés, en tout ou en partie de laine, de poil de chameau, d'alpaca, de chèvre ou d'autre animal similaire, n.d....................	22½ p. 100	32½ p. 100	35 p. 100
555	Vêtements, hardes et articles, confectionnés d'étoffes tissées, et tous les produits textiles, fabriquées en tout ou en partie, composées en tout ou en partie de laine, de poil de chameau, de l'alpaca, de chèvre, ou de tout autre animal similaire, mais dont le composant principal n'est pas de la soie, ni de la soie artificielle, n.d.; des étoffes enduites ou imprégnées, composées en tout ou en partie de laine, de poil de chameau, de l'alpaca, de chèvre ou d'autre animal similaire, mais ne contenant pas de soie ni de soie artificielle, n.d.................	27½ p. 100	35 p. 100	35 p. 100
556	Chaussettes et bas, composés en tout ou en partie de laine, mais ne contenant pas de soie ni de soie artificielle, évaluée à plus de $1.50 la livre............	27½ p. 100	32½ p. 100	35 p. 100
556a	Chaussettes et bas, composés en tout ou en partie de laine, mais ne contenant pas de soie ni de soie artificielle, évaluée à plus de 90 cents la livre mais ne dépassant pas $1.50 la livre.........................	25 p. 100	32½ p. 100	35 p. 100
556b	Chaussettes et bas, composés en tout ou en partie de mais ne contenant pas de soie ni de soie artificielle, n.d..	20 p. 100	27½ p. 100	30 p. 100
557	Cocons de soie, soie grège, non ouvrée plus qu'en brins simples, ne devant pas comprendre les tissus entièrement ou partiellement dégommés; rebuts et déchets composés en tout de soie, de soie artificielle ou de fibres artificielles similaires obtenues par procédés chimiques, impropres à l'usage sans autre fabrication, ne devant pas inclure les articles de vêtements usagés ni les morceaux de rebut provenant de tissus non usagés......................	En franchise	En franchise	En franchise
557a	Pièces de rebut de tissus non usagés, ou d'articles de vêtements usagés, composés entièrement de soie, de soie artificielle ou de fibres artificielles similaires obtenues par procédés chimiques, importés par les manufacturiers exclusivement pour être effilochés dans leurs manufactures.................	En franchise	En franchise	En franchise
557b	Tissus effilochés, composés entièrement de soie, de soie artificielle ou de fibres artificielles similaires obtenue par procédés chimiques, en effilochant les cocons de soie, les fils ou tissus préparés pour l'usage; les brins ou filaments composés entièrement de soie, de soie artificielle ou de fibres artificielles			

Numéros	—	Tarif de préférence britannique	Tarif intermédiaire	Tarif général
	similaires obtenues par procédés chimiques, non ouvrés plus qu'en fils; pièces de rebut de tissus non usagés, composés entièrement de soie, de soie artificielles similaires n.d., ne devant pas comprendre les coupons de magasin ou de manufacture........	5 p. 100	7½ p. 100	10 p. 100
558	Fil de trame et de chaîne entièrement en organsin, mouliné, n.d....................	10 p. 100	12½ p. 100	15 p. 100
558a	Boudinages, chaînes et trames entièrement de soie filée, connu sous le nom de «schappe» et bourette, non ouvrés plus qu'en brins simples, n.d...........	10 p. 100	12½ p. 100	15 p. 100
558b	Boudinages, chaînes et trames entièrement de soie artificielle, ou fibre synthétiques semblable obtenue par procédés chimiques, non ouvrés plus qu'en brins simples............................	12½ p. 100	17½ p. 100	20 p. 100
558c	Boudinages, chaînes et trames en tout ou en partie de soie, n.d., y compris fils, cordes ou fils de soie retors, à coudre, à broder ou autres usages...........	17½ p. 100	22½ p. 100	25 p. 100
558d	Boudinages, chaînes et trames en tout ou en partie de soie artificielle ou fibre synthétique semblable obtenue par des procédés chimiques, n.d., y compris fils, cordes ou fils de soie retors, à coudre, à broder, ou pour autres usage, ne contenant pas de soie............................	17½ p. 100	22½ p. 100	25 p. 100
558c	Fil de chaîne et de trame entièrement de soie filée, boudinages, fils de trame et de chaîne entièrement de soie filée, non coloriés, importés par les fabricants pour usage exclusif dans leur manufacture pour la fabrication de sous-vêtements tricotés, de tissus ou de fils de soie..........................	En franchise	7½ p. 100	10 p. 100
559	Crêpes noirs..................................	10 p. 100	17½ p. 100	20 p. 100
560	Tissus composés entièrement ou en grande partie de soie grège, non bouillie ni blanchie, mesurant au moins vingt pouces de largeur, importés pour être bouillie teinte et finie au Canada.............	12½ p. 100	22½ p. 100	35 p. 100
560a	Tissus entièrement de soie de plus de 26 pouces de largeur..................................	17½ p. 100	32½ p. 100	35 p. 100
560b	Tissus entièrement de soie de vingt-six pouces ou moins de largeur, n.d........................	17½ p. 100	32½ p. 100	35 p. 100
560c	Tissus en partie de soie, n.d., tricots entièrement ou partiellement de soie, ne contenant pas de laine...	20 p. 100	32½ p. 100	35 p. 100
560d	Tissus à poil coupé, connu comme velours et peluches avec poils en soie ou soie artificielle, ne contenant pas de laine, largeur, plus de vingt-quatre pouces..	17½ p. 100	32½ p. 100	35 p. 100
560e	Tissus à poil coupé, généralement connu comme velours et peluches avec poils en soie ou soie artificielle, ne contenant pas de laine, largeur, vingt-quatre pouces ou moins, n.d.....................	17½ p. 100	32½ p. 100	35 p. 100
561	Tissus de soie artificielle ou de fibre synthétique semblable, obtenue par procédés chimiques, n.d.	17½ p. 100	32½ p. 100	35 p. 100
561a	Tissus de soie artificielle ou fibre synthétique semblable obtenue par procédés chimiques, n.d., tricots en tout ou en partie de cette soie artificielle ne devant pas contenir de soie ni de laine.........	20 p. 100	30 p. 100	35 p. 100
562	Tissus n'excédant pas douze pouces de largeur, généralement connus comme «rubans» à poil coupé ou non, ou entièrement en partie de soie, mais ne contenant pas de laine..........................	22½ p. 100	32½ p. 100	35 p. 100
562a	Etoffes tissées n'ayant pas plus de douze pouces de largeur, désignées généralement sous le nom de «rubans», avec poils coupés ou non coupés, fabriquées partiellement ou totalement en soie artificielle ou de fibres similaires de composition synthétique produites par procédés chimiques mais ne contenant ni soie ni laine.......................	22½ p. 100	32½ p. 100	35 p. 100
563	Toile à blutoir, non finie..........................	En franchise	En franchise	En franchise
564	Etoffes fabriquées totalement, ou principalement en pesanteur de soie ou de soie artificielle, ou des deux, importées en pièces en longueur d'au moins cinq verges chacune par les fabricants de cravates pour être employées exclusivement à la fabrication de ces articles dans leurs propres fabriques..	17½ p. 100	20 p. 100	20 p. 100

Numéros	—	Tarif de préférence britannique	Tarif intermédiaire	Tarif général
565	Broderies, dentelles, soutaches, cordons, chenilles, élastiques, franges et glands, contenant du fil métallique ou non, n.d.; filet, résille, tulle-bobin, articles en dentelle, en filet, en résille et en broderie, mouchoirs, dessus d'oreiller et rideaux, n.d.	25 p. 100	32½ p. 100	35 p. 100
566	Chaussettes et bas partiellement ou totalement en soie	25 p. 100	32½ p. 100	35 p. 100
566a	Chaussettes et bas partiellement ou totalement en soie artificielle ou de fibres similaires de composition synthétique produites par procédés chimiques, mais ne contenant pas de soie	25 p. 100	32½ p. 100	35 p. 100
567	Vêtements et articles fabriqués d'étoffes, tissées, et tous produits textiles, partiellement ou totalement ouvrés, n.d.; dont la soie est le principal composant; étoffes, enduites ou imprégnées, n.d., totalement ou partiellement en soie	30 p. 100	35 p. 100	37½ p. 100
567a	Vêtements et articles fabriqués d'étoffes tissées et tous produits textiles, n.d., totalement ou partiellement ouvrés, étoffes, enduites ou imprégnées, n.d.; tous totalement ou partiellement fabriquées de soie artificielle ou de fibres similaires de composition synthétique produites par procédés chimiques mais ne contenant pas de soie	30 p. 100	35 p. 100	37½ p. 100
567b	Vêtements sacerdotaux de toute sorte	12½ p. 100	17½ p. 100	20 p. 100
568	Vêtements tricotés, articles tricotés, sous-vêtements tricotés, n.d., tous évalués à plus de 90 cents la livre	20 p. 100	30 p. 100	35 p. 100
568a	Vêtements tricotés, sous-vêtements tricotés articles tricotés, n.d., tous évalués à 90 cents la livre, au moins	15 p. 100	30 p. 100	35 p. 100
569	Chapeaux, casquettes et bonnets, n.d., couronnes de chapeaux et de bonnets, formes de chapeaux et de bonnets	22½ p. 100	30 p. 100	35 p. 100
569a	Cloches de chapeaux en paille d'Italie, de «Manille», feuilles de palmiers, herbe, saule ou copeaux de bois, qui ne sont pas blanchies et n'ont pas été mises sur la forme	En franchise	En franchise	En franchise
569b	Cuirs de chapeaux, visières de casquettes, fonds et flancs de chapeaux, taillés, importés par les chapeliers exclusivement pour la fabrication des chapeaux et casquettes dans leurs propres établissements	En franchise	En franchise	En franchise
569c	Tresses de copeaux de bois, feuille de palmier, manille, saule, osier, rotin, paille, gerbe ou foin; tresses en soie artificielle, ou de fibres similaires de composition synthétique produites par procédés chimiques; tresses de fil de coton glacé; devant tous être importées pour être employées exclusivement à la fabrication des calottes ou formes de chapeaux, mais non pour orner ou garnir lesdites calottes ou formes de chapeau	En franchise	En franchise	En franchise
569d	Tissus n'excédant pas trois pouces de largeur, par longueurs d'au moins dix-huit verges, d'une catégorie ou d'un genre non fabriqué au Canada, généralement connu sous le nom de «ruban cordé à duite simple, double ou quadruple», importés par les fabricants pour servir exclusivement dans leurs propres manufactures à la fabrication des bourdalous ou pour garnir les rebords de chapeaux	En franchise	En franchise	En franchise
570	Paillassons, de portes ou de voitures, autres qu'en métal, n.d	25 p. 100	30 p. 100	35 p. 100
571	Tapis, paillassons et nattes en fibres de coco, en paille, en chanvre ou en jute; doublures de tapis et coussinets d'escaliers	15 p. 100	22½ p. 100	25 p. 100
572	Tapis de Turquie ou leurs imitations, ou autres carpettes ou tapis de parquet, et tapis, n.d	25 p. 100	30 p. 100	35 p. 100
573	Prélarts et toiles cirées émaillées pour voitures, parquets, tablettes et tables, nattes ou tapis en liège et linoléum	25 p. 100	32½ p. 100	35 p. 100
574	Tissus, non élastiques, n'excédant pas trois pouces de largeur, importés par les fabricants de bretelles, jarretières et jarretelles pour servir exclusivement à la fabrication de ces articles dans leurs propres manufactures	10 p. 100	17½ p. 100	20 p. 100

Numéros	—	Tarif de préférence britannique	Tarif intermédiaire	Tarif général
574a	Tissus élastiques, contenant des brins de caoutchouc tissés ou soutachés à l'intérieur, n'excédant pas douze pouces de largeur, n.d.; soutache élastique ronde	20 p. 100	32½ p. 100	35 p. 100
574b	Tissus élastiques, contenant des brins de caoutchouc tissés ou soutachés à l'intérieur, excédant un pouce mais n'excédant pas douze pouces de largeur, importés par les fabricants pour servir exclusivement à la fabrication dans leurs propres manufactures	12½ p. 100	20 p. 100	25 p. 100
575	Cordages excédant un pouce de circonférence, n.d.	20 p. 100	22½ p. 100	25 p. 100
576	Stores montés sur rouleaux, n.d	20 p. 100	30 p. 100	35 p. 100
577	Faux-cols et manchettes en xylonite, xyolite ou celluloïde	15 p. 100	2C p. 100	25 p. 100
578	Insignes, ceintures et ceinturons de toute sorte, n.d., excepté les ceinturons en soie	22½ p. 100	30 p. 100	35 p. 100
590c	Moteurs et parties complètes de moteurs, lorsqu'ils sont importés pour servir exclusivement à la construction des aéroplanes au Canada	En franchise	7½ p. 100	10 p. 100
	Le et après le 1er juillet 1930	15 p. 100	25 p. 100	27½ p. 100
610	Courroies pour machinerie, n.d	20 p. 100	25 p. 100	27½ p. 100
620	Fil métallique (clinquant), importé par les fabricants de soutaches, cordons, glands, rubans et franges, pour servir exclusivement dans leurs propres fabriques à la fabrication de ces articles	5 p. 100	7½ p. 100	10 p. 100
621	Nitrate de thorium et nitrate de cérium employé à la fabrication des manchons à incandescence, lorsqu'ils sont importés par les fabricants de ces manchons ou gaze destinés à la fabrication de ces manchons à incandescence	En franchise	En franchise	En franchise
626	Ficelles ou fil de papier importés par les fabricants de meubles pour servir seulement dans leurs propres manufactures à la fabrication des meubles	En franchise	En franchise	En franchise
627	Gants de toutes sortes	22½ p. 100	30 p. 100	35 p. 100
627a	Gants et mitaines de toutes sortes	15 p. 100	25 p. 100	30 p. 100
630	Lacets de bottines, de chaussures, de chemisettes et de corsets, n.d	20 p. 100	27½ p. 100	30 p. 100
681	Vieux cordages; déchets et rognures de papier et déchets de toutes sortes, n.d., à l'exception des déchets métalliques; verre cassé ou rebuts de verre	En franchise	En franchise	En franchise
682a	Flotteurs à filet, en aluminium, d'une catégorie ou espèce non fabriquée au Canada, devant servir exclusivement à la pêche en mer profonde ou en lac, à l'exception des flotteurs employés par les amateurs de pêche	En franchise	En franchise	En franchise
705a	Articles pour colons, savoir: Instruments aratoires et machines pour l'agriculture, mûs par force mécanique; véhicules-moteurs évalués à pas plus de mille dollars, et embarcations pour la pêche s'ils ont été la propriété du colon à l'étranger pour au moins six mois avant leur transport au Canada, et subordonnément aux règlements prescrits par le ministre du Revenu national. Toutefois, relativement aux véhicules-moteurs évalués à plus de mille dollars, le droit n'est exigible que sur le montant excédant mille dollars. En outre, lesdits machines, véhicules, instruments et embarcations ne peuvent entrer à moins d'être apportés par le colon à sa première arrivée, et ne pourront être vendus ou autrement aliénés sans paiement de droits avant d'avoir été actuellement en usage au Canada pendant douze mois	En franchise	En franchise	En franchise

2. Résolu,—Que l'annexe B du Tarif des douanes, chapitre quarante-quatre des Statuts revisés du Canada 1927, soit modifié par le retranchement des numéros 1011, 1012, 1024, et 1029, l'énumération des marchandises et les taux de drawback des droits douaniers se trouvant en regard de chacun desdits numéros, et leur remplacement par les numéros, énumérations et taux de drawback des droits douaniers suivant dans ladite annexe B:

Numéros	Produits	Lorsque sujet à drawback	Partie du droit (à l'exclusion du droit spécial ou droit dit dumping) payable à titre de drawback
1011	Laine filée dite Botany; simple, du numéro 30 et plus fine, sur espolins, tubes ou cônes, ou en écheveaux, filée sèche d'après la méthode française ou la méthode belge, en blanc seulement, non doublée ou retorse.	Lorsque employée antérieurement au 1er jour d'octobre 1928, dans la fabrication de chaussettes, de bas et d'étoffe Jersey............	99 p. 100
1012	Etoffes tissées en pièce................	Lorsque employées dans la fabrication de doublures de chapeaux et de casquettes, et dans la fabrication de formes de chapeaux et de formes de bonnets en bougran..	99 p. 100
1024	Fils composés en plus grande partie de laine simple, du numéro 30 et plus fine, sur espolins, tubes ou cônes, ou en écheveaux, bitord sec d'après la méthode française ou la méthode belge, en blanc seulement, non doublés ni tordus.	Lorsque employés antérieurement au 1er jour d'octobre 1928, dans la fabrication de chaussettes et de bas....	99 p. 100
1029	Matières...............................	Lorsque importées par des fabricants de bandes intérieures de chapeaux, de visières de casques, de fonds et flancs de chapeaux, en vue de la fabrication de ces mêmes articles dans leurs propres établissements.................	99 p. 100
1060	Papier à journal régi par l'article 197, et autre papier régi par les articles 197a ou 198a.	Lorsqu'ils sont employés exclusivement à la production de magazines ou de périodiques, y compris les journaux agricoles, imprimés, publiés et mis en circulation régulièrement, et jouissant des privilèges postaux des matières de la deuxième classe, contenant des articles divers d'ordre critique, descriptif et d'informations, des faits divers, des nouvelles politiques ou autres nouvelles, de la critique ou d'autres informations, ou de la fiction lorsque les magazines, périodiques ou autres publications susdites sont reliés, brochés ou attachés ensemble de quelque autre manière. Toutefois, nul drawback ne doit être payé sous le régime du présent article sur les journaux de corps de métiers, suppléments de journaux, publications consacrées à l'intérêt particulier de l'éditeur, ou publications d'associations, ou publications consacrées à l'entreprise de l'éditeur, mais ne devant pas exclure les publications consacrées originairement à l'agriculture	80 p. 100
1061	Tissus fabriqués pour servir de couverture aux livres d'une catégorie ou d'une espèce non manufacturée au Canada.	Lorsqu'ils sont importés par des relieurs pour servir exclusivement à la reliure de livres dans leurs propres ateliers	99 p. 100

Numéros	Produits	Lorsque sujet à drawback	Partie du droit (à l'exclusion du droit spécial ou droit dit dumping) payable à titre de drawback
1062	Matériaux, y compris toutes les parties..	Lorsqu'ils sont employés dans la fabrication des vilbrequins, des jauges de métal ou de bois, des niveaux de métal ou de bois, des rabots ou des grattoirs à main, de métal ou de bois, des vastringues, des équerres à lame d'acier et des fausses équerres munies de manches de métal ou de bois: pourvu qu'il ne soit payé aucun drawback sous le régime de cet article sauf dans le cas où au moins cinquante pour cent du coût de production de l'article fini a été défrayé au Canada; et pourvu, de plus, qu'aucun drawback ne soit payé, sous le régime de ce numéro, plus qu'une fois sur l'un quelconque de ces articles..	60 p. 100
1063	Matériaux y compris toutes les parties..	Lorsqu'ils sont employés dans la fabrication des moteurs qui doivent servir seulement à l'équipement des avions; pourvu que, le ou après le 1er juillet 1930, il ne soit payé aucun drawback sous le régime de cet article, sauf dans le cas où au moins quarante pour cent du coût de production de l'article fini a été défrayé au Canada..............	50 p. 100
1064	Tubes en fer ou en acier, sans couture, dépassant quatre pouces de diamètre.	Lorsqu'ils sont employés pour la transmission du gaz naturel sous une haute pression, à partir des puits à gaz jusqu'aux points de distribution.....................	50 p. 100
1065	Charbon bitumineux....................	Lorsqu'il sert à fondre ou à évaporer le sel produit au Canada: Pourvu qu'aucun drawback ne soit payable en vertu de cet item sur la houille employée dans la production du sel ou de la saumure, lorsque que ledit sel ou saumure est davantage ouvré que le sel énuméré dans les articles tarifaires 40, 41, 42 et 42a....	99 p. 100
1066	Charbon bitumineux....................	Lorsque pulvérisé par des propriétaires de laminoirs pour le chauffage du fer ou de l'acier qui ne doit servir que pour la production du fer ou de l'acier laminé à leurs laminoirs................	99 p. 100

3. Résolu,—Que la présente loi est censée entrée en vigueur le dix-septième jour de février mil neuf cent vingt-huit, et s'appliquer à tous les produits mentionnés dans les résolutions précitées et importés ou sortis d'entrepôt pour la consommation à compter de ce jour. Elle est aussi censée s'appliquer aux produits antérieurement importés pour lesquels nulle déclaration de mise en consommation n'a été faite avant ce jour.

Résolutions à rapporter.

Lesdites résolutions sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées, le comité des Voies et Moyens devant siéger de nouveau ce jour.

M. Robb, du consentement de la Chambre, présente un Bill No 169, Loi modifiant la Loi du Tarif des douanes, lequel est lu la première fois.

Du consentement de la Chambre, ledit bill est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

LOI SPÉCIALE DE L'IMPÔT DE GUERRE SUR LE REVENU

Résolu qu'il est urgent de présenter un projet de loi tendant à modifier la loi spéciale des revenus de guerre, chapitre 179 des Statuts revisés du Canada (1927) et décrétant

1. Que l'article quatre-vingts de ladite loi qui impose une taxe d'accise sur les automobiles pouvant être affectées à l'usage des voyageurs soit modifié en y adjoignant le paragraphe suivant:

"4. Lorsque des marchandises de toute catégorie mentionnée dans le tableau 1 sont fabriquées ou produites au Canada et qu'elles sont destinées à l'usage du fabricant ou du producteur et non à la vente, ces marchandises seront pour les fins de cette disposition, censée avoir été fabriquées ou produites au Canada et vendues, et la vente sera censée avoir eu lieu lorsque lesdites marchandises seront mises en usage. Le ministre peut déterminer la valeur imposable desdites marchandises."

2. Que le taux de la consommation ou la taxe sur les ventes soit réduite de 3 pour 100 et que toutes mesure législative, qui peut être fondée sur cette résolution No 2, soit censée être entrée en vigueur le dix-septième jour de février 1928 et s'être appliqué aux marchandises importées ou désentreposées pour la consommation à cette date ou après cette date et s'être appliqué aux marchandises importés antérieurement et pour lesquelles il n'a pas été fait de déclaration en douane pour la consommation avant cette date.

3. Que la partie II de la Loi spéciale de l'impôt de guerre sur le Revenu, chapitre 179, des Statuts refondus du Canada soit abrogée à partir du 31 décembre 1927.

PRIMES SUR LE CUIVRE

Résolu qu'il est urgent de présenter un projet de loi tendant à modifier la loi des primes sur le cuivre (1923) et décrétant que le paiement des primes, au taux d'un demi-cent la livre, sur les tiges de cuivre, tel que prévu dans ladite loi, soit continué jusqu'au trentième jour de juin 1931.

Résolutions à rapporter.

Du consentement de la Chambre, lesdites résolutions sont rapportées, lues la deuxième fois et agréées, le comité des Subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Robb, du consentement de la Chambre, présente deux bills comme suit:

Bill No 170, Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu;

Bill No 171, Loi modifiant la Loi des primes sur le cuivre, 1923, lesquels sont respectivement lus la première et la deuxième fois.

Lesdits bills sont considérés en comité général;

Progrès ayant été rapporté sur le Bill No 170, Loi spéciale de l'impôt de guerre sur le revenu, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 171, Loi modifiant la Loi des primes sur le cuivre, 1923, est rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Les bills suivants sont considérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill No 10, Loi modifiant la Loi des stations agronomiques.

Bill No 12, Loi modifiant la Loi de l'industrie laitière.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill No 153, Loi modifiant la Loi des Chemins de fer Nationaux du Canada et concernant les actions-débentures cinq pour cent convertibles et imputables sur le revenu de la compagnie de chemin de fer *Canadian Northern.*

Bill No 156, Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du très honorable juge Anglin, agissant comme député de Son Excellence le Gouverneur général, désirant la présence immédiate de la Chambre dans la salle du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur avec la Chambre se rend à la salle du Sénat, et de retour;

M. l'Orateur fait rapport qu'il a plu à Son Honneur, le député Gouverneur général de donner au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:—

Loi concernant les chemins de fer Nationaux du Canada et concernant les actions-débentures cinq pour cent convertibles et imputables sur le revenu de la compagnie de chemin de fer *Canadian Northern.*

Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu.

La Chambre s'ajourne alors à six heures p.m., jusqu'à mardi le 10 avril prochain.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 48

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 10 AVRIL 1928

PRIÈRES.

Six pétitions sont déposées sur la Table.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le vingt-quatrième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son vingt-quatrième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, respectivement demandant une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et constate que les prescriptions de la règle 95 ont été suivies dans chaque cas, savoir:—

D'Annie Appel (née Gordon), de Toronto, Ontario, épouse de Simon Appel.

De Florence Moxon Attewell, de Toronto, Ontario, épouse de Homer Reginald Charles Attewell.

De Rebeina Pearl Bolingbroke (née Thurman), de Glen Williams, Ontario, épouse d'Albert Edward Bolingbroke.

De William Bell, de Toronto, Ontario, époux d'Ida Margaret Bell.

D'Irene Adela Crann (née Marshall), de Toronto, Ontario, épouse d'Albert Crann.

D'Edith Alice Douglas (née Lawrence), de Toronto, Ontario, épouse de Walter Gilbert Douglas.

De Laura Esther Phillips Fortune, de Montréal, province de Québec, épouse d'Ernest Garret Fortune.

De Harriett Louise Gates (née Buckley), de Godfrey, Ontario, épouse de Charles Arthur Gates.

De Duke Molloy Gordon, de Kingston, Ontario, époux d'Eva Minnie Gordon (née Palmer).

De Thelma Katherine Halliday (née Ziegler), d'Elmira, Ontario, épouse de Charles Thomas Halliday.

De Gladys Ham, de Toronto, Ontario, épouse de William George Ham.

De Constance Mary Kearns, de Toronto, Ontario, épouse de Joseph Kearns.

De Marion Jarvis Lewis (née McEwen), de Toronto, Ontario, épouse de Thomas William Lewis.

De Helen S. Lovell (née Graham), de Toronto, Ontario, épouse de Reginald I. Lovell.

De Victor Edward McPherson, du township de Leeds, Ontario, époux de Florence Frances McPherson.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill No 172 (T4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claire Ellen Burke."

Bill No 173 (U4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Edgar Gooderham."

Bill No 174 (D5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Hazel Clement."

Bill No 175 (E5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Arthurs Towers Irvine."

Bill No 176 (F5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Henry King."

Bill No 177 (G5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Pepper."

Bill No 178 (H5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Caroline Mildred Potter."

Bill No 179 (I5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fanny Schaefer."

Bill No 180 (J5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Ethel James Sergent."

Bill No 181 (K5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Angelo Spadafore."

Bill No 182 (L5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lena Zimmerman Staples."

Bill No 183 (M5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Audie Bertha Stewart."

Bill No 184 (N5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Aileen VanderVoort."

Bill No 185 (O5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roy James Vollans."

Bill No 186, (P5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Young."

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills ci-haut sont fondés, et les témoignages qui ont servi de preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Neuvième rapport annuel du Bureau des directeurs de la Marine marchande du Gouvernement du Canada, à responsabilité, pour l'année expirée le 31 décembre 1927.

Les bills suivants sont séparément lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 187, Loi modifiant la Loi de l'Immigration.—M. *Forke*.

Bill No 188, Loi modifiant la Loi des grains du Canada.—M. *Malcolm*.

Bill No 189, Loi modifiant la Loi des prisons et des maisons de corrections. —M. *Lapointe*.

Bill No 190, Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier.—M. *Lapointe.*

Bill No 191, Loi modifiant la Code criminel.—M. *Lapointe.*

Bill No 192, Loi concernant le commerce interprovincial et international des boissons enivrantes.—M. *Lapointe.*

Bill No 193, Loi modifiant la Loi des Réserves forestières et Parcs fédéraux. —M. *Stewart* (Edmonto-Ouest).

Bill No 194, Loi modifiant la Loi des chemins de fer Nationaux du Canada. —M. *Dunning.*

Le Bill suivant du Sénat est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre:—

Bill No 168 (S4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Daisy Myrtle McPherson."—M. *Pettit.*

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), résolu,—Qu'il est expédient que le Parlement approuve la Convention de l'Esclavage, signée à Genève le vingt-cinq septembre mil neuf cent vingt-six et signée, pour le Canada, par le représentant canadien dûment autorisé à cet effet;

Et que la Chambre l'approuve.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), ordonnée,—Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre a passé la Résolution ci-dessus et prie Leurs Honneurs de bien vouloir s'unir à elle pour approuver ladite Convention, et que le greffier porte ledit message au Sénat;

Et que la Chambre l'approuve.

M. Robb pour M. Cardin, propose que la Chambre se forme en comité général, à sa prochaine séance, pour prendre en considération la résolution suivante:

Qu'il est expédient d'autoriser le prêt d'une somme qui n'excédera pas $8,500,000, aux Commissaires du havre de Québec pour continuer la construction d'outillage de têtes de ligne, sur approbation par le Gouverneur en son conseil des plans détaillés, descriptions et coût approximatif de tels travaux, et sur dépôt de débentures de ladite corporation pour couvrir lesdites avances.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ladite résolution.

M. Robb pour M. Cardin, propose que la Chambre se forme en comité général, à sa prochaine séance, pour prendre en considération la résolution suivante:

Qu'il est expédient d'autoriser le prêt d'une somme qui n'excédera pas $5,000,000 aux Commissaires du havre de St-Jean pour permettre à la corporation de construire les outillages de têtes de ligne qui sont requises pour outiller convenablement le port de St-Jean, sur approbation par le Gouverneur en son conseil des plans détaillés, descriptions et coût approximatif de tels travaux, et sur dépôt de débentures de la corporation pour couvrir lesdites avances.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ladite résolution.

M. Robb pour M. Cardin, propose que la Chambre se forme en comité général, à sa prochaine séance, pour prendre en considération la résolution suivante:

Qu'il est expédient d'autoriser le prêt d'une somme qui n'excédera pas $500,000 aux Commissaires du havre d'Halifax pour permettre à la corporation de construire les outillages de têtes de ligne qui sont requises pour outiller convenablement le port d'Halifax, sur approbation par le Gouverneur en son conseil des plans détaillés, descriptions et coût approximatif de tels travaux, et sur dépôt de débentures de la corporation pour couvrir lesdites avances.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ladite résolution.

M. Dunning, propose que la Chambre se forme en comité général, à sa prochaine séance, pour prendre en considération la résolution suivante:

Résolu,—Que les lois concernant la *Toronto Terminals Railway Company* soient modifiées pour décréter que la somme de $7,000,000 que la *Canadian National Railway Company* a eu la permission d'émettre par la loi qui les amendaient, chapitre 28, 1925, pourra être augmentée jusqu'à $10,500,000 à être employée pour les fins prescrites par cette loi et pour défrayer le coût d'autres outillages de chemin de fer rendus nécessaires par la construction desdits viaduc et ouvrages, ou simplement incidents.

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informa alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général à sa prochaine séance pour prendre en considération ladite résolution.

Le Bill No 21, Loi modifiant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent est de nouveau considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 34, Loi modifiant la Loi concernant les champs nationaux de Québec, est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 39, Loi concernant la distribution de certains fonds de cantine est lu la deuxième fois et référé au comité spécial sur les pensions et soldats rapatriés.

Les bills suivants sont séparément lus la deuxième fois et référés au comité de l'Agriculture et de la Colonisation, savoir:—

Bill No 51, Loi réglementant la vente et l'inspection des plantes racines-potagères.

Bill No 61, Loi modifiant la Loi des animaux de ferme et leurs produits.

Bill No 72, Loi modifiant la Loi des engrais chimiques.

Bill No 73, Loi concernant l'inspection et le classement du foin et de la paille.

M. Stewart (Edmonton-Ouest) propose,—Que le Bill No 62, Loi concernant la présentation au Parlement de certains règlements et arrêtés ministériels soit maintenant lu la deuxième fois;

Après débat, ladite motion est agréée.

Le dit bill est en conséquence lu la deuxième fois, considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution concernant un contrat entre le Dominion du Canada, la province de l'Ontario et la province du Manitoba au sujet de la construction d'une digue à Lower Ear Falls.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que le contrat passé entre la Puissance du Canada, la province d'Ontario, et la province du Manitoba au sujet de la construction d'une digue pour conserver, régulariser les chutes Lower Ear, à la décharge du lac Seul dans la province d'Ontario et y produire de l'énergie électrique, soit ratifié et confirmé, et que le Gouverneur en son Conseil obtienne l'autorisation d'en exécuter les stipulations par lesquelles le Dominion assume les trois cinquièmes du coût de la digue, évalués à $700.000 imputables au capital, le paiement des intérêts et le coût d'administration et de maintien pour certaines périodes définies.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), du consentement de la Chambre, présente un Bill No 195, Loi ayant pour objet de faciliter les moyens d'emmagasiner les eaux du Lac Seul, province d'Ontario, et d'abroger la Loi de 1921 régularisant le Lac des Bois, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution modifiant la Loi de l'extraction du quartz dans le Yukon.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que la Loi de l'extraction du quartz dans le Yukon soit modifiée pour établir dans le territoire du Yukon le paiement de droits régaliens annuels sur les bénéfices des mines qui excèdent la somme de $10.000 par année, au lieu des droits régaliens maintenant imposés sur le rendement des mines, et pour prescrire le taux des droits régaliens à imposer sur lesdits bénéfices annuels.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), du consentement de la Chambre présente alors un Bill No 196, Loi modifiant la Loi de l'extraction du quartz dans le Yukon, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution modifiant la Loi des pensions de la milice.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que la Loi des pensions de la milice soit amendée en ce qui a trait aux sommes que l'on retient sur le salaire d'un officier pendant qu'il est à l'emploi du Canada; au paiement d'une gratification à une veuve ou à des enfants dans le cas de mort avant que la pension puisse être accordée; et au paiement de pensions à des miliciens de l'Armée de réserve de Sa Majesté qui se sont enrôlés dans l'armée permanente, et pour ajouter de nouvelles clauses afin d'appliquer la Loi des pensions de la milice à la marine canadienne royale et à cette partie de l'armée aérienne royale canadienne qui ne comprend que l'armée aérienne active et permanente du Canada.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Ralston, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 197, Loi modifiant la Loi des pensions de la milice, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution modifiant le chapitre 42, des Statuts revisés 1927.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que la Loi des Douanes, chapitre 42 des Statuts revisés, 1927, soit modifiée pour édicter des mesures qui permettront d'appliquer plus rigoureusement la loi et pour empêcher les actes de contrebande dans les eaux territoriales du Canada.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Euler, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 198, Loi modifiant la Loi des Douanes, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

Bills privés

L'ordre pour la troisième lecture du Bill No 23, Loi constituant en corporation la *St. Clair Transit Company* étant lu;

M. Goodison propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Heaps propose en amendement,—Que ledit bill ne soit pas lu une troisième fois, mais soit renvoyé au comité plénier avec instruction de l'amender de manière à insérer la clause suivante à la place de la clause 22 dudit bill:

L'embauchage des ouvriers pour la construction, le maintien et la surveillance dudit pont sera sujet aux termes et conditions des clauses du salaire raisonnable tel qu'énoncée dans le décret ministériel No 1206 du 7 juin 1922, et à tous

les amendements de cette clause, et en autant que ce sera pratique, on devra se servir de matériaux canadiens dans la construction de ce pont, et une déclaration certifiée sera envoyée chaque semaine au ministère du Travail pour donner les noms et l'adresse des compagnies qui ont fourni les matériaux et la quantité de matériaux fournie.

Et la question étant posée sur ledit amendement, elle est agréée.

Le dit bill est en conséquence considéré de nouveau en comité général, rapporté avec de nouveaux amendements, considéré tel qu'amendé et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 43, Loi concernant la Compagnie canadienne de téléphone Bell est considéré en comité général, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le Bill No 170, Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre est de nouveau considéré en comité général et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution pour fusionner le ministère de la Santé et du Rétablissement des soldats dans la vie civile en un seul département appelé le ministère de l'Hygiène nationale et du bien-être des anciens combattants et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m. M. l'Orateur ajourne alors la Chambre jusqu'à demain à trois heures p.m., sans poser la question en vertu de la règle 7.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 49

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 11 AVRIL 1928

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le vingt-sixième rapport du préposé aux pétitions, déclarant qu'il a examiné les pétitions présentées le dix courant, et constate que toutes les prescriptions de la règle 68 ont été observées dans chaque cas. Lesdites pétitions sont alors lues et reçues et sont comme suit:

De *The Ladies Orange Benevolent Association of British America,* 10,000 signatures, demandant à la Chambre de passer une loi constituant comme crime passible d'emprisonnement ou de pénalité ou des deux, pour toute personne ou personnes de déclarer ou publier une déclaration à l'effet qu'aucune personne ou personnes légalement mariées selon les lois d'aucune province du Canada, ne sont pas légalement mariées, ou vivent dans l'adultère, ou qui de toute façon, feraient des réflections sur la légalité de tels mariages ou sur la légitimité de tous enfant ou enfants nés de tels mariages.—M. *Edwards* (Frontenac-Addington).

De John Fawcett et trois cent soixante-trois autres de la province de la Saskatchewan, demandant que l'on retourne aux provinces des Prairies leurs ressources naturelles sans restrictions.—M. *Edwards* (Frontenac-Addington).

De William James Boyd et cinquante-trois autres de la province du Manitoba, demandant que l'on retourne aux provinces des Prairies, leurs ressources naturelles sans restrictions.—M. *Edwards* (Frontenac-Addington).

De R. Hayes et deux cent et un autres de la province de Québec, demandant que l'on retourne aux provinces des Prairies leurs ressources naturelles sans restrictions.—M. *Edwards* (Frontenac-Addington).

De James F. Johnston et cinq mille et vingt-huit autres, de la province du Nouveau-Brunswick, demandant que l'on retourne aux provinces des Prairies leurs ressources naturelles sans restrictions.—M. *Edwards* (Frontenac- Addington).

De J. S. Moffat et deux cent dix-huit autres de la province de l'Ontario, demandant que l'on retourne aux provinces des Prairies leurs ressources naturelles sans restrictions.—M. *Edwards* (Frontenac-Addington).

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le vingt-cinquième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son vingt-cinquième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, respectivement demandant une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et constate que les prescriptions de la règle 95 ont été suivies dans chaque cas, savoir:—

D'Irene Matilda Ballinger, de Millicent, Alberta, épouse de George Ballinger.

De Lillias Agnes Cressman (née Shortt), de Toronto, Ontario, épouse de Harold Allan Cressman.

De Jane Glass (née Dunn), de Toronto, Ontario, épouse de Gerald Samuel Glass.

De Lillian May Gill, de Toronto, Ontario, épouse d'Edwin Pickford Gill.

De Violet Claire McCredie (née Beal), de London, Ontario, épouse de Lewis Austin McCredie.

De Francis Augustus Pearce, de Sutton, Ontario, époux de Bertha Olive Pearce.

De Martha Rajola (née Lehtonen), de Toronto, Ontario, épouse de John Rajola.

D'Ivy Reader, de Peterborough, Ontario, épouse de Gurth Hartley.

De Violet Robinson (née Stothers), de Toronto, Ontario, épouse de Frederick Powell Robinson.

De Frances Evelene Ross, de Toronto, Ontario, épouse de William Elmer Ross.

D'Audie Bertha Stewart (née Morton), d'Ottawa, Ontario, épouse de Robert Mclean Stewart.

D'Annie Schreiber (née Wiseman), de Toronto, Ontario, épouse de Collingwood Schreiber.

De Francis Marmaduke Steele, de Toronto, Ontario, époux d'Annie Elsie Steele (née Bennett).

De Samuel Thompson, du township d'Olden, Ontario, époux de Pearl Thompson.

De John James Ward, de Toronto, Ontario, époux de Helen Ward.

De Samuel Radcliffe Weaver, de Hamilton, Ontario, époux d'Edith Irene Weaver.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,— Réponse à un ordre de la Chambre du 13 février 1928—Etat montrant:—

1. A combien s'élèvent les revenus totaux du gouvernement, provenant de toutes les sources, pour la dernière année dont les recettes sont connues.

2. Quels octrois ou autres paiements on a payés aux diverses provinces dans le même espace de temps.

3. Quelle partie de ce revenu en espèces, tel que calculé, chacune des neuf provinces a contribuée, et la somme respective de chaque province.

4. Après avoir déduit les octrois en espèces reçus par chaque province des revenus en espèces contribués aux recettes fédérales par chaque province, quel est le montant de taxes payées en espèces, par province, et par tête, sur la base du dernier recensement, et quel est le montant net des impôts payés en espèces par chaque province.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 13 février 1928—Copie de toute correspondance, résolutions, ententes, rapports, télégrammes et autres docu-

ments échangés entre tout ministère du gouvernement, tout membre du gouvernement, et tout fonctionnaire du gouvernement à Ottawa avec toute personne de la cité d'Halifax, ou de la province de la Nouvelle-Ecosse, durant l'année 1927 et jusqu'à la date actuelle de l'année 1928 au sujet du remplissage des soutes ou de l'approvisionnement en combustible des navires du gouvernement canadien. (Pas ceux de la M.M.G.C.).

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1928—Copie de toute correspondance, lettres, pétitions, accusations écrites,—avec le nom des personnes qui portent ces accusations,—qui ont trait à la destitution de Dan J. MacDonald, maître de poste à Frasers' Mills, dans le comté d'Antigonish; et tous les documents similaires qui ont trait à la nomination de son successeur, Mme Mary Jane MacDonald.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1928—Copie de toute correspondance, témoignages, documents qui ont trait à la destitution de John C. MacAdam, de sa position de maître de poste à Laflèche, Saskatchewan, et à la nomination de son successeur.

M. Veniot, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 27 février 1928—Copie de toute correspondance et documents conservés au ministère des Postes sous le numéro 117 au sujet de la nomination d'un maître de poste à Joliette, Québec, et comprenant copies de toutes les plaintes reçues par ledit ministère contre le maître de poste intérimaire actuel.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse supplémentaire à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en date du 13 février 1928—Copie:

1. De tous les décrets du Conseil qui ont trait à l'exportation de l'énergie électrique.
2. De tous les baux et renouvellements de baux contenant des clauses qui ont trait à l'exportation de l'énergie électrique.
3. De tous les règlements adoptés par le Gouverneur en son conseil et qui ont trait à l'exportation de l'énergie électrique.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 26 mars 1928—Dossier montrant:—

1. Noms et emplacements des compagnies qui ont exporté de l'énergie électrique aux Etats-Unis durant chacune des années 1922, 1923, 1924, 1925, 1926, 1927.
2. Nombre de chevaux-vapeur que chaque compagnie a la permission d'exporter.
3. Combien de chevaux-vapeur et de kilowatt-heure chaque compagnie a exportés durant chacune de ces années.
4. Quels droits d'accise on a perçus, ou on doit percevoir de chacune des compagnies qui ont fait de l'exportation durant chacune de ces années.

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Rapport annuel (anglais et français) du réseau des chemins de fer Nationaux du Canada pour l'année terminée le 31 décembre 1927.

Et aussi,—Etat des revenus et dépenses (et certaines statistiques) *re* lignes de l'Est des chemins de fer Nationaux du Canada, ainsi que définies par la Loi des taux maritimes pour le fret, 1927, pour les six mois terminés le 31 décembre 1927.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), du consentement de la Chambre, présente un Bill No 199, Loi modifiant la Loi des terres fédérales, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

M. Church, appuyé par M. Grimmer, du consentement de la Chambre, présente un Bill No 200, Loi modifiant la Loi des assurances (Polices périmées), lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants du Sénat, sont lus la première fois sur division, et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:

Bill No 167, (R4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Katie Abramovitch."—M. *Jacobs.*

Bill No 172 (T4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claire Ellen Burke."—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

Bill No 173 (U4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Edgar Gooderham."—M. *Young* (Toronto-Nord-Est).

Bill No 174 (D5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Hazel Clement."—M. *Arthurs.*

Bill No 175 (E5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Arthur Towers Irvine."—M. *Church.*

Bill No 176 (F5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Henry King."—M. *Clark.*

Bill No 177 (G5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Pepper."—M. *Garland* (Carleton).

Bill No 178 (H5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Caroline Mildred Potter."—M. *Edwards* (Waterloo-Sud).

Bill No 179 (I5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fanny Schaefer."—M. *Clark.*

Bill No 180 (J5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Ethel James Sergent."—M. *Robinson.*

Bill No 181 (K5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Angelo Spadafore."—M. *Garland* (Carleton).

Bill No 182 (L5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lena Zimmerman Staples."—M. *Hocken.*

Bill No 183 (M5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Audie Bertha Stewart."—M. *Pettit.*

Bill No 184 (N5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Aileen VanderVoort."—M. *Casselman.*

Bill No 185 (O5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roy James Vollans."—M. *McPhee.*

Bill No 186 (P5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Young."—M. *Clark.*

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu de la règle 44 (4):

Par M. Edwards (Frontenac-Addington)—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

1. Quelle est la base des subventions que le gouvernement fédéral accorde aux expositions.

2. Si ces subventions sont proportionnées au nombre des assistants ou au montant offert en prix.

3. De quelle manière on classifie ces subventions et quel est le montant de la subvention de chaque classe.

4. Que doit faire un comité qui dirige une exposition pour obtenir du gouvernement une subvention de chaque classe.

5. Quel est le montant des deniers payés en subventions fédérales à des expositions durant chacune des années 1924, 1925, 1926, 1927 dans chaque province.

6. Durant chacune des années mentionnées plus haut, quelles expositions dans chaque province ont reçu une subvention fédérale, et quel en était le montant pour chacune.

Par M. Church—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—

1. Quelles allocations, dépenses de voyages et autres dépenses incidentes on a payées à chacun de ceux qui, durant les six dernières années, ont représenté le gouvernement à quelque titre que ce soit à la Société des Nations, et quel est le nom de ces représentants dans chaque cas.

2. Combien a coûté au Canada, par année, sa participation à la Société des Nations depuis le début jusqu'à aujourd'hui.

Par M. Charters—Ordre de la Chambre—Etat faisant voir:—

1. Quel est au Canada le nombre des postes d'irradiation et où ils sont situés.

2. Par qui ces postes sont administrés.

3. Combien de permis de radio on a délivrés au Canada pour l'année courante.

Les adresses à Son Excellence le Gouverneur général, et les Ordres de la Chambre qui suivent sont votés:—

Par M. Manion—Ordre de la Chambre—Copie du programme de dépenses soumis par la Commission de la marine et des pêcheries de la Commission du havre de Vancouver par feu R. E. Beatty, aujourd'hui décédé, de la Commission du havre de Vancouver, durant l'été 1924.

Par M. Young (Weyburn)—Ordre de la Chambre—Copie telle que soumise au ministre de l'Agriculture des suggestions que le Conseil canadien d'horticulture a faites pour fixer la valeur imposable des fruits et légumes que l'on devrait mettre en vigueur pendant la prochaine saison en vertu des stipulations de la clause 43 de la Loi des Douanes.

Par M. Garland (Bow-River)—Ordre de la Chambre—Relevé de toutes les causes intentées en vertu de la Loi du Revenu de l'intérieur par des membres de la police provinciale de l'Alberta, en leur qualité d'agents du ministère de l'Intérieur, montrant les primes et les amendes payées à chacun d'eux depuis le 1er janvier 1922 jusqu'à aujourd'hui.

Par M. Black (Yukon)—Ordre de la Chambre—Relevé des plaintes et des accusations écrites d'avoir montré de l'esprit de parti portées contre certains fonctionnaires du ministère du Rétablissement des soldats dans la vie civile, y compris les affidavit des accusateurs, accusations qui ont donné lieu à l'émission d'une commission datée le 30 juin 1927, à Alfred Taylor Hunter, en vertu de la Loi des enquêtes.

Par M. Blatchford—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance, télégrammes et documents de toute sorte échangés entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de l'Alberta au sujet de l'offre conjointe faite par le chemin de fer Canadien du Pacifique et les chemins de fer Nationaux du Canada pour l'achat des chemins de fer du gouvernement de l'Alberta.

Par M. Ernst—Ordre de la Chambre—Etat fournissant une énumération des diverses sommes qui forment le coût total d'administration du bureau des douanes et de l'accise de Caledonia, comté de Queen, Nouvelle-Ecosse; (*a*) pour l'année terminée le 15 mars 1927; (*b*) pour l'année terminée le 15 mars 1928.

Par M. Ernst—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance, télégrammes, et autres documents échangés entre le ministère des Douanes, tout autre ministère fédéral ou la Commission du service civil et toute ou toutes autres personnes, ou entre les ministères eux-mêmes, au sujet de la destitution de Clifford Swain, agent des douanes à Port Mouton, comté de Queen, Nouvelle-Ecosse, et au sujet de la nomination de son successeur au même poste, et tous les décrets ministériels qui ont trait à la même affaire.

Par M. Ernst—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance, télégrammes, et autres documents échangés entre le ministère des Chemins de fer ou tout autre ministère fédéral et le gouvernement de la province de la Nouvelle-Ecosse, et copie de tous les décrets ministériels qui ont trait au paiement de taxes pour les terres des chemins de fer Nationaux du Canada situées dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Par M. Anderson (Halton)—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, mémoires, rapports et autres documents qui ont trait de quelque manière au projet d'achat de l'hôtel Barber, de Georgetown, Ontario, pour y installer les quartiers-généraux du 20e régiment des carabiniers d'Halton.

M. Church, appuyé par M. Cantley, propose, que,—La Chambre est d'avis qu'il faut prendre immédiatement et sans retard inutile les moyens de conclure un traité avec le gouvernement des Etats-Unis pour l'exploitation et la génération immédiates de l'énergie électrique du fleuve St-Laurent, ainsi que pour le creusage du fleuve dans l'intérêt de la navigation; et qu'une plus grande voie fluviale du St-Laurent est de nécessité économique urgente pour la prospérité du Canada.

Et cette Chambre est aussi d'avis que le gouvernement lui-même devrait se charger de la construction et de l'administration de ce canal comme d'une entreprise publique, et que l'énergie crée du même coup devrait être produite et exploitée au prix coûtant par le gouvernement, pour le peuple, comme propriété publique, et non être vendue à des particuliers en vue de profits ou exportée pour emploi en dehors du Canada.

Et un débat s'ensuivant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert).

M. Adshead, appuyé par M. Speakman, propose, que,—De l'avis de cette Chambre, ce serait le b n moment, pour le gouvernement du Canada de discuter avec le gouvernement de la Grande-Bretagne, d'après l'entente, s'il est désirable pour le Canada d'accepter l'article 36 des Statuts de la Cour internationale et permanente de Justice qui impose l'arbitrage obligatoire dans les disputes internationales.

Et un débat s'ensuivant et continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur ajourne alors la Chambre jusqu'à demain à trois heures p.m., sans poser la question en vertu de la règle 6.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 50

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 12 AVRIL 1928

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le vingt-sixième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, paragraphe 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son vingt-sixième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné la pétition ci-dessous demandant l'adoption d'une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage du requérant, et il constate que bien que les prescriptions de la Règle 95 ont été observées au cours de la dernière session, aucun avis n'a été publié relativement aux procédures qui peuvent être prises à l'égard de ladite pétition pendant la session actuelle du Parlement, savoir:—

De Fanny Alrheta Schaefer (née Calvert), de Toronto, Ontario, épouse de Frederick Lloyd Schaefer.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le vingt-septième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son vingt-septième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, respectivement demandant une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et constate que les prescriptions de la règle 95 ont été suivies dans chaque cas, savoir:—

De Mary Irene Boyd (née Burton), du township de Southwold, Ontario, épouse de Sewell Abbott Boyd.

De Katharine Adriance Christie (née Burruss), de Toronto, Ontario, épouse de William Lee Christie.

De Charles Herbert Jackson, de Toronto, Ontario, époux de Pauline Mary Elizabeth Jackson (née Mason).

De Lily Leona Letheren, de Toronto, Ontario, épouse de Colin Campbell Letheren.

De John Pepper, de Toronto, Ontario, époux d'Alice Maud Pepper (née Richardson).

De Phoebe Ellen Stevens (née Rogerson), de Toronto, Ontario, épouse d'Alfred Stevens.

De Roy James Vollans, du township de Rochester, Ontario, époux de Mae Mary Vollans (née Jones).

M. Cahill, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre Comité a étudié les bills privés suivants et a résolu de les rapporter sans modifications, savoir:

Bill No 69, Loi concernant la compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie James, et

Bill No 46, Loi concernant *The Nipissing Central Railway Company.*

Votre Comité a aussi étudié le bill No 71, Loi constituant en corporation *The St. Lawrence River Bridge Company*, et a résolu de le rapporter avec modifications.

Votre Comité a aussi étudié le bill No 67, Loi constituant en corporation *The Peace River and Mackenzie District Railway Company*, et comme les promoteurs ont laissé entendre qu'ils n'avaient pas l'intention de continuer les procédures dudit bill au cours de la session actuelle, votre Comité recommande qu'il soit retiré et que les honoraires et déboursés soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction dudit bill.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copies de certains arrêtés ministériels passés entre 1906 et 1928, concernant la Loi des Réserves forestières et des Parcs fédéraux, la Loi des eaux dans la zone ferroviaire de la Colombie-Britannique, la Loi des terres fédérales et le Loi du Parc des Montagnes Rocheuses et du Yukon, et qui n'ont pas été rendus valides par résolution du Parlement.

Sur motion de M. Cahill, ordonné,—Que conformément à la recommandation contenue dans le troisième rapport du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, le Bill No 67, Loi constituant en corporation *The Peace River and Mackenzie District Railway Company* soit retiré, et les honoraires et déboursés versés sur ledit bill soient remboursés moins les frais de l'impression et de la traduction.

Les bills suivants, du consentement de la Chambre, sont présentés, lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 201, Loi concernant un certain traité de commerce et de navigation entre le Royaume-Uni et l'Espagne, et une certaine convention entre le Royaume-Uni et l'Espagne réglementant le traitement des compagnies.—M. *Robb.*

Bill No 202, Loi concernant une certaine convention de commerce entre Sa Majesté et le président de la République tchécoslovaque.—M. *Robb.*

Bill No 203, Loi concernant le commerce entre le Canada et l'Esthonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lithuanie, le Portugal, la Roumanie, et le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes.—M. *Robb.*

Les ordres de la Chambre qui suivent sont votés en vertu de la règle 44, paragraphe 4:—

Par M. Garland (Carleton)—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—

1. Si le ministère des Postes ou tout ministère fédéral permet à ceux qui recueillent des contributions pour œuvres de charité de faire de la sollicitation ou de vendre des insignes et autres choses semblables au bureau de poste et dans les divers bureaux des départements.

2. Dans l'affirmative, qui accorde ces permissions.

3. Si on a permis récemment une telle sollicitation ou vente au bureau de poste d'Ottawa.

4. Dans l'affirmative, qui l'a permise.

Par M. Spencer—Ordre de la Chambre—Relevé montrant:—

1. Combien de permis le gouvernement a délivrés pour des postes d'irradiation jusqu'au 1er mars 1928.

2. A quelles personnes ou corporations il les a délivrés.

3. A quelle ou quelles dates expirent ces permis.

4. Combien d'entre eux n'ont pas été renouvelés ou ne le sont pas depuis la date mentionnée plus haut.

5. Quels sont les noms de ceux qui détenaient les permis et les motifs de la cancellation dans chaque cas.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), résolu,—Qu'il est expédient que le Parlement approuve la Convention Internationale et le Protocole de Signature relativement aux Drogues dangereuses, adoptés par la Seconde Conférence de l'Opium à Genève, le neuf février mil neuf cent vingt-cinq et signés, pour le Canada, par le représentant canadien dûment autorisé à cet effet.

Et que la Chambre l'approuve.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre a passé la résolution ci-dessus et prie Leurs Honneurs de bien vouloir s'unir à elle pour approuver ladite Convention et que le greffier porte ledit message au Sénat.

Et que la Chambre l'approuve.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), résolu,—Qu'il est expédient que le Parlement approuve la Convention Sanitaire Internationale et le Protocole de Signature, signés à Paris le vingt et un juin mil neuf cent vingt-six et signés, pour le Canada, par le représentant canadien muni de pleins pouvoirs de Sa Majesté.

Et que la Chambre l'approuve.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat informant Leurs Honneurs que la Chambre a passé la Résolution ci-dessus et prie Leurs Honneurs de bien vouloir s'unir à elle pour approuver ladite Convention et que le greffier porte ledit message au Sénat.

Et que la Chambre l'approuve.

Le Bill No 11, Loi modifiant la Loi des semences est considéré en comité général et sur rapport de progrès le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 170, Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution concernant la *Toronto Terminals Railway Company.*

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que les lois concernant la *Toronto Terminals Railway Company* soient modifiées pour décréter que la somme de $7,000,000 que la *Canadian National Railway Company* a eu la permission d'émettre par la loi qui les amendaient, chapitre 28, 1925, pourra être augmentée jusqu'à $10,500,000 à être employée pour les fins prescrites par cette loi et pour défrayer le coût d'autres outillages de chemin de fer rendus nécessaires par la construction desdits viaduc et ouvrages, ou simplement incidents.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Dunning, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 204, Loi concernant la *Toronto Terminals Railway Company*, lequel est lu la première et la deuxième fois et référé au comité des Chemins de fer et de la Marine marchande que le Gouvernement possède, exploite et contrôle.

Le Bill No 54, Loi modifiant la Loi de l'Accise est lu la deuxième fois, considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 194, Loi modifiant la Loi des chemins de fer Nationaux du Canada est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 198, Loi modifiant la Loi des douanes est lu la deuxième fois, considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne alors la Chambre jusqu'à demain à trois heures p.m., sans poser la question en vertu de la règle 7.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 51

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 13 AVRIL 1928

Prières.

M. Parent, du comité des Bills privés, présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre Comité a examiné les bills privés suivants et il a été convenu de les rapporter sans modifications, savoir:—

Bill No 130, (13 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Maxwell Douglas", et

Bill No 140, (83 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Edward Gladstone King, autrement connu sous le nom de John E. King".

Votre Comité a également examiné le Bill No 17, Loi concernant la *Saint John River Storage Company*, et il a été convenu de le rapporter avec une modification.

En ce qui concerne les deux bills en premier lieu mentionnés, votre Comité a l'honneur de recommander que l'honoraire additionnel versé sur chaque bill par suite d'une présentation tardive, en vertu de la Règle 93, alinéas 3 (*b*) et 8, soit remboursé dans chaque cas.

Votre Comité recommande également que l'honoraire et les frais versés pour le bill No 68, intitulé: Loi constituant en corporation la *North West Canada Conference Evangelical Church*, rapporté le 30 du mois dernier, soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction dudit bill, conformément à l'usage concernant les corporations religieuses et de bienfaisance.

Sur motion de M. Parent, ordonné.—Que conformément à la recommandation contenue dans le cinquième rapport du comité des Bills Privés, les frais et honoraires versés pour le Bill No 68, Loi constituant en corporation la *North West Canada Conference Evangelical Church* soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction, selon la pratique ordinaire cencernant les corporations religieuses et de bienfaisance.

Sur motion de M. Parent, ordonné,—Que conformément à la recommandation contenue dans le cinquième rapport du comité des Bills Privés, les honoraires additionnels de $100.00 payés sur les bills suivants soient remboursés, savoir:—

Bill No 130 (I3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Maxwell Douglas."

Bill No 140 (S3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Edward Gladstone King, autrement connu sous le nom de John E. King."

Sur motion de M. Lapointe, ordonné,—Que conformément à la résolution passée par la Chambre le 20 mars 1928, le comité spécial qui doit considérer la question de la rémunération payée aux juges des différentes cours du Canada, et toute matière qui s'y rapporte, soit composé des membres suivants: MM. Bell (Hamilton-Ouest), Bell (Saint-Jean-Albert), Boys, Cantley, Carmichael, Duff, Fafard, Gershaw, Hay, Ladner, Lapointe,, Macphail (Mlle), Sanderson, Thorson et Totzke, avec pouvoir d'envoyer quérir personne, papiers et documents, et faire rapport de temps à autre.

Le Bill No 198, Loi modifiant la Loi des douanes est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 35, Loi autorisant le prélèvement par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution à l'effet de fusionner le ministère de la santé avec celui du Rétablissement des soldats dans la vie civile en un seul.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que le ministère de la Santé et celui du Rétablissement des soldats dans la vie civile soient fusionnés en un seul ministère que l'on nommera le ministère de la Santé Nationale et du Bien-être des soldats rapatriés et qui sera dirigé par un ministre de la couronne; que les pouvoirs et les devoirs de ce ministre soient définis; et que l'on stipule pour la nomination d'un sous-ministre, pour l'élaboration de règlements et pour la constitution d'un personnel comprenant chefs, commis et fonctionnaires au besoin.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. King (Kootenay-Est), du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 205, Loi concernant les ministères de la Santé et du Rétablissement des soldats dans la vie civile, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 197, Loi modifiant la Loi des pensions de la Milice est lu la deuxième fois, considéré en comité général;

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills privés*)

L'ordre étant lu pour que le Bill No 23, Loi constituant en corporation la *St. Clair Transit Company* soit maintenant lu la troisième fois.

M. Goodison propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Irvine propose en amendement,—Que ledit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit de nouveau renvoyé au comité général dans le but de l'amender comme suit:—

1. Que tous les mots après le mot "actions" à la seconde ligne de la clause 4 soient biffés et remplacés par les suivants: "de la valeur de cent dollars chacune au pair".

2. Que la section 4 soit encore modifiée en retranchant les clauses 2, 3 et 4.

Que tous les mots après le mot "corporations" à la huitième ligne de la clause 12 soient biffés et remplacés par les suivants:—

"Mais aucune pareille émission ou attribution d'actions libérées en totalité ou en partie ne sera valide et ne liera la compagnie,

(*a*) A moins qu'avant une pareille émission ou attribution d'actions libérées en totalité ou en partie par un autre paiement qu'un paiement en espèce, la compagnie ait déposé au bureau du secrétaire d'Etat un contrat écrit, dûment exécuté par les parties, énumérant les biens autres que le numéraire pour lesquels la compagnie est sur le point d'émettre ou d'attribuer pareilles actions libérées en totalité ou en partie;

(*b*) A moins également que dans chacun des cas et dans tous les cas où la compagnie émettra ou attribuera des actions sur la base que la totalité ou partie de ses actions sera créditée comme payée pour un autre paiement qu'un paiement en espèces, tel paiement sera reçu et crédité par la compagnie à une valeur qui ne sera pas supérieure à sa valeur actuelle en espèces;

(*c*) Et au cas où les stipulations de la présente section ne seraient pas exécutées, les détenteurs des actions ainsi libérées seront responsables envers la compagnie et ses créanciers du montant de la valeur au pair des actions détenues par chacun d'eux respectivement."

Et un débat s'ensuivant;

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend en comité général la prise en considération du Bill No 197, Loi modifiant la Loi des pensions de la Milice, lequel est rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 193, Loi modifiant la Loi des Réserves Forestières et des Parcs fédéraux est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 195, Loi ayant pour objet de faciliter les moyens d'emmagasiner les eaux du Lac Seul, province d'Ontario, et d'abroger la Loi de 1921 régularisant le lac des Bois est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 199, Loi modifiant la Loi des terres fédérales est lu la deuxième fois, considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne alors la Chambre jusqu'à lundi prochain à trois heures p.m., sans poser la question en vertu de la règle 7.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 52

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 16 AVRIL 1928

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

Sur motion de M. Jelliff, ordonné,—Que, conformément à la recommandation contenue dans le deuxième rapport du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, le 29 dernier, l'on ne procède pas d'avantage avec le Bill No 65, Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, que ledit bill soit retiré et que les honoraires et débeursés versés soient remboursés, moins les frais de l'impression et de la traduction dudit bill.

L'adresse à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre qui suivent sont votés, savoir:—

Par M. Adshead—Ordre de la Chambre—Copie de toutes les conventions passées entre le gouvernement et le chemin de fer Canadien du Pacifique et les chemins de fer Nationaux du Canada pour amener au pays des immigrants des Iles britanniques ou du sud-est de l'Europe.

Par M. Lucas pour M. Kennedy—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, télégrammes et autres documents échangés entre le ministère des Postes ou le ministre des Postes et la Commission du service civil, ou entre ceux-ci et d'autres personnes au sujet d'une position de maître de poste dans le village de Wabanum, durant les années 1927 et 1928.

Par M. Woodsworth pour M. Heaps—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, lettres et télégrammes qui ont trait à la cancellation du permis pour une poste d'irradiation détenu par l'*International Bible Students Association.*

Par M. Garland (Carleton) pour M. Church—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, décrets ministériels qui ont trait à l'application de la Loi du travail des aubains tel qu'énoncée dans les statuts revisés du Canada; et

Aussi copie de toute correspondance et autres documents contenant des protestations contre l'inapplication de ladite Loi.

Par M. Garland (Bow-River) pour M. Kennedy—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, rapports et autres documents échangés entre le ministère de la Marine et des Pêcheries, et tout autre ministère fédéral, ou toute ou toutes autres personnes, ou la Commission du havre de Vancouver, ou bien entre la Commission du havre de Vancouver et la *Oriental Grain Company* et toute ou toutes personnes, au sujet de la réclamation de la *Oriental Grain Company* contre la Commission du havre de Vancouver.

Le Bill No 198, Loi modifiant la Loi des douanes est lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 11, Loi modifiant la Loi des semences est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 54, Loi modifiant la Loi de l'Accise est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 201, Loi concernant un certain traité de commerce et de navigation entre le Royaume-Uni et l'Espagne et une certaine convention entre le Royaume-Uni et l'Espagne réglementant le traitement des compagnies est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 202, Loi concernant une certaine convention de commerce entre Sa Majesté et le président de la République de Tchécoslovaquie est lu la deuxième fois, considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 36, Loi modifiant et revisant la Loi d'inspection de l'électricté est lu la deuxième fois, considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 9.35 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 53

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 17 AVRIL 1928

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le vingt-septième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné la pétition suivante, savoir:—

La pétition de L. Dyson et trois cents autres des Iles Queen Charlotte, Colombie-Britannique, demandant un service à vapeur amélioré avec la terre ferme.—M. *Brady*.

Cette pétition est quelque peu irrégulière dans la forme en ceci que tout en étant adressée à la "Chambre des Communes en parlement réunie" la prière s'adresse directement au Gouvernement, priant ce dernier de venir à leur aide de la façon indiquée dans la pétition. En tant que la Chambre est concernée, la pétition d'après la coutume établie, ne peut être reçue pour la raison qu'en accordant la prière de la pétition, il s'ensuivrait une dépense de deniers publics non recommandée par la Couronne.

M. l'Orateur décide,—Que vu que la prière de la pétition entraîne la dépense de deniers publics, elle ne peut être reçue.

M. Goodison, du comité des Chemins de fer et de la Marine marchande que le Gouvernement possède, exploite et contrôle présente le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre Comité, auquel fut soumis le Bill No 204, Loi concernant la *Toronto Terminals Railway Company,* a étudié ledit bill et il a été convenu de le rapporter sans modification.

M. Hay, du comité des Banques et du Commerce, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre Comité a étudié le bill No 59, Loi constituant en corporation *The Federal Loan Company,* et a résolu de le rapporter avec modifications.

Votre Comité recommande que le titre dudit bill No 59 soit changé comme suit: Loi constituant en corporation *The Federal Lending Company.*

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copie de rapport du bureau de vérification sur les affaires des commissaires du havre de Québec, daté le 16 janvier 1928.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Projet de canalisation du Saint-Laurent.

1. Correspondance échangée entre le Gouvernement canadien et le Gouvernement des Etats-Unis en 1927-28.

2. Rapport consultatif national du Canada (janvier 1928), et observations par certains membres.

3. Arrêtés en Conseil soumettant à la Cour Suprême du Canada certaines questions relatives aux droits du Dominion et des Provinces.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), ordonné,—Que 2,500 copies en anglais et 1,500 en français du Projet de canalisation du Saint-Laurent, maintenant déposé sur la Table, soient imprimées sans délai et que la règle 64 soit suspendue à cet effet.

Sur motion de M. Spence, ordonné,—Que les honoraires additionnels chargés et payés sur le Bill No 140 (83 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Edward Gladstone King" en vertu de la règle 93 (*b*) soient remboursés.

Sur motion de M. Goodison, le troisième rapport du comité des chemins de fer et de la marine marchande que le Gouvernement possède, exploite et contrôle est adopté.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 12 avril 1928—Etat montrant:—

1. Si le ministère des Postes ou tout ministère fédéral permet à ceux qui recueillent des contributions pour œuvres de charité de faire de la sollicitation ou de vendre des insignes et autres choses semblables au bureau de poste et dans les divers bureaux des départements.

2. Dans l'affirmative, qui accorde ces permissions.

3. Si on a permis récemment une telle sollicitation ou vente au bureau de poste d'Ottawa.

4. Dans l'affirmative, qui l'a permise.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 15 février 1928—Etat indiquant la manière dont on a disposé de la somme de $495,957.06 payée à des avocats pour services professionnels durant les années 1926-1927 d'après le rapport de l'Auditeur-général, spécifiant par exemple les noms des avocats ou des sociétés légales et le montant payé dans chaque cas.

Les bills suivants sont séparément lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill No 197, Loi modifiant la Loi des pensions de la Milice.

Bill No 195, Loi ayant pour objet de faciliter les moyens d'emmagasiner les eaux du Lac Seul, province d'Ontario, et d'abroger la Loi de 1921 régularisant le lac des Bois.

Bill No 201, Loi concernant un certain Traité de commerce et de navigation entre le Royaume-Uni et l'Espagne et une certaine Convention entre le Royaume-Uni et l'Espagne réglementant le traitement des compagnies.

L'ordre pour que la Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution à l'effet de modifier la Loi de la Commission fédérale, 1927, étant lu;

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), du consentement de la Chambre, ledit ordre est rescindé et la résolution retirée.

Le Bill No 199, Loi modifiant la Loi des terres fédérales est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 202, Loi concernant une certaine convention de commerce entre Sa Majesté et le président de la République de Tchécoslovaquie est de nouveau considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 203, Loi concernant le commerce entre le Canada et l'Esthonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lithuanie, le Portugal, la Roumanie et le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes est lu la deuxième fois, considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau ce jour.

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills privés*)

M. Coote propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les Bills Privés, conformément à la règle 110; agréé.

Les bills suivants sont considérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill No 24, Loi constituant en corporation la *Highwood Western Railway Company.* (Amendé).

Bill No 48, Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company.* (Amendé).

Bill No 52, Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Bill No 53, Loi concernant la *Manitoba and North Western Railway Company of Canada.*

Bill No 41, Loi concernant la compagnie dite *The Imperial Guarantee and Accident Insurance Company of Canada.*

Bill No 60, Loi concernant *The Canadian Surety Company.*

Bill No 40, Loi constituant en corporation la compagnie dite *The British Empire Assurance Company.*

Les bills suivants sont considérés en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 57, Loi concernant la *Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company.*

Bill No 56, Loi concernant la *Sun Life Assurance Company of Canada.* (Amendé).

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Bill No 203, Loi concernant le commerce entre le Canada et l'Esthonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lithuanie, le Portugal, la Roumanie et le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec un amendement, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois, sur division, et passé.

La Chambre s'ajourne alors à 10.53 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 54

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 18 AVRIL 1928

PRIÈRES.

M. Hay, du comité des Banques et du Commerce, présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité recommande que les témoignages et les procédures du comité concernant les opérations des compagnies d'assurances contre la maladie et les accidents qui font affaire en Canada, soient sténographiés de jour en jour pour l'usage des membres du comité et de la Chambre des Communes.

M. Kay, du comité de l'Agriculture et de la Colonisation présente le sixième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a dûment considéré le Bill No 72, Loi modifiant la Loi des engrais chimiques, et le Bill No 51, Loi réglémentant la vente et l'inspection des plantes-racines potagères, et il a l'honneur de rapporter lesdits bills avec modifications.

Sur motion de M. Hay, le cinquième rapport du comité des Banques et du Commerce est adopté.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 20 février 1928:—Relevé indiquant les noms de toutes les personnes dont le ministère de la Justice a retenu les services comme avocats ou procureurs dans la province de la Nouvelle-Ecosse durant l'année du calendrier 1927 pour des poursuites d'après les lois des douanes et de l'accise, pour des procès devant la cour de l'Echiquier qui avaient trait aux saisies faites pas des agents des douanes et de l'accise; relevé indiquant aussi les sommes respectives payées à chaque avocat ou à chaque procureur.

Aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 12 mars 1928—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes et autres documents échangés entre le gouvernement de la province de la Colombie-Britannique et le gouvernement fédéral, ou entre ministres, sous-ministres ou autres

fonctionnaires desdits gouvernements, respectivement, depuis le 8 mai 1922, au sujet de l'immigration orientale ou de la limitation des activités des orientaux déjà au Canada.

Et aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 11 avril 1928—Copie de toute correspondance, télégrammes, et autres documents échangés entre le ministère des Chemins de fer ou tout autre ministère fédéral et le gouvernement de la province de la Nouvelle-Ecosse, et copie de tous les décrets ministériels qui ont trait au paiement de taxes pour les terres des chemins de fer Nationaux du Canada situées dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mars 1928—Etat indiquant:—

1. De qui on a acheté le combustible requis pour le chauffage de l'édifice Connaught durant la saison de chauffage 1926-27.
2. Quelle sorte de combustible on a acheté, quel en a été le prix à l'unité, la quantité totale achetée et le coût total.
3. Quelles ont été les autres dépenses incidentes du chauffage de l'édifice Connaught durant la saison 1926-27, et quel a été le coût total du chauffage.
4. De qui on a acheté le combustible requis pour le chauffage de l'édifice Hunter durant la saison de chauffage 1926-27.
5. Quelle sorte de combustible on a acheté, quel en a été le prix à l'unité, la quantité totale achetée et le coût total.
6. Quelles ont été les autres dépenses incidentes du chauffage de l'édifice Hunter durant la saison 1926-27 et quel a été le coût total du chauffage.
7. De qui on a acheté le combustible requis pour le chauffage du Musée Victoria durant la saison de chauffage 1926-27.
8. Quelle sorte de combustible on a acheté, quel en a été le prix à l'unité, la quantité totale achetée et le coût total.
9. Quelles ont été les autres dépenses incidentes du chauffage du Musée Victoria durant la saison 1926-27 et quel a été le coût total du chauffage.
10. De qui on a acheté le combustible requis pour le chauffage de l'édifice Daly durant la saison de chauffage 1926-27.
11. Quelle sorte de combustible on a acheté, quel en a été le prix à l'unité, la quantité totale achetée et le coût total.
12. Quelles ont été les autres dépenses incidentes du chauffage de l'édifice Daly durant la saison 1926-27 et quel a été le coût total du chauffage.
13. Quelle est la capacité cube des édifices suivants qui ont des chambres de chauffe: Connaught, Hunter, Musée Victoria, Daly.

L'ordre de la Chambre suivant est voté en vertu de la règle 4, paragraphe 4:

Par M. McGibbon—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

1. Quelle a été pour chacune des années se terminant le 31 mars 1923, 1924, 1925, 1926 et 1927 la quantité et la valeur des importations et des exportations (*a*) de laine brute et de traits de laine (*b*) des peaux de mouton, (*c*) de mouton et d'agneau, (*d*) des produits de laine manufacturés ou partiellement manufacturés non comprise la laine brute ou les traits de laine, et en donnant le montant des droits payés.
2. Quel a été le total, pour les cinq années, des importations et des exportations mentionnées plus haut.

M. Malcolm, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à l'ordre qui précède.

L'ordre de la Chambre suivant est voté:—

Par M. Fafard—Ordre de la Chambre—Copie du rapport de l'enquête tenue à Anse-à-Giles Station au sujet de l'accident survenu le 10 février dernier sur les chemins de fer Nationaux et dont M. Chs-Eugène Lavoie a été la victime.

Le Bill No 196, Loi modifiant la Loi de l'extraction du quartz dans le Yukon est lu la deuxième fois, considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 188, Loi modifiant la Loi des grains du Canada est lu la deuxième fois et référé au comité de l'Agriculture et de la Colonisation.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution pourvoyant à un prêt de $8,500,000 aux Commissaires du Havre de Québec, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A six heures p.m., M. l'Orateur ajourne alors la Chambre jusqu'à demain à trois heures p.m., sans poser la question en vertu de la règle 6.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 55

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 19 AVRIL 1928

PRIÈRES.

M. Thorson du comité nommé pour considérer la question de la suffisance du traitement accordée aux juges des différentes cours du Canada, présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre Comité recommande qu'il soit autorisé à imprimer 500 copies anglaises et 250 copies françaises des témoignages et des procédures prises par le Comité, et que la Règle 64 soit suspendue à cet effet.

Votre Comité recommande aussi qu'il soit autorisé à siéger pendant que la Chambre est en session.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat s'unit à la Chambre des Communes dans l'approbation de la Convention de Genève sur l'opium et la protocole signés à Genève le dix-neuf février 1925, après la deuxième convention sur l'opium et signés, pour le Canada, par le représentant dûment autorisé à cet effet.

Aussi,—Un message informant la Chambre, que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill No 206 (V4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Brant."

Bill No 207 (W4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Adela Crann."

Bill No 208 (X4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Ferguson."

Bill No 209 (Y4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Herbert Gamble."

Bill No 210 (Z4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Maud Giles."

Bill No 211 (A5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Mockford."

Bill No 212 (B5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alvah Arthur Morris."

Bill No 213 (C5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Porter."

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre, la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills en instance de divorce ci-haut sont basés, et les témoignages entendus comme preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), ordonné,—Que le nom de M. Stewart (Leeds) soit substitué à celui de sir Henry Drayton sur le comité des Chemins de fer et de la Marine marchande que le Gouvernement possède, exploite et contrôle.

M. Veniot, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mars 1928:—Copie de toute correspondance, mémoires, rapports et autres documents qui ont trait de quelque manière que ce soit à la nomination du maître de poste actuel d'Odessa, Ontario.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mars 1928:—Copie de toute correspondance, mémoires, rapports et autres documents qui ont trait de quelque manière que ce soit à la nomination du maître de poste actuel d'Entreprise, Ontario.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mars 1928:—Relevé indiquant le nombre d'édifices loués par le gouvernement à Ottawa; le nom de ces édifices s'ils en ont un; les personnes de qui ils ont été loués; le temps pour lequel on les a loués; l'étendue de la surface des planchers si on la connaît et le loyer annuel de chaque édifice.

Et aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 11 avril 1928:—Copie de toute correspondance, télégrammes et documents de toute sorte échangés entre le gouvernement fédéral et le gouvernement de la province de l'Alberta au sujet de l'offre conjointe faite par le chemin de fer Canadien du Pacifique et les chemins de fer Nationaux du Canada pour l'achat des chemins de fer du gouvernement de l'Alberta.

Sur motion de M. Thorson, ordonné,—Que conformément à la recommandation contenue dans son premier rapport, le comité spécial sur la subsistance des juges soit autorisé à faire imprimer les témoignages et les procédures prises au chiffre de 500 copies en anglais et de 250 en français et que la règle 64 soit suspendue à cet effet.

Sur motion de M. Thorson, ordonné,—Que conformément à la recommandation contenue dans son premier rapport, le comité spécial sur la subsistance des juges ait la permission de siéger pendant les séances de la Chambre.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu de la règle 44, paragraphe 4:—

Par M. Cantley—Ordre de la Chambre—Dossiers indiquant:—

1. Quel est l'agent du ministère des affaires indiennes dans la province de la Nouvelle-Ecosse.
2. Quelles sont ses attributions et son traitement.
3. En ce qui a trait dans chaque cas aux Indiens du comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse, qui est agent du ministère dans ce comté.
4. Qui est officier de santé.
5. Quelles sont ses attributions.

6. Quel montant il a reçu en salaire pour les années 1925-26-27.
7. Quel montant il a reçu pour ses dépenses de voyage pour les années 1925-26-27.
8. Quel montant il a reçu pour remèdes et provisions durant les années 1925-26-27.
9. Quelle a été la somme totale dépensée pour ces Indiens ou en leur nom durant les années 1921-22-23-24-25-26-27.

M. Mackenzie King (Prince-Albert) propose que la Chambre se forme en comité général, à sa prochaine séance, pour prendre en considération la résolution suivante:

Que la Loi de la Commission du district fédéral, 1927, soit modifiée pour stipuler:

1. Que la période fixée pour le paiement d'une subvention annuelle à la Commission du district fédéral qui comprend actuellement seize années à partir du 1er d'avril 1927 sera allongée jusqu'à trente années à partir du 1er d'avril 1928, ledit paiement annuel à être réduit à la somme de $200,000;
2. Que le ministre des Finances peut fournir, pour les projets de la Commission, et par la vente ou autre manière de disposer d'obligations de la Commission, garanties de la manière fixée plus bas, un montant ou des montants qui n'excèderont pas au total $3,000,000, ou il peut, avec l'approbation du Gouverneur en son conseil, payer à la Commission, à même le Fonds du Revenu consolidé telle somme ou sommes n'excédant pas $3,000,000, comme il pourra être requis pour lesdits projets, ou pourra fournir ces fonds partie d'une manière et partie de l'autre. Le Gouverneur en son conseil peut autoriser la garantie du paiement du principal et des intérêts de n'importe lesquelles de ces obligations, les recettes à être déposées au nom du ministre des Finances en fidéicommis pour la Commission et cédées par le ministre à sa discrétion pour les fins de la Loi;
3. Que le ministre des Finances, à même le Fonds du Revenu consolidé, peut fournir telles sommes qui peuvent être requises pour payer les intérêts desdites obligations, et aussi telles sommes qui sont requises aux fins d'établir un fonds d'amortissement, ou de racheter lesdites obligations par versements annuels.
4. Que les clauses de la Loi de l'expropriation au lieu de la Loi des chemins de fer s'appliqueront aux procédures d'expropriation de la Commission.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général, à sa prochaine séance, pour prendre en considération ladite résolution.

La Chambre se forme de nouveau en comité général pour prendre en considération une certaine résolution pourvoyant à un prêt de $8,500,000 aux Commissaires du Havre de Québec.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient d'autoriser le prêt d'une somme qui n'excédera pas $8,500,000, aux Commissaires du havre de Québec pour continuer la construction d'outillages de têtes de ligne, sur approbation par le Gouverneur en son conseil des plans détaillés, descriptions et coût approximatif de tels travaux, et sur dépôt de débentures de ladite corporation pour couvrir lesdites avances.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Cardin, du consentement de la Chambre présente alors un Bill No 214, Loi pourvoyant à un prêt aux Commissaires du Havre de Québec, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Du consentement de la Chambre, M. Stewart (Edmonton-Ouest) propose,—Que la Chambre retourn maintenant aux motions; agréé.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 16 février 1928—Dossier contenant:

1. Le rapport des trois membres canadiens de la Commission des eaux limitrophes, daté le ou vers le 25 avril 1906, qui recommande la négociation d'un traité avec les Etats-Unis au sujet de la voie internationale fluviale située le long de la frontière du Canada et des Etats-Unis, et qui a trait aussi à la diversion dans le fleuve Mississipi et par le canal de drainage de Chicago, de 10,000 pieds cubiques d'eau par seconde.

2. Le rapport conjoint de la Commission des eaux limitrophes, daté le 3 mai 1906, adressé au gouvernement du Canada et à celui des Etats-Unis, recommandant entre autres choses que pour des fins sanitaires soit autorisée par le canal de drainage de Chicago une diversion qui ne devra pas excéder 10,000 pieds cubiques d'eau par seconde;

3. Un rapport de la Commission des eaux limitrophes, daté le 4 janvier 1907, qui recommande au gouvernement des Etats-Unis de prohiber la diversion de plus que 10,000 pieds cubiques d'eau par seconde pour le canal de drainage de Chicago.

4. Toute correspondance, tous rapports ou documents que le gouvernement du Canada ou tout ministère du gouvernement aurait en sa possession, et qui pourraient prouver ou confirmer une déclaration faite devant le comité des relations extérieures du sénat des Etats-Unis, alors que le traité des eaux limitrophes de l'année 1909 était à l'étude et qui était à l'effet que les délégués du gouvernement canadien "ont consenti à ne laisser mentionner d'aucune manière dans le traité le canal de drainage, et que nous prenons maintenat pour le canal de drainage 10,000 pieds cubiques d'eau par seconde qui viennent réellement du système des Grands Lacs."

5. Copies de toute correspondance, de tous rapports et documents qui ont trait aux protestations faites par le gouvernement du Canada ou en son nom contre la diversion des eaux du lac Michigan par le district sanitaire de Chicago.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution pourvoyant à un prêt de $5,000,000 aux Commissaires du Havre de Saint-Jean et sur rapport de progrès le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne alors la Chambre jusqu'à demain à trois heures p.m., sans poser la question en vertu de la règle 7.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 56

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 20 AVRIL 1928

PRIÈRES.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat s'unit à la Chambre des Communes dans l'approbation de la Convention Sanitaire Internationale et le Protocole de Signature, signés à Paris le vingt et un juin mil neuf cent vingt-six et signés pour le Canada, par le représentant canadien muni des pleins pouvoirs de Sa Majesté.

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat s'unit à la Chambre des Communes dans l'approbation de la Convention de l'Esclavage, signée à Genève le vingt-cinq septembre mil neuf cent vingt-six, signée pour le Canada, par le représentant canadien dûment autorisé à cet effet.

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant sans amendement:—
Bill No 171, Loi modifiant la Loi des primes sur le cuivre, 1923.

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant pour lequel il demande le concours de la Chambre:—
Bill No 215 (P4 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Commerce Insurance Company.*"

Sur motion de M. Robb, ordonné,—Que le rapport de l'Auditeur général pour l'exercice terminé le 31 mars 1927, et les comptes publics pour l'exercice terminé le 31 mars 1927 soient référés au comité des Comptes publics.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), propose,—Que pour le reste de la session, tous les bills de divorces reçus du Sénat, soient lus la première et la deuxième fois immédiatement et référés au comité des Bills privés, et que la règle 22 soit suspendue à cet effet.
Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est agréée sur division.

M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie du rapport de l'Expédition au détroit d'Hudson, jusqu'au 31 décembre 1927.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 11 avril 1928:—Copie du programme de dépenses soumis par la Commission de la marine et des pêcheries de la Commission du havre de Vancouver par feu R. E. Beatty, aujourd'hui décédé, de la Commission du havre de Vancouver, durant l'été 1924.

Les bills suivants du Sénat sont séparément lus la première et la deuxième fois et référés au comité des Bills privés sur division, avec la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat et les pétitions sur lesquelles cesdits bills sont fondés, savoir:—

Bill No 206 (V4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Brand." —M. *Garland* (Carleton).

Bill No 207 (W4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Adele Crann."—M. *Garland* (Carleton).

Bill No 208 (X4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Ferguson." —M. *Casselman.*

Bill No 209 (Y4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Herbert Gamble."—M. *Tummons.*

Bill No 210 (Z4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Maud Giles."—M. *Geary.*

Bill No 211 (A5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Mockford."—M. *Heaps.*

Bill No 212 (B5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alvah Arthur Morris."—M. *Bell* (St-Antoine).

Bill No 213 (C5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Porter." —M. *Geary.*

Le Bill No 62, Loi concernant la présentation au Parlement de certains règlements et arrêtés ministériels est délibéré de nouveau en comité général, rapporté avec un amendement, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 204, Loi concernant la *Toronto Terminals Railway Company* est considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau ce jour.

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills privés*)

M. Therson propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les Bills privés, conformément à la règle 110; agréé.

Les bills suivants sont séparément considérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill No 49, Loi constituant en corporation *The Canadian Credit Institute.* —(Amendé).

Bill No 50, Loi constituant en corporation *The United Theological College,* Montréal.

Bill No 68, Loi constituant en corporation la *Northwest Canada Conference Evangelical Church.*

Bill No 18, Loi concernant un certain brevet appartenant aux *Canadian Cinch Anchoring Systems, Limited.*

Le Bill suivant du Sénat est considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 74 (E du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Estelle McCutcheon."

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le Bill No 36, Loi modifiant et revisant la Loi d'inspection de l'électricité est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec amendements, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 196, Loi modifiant la Loi de l'extraction du quartz dans le Yukon est de nouveau considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité général pour prendre en considération une certaine résolution pourvoyant à un prêt de $5,000,000 aux Commissaires du Havre de Saint-Jean.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient d'autoriser le prêt d'une somme qui n'excédera pas $5,000,000 aux Commissaires du havre de St-Jean pour permettre à la corporation de construire les outillages de tête de ligne qui sont requises pour outiller convenablement le port de St-Jean, sur approbation par le Gouverneur en son conseil des plans détaillés, descriptions et coût approximatif de tels travaux, et sur dépôt de débentures de la corporation pour couvrir lesdites avances.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Cardin, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 216, Loi pourvoyant à un prêt aux Commissaires du port de Saint-Jean, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution autorisant un prêt de $500,000 aux Commissaires du Havre de Halifax.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Qu'il est expédient d'autoriser le prêt d'une somme qui n'excédera pas $500,000 aux Commissaires du havre d'Halifax pour permettre à la corporation de construire les outillages de têtes de ligne qui sont requises pour outiller convenablement le port d'Halifax, sur approbation par le Gouverneur en son conseil des plans détaillés, descriptions et coût approximatif de tels travaux, et sur dépôt de débentures de la corporation pour couvrir lesdites avances

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Cardin, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 217, Lo pourvoyant à un prêt aux Commissaires du port de Halifax, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution modifiant la Loi de la Commission du District Fédéral, 1927.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que la Loi de la Commission du District Fédéral, 1927, soit modifiée pour stipuler:

1. Que la période fixée pour le paiement d'une subvention annuelle à la Commission du district fédéral qui comprend actuellement seize années à partir du 1er d'avril 1927 sera allongée jusqu'à trente années à partir du 1er d'avril 1928, ledit paiement annuel à être réduit à la somme de $200,000;

2. Que le ministre des Finances peut fournir, pour les projets de la Commission, et par la vente ou autre manière de disposer d'obligations de la Commission, garanties de la manière fixée plus bas, un montant ou des montants qui n'excèderont pas au total $3,000,000, ou il peut, avec l'approbation du Gouverneur en son conseil, payer à la Commission, à même le Fonds du Revenu consolidé telle somme ou sommes n'excédant pas $3,000,000, comme il pourra être requis pour lesdits projets, ou pourra fournir ces fonds partie d'une manière et partie de l'autre. Le Gouverneur en son conseil peut autoriser la garantie du paiement du principal et des intérêts de n'importe lesquelles de ces obligations, les recettes à être déposées au nom du ministre des Finances en fidéicommis pour la Commission et cédées par le ministre à sa discrétion pour les fins de la Loi;

3. Que le ministre des Finances, à même le Fonds du Revenu consolidé, peut fournir telles sommes qui peuvent être requises pour payer les intérêts desdites obligations, et aussi telles sommes qui sont requises aux fins d'établir un fonds d'amortissement, ou de racheter lesdites obligations par versements annuels.

4. Que les clauses de la Loi de l'expropriation au lieu de la Loi des chemins de fer s'appliqueront aux procédures d'expropriation de la Commission.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 218, Loi modifiant la Loi du District Fédéral, 1927, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 10.55 p.m., jusqu'à lundi prochain.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 57

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 23 AVRIL 1928

Le greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur.

M. Johnston (Long-Lake), président des comités, prend alors le fauteuil comme orateur-suppléant en vertu du statut à cet effet.

PRIÈRES.

M. l'Orateur-suppléant informe la Chambre que l'Orateur a reçu la résignation de sir Henry Lumley Drayton, chevalier, comme député pour le district électoral de York-Ouest.

DISTRICT ELECTORAL DE YORK-OUEST

Puissance du Canada }
Savoir: } Chambre des Communes

A l'honorable ORATEUR,
de la Chambre des Communes;

Je, Henry Lumley Drayton, député à la Chambre des Communes du Canada, pour le district électoral de York-Ouest, résigne présentement mon siège dans ladite Chambre des Communes pour le district plus haut mentionné.

Donné sous mon seing et sceau en la cité d'Ottawa, ce vingt-troisième jour d'avril, mil neuf cent vingt-huit.

H. L. DRAYTON, (L.S.)

Témoins:

S. CHARTERS,

R. B. BENNETT.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill No 12, Loi modifiant la Loi de l'industrie laitière.

Bill No 34, Loi modifiant la Loi concernant les champs de bataille nationaux à Québec.

Bill No 10, Loi modifiant la Loi des stations agronomiques.

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant pour lequel il demande le concours de la Chambre:—

Bill No 219 (Q4 du Sénat), intitulé: "Loi concernant les Sœurs de Charité des Territoires du Nord-Ouest."

M. l'Orateur-suppléant informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le vingt-huitième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son vingt-huitième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, respectivement demandant une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et constate que les prescriptions de la règle 95 ont été suivies dans chaque cas, savoir:—

D'Arthur Joel Cox, de Toronto, époux d'Emily Cox.

De Manassa Fretz, du township de Louth, Ontario, époux de Lena Fretz (née Eckherdt).

De Bernice Alberta Haight (née Farrance), de Toronto, Ontario, épouse de Frank William Haight.

De Hazel Seelena Shaw (née Bethwright), de Toronto, Ontario, épouse de Gordon Baikie Shaw.

D'Amy Simmons (née Lord), de Barrie, Ontario, épouse de George R. Simmons.

De Gordon Thomas Wilson, de Hamilton, Ontario, époux de Florence Wilson (née Hinchcliffe).

M. Kay, du comité de l'Agriculture et de la Colonisation, présente le septième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre Comité a pris en considération le Bill No 61, Loi modifiant la Loi des animaux de ferme et leurs produits, et a l'honneur de le rapporter sans modifications; aussi le Bill No 73, Loi concernant l'inspection et le classement du foin et de la paille, et il a l'honneur de le rapporter avec modifications.

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mars 1928—Dossier montrant:—

1. Combien d'argent on a dépensé pour le canal Rideau durant chacune des années qui se sont écoulées de 1922 à 1927 inclusivement, (*a*) à Kingston's Mills, (*b*) à Washburn, (*c*) et à Brewers Mills.

2. Durant chacune des années et à chacun des endroits mentionnés plus haut, combien d'argent on a dépensé pour achat de matériaux et de fournitures destinés à des travaux de réparation ou de réfection, à qui cet argent a été payé, en spécifiant le montant dans chaque cas.

3. Si on a demandé des soumissions pour les matériaux et les fournitures, quelles sont les personnes qui ont envoyé des soumissions, et quel était le montant de la soumission dans chaque cas.

4. Si l'on n'a pas sollicité de soumissions, qui a conseillé de signer les contrats pour les matériaux et les fournitures.

5. Durant chacune des années et à chacun des endroits mentionnés dans la première question, quel a été le montant total des salaires des personnes employées à ces travaux.

6. Quelles sont les personnes qui ont exécuté ces travaux durant chacune des années et à chacun des endroits mentionnés plus haut, et qui a recommandé d'embaucher chacun d'eux.

Aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 13 février 1928—Copie de toutes résolutions, correspondance, tous décrets ministériels, télégrammes, rapport ou autres papiers que tout ministère du gouvernement du Canada ou la Commission des eaux limitrophes auraient en leur possession et qui auraient trait à quelque manière que ce soit à la construction ou à l'entretien d'une digue dans les rapides du Sault du Sud du fleuve Saint-Laurent, entre l'île Barnhart et le rivage principal dudit fleuve dans l'état de New-York.

Et aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 13 février 1928—Copie de toutes résolutions, ententes et correspondance, tous décrets ministériels, télégrammes, rapport ou autres papiers que tout ministère du gouvernement du Canada ou la Commission des eaux limitrophes auraient en leur possession, et qui auraient trait de quelque manière à une diversion d'eau pour la génération d'énergie électrique, à Massena ou près de cet endroit, dans l'état de New-York.

Le bill suivant du Sénat est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 215 (P4 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Commerce Insurance Company*."—M. *Bell* (Hamilton-Ouest).

Les adresses suivantes à Son Excellence le Gouverneur général sont votées:—

Par M. Kennedy—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, rapports et autres documents échangés entre le ministère des Chemins de fer et Canaux et le gouvernement de l'Alberta, et les chemins de fer Nationaux du Canada et le gouvernement de l'Alberta, au sujet de l'achat des chemins de fer de l'Alberta par les chemins de fer Nationaux du Canada, ou par le chemin de fer Canadien du Pacifique, ou par les chemins de fer Nationaux du Canada et le chemin de fer Canadien du Pacifique conjointement.

Par M. Cahan—Adresse à Son Exllence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance, documents, décrets ministériels qui ont trait à la destitution de Joseph Bossinotte, ex-maître de poste du Cap St-Ignace, comté de Montmagny, Québec, et à la nomination de son successeur au même poste.

Par M. Smoke—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance, télégrammes, décrets ministériels qui ont trait à la destitution de M. J. S. Johnson, ex-maître de poste d'Ohsweken, Ontario, et à la nomination de son successeur.

M. Dunning, propose que la Chambre se forme en comité général, à sa prochaine séance, pour prendre en considération la résolution suivante:

Que les clauses de la Loi des chemins de fer qui ont trait à la Caisse des passages de chemins de fer à niveau soient modifiées pour stipuler que la Commission pourra affecter des sommes au coût des travaux réels de construction pour les croisements au niveau des rails en existence le 1er jour d'avril 1909, et pour les croisements existant construits après cette date là ou dans chaque cas un contrat, approuvé par la Commission des chemins de fer, a été

passé entre la compagnie de chemin de fer et une corporation municipale, ou autre, ou une personne par lequel la corporation municipale, ou autre, ou une personne consent à supporter une partie du coût de construction; et le montant total à être affecté à même le fonds pour chaque traverse, là ou le coût de construction n'excède pas $100,000, ne devra pas dépasser 40 p. 100 de ce coût; et là ou le coût de construction excède $100,000, il ne dépassera pas 40 p. 100 de ce coût, et le maximum sera de $100,000.

Les octrois ou les portions non dépensées de ces octrois faits en vertu des statuts de 1909, c. 32, 1914, c. 50, 1919, c. 30 de $200,000 chaque année pendant vingt années consécutives à partir du 1er jour d'avril 1909, peuvent être dépensées afin d'assister le travail de construction pour la protection, la sûreté et la commodité du public pour les croisements existants le 1er jour d'avril 1909, et pour les croisements existants construits après cette date si des contrats ont été passés ainsi que susdit.

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informa alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général à sa prochaine séance pour prendre en considération ladite résolution.

Le Bill No 189, Loi modifiant la Loi des prisons et des maisons de correction est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 190, Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté avec un amendement, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 72, Loi modifiant la Loi des engrais chimiques est considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

M. l'Orateur étant de retour prend le fauteuil.

Le Bill No 51, Loi réglementant la vente et l'inspection des plantes-racines potagères est considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 191, Loi modifiant le Code criminel est lu la deuxième fois, considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne alors la Chambre jusqu'à demain à trois heures p.m., sans poser la question en vertu de la règle 7.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 58

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 24 AVRIL 1928

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'il a émis son mandat au directeur général lui adjoignant d'émettre un nouveau bref d'élection pour le district électoral de York-Ouest, en conséquence de la résignation de sir Henry Lumley Drayton, chevalier, son député actuel.

M. Denis (Joliette) du comité des Privilèges et Elections présente le premier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre Comité a considéré les bills suivants et il a l'honneur de les rapporter sans modifications, savoir:—

Bill No 32, Loi modifiant la Loi des élections fédérales (Vote des ministres du culte, instituteurs et étudiants), et

Bill No 28, Loi ayant pour objet d'abolir la nécessité d'une réélection des membres de la Chambre des Communes du Canada lorsqu'ils acceptent une charge.

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mars 1928:—Relevé indiquant (*a*) le nom, (*b*) l'adresse, (*c*) la date de la nomination, (*d*) le salaire quotidien et total de chaque employé qui a pris part aux travaux que le gouvernement fait actuellement exécuter au canal Rideau.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 11 avril 1928—Etat montrant:—

1. Quelles allocations, dépenses de voyages et autres dépenses incidentes on a payées à chacun de ceux qui, durant les six dernières années, ont représenté le gouvernement à quelque titre que ce soit à la Société des Nations, et quel est le nom de ces représentants dans chaque cas.

2. Combien a coûté au Canada, par année, sa participation à la Société des Nations depuis le début jusqu'à aujourd'hui.

Et aussi, Réponse à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 11 avril 1928 -Copie de toute correspondance, télégrammes, et autres documents échangés entre le ministère des Douanes, tout autre ministère fédéral ou la Commission du service civil et toute ou toutes autres personnes, ou entre les ministères eux-mêmes, au sujet de la destitution de Clifford Swain, agent des douanes à Port Mouton, comté de Queen, Nouvelle-Ecosse, et au sujet de la nomination de son successeur au même poste, et tous les décrets ministériels qui ont trait à la même affaire.

Le Bill suivant du Sénat est lu la première fois, viz:—

Bill No 219 (Q4 du Sénat), intitulé: "Loi concernant les Sœurs de la Charité des Territoires du Nord-Ouest."—M. *Marcil.*

Du consentement de la Chambre, ledit bill est lu la deuxième fois et référé au comité des Bills Privés.

L'ordre étant lu pour la deuxième lecture du Bill No 218, Loi modifiant la Loi de la Commission du District Fédéral, 1927;

Et un débat s'ensuivant et continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills Privés*)

M. Church propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur le Bill No 75 (F du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Adelaide Marie Moore"; agréé.

La Chambre en conséquence se forme en comité général sur ledit bill, lequel est rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

M. McPhee propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur le Bill No 76 (G du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Delia Elizabeth Davies"; agréé.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur ledit bill, lequel est rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

M. McPhee propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur le Bill No 77 (H du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Duff McCoo"; agréé.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur ledit bill, lequel est rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

M. Ryckman propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur le Bill No 78 (I du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Marion Baldwin"; agréé.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur ledit bill, lequel est rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

M. Anderson (Toronto-High-Park) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur le Bill No 79 (J du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick James Lee"; agréé.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité général sur ledit bill, lequel est rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

L'heure consacrée aux Bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert),—Que le Bill No 218, Loi modifiant la Loi de la Commission du District Fédéral, 1927, soit maintenant lu la deuxième fois.

Et la question étant posée sur la motion elle est agréée.

Le bill est en conséquence lu la deuxième fois, considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération la résolution suivante:—

Résolu,—Que les clauses de la Loi des chemins de fer qui ont trait à la Caisse des passages de chemins de fer à niveau soient modifiées pour stipuler que la Commission pourra affecter des sommes au coût des travaux réels de construction pour les croisements au niveau des rails en existence le 1er jour d'avril 1909, et pour les croisements existant construits après cette date là ou dans chaque cas un contrat, approuvé par la Commission des chemins de fer, a été passé entre la compagnie de chemin de fer et une corporation municipale, ou autre, ou une personne par lequel la corporation municipale, ou autre, ou une personne consent à supporter une partie du coût de construction; et le montant total à être affecté à même le fonds pour chaque traverse, là ou le coût de construction n'excède pas $100,000, ne devra pas dépasser 40 p. 100 de ce coût; et là où le coût de construction excède $100,000, il ne dépassera pas 40 p. 100 de ce coût, et le maximum sera de $100,000.

Les octrois ou les portions non dépensées de ces octrois faits en vertu des statuts de 1909, c. 32, 1914, c. 50, 1919, c. 30 de $200,000 chaque année pendant vingt années consécutives à partir du 1er jour d'avril 1909, peuvent être dépensés afin d'assister le travail de construction pour la protection, la sûreté et la commodité du public pour les croisements existant le 1er jour d'avril 1909, et pour les croisements existant construits après cette date si des contrats ont été passés ainsi que susdit.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Dunning, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 220, Loi modifiant la Loi des chemins de fer, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne alors la Chambre jusqu'à demain à trois heures p.m., sans poser la question en vertu de la règle 7.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 59

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 25 AVRIL 1928

Le greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur.

M. Johnston (Long-Lake), président des comités, prend alors le fauteuil comme orateur-suppléant en vertu du statut à cet effet.

PRIÈRES.

M. Euler, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 11 avril 1928:—Relevé de toutes les causes intentées en vertu de la Loi du Revenu de l'intérieur par des membres de la police provinciale de l'Alberta, en leur qualité d'agents du ministère de l'Intérieur, montrant les primes et les amendes payées à chacun d'eux depuis le 1er janvier 1922 jusqu'à aujourd'hui.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 20 février 1928:—Copie de toute correspondance, télégrammes, résolutions, décrets ministériels, rapports et autres documents que tout ministère du gouvernement du Canada peut avoir en sa possession et qui ont trait de quelque manière à la rupture des relations diplomatiques avec la Russie en 1927.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill No 35, Loi autorisant le prélèvement, par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public.

Bill No 195, Loi ayant pour objet de faciliter les moyens d'emmagasiner les eaux du lac Seul, province d'Ontario, et d'abroger la Loi de 1921 régularisant le lac des Bois.

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill No 15, Loi concernant une certaine demande de brevet de William H. Mill-paugh, avec des amendements comme suit:—

1. Page 1, ligne 5. Après "*brevets,*" insérer: alors en vigueur, chapitre vingt-trois du Statut de 1923.

2. Page 1, ligne 14. Remplacer les mots "la *Loi des brevets*" par "ladite loi".

3. Page 1, ligne 22. Après "*brevets,*" insérer: chapitre cent cinquante des "Statuts revisés de 1927".

4. Page 1. Après clause 1 du bill insérer ce qui suit comme clause 2:

"2. Si, aux termes de l'article premier de la présente loi, ladite demande frappée de déchéance est rétablie et s'il est accordé un brevet pour quelque objet d'invention y décrit, toute personne qui, entre le dix-neuvième jour de mai 1925 et le douzième jour de novembre 1927, a commencé au Canada de fabriquer, exploiter ou vendre cet objet d'invention, pourra continuer à la fabriquer, exploiter ou vendre aussi librement que si la présente loi n'eût pas été adoptée."

Les ordres de la Chambre suivants sont votés en vertu de la règle 44, paragraphe 4:—

Par M. Garland (Bow-River)—Ordre de la Chambre—Dossier montrant:—

1. Quelles nominations le ministre du Revenu national (autrefois le ministre des Douanes) a faites au service de répression du 1er avril 1925 au 1er novembre 1926, en vertu des clauses d'exemption de la Loi du service civil, tel que pourvu dans le budget des dépenses pour les années fiscales 1925-26, 1926-27.

2. Quels sont les noms de ceux que l'on a destitués plus tard, et quels furent les motifs de la destitution dans chaque cas.

3. Combien d'agents nommés pendant ladite période sont à l'emploi du ministère du Revenu national.

Par M. Cahan—Ordre de la Chambre—Etat indiquant:—

1. Quel pourcentage des importations au Canada de la Grande-Bretagne sont entrées au Canada sous l'empire du tarif de préférence durant l'année fiscale terminée le 31 mars 1927.

2. A combien s'est élevée la différence entre le montant de droits de douane réellement payés sur ces importations en vertu des tarifs préférentiels, et le montant qui aurait été payé pour les mêmes marchandises si elles étaient entrées au Canada sous l'empire du tarif général alors en force sur les importations similaires des Etats-Unis d'Amérique.

Les adresses à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre suivants sont votés:—

Par M. Church—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes et autres documents favorisant ou opposant la délivrance d'un permis au poste d'irradiation CKCX de Toronto.

Par M. Stevens—Ordre de la Chambre—Copie du rapport du comité consultatif nommé par le ministre des Douanes en 1926, comité qui a agi conjointement avec MM. Clarkson, Gordon et Dilworth et dont les divers membres ont signé ledit rapport.

Par M. Church—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui a trait à l'annulation de cette partie de la Loi du dumping qui s'applique à l'industrie des fruits et des légumes, et copie de toutes les protestations reçues contre cette mesure.

Par M. Stevens—Ordre de la Chambre—Dossier contenant toute la liasse de documents préparés par des fonctionnaires du ministère des Douanes pour être soumis à la Commission Royale présidée par le juge Brown qui a fait une enquête au département des douanes, documents qui ont trait au débarquement d'une cargaison d'effets de contrebande à Grimsby, Ontario, ou dans les environs.

Par M. Stevens—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, contrats, rapports d'ingénieurs, autres rapports et tous autres documents qui ont trait à la construction du quai Lapointe au havre de Vancouver, et aussi copie du jugement de la Cour d'Echiquier au sujet de l'expropriation des terrains sur lesquels ledit quai est construit; et aussi copie du jugement de la Cour d'Appel dans l'appel interjeté par les propriétaires primitifs du terrain contre le jugement de la Cour d'Echiquier; et de toute correspondance qui a trait à ces causes, avec copie de la preuve soumise à la Cour d'Echiquier au cours des procédures d'expropriation, et les plaidoyers des avocats, et copie de toutes les procédures, plaidoyers d'avocats ou preuves additionnelles soumises à la Cour d'Appel au cours de cet appel.

Par M. Stevens—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance de quelque nature que ce soit échangée entre M. R. H. Gale, de Vancouver, et le Dr King, et le ministre de la Marine ou tout fonctionnaire de son ministère, et qui a trait à l'achat, le louage ou aux négociations relatives à la jetée reliée à l'élévateur Spillers et située directement à l'est du quai Lapointe, avec toutes les conventions, contrats, baux, résolutions de la Commission du havre, les recommandations ou les objections de corps publics de Vancouver, ou de particuliers sur ce sujet. Et aussi un état donnant tous les détails du coût de construction de ladite jetée, la quantité de grain qui a passé sur ladite jetée depuis sa construction jusqu'à aujourd'hui, et les recettes qui en proviennent année par année. Et un état montrant le coût de construction, les charges fixes, l'intérêt, le fonds d'amortissement, l'assurance et autres charges.

Par M. Stevens—Ordre de la Chambre—Copie de toute la correspondance qui a trait à la construction et à l'administration du Quai Ballantyne, à Vancouver, avec une copie des annonces demandant des soumissions, des soumissions et contrats passés pour la construction dudit quai, avec copie de tous contrats, de la correspondance et des documents qui ont trait à la construction de l'élévateur No 2. Et un état montrant le coût d'administration dudit élévateur, ses recettes, la quantité de grain qui a passé par cet élévateur, chaque année depuis sa construction.

Par M. Stevens—Ordre de la Chambre—Copie de tous rapports qui ont trait au port de Vancouver, et à l'administration de ce port par la Commission du havre de Vancouver, et qui ont été envoyés au ministre de la Marine, par M. A. R. Tibbits, durant les années écoulées de 1913 au 20 avril 1928 inclusivement.

Par M. Stevens—Ordre de la Chambre—Copie de tous rapports, données d'ingénieurs, plans, devis, suggestions fournis par M. A. D. Swan, ingénieur, au sujet du port de Vancouver, de 1911 à 1928 inclusivement.

Par M. Stevens—Ordre de la Chambre—Copie de toute la correspondance qui a trait à la construction de l'élévateur No 1, au pied de la promenade Salisbury, Vancouver, C.B., avec une copie de toute la preuve recueillie par la Commission des grains sur la côte du Pacifique, ou à Winnipeg, ou à Fort Williams, ou ailleurs, au sujet de l'opportunité de la construction dudit élévateur ou autre chose. Et aussi copie des annonces demandant des soumissions, des

soumissions et des contrats passés pour la construction dudit élévateur No 1, avec toute la correspondance sur ce sujet. Et un état des recettes et dépenses de l'administration dudit élévateur, par bilans annuels, et un relevé de la quantité de grain qui a passé par l'élévateur chaque année, avec toute la correspondance qui a trait à la retraite de Colin MacLean, surintendant dudit élévateur en 1924.

Par M. Stevens—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, et rapports annuels échangés entre la Commission du havre de Vancouver, ou tout commissaire, et le ministre de la Marine, et le sous-ministre de la Marine, ou tout fonctionnaire de la Marine et des Pêcheries, ou entre eux, de l'année 1911 à l'année 1928 inclusivement.

Par M. Stevens—Ordre de la Chambre—Relevé de toutes les polices d'assurance qui couvrent des propriétés de la Commission du havre de Vancouver, émises de 1913 au 20 avril 1928, avec un relevé montrant le nom de l'agent qui a négocié la vente des polices, et l'attribution qu'il en a faite à des sous-agents et à des compagnies d'assurance, et le montant de la prime payée pour chaque police, et le montant de la Commission qui revenait audit agent pour avoir vendu lesdites polices d'assurance.

Par M. Stevens—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance qui a trait à l'acquistion au louage, à l'achat, à la construction, et à l'administration de l'élévateur No 3, avec copie des annonces demandant des soumissions, des soumissions, contrats plans des ingénieurs, devis et autres données sur le même sujet, et copie des résolutions de corps publics soumises au ministère de la marine, au sujet de l'achat primitif dudit élévateur. Et aussi copie de toute la correspondance qui a trait à la réclamation de K. A. Blatchford, d'Edmonton, et de ses associés au sujet de l'élévateur No 3, ou de la barge d'expédition qui en dépendait. Et un état montrant le montant payé pour règler ladite réclamation, et une copie de la consultation juridique obtenue par le gouvernement au sujet du bien fondé de la dite réclamation, et tous les autres documents sur le même sujet.

Par M. Stevens—Ordre de la Chambre—Copie de toute la correspondance qui a trait à l'achat de terrains, pour le droit de passage du chemin de fer du Terminus, au port de Vancouver, les copies des titres originaux, des baux, des réclamations pour dommages sur le même sujet. Avec un relevé montrant la méthode employée pour l'achat de chaque parcelle de terrain, le montant payé en numéraire ou en débentures et le nom de celui à qui il a été payé. Avec un état montrant toutes les commissions payées à des agents pour l'acquisition de cette propriété.

Par M. Stevens—Ordre de la Chambre—Copie de toute la correspondance qui a trait à l'achat que la Commission du havre de Vancouver a fait de toute propriété autre que les propriétés du chemin de fer du Terminus, pour être mis à la disposition des commissaires du havre, de l'année 1913 jusqu'à aujourd'hui, avec copie de tous les baux, promesses d'achat, actes ou autres documents sur le même sujet.

Par M. Stevens—Ordre de la Chambre—Dossier comprenant toute la correspondance, les rapports, les plans devis et autres documents présentés au ministre de la Marine durant les six derniers mois par la Commission du havre de Vancouver, et qui ont trait à l'agrandissement et à l'outillage du port de Vancouver.

Par M. Stevens—Ordre de la Chambre—Dossier comprenant la correspondance qui a trait à l'achat de l'outillage de quelque nature qu'il soit installé sur le quai Ballantyne, avec copie de toutes les annonces demandant des soumissions, des soumissions, contrats, rapports d'ingénieurs, plans et devis sur le même sujet.

Par M. Garland (Bow-River)—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, soumissions et autres documents qui ont trait au choix et à la désignation d'une compagnie aérienne commerciale pour transporter les dépêches entre Montréal et Ottawa.

Par M. Cahan—Adresse à son Excellence le Gouverneur général—1. Copie de l'Adresse à Sa Majesté le Roi adoptée par cette Chambre, durant ou vers le mois de mai 1919, et qui a trait à la collation de titres d'honneur ou de distinction, de décorations ou d'ordres de mérite, aux sujets de Sa Majesté domiciliés ou résidant ordinairement au Canada, et dans la même forme où cette adresse a été transmise à Sa Majesté.

2. Copies de toute la correspondance échangée entre le gouvernement canadien et le gouvernement de Sa Majesté à Westminster, ou tout membre qui le compose au sujet de ladite adresse.

3. Copie des règlements édictés par Sa Majesté ou en son nom qui ont trait ou se rapportent à l'acceptation par les sujets de Sa Majesté de titres d'honneur, et de distinction, décorations ou ordres que tout gouvernement étranger, autorité gouvernementale, état, puissance ou potentat peut accorder ou se propose d'accorder.

4. Une liste des personnes domiciliées ou résidant ordinairement au Canada, qui, depuis le 1er mai 1919, ont reçu des titres honorifiques ou de distinction étrangers, des décorations ou des ordres, venant de tout gouvernement étranger, autorité gouvernementale, état, puissance ou potentat; indiquant la nature du titre, de la distinction, de la décoration, ou de l'ordre ainsi conférés dans chaque cas; indiquant aussi si Sa Majesté ou quelqu'un en son nom a signifié qu'elle approuvait l'acceptation de tel titre, distinction, décoration ou ordre par la personne qui l'a reçu; et indiquant aussi, et dans quels cas, telle approbation mentionnée plus haut a été refusée par Sa Majesté à celui qui l'a reçu; et indiquant aussi d'une manière précise les noms de ceux qui sont domiciliés ou résidant ordinairement au Canada qui, depuis le mois de mai 1919, ont accepté de tels titres honorifiques ou de distinction étrangers, décorations ou ordres, sans que Sa Majesté ou quelqu'un en son nom ait signifié son approbation.

Par M. Black (Yukon)—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de la convention passée entre le gouvernement fédéral et le Commissaire de l'or des Territoires du Yukon au nom desdits Territoires au sujet des pensions du Vieil Age.

Par M. Spencer—Ordre de la Chambre—Etat montrant le montant des arrérages que les divers ministères d'état, ou des départements du service public fonctionnant sous l'autorité du Parlement du Canada ont contribué au Fonds de retraite No 5 pour fonctionnaires temporaires, durant les années fiscales 1925-26, 1926-27 et 1927-28.

Le Bill No 214, Loi pourvoyant à un prêt aux Commissaires du havre de Québec, est lu la deuxième fois, rapporté sans amendement, et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 218, Loi modifiant la Loi du district fédéral, 1927, est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 216, Loi pourvoyant à un prêt aux Commissaires du port de Saint-Jean est lu la deuxième fois, considéré en comité général et sur rapport de progrès le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill No 221 (Q5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Bennett."

Bill No 222 (R5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Amelia Eliza Ferguson."

Bill No 223 (S5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Langstaff Dent Kemp."

Bill No 224 (T5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen McLean."

Bill No 225 (U5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Pius Nageleisen."

Bill No 226 (V5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Irene O'Meara."

Bill No 227 (W5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Read."

Bill No 228 (X5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Zeamond Toll."

Bill No 229 (Y5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Katie Louise Turner."

Bill No 230 (Z5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Radcliff Weaser."

Bill No 231 (A6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Elizabeth Mousley Monarque Westover."

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre, la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills en instance de divorce ci-haut sont basés, et les témoignages entendus comme preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

Sur motion de M. McPhee, lesdits bills sont lus la première et la deuxième fois et référés au comité des Bills Privés.

A six heures p.m., M. l'Orateur suppléant ajourne alors la Chambre jusqu'à demain à trois heures p.m., sans poser la question en vertu de la règle 6.

J. FRED JOHNSTON,
Orateur suppléant.

No 60

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 26 AVRIL 1928

Le greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur.

M. Johnston (Long-Lake), président des comités, prend alors le fauteuil comme orateur-suppléant en vertu du statut à cet effet.

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

M. l'Orateur-suppléant informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le vingt-neuvième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est comme suit:—

Conformément à l'article 99, paragraphe 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son vingt-neuvième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné le bill suivant du Sénat, et il constate que toutes les prescriptions de la règle 95 ont été observées, savoir:—

Bill No 228 (X5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Zeamond Toll."

M. Parent du comité des Bills privés, présente le sixième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a considéré les bills privés suivants et il a été convenu de les rapporter sans modifications, savoir:—

Bill No 66, Loi concernant un certain brevet appartenant à Douglas J. Martin.

Bill No 206 (V4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Brand.

Bill No 207 (W4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Adela Crann.

Bill No 208 (X4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Ferguson.

Bill No 209 (Y4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Herbert Gamble.

Bill No 210 (Z4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Maude Giles.

Bill No 211 (A5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Mockford

Bill No 212 (B5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alvah Arthur Norris.

Bill No 213 (C5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Porter.

Bill No 219 (Q4 du Sénat), intitulé: "Loi concernant les Sœurs de Charité des Territoires du Nord-Ouest.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 16 avril 1928:—Copie de toute correspondance, télégrammes et autres documents échangés entre le ministère des Postes ou le ministre des Postes et la Commission du service civil, ou entre ceux-ci et d'autres personnes au sujet d'une position de maître de poste dans le village de Wabanum, durant les années 1927 et 1928.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés en vertu de la règle 44, paragraphe 4, savoir:—

Par M. Donnelly—Ordre de la Chambre—Relevé montrant:—

1. Combien de boisseaux de blé des qualités (*a*) No 1, (*b*) No 2, (*c*) No 3 on a reçus aux têtes de lignes privées de Fort William et de Port Arthur, Ontario, durant chacune des années 1921, 1922, 1923, 1924, 1925, 1926 et 1927.

2. Combien de boisseaux de blé des qualités (*a*) No 1, (*b*) No 2, (*c*) No 3 on a expédiés des têtes de lignes privées de Fort William et de Port Arthur, Ontario, durant chacune des années 1921, 1922, 1923, 1924, 1925, 1926 et 1927.

Par M. Garland (Bow-River)—Ordre de la Chambre—Dossier indiquant:

1. *Re* Gares de terminus publiques: Quelle a été la quantité totale de chaque qualité de blé reçu aux élévateurs de têtes de lignes publiques durant la dernière saison des récoltes.

Re Gares de terminus privées: Quelle a été la quantité totale de chaque qualité de blé reçu aux élévateurs de têtes de lignes privées durant la dernière saison des récoltes.

2. *Re* Gares de terminus publiques: Quelle a été la quantité totale de chaque qualité de blé expédié durant la même période.

Re Gares de terminus privées: Quelle a été le quantité totale de chaque qualité de blé expédié durant la même période.

3. Quelle est le nombre total de boisseaux de grains que l'on a fait sécher, durant la dernière saison, à chaque point d'inspection intérieur où il y a une gare terminus.

4. Quel est le nombre total de boisseaux de grain humide et grossier, respectivement, que l'on a fait sécher aux élévateurs intérieurs et à ceux des gares de terminus durant les mois de septembre, octobre et décembre 1927.

Par M. Edwards (Frontenac-Addington)—Ordre de la Chambre—Relevé montrant:—

1. Quelle a été la production canadienne totale, dans chaque province, durant l'année civile 1927, de (*a*) beurre, (*b*) fromage, (*c*) pommes de terre et (*d*) blé.

2. Quel était le nombre et la valeur approximative des (*a*) vaches laitières, (*b*) des autres bestiaux, dans chaque province, en 1927.

3. Quel était le nombre et la valeur approximative des (*a*) chevaux, (*b*) moutons, (*c*) cochons, (*d*) et des volailles, dans chaque province, en 1927.

Par M. Donnelly—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

1. Combien de boisseaux de blé Kota on a reçu aux gares de terminus privées de Fort William et de Port Arthur, Ontario, durant chacune des années suivantes, respectivement: 1921, 1922, 1923, 1924, 1925, 1926 et 1927.

2. Combien de boisseaux de blé Kota ont été expédiés comme blé Kota desdites gares de terminus privées durant chacune des mêmes années, respectivement.

3. Combien de boisseaux de blé Durum on a reçus aux gares de terminus privées de Fort William et de Port Arthur, Ontario, durant chacune des années suivantes, respectivement: 1922, 1923, 1924, 1925, 1926 et 1927.

4. Combien de boisseaux de blé Durum on a expédiés comme blé Durum des mêmes gares de terminus privées durant chacune des mêmes années, respectivement.

Le Bill No 214, Loi pourvoyant à un prêt aux Commissaires du havre de Québec est lu la troisième fois et passé.

L'ordre étant lu pour la troisième lecture du Bill No 218, Loi modifiant la Loi de la Commission du District Fédéral, 1927;

M. Mackenzie King (Prince-Albert) propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Chaplin, appuyé par M. Manion, propose en amendement:—Que ledit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité général, avec instructions qu'il a le pouvoir de le modifier en biffant le mot "quinze" dans la dix-huitième ligne et lui substituant le mot "cinq".

Après débat, la question étant posée sur ledit amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Anderson (Halton), Arthurs, Barber, Bell (St-Jean-Albert), Bennett, Black (Yukon), Black (Halifax), Bowen, Boys, Brady, Campbell, Cantley, Carmichael, Chaplin, Charters, Coote, Cowan, Dickie, Edwards (Waterloo-Sud), Embury, Ernst, Esling, Evans, Fansher (Last-Mountain), Fansher (Lambton-Est), Fraser, Gardiner, Garland (Bow-River), Garland (Carleton), Gott, Grimmer, Harris, Irvine, Johnstone (Cap-Breton-Nord-Victoria), Jones, Kaiser, Kellner, Ladner, Lucas, Luchkovich, MacDonald (Cap-Breton-Sud), Macdonald (Kings), Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), Macdougall, Macphail, McGibbon, McGregor, McQuarrie, Manion, Matthews, Maybee, Peck, Pettit, Robinson, Ross (Kingston-Cité), Ryckman, Ryerson, Senn, Short, Sinclair (Wellington-Nord), Smoke, Speakman, Spencer, Spotton, Stevens, Stinson, Stirling, White (London), Woodsworth—69.

CONTRE:

Messieurs

Allan,
Auger,
Bancroft,
Beaubien,
Benoit,
Bettez,
Bird,
Bissett,
Blanchard,
Bock,
Bothwell,
Boucher,
Boulanger,
Bourgeois,
Bradette,
Brown,
Cannon,
Cardin,
Casgrain,
Cayley,
Chevrier,
Delisle,
Denis (Joliette),
Desaulniers,
Descoteaux,
Dionne,
Dunning,
Elliott,
Euler,
Fafard,
Forke,
Foster,
Gershaw,
Gervais,
Glen,
Goodison,
Goulet,
Hall,
Heaps,
Heenan,
Hepburn,
Howden,
Jacobs,
Jelliff,
Jenkins,
King (Kootenay-Est),
King, Mackenzie (Prince-Albert),
Laflamme,
Lanctôt,
Lang,
Lapierre,
Letellier,
Macdonald (Glengarry),
MacLean (Prince),
McLean (Melfort),
McIntosh,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
Malcolm,
Millar,
Milne,
Morin (Bagot),
Morrissy,
Motherwell,
Neill,
Odette,
Perras,
Pouliot,
Prévost,
Ralston,
Robb,
Roberge,
Robitaille,
Ross (Moose Jaw),
Rutherford,
St-Père,
Sanderson,
Séguin,
Sinclair (Queens),
Smith (Stormont),
Steedsman,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Sylvestre,
Taylor,
Telford,
Thorson,
Tobin,
Totzke,
Verville,
Ward,
Young (Saskatoon),
Young (Weyburn)—93.

Et la question étant de nouveau posée que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois;

Mlle Macphail, appuyée par M. Gardiner, propose en amendement:—Que ledit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité général avec instructions qu'il a le pouvoir de le modifier en biffant les mots "trois millions de dollars" dans la neuvième ligne de la clause 9, et lui substituant les mots "un million sept cent cinquante mille dollars."

Après débat, la question étant posée sur ledit amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Anderson (Halton),
Arthurs,
Barber,
Bell (St-Jean-Albert),
Bennett,
Brady,
Cahan,
Campbell,
Cantley,
Carmichael,
Chaplin,
Charters,
Coote,
Cowan,
Edwards (Waterloo-Sud),
Embury,
Ernst,
Esling,
Evans,
Fansher (Last-Mountain),
Fansher (Lambton-Est),
Fraser,
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Gott,
Grimmer,
Harris,
Irvine,
Jones,
Kaiser,
Kellner,
Lennox,
Lucas,
Luchkovich,
MacDonald (Cap-Breton-Sud),
Macdonald (Kings),
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdougall,
Macphail,
McGibbon,
McGregor,
McQuarrie,
Manion,
Matthews,
Maybee,
Peck,
Pettit,
Robinson,
Ross (Kingston Cité),
Ryckman,
Ryerson,
Senn,
Short,
Sinclair (Wellington-Nord),
Smoke,
Speakman,
Spencer,
Spotton,
Stinson,
Stirling,
Tummon,
White (London),
Woodsworth,
Young (Toronto-Nord-Est)—**64.**

CONTRE:
Messieurs

Allan, Auger, Bancroft, Beaubien, Benoit, Bettez, Bird, Bissett, Blanchard, Bock, Bothwell, Boucher, Boulanger, Bourgeois, Bradette, Brown, Cannon, Cardin, Casgrain, Cayley, Chevrier, Delisle, Denis (Joliette), Desaulniers, Descoteaux, Dionne, Dunning, Elliott, Euler, Fafard, Forke, Foster, Garland (Carleton), Gershaw, Gervais, Glen, Goodison, Goulet, Hall, Heaps, Heenan, Hepburn, Howden, Jacobs, Jenkins, King, Mackenzie (Prince-Albert), Laflamme, Lanctôt, Langlois, Lang, Lapierre, Letellier, Macdonald (Glengarry), MacLean (Prince), McLean (Melfort), McIntosh, McMillan, McPhee, Millar, Milne, Morrissy, Motherwell, Neill, Odette, Perras, Pouliot, Prévost, Ralston, Rinfret, Robb, Roberge, Robitaille, Ross (Moose Jaw), Rutherford, St-Père, Sanderson, Séguin, Sinclair (Queens), Smith (Stormont), Steedsman, Stewart (Edmonton-Ouest), Sylvestre, Taylor, Telford, Thorson, Tobin, Totzke, Verville, Ward, Young (Saskatoon), Young (Weyburn)—91.

Et la question étant posée sur la motion principale elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence, lu la troisième fois et passé.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill No 201, Loi concernant un certain Traité de commerce et de navigation entre le Royaume-Uni et l'Espagne et une certaine Convention entre le Royaume-Uni et l'Espagne, réglementant le traitement des compagnies.

Bill No 202, Loi concernant une certaine convention de commerce entre Sa Majesté et le président de la République tchécoslovaque.

Bill No 203, Loi concernant le commerce entre le Canada et l'Esthonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lithuanie, le Portugal, la Roumanie et le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes.

Bill No 54, Loi modifiant la Loi de l'Accise.

Bill No 170, Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre.

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill No 194, Loi modifiant la Loi des chemins de fer Nationaux du Canada avec plusieurs amendements comme suit:—

1. Page 1, ligne 8. Après "*Loi des chemins de fer*" insérer: "concernant la construction, l'entretien et l'exploitation d'un chemin de fer".

2. Page 1, ligne 8. Remplacer "les dispositions" par "celles".

3. Page 1, ligne 11. Après "niveau" insérer "et".

4. Page 1, lignes 13 à 20. Retrancher à partir de "ceux", ligne 13, jusqu'à "que", ligne 20, les deux compris, et insérer "tout chemin de fer du gouvernement canadien qui, n'eût été l'adoption de la présente loi, serait assujetti à la *Loi des chemins de fer de l'Etat*, mais seulement pour la période durant laquelle la gestion et l'exploitation de ce chemin de fer sont confiées à la Compagnie en vertu des dispositions de la présente loi."

5. Page 1, ligne 20. Après l'amendement No 4, les mots à partir de "toutes", ligne 20, jusqu'à "adoptées", ligne 25, les deux compris, deviennent un paragraphe distinct numéroté (2).

6. Page 1, ligne 24. Remplacer "ces chemins" par "ce chemin".

Le Bill No 216, Loi pourvoyant à un prêt aux Commissaires du Port de Saint-Jean est de nouveau considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

L'ordre étant lu pour la deuxième lecture du Bill No 217, Loi pourvoyant à un prêt aux Commissaires du Port de Halifax;

M. Cardin propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre étant lu pour la deuxième lecture du Bill No 220, Loi modifiant la Loi des chemins de fer;

M. Dunning propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence lu la deuxième fois, considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur suppléant ajourne alors la Chambre jusqu'à demain à trois heures p.m., sans poser la question en vertu de la règle 7.

J. FRED JOHNSTON,
Orateur suppléant.

No 61

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 27 AVRIL 1928

Le greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur.

M. Johnston (Long-Lake), président des comités, prend alors le fauteuil comme orateur-suppléant en vertu du statut à cet effet.

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le vingt-huitième rapport du proposé aux pétitions sur la pétition présentée le 26 courant, lequel est lu comme suit:—

Le préposé aux pétitions a l'honneur de faire rapport qu'il a examiné la pétition suivante, savoir:—

De Séraphin Ouimet, i.c., et autres de Montréal, Québec, demandant une loi de constitution en corporation sous le nom de *Montréal Underground Terminal Company*.—M. *Mercier* (St-Henri).

Vu que le délai pour présenter des pétitions pour bills privés est expiré, cette pétition ne peut être lue et reçue.

M. l'Orateur-suppléant informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le trentième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, paragraphe 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son trentième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné la pétition ci-dessous demandant l'adoption d'une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage du requérant, et il constate que bien que les prescriptions de la Règle 95 ont été observées au cours de la dernière session, aucun avis n'a été publié relativement aux procédures qui peuvent être prises à l'égard de ladite pétition pendant la session actuelle du Parlement, savoir:—

De Susan Amelia Saunders (née Unger), de New-Liskeard, Ontario, épouse de Joseph Saunders.

M. l'Orateur-suppléant informe aussi la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le trente et unième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est lu comme suit:—

Conformément à la règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son trente et unième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions suivantes pour bills privés, respectivement demandant une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et constate que les prescriptions de la règle 95 ont été suivies dans chaque cas, savoir:—

D'Agatha Jean Hobbs, de Toronto, Ontario, épouse de Harold Graham Hobbs.

De Grace Elizabeth Parker, de Toronto, Ontario, épouse de John Henry Parker.

De Léon Proulx, d'Ottawa, Ontario, époux de Rachel (Rochelle) Planchet Proulx.

De James Ramsay Sloan, de Toronto, Ontario, époux de Muriel Sloan (née Fife).

De Garnet Britton Walton, de Toronto, Ontario, époux de Lida S. Walton.

M. Hay, du comité des Banques et du Commerce, présente le sixième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Pour se conformer à un Ordre de la Chambre, en date du 27 mars 1928, votre Comité a considéré la résolution suivante de la Chambre, savoir:—

Que le Comité permanent des Banques et du Commerce soit autorisé à faire une enquête et à présenter un rapport sur les affaires des compagnies qui se livrent à des opérations d'assurance contre la maladie et les accidents au Canada.

Et le comité dépose une copie des témoignages entendus à ce sujet.

On s'attend à ce que la Loi des assurances soit modifiée à la prochaine session. Votre Comité, par conséquent, recommande que le surintendant des assurances soit autorisé à rédiger des modifications conformes aux faits avancés afin de les inclure dans une loi générale modifiant la Loi des assurances.

(Pour les minutes de la preuve, etc., qui accompagne ce rapport, voir appendice aux Journaux No 1).

Sur motion de M. St. Père, ordonné,— Que la pétition de Séraphin Ouimet et autres, demandant une loi de constitution en corporation sous le nom de *Montreal Underground Terminal Company*, présentée ce jour soit référée au comité des Ordres permanents, dans le but de prendre en considération la suspension de la règle 92 qui s'y rapporte.

M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 11 avril 1928—Etat faisant voir:—

1. Quel est au Canada le nombre des postes d'irradiation et où ils sont situés.

2. Par qui ces postes sont administrés.

3. Combien de permis de radio on a délivrés au Canada pour l'année courante.

Aussi,—Réponse à un Ordre de la Chambre du 12 avril—1928—Relevé montrant:—

1. Combien de permis le gouvernement a délivrés pour des postes d'irradiation jusqu'au 1er mars 1928.

2. A quelles personnes ou corporations il les a délivrés.

3. A quelle ou quelles dates expirent ces permis.

4. Combien d'entre eux n'ont pas été renouvelés ou ne le sont pas depuis la date mentionnée plus haut.

5. Quels sont les noms de ceux qui détenaient les permis et les motifs de la cancellation dans chaque cas.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill No 232 (B6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Thomas Bell."—M. *Garland* (Carleton).

Bill No 233 (C6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Cheney." —M. *White* (Mont-Royal).

Bill No 234 (D6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Katherine Adriance Burruss Christie."—M. *Wilson* (Wentworth).

Bill No 235 (E6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nellie Cohen." —M. *Jacobs*.

Bill No 236 (F6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Cowell." —M. *Church*.

Bill No 237 (G6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Wesley Thornton Davidson."—M. *Harris*.

Bill No 238 (H6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Orfie Earl Dingman."—M. *Garland* (Carleton).

Bill No 239 (I6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Alice Douglas."—M. *Pettit*.

Bill No 240 (J6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Radford Alonzo Dunfield."—M. *Casselman*.

Bill No 241 (K6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Reubens James Fenton."—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

Bill No 242 (L6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jane Annie Field."—M. *Church*.

Bill No 243 (M6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Edward Frank."—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

Bill No 244 (N6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Gatehouse."—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

Bill No 245 (O6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harriett Elizabeth Roussie Gray."—M. *Lennox*.

Bll No 246 (P6 du Sénat), intitulé: "Lci pour faire droit à Thomas Huggith."—M. *Kay*.

Bill No 247 (Q6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen May Collison Keene."—M. *Church*.

Bill No 248 (R6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Peet." —M. *Garland* (Carleton).

Bill No 249 (S6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Léon Proulx." —M. *Jacobs*.

Bill No 250 (T6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothea Wilhelmina Reynolds."—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

Bill No 251 (U6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Robinson."—M. *Lennox*.

Bill No 252 (V6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Susan Amelia Saunders."—M. *Lang*.

Bill No 253 (W6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Georgina Smith."—M. *Geary*.

Bill No 254 (X6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Edgar Soule."—M. *Thornson*.

Bill No 255 (Y6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phoebe Ellen Stevens."—M. *Casselman*.

Bill No 256 (Z6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas William Storey."—M. *Bothwell.*

Bill No 257 (A7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Wellington Thompson."—M. *Garland* (Carleton).

Bill No 258 (B7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Edwin Timson."—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

Bill No 259 (C7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jennie Campbell."—M. *Geary.*

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre, la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills en instance de divorce ci-haut sont basés, et les témoignages entendus comme preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

Sur motion de M. Young (Weyburn), lesdits bills sont séparément lus la première et la deuxième fois et référés au comité des Bills Privés, avec la preuve, etc., faite devant le comité des Divorces au Sénat, et les pétitions sur lesquelles ils sont fondés.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill No 62, Loi concernant la présentation au Parlement de certains règlements et arrêtés en conseil.

Bill No 169, Loi modifiant la Loi des douanes.

Le Bill No 217, Loi pourvoyant à un prêt aux Commissaires du port d'Halifax est lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 204, Loi concernant la *Toronto Terminals Railway Company* est de nouveau considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 220, Loi modifiant la Loi des chemins de fer est de nouveau considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 205, Loi concernant les ministères de la Santé et du Rétablissement des soldats dans la vie civile est lu la deuxième fois, considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 191, Loi modifiant le Code criminel est de nouveau considéré en comité général;

Et la Chambre continuant de siéger en comité.

A six heures p.m., M. l'Orateur suppléant reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills Privés*)

M. Smoke propose,—Que M. l'Orateur suppléant quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur le Bill No 80 (K du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laveanea Maud Kelly"; agréé.

La Chambre en conséquence se forme en comité sur ledit bill, lequel est rapporté sans amendement.

M. MacLean (Prince) propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Et un débat s'ensuivant;

M. Woodsworth, appuyé par M. Heaps, propose,—Que la Chambre procède à l'Ordre No 31 des Bills et Ordres publics: "Deuxième lecture du Bill No 27, (A du Sénat), intitulé: "Loi pourvoyant en la province d'Ontario à la dissolution et à l'annulation du mariage."

Et la question étant posée sur la motion, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Anderson (Halton), Bennett, Black (Yukon), Black (Halifax), Chaplin, Edwards (Waterloo-Sud), Esling, Evans, Fraser, Garland (Carleton), Hanson, Irvine, Johnstone (Cap-Breton-Nord-Victoria), Jones, Ross (Kingston Cité), Smoke, Spotton, Stevens, Stirling, Woodsworth, Young (Toronto-Nord-Est)—21.

CONTRE:

Messieurs

Allan, Baldwin, Bouchard, Bourgeois, Bradette, Cannon, Carmichael, Chevrier, Delisle, Denis (Joliette), Descoteaux, Dunning, Dussault, Elliott, Fansher (Last-Mountain), Fiset (sir Eugène), Forke, Foster, Garland (Bow-River), Heenan, Jelliff, Kay, Kellner, King (Kootenay-Est), King, Mackenzie (Prince-Albert), Laflamme, Lang, Lapierre, Lapointe, Luchkovich, Macdonald (Glengarry), MacLean (Prince), McMillan, Millar, Morin (St-Hyacinthe-Rouville), Motherwell, Perras, Pouliot, Ralston, Robb, Ross (Moose Jaw), St-Père, Séguin, Sinclair (Queens), Smith (Stormont), Stewart (Edmonton-Ouest), Sylvestre, Telford, Tolmie, Veniot, Verville, Wilson (Wentworth), Young (Weyburn)—53.

Et la question étant posée sur la motion: Que le Bill No 80 (K du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laveania Maud Kelly" soit maintenant lu la troisième fois, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence lu la troisième fois et passé.

M. Garland (Carleton) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général pour predre en considération les bills privés en conformité de la règle 110; agréé.

Les bills suivants sont considérés en comité général, rapporté sans amendement, lus la troisième fois et passés sur division, savoir:—

Bill No 81 (L du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur John Evans."

Bill No 82 (M du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Constance McIntyre Fairbanks."

Bill No 83 (N du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lina Elizabeth Foster."

Bill No 85 (P du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Jean Standing."

Bill No 86 (Q du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albertine de Varennes."

Bill No 87 (R du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Bye Fasken."

Bill No 88 (S du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Alexander Parsons."

Bill No 89 (T du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Golding."

Bill No 90 (U du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Reginald Key."

Bill No 91 (V du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeline Massey Knox."

Bill No 92 (W du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Parker."

Bill No 93 (X du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy LaBelle."

Bill No 94 (Y du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Henry Orr."

Bill No 95 (Z du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjory Sterne Boyd."

Bill No 96 (A2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Louise Parsons."

Bill No 97 (B2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Daniel MacDonald."

Bill No 98 (C2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Connor."

Bill No 99 (D2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie May Caldwell."

Bill No 100 (E2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Marjorie Cressman."

Bill No 101 (F2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Buck Scott."

Bill No 102 (G2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norah Jones."

Bill No 103 (H2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Wood."

Bill No 104 (I2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louisa Baldock."

Bill No 105 (J2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert John Morison."

Bill No 106 (K2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Amelia Judd Wasserman Berliner."

Bill No 107 (L2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Edmunds Parrington."

Bill No 108 (M2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Beaton Hale."

Bill No 109 (N2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Constance Vipond Coleby Lazier."

Bill No 110 (O2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Caroline Isbell."

Bill No 111 (P2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Victoria May Hardwick."

Bill No 112 (Q2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Alice Tushingham."

Bill No 113 (R2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Peden."

Bill No 114 (S2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lorne William Patterson."

Bill No 115 (T2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert William Hornby."

Bill No 116 (U2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Adele Berwick."

Bill No 117 (V2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harriett Ellen Isabel Kirkpatrick."

Bill No 118 (W2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Evelyn Taylor."

Bill No 119 (X2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Clark."

Bill No 120 (Y2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Eremca, alias Marcia Eremko."

Bill No 121 (Z2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Glenn Steinberg."

Bill No 122 (A3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Frederick Spittle."

Bill No 123 (B3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Lazelle Margaret Zeller."

Bill No 124 (C3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rachel Pearson."

Bill No 125 (D3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Myerson."

Bill No 126 (E3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Wellington Henry."

Bill No 127 (F3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Warren Gorrie."

Bill No 128 (G3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley Edmunds."

Bill No 129 (H3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Frances Phebe Fricker."

Bill No 131 (J3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Constance Brown Kinsman."

Bill No 132 (K3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Wilbur Blackburn."

Bill No 133 (L3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Viva Venetta Rahmer."

Bill No 134 (M3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Ranney Price."

Bill No 135 (N3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Percival Bovill."

Bill No 136 (O3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Charboneau."

Bill No 137 (P3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Franklin Darby."

Bill No 138 (Q3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Wilbert Helmer."

Bill No 139 (R3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à May Marjorie Jacques."

Bill No 141 (T3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Lilias Maunsell."

Bill No 142 (U3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel Kathleen Mulligan."

Bill No 143 (V3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie McLean."

Bill No 144 (W3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Margaret Pope."

Bill No 145 (X3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire à Elizabeth May Thornley."

Bill No 146 (Y3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norton Webster Kingsland."

Bill No 147 (Z3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Edith Knowles."

Bill No 148 (A4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John McArthur."

Bill No 149 (B4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Alfred Turner."

Bill No 151 (D4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian May Chandler."

Bill No 130 (I3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Maxwell Douglass."

Bill No 140 (S3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Edward Gladstone King, alias John E. King."

Bill No 206 (V4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Brand."

Bill No 207 (W4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Adela Crann."

Bill No 208 (X4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Ferguson."

Bill No 209 (Y4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Herbert Gamble."

Bill No 210 (Z4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Maud Giles."

Bill No 211 (A5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Mockford."

Bill No 212 (B5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alvah Arthur Norris."

Bill No 213 (C5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Porter."

Bill No 74 (E4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Estelle McCutcheon."

Le Bill No 84 (O du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Osborne Gimblett" est considéré en comité général, et rapporté sans amendement;

M. Smith (Stormont) propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Et un débat s'ensuivant et continuant;

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend en comité général la prise en considération du Bill No 191, Loi modifiant le Code criminel, lequel est rapporté avec des amendements, considérés tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 192, Loi concernant le commerce interprovincial et international des boissons enivrantes est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

Les amendements faits par le Sénat au Bill No 194, Loi modifiant la Loi des Chemins de fer nationaux du Canada sont pris en considération et agréés.

Le Bill No 187, Loi modifiant la Loi de l'immigration est de nouveau considéré en comité général;

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A onze heures p.m., M. l'Orateur suppléant prend le fauteuil et ajourne alors la Chambre jusqu'à lundi prochain à trois heures p.m., sans poser la question en vertu de la règle 7.

J. FRED. JOHNSTON,
Orateur suppléant.

No 62

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 30 AVRIL 1928

Le greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur.

M. Johnston (Long-Lake), président des comités, prend alors le fauteuil comme orateur-suppléant en vertu du statut à cet effet.

PRIÈRES.

M. Power, du comité spécial sur les problèmes des pensions et des soldats rapatriés présente le troisième rapport de ce comité:—

Votre comité a pris en considération le Bill No 39, Loi concernant la distribution de certains fonds de cantines et il a été convenu de le rapporter avec des amendements.

M. Power, du comité spécial sur les problèmes des pensions et des soldats rapatriés présente le quatrième et dernier rapport de ce comité:—

Votre comité, qui se compose de dix-sept membres, a été nommé le 15 février, et les 20 et 27 il a reçu le pouvoir de citer des personnes, de requérir des documents et des dossiers, d'examiner des témoins, d'imprimer un procès-verbal quotidien, de faire rapport de temps à autre et de siéger tandis que la Chambre siège.

Assemblées, questions referées, témoins

Le 17 février, votre comité s'est réuni pour s'organiser. Le ministre de la réintégration civile des soldats, l'hon. J. H. King, était présent et a adressé la parole au comité. Il a déclaré que les fonctionnaires de son département seraient à la disposition du comité pendant ses séances. Ont assisté à toutes les réunions subséquentes, le président de la commission des pensions, son conseiller médical en chef, le secrétaire du département et un représentant du bureau fédéral des appels. Votre comité désire remercier ces messieurs pour les renseignements, les avis et l'aide qu'ils ont bien voulu nous donner en tout temps; il veut aussi dire combien il apprécie les services rendus par le secrétaire de la commission des pensions, M. Paton, et par le secrétaire du comité, M. Cloutier.

Les représentants des organisations des soldats ont fréquenté le comité soit pour rendre témoignage soit pour assister constamment aux séances publiques. La cause des soldats a été plaidée avec énergie devant le comité, et les plaidoyers ont été rédigés dans un langage énergique, modéré et digne.

Votre comité a tenu 47 séances de travail et interrogé vingt-sept témoins, dont dix-sept représentaient des organisations de soldats et autres et dix étaient des fonctionnaires du département.

Sous forme de résolutions écrites et au cours des témoignages, on a fait des suggestions concernant les questions suivantes:

Amendements à la loi des pensions,
Membres artificiels,
Fonds des cantines,
Préférence dans le service civil,
Placement,
Change,
Commission fédérale des appels,
Pierres tombales,
Publication d'un manuel,
Hospitalisation,
Forces impériales,
Vétérans pauvres et âgés,
Assurance,
Fonds des sépultures,
Examens médicaux,
Pensions de vieillesse,
Ordres en conseil,
Coquelicots,
Rehabilitation,
Pensions pour service,
Projet de logements,
Etablissement des soldats sur des terres,
Conseillers des soldats,
Soins médicaux,
Croix Victoria,
Usines de métiers pour vétérans et
Formation technique.

Le 10 avril, le bill no 39: loi concernant l'emploi de certains fonds de cantines, a été référé au comité. A ce sujet, ledit bill a été rapporté joint au troisième rapport du comité.

Toutes les suggestions soumises à votre comité ont été considérées. Quelques-unes n'ont donné lieu à aucune initiative, parce que la législation et les règlements existants ont été jugés suffisamment larges pour permettre aux départements intéressés de mettre ces suggestions en pratique. Pour quelques autres, on n'a pas cru opportun de faire une décision, dans le moment. Sur tous les autres points, les suggestions ont été acceptées comme on peut le voir par les recommandations qui suivent.

Les sujets et les recommandations de première importance ont été étudiés et revus en comité plénier, mais il a paru bon de nommer des sous-comités pour préparer les recommandations suivant les conclusions du Comité. Un sous-comité du programme et de la procédure, composé de MM. Black, McPherson et Speakman, fut nommé dès les premières séances du Comité, et pour la rédaction des recommandations, six sous-comités furent nommés, comme suit:

1. Pensions,—MM. Clark, Speakman et Thorson.
2. Assurance,—MM. Ilsley et McGibbon.
3. Fonds de cantines,—MM. Black et sir Eugène Fiset.
4. Etablissement des soldats sur la terre,—MM. McLean et Speakman.
5. Emploi et étude des cas compliqués.—MM. Adshead, Black, McPherson, Ross, Sanderson, et Speakman.
6. Divers.—MM. Arthurs, sir Eugène Fiset, Gershaw, McPherson et Hepburn.

REVUE DES DÉPENSES

Sommaire

Du 1er juillet 1915 au 31 mars 1928, le Canada a dépensé pour les anciens combattants les sommes suivantes en résumé:

Gratification pour service de guerre, environ..	$164,100,000 00
Total payé pour pensions..	328,208,846 64

Dépense totale pour traitements médicaux, adaptation, solde et allocations, membres artificiels, services de placement, secours, etc..	170,413,239 18
Etablissement sur la terre..	109,583,632 76
Transport d'outremer des dépendants..	2,800,000 00
Total..	$775,105,718 58

Recommandations

Les recommandations faites par votre comité sont les suivantes:

PARTIE I

PENSIONS

Au sujet de la loi des Pensions, votre Comité a reçu des suggestions au nom de plusieurs organisations d'anciens combattants, y compris la Légion canadienne de la Ligue des combattants de l'Empire britannique représentée par J. R. Bowler, de Winnipeg et F. L. Barrow, d'Ottawa, la section des Tuberculeux de la Légion canadienne de la Ligue d'Anciens combattants de l'Empire britannique, représentée par R. Hale, de London et C. P. Gilman, d'Ottawa, l'Association des Amputés de la Grande Guerre, le Club sir Arthur Pearson pour les Soldats et Marins aveugles, et l'Association des Pensionnaires canadiens, représentée par R. Myers et C. J. Brown de Toronto, et les Vétérans de l'Armée et de la Marine en Canada, représentés par H. Colebourne, d'Ottawa. Le Comité a entendu en outre le Département, représenté par E. H. Scammell, secrétaire, la Commission des Pensions, représentée par le col. J. T. C. Thompson, président, Dr R. J. Keel, conseiller médical en chef, et M. J. A. W. Paton, secrétaire, et le Bureau fédéral d'Appel représenté par le col. C. W. Belton, président, et le col C. B. Topp, secrétaire. Le Comité a aussi reçu de l'aide du lieut.-col. L. R. Laflèche, 1er vice-président fédéral de la Légion canadienne et de plusieurs autres membres du Bureau d'ajustement de la Légion canadienne à Ottawa, y compris M. J. C. Herwig de ce même bureau.

En sus des vues des représentants des organismes de vétérans soumises au comité, le département a proposé plusieurs modifications désirables à apporter à l'acte des pensions. Certains des vœux du comité n'ont trait qu'à l'aspect administratif de l'acte et ont pour but de faire disparaître certains doutes soulevés dans les esprits et d'entériner la coutume adoptée.

On a tâché de faire disparaître les causes de mécontentement qui avaient soulevé les vétérans et, cet objet en vue, votre comité a soumis des amendements importants relatifs au mécanisme d'application de la clause de mérite, relatifs également à la compétence ou juridiction de la cour fédérale d'appel à propos de réclamations surgies du refus des commissaires des pensions à octroyer certaines pensions, enfin on soumet un procédé de règlement de tous différents éventuels à intervenir entre les commissaires des pensions et la cour fédérale d'appel sur les diagnostics.

Votre comité a cru également devoir émettre certains vœux d'importance capital sur des questions telles que la pension aux dépendants de membres défunts des armées canadiennes qui avaient été dotés d'une pension pour cause d'aggravation d'une invalidité antérieure à leur enrôlement; une pension pour invalidité survenue postérieurement au licenciement; limitation du délai de demande de pension; mariage subséquent à l'apparition d'une blessure ou maladie; pensions aux dépendants ou à d'autres personnes tenant lieu d'un parent; pensions aux enfants dépendants et indemnité spéciale vestimentaire, maladie mortelle et frais de funérailles.

Votre comité n'a pas cru devoir aborder les amendements à l'acte des pensions qui pourraient paraître à propos, vu l'intention où l'on est de faire un seul organisme du département du Rétablissement civil des soldats et du département de l'hygiène.

Le comité propose le vote, à cette session du parlement, d'un acte modifiant comme suit l'acte des pensions:

LOI MODIFIANT LA LOI DES PENSIONS

Sa Majesté, sur l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des communes décrète:

1. Sont abrogés et remplacés par les suivants, les alinéas (*a*), (*m*) et (*o*) de de l'article deux de la Loi des pensions, chapitre 157 des Statuts revisés de 1927:

(*a*) "apparition de la blessure ou la maladie" comprend la réapparition d'une blessure ou maladie qui s'est améliorée au point d'avoir fait disparaître l'invalidité qui en résultait, ou qui a diminué suffisamment pour permettre au membre des forces de servir subséquemment dans un théâtre réel de guerre.

(*m*) "pension" signifie pension accordée pour cause de décès ou d'invalidité d'un membre des forces et comprend le supplément de pension, la pension temporaire, le paiement supplémentaire, le paiement final ou tout autre paiement *accordé* par la Commission à tout membre ou relativement à tout membre des forces.

(*o*) "théâtre réel de guerre" signifie:

(i) dans le cas des forces militaires ou d'aviation, la zone des armées alliées sur les continents d'Europe, d'Asie ou d'Afrique ou *en quelque lieu que ce soit* où le membre des forces a été blessé ou a directement *contracté la maladie* par un acte hostile de l'ennemi;

(ii) dans le cas des forces navales, la haute mer ou partout où contact a été pris avec des forces hostiles de l'ennemi, ou *à tout autre endroit où* le membre des forces a été blessé ou a directement *contracté* la maladie par un acte hostile de l'ennemi;

2. Est abrogé et remplacé par ce qui suit, le sous-article huit, alinéa (*b*) de l'article trois de la Loi susdite:

(*b*) Le classement médical de la blessure ou de la maladie entraînant l'invalidité ou le décès au sujet desquels demande a été faite;

(ii) Le classement médical de telles blessures ou maladies dont la Commission a disposé relativement à la demande;

(iii) Si la blessure ou la maladie entraînant l'invalidité ou le décès était ou n'était pas attribuable au service militaire ou avait ou n'avait pas été contracté au cours de celui-ci, ou si elle était antérieure à l'enrôlement ou avait ou n'avait pas été aggravée durant le service militaire.

3. Est abrogé et remplacé par ce qui suit l'alinéa (*a*) de l'article onze:

(*a*) Des pensions sont accordées aux membres ou relativement aux membres des forces devenus invalides, conformément aux taux énoncés dans l'annexe A de la présente loi, et relativement aux membres des forces qui sont décédés, conformément aux taux énoncés dans l'annexe B de la présente loi, lorsque la blessure ou la maladie *causant l'invalidité ou le décès ou l'aggravation de ladite blessure ou maladie ayant pour résultat l'invalidité ou ayant contribué essentiellement au décès* au sujet desquels la demande de pension est faite, s'est produite au cours de ce service militaire, ou est attribuable à ce service.

4. Est abrogé et remplacé par ce qui suit l'article treize de la présente loi:

13. Aucune pension ne doit être accordée, *relativement au décès de tout membre des forces,* à moins que demande n'en ait été faite (*a*) Dans les trois ans à compter de la date du décès au sujet duquel la pension est réclamée; ou (*b*) Dans les trois ans à compter de la date à laquelle le requérant est tombé dans un état de dépendance.

5. Est abrogé l'article seize de la présente loi et remplacé par ce qui suit:

16. *Lorsqu'un pensionnaire semble être* incapable de dépenser ou ne dépense pas la pension d'une manière convenable, ou qu'il n'entretient pas les membres de sa famille qu'il a pour devoir d'entretenir, la Commission peut *enjoindre* que la pension *soit administrée* pour l'avantage du pensionnaire *ou* des membres de sa famille *par le ministère ou par quelque personne choisie par la Cammission.*

6. Sont abrogés les articles quatre, cinq et six de l'article vingt de la présente loi et sont remplacés par les suivants:

4. *Toute pension* ou solde de pension dû à un pensionnaire défunt *à l'époque de son décès, qu'il soit impayé ou détenu en fiducie par le ministère, ne formera pas* partie de *la* succession dudit pensionnaire défunt.

5. La Commission peut à sa discrétion *enjoindre le paiement de ladite pension ou solde de pension soit à la veuve du pensionnaire et à son enfant* ou enfants, ou à toute personne qui *l'a entretenu,* ou qu'il a entretenue, ou elle *peut enjoindre qu'elle soit payée en totalité ou en partie, afin* de défrayer les frais de la dernière maladie et les funérailles du pensionnaire.

6. Si la Commission n'émet aucun ordre pour le paiement de pareille *pension ou solde de pension,* ledit solde est versé au fonds du revenu consolidé du Canada.

7. Est abrogé l'article vingt et un de ladite loi et remplacé par le suivant:

21. *Nonobstant toute disposition de la présente loi, tout cas concernant un membre des forces ou toute personne à sa charge que l'on prétend être* spécialement méritoire, peut faire l'objet d'une enquête et d'un jugement et bénéficier d'une pension ou allocation de commisération *tel que ci-après prévu:*

2. *Toute réclamation formulée aux termes du présent article sera référée à la Commission qui aura le pouvoir, si elle est d'avis qu'elle est spécialement méritoire, de recommander qu'une pension ou allocation de commisération soit versée au réquérant, et si la commission refuse d'en recommander le paiement, il pourra être fait appel au Bureau fédéral d'appel, qui aura pareillement le pouvoir de faire une recommandation.*

3. *Le paiement d'une telle pension ou allocation de commisération qui pourra être recommandé sous l'empire du présent article par la Commission ou le Bureau fédéral d'appel sera soumis à l'approbation du Gouverneur général en conseil.*

4. La pension concédée sous l'autorité du présent article ne doit pas excéder le montant qui aurait pu être accordé dans un cas semblable sous l'empire d'autres dispositions de la présente loi si la mort, la blessure ou la maladie à cause de laquelle la pension est réclamée était attribuable au service militaire.

8. Est abrogé le premier paragraphe de l'article vingt-deux de la présente loi et remplacé par le suivant:

22. Nulle pension ne doit être payée à un enfant ou relativement à un enfant qui, si c'est un garçon, a dépassé l'âge de seize ans, ou, si c'est une fille, a dépassé l'âge de dix-sept ans, sauf lorsque cet enfant et les personnes tenues de l'entretenir sont sans ressources *suffisantes,* et

(*a*) Lorsque cet enfant est, par suite d'infirmité physique ou mentale, incapable de pourvoir à son propre entretien, alors que la pension peut être versée tant que cet enfant, est, par suite d'infirmité physique ou mentale, incapable de gagner sa vie. Toutefois, nulle pension n'est concédée, à moins que cette infirmité ne soit survenue avant que l'enfant ait atteint l'âge de vingt et un ans; et, de plus, si cet enfant est orphelin, la Commission peut, à discrétion, augmenter la pension de cet enfant jusqu'à concurrence d'un montant n'excédant pas les taux relatifs aux orphelins; ou

(*b*) Lorsque cet enfant suit un cours d'enseignement approuvé par la Commission, et y fait des progrès satisfaisants, alors que, la pension peut être payée jusqu'à ce que l'enfant ait atteint l'âge de vingt et un ans.

9. Est abrogé le paragraphe cinq de l'article vingt et un de ladite loi et remplacé par le suivant:

(5) *La Commission peut ordonner que* la pension d'un enfant soit payée à sa mère ou à son père, ou à son tuteur ou à *toute* personne *approuvée* par la Commission, *ou cette dernière peut ordonner que cette pension soit administrée par le ministère.*

10. Est abrogé le paragraphe sept de l'article vingt-deux de ladite loi et remplacé par le suivant:

(7) Les enfants d'un pensionnaire *décédé et qui au moment de son décès recevait une pension* de l'une des classes 1 à 5, mentionnées dans l'annexe A de la présente loi, *ou qui sans les dispositions du paragraphe un de l'article vingt-neuf de la présente loi, auraient reçu la pension desdites classes,* ont droit à une pension tout comme si ledit pensionnaire était mort en service, que son décès ait été ou non attribuable à son service.

11. Est abrogé le paragraphe neuf de l'article vingt-deux de ladite loi et remplacé par le suivant:

(9) Au décès de l'épouse d'un pensionnaire à qui une pension est payée en raison d'une invalidité, la pension supplémentaire accordée à un membre marié des forces peut, à la discrétion de la Commission, lui être continuée tant qu'il y a *un enfant mineur ou* des enfants mineurs d'âge donnant droit à une pension, pourvu qu'il existe une fille ou une autre personne en état de se charger et qui se charge des travaux du ménage et du soin des enfants.

12. Est modifié l'article vingt-deux de ladite loi par l'insertion du paragraphe suivant:

10. Au décès de la veuve d'un membre des forces qui touchait une pension, la pension de la veuve pourra, à la discrétion de la Commission, être continuée, tant qu'il restera un enfant ou des enfants d'âge à recevoir la pension, à une fille en état de se charger et qui se charge des travaux du ménage et du soin de l'enfant ou des enfants; toutefois, dans tel cas la pension payable aux enfants sera continuée, mais les taux relatifs aux orphelins ne s'appliqueront pas.

13. Est abrogé le paragraphe quatre de l'article vingt-six de ladite loi et remplacé par le suivant:

4. Un membre des forces qui reçoit une pension à cause d'une *autre* invalidité *pour le soulagement de laquelle il doit porter* un appareil de prothèse *ou subir un traitement qui occasionne l'usure des vêtements,* peut, à la discrétion de la Commission, toucher *pour cette usure* une allocation n'excédant pas cinquante-quatre dollars par année.

14. Est abrogé le paragraphe (*b*) de l'article vingt-sept de ladite loi et remplacé par le suivant:

(*b*) Dans le cas où une pension est concédée à un requérant dont l'invalidité s'est manifestée après sa retraite ou sa réforme de l'armée; auquel cas une pension peut lui être payée à compter d'une date de six mois antérieure au jour de la réception de la demande de pension ou à compter de la date de l'apparition de l'invalidité, quelle que soit la dernière de ces deux dates ou *à dater du jour où une demande de traitement a été faite au ministère en rapport avec une invalidité pour laquelle on a déjà accordé une pension, pourvu que le traitement ait été commencé sous la juridiction du ministère en rapport avec une telle incapacité, une pension peut être payée à partir du lendemain du jour où l'on a terminé le traitement.*

15. Est abrogé le premier paragraphe de l'article vingt-huit de ladite loi et remplacé par le suivant:

28. Si, de l'avis de la Commission, un requérant ou pensionnaire se trouve dans l'obligation de suivre un traitement médical ou chirurgical et s'il refuse sans raison, de l'avis de la Commission, de suivre ce traitement, la pension à laquelle son degré d'invalidité lui aurait autrement donné droit peut être réduite de la moitié au plus, à la discrétion de la Commission, *pourvu que cet article ne s'applique pas dans le cas d'un refus de subir une opération chirurgicale majeure.*

16. Est abrogé l'article vingt-neuf de ladite loi et remplacé par le suivant:

29. 1. *Pendant qu'un pensionnaire, sous le régime des statuts ministériels à cet égard touche la solde et les allocations que lui verse le ministère tout en suivant un traitement, le paiement de sa pension doit être suspendu et la solde et les allocations lui en tiennent lieu; en attendant une nouvelle concession, le paiement de la pension recommence immédiatement après que la suspension a pris fin.*

2. *Pendant qu'un pensionnaire en vertu des statuts ministériels à cet égard, suit un traitement à titre d'interne sans toucher ni solde ni allocation, sa pension si elle excède le montant auquel il aurait eu droit sous forme de solde et allocations, doit être réduite à ce montant; en attendant une nouvelle concession, le paiement de la pension entière doit reprendre dès que l'internat susdit cesse pour le pensionnaire.*

17. Est abrogé le paragraphe trois de l'article trente de ladite loi et remplacé par le suivant:

3. Lorsqu'avant son enrôlement ou durant son service, un pensionnaire était le soutient ou contribuait sensiblement au soutien de son père ou de sa mère, ou des deux, ou *d'une personne remplaçant son père ou sa mère,* une somme n'excédant pas *le montant mentionné dans l'annexe A de cette loi, comme pension additionnelle pour un enfant,* peut être versée directement à ce père ou à cette mère, *ou à la personne qui remplace l'un d'eux,* ou à lui-même tant qu'il continue à pourvoir à leur entretien. Tou-

tefois, les avantages du présent paragraphe sont limités au père ou *à la mère, ou aux deux ou à toute personne* qui remplace *l'un d'eux*, et qui est, sont ou seraient dans un état de dépendance sans la contribution du pensionnaire, et la Commission peut maintenir lesdits avantages, si elle est d'avis que le pensionnaire, en raison de circonstances échappant à son contrôle, ne peut continuer à contribuer à l'entretien de son père ou de sa mère, ou des deux, *ou de toute* personne qui remplace l'un d'eux.

18. Est modifiée ladite loi par l'addition du paragraphe suivant à l'article trente de cette loi:

(4) *Lorsque le père ou la mère, ou une personne tenant lieu de l'un d'eux, qui n'était pas totalement ou dans une proportion sensible à la charge d'un pensionnaire avant son enrôlement ou durant son service parce que ce père ou cette mère ou cette personne n'était pas alors en état de dépendance, tombe subséquemment dans un état de dépendance étant invalidés par une infirmité mentale ou physique et dans l'impossibilité de subvenir à sa subsistance et est soutenue totalement ou dans une proportion sensible par le pensionnaire, la Commission peut à sa discrétion concéder une pension n'excédant pas la montant inscrit dans l'annexe A de cette loi, comme la pension pour un enfat, à ce père ou à cette mère ou au pensionnaire aussi longtemps qu'il accorde son soutien.*

19. Est abrogé l'article trente et un de ladite loi et remplacé par le suivant:

31. Advenant le décès d'un pensionnaire pensionné pour cause d'invalidité et l'insuffisance de sa succession à solder les frais de sa dernière maladie et de son enterrement, la Commission peut acquitter ces frais, ou une partie de ces frais, mais le paiement ne doit, en pareil cas, dépasser cent *cinquante* dollars.

20. Est abrogé le premier paragraphe de l'article trente-deux et remplacé par le suivant:

32 (a) Nulle pension ne doit être payée à la veuve d'un pensionnaire à moins qu'elle n'ait vécu avec lui, ou qu'elle ne fut entretenue par lui, ou qu'elle n'eut, à l'avis de la Commission, droit d'être entretenue par lui, lors de son décès et durant une période raisonnable avant ce décès.

(b) Nulle pension ne doit être payée à la veuve d'un membre des forces à moins qu'elle ne lui ait été mariée antérieurement à l'apparition de la blessure ou maladie qui a occasionné le décès. *Toutefois*

(i) *une pension doit être payée lorsqu'un mombre des forces, à ou subséquemment à l'entrée en vigueur de la présente loi, obtient de la Commission un certificat attestant que toute blessure ou maladie donnant droit à une pension dont il souffrait lors de son mariage ne serait pas, à l'avis de la Commission, la cause du décès.*

(ii) *une pension doit être payée lorsqu'il s'agit d'un membre des forces marié antérieurement à l'entrée en vigueur de la présente loi qui a obtenu de la Commission un certificat attestant que toute blessure ou maladie donnant droit à une pension dont il souffrait lors de son mariage ne serait pas, à l'avis de la Commission, la cause du décès.*

(iii) *une pension doit être payée lorsqu'il s'agit d'un membre des forces qui s'est marié et qui est mort d'une invalidité donnant droit à une pension antérieurement à l'entrée en vigueur de la présente loi, si, lors de son mariage, ce membre des forces se trouvait dans un état*

tel que la future épouse, après une enquête raisonnable, ne pouvait pas prévoir que la blessure ou la maladie serait une cause importante du décès, pourvu, cependant, que l'on suppose d'une manière décisive que cette blessure ou maladie n'ait pas été une cause importante du décès, si lors du mariage il n'existait aucune invalidité donnant droit à une pension par suite de cette blessure ou maladie.

(iv) *une pension doit être payée lorsqu'il s'agit d'un membre des forces qui s'est marié antérieurement à l'entrée en vigueur de la présente loi et qui n'a pas demandé à la Commission un certificat attestant que toute blessure ou maladie donnant droit à une pension dont il souffrait lors de son mariage ne serait pas, à l'avis de la Commission, la cause du décès et qui meurt subséquemment d'une invalidité donnant droit à une pension si, lors de son mariage, ce membre des forces se trouvait dans un état tel que la future épouse, après une enquête raisonnable, ne pouvait prévoir que la buessure ou maladie serait une cause importante du décès; pourvu, cependant, que l'on suppose d'une manière décisive que cette blessure ou maladie n'a pas été une cause importante du décès si, lors de son mariage, il n'existait aucune invalidité donnant droit à une pension par suite de cette blessure ou maladie.*

21. Est abrogé le paragraphe trois de l'article trente-deux de ladite loi et remplacé par le suivant:

3. Une femme qui, bien que non mariée au membre des forces, vivait avec lui au Canada, à l'époque où il est devenu membre des forces et durant une période raisonnable avant cette époque, et qui, à cette époque, était publiquement reconnue par lui comme sa femme, peut, en cas de décès de ce membre, et à la discrétion de la Commission, obtenir la concession d'une pension équivalente à la pension qu'elle aurait reçue si elle avait été sa veuve légale. La Commission peut aussi concéder une pension, si elle est d'avis qu'une injustice serait commise en ne reconnaissant pas une femme comme étant l'épouse d'un membre des forces, bien qu'il n'existe pas de preuve qu'elle ait été publiquement reconnue par lui comme son épouse. *Toutefois on ne doit pas refuser à cette femme la pension à laquelle elle aurait eu droit sous l'empire des dispositions de la présente loi si elle ne s'était pas mariée, par suite seulement du fait qu'elle s'est mariée avec le membre des forces avec qui elle vivait comme il a été dit précédemment.*

22. Est abrogé le paragraphe (a) de l'article trente-sept de ladite loi et remplacé par le suivant:

(a) S'il s'agit d'une pension concédée au père ou à la mère ou *à une personne tenant lieu de père ou mère* qui n'était pas entièrement ou en grande partie entretenue par le membre des forces, à la date de son décès, alors que la pension doit être versée à compter du jour fixé dans chaque cas par la Commission.

23. Est abrogé le paragraphe quatre de l'article cinquante de ladite loi et remplacé par le suivant:

4. A l'exception du président, la moitié des premiers membres du Bureau sera nommée pour une période de deux années et les autres pour une période de trois années, et ils seront rééligibles pour des périodes supplémentaires *de deux ou trois années* si le gouverneur en conseil le juge à propos.

24. Est abrogé le paragraphe un de l'article cinquante et un de ladite Loi et remplacé par le suivant:

51. D'après la preuve et le dossier sur lesquels la Commission a établi sa décision, appel peut être interjeté au Bureau fédéral d'appel à l'égard d'un refus de pension par la Commission:

Toutefois:—

(a) *Le Bureau n'aura aucune juridiction en ce qui concerne l'estimation du degré d'une invalidité quelconque au sujet de laquelle appel est interjeté ou le montant de la pension qui devrait être accordé;*

(b) *Il ne sera pas loisible d'interjeter un appel dans les cas où la Commission peut user de ses pouvoirs discrétionnaires relativement à toute demande qui lui est présentée et où la pension est refusée par la Commission dans l'exercice de sesdits pouvoirs discrétionnaires.*

(c) *Si la classification médicale des lésions ou maladies qui a déterminé l'invalidité ou le décès, au sujet de laquelle une demande de pension a été refusée par la Commission, est considérée par le Bureau comme étant erronée, le Bureau doit, avant de rendre jugement, communiquer par écrit à la Commission ses raisons pour croire cette classification erronée, et alors le différend relativement à la classification médicale sera soumis par la Commission à un comité composé de trois experts médicaux dont l'un sera nommé par la Commission, un autre par le Bureau, et le troisième au choix des deux premiers, et au cas d'un désaccord entre eux, ce troisième membre sera nommé par le ministre, et ce comité d'experts devra déterminer la classification médicale d'après laquelle la Commission devra établir son jugement. Si, la classification médicale ayant été ainsi déterminée, la Commission refuse la pension, le Bureau pourra encore délibérer sur la question d'appel dans la mesure qu'il le jugera nécessaire et rendra jugement sur la classification médicale tel que ci-devant stipulé.*

25. Sont abrogés les paragraphes quatre à huit de l'article cinquante et un de ladite Loi et remplacés par les suivants:

4. *Toute personne désirant interjeter appel d'une décision rendue par la Commission peut le faire en en donnant avis par écrit transmis au ministère ou au Bureau le ou avant le trente et unième jour de décembre 1928, ou dans les deux ans suivant la date de la décision dont on a à se plaindre.*

5. La décision du Bureau *sur cet appel* sera définitive et elle lie le requérant et la Commission. Toutefois si, *avant le 31e jour de décembre 1928*, ou dans l'année qui suit la décision du Bureau fédéral d'appel maintenant un refus de pension par la Commission, le requérant soumet une preuve nouvellement découverte qui, de l'avis de la Commission, *établit* un doute raisonnable sur l'exactitude de la décision antérieure, la Commission doit reconsidérer ce cas, et si *le refus de pension est de nouveau confirmé*, le requérant a le droit d'interjeter appel une deuxième fois au Bureau fédéral d'appel et la *décision de ce dernier à ce sujet est finale* et elle lie le requérant et la Commission.

6. *En conformité des conditions qui peuvent être fixées par règlement du gouverneur en son conseil sous ce rapport, l'appelant peut être remboursé de ses dépenses encourues pour assister aux séances pendant l'audition de son appel et l'appelant et la Commission peuvent assister aux séances ou s'y faire représenter par un conseil ou toute autre personne, mais il ne sera payé aucune indemnité, soit comme honoraire, soit comme rémunération, à tout conseil ou représentant autre que le conseiller officiel des soldats nommé par le ministère.*

7. Tout jugement rendu par le Bureau fédéral d'appel doit être signé par le président ou le membre qui préside le Bureau et par le secrétaire, et doit contenir les renseignements suivants:

(i) Le nom du membre ou des membres qui ont entendu l'appel;

(ii) La classification médicale de la blessure ou maladie causant l'invalidité au sujet de laquelle un appel a été fait;

(iii) La classification médicale de la blessure ou maladie causant l'invalidité au sujet de laquelle l'appel est permis ou refusé selon le cas;

(iv) Dans le cas où l'appel est permis, si la blessure ou maladie ayant provoqué l'invalidité est imputable au service militaire ou a été infligée ou contractée pendant le service ou préexistait à l'enrôlement et a été engravée au cours du service.

8. *Tout différend concernant la juridiction du Bureau à entendre et juger les appels d'un refus de pension par la Commission sera référé par le ministère à la cour de l'Echiquier pour décision.*

26. L'addition suivante est faite à l'annexe "A" de ladite loi:

21e classe—Invalidités au-dessous de 5 pour cent—Tous grades—Un versement final de $100 au plus.

PARTIE II

Assurance

Les associations d'anciens combattants ont fait valoir très fortement auprès de votre comité que l'on devrait accorder à leurs membres et aux anciens combattants en général l'occasion de s'assurer sous le régime des dispositions de la loi de l'assurance des anciens combattants, en vertu desquelles nulle demande à cet effet n'a été admissible depuis le 1er septembre 1923.

Les témoignages rendus devant le comité montrent clairement que cette assurance a été d'un grand avantage aux anciens combattants et aux personnes à leurs charges, spécialement les dispositions se rattachant aux risques dits subnormaux. Les témoignages font voir en outre que l'émission des polices sous le régime de cette loi n'a entraîné et n'entraînera de fait qu'un léger fardeau au pays.

Votre comité recommande par conséquent que la disposition suivante soit édictée, à savoir:

L'article vingt de la loi de l'assurance des anciens combattants, chapitre cinquante-quatre des statuts de 1920, tel que modifié par l'article trois du chapitre quarante-deux des statuts de 1922, est révoqué et remplacé par le suivant:

20. Les demandes d'assurance peuvent être admises sous le régime de la présente loi le et après le premier jour de juillet mil neuf cent vingt-huit jusqu'au trentième jour de juin inclusivement de l'année mil neuf cent trente-trois, mais elles ne seront pas admises après cette date.

PARTIE III

Fonds de cantine

Le comité émet la recommandation suivante:

1. Que le bill 39 intitulé "Une loi concernant la disposition de certains fonds de cantine", soit amendé de façon que la participation aux fonds ne soit pas limitée à une catégorie quelconque d'anciens combattants, mais que tout membre du corps expéditionnaire canadien ou tout membre de la marine royale canadienne qui a fait du service dans la Grande Guerre puisse y participer.

2. Qu'après la mise en réserve de la somme de $5,000.00, tel que le prévoit l'article 3 du bill, le solde soit divisé en dix parties basées sur la répartition des fonds de cantine, tel que prévu par la loi des fonds de cantine de 1925.

Le comité, en conformité des recommandations précitées, a présenté avec son troisième rapport ledit bill et ses amendements.

PARTIE IV

Etablissement sur les terres

Lorsque les questions qui tombent sous cette rubrique furent mises à l'étude, il fut admis qu'il ne s'était pas encore écoulé assez de temps pour qu'on pût être fondé à déterminer jusqu'à quel point les modifications apportées pendant la dernière session avaient permis de résoudre le problème vexant de la dépréciation qu'ont eu à subir les terres détenues par les soldats-colons en vertu de la loi, vu que la majorité des demandes d'assistance sont encore en cours de rajustement. Votre Comité a constaté, cependant, qu'on avait omis de placer sous le régime des dispositions modificatrices de l'an dernier les colons qui avaient acheté des terres en vertu de la loi de 1917. Les conséquences de cette omission ne sont pas considérables, en raison du fait qu'il entre très peu de cas dans cette catégorie; mais votre Comité croit qu'il conviendrait d'opérer la modification voulue pour prévenir toute disparité injuste et donner suite à l'intention du législateur.

Votre Comité est aussi d'avis qu'on devrait cesser d'appliquer la politique actuelle qui consiste à refuser d'accorder tout droit à un homestead ou à une concession à titre de soldat dans le cas d'autres terres que celles sur lesquelles des prêts sont consentis.

Votre Comité estime également qu'aucun déficit portant sur la revente des terres ou de tous autres biens appartenant à un ancien colon dont l'accord conclu avec la Commission a pris fin ne devrait être imputé à ce même ancien colon ni être payable par lui, sauf lorsqu'il est démontré qu'il y a eu fraude ou intention de frauder.

Votre comité émet donc le vœu qu'une loi soit rendue pendant cette session, ainsi qu'il suit:

LOI MODIFIANT LA LOI D'ETABLISSEMENT DE SOLDATS

Sa Majesté, sur l'avis et du consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, décrète:

1. Le paragraphe quatre de l'article vingt-deux de la Loi d'établissement de soldats (chapitre 188 des Statuts revisés de 1927) est modifié en retranchant tous les mots qui suivent le terme "colon", à la sixième ligne.

2. L'article vingt-six de ladite Loi est abrogé.

3. L'article vingt-sept de ladite Loi est modifié en y ajoutant ce qui suit: "pourvu que l'expression "terre grevée" à laquelle il est fait allusion dans la présente Loi ne comprenne ni ne soit censée comprendre tout autre terre que celle pour laquelle une avance a été consentie par la Commission sous le régime de cette même loi."

4. L'article soixante-huit de ladite Loi est modifié en insérant immédiatement après le mot "qui", à la deuxième ligne, ce qui suit:

"est débiteur de la Commission en raison d'un montant que lui a prêté la Commission sous le régime de l'ancienne loi pour l'achat d'une terre agricole et qu'il a dépensé à cette fin ou"

CINQUIEME PARTIE

Placement des anciens combattants tombant dans la catégorie des cas difficiles et soins à leur donner

Votre Comité constate que l'une des situations les plus difficiles que le ministère du rétablissement civil des soldats et le pays sont appelés à résoudre, est celle qui a trait au placement et au soin des anciens combattants démoralisés et minés, et par conséquent invalides, et qui, d'après les règlements actuellement en vigueur, sont totalement ou en partie privés d'une pension. On pourrait subdiviser ces cas en trois catégories:

1. Ceux qui sont susceptibles d'être employés à certaines occupations limitées dans le domaine de la main-d'œuvre.

2. Ceux qui ne sont pas susceptibles d'être employés dans le domaine ordinaire de la main-d'œuvre, mais qui peuvent toutefois faire un certain travail à l'intérieur.

3. Ceux qui ne peuvent travailler.

1. Pour ce qui a trait à la première catégorie, un certain nombre d'agences telles que les bureaux de placement du Canada, les associations d'anciens combattants, les Commissions d'assistance aux soldats, et, dans quelques grands centres, les Conseils civiques de réhabilitation, ont réussi, en coopérant ensemble, à trouver de l'emploi convenable pour un grand nombre.

Nous recommandons que le ministre s'efforce de trouver des moyens pour unir plus étroitement les activités de ces associations à celles du ministère.

2. Les personnes rangées dans la deuxième catégorie, si ce sont des pensionnées, sont éligibles à se faire placer dans les ateliers Vetcraft; les personnes non pensionnées ne le sont pas en vertu des règlments actuels en vigueur.

Le comité recommande qu'on agrandisse les ateliers Vetcraft de manière à employer un plus grand nombre d'anciens combattants, et qu'on entreprenne une campagne active de publicité ayant pour but une plus grande vente des produits Vetcraft, et recommande également que l'on y fabrique des articles qui peuvent se vendre plus facilement.

Dans un grand nombre de cas, on a trouvé avantageux l'entraînement professionnel qui se donne aux dépens du Ministère.

Nous recommandons que l'on continue à suivre et à développer la politique que l'on a adoptée.

3. En vertu des règlements actuels, on peut soigner et maintenir dans des institutions relevant du ministère les invalides pensionnés. Le département a pris certaines dispositions en vue de prendre soin d'un nombre restreint de non-pensionnés en les faisant admettre dans des hôpitaux qui sont sous la direction du Ministère ou avec lesquels celui-ci a conclu une entente. On a démontré clairement à votre Comité que l'accommodation offerte dans le moment par les institutions du ministère ne suffit pas à recevoir tous ceux de cette catégorie qui auront besoin d'attention. On a suggéré à votre Comité plusieurs moyens de nature à alléger cette situation, entre autres l'établissement de maisons de retraite pour les soldats dans les différentes parties du pays.

Sachant parfaitement que les recommandations ci-jointes ne peuvent être considérées que comme expédients temporaires, votre Comité est d'avis qu'on devrait leur donner suite immédiatement de manière à secourir les cas les plus pressants, ainsi qu'à obtenir les renseignements d'importance qui pourraient servir dans la préparation des mesures que le ministère doit éventuellement adopter, selon la conviction du Comité.

Les circonstances dans lesquelles le Comité s'est trouvé et le temps dont il disposait ne lui ont pas permis d'étudier la question suffisamment pour l'autoriser à définir une ligne de conduite que le gouvernement suivrait en s'occupant de ce problème qui est le plus sérieux qui ait surgi chez nos anciens combattants.

Votre Comité recommande fortement qu'une telle politique soit formulée sans retard, et aux fins d'atteindre ce but qu'une investigation et enquête soient instituées sous le régime d'une commission ou autrement et qu'un rapport portant sur les méthodes suivies dans ce pays ou d'autres pays à l'égard de ce problème par voie de traitement dans des institutions ou autrement soit présenté.

PARTIE VI

Divers

1. *La légion canadienne de la British Empire Service League*

La compétence du bureau de service établi à Ottawa par la Légion canadienne du *British Empire Service League* dans le but de préparer les dossiers des réclamations découlant de la législation édictée en faveur des anciens combattants qui seraient soumises à la Commission des pensions, au Bureau fédéral d'appel et au ministère du Rétablissement des soldats dans la vie civile, a fait une profonde impression sur votre comité. Ce bureau s'est occupé de milliers de causes depuis son établissement et a rendu des services incalculables non seulement aux membres de la Légion mais aussi à tous les anciens combattants et aux personnes qui en sont à charge. Nous estimons qu'il devrait recevoir un appui direct du gouvernement.

Le comité recommande que les crédits qui seront soumis au Parlement prévoit un octroi annuel pour le conseil exécutif fédéral de la Légion canadienne, *British Empire Service League.* L'utilisation de cet octroi sera sujette à telles surveillance et vérification que le Gouverneur en Conseil jugera à propos de prescrire. L'octroi annuel ne devra pas dépasser la somme de $10,000 et sera contribué jusqu'à concurrence d'un dollar pour chaque dollar déboursé par la Légion pour les fins propres du Bureau.

2. *Traitement*

Il est recommandé, (*a*) Qu'il soit prévu à l'hospitalisation gratuite sans paye ni allocations pour les invalidités étrangères au service en faveur de tous pensionnaires mis dans l'incapacité de s'assurer ces soins à leurs propres frais.

(*b*) Que la clause 3 de l'alinéa (13) de l'arrêté en conseil C.P. 129/1232 soit modifié de façon à prévoir le versement de solde entière et d'indemnités à un ancien membre des forces pourvu que ce dernier visé dans ledit alinéa soit doté d'une pension octroyée sous le régime de l'article 12 de l'acte des pensions.

3. *Service civil*

Un groupe d'anciens soldats dont les services sont utilisés au sein du département de l'Intérieur, division des arpenteurs des terres fédérales, ont fait certaines déclarations à l'effet que, vu la nature de leurs fonctions ils se trouvent exclus par l'acte actuel de la jouissance des avantages attachés à la mise en vigueur de la loi de pension de retraite dont jouissent les fonctionnaires.

Votre comité est d'avis que la demande a été fort bien étayée, et propose que le ministère de l'intérieur fasse le nécessaire pour faire disparaître cet état de choses qui est tout au détriment de ces employés.

Vœux relatifs aux impressions

Votre comité soumet également que les ordres de renvoi, rapports, délibérations et preuve soient, en même temps qu'une table des matières dont la préparation serait confiée au greffier du comité, imprimés en appendice aux feuilletons de la Chambre pour la session présente et pour fins de distribution en livre bleu à un nombre de copies ne dépassant pas cinq cents pour la partie anglaise et deux cents pour la partie française, et que l'ordonnance permanente No 64 soit suspendue en conséquence.

On trouvera ci-joint copie imprimée du procès-verbal des délibérations et de la preuve, le tout avec table des matières, pour la gouverne de la Chambre.

(*Pour la preuve et les témoignages, voir appendice aux Journaux No 2*)

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mars 1928:—Copie de toute correspondance, télégrammes et autres documents que tout ministère fédéral peut peut avoir en sa possession et qui ont trait à la destitution de M. Valère Labonté de la position d'officier d'accise à St-Joseph, Beauce, et à la nomination de M. J. Edward LeMay à sa place.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 11 avril 1928—Relevé indiquant:—

1. Quelle est la base des subventions que le gouvernement fédéral accorde aux expositions.

2. Si ces subventions sont proportionnées au nombre des assistants ou au montant offert en prix.

3. De quelle manière on classifie ces subventions et quel est montant de la subvention de chaque classe.

4. Que doit faire un comité qui dirige une exposition pour obtenir du gouvernement une subvention de chaque classe.

5. Quel est le montant des deniers payés en subventions fédérales à des expositions durant chacune des années 1924, 1925, 1926, 1927 dans chaque province.

6. Durant chacune des années mentionnées plus haut, quelles expositions dans chaque province ont reçu une subvention fédérale, et quel en était le montant pour chacune.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 11 avril 1928:—Copie telle que soumise au ministre de l'Agriculture des suggestions que le Conseil canadien d'horticulture a faites pour fixer la valeur imposable des fruits et légumes que l'on devrait mettre en vigueur pendant la prochaine saison en vertu des stipulations de la clause 43 de la Loi des Douanes.

M. Forke, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 16 avril 1928:—Copie de toutes les conventions passées entre le gouvernement et le chemin de fer Canadien du Pacifique et les chemins de fer Nationaux du Canada pour amener au pays des immigrants des Iles britanniques ou du sud-est de l'Europe.

M. Kennedy, appuyé par M. Spencer, propose,—Que le Bill No 57, Loi concernant la *Edmonton, Dunvagan and British Columbia Railway Company*, inscrit au Feuilleton pour être pris en considération entre huit et neuf heures mardi le 1er mai 1928, ait priorité sur tous les autres bills.

Après débat, ladite motion est retirée.

Les ordres de la Chambre suivants sont votés en vertu de la règle 44, paragraphe 4, savoir:—

Par M. Cahan—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

1. Si le gouvernement fédéral ou tout ministère fédéral a retenu les services de quelques avocats ou sociétés légales dans la cité de Québec durant l'année fiscale 1926-27.

2. Dans l'affirmative, (*a*) quels sont les ministères en question, (*b*) le nom des avocats ou sociétés légales, (*c*) l'étendue et la nature des services rendus et (*d*) le montant des honoraires payés dans chaque cas.

Par M. Hocken—Ordre de la Chambre—Etat faisant voir:—

1. Si le gouvernement amène des Iles Britanniques et des pays étrangers des immigrants à qui il donne des terres pour s'établir.

2. Dans la négative, à quelles conditions les immigrants obtiennent ces terres.

3. A part ces encouragements en octrois de terres pour s'établir si on offre quelqu'assistance monétaire à ces immigrants, et dans l'affirmative, quelle est-elle.

4. Si on offre les mêmes encouragements, le cas échéant, sous forme de terres gratuites ou sous d'autres formes, aux Canadiens.

5. Et dans la négative, pourquoi pas.

Par M. Kaiser—Ordre de la Chambre—Dossier montrant:—

1. Combien de fonctionnaires du service civil ont été destitués pour cause en 1927.

2. Combien de ces fonctionnaires contribuaient à la caisse de retraite.

3. A combien d'entre eux on a remis leurs contributions.

4. A combien d'entre eux le Bureau du trésor a refusé de remettre leurs contributions.

5. Combien de causes sont actuellement pendantes.

Les adresses à Son Excellence, le Gouverneur général et les ordres de la Chambre suivantes, sont votés, viz:—

Par M. Stevens—Ordre de la Chambre—Copie de tous mémoires, correspondance, décisions administratives, recommandations échangés entre le ministère du Revenu national et la Commission du service civil et toute ou toutes autres personnes au sujet de la nomination d'un agent du contentieux ou d'un procureur pour le ministère en remplacement de feu Noël Chassé.

Par M. Short—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous documents, décrets ministériels et correspondance qui ont trait à la destitution de P. A. Saulnier, ex-assistant percepteur des douanes à Church Point, comté de Digby, Nouvelle-Ecosse, et les documents similaires qui ont trait à la nomination de son successeur au même poste.

Par M. Short—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous documents, décrets ministériels et correspondance qui ont trait à la destitution de H. S. Downie, ancien combattant, ex-percepteur du Revenu national à Margaretsville, comté d'Annapolis, Nouvelle-Ecosse, et de tous documents similaires qui ont trait à la nomination de son successeur au même poste.

Par M. Stevens—Ordre de la Chambre—Copie de la correspondance qui a trait à la destitution de Frank Amas de Qu'Appelle du service météorologique, avec copie de toutes les accusations portées contre ledit Frank Amas, le cas échéant; et copie de toutes les procédures de l'enquête qui ont eu lieu relativement à ces accusations s'il y en a, et copie des recommandations de

destitution, s'il y en a une. Et aussi copie de toute correspondance qui a trait à la nomination de John Miller de Qu'Appelle, et relative à sa nomination au poste d'observateur aux lieu et place de Frank Amas. Et aussi une déclaration de l'âge, des études et des aptitudes dudit John Miller pour cette position.

Par M. Cowan—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, télégrammes demandes qui ont trait au contrat passé pour briser la glace dans le havre de Port Arthur et de Fort William, en date du 1er d'octobre 1923, et signé par le ministère de la Marine et des Pêcheries, et aussi copie des annonces pour soumissions, des soumissions et du contrat lui-même.

Par M. Ernst—Ordre de la Chambre—Copie de tous documents et correspondance qui ont trait à la destitution de Howard Robar, maître de poste à North River, dans le comté de Lunenburg, et à la nomination de son successeur.

Par M. Ersnt—Ordre de la Chambre—Copie de tous documents, télégrammes, correspondance, soumissions et lettres qui ont trait au contrat actuel relatif au transport du courrier entre Bars Corner et New Germany, dans le comté de Lunenburg.

Le Bill No 187, Loi modifiant la Loi de l'immigration est de nouveau considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

L'ordre étant lu pour la deuxième lecture du Bill No 19, Loi modifiant la Loi de naturalisation;

M. Rinfret propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence lu la deuxième fois, et sur rapport de progrès le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill No 260 (D7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Pearl Appel."—M. *Garland* (Carleton).

Bill No 261 (E7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Catalina Day Armstrong."—M. *McPhee.*

Bill No 262 (F7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Morris Hays Grier."—M. *McPhee.*

Bill No 263 (G7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Katherine Halliday."—M. *Thorson.*

Bill No 264 (H7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Jarvis Lewis."—M. *Church.*

Bill No 265 (I7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Moore."—M. *Casselman.*

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre, la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills en instance de divorce ci-haut sont basés, et les témoignages entendus comme preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

Sur motion de M. Young (Weyburn) lesdits bills sont séparément lus la première et la deuxième fois, sur division, et référés au comité des Bills privés, avec la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat et les pétitions sur lesquelles ils sont fondés.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill No 40, Loi constituant en corporation la compagnie dite *The British Empire Assurance Company.*

Bill No 41, Loi concernant la compagnie dite *The Imperial Guarantee and Accident Company of Canada.*

Bill No 52, Loi concernant la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Bill No 53, Loi concernant la *Manitoba and North Western Railway Company of Canada.*

Bill No 198, Loi modifiant la Loi des douanes.

Bill No 36, Loi modifiant et revisant la Loi d'inspection de l'électricité.

Bill No 189, Loi modifiant la Loi des prisons et des maisons de correction.

Bill No 190, Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier.

Bill No 196, Loi modifiant la Loi de l'extraction du quartz dans le Yukon.

A onze heures p.m., M. l'Orateur suppléant ajourne alors la Chambre jusqu'à demain à trois heures p.m., sans poser la question en vertu de la règle 7.

J. FRED. JOHNSTON,
Orateur suppléant.

No 63

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 1er MAI 1928

Le greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur.

M. Johnston (Long-Lake), président des comités, prend alors le fauteuil comme orateur-suppléant en vertu du statut à cet effet.

Prières.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 11 avril 1928:—Etat fournissant une énumération des diverses sommes qui forment le coût total d'administration du bureau des douanes et de l'accise de Caledonia, comté de Queen, Nouvelle-Ecosse; (*a*) pour l'année terminée le 15 mars 1927; (*b*) pour l'année terminée le 15 mars 1928.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 26 avril 1928—Relevé montrant:—

1. Quelle a été la production canadienne totale, dans chaque province, durant l'année civile 1927, de (*a*) beurre, (*b*) fromage, (*c*) pommes de terre et (*d*) blé.

2. Quel était le nombre et la valeur approximative des (*a*) vaches laitières, (*b*) des autres bestiaux, dans chaque province, en 1927.

3. Quel était le nombre et la valeur approximative des (*a*) chevaux, (*b*) moutons, (*c*) cochons, (*d*) et des volailles, dans chaque province, en 1927.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 30 avril 1928—Relevé indiquant:—

1. Si le gouvernement fédéral ou tout ministère fédéral a retenu les services de quelques avocats ou sociétés légales dans la cité de Québec durant l'année fiscale 1926-27.

2. Dans l'affirmative, (*a*) quels sont les ministères en question, (*b*) le nom des avocats ou sociétés légales, (*c*) l'étendue et la nature des services rendus et (*d*) le montant des honoraires payés dans chaque cas.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 26 avril 1928—Dossier indiquant:—

1. *Re* Gares de terminus publiques: Quelle a été la quantité totale de chaque qualité de blé reçu aux élévateurs de têtes de lignes publiques durant la dernière saison des récoltes.

Re Gares de terminus privées: Quelle a été la quantité totale de chaque qualité de blé reçu aux élévateurs de têtes de lignes privées durant la dernière saison des récoltes.

2. *Re* Gares de terminus publiques: Quelle a été la quantité totale de chaque qualité de blé expédié durant la même période.

Re Gares de terminus privées: Quelle a été la quantité totale de chaque qualité de blé expédié durant la même période.

3. Quelle est le nombre total de boisseaux de grains que l'on a fait sécher, durant la dernière saison, à chaque point d'inspection intérieur où il y a une gare terminus.

4. Quel est le nombre total de boisseaux de grain humide et grossier, respectivement, que l'on a fait sécher aux élévateurs intérieurs et à ceux des gares de terminus durant les mois de septembre, octobre et décembre 1927.

M. Veniot, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 26 mars 1928: —Copie de toute correspondance, rapports, télégrammes et autres documents qui ont trait à la mauvaise conduite, à la suspension ou à la destitution de James J. MacDonald, maître de poste à Birch Grove, dans le comté de Cap-Breton.

Le Bill No 19, Loi modifiant la Loi de naturalisation est de nouveau considéré en comité général;

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m., M. l'Orateur suppléant reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15)

(Bills Privés)

Le Bill No 150, (C4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Druker" est considéré en comité général, rapporté sans amendement.

M. Anderson (Toronto-High-Park) propose que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Woodsworth, appuyé par M. Campbell, propose en amendement:

Que ledit Bill ne soit pas maintenant lu une troisième fois mais qu'il soit renvoyé au comité plénier dans le but de l'amender de la manière suivante:

1. Que la clause une du bill soit modifiée en lui ajoutant les mots suivants:

"Et ladite Olive Hawkes aura la garde de leur enfant, et ledit Maurice Druker paiera annuellement à Olive Hawkes, pour son soutien et sa subsistance, la somme de cinq cents dollars, aussi longtemps qu'elle ne se mariera pas; et la somme de deux cents dollars annuellement pour la subsistance et l'éducation de leur enfant."

2. Que la clause 2 du Bill soit modifiée en ajoutant les mots suivants:

"Et ledit Maurice Druker n'aura pas le droit de se marier de nouveau, et s'il passe par quelque forme de mariage, il sera coupable d'un délit criminel et passible de sept années d'emprisonnement, et tel mariage sera nul et sans effet."

Après débat, la question étant posée sur ledit amendement, elle est rejetée.

Et la question étant posée sur la motion principale, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence, lu la troisième fois et passé sur division.

M. Parent propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général pour prendre en considération les bills, en conformité de la règle 110; agréé.

Les bills suivants sont respectivement considérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill No 69, Loi concernant la compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la baie James.

Bill No 46, Loi concernant *The Nipissing Railway Company.*

Le Bill suivant est considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre:—

Bill No 71, Loi constituant en corporation *The St. Lawrence River Bridge Company.*

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité général sur le Bill No 19, Loi modifiant la Loi de naturalisation reprend le cours de ses délibérations, et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur suppléant ajourne alors la Chambre jusqu'à demain à trois heures p.m., sans poser la question en vertu de la règle 7.

J. FRED. JOHNSTON,
Orateur suppléant.

No 64

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 2 MAI 1928

Le greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur.

M. Johnston (Long-Lake), président des comités, prend alors le fauteuil comme orateur-suppléant en vertu du statut à cet effet.

PRIÈRES.

M. Morin, du comité du Règlement, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre Comité a pris en considération la requête de Séraphin Ouimet, I.C., et autres de la cité de Montréal, P.Q., présentée le 27 du mois dernier, demandant qu'une loi de constitution en corporation soit édictée sous le nom de *Montreal Underground Terminal Company.* Il a aussi examiné le rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés relatifs à ladite requête, à l'effet que le délai pour la réception des pétitions pour bills privés étant expiré le 8 mars dernier, cette requête ne pouvait être reçue.

Des représentations ont été faites à votre Comité au nom du requérant. Comme on est d'avis que le bill tombe plus exactement sous la juridiction législative de la province, le requérant s'est donc régulièrement adressé à la législature de Québec pour obtenir une loi de constitution, mais, après mûre considération, on lui a déclaré que le bill relevait du Parlement et non de la législature. De là, le retard à présenter sa requête à la Chambre des communes. Dans les circonstances, votre Comité recommande que la Règle 92 soit suspendue en tant qu'elle s'applique à cette pétition, et que la pétition soit lue et reçue immédiatement, subordonnément à la taxe additionnelle prévue à la Règle 93 (3*a*).

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), résolu,—Que, nonobstant la clause 2 de la Règle 6, la Chambre siégera à huit heures p.m. le mercredi soir 9 mai et les mercredis subséquents, et que les deux premiers mercredis soirs où la Chambre siégera, les Bills privés auront la priorité sur toutes les autres affaires jusqu'à ce qu'on en ait disposé.

Sur motion de M. Stewart (Edmonton-Ouest), ordonné.—Qu'il soit imprimé immédiatement 500 copies en anglais et 250 en français de cette partie du dossier qui a été déposé sur la Table le 19 avril 1928, concernant la diversion de l'eau à Chicago, lequel dossier contient l'échange de correspondance entre les gouvernements du Canada et des Etats-Unis, et que la règle 64 soit suspendue à cet effet.

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 18 avril 1928:—Copie du rapport de l'enquête tenue à Anse-à-Giles Station au sujet de l'accident survenu le 10 février dernier sur les chemins de fer Nationaux et dont M. Chs-Eugène Lavoie a été la victime.

M. Euler, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 22 février 1928—Relevé montrant:—

1. Si en vertu de l'autorisation donnée par la clause 43 du chapitre 42 des Statuts revisés du Canada, 1927, on a fixé la valeur imposable de quelques produits manufacturés importés au Canada durant l'année 1927.

2. Dans l'affirmative, quels sont ces produits, et quelle a été la valeur imposable fixée dans chaque cas.

3. Sur quels produits naturels importés au Canada durant l'année 1927 on a fixé une valeur imposable en calculant les droits à payer.

4. Quelle était la valeur imposable fixée dans chaque cas.

5. Pendant combien de temps chacune de ces valeurs imposables fixées a été appliquée.

M. Kennedy, appuyé par M. Coote, propose,—Que le Bill No 57, Loi concernant la *Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company* inscrit sur le Feuilleton pour être pris en considération entre huit et neuf heures p.m., vendredi le 4 mai 1928, ait priorité sur tous les autres bills.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Adshead,
Allan,
Anderson (Toronto-High Park),
Arthurs,
Bancroft,
Barber,
Bell (Hamilton-Ouest),
Bell (St-Jean-Albert),
Bennett,
Bird,
Bock,
Bouchard,
Bourassa,
Bowen,
Boys,
Bradette,
Brown,
Cahan,
Campbell,
Cantley,
Carmichael,
Cayley,
Chaplin,
Charters,
Coote,
Cowan,
Dickie,
Dionne,
Dunning,
Edwards (Frontenac-Addington),
Edwards (Waterloo-Sud),
Elliott,
Ernst,
Esling,
Euler,
Evans,
Fafard,
Fansher (Last-Mountain),
Fansher (Lambton-Est),
Forke,
Foster,
Fraser,
Garland (Carleton),
Geary,
Gershaw,
Glen,
Gott,
Grimmer,
Hanson,
Hocken,
Hodgins,
Howden,
Ilsley,
Irvine,
Jelliff,
Johnstone (Cap-Breton-Nord-Victoria),
Jones,
Kaiser,
Kellner,
Kennedy,
King, Mackenzie (Prince-Albert),
Laflamme,
Lapierre,
Lapointe,
Lennox,
Lucas,
MacDonald (Cap-Breton-Sud),
Macdonald (Kings),
Macdonald (Richmond-Ouest-Cap-Breton),

Macdougall, MacNutt, McDiarmid, McGibbon, McGregor, McIntosh, McPhee, McPherson, McQuarrie, Matthews, Maybee, Millar, Milne, Neill, Peck, Perley (sir George), Preston, Ralston, Rennie, Rinfret, Robb, Robinson, Ross (Kingston Cité), Ross (Moose Jaw), Rutherford, Ryckman, Senn, Simpson, Sinclair (Wellington-Nord), Smith (Cumberland), Smoke, Speakman, Spencer, Spotton, Steedsman, Stewart (Edmonton-Ouest), Stinson, Stirling, Taylor, Thompson, Thorson, Tolmie, Tummon, Veniot, Verville, Ward, White (London), Wilson (Wentworth), Woodsworth, Young (Saskatoon), Young (Toronto-Nord-Est)—120.

CONTRE:

Messieurs

Anderson (Halton), Baldwin, Benoit, Bettez, Blanchard, Boucher, Bourgeois, Bowman, Chevrier, Church, Delisle, Denis (St-Denis), Denis (Joliette), Desaulniers, Descoteaux, Deslauriers, Duff, Gervais, Goodison, Hall, Hay, Hepburn, Howard, Jenkins, Lacombe, Lanctôt, Letellier, Macdonald (Glengarry), MacLean (Prince), McLean (Melfort), McKenzie, McMillan, Marcil, Mercier (St-Henri), Morin (Bagot), Morrissy, Odette, Pettit, Power, Prévost, Robitaille, St-Père, Sanderson, Smith (Stormont), Sylvestre, Totzke—46.

L'adresse à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre suivants sont votés, savoir:—

Par M. Church—Ordre de la Chambre—Copie de tous documents, télégrammes, correspondance, lettres, demandes durant la dernière année qui ont trait à un permis demandé pour la fusion de toute banque canadienne à chartre avec toute autre banque canadienne, ou la fusion ou la fusion projetée de toute banque canadienne existante avec toute banque américaine.

Par M. Church—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous documents, décrets ministériels, lettres, télégrammes et correspondance échangés durant la dernière année entre le gouvernement canadien et (*a*) le gouvernement de l'Ontario, et (*b*) le gouvernement de la province de Québec durant l'année dernière au sujet d'améliorations à la route fluviale du St-Laurent pour la navigation, l'énergie électrique ou d'autres fins.

Et copies de tous autres documents et correspondance, qui ont trait à la demande du gouvernement de l'Ontario d'ériger une digue d'emmagasinage, pour la production d'énergie électrique, à Morrisburg ou dans les environs dans la province d'Ontario.

Par M. Church—Ordre de la Chambre—Copie du contrat existant (*a*) passé entre l'Etat et l'*Ottawa Electric Company* en vertu duquel le gouvernement paie $86,524.31 annuellement, et (*b*) passé entre l'Etat et la Commission Hydro-électrique, en vertu duquel le gouvernement paie $38,964.36 annuellement pour la lumière et l'énergie électrique, avec le tarif imposé dans chaque cas pour le courant direct.

Par M. Church—Ordre de la Chambre—Copie de tous documents, télégrammes, correspondance, lettres et conventions qui ont trait à la vente des terres de l'ancienne zone des Chemins de fer nationaux canadiens, dans la vallée Humber, Toronto, y compris toute la correspondance échangée avec feu Sir Adam Beck et l'Hydroélectrique pour cet achat; et toute correspondance échangée en 1928 avec toute ou toutes personnes pour la vente récente au prix de $18,000 de ce précieux droit de passage pour tramways, sans aucune soumission publique.

Par M. Cahan—Ordre de la Chambre—Relevé des noms et de l'adresse de tous les gardiens de phares au Canada à qui l'on a accordé des médailles depuis le 1er janvier 1913 avec une liste des exploits pour lesquels ces médailles ont été accordées.

Par M. Church—Ordre de la Chambre—Relevé du nombre de déménagements durant les quatre dernières années des bureaux des Chemins de fer nationaux canadiens et de leurs fils télégraphiques de l'encoignure des rues King et Yonge à l'encoignure des rues King et Toronto, avec la date de chaque déménagement; et un état des dépenses encourues pour réfections à chaque endroit mentionné plus haut chaque fois qu'il y a eu déménagement; et les montants dépensés pour réparations chaque fois à chaque place, et la perte d'affaires qui en est résulté pour le réseau.

Par M. Wilson (Wentworth)—Ordre de la Chambre—Relevé du nombre d'assemblées tenues par la Commission d'embellissement d'Ottawa durant les années 1926, 1927 et jusqu'à date en 1928, et du nom des Commissaires présents à chacune desdites assemblées, avec une copie des minutes de la Commission pour la période.

Le Bill No 19, Loi modifiant la Loi de naturalisation est de nouveau considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A six heures p.m., M. l'Orateur suppléant ajourne alors la Chambre jusqu'à demain à trois heures p.m., sans poser la question en vertu de la règle 6.

J. FRED. JOHNSTON,
Orateur suppléant.

No 65

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 3 MAI 1928

PRIÈRES.

M. Parent, du comité des Bills privés, présente le septième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre Comité a examiné les bills privés suivants du Sénat et il a été convenu de les rapporter sans modifications, savoir:—

Bill No 221 (Q5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Bennett."

Bill No 222 (R5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Amelia Eliza Ferguson."

Bill No 223 (S5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Langstaff Dent Kemp."

Bill No 224 (T5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen McLean."

Bill No 225 (U5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Pius Nageleisen."

Bill No 226 (V5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Irene O'Meara."

Bill No 227 (W5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Read."

Bill No 228 (X5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Zeamond Toll."

Bill No 229 (Y5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Katie Louise Turner."

Bill No 230 (Z5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Radcliff Weaser."

Bill No 231 (A6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Elizabeth Mousley Monarque Westover."

Bill No 232 (B6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Thomas Bell."

Bill No 233 (C6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Cheney."

Bill No 234 (D6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Katherine Adriance Burruss Christie."

Bill No 235 (E6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nellie Cohen."

Bill No 236 (F6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Cowell."

Bill No 237 (G6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Wesley Thornton Davidson."

Bill No 238 (H6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Orfie Earl Dingman."

Bill No 239 (I6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Alice Douglas."

Bill No 240 (J6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Radford Alonzo Dunfield."

Bill No 241 (K6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Reubens James Fenton."

Bill No 242 (L6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jane Annie Field."

Bill No 243 (M6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Edward Frank."

Bill No 244 (N6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Gatehouse."

Bill No 245 (O6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harriett Elizabeth Roussie Gray."

Bill No 246 (P6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Huggith."

Bill No 247 (Q6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen May Collison Keene."

Bill No 248 (R6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Peet."

Bill No 249 (S6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Léon Proulx."

Bill No 250 (T6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothea Wilhelmina Reynolds."

Bill No 251 (U6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Robinson."

Bill No 252 (V6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Susan Amelia Saunders."

Bill No 253 (W6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Georgina Smith."

Bill No 254 (X6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Edgar Soule."

Bill No 255 (Y6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phoebe Ellen Stevens."

Bill No 256 (Z6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas William Storey."

Bill No 257 (A7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Wellington Thompson."

Bill No 258 (B7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Edwin Timson."

Bill No 259 (C7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jennie Campbell."

Bill No 260 (D7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie May Appel.

Bill No 261 (E7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Catelina Day Armstrong.

Bill No 262 (F7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Morris Hays Grier.

Bill No 263 (G7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droi à Thelma Katherine Halliday.

Bill No 264 (H7 du Sénat), intiulé: "Loi pour faire droit à Marion Jarvis Lewis.

Bill No 265 (I7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Moore.

M. Hay, du comité des Banques et du Commerce, présente le septième rapport de ce Comité, lequel est comme suit:—

Il a étudié une Résolution de la Chambre des Communes en date du 13 février 1928, et qui a été renvoyée à ce Comité. Elle se lit comme suit:

> "Que, de l'avis de cette Chambre, le moment est venu où l'on doit prendre en considération l'amélioration de notre système bancaire, et que le Comité des Banques et du Commerce reçoive instruction d'étudier les améliorations possibles et d'en faire rapport".

L Comité a tenu cinq séances au cours desquelles il a pris en considération la résolution qui lui avait été envoyée.

Il a interrogé des témoins, au nombre desquels se trouvaient O. S. Tompkins, inspecteur général des banques, G. W. Hyndman, sous-ministre adjoint des Finances; A. E. Darby, directeur des recherches économiques du Conseil canadien de l'Agriculture; A. E. Phipps, président de l'Association des Banquiers canadiens; l'honorable W. P. C. Harding, gouverneur de la Banque de réserve fédérale de Boston, Mass ; et H. T. Ross, C.R., secrétaire de l'Association des Banquiers canadiens.

Tel que prescrit dans l'ordre de renvoi, le Comité a étudié les améliorations possibles à notre système bancaire canadien. Il a reçu plusieurs suggestions intéressantes et utiles; mais au début des procédures une proposition de premier ordre a attiré presque exclusivement l'attention du Comité, à l'effet qu une banque centrale d'émission et de réescompte devrait être établie en Canada, laquelle aurait en quelque sorte les mêmes rapports avec le système bancaire canadien que ceux des banques fédérales de réserve avec le système des Etats-Unis. On a avancé que par les opérations de cette institution sur le marché ou dans le commerce ordinaire de la finance, et par la variation des taux d'intérêt parallèlement aux changements des conditions monétaires, on pourrait exercer un certain contrôle de crédit, et que cette institution pourrait servir à régulariser le niveau des prix de denrées.

Toutefois les témoignages présentés n'ont pas convaincu le comité que ces fins pourraient être entièrement atteintes. La plupart des témoignages ont démontré que les opérations d'une banque centrale d'émission, ou banque de réserve fédérale aux Etats-Unis, n'exerçaient qu'une influence indirecte ou limitée sur les niveaux des prix et que la Loi des finances accomplissait déjà un grand nombre des fonctions attribuées à ladite banque centrale d'émission et de réescompte. Cependant, le comité est d'avis que par suite de la rapide expansion des opérations commerciales, industrielles et agricoles et de la possibilité dans un avenir rapproché d'un besoin de crédits bien plus considérables que dans le passé, il est désirable que des experts compétents étudient soigneusement les facilités disponibles en vertu de la Loi des finances, et déterminent si elles sont susceptibles de prendre une expansion immédiate afin de faire face aux besoins possibles du crédit. Ces experts devront déterminer aussi si en vertu de la portée actuelle de la Loi des finances le conseil du Trésor peut remédier effectivement aux variations inusitées dans les taux de l'intérêt; et, en dernier lieu, de considérer (au cas où l'on déciderait que la législation actuelle est trop restrictive) les mesures que l'on devrait prendre afin d'adopter notre système actuel aux besoins grandissants du pays.

Votre comité recommande donc que le Gouvernement, par le ministre des Finances et le Conseil du Trésor, invite à se réunir les banquiers du Canada et d'autres spécialistes en la matière, pour étudier davantage le sujet du présent rapport, et les engage à faire les démarches qui, à leur avis, seront nécessaires. Bien qu'il ait accompli un travail préliminaire très utile, votre Comité croit qu'une telle conférence permettrait d'étudier la question beaucoup plus à fond que le Comité ne saurait le faire en continuant son enquête. Cette recommandation ne changerait évidemment en rien la coutume de soumettre à l'étude attentive du comité tous les changements importants qu'on voudrait apporter à la législature bancaire, lors des revisions décennales régulières de la loi des banques.

Votre Comité désire exprimer sa satisfaction pour la façon dont les témoignages ont été rendus et tout particulièrement de la courtoisie dont a fait preuve l'honorable W. P. G. Harding, gouverneur de la Banque de la réserve fédérale de Boston, en se rendant en Canada pour rendre un témoignage dont la valeur aux yeux du comité ne peut être estimée assez haut.

Ci-contre copie des délibérations et de la preuve.

(*Pour les minutes des procédures et les témoignages qui accompagnent ce rapport, voir Appendice aux Journaux No 3.*)

M. Hay, du comité des Banques et du Commerce présente le huitième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a étudié le Bill No 38, Loi modifiant la Loi de faillite (Présence pour interrogatoire).

En vue du fait que plusieurs modifications doivent être apportées à la Loi de faillite à la prochaine session votre comité recommande que ce Bill soit retiré et que sa teneur soit recommandée à la considération du Gouvernement.

Sur motion de M. Power, le quatrième et dernier rapport du comité spécial sur le problème des pensions et des soldats rapatriés est adopté.

L'ordre suivant de la Chambre est voté en vertu de la règle 44, paragraphe 4, savoir:—

Par M. Edwards (Waterloo-Sud)—Ordre de la Chambre—Etat montrant:—

1. Quelle était la valeur, en dollars, des marchandises textiles que nous avons importées durant les années 1925, 1926 et 1927 de la (*a*) Tchécoslovaquie, (*b*) de l'Esthonie, (*c*) de la Hongrie, (*d*) de la Lettonie, (*e*) de la Lithuanie, (*f*) du Portugal, (*g*) de la Roumanie et du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes.

2. Quelle est la liste, en détail, de ces importations avec leur valeur.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant sans amendement:—

Bill No 197, Loi modifiant la Loi des pensions de la Milice.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:

(*Cinq sixièmes de la somme ci-dessous*)

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

EDIFICES PUBLICS

Nouveau-Brunswick

124 Quarantaine de St-Jean—Ile aux Perdrix—Réparations et améliorations.. .. .. 13,600 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne alors la Chambre jusqu'à demain à trois heures p.m., sans poser la question en vertu de la règle 7.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 66

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 4 MAI 1928

PRIÈRES.

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant sans amendement:—

Bill No 11, Loi modifiant la Loi des semences.

Aussi, un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill No 21, Loi modifiant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent avec plusieurs amendements comme suit:—

1. Page 1. Entre le préambule et clause 1, insérer ce qui suit comme clause A:

Clause A

Le titre du chapitre quatre-vingt-quatre des Statuts revisés du Canada, 1927, est abrogé et remplacé par le suivant:

"Loi concernant la fabrication, le poinçonnage et la vente des objets composés d'or ou d'argent ou de platine, et des objets plaqués d'or, des objets plaqués d'argent et des objets plaqués de platine."

2. Page, 1, ligne 6. Immédiatement après "*Loi*", insérer "*du poinçonnage*".

3. Page 1. Entre les clauses 1 et 2, insérer ce qui suit comme clauses B et C respectivement:

Clause B

L'alinéa (*d*) de l'article 2 de ladite loi est abrogé et remplacé par le suivant:

"(*d*) "marque" signifie les marque, signe, devise, impression, timbre, étampe, étiquette, carte, lettre, mot, figure ou autre moyen quelconque indiquant ou tendant à indiquer la qualité, la quantité ou le poids de l'or ou de l'argent ou du platine, ou la qualité ou l'espèce du plaqué d'or ou d'argent ou de platine."

Clause C

L'article deux de ladite loi est de nouveau amendé par l'insertion de ce qui suit comme alinéa (*g*), immédiatement après l'alinéa (*f*):

"(*g*) "platine" comprend tout alliage de platine;"

L'alinéa (*g*) devenant l'alinéa (*h*).

4. Page 1. Entre les clauses 2 et 3, insérer ce qui suit comme clauses D, E, F et G respectivement:

Clause D

Le titre de l'article sept de ladite loi, savoir "*or et argent*" est abrogé et remplacé par le suivant:

"OR, ARGENT ET PLATINE."

Clause E

Le paragraphe premier de l'article sept de ladite loi est abrogé et remplacé par le suivant:

"7. Le présent article s'applique seulement aux objets d'or, aux objets d'argent et aux objets de platine."

Clause F

L'alinéa (*b*) du paragraphe deux de l'article sept de ladite loi est abrogé et remplacé par le suivant:

"(*b*) Une marque ou des marques, ci-après dénommées "marques de qualité", indiquant vraiment et correctement, ainsi que le requiert la présente loi, la qualité de l'or ou de l'argent ou du platine."

Clause G

L'alinéa (*b*) du paragraphe trois de l'article sept de ladite loi est abrogé et remplacé par le suivant:

"(*b*) Une marque ou des marques apposées par le gouvernement de tout pays étranger, dont l'apposition est autorisée par les lois de ce pays étranger, indiquant vraiment et correctement la qualité de l'or ou de l'argent ou du platine, et si toutes les autres dispositions de la présente loi ont été observées relativement à l'objet;"

5. Page 1, lignes 26 et 27. Remplacer le nouvel article 12B projeté, par le suivant:

"12B. Si une marque est apposée sur un objet, la marque de commerce du manufacturier de cet objet doit y être apposée."

6. Page 1. A la fin du bill après l'amendement à la clause 4, ajouter ce qui suit comme clause H:

Clause H

"La présente loi entrera en vigueur à la date que fixera le gouverneur en conseil par proclamation publiée dans la *Gazette du Canada.*"

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill No 266 (L7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Victoria May Cameron."—M. *Bowen.*

Bill No 267 (M7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Esther Phillips Fortune."—M. *Jacobs.*

Bill No 268 (N7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claude Frederick Gibb."—M. *Arthurs.*

Bill No 269 (O7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian May Gill."—M. *Jelliff.*

Bill No 270 (P7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Gray."—M. *Arthurs.*

Bill No 271 (Q7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabella Muriel Holland."—M. *Church.*

Bill No 272 (R7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Leona Letheren."—M. *Casselman.*

Bill No 273 (S7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Jane Pinkney."—M. *Sinclair* (Wellington-Nord).

Bill No 274 (T7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gwendoline Proctor."—M. *Hocken.*

Bill No 275 (U7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Evelene Ross."—M. *Hocken.*

Bill No 276 (V7 du Sénat), intitulé: 'Loi pour faire droit à Hazell Scelena Shaw."—M. *Clark.*

Bill No 277 (W7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Amy Simmons." —M. *Boys.*

Bill No 278 (X7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Charles Worley."—M. *Casselman.*

Bill No 279 (Y7 du Sénat), intitulé: 'Loi pour faire droit à Gladys Ham." —M. *Hocken.*

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre, la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills en instance de divorce ci-haut sont basés, et les témoignages entendus comme preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

Sur motion de M. McLean (Melfort), lesdits bills sont séparément lus la première et la deuxième fois, sur division, et référés au comité des Bills privés, avec la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat et les pétitions sur lesquelles ils sont fondés.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills Privés*)

Le Bill No 57, Loi concernant la *Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company* est de nouveau considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des Subsides reprend le cours de ses délibérations.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous moins $20,000 dans le dixième item de la résolution 127*)

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLES SUR LE REVENU

EDIFICES PUBLICS

Ontario

Edifices publics fédéraux—Réparations, améliorations, etc. .	115,000 00
Durham—Edifice public.	4,000 00
Hamilton—Edifice public—Aménagements et améliorations. .	10,000 00
London—Tracteur postal.	1,350 00

127	Niagara Falls—Edifice public..	100,000 00
	Ottawa—Edifices départ., garnitures, etc..	60,000 00
	Ottawa—Serre-chaude..	27,000 00
	Ottawa—Améliorations du parc-ouest du Bureau de poste.. ..	30,000 00
	Ottawa—Laboratoire du ministère des Mines—Rue Booth..	50,000 00
	Ottawa—Bureau de poste—Annexe..	30,000 00
	Ottawa—Rideau Hall—Aménagements, améliorations et meubles..	50,000 00
	Ottawa—Achat d'immeuble pour les ateliers fédéraux..	12,750 00
	Achat de l'immeuble Daly..	118,000 00
	Rockland—Edifice public..	5,000 00
	Toronto—Douanes..	500,000 00
	Toronto—Succursale postale "A"—Installation mécanique...	85,000 00
	Trenton—Edifice public—Part fédérale du coût des améliorations locales..	1,340 00
	Woodstock—Edifice public—Améliorations à l'éclairage.. ..	1,500 00

Manitoba

128	Edifices publics fédéraux—Améliorations, réparations, etc...	35,000 00
	Winnipeg—Caserne de Fort Osborne—Chaudières neuves.. ..	45,000 00
	Winnipeg—Bureau de poste—Installations de tables de tri..	7,000 00
	Winnipeg—Salle d'armes de Minto Street—Garnitures..	16,000 00
	Winnipeg—Bureau d'immigration No 2—Réparations et améliorations..	2,700 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne alors la Chambre jusqu'à lundi prochain à trois heures p.m., sans poser la question en vertu de la règle 7.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 67

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 7 MAI 1928

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le trente-deuxième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est comme suit:—

Conformément à la Règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions en obtention de bills privés a l'honneur de présenter son trente-deuxième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions ci-dessous en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi pour accorder le divorce et dissoudre le mariage dans chaque cas, et il constate que les prescriptions de la Règle 95 ont été observées, savoir:—

De Mildred Aspinall, de Toronto, Ontario, épouse de Frederick Somerville Aspinall.

De Rose Eadie Harris (née Lyons), de Toronto, Ontario, épouse de John Henry Harris.

De James Harvey Lefurgey, d'Ottawa, Ontario, époux de Mary Lefurgey (née Curtis).

De Maynard Edward Newman, d'Ottawa, Ontario, époux de Daisy Jean Newman (née Grant).

De Mary Agnès Ryan (née Cook), de Belleville, Ontario, épouse de Maxwell Cameron Ryan.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill No 193, Loi modifiant la Loi des réserves forestières et des parcs fédéraux.

Bill No 204, Loi concernant la *Toronto Terminals Railway Company.*

Bill No 214, Loi pourvoyant à un prêt aux Commissaires du Havre de Québec.

Bill No 216, Loi pourvoyant à un prêt aux Commissaires du port de Saint-Jean.

Bill No 220, Loi modifiant la Loi des chemins de fer.

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill No 280, (Z7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Joel Cox."—M. *Casselman.*

Bill No 281 (A8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ellen Gussie Edwards."—M. *Casselman.*

Bill No 282, (B8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Henry Leonard Gale."—M. *Church.*

Bill No 283, (C8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hariett Louisa Gates."—M. *Ross* (Kingston).

Bill No 284, (D8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Duke Molloy Gordon."—M. *Ross* (Kingston).

Bill No 285 (E8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Victor Edward McPherson."—M. *Ross* (Kingston).

Bill No 286 (F8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Schreiber."—M. *Garland* (Carleton).

Bill No 287 (G8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Retson Watt."—M. *Bell* (St-Antoine).

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre, la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills en instance de divorce ci-haut sont basés, et les témoignages entendus comme preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

Sur motion de M. McLean (Melfort), lesdits bills sont séparément lus la première et la deuxième fois, sur division, et référés au comité des Bills privés, avec la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat et les pétitions sur lesquelles ils sont fondés.

M. Goodison, du comité des chemins de fer que le Gouvernement possède, exploite contrôle, présente le quatrième et dernier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité, auquel on a renvoyé, afin qu'il les étudie et fasse rapport à la Chambre, les prévisions budgétaires des chemins de fer nationaux du Canada et de la Marine marchande du Gouvernement canadien (limitée), s'est réuni sept fois. Au cours de ces réunions il a interrogé divers témoins, y compris:

Sir Henry Thornton, K.B.E., président du Conseil administratif et président des Chemins de fer Nationaux du Canada;

Le major Graham A. Bell, C.M.G., sous-ministre des Chemins de fer et Canaux;

Gérard Ruel, C.R., vice-président du contentieux des Chemins de fer Nationaux du Canada;

S. J. Hungerford, vice-président des services d'exploitation et de construction des Chemins de fer Nationaux du Canada;

R. C. Vaughan, vice-président des services d'achats et du matériel des Chemins de fer Nationaux du Canada;

A. T. Weldon, vice-président des services du trafic et des messageries des Chemins de fer Nationaux du Canada;

W. D. Robb, vice-président des services de l'assurance, de la colonisation et des télégraphes des Chemins de fer Nationaux du Canada;

R. A. C. Henry, directeur de la section économique des Chemins de fer Nationaux du Canada;

T. H. Hooper, vérificateur général des Chemins de fer Nationaux du Canada;

C. B. Brown, ingénieur en chef du service de l'exploitation des Chemins de fer Nationaux du Canada;

H. S. Blaicklock, ingénieur en chef adjoint du service de l'exploitation des Chemins de fer Nationaux du Canada;

J. P. Doherty, gérant du trafic de la Marine marchande du Gouvernement canadien (limitée).

Les chemins de fer Nationaux du Canada

Votre Comité a étudié l'article No 408 du Budget des dépenses, qui permet aux Chemins de fer nationaux canadiens d'emprunter ou de garantir la somme de $39,000,000 pour l'année se terminant le 31 décembre 1928. Cette année est la première année civile complète pour laquelle le Budget des dépenses de la compagnie du chemin de fer a été basé sur l'année civile au lieu de l'année financière du Gouvernement, à laquelle on s'en était tenu antérieurement. Le Budget des dépenses étudié par ce Comité et déposé à la Chambre l'année dernière avait trait à la période de neuf mois terminée le 31 décembre 1927.

Au cours de ses délibérations, votre Comité a examiné minutieusement les relevés d'exploitation et les dépenses imputables sur le capital de la compagnie pour l'année terminée le 31 décembre 1927, et désire faire remarquer que les relevés présentés cette année le sont sous une forme modifiée, en ceci que les comptes du chemin de fer Vermont-Central, maintenant en liquidation, en ont été exclus pour l'année entière, et les comptes des lignes de l'Est, aux termes des dispositions de la Loi des taux de transport des marchandises dans les Provinces maritimes, adoptée au cours de la dernière session, ont été dressés en les distinguant de ceux du reste du réseau des Chemins de fer nationaux du Canada, pour la période de six mois terminée le 31 décembre 1927.

Votre Comité constate que les résultats de l'exploitation pour l'année 1927 n'ont pas été aussi avantageux que ceux de l'année précédente. Les renseignements obtenus du haut personnel du chemin de fer ont révélé que les principales raisons de cette diminution résidaient dans l'augmentation des dépenses, par suite d'une augmentation générale des salaires, et par suite également des frais quelque peu plus considérables d'entretien de la voie et des construction en vue d'améliorer la condition physique de l'actif matériel; et dans la diminution des recettes, due à la réduction des taux de transport des marchandises, ainsi que dans la récolte tardive du grain, ce qui a retardé le mouvement du grain en 1927, si on le compare à celui de 1926.

Prenant ces facteurs en considération, votre Comité est d'avis que les résultats des opérations ont été de fait très satisfaisants.

Votre Comité a examiné en détail les dépenses d'établissement qui ont été faites au cours de l'année et qui s'élèvent à un total très élevé, il est vrai, mais il est convaincu, d'après la preuve, que l'actif matériel du chemin de fer en a profité dans la mesure des déboursés d'établissement encourus.

D'après la preuve, votre Comité est aussi convaincu que les comptes tels que présentés pour l'année 1927 sont en harmonie avec les méthodes régulières de comptabilité de chemin de fer et après les avoir considérés avec les états séparés concernant les lignes de l'Est, nous croyons qu'ils exposent avec exactitude les recettes encaissées et les dépenses effectuées tout aussi bien que les additions faites au compte d'établissement au cours de l'année 1927.

Votre Comité est heureux de constater le progrès maintenu dans les recettes des hôtels de la compagnie et d'être mis au fait, par le haut personnel de la compagnie, des avantages indirects qui découlent de l'exploitation du réseau des hôtels.

Dans son troisième rapport votre Comité a déjà mentionné qu'il avait mis à l'étude le Bill No 204, "Une loi concernant la *Toronto Terminals Railway Company.*"

Votre Comité observe que les estimations budgétaires de l'année courante, à l'exclusion des lignes de l'Est, s'élèvent à $39,000,000, au regard des évaluations de l'année dernière, s'élevant à $22,500,000 pour les neuf mois finissant le 31 décembre 1927, y compris les lignes de l'Est. Les principales raisons de cette augmentation sont les suivantes: période de douze mois comparée à une période de neuf mois pour l'année dernière; intérêt plus élevé; et un programme plus chargé de nouveaux travaux et d'améliorations que votre Comité a examiné et trouvé raisonnable.

Quatrième et dernier rapport

Après avoir entendu la preuve, votre Comité est d'avis que la somme de $39,000,000 est nécessaire à la compagnie pour poursuivre ses fins au cours de l'année 1928 et que l'on devrait voter cette somme à la Chambre.

La Marine marchande du Gouvernement canadien (limitée)

Votre Comité a eu à étudier l'article 409 du budget des dépenses, qui a trait à un prêt de $758,000 octroyé à la Marine marchande du Gouvernement canadien (limitée); il a en sus au cours des débats examiné l'état des activités de l'exercice clos le 31 décembre 1927. Votre Comité note que le résultat des travaux n'est pas aussi favorable que celui de l'année précédente, vu l'existence d'une concurrence fort active qui a amené une réduction des tarifs de marchandises pour certains pays, ce qui entraîne un fléchissement correspondant de la recette brute de la compagnie.

Votre Comité note encore que la somme demandée, à savoir $758,000, doit servir jusqu'à concurrence de $750,000 à combler des déficits éventuels, et pour le reste, soit $8,000, à effectuer des améliorations, et juge que cette somme est nécessaire et doit être votée par la Chambre.

M. Sanderson, pour M. Hay, propose,—Que conformément à l'avis donné le 3 courant, le huitième rapport du comité des Banques et du Commerce soit adopté.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mars 1928—Etat donnant:—

1. Combien d'employés dans chaque province recevaient un salaire, des gages ou des allocations du ministère de l'Agriculture durant l'année 1927.

2. Quel montant on a déboursé, par province, pour les employés susdits en salaires et dépenses de voyages.

3. Combien d'agents le ministère de l'Agriculture a eus à son emploi dans chaque province, durant l'année 1927, pour (*a*) promouvoir l'élevage des moutons, (*b*) classifier la laine, (*c*) stimuler la production des œufs, (*d*) classifier les œufs, (*e*) promouvoir la culture du foin et (*f*) classifier le foin.

4. Quel montant on a payé à chacune de ces catégories de fonctionnaires, dans chaque province, pour salaires et dépenses de voyage.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1928:—Dossier contenant:—

1. Une copie de la commission nommant Charles Crockett, de New-Glasgaw, commissaire spécial pour conduire une enquête sur les accusations d'avoir montré de l'esprit de parti, portées contre des fonctionnaires fédéraux en Nouvelle-Ecosse.

2. La liste des noms, de l'adresse et de l'état de ces fonctionnaires dont on a soumis la conduite à une enquête, avec une copie des accusations portées contre chacun de ses fonctionnaires.

3. Une copie de la preuve dans chaque cas où il y a eu enquête.
4. Une copie du rapport du Commissaire dans chaque cas.
5. Un état indiquant les émoluments et dépenses de voyage payés à M. Crockett pour ladite enquête.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 26 avril 1928—Relevé indiquant:—
1. Combien de boisseaux de blé Kota on a reçu aux gares de terminus privées de Fort William et de Port Arthur, Ontario, durant chacune des années suivantes, respectivement: 1921, 1922, 1923, 1924, 1925, 1926 et 1927.
2. Combien de boisseaux de blé Kota ont été expédiés comme blé Kota desdites gares de terminus privées durant chacune des mêmes années, respectivement.
3. Combien de boisseaux de blé Durum on a reçus aux gares de terminus privées de Fort William et de Port Arthur, Ontario, durant chacune des années suivantes, respectivement: 1922, 1923, 1924, 1925, 1926 et 1927.
4. Combien de boisseaux de blé Durum on a expédiés comme blé Durum des mêmes gares de terminus privées durant chacune des mêmes années respectivement.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 3 mai 1928—Etat montrant:—
1. Quelle était la valeur, en dollars, des marchandises textiles que nous avons importées durant les années 1925, 1926 et 1927 de la (*a*) Tchécoslovaquie, (*b*) de l'Esthonie, (*c*) de la Hongrie, (*d*) de la Lettonie, (*e*) de la Lithuanie, (*f*) du Portugal, (*g*) de la Roumanie et du Royaume des Serbes, Croates et Slovènes.
2. Quelle est la liste, en détail, de ces importations avec leur valeur.

M. Euler, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 25 avril 1928:—Copie du rapport du comité consultatif nommé par le ministre des Douanes en 1926, comité qui a agi conjointement avec MM. Clarkson, Gordon et Dilworth et dont les divers membres ont signé ledit rapport.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 2 mai 1928:—Copie de tous documents, télégrammes, correspondance, lettres, demandes durant la dernière année qui ont trait à un permis demandé pour la fusion de toute banque canadienne à chartre avec toute autre banque canadienne, ou la fusion ou la fusion projetée de toute banque canadienne existante avec toute banque américaine.

Le bill suivant, du consentement de la Chambre, est présenté, lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—
Bill No 288, Loi modifiant la Loi d'établissement des soldats.—M. *Forke.*

L'ordre suivant de la Chambre est voté en vertu de la règle 44, paragraphe 4:—
Par M. Macdougall—Ordre de la Chambre—Dossier indiquant:—
1. Combien de maîtres de poste du comté d'Inverness, le ministre des Postes actuel a destitués depuis qu'il est en fonction.
2. Quels sont leurs noms.
3. Qui a conseillé au ministère de les destituer.
4. Pour quels motifs ces destitutions ont été faites.

Les adresses à Son Excellence le Gouverneur général et les ordres de la Chambre qui suivent, sont votés:—

Par M. Garland (Carleton) pour M. Church—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:

1. Les subventions fédérales accordées au (*a*) chemin de fer *Toronto and Eastern*, (*b*) au chemin de fer Canadien du Nord (le tronçon qui s'étend de Toronto à Trenton), le coût de ces réseaux, les conditions du contrat par lequel ces deux réseaux sont devenus propriété de l'état, et ce que l'on a fait de ces propriétés.

2. La longueur en milles des voies que l'on a détruites, abandonnées ou dont on ne se sert plus, et la perte subie de ce chef.

3. Les sommes dépensées pour le droit de passage et les ventes de ces terres que l'on a effectuées.

4. Les sommes que l'on a récupérées durant la démolition de ces réseaux, les voies particulières que l'on a détruites, de quelle manière on a disposé des matériaux, qui les a achetés, pour quelle somme et quelles soumissions on a reçues.

5. La perte qui en est résulté pour le pays au compte du (*a*) capital, (*b*) de l'entretien.

6. Une copie de la convention ou du contrat rédigé à la demande de Sir Adam Beck pour vendre le chemin de fer *Toronto and Eastern* à la Commission Hydro-électrique.

Par M. Campbell—Ordre de la Chambre—Copie de tous documents, lettres et correspondance qui ont trait à la requête demandant que le bureau de poste d'Ypres, Saskatchewan, soit transporté dans un autre endroit.

Par M. Senn—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, rapports, décrets ministériels, correspondance, baux, contrats ou autres documents relatifs à la construction d'un chemin de fer jusqu'aux mines Flin Flon ou aux mines de la baie d'Hudson et qui ont été échangés entre le ministère des Chemins de fer, les chemins de fer Nationaux du Canada et la *Flin Flon Mining Company* ou la *Hudson Bay Mining Company*, ou leurs avocats ou leurs agents, ou tout autre ministère fédéral.

Par M. Senn—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous télégrammes, correspondance, rapports, décrets ministériels, baux, contrats et autres documents qui ont trait aux mines Flin Flon, ou à la *Hudson Bay Mining Company*, et échangés entre le ministère de l'Intérieur et la *Hudson Bay Mining Company* ou la *Flin Flon Mining Company*, ou leurs avocats, ou leurs agents, ou tout autre département fédéral, ou entre eux.

Par M. Campbell—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, lettres et autre correspondance échangés entre E. A. Buckerfield, W. de B. Farris, J. R. Murray et les Commissaires du havre de Vancouver, ou avec le gouvernement au sujet de l'achat ou du louage de l'immeuble contigu à (ou qui joint) l'élévateur de terminus No 3 de la Commission du havre (maintenant loué aux *United Grain Growers*), et sur lequel on a érigé récemment un élévateur et une manufacture d'aliments pour les bestiaux.

Par M. Macdougall—Ordre de la Chambre—Copie de toutes les soumissions que le ministère des Postes a reçues pour l'entreprise du transport du courrier entre Port Hastings et Queensville, dans le comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse. Et aussi un relevé montrant le nom de toutes les personnes qui ont soumissionné, le montant de chaque soumission, avec une copie de la correspondance de toutes autres personnes qui a trait auxdites soumissions.

M. King (Kootenay-Est) propose que la Chambre se forme en comité général, à sa prochaine séance, pour prendre en considération la résolution suivante:

Qu'il est expédient d'amender la Loi des pensions en vue des amendements apportés par le comité spécial nommé par la Chambre des Communes ou tous autres amendements qui pourraient être nécessaires par suite de la fusion du département du Rétablissement des soldats dans la vie civile avec celui de la Santé.

M. King (Kootenay-Est), l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se forme en comité général à sa prochaine séance pour prendre en considération ladite résolution.

M. Robb propose que la Chambre se forme en comité général à sa prochaine séance pour prendre en considération la résolution suivante:

Que la Loi de l'assurance des soldats de retour soit modifiée en ce qui a trait aux paiements en cas d'invalidité non attribuable à la guerre, en ce qui a trait aux demandes provenant de personnes qui ne peuvent raisonnablement espérer vivre, et pour stipuler que les demandes pour l'assurance peuvent être acceptées, d'après la Loi, le et après le 1er juillet 1928, jusqu'au 30 juin 1933 inclusivement.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, informe alors la Chambre que Son Excellence le Gouverneur général ayant été mis au fait de l'objet de ladite résolution, la recommande à la Chambre.

Résolu,—Que la Chambre se formera en comité général à sa prochaine séance, pour prendre en considération ladite résolution.

Le Bill No 39, Loi concernant la distribution de certains fonds de cantines est considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois et passé.

La Chambre se forme de nouveau en comité général sur le Bill No 19, Loi modifiant la Loi de naturalisation et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre,

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill No 72, Loi modifiant la Loi des engrais chimiques, avec plusieurs amendements, comme suit:—

1. Page 1, ligne 17. Après "requérant" retrancher "au Canada".
2. Page 1, ligne 17. Après "agent" insérer "domicilié et résidant au Canada".
3. Page 1, ligne 21. Après "Loi." insérer ce qui suit:

"A moins que cette agence ou une agence semblable ne soit maintenue enregistrée comme ci-dessus, le requérant cesse d'avoir le droit d'importer, de vendre ou d'offrir, ou de détenir aux fins de vente tout engrais chimiques au Canada."

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne alors la Chambre jusqu'à demain à trois heures p.m., sans poser la question en vertu de la règle 7.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 68

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 8 MAI 1928

PRIÈRES.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 25 avril 1928—Etat indiquant:—

1. Quel pourcentage des importations au Canada de la Grande-Bretagne sont entrées au Canada sous l'empire du tarif de préférence durant l'année fiscale terminée le 31 mars 1927.

2. A combien s'est élevée la différence entre le montant de droits de douane réellement payés sur ces importations en vertu des tarifs préférentiels, et le montant qui aurait été payé pour les mêmes marchandises si elles étaient entrées au Canada sous l'empire du tarif général, alors en force sur les importations similaires des Etats-Unis d'Amérique.

Il dépose aussi sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Dix-neuvième rapport annuel de la Commission du service civil du Canada pour l'année 1927.

M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 16 avril 1928:—Copie de toute correspondance, lettres et télégrammes qui ont trait à la cancellation du permis pour un poste d'irradiation détenu par l'*International Bible Students Association.*

Il dépose aussi sur la Table, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général,—Copie de la commission royale nommée le 7 octobre 1927, sous les prescriptions de la partie 1 de la Loi des enquêtes, chapitre 104, des Statuts revisés du Canada, 1906, pour tenir une enquête sur toutes les phases de l'industrie des pêcheries des provinces maritimes, des îles de la Madeleine et partie du littoral de la province de Québec, daté le 4 mai 1928.

M. King (Kootenay-Est), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 11 avril 1928:—Relevé des plaintes et des accusations écrites d'avoir montré de l'esprit de parti portées

contre certains fonctionnaires du ministère du Rétablissement des soldats dans la vie civile, y compris les affidavit des accusateurs, accusations qui ont donné lieu à l'émission d'une commission datée le 30 juin 1927, à Alfred Taylor Hunter, en vertu de le Loi des enquêtes.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, Relevé se rapportant aux règlements approuvés par arrêtés ministériels, sous les prescriptions de la Loi de la zone des chemins de fer ou la Loi du Yukon, passés depuis le 11 novembre 1926, jusqu'au 20 décembre 1927, montrant qu'il n'y avait aucun règlement qui demandait à être approuvé par la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution à l'effet de modifier la Loi des pensions et autres modifications qui pourront être jugées être nécessaires en conséquence du fusionnement du ministère du Rétablissement des soldats dans la vie civile avec celui de la Santé.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu, Qu'il est expédient d'amender la Loi des pensions en vue des amendements apportés par le comité spécial nommé par la Chambre des Communes ou tous autres amendements qui pourraient être nécessaires par suite de la fusion du département du Rétablissement des soldats dans la vie civile avec celui de la Santé.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. King (Kootenay-Est), du consentement de la Chambre présente alors un Bill No 289, Loi modifiant la Loi des pensions, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution modifiant la Loi de l'assurance des soldats de retour.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu.—Que la Loi de l'assurance des soldats de retour soit modifiée en ce qui a trait aux paiements en cas d'invalidité non attribuable à la guerre, en ce qui a trait aux demandes provenant de personnes qui ne peuvent raisonnablement espérer vivre, et pour stipuler que les demandes pour l'assurance peuvent être acceptées, d'après la Loi, le et après le 1er juillet 1928, jusqu'au 30 juin 1933 inclusivement.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Robb, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 290, Loi modifiant la Loi de l'assurance des soldats de retour, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Les amendements faits par le Sénat au Bill No 21, Loi modifiant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent sont pris en considération et séparément agréés.

La Chambre se forme en comité général pour prendre en considération une certaine résolution à l'effet de modifier la Loi du Revenu national.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que la Loi du Ministère du Revenu national soit modifiée pour stipuler que le ministre aura le pouvoir de nommer certaines catégories de fonctionnaires qui recevront tels salaires ou rémunération que le Gouverneur en son conseil pourra fixer, et pour qu'une gratification puisse être accordée à tout fonctionnaire lorsqu'il prend sa retraite au lieu d'un congé d'absence avec paie, et pour inclure d'autres stipulations qui permettront de remplir des vacances par promotion ou transfert dans le but d'améliorer le service.

Résolution à rapporter.

Ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

M. Euler, du consentement de la Chambre, présente alors un Bill No 291, Loi modifiant la Loi du Revenu National, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 19, Loi modifiant la Loi de naturalisation est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 205, Loi concernant les ministères de la Santé et du Rétablissement des soldats dans la vie civile est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 288, Loi modifiant la Loi d'établissement des soldats est lu la deuxième fois, considéré en comité général;

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills Privés*)

Le Bill No 17, Loi concernant la *Saint John River Storage Company* est considéré en comité général, rapporté sans amendement et remis pour troisième lecture pour la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 59, Loi constituant en corporation *The Federal Loan Company* est considéré en comité général et sur rapport de progrès le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Anderson (Toronto-High-Park) propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les bills privés, conformément à la règle 110; agréé.

Les bills suivants sont considérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois et passés sur division, savoir:—

Bill No 221 (Q5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Bennett."

Bill No 222 (R5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Amelia Eliza Ferguson."

Bill No 223 (S5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Langstaff Dent Kemp."

Bill No 224 (T5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen McLean."

Bill No 225 (U5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Pius Nagelcisen."

Bill No 226 (V5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Irene O'Meara."

Bill No 227 (W5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Read."

Bill No 228 (X5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Zeamond Toll."

Bill No 229 (Y5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Katie Louise Turner."

Bill No 230 (Z5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Radcliff Weaser."

Bill No 231 (A6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Elizabeth Mousley Monarque Westover."

Bill No 232 (B6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Thomas Bell."

Bill No 233 (C6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Cheney."

Bill No 234 (D6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Katherine Adriance Burruss Christie."

Bill No 235 (E6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nellie Cohen."

Bill No 236 (F6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Cowell."

Bill No 237 (G6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Wesley Thornton Davidson."

Bill No 238 (H6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Orfie Earl Dingman."

Bill No 239 (I6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Alice Douglas."

Bill No 240 (J6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Radford Alonzo Dunfield."

Bill No 241 (K6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Reubens James Fenton."

Bill No 242 (L6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jane Annie Field."

Bill No 243 (M6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Edward Frank."

Bill No 244 (N6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Gatehouse."

Bill No 245 (O6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harriett Elizabeth Roussie Gray."

Bill No 246 (P6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Huggith."

Bill No 247 (Q6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen May Collison Keene."

Bill No 248 (R6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Peet."

Bill No 249 (S6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Léon Proulx."

Bill No 250 (T6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothea Wilhelmina Reynolds."

Bill No 251 (U6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Robinson."

Bill No 252 (V6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Susan Amelia Saunders."

Bill No 253 (W6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Georgina Smith."

Bill No 254 (X6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Edgar Soule."

Bill No 225 (Y6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phoebe Ellen Stevens."

Bill No 256 (Z6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas William Storey."

Bill No 257 (A7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Wellington Thompson."

Bill No 258 (B7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Edwin Timson."

Bill No 259 (C7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jennie Campbell."

Bill No 260 (D7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie May Appel."

Bill No 261 (E7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Catelina Day Armstrong."

Bill No 262 (F7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Morris Hays Grier."

Bill No 263 (G7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Katherine Halliday."

Bill No 264 (H7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Jarvis Lewis."

Bill No 265 (I7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Moore."

L'ordre étant lu pour la deuxième lecture du Bill No 70, Loi constituant en corporation 1,000 *Islands International Bridge Corporation;*

Sur motion de M. Hay, ledit ordre du consentement de la Chambre est rescindé et le bill retiré, et il est ordonné que les frais et honoraires versés et payés sur ledit bill soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

Le Bill No 14, Loi constituant en corporation la *Niagara Falls Memorial Bridge Company* est de nouveau considéré en comité général, rapporté sans amendement et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Les bills suivants sont séparément lus la deuxième fois sur division, et avec la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat et les pétitions sur lesquelles ils sont fondées et qui les accompagnent, sont référés au comité des Bills Privés, savoir:—

Bill No 157 (E4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sydney Franklin Lankin."

Bill No 158 (F4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William James Hall."

Bill No 159 (G4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Rubin Sanderovich, alias Rubin Sanders."

Bill No 160 (H4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Elizabeth Hedges."

Bill No 161 (I4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lotus Henderson Conover."

Bill No 162 (J4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Trelawney Buller Allan."

Bill No 163 (L4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Graham."

Bill No 164 (M4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Henry Phillips."

Bill No 165 (N4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjory Elgin Burch."

Bill No 166 (O4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Helen Remson."

Bill No 168 (S4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Daisy Myrtle McPherson."

Bill No 167 (R4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Katie Abramovitch."

Bill No 172 (T4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claire Ellen Burke."

Bill No 173 (U4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Edgar Gooderham."

Bill No 174 (D5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Hazel Clement."

Bill No 175 (E5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Arthur Towers Irvine."

Bill No 176 (F5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Henry King."

Bill No 177 (G5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Pepper."

Bill No 178 (H5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Caroline Mildred Potter."

Bill No 179 (E5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fanny Schaefer."

Bill No 180 (J5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Ethel James Sergent."

Bill No 181 (K5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Angelo Spadafore."

Bill No 182 (L5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lena Zimmerman Staples."

Bill No 183 (M5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Audie Bertha Stewart."

Bill No 184 (N5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Aileen VenderVoort."

Bill No 185 (O5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roy James Vollans."

Bill No 186 (P5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Young."

Le Bill No 43, Loi concernant la compagnie canadienne de téléphone Bell est de nouveau considéré en comité général;

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité général sur le Bill No 288, Loi modifiant la Loi d'établissement des soldats reprend le cours de ses délibérations et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Tolmie, appuyé par M. Charters propose en amendement,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"de l'avis de cette Chambre, le gouvernement devrait prendre immédiatement les mesures requises pour contrôler effectivement l'importation au Canada, soit pour vente, soit en consignation, des produits naturels d'une sorte ou d'une classe qui sont produits au Canada, dans des conditions qui peuvent causer du tort ou des dommages, ou menacent de causer du tort ou des dommages aux intérêts des producteurs canadiens."

Et un débat s'ensuivant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Anderson (Halton).

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne alors la Chambre jusqu'à demain à trois heures p.m., sans poser la question en vertu de la règle 7.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 69

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 9 MAI 1928

PRIÈRES.

Un message est reçu du Sénat, informant le Chambre que le Sénat a passé le bill suivant sans amendement:—

Bill No 217, Loi pourvoyant à un prêt aux Commissaires du port de Halifax.

M. l'Orateur dépose sur la Table,—Rapports du greffier de la Chambre et de la commission du service civil concernant l'organisation et la reclassification du personnel permanent de la Chambre des Communes.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 11 avril 1928:—Copie de toute correspondance, mémoires, rapports et autres documents qui ont trait de quelque manière au projet d'achat de l'hôtel Barber, de Georgetown, Ontario, pour y installer les quartiers-généraux du 20e régiment des carabiniers d'Halton.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 26 avril 1928—Relevé montrant:—

1. Combien de boisseaux de blé des qualités (*a*) No 1, (*b*) No 2, (*c*) No 3 on a reçus aux têtes de lignes privées de Fort William et de Port Arthur, Ontario, durant chacune des années 1921, 1922, 1923, 1924, 1925, 1926 et 1927.

2. Combien de boisseaux de blé des qualités (*a*) No 1, (*b*) No 2, (*c*) No 3 on a expédiés des têtes de lignes privées de Fort William et de Port Arthur, Ontario, durant chacune des années 1921, 1922, 1923, 1924, 1925, 1926 et 1927.

M. Hay, propose,—Que le septième rapport du comité des Banques et du Commerce soit approuvé.

Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

M. Goodison propose,—Que le quatrième et dernier rapport du comité sur les chemins de fer et de la Marine marchande que le Gouvernement possède, exploite et contrôle soit approuvé.

Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est agréée sur division.

L'ordre suivant de la Chambre est voté en vertu de la règle 44, paragraphe 4:—

Par M. Church—Ordre de la Chambre—Relevé montrant:—

1. Combien de détenus on compte dans chacune des maisons pénales fédérales qui ont les âges suivants: (*a*) 16 ans ou moins de 16 ans, (*b*) 17, (*c*) 18.

2. Que fait-on pour remédier à cette situation.

3. Si le projet que l'on avait annoncé de tenir une conférence avec les provinces sur ce sujet a été exécuté et quelles mesures on a prises.

Les ordres de la Chambre suivants sont votés:—

Par M. Spencer—Ordre de la Chambre—Relevé des pièces justificatives contenant les quarante rapports et les documents qui portent la signature de Richard A. McClymont, et que le ministère de l'Intérieur a communiqués à M. Alexander Smith, C.R., Commissaire Royal, pour la tenue d'une enquête.

Par M. Spencer—Ordre de la Chambre—Copie des témoignages, des pièces justificatives et de la correspondance qui ont trait à l'enquête tenue récemment par M. Alexander Smith, C.R., Commissaire royal nommé pour faire une enquête sur certaines accusations portées par un M. Richard A. McClymont contre l'administration du ministère de l'Intérieur.

Par M. Gott—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres communications de toute sorte qui ont trait à la vacance du poste de gardien de l'édifice du gouvernement, à Amherstburg, Ontario, et à la nomination d'un successeur par la Commission du service civil; et aussi copie de tous documents et correspondance qui précèdent ou qui suivent la nomination, et la correspondance postérieure et les recommandations de toute personne, ou par toute autre personne, au sujet de cette position, qu'elle soit sous la juridiction du service civil ou de tout autre ministère.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), propose qu'il soit résolu,—Que soient approuvés les décrets ministériels suivants déposés sur la Table le vingt-septième jour de janvier 1928:—

Décrets ministériels publiés dans la *Gazette du Canada* entre le 11 novembre 1926 et le 20 décembre 1927, conformément aux stipulations de la clause 77 de la Loi des terres fédérales, chapitre 20, 1908;

Décrets ministériels publiés dans la *Gazette du Canada* entre le 11 novembre 1926 et le 20 décembre 1927, conformément aux stipulations de la Loi des réserves forestières et des parcs fédéraux;

Décrets ministériels publiés dans la *Gazette du Canada* entre le 11 novembre 1926 et le 20 décembre 1927, conformément aux stipulations de la clause (*d*) de la section 38 des règlements pour les levés, l'administration, la manière de disposer et la gérance des terres fédérales situées dans la zone ferroviaire de 40 milles de la Colombie-Britannique.

Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

Du consentement de la Chambre, M. Veniot, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie de correspondance entre le ministère des Postes et la commission du service civil et l'association des fonctionnaires des postes relativement aux augmentations de salaire.

L'ordre étant lu pour la troisième lecture du Bill No 19, Loi modifiant la Loi de naturalisation;

M. Rinfret propose,—Que ledit bill soit lu maintenant la troisième fois.

M. Bennett, appuyé par M. Guthrie, propose en amendement:—

Que le mot "maintenant" soit biffé et que les mots "dans six mois de ce jour" soient ajoutés à la fin de la motion.

Après débat la question étant posée sur l'amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Arthurs,
Barber,
Bell (Hamilton-Ouest),
Bell (St-Antoine),
Bennett,
Black (Yukon),
Black (Halifax),
Bowen,
Boys,
Brady,
Cahan,
Campbell,
Cantley,
Casselman,
Chaplin,
Charters,
Church,
Clark,
Coote,
Cotnam,
Cowan,
Dickie,
Edwards (Frontenac-Addington),
Edwards (Waterloo-Sud),
Ernst,
Esling,
Evans,
Fansher (Last-Mountain),
Fansher (Lambton-Est),
Fraser,
Gardiner,
Garland (Carleton),
Gott,
Grimmer,
Guthrie,
Harris,
Hocken,
Hodgins,
Irvine,
Johnstone (Cap-Breton-Nord-Victoria),
Kaiser,
Kellner,
Kennedy,
Lucas,
Luchkovich,
Macdonald (Kings),
Macdonald (Richmond-Ouest-Cap-Breton),
MacNutt,
Macphail,
McGregor,
McQuarrie,
Peck,
Perley (sir George),
Pettit,
Quinn,
Rennie,
Robinson,
Ross (Kingston Cité),
Ryckman,
Senn,
Short,
Sinclair (Wellington-Nord),
Smoke,
Speakman,
Spence,
Spencer,
Stevens,
Stewart (Leeds),
Stirling,
Thompson,
Tolmie,
Tummon,
White (London),
Young (Toronto-Nord-Est)—74.

CONTRE:

Messieurs

Adshead,
Allan,
Auger,
Baldwin,
Beaubien,
Benoit,
Bettez,
Bird,
Blanchard,
Bock,
Boivin,
Bouchard,
Boucher,
Boulanger,
Bourgeois,
Bowman,
Bradette,
Brown,
Cannon,
Cardin,
Casgrain,
Cayley,
Chevrier,
Delisle,
Denis (St-Denis),
Denis (Joliette),
Desaulniers,
Descoteaux,
Dionne,
Donnelly,
Dubuc,
Dunning,
Dussault,
Elliott,
Fafard,
Forke,
Gershaw,
Gervais,
Girouard,
Glen,
Goulet,
Hall,
Heaps,
Heenan,
Howard,
Howden,
Ilsley,
Jacobs,
Jelliff,
Jenkins,
Johnston (Long-Lake),
King (Kootenay-Est),
King, Mackenzie (Prince-Albert),
Lacombe,
Laflamme,
Lanctôt,
Langlois,
Lang,
Lapointe,
Lavigueur,
Letellier,
Macdonald (Glengarry),
MacLean (Prince),
McDiarmid,
McIntosh,
McKenzie,
McPhee,
Malcolm,
Marcil,
Mercier (St-Henri),
Millar,
Milne,
Morin (Bagot),
Morin (St-Hyacinthe-Rouville),
Morrissy,
Motherwell,
Neill,
Odette,
Parent,
Perras,
Power,
Ralston,
Raymond,
Rhéaume,
Rinfret,
Robb,
Roberge,
Robitaille,
Ross (Moose Jaw),
Rutherford,
Sanderson,
Séguin,
Smith (Stormont),
Steedsman,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Sylvestre,
Telford,
Thorson,
Tobin,
Totzke,
Vallance,
Ward,
Woodsworth,
Young (Weyburn)—104.

Et la question étant posée sur la motion principale, elle est agréée sur la même division.

Ledit bill est en conséquence lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 205, Loi concernant les ministères de la Santé et du Rétablissement des soldats dans la vie civile est lu la troisième fois (Titre changé en Loi concernant le ministère des Pensions et de la Santé nationale) et passé.

Les amendements faits par le Sénat au Bill No 72, Loi modifiant la Loi des engrais chimiques sont pris en considération et séparément agréés.

Le Bill No 290, Loi modifiant la Loi de l'assurance des soldats de retour est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 289, Loi modifiant la Loi des pensions est lu la deuxième fois, considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les Bills Privés est appelé en vertu de la résolution de la Chambre du 2 mai courant*)

L'ordre étant lu pour la troisième lecture du Bill No 17, Loi concernant la *Saint John River Storage Company;*

Sir Eugène Fiset propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Pouliot, appuyé par M. Woodsworth, propose en amendement: Que ledit Bill ne soit pas lu la troisième fois, mais que la matière de ce bill soit référée à la Cour Suprême du Canada conformément aux Statuts Revisés du Canada, 1927, chapitre 35, article 56, pour que la question constitutionnelle qu'il soulève reçoive une interprétation légale.

Après débat la question étant posée sur l'amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Bell (Hamilton-Ouest),	Evans,	Kennedy,	Spence,
Campbell,	Fansher (Last-Mountain),	Lucas,	Spencer,
Carmichael,	Gardiner,	McGregor,	Stinson,
Chaplin,	Heaps,	Pouliot,	Woodsworth,
Church,	Irvine,	Ryerson,	Young (Toronto-Nord-Est)—21.
		Senn,	

CONTRE:

Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park),	Benoit,	Bourgeois,	Cantley,
Arthurs,	Black (Yukon),	Bowen,	Cardin,
Bancroft,	Blanchard,	Boys,	Casgrain,
Barber,	Blatchford,	Bradette,	Cayley,
Beaubien,	Bock,	Brady,	Charters,
Bell (St-Jean-Albert),	Boivin,	Brown,	Delisle,
	Boucher,	Cahan,	Denis (St-Denis),
	Boulanger,	Cannon,	Denis (Joliette),

Desaulniers,
Descoteaux,
Dickie,
Dionne,
Donnelly,
Dussault,
Edwards (Frontenac-Addington),
Euler,
Fafard,
Fansher (Lambton-Est),
Fiset (sir Eugène),
Forke,
Fraser,
Gershaw,
Gervais,
Girouard,
Glen,
Goodison,
Hall,
Hay,
Heenan,
Hepburn,
Howden,
Jacobs,
Jenkins,
Johnstone (Cap-Breton-Nord-Victoria),
Kaiser,
King (Kootenay-Est),
Lacombe,
Ladner,
Laflamme,
Lanctôt,
Lang,
Lapierre,
Lavigueur,
Letellier,
Macdonald (Glengarry),
Macdonald (Kings),
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
MacLean (Prince),
McLean (Melfort),
McGibbon,
McIntosh,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
McQuarrie,
Malcolm,
Mercier (St-Henri),
Millar,
Morin (St-Hyacinthe-Rouville),
Morrissy,
Motherwell,
Neill,
Parent,
Perras,
Pettit,
Power,
Quinn,
Ralston,
Rinfret,
Roberge,
Robinson,
Robitaille,
Ross (Moose Jaw),
Short,
Smith (Stormont),
Smoke,
Spotton,
Steedsman,
Stevens,
Stewart (Leeds),
Sylvestre,
Taylor,
Telford,
Thompson,
Tobin,
Tolmie,
Totzke,
Veniot,
Ward,
White (London),
Young (Saskatoon)—113.

Et la question étant posée sur la motion principale elle est agréée.
Ledit bill est en conséquence lu la troisième fois et passé.

L'ordre étant lu pour la troisième lecture du Bill No 14, Loi constituant en corporation la *Niagara Falls Memorial Bridge Company;*

M. Pettit propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Spotton, appuyé par M. Garland (Carleton) propose,—Que la question soit maintenant posée.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Allan,
Anderson (Toronto-High-Park),
Baldwin,
Bancroft,
Barber,
Beaubien,
Bell (Hamilton-Ouest),
Bell (St-Jean-Albert),
Benoit,
Blanchard,
Blatchford,
Bock,
Bouchard,
Boucher,
Boulanger,
Bourgeois,
Bowen,
Bowman,
Bradette,
Brady,
Cannon,
Cardin,
Casgrain,
Cayley,
Cowan,
Delisle,
Denis (St-Denis),
Denis (Joliette),
Desaulniers,
Descoteaux,
Dickie,
Dionne,
Donnelly,
Fafard,
Fiset (sir Eugène),
Forke,
Garland (Carleton),
Geary,
Gervais,
Girouard,
Glen,
Goodison,
Harris,
Hay,
Heenan,
Hepburn,
Howden,
Hubbs,
Jacobs,
Jenkins,
Johnstone (Cap-Breton-Nord-Victoria),
Kaiser,
King (Kootenay-Est),
Lacombe,
Ladner,
Laflamme,
Lanctôt,
Lang,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Letellier,
Macdonald (Glengarry),
MacDonald (Cap-Breton-Sud),
Macdonald (Kings),
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
MacLean (Prince),
McLean (Melfort),
McGregor,
McIntosh,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,

Mercier (St-Henri), Millar, Milne, Morin (St-Hyacinthe-Rouville), Morrissy, Motherwell, Neill, Parent, Perras, Pettit, Quinn, Ralston, Rhéaume, Rinfret, Roberge, Robinson, Robitaille, Ryerson, Sanderson, Short, Smith (Stormont), Smoke, Spence, Spotton, Steedsman, Stinson, Sylvestre, Taylor, Telford, Thompson, Tobin, Totzke, Veniot, Ward, White (Mont-Royal), Young (Saskatoon)—109.

CONTRE:

Messieurs

Anderson (Halton), Black (Yukon), Brown, Campbell, Carmichael, Chaplin, Charters, Edwards (Frontenac-Addington), Evans, Fansher (Last-Mountain), Fansher (Lambton-Est), Fraser, Gardiner, Heaps, Irvine, Kennedy, Lucas, McGibbon, McQuarrie, Spencer, Stewart (Leeds), Woodsworth, Young (Toronto-Nord-Est)—23.

Et la question étant posée: Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 59, Loi constituant en corporation *The Federal Loan Company* est de nouveau considéré en comité général, rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé, lu la troisième fois (Titre changé en "Loi constituant en corporation *Central Finance Corporation*") et passé.

Les amendements faits par le Sénat au Bill No 15, Loi concernant une certaine demande de brevet de William H. Millspaugh, sont considérés et agréés.

Les bills suivants sont considérés en comité général rapportés sans amendement, lus la troisième fois et passés, savoir:—

Bill No 66, Loi concernant un certain brevet appartenant à Douglas J. Martin.

Bill No 219 (Q4 du Sénat), intitulé: "Loi concernant les Sœurs de la Charité des Territoires du Nord-Ouest."

L'ordre étant lu pour la deuxième lecture du Bill No 152, Loi concernant *The Great Lakes and Atlantic Canal and Power Company, Limited;*

M. Denis (Joliette) propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Et un débat s'ensuivant et continuant;

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain à trois heures p.m., sans poser la question, en vertu de la règle 7.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 70

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 10 MAI 1928

PRIÈRES.

M. Marcil, du comité mixte des deux Chambres sur les Impressions du Parlement, présente le deuxième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité recommande:

1. Que 500 copies en anglais et 150 en français des documents suivants soient imprimées.

75. Rapport intérimaire officiel du comité exécutif du jubilé de diamant du Canada.

75a. Rapport *re* vérification des factures du comité national pour la célébration du jubilé de diamant de la Confédération, daté le 23 février 1928.

132. Relevé montrant les demandes de revision sur lesquelles le Bureau consultatif du tarif a fait rapport en 1927.

132a. Copie du rapport de W. H. Moore, président du bureau consultatif du tarif et de l'impôt sur les fonctions et procédures du bureau envers le ministre des Finances en date du 5 janvier 1928.

157. Rapport de E. M. Hill, ingénieur explorateur du chemin de fer national du Canada, sur la passe de Peace-River, en vue de s'assurer de la possibilité d'un débouché vers l'ouest de la région de Peace-River à la côte du Pacifique; avec les cartes qui l'accompagnent, en date du 14 novembre 1927.

208. Réponse à un ordre de la Chambre du 13 février 1928—Etat montrant:—

1. A combien s'élèvent les revenus totaux du gouvernement, provenant de toutes les sources, pour la dernière année dont les recettes sont connues.

2. Quels octrois ou autres paiements on a payés aux diverses provinces dans le même espace de temps.

3. Quelle partie de ce revenu en espèces, tel que calculé, chacune des neuf provinces a contribuée, et la somme respective de chaque province.

4. Après avoir déduit les octrois en espèces reçus par chaque province des revenus en espèces contribués aux recettes fédérales par chaque province, quel est le montant de taxes payées en espèces, par province, et par tête, sur la base du dernier recensement, et quel est le montant net des impôts payés en espèces par chaque province.

213. Réponse à un ordre de la Chambre du 26 mars 1928—Dossier montrant:—

1. Noms et emplacements des compagnies qui ont exporté de l'énergie électrique aux Etats-Unis durant chacune des années 1922, 1923, 1924, 1925, 1926, 1927.

2. Nombre de chevaux-vapeur que chaque compagnie a la permission d'exporter.

3. Combien de chevaux-vapeur et de kilowatt-heure chaque compagnie a exportés durant chacune de ces années.

4. Quels droits d'accise on a perçus, ou on doit percevoir de chacune des compagnies qui ont fait de l'exportation durant chacune de ces années.

215. Copie du bureau de vérification sur les affaires des commissaires du havre de Québec, daté le 16 janvier 1928.

219. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 12 mars 1928—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes et autres documents échangés entre le gouvernement de la province de la Colombie-Britannique et le gouvernement fédéral, ou entre ministres, sous-ministres ou autres fonctionnaires desdits gouvernements, respectivement, depuis le 8 mai 1922, au sujet de l'immigration orientale ou de la limitation des activités des orientaux déjà au Canada.

230. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 13 février 1928—Copie de toutes résolutions, correspondance, tous décrets ministériels, télégrammes, rapport ou autres papiers que tout ministère du gouvernement du Canada ou la Commission des eaux limitrophes auraient en leur possession et qui n'auraient trait à quelque manière que ce soit à la construction ou à l'entretien d'une digue dans les rapides du Sault du Sud du fleuve Saint-Laurent, entre l'île Barnhart et le rivage principal dudit fleuve dans l'état de New-York.

Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 13 février 1928—Copie de toutes résolutions, ententes et correspondance, tous décrets ministériels, télégrammes, rapport ou autres papiers que tout ministère du gouvernement du Canada ou la Commission des eaux limitrophes auraient en leur possession, et qui auraient trait de quelque manière à une diversion d'eau pour la génération d'énergie électrique, à Massena ou près de cet endroit, dans l'état de New-York.

2. Que les documents suivants ne soient pas imprimés.

5b. Minutes de conférence entre les membres de la Commission Royale sur les Douanes et l'Accise et les officiers du gouvernement des Etats-Unis, tenue à Washington les 29 et 30 août 1927.

130-130a. Réponse et réponse supplémentaire à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en date du 13 février 1928—Copie:

1. De tous les décrets du Conseil qui ont trait à l'exportation de l'énergie électrique.

2. De tous les baux et renouvellements de baux contenant des clauses qui ont trait à l'exportation de l'énergie électrique.

3. De tous les règlements adoptés par le Gouverneur en son conseil et qui ont trait à l'exportation de l'énergie électrique.

150. Réponse à un ordre de la Chambre en date du 13 février 1928:—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait à la destitution de M. W. Stasink, de la position de maître de poste à Poplar Bluff, Saskatchewan, et au déplacement du bureau de poste de l'endroit où il se trouvait.

151. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 février 1928:—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait à la destitution d'Alex Wilson, de la position de maître de poste à Kamsack, Saskatchewan, et aussi à la nomination de son successeur.

152. Réponse à un ordre de la Chambre du 13 février 1928:—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait à la destitution de J. Schram, de la position de maître de poste à Fort Pelly, Saskatchewan, sur l'accusation d'avoir montré de l'esprit de parti; et aussi tous les papiers du même genre qui ont trait à la nomination de son successeur.

153. Réponse à un ordre de la Chambre du 13 février 1928:—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait à la destitution de M. Joseph Lalonde, de la position de maître de poste, à Saint-Front, Saskatchewan, et qui ont trait à la nomination de son successeur.

154. Réponse à un ordre de la Chambre du 16 février 1928:—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait à la destitution d'Alex McDonald, de Dalems Lake, Boularderie, Cap-Breton, de la position de maître de poste, et aussi tous les documents qui ont trait à la nomination de son successeur.

155. Réponse à un ordre de la Chambre du 16 février 1928:—Copie de toute correspondance, télégrammes, lettres et autres documents qui ont trait à la destitution de Mme Albert Rafuse, de la position de maître de poste à Conquerall Banks, comté de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse, et qui ont trait aussi à la nomination de son successeur.

156. Réponse à un ordre de la Chambre en date du 16 février 1928:—Copie de toute correspondance, télégrammes, lettres et autres documents qui ont trait au changement projeté de la route de la malle entre Mahone Bay et Church-Lake, dans le comté de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse.

158. Ordre de la Chambre—Relevé montrant:—

1. Combien d'immigrants sont venus au Canada durant l'année qui s'est terminée le 31 décembre 1927.
2. A quelles nationalités ils appartiennent.
3. Quel état ils ont embrassé.
4. A quelle religion ils ont déclaré appartenir.
5. Combien d'émigrants ont quitté notre pays pour les Etats-Unis, les touristes exceptés.
6. Combien sont revenus au Canada, les touristes exceptés.
7. Quel est le pourcentage des immigrants de 1926 qui sont établis sur des fermes, (*a*) à leur compte, (*b*) en qualité de domestiques mâles ou femelles.
8. Quel a été le coût total du ministère de l'Immigration durant cette même année se terminant le 31 décembre 1927.

159. Ordre de la Chambre:—

1. Combien de familles ont été admises au Canada d'après le plan conçu pour amener au Canada 3,000 familles de la Grande-Bretagne.
2. A quelle date on a commencé l'exécution de ce plan.
3. Combien de personnes des îles Hébrides ont été établies dans l'Alberta, d'après un programme ministériel ou avec l'approbation du gouvernement.
4. Combien de ces immigrants résident actuellement dans l'Alberta.
5. A quel endroit sont allés les autres immigrants, et pour quels motifs.

160. Réponse à un ordre de la Chambre du 20 février 1928:—

1. Combien de maîtres de poste du Nouveau-Brunswick ont été destitués depuis le 1er octobre 1926.
2. Quels sont leurs noms, les noms des bureaux de poste, et les comtés fédéraux dans lesquels ces bureaux de poste sont situés.
3. Combien de positions ont été remplies jusqu'à aujourd'hui, et qui a recommandé les nouvelles nominations.
4. Dans combien de cas et dans quels cas particuliers des enquêtes ont été faites.

162. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 février 1928—Etat montrant:—

1. Quelle quantité de houille ont utilisé durant l'année 1927 et jusqu'à la présente date de l'année 1928 le *Lady Laurier*, l'*Alcaux* et les autres navires du gouvernement qui desservent la côte de l'Atlantique.

2. Quel pourcentage de cette houille venait des Etats-Unis.

3. Quel pourcentage provenait des mines canadiennes.

4. Enumérez les noms des personnes ou compagnies qui fournissent cette houille.

5. Quel prix elle a coûté.

6. Si cette houille était fournie par soumission, par contrat ou autrement.

7. A quel endroit et à quelle date cette houille fut livrée.

163. Réponse à un ordre de la Chambre du 20 février 1928:—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait à la destitution de Peter Friesen de la position de maître de poste à Renata, Colombie-Britannique, et tous les documents similaires qui ont trait à la nomination de son successeur.

164. Réponse à un ordre de la Chambre en date du 29 février 1928:—Copie de toute correspondance et documents conservés au ministère des Postes au sujet de la destitution de Malcolm McRae et la nomination d'un nouveau maître de poste à "Ivera Farm", sur la rivière Middle supérieure, comté de Victoria, Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse.

166. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 février 1928—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait à la destitution de J. C. Sorrell de la position de maître de poste de Sheho; de même que tous les papiers de même nature qui ont trait à la nomination de son successeur.

167. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 16 février 1928—Copie de toute correspondance, rapports, pétitions, décrets ministériels, recommandations, communications, mémoires et autres documents qui ont trait de quelque manière que ce soit au changement de local du bureau de poste de Mallorytown, dans le comté de Leeds, Ontario.

168. Réponse à un ordre de la Chambre du 13 février 1928—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait au déménagement du bureau de poste de Rockford, Saskatchewan, de la résidence de Mme M. Montgomery à celle de M. Weightman.

169. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 février 1928—Copie de toute correspondance, télégrammes et autres communications échangés entre le gouvernement et le Conseil des métiers et du travail de Prince Rupert ou tout autre Conseil des métiers et du travail au Canada, et qui ont trait à la fondation d'un Fonds étatisé d'assurance contre le chômage.

170. Réponse à un Ordre de la Chambre du 27 février 1928—

1. Qui était agent de la Commission fédérale des achats à Halifax durant l'année 1927.

2. Si cet agent a acheté des provisions pour l'expédition de la Baie d'Hudson et celles des Détroits de la baie d'Hudson durant cette année-là.

3. Quelle quantité d'anthracite américain, et de houille grasse il a acheté pour ces expéditions, de qui et à quel prix.

4. Quelle quantité de pommes de terre il a achetées pour ces expéditions, pour quel ministère, quel prix il a payé, quelle quantité de ces pommes de terre provenait du Canada, et quelle quantité des Etats-Unis.

171. Réponse à un Ordre de la Chambre du 13 février 1928:—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait au changement que l'on se propose de faire du maître de poste de Hyas, Saskatchewan.

172. Ordre de la Chambre—Etat indiquant:—

1. Pour quel motif l'enfant McConachie s'est vu refuser la permission d'entrer au Canada, au port d'Halifax.

2. Quel agent a recommandé de refuser l'admission à l'enfant mentionné plus haut.

3. Quand le père de cet enfant a été admis au Canada.

4. Par quel port il est entré.

5. Quel emploi il a occupé depuis qu'il a été admis au Canada.

6. Quel est le nom de l'officier de santé qui a examiné l'enfant en Angleterre avant qu'il s'embarque pour le Canada.

174. Réponse à un ordre de la Chambre du 13 février 1928:—Copie de toutes lettres et correspondance et de tous documents se rapportant à la destitution de M. H. Stevens de la position de maître de poste, à Nut-Mountain, Saskatchewan, sur l'accusation d'avoir montré de l'esprit de parti, et se rapportant aussi à la nomination de son successeur.

175. Réponse à un ordre de la Chambre du 13 février 1928:—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes et autres documents que le ministère de l'Intérieur ou tout autre ministère du gouvernement aurait en sa garde au sujet du défrichement des terres par le feu.

177. Copie de correspondance et documents se rapportant à la construction d'un édifice public à Mahone-Bay, N.-E.

178. Réponse à un ordre de la Chambre du 29 février 1928—Etat montrant:—

1. Coût total jusqu'à aujourd'hui de l'application du programme des zones de cantonnement.

2. Etendue totale du territoire couvert par ces zones.

3. Nombre total des bestiaux examinés.

4. Nombre total des bestiaux canadiens.

179. Réponse à un ordre de la Chambre du 29 février 1928:—Copie de toute correspondance et documents conservés au ministère des Postes au sujet de la destitution du courrier qui fait le service entre Englishtown et Ingonish Ferry, comté de Victoria, Cap-Breton, avec copie de toute ou toutes plaintes reçues par ledit ministère.

180. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 16 février 1928:—Copie de toute correspondance, lettres, décrets ministériels et autres documents qui ont trait à la rupture des relations entre le Canada et la Russie soviétique.

181. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 15 février 1928:—Copie de toute correspondance, de tous télégrammes et décrets ministériels échangés entre le gouvernement du Mexique ou les chemins de fer mexicains et le gouvernement du Canada, ou les Chemins de fer nationaux du Canada demandant de prêter sir Henry Thornton, président des Chemins de fer nationaux du Canada, pour faire rapport sur la situation des chemins de fer du Mexique.

182. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1928:—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui ont trait à la destitution de L. L. Bassham de la position de maître de poste à Annette, Saskatchewan, et tous les documents de même nature qui ont trait à la nomination de son successeur.

183. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 7 mars 1928:—Copie de tous les arrêtés ministériels durant les sept dernières années qui ont trait aux règlements sur l'huile.

184. Réponse à un ordre de la Chambre du 20 février 1928—Relevé indiquant:—

1. Le coût total jusqu'au 31 janvier 1928 inclusivement de la Commission Royale qui conduit une enquête sur les pêcheries des Provinces maritimes.

2. Les noms du personnel, soit les membres de la Commission, soit les secrétaires, les sténographes, ou autres.

3. Les montants respectifs payés ou payables pour (*a*) honoraires, (*b*) dépenses à chaque personne embauchée par la Commission en quelque qualité que ce soit jusqu'au 31 janvier 1928 inclusivement.

185. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 février 1928:—Copie de tous documents comprenant la correspondance conservée au ministère des Postes au sujet de la nomination ou qui a trait à la nomination d'un maître de poste au Cap St-Ignace, comté de Montmagny, Québec.

186. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 février 1928:—Copie de toute correspondance et documents conservés au ministère des Postes au sujet de la nomination, ou qui ont trait à la nomination d'un receveur des postes à St-Paul du Buton, comté de Montmagny, Québec.

187. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 février:—Copie de toute correspondance, télégrammes et autres communications échangées entre le gouvernement, ou tout ministère du gouvernement, ou tout ministre ou tout fonctionnaire public et toutes autres personnes au sujet de la nomination du Sergent Forbes, de Calgary, Alberta, au poste de chef du Service de répression des Douanes de l'Alberta.

188. Rapport de Alexander Smith, C.R., commissaire nommé pour faire enquête et rapport sur certaines accusations faites par un certain Richard A. McClymont, censurant l'état et la conduite des affaires dans le département de l'Intérieur.

189. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 février 1928:—Copie de toute correspondance, télégrammes, mémoires, contrats et tous autres documents que les divers ministres ont préparés ou qui ont été échangés entre eux, et entre des fonctionnaires des ministères, et entre ceux-ci et toutes firmes ou corporations, et, toute ou toutes personnes, au sujet de l'achat de combustible fait par le ministère de l'Etablissement des soldats dans la vie civile pour être employé à l'hôpital de Camp Hill, Halifax, Nouvelle-Ecosse, durant la saison d'hiver 1927-28.

190. Réponse à un ordre de la Chambre du 20 février 1928—Relevé montrant:—

1. Sur combien de routes le gouvernement fait transporter les malles par voiturier dans le comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse.
2. Quelles localités ces routes desservent.
3. Quelle est la longueur de chacune.
4. Quel est le coût du service sur chaque route.
5. Quel est le nom de l'adjudicataire du contrat.
6. A quelle date expirent chacun des contrats.
7. Quel est le coût moyen par mille du maintien de ces routes lorsque l'on se sert d'un véhicule à un seul cheval.

191. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 février 1928—Etat montrant:—

1. Combien on maintient de routes où circulent les courriers des postes dans le comté de Cumberland, Nouvelle-Ecosse.
2. Quelles localités elles déservent.
3. Quelle est la longueur de chacune.
4. Quel est le salaire de chaque courrier.
5. Quel est le nom de l'entrepreneur.
6. A quelle date expirent les contrats dans chaque cas.
7. Quel est le coût moyen par mille du maintien de ces routes lorsque l'on se sert d'un véhicule à un seul cheval.

192. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1928 -Etat montrant: —

1. Sur combien de routes du comté de Colchester les courriers des postes circulent.

2. Quelles localités ils desservent.

3. Quelle est la longueur de l'itinéraire de chacun.

4. Quel est le nom de l'entrepreneur.

5. Si les courriers passent quotidiennement, deux fois ou trois fois par semaine sur chaque route.

6. Quel est le salaire du courrier de chaque route.

7. Quel est le coût moyen par mille lorsque l'on se sert d'un véhicule à un seul cheval.

8. Quel est le coût moyen par mille lorsque l'on se sert d'un véhicule à deux chevaux ou d'un auto.

193. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mars 1928—Relevé indiquant:—

1. Le nombre d'enquêtes faites par Joseph A. S. Plouffe, de Sudbury, sous l'autorité de sa Commission du 24 mars 1926, qui l'a nommé commissaire pour enquêter sur des accusations, d'avoir montré de l'esprit de parti, portées contre des fonctionnaires dans la province d'Ontario.

2. Une liste donnant les noms, adresses, et l'état des fonctionnaires dont la conduite a été soumise à une enquête avec une copie du rapport du commissaire dans chaque cas.

3. Un état montrant les émoluments et les dépenses de voyages payés ou qui seront payés à M. Plouffe en relation avec ladite enquête.

194. Réponse à un ordre du Sénat, daté du 13 mars 1928, pour la production de copie de toute correspondance échangée en 1927 entre F. W. Gilday, M.D., de Montréal, et les départements de la Marine et des Pêcheries et du secrétaire d'Etat, au sujet de l'usage au Canada du drapeau des Etats-Unis d'Amérique.

195. Copie d'un arrêt en Conseil, C.P. 439, en date du 16 mars 1928, concernant le halage de la houille depuis l'Alberta à l'Ontario, et établissant un taux temporaire par tonne pour la durée du mouvement d'expérience.

195a. Copie d'un arrêté en conseil, C.P. 539, en date du 30 mars 1928, concernant les taux de transport pour le charbon extrait dans l'est du Canada.

196. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 mars 1928:—Copie de toute correspondance, télégrammes, communications et autres documents conservés au ministère du Revenu national et qui ont trait à une réclamation pour drawback sur une consignation de laine importée de Grande-Bretagne par la *Victoria Hosiery Mills,* enregistrée, de St-Hyacinthe.

197. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 15 février:—Copie de toute correspondance, de tous télégrammes, décrets ministériels, rapports ou autres documents échangés entre le gouvernement du Canada et le gouvernement de l'Alberta, depuis la dernière session, et qui auraient trait à la question des ressources naturelles;

Et qui auraient trait aussi à la remise, par le Dominion, aux provinces de la Saskatchewan, du Manitoba et de la Colombie-Britannique de leurs ressources naturelles.

199. Réponse à un ordre de la Chambre du 20 février 1928:—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, pétitions et autres documents que le gouvernement garde en sa possession et qui ont trait à la demande d'un embranchement de chemin de fer qui partirait d'un point contigu à Field, sur les chemins de fer Nationaux du Canada et se rendrait à Sturgeon Falls, Ontario.

200. Réponse à un ordre du Sénat, en date du 15 mars 1928, pour la production d'un état comprenant:

1. Les noms de tous les médecins et chirurgiens du comté de Halifax (Nouvelle-Ecosse) qui, durant l'exercice financier 1920-21, (*a*) étaient au service du département du Rétablissement des soldats dans la vie civile, et (*b*) qui étaient au service de la Commission des Pensions du Canada;

2. Les noms de tous les médecins et chirurgiens du comté de Halifax (Nouvelle-Ecosse) qui, durant l'exercice financier 1927-28, (*a*) étaient au service du département du Rétablissement des soldats dans la vie civile, et (*b*) qui étaient au service de la Commission des pensions du Canada;

3. Le traitement annuel et les allocations de chacune des personnes mentionnées;

4. Les mêmes renseignements se rapportant aux exercices 1920-21 et 1927-28 à l'égard des médecins et des chirurgiens d'autres parties de la Nouvelle-Ecosse, respectivement au service du département du Rétablissement des soldats dans la vie civile, de la Commission des Pensions du Canada ou du département des Affaires indiennes.

201. Réponse à un ordre de la Chambre du 13 février 1928—Relevé indiquant:—

1. Les rapports divers publiés en langue anglaise seulement par les ministères publics.

2. Les mêmes rapports, qui ont été publiés dans une langue seulement.

3. Le nombre et le titre des publications, l'endroit où chacune a été imprimée, avec le nom du ministère qui a la charge des impressions ou publications, gravures et photogravures comprises.

202. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 février 1928—Etat montrant:—

1. Combien d'agents de toute catégorie le gouvernement fédéral ou tout ministère de ce gouvernement a embauchés pour le service de répression dans la province de la Nouvelle-Ecosse durant l'année 1927.

2. Quels sont leurs noms respectifs, leur adresse et quel salaire chacun reçoit.

206. L'ordre de la Chambre qui suit est voté en vertu de la règle 44, paragraphe 4:

1. Quels sont les sites historiques où la Commission des sites historiques a érigé des monuments durant chacune des dix dernières années.

2. Quelle sorte de monument on a érigé à chaque endroit.

3. Quel a été le coût de chaque monument.

209. Réponse à un ordre de la Chambre du 13 février 1928—Copie de toute correspondance, résolutions, ententes, rapports, télégrammes et autres documents échangés entre tout ministère du gouvernement, tout membre du gouvernement, et tout fonctionnaire du gouvernement à Ottawa avec toute personne de la cité d'Halifax, ou de la province de la Nouvelle-Ecosse, durant l'année 1927 et jusqu'à la date actuelle de l'année 1928 au sujet du remplissage des soutes ou de l'approvisionnement en combustible des navires du gouvernement canadien. (Pas ceux de la M.M.G.C.).

210. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1928—Copie de toute correspondance, lettres, pétitions, accusations écrites,—avec le nom des personnes qui portent ces accusations,—qui ont trait à la destitution de Dan J. MacDonald, maître de poste à Frasers' Mills, dans le comté d'Antigonish; et tous les documents similaires qui ont trait à la nomination de son successeur, Mme Mary Jane MacDonald.

211. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1928—Copie de toute correspondance, témoignages, documents qui ont trait à la destitution de John C. MacAdam, de sa position de maître de poste à Laflèche, Saskatchewan, et à la nomination de son successeur.

212. Réponse à un ordre de la Chambre du 27 février 1928—Copie de toute correspondance et documents conservés au ministère des Postes sous le numéro 117 au sujet de la nomination d'un maître de poste à Joliette, Québec, et comprenant copies de toutes les plaintes reçues par ledit ministère contre le maître de poste intérimaire actuel.

216. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 avril 1928—Etat montrant:

1. Si le ministère des Postes ou tout ministère fédéral permet à ceux qui recueillent des contributions pour œuvres de charité de faire de la sollicitation ou de vendre des insignes et autres choses semblables au bureau de poste et dans les divers bureaux des départemnts.

2. Dans l'affirmative, qui accorde ces permissions.

3. Si on a permis récemment une telle sollicitation ou vente au bureau de poste d'Ottawa.

4. Dans l'affirmative, qui l'a permise.

217. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 février 1928—Etat indiquant la manière dont on a disposé de la somme de $495.957.06 payée à des avocats pour services professionnels durant les années 1926-1927 d'après le rapport de l'Auditeur-général, spécifiant par exemple les noms des avocats ou des sociétés légales et le montant payé dans chaque cas.

218. Réponse à un ordre de la Chambre du 20 février 1928:—Relevé indiquant les noms de toutes les personnes dont le ministère de la Justice a retenu les services comme avocats ou procureurs dans la province de la Nouvelle-Ecosse durant l'année du calendrier 1927 pour des poursuites d'après les lois des douanes et de l'accise, pour des procès devant la cour de l'Echiquier qui avaient trait aux saisies faites par des agents des douanes et de l'accise; relevé indiquant aussi les sommes respectives payées à chaque avocat ou à chaque procureur.

220. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 11 avril 1928—Copie de toute correspondance, télégrammes, et autres documents échangés entre le ministère des Chemins de fer ou tout autre ministère fédéral et le gouvernement de la province de la Nouvelle-Ecosse, et copie de tous les décrets ministériels qui ont trait au paiement de taxes pour les terres des chemins de fer Nationaux du Canada situées dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

221. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mars 1928—Etat indiquant:

1. De qui on a acheté le combustible requis pour le chauffage de l'édifice Connaught durant la saison de chauffage 1926-27.

2. Quelle sorte de combustible on a acheté, quel en a été le prix à l'unité, la quantité totale achetée et le coût total.

3. Quelles ont été les autres dépenses incidentes du chauffage de l'édifice Connaught durant la saison 1926-27, et quel a été le coût total du chauffage.

4. De qui on a acheté le combustible requis pour le chauffage de l'édifice Hunter durant la saison de chauffage 1926-27.

5. Quelle sorte de combustible on a acheté, quel en a été le prix à l'unité, la quantité totale achetée et le coût total.

6. Quelles ont été les autres dépenses incidentes du chauffage de l'édifice Hunter durant la saison 1926-27 et quel a été le coût total du chauffage.

7. De qui on a acheté le combustible requis pour le chauffage du Musée Victoria durant la saison de chauffage 1926-27.

8. Quelle sorte de combustible on a acheté, quel en a été le prix à l'unité, la quantité totale achetée et le coût total.

9. Quelles ont été les autres dépenses incidentes du chauffage du Musée Victoria durant la saison 1926-27 et quel a été le coût total du chauffage.

10. De qui on a acheté le combustible requis pour le chauffage de l'édifice Daly durant la saison de chauffage 1926-27.

11. Quelles sorte de combustible on a acheté, quel en a été le prix à l'unité, la quantité totale achetée et le coût total.

12. Quelles ont été les autres dépenses incidentes du chauffage de l'édifice Daly durant la saison 1926-27 et quel a été le coût total du chauffage.

13. Quelle est la capacité cube des édifices suivants qui ont des chambres de chauffe: Connaught, Hunter, Musée Victoria, Daly.

223. Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mars 1928:—Copie de toute correspondance, mémoires, rapports et autres documents qui ont trait de quelque manière que ce soit à la nomination du maître de poste actuel d'Odessa, Ontario.

224. Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mars 1928:—Copie de toute correspondance, mémoires, rapports et autres documents qui ont trait de quelque manière que ce soit à la nomination du maître de poste actuel d'Entreprise, Ontario.

225. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mars 1928:—Relevé indiquant le nombre d'édifices loués par le gouvernement à Ottawa; le nom de ces édifices s'ils en ont un; les personnes de qui ils ont été loués; le temps pour lequel on les a loués; l'étendue de la surface des planchers si on la connaît et le loyer annuel de chaque édifice.

228. Copie du programme de dépenses soumis par la Commission de la marine et des pêcheries de la Commission du havre de Vancouver par feu R. E. Beatty, aujourd'hui décédé, de la Commission du havre de Vancouver, durant l'été 1924.

229. Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mars 1928—Dossier montrant:—

1. Combien d'argent on a dépensé pour le canal Rideau durant chacune des années qui se sont écoulées de 1922 à 1927 inclusivement, (*a*) à Kingston's Mills, (*b*) à Washburn, (*c*) et à Brewers Mills.

2. Durant chacune des années et à chacun des endroits mentionnés plus haut, combien d'argent on a dépensé pour achat de matériaux et de fournitures destinés à des travaux de réparation ou de réfection, à qui cet argent a été payé, en spécifiant le montant dans chaque cas.

3. Si on a demandé des soumissions pour les matériaux et les fournitures, quelles sont les personnes qui ont envoyé des soumissions, et quel était le montant de la soumission dans chaque cas.

4. Si l'on n'a pas sollicité de soumissions, qui a conseillé de signer les contrats pour les matériaux et les fournitures.

5. Durant chacune des années et à chacun des endroits mentionnés dans la première question, quel a été le montant total des salaires des personnes employées à ces travaux.

6. Quelles sont les personnes qui ont exécuté ces travaux durant chacune des années et à chacun des endroits mentionnés plus haut, et qui a recommandé d'embaucher chacun d'eux.

231. Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mars 1928:—Relevé indiquant (*a*) le nom, (*b*) l'adresse, (*c*) la date de la nomination, (*d*) le salaire quotidien et total de chaque employé qui a pris part aux travaux que le gouvernement fait actuellement exécuter au canal Rideau.

232. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 avril 1928—Etat montrant:—

1. Quelles allocations, dépenses de voyages et autres dépense incidentes on a payées à chacun de ceux qui, durant les six dernières années, ont représenté le gouvernement à quelque titre que ce soit à la Société des Nations, et quel est le nom de ces représentants dans chaque cas.

2. Combien a coûté au Canada, par année, sa participation à la Société des Nations depuis le début jusqu'à aujourd'hui.

233. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 11 avril 1928—Copie de toute correspondance, télégrammes, et autres documents échangés entre le ministère des Douanes, tout autre ministère fédéral ou la Commission du service civil et toute ou toutes autres personnes, ou entre les ministères eux-mêmes, au sujet de la destitution de Clifford Swain, agent des douanes à Port Mouton, comté de Queen, Nouvelle-Ecosse, et au sujet de la nomination de son successeur au même poste, et tous les décrets ministériels qui ont trait à la même affaire.

234. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 avril 1928:—Relevé de toutes les causes intentées en vertu de la Loi du Revenu de l'intérieur par des membres de la police provinciale de l'Alberta, en leur qualité d'agents du ministère de l'Intérieur, montrant les primes et les amendes payées à chacun d'eux depuis le 1er janvier 1922 jusqu'à aujourd'hui.

235. Réponse à un ordre de la Chambre du 16 avril 1928:—Copie de toute correspondance, télégrammes et autres documents échangés entre le ministère des Postes ou le ministre des Postes et la Commission du service civil, ou entre ceux-ci et d'autres personnes au sujet d'une position de maître de poste dans le village de Wabanum, durant les années 1927 et 1928.

236. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 avril 1928—Etat faisant voir:—

1. Quel est au Canada le nombre des postes d'irradiation et où ils sont situés.
2. Par qui ces postes sont administrés.
3. Combien de permis de radio on a délivrés au Canada pour l'année courante.

236a. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 avril 1928—Relevé montrant:—

1. Combien de permis le gouvernement a délivrés pour des postes d'irradiation jusqu'au 1er mars 1928.
2. A quelles personnes ou corporations il les a délivrés.
3. A quelle ou quelles dates expirent ces permis.
4. Combien d'entre eux n'ont pas été renouvelés ou ne le sont pas depuis la date mentionnée plus haut.
5. Quels sont les noms de ceux qui détenaient les permis et les motifs de la cancellation dans chaque cas.

M. Parent, du comité des Bills Privés, présente le huitième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a examiné les bills privés suivants du Sénat et il a été convenu de les rapporter sans modifications, savoir:—

Bill No 266 (L7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Victoria May Cameron."

Bill No 267 (M7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Esther Phillips Fortune."

Bill No 268 (N7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claude Frederick Gibb."

Bill No 269 (O7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian May Gill."

Bill No 270 (P7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Gray."

Bill No 271 (Q7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabella Muriel Holland."

Bill No 272 (R7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Leona Letheren."

Bill No 273 (S7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Jane Pinkney."

Bill No 274 (T7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gwendoline Proctor."

Bill No 275 (U7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Evelene Ross."

Bill No 276 (V7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazell Seelena Shaw."

Bill No 277 (W7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Amy Simmons."

Bill No 278 (X7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Charles Worley."

Bill No 279 (Y7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Ham."

Bill No 280 (Z7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Joel Cox."

Bill No 281 (A8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ellen Gussie Edwards."

Bill No 282, (B8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Henry Leonard Gale."

Bill No 283 (C8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hariett Louisa Gates."

Bill No 284 (D8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Duke Molloy Gordon."

Bill No 285 (E8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Victor Edward McPherson."

Bill No 286 (F8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Schreiber."

Bill No 287 (G8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Retson Watt."

Bill No 158 (F4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William James Hall."

Bill No 159 (G4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Rubin Sanderovich, alias Rubin Sanders."

Bill No 160 (H4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Elizabeth Hedges."

Bill No 161 (I4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lotus Henderson Conover."

Bill No 162 (J4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Trelawney Buller Allan."

Bill No 163 (L4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Graham."

Bill No 164 (M4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Henry Philipps."

Bill No 165 (N4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjory Elgin Burch."

Bill No 166 (O4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Helen Remson."

Bill No 168 (S4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Daisy Myrtle McPherson."

Bill No 167 (R4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Katie Abramovitch."

Bill No 172 (T4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claire Ellen Burke."

Bill No 173 (U4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Edgar Gooderham."

Bill No 174 (D5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Hazel Clement."

Bill No 175 (E5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Arthur Towers Irvine."

Bill No 176 (F5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Henry King."

Bill No 177 (G5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Pepper."

Bill No 178 (H5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Caroline Mildred Potter."

Bill No 179 (E5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fanny Schaefer."

Bill No 180 (J5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Ethel James Sergent."

Bill No 181 (K5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Angelo Spadafore."

Bill No 182 (L5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lena Zimmerman Staples."

Bill No 183 (M5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Audie Bertha Stewart."

Bill No 184 (N5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Aileen VenderVoort."

Bill No 185 (O5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roy James Vollans."

Bill No 186 (P5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Young."

Votre Comité a l'honneur de recommander que la taxe additionnelle payée sur les bills suivants, sous l'empire de la Règle 93 (paragraphes 3*c* et 8) soit remise, conformément à la pratique ordinaire en pareils cas, savoir:—

Bill No 262 (F7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Morris Hays Grier" et le

Bill No 282 (B8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Henery Leonard Gale."

Votre Comité recommande aussi qu'il soit autorisé à siéger pendant que la Chambre est en session.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le trente-troisième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est comme suit:—

Conformément à l'article 99, paragraphe 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son trente-troisième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné la pétition ci-dessous en obtention d'un bill privé, et il constate que toutes les prescriptions de la Règle 95 ont été observées, savoir:—

De l'*Anchor Cap and Closure Corporation of Canada, Limitée;* pour autoriser le commissaire des brevets à remettre en vigueur le brevet No 184,176 concernant des capsules pour bouteilles ou jarres.

Sur motion de M. Hay, le sixième rapport du comité des Banques et du Commerce, présenté le 27 avril, recommandant que le surintendant des assurances soit autorisé à rédiger des modifications à la Loi de l'Assurance, conformes aux faits avancés concernant les compagnies qui se livrent à des opérations d'assurance contre la maladie et les accidents en Canada, est adopté.

Sur motion de M. Parent, ordonné,—Que conformément à la recommandation contenue dans le huitième rapport du comité des Bills Privés, ledit comité soit autorisé à siéger pendant les séances de la Chambre.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 23 avril 1928: Copie de toute correspondance, télégrammes, décrets ministériels qui ont trait à la destitution de M. J. S. Johnson, ex-maître de poste d'Ohsweken, Ontario, et à la nomination de son successeur.

Aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 30 avril 1928:—Copie de tous documents, décrets ministériels et correspondance qui ont trait à la destitution de H. S. Downie, ancien combattant, ex-percepteur du Revenu national à Margaretsville, comté d'Annapolis, Nouvelle-Ecosse, et de tous documents similaires qui ont trait à la nomination de son successeur au même poste.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 9 mai 1928—Dossier montrant:—

1. Si le gouvernement ou tout ministère fédéral a retenu les services de quelques avocats ou sociétés légales de Toronto durant l'année fiscale 1926-27.

2. Le cas échéant, (*a*) quels sont ces ministères, (*b*) ces avocats ou sociétés, (*c*) quelle a été la nature et l'étendue des services rendus, et (*d*) quels honoraires a-t-on payés dans chaque cas.

M. Veniot, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 7 mai 1928:—Copie de tous documents, lettres et correspondance qui ont trait à la requête demandant que le bureau de poste d'Ypres, Saskatchewan, soit transporté dans un autre endroit.

M. Heenan, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie de l'entente entre les mineurs de la Nouvelle-Ecosse et de la *British Empire Steel Corporation*, relativement à l'échelle des gages de travail; aussi, copies de télégrammes échangés par le ministère du Travail qui s'y rapportent.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), résolu:—Que lorsque la Chambre s'ajournera le mercredi, 16 mai, elle restera ajournée jusqu'au vendredi, le 18 mai;

Et que lorsque la Chambre s'ajournera le mercredi, 23 mai, elle restera ajournée jusqu'au vendredi, le 25 mai.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLES SUR LE REVENU

Edifices publics

Alberta

130	Edifices publics fédéraux—Améliorations, réparations, etc...	17,000 00
	Edmonton—Bureau de poste—Installations de tables de tri..	3,500 00
	Edmonton—Tracteur pour fins postales..................	1,350 00
	Wainwright—Edifice public..........................	35,000 00

Colombie britannique

131	Edifices publics fédéraux—Réparations, améliorations, etc. .	40,000 00
	Esquimalt—Réparations et améliorations générales aux casernes de la marine et chantier maritime.	20,000 00
	Vancouver, édifice public—Améliorations.	45,000 00
	Vancouver, édifice public—Montant requis pour couvrir l'intérêt d'un an sur hypothèque de $400,000 à 5 p. 100. . . .	20,000 00
	Vancouver—Bureau de poste—Installation de tables de triage.	7,000 00
	Vancouver—Edifice public—Agrandissement.	150,000 00
	William-Head, station de quarantaine—Edifice pour les fins de douane et de quarantaine.	4,000 00
	Douglas—Emplacement et édifice pour fins d'immigration et de douanes.	25,000 00

Dépenses générales

132	Stations agronomiques—Nouveaux édifices, améliorations et réparations, etc.	100,000 00
	Drapeaux pour les édifices publics.	5,000 00
	Installation d'appareils économiques de chauffage.	10,000 00
	Edifices militaires—Réparations, aménagement, modifications et annexes.	50,000 00
	Hôpitaux militaires—Réparations et améliorations.	79,000 00
	Edifices publics, en général.	45,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill No 292 (J8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Aranha."—M. *McGregor*.

Bill No 293 (K8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Jarvis Aspinall."—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

Bill No 294 (L8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Bell."—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

Bill No 295 (M8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillias Agnes Cressman."—M. *Young* (Toronto-Nord-Est).

Bill No 296 (N8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jane Glass."—M. *Geary*.

Bill No 297 (O8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laura May Hinscliff."—M. *Edwards* (Waterloo-Sud).

Bill No 298 (P8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Hogg."—M. *Pettit*.

Bill No 299 (Q8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Hover."—M. *Jacobs*.

Bill No 300 (R8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie McPherson."—M. *Hocken*.

Bill No 301 (S8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Ortenberg."—M. *Hepburn*.

Bill No 302 (T8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Joseph Wormington."—M. *Geary*.

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre, la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills en instance de divorce ci-haut sont basés, et les témoignages entendus comme preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

Sur motion de M. McIntosh, lesdits bills sont séparément lus la première et la deuxième fois, sur division, et référés au comité des Bills privés, avec la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat et les pétitions sur lesquelles ils sont fondés.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain à trois heures p.m., sans poser la question, en vertu de la règle 7.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 71

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 11 MAI 1928

Prières.

M. Parent, du comité des Bills Privés, présente le neuvième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération le Bill No 157 (E4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sydney Frankin Lankin" et il a été convenu de le rapporter sans amendement.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill No 18, Loi concernant un certain brevet appartenant aux *Canadian Cinch Anchoring Systems, Limited.*

Bill No 68, Loi constituant en corporation la *Northwest Canada Conference Evangelical Church.*

Bill No 50, Loi constituant en corporation *The United Theological College,* Montréal.

Bill No 218, Loi modifiant la Loi de la Commission du District Fédéral, 1927.

M. Motherwell, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie du rapport de la commission nommée le 27 février 1928, pour faire enquête et rapport sur les conditions de l'industrie du tabac dans la province de l'Ontario et dans la province de Québec.

Sur motion de M. Motherwell, résolu,—Que les rapports déposés sur la Table de la Chambre le 9 mai courant, touchant le personnel de la Chambre des Communes, soient approuvés.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(En comité)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(Cinq sixièmes des sommes ci-dessous)

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

Edifices publics

Loyers, réparations, meubles, chauffage, etc.

	Edifices et terrains publics d'Ottawa—	
	Observatoire fédéral et édifice du service géodésique—Réparations, entretien des terrains, etc..	4,000 00
	Eau..	45,000 00
	Préposé aux ascenseurs..	97,000 00
	Eclairage, y compris ponts et routes..	94,500 00
	Chauffage, y compris les salaires des mécaniciens, chauffeurs et gardiens..	400,000 00
	Ministères en général—Nettoyage des édifices, y compris $100 à E. Snowdon, pour le tir du canon du midi..	385,000 00
	Réparations, ameublement, nettoyage et entretien.. ..	650,000 00
	Rideau Hall (y compris terrains)—Améliorations, ameublement, entretien, etc..	60,000 00
	Rideau Hall—Allocation de chauffage et d'éclairage..	19,000 00
	Service téléphonique..	100,000 00
	Edifices publics fédéraux—	
133	Edifices fédéraux d'immigration—Réparations, ameublement, etc..	25,000 00
	Station fédérale de quarantaine—Entretien et réparations	15,000 00
	Installation, fournitures et ameublement en général.. ..	135,000 00
	Chauffage..	405,000 00
	Eclairage..	218,000 00
	Energie électrique pour faire fonctionner les ascenseurs, machines à oblitérer les timbres, etc..	80,000 00
	Loyers..	1,565,000 00
	Salaires des gardiens, mécaniciens, chauffeurs, etc.. ..	1,080,000 00
	Fournitures aux gardiens, mécaniciens, chauffeurs, etc..	45,000 00
	Eau..	83,000 00
	Edifices publics du Yukon—Loyers, réparations, combustible, éclairage, service d'eau, et salaires des gardiens	28,000 00
	Victoria, C.-B.—Observatoire astrophysique (Little Saanich Mountain)—Entretien, réparations et améliorations..	3,000 00

Québec

Baie St-Paul—Edifice public..	9,000 00
Chicoutimi, édifice public—Annexe..	3,500 00
Edifices publics fédéraux—Améliorations, réparations, etc..	102,000 00
Drummondville, édifice public—Addition..	5,000 00
Kenogami—Edifice public..	2,500 00
Limoilou—Edifice public..	4,500 00
Maisonneuve—Edifice public..	125,000 00

126	Mont-Laurier—Edifice public..	3,000 00
	Montréal—Nouveaux entrepôts d'examen—Aménagements et améliorations..	10,000 00
	Montréal—Edifice postal terminal..	650,000 00
	Montréal—Manège de la rue Craig—Part fédérale du coût des améliorations..	1,742 00
	Montréal—Station postale dans la division Outremont.. ..	53,000 00
	Montréal—Succursale postale de Saint-Henri—Ameublement, etc..	1,500 00
	Montréal—Achat de l'édifice Lavut pour station postale "G".	14,005 00
	Montréal—Ancien entrepôt d'examen—Reconstruction.... ..	50,000 00
	Citadelle de Québec—Logement du gouverneur général—Additions, réparations et améliorations..	150,000 00
	Québec—Hôpital du parc Savard—Réparations, amélioration et annexe..	75,000 00
	St-Jacques L'Achigan—Edifice public..	9,000 00
	Ste-Thérèse—Edifice public—Réparations et améliorations..	900 00
	Waterloo—Edifice public..	22,000 00
	Westmount—Salle d'armes..	13,000 00

Saskatchewan

129	Edifices publics fédéraux—Améliorations, réparations, etc...	17,000 00
	Prince-Albert—Bureau d'immigration..	45,000 00
	Prince-Albert—Edifice public—Annexe..	50,000 00
	Regina—Tracteur pour fins postales..	1,350 00
	Regina—Salle d'armes..	33,500 00
	Rosthern—Edifice public..	28,000 00
	Saskatoon—Edifice public..	150,000 00
	Tisdale—Edifice public..	28,000 00

Provinces maritimes en général

125	Edifices publics fédéraux—Améliorations, réparations, etc.. ..	43,000 00

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills Privés*)

M. Bowen propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les Bills Privés, conformément à la règle 110; agréé.

Les bills suivants sont considérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois et passés sur division, savoir:—

Bill No 266 (L7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Victoria May Cameron."

Bill No 267 (M7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Esther Phillips Fortune."

Bill No 268 (N7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claude Frederick Gibb."

Bill No 269 (O7) du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian May Gill."

Bill No 270 (P7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Gray."

Bill No 271 (Q7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Isabella Muriel Holland."

Bill No 272 (R7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lily Leona Letheren."

Bill No 273 (S7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sarah Jane Pinkney."

Bill No 274 (T7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gwendoline Proctor."

Bill No 275 (U7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Evelene Ross."

Bill No 276 (V7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazell Seelena Shaw."

Bill No 277 (W7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Amy Simmons."

Bill No 278 (X7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Charles Worley."

Bill No 279 (Y7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Ham."

Bill No 280 (Z7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Joel Cox."

Bill No 281 (A8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Ellen Gussie Edwards."

Bill No 282 (B8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Henry Leonard Gale."

Bill No 283 (C8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hariett Louisa Gates."

Bill No 284 (D8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Duke Molloy Gordon."

Bill No 285 (E8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Victor Edward McPherson."

Bill No 286 (F8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Schreiber."

Bill No 287 (G8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Retson Watt."

Bill No 158 (F4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William James Hall."

Bill No 159 (G4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Rubin Sanderovich, alias Rubin Sanders."

Bill No 160 (H4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Elizabeth Hedges."

Bill No 161 (I4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lotus Henderson Conover."

Bill No 162 (J4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Trelawney Buller Allan."

Bill No 163 (L4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alexander Graham."

Bill No 164 (M4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Henry Phillips."

Bill No 165 (N4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjory Elgin Burch."

Bill No 166 (O4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frances Helen Remson."

Bill No 168 (S4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Daisy Myrtle McPherson."

Bill No 167 (R4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Katie Abramovitch."

Bill No 172 (T4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Claire Ellen Burke."

Bill No 173 (U4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Edgar Gooderham."

Bill No 174 (D5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Pearl Hazel Clement."

Bill No 175 (E5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Arthur Towers Irvine."

Bill No 176 (F5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Henry King."

Bill No 177 (G5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Pepper."

Bill No 178 (H5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Caroline Mildred Potter."

Bill No 179 (E5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Fanny Schaefer."

Bill No 180 (J5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Ethel James Sergent."

Bill No 181 (K5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Angelo Spadafore."

Bill No 182 (L5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lena Zimmerman Staples."

Bill No 183 (M5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Audie Bertha Stewart."

Bill No 184 (N5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gertrude Aileen VenderVoort."

Bill No 185 (O5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Roy James Vollans."

Bill No 186 (P5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Young."

Sur motion de M. Garland (Carleton), ordonné,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour retourner à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles lesdits bills sont fondés.

Et aussi,—Un message retournant à cette Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills suivants sont fondés, savoir:—

Bill No 74 (E du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Estelle McCutcheon."

Bill No 75 (F du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Adelaide Marie Moore."

Bill No 76 (G du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Delia Elizabeth Davies."

Bill No 77 (H du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Duff McCoo."

Bill No 78 (I du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Kathleen Marion Baldwin."

Bill No 79 (J du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick James Lee."

Bill No 80 (K du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laveania Maud Kelly."

Bill No 81 (L du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur John Evans."

Bill No 82 (M du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Constance McIntyre Fairbanks."

Bill No 83 (N du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lina Elizabeth Foster."

Bill No 84 (O du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Osborne Gimblett."

Bill No 85 (P du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruby Jean Standing."

Bill No 86 (Q du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albertine de Varennes."

Bill No 87 (R du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Bye Fasken."

Bill No 88 (S du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Alexander Parsons."

Bill No 89 (T du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Golding."

Bill No 90 (U du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Reginald Key."

Bill No 91 (V du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Madeline Massey Knox."

Bill No 92 (W du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Parker."

Bill No 93 (X du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy LaBelle."

Bill No 94 (Y du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Henry Orr."

Bill No 95 (Z du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marjory Sterne Boyd."

Bill No 96 (A2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florerce Louise Parsons."

Bill No 97 (B2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Daniel MacDonald."

Bill No 98 (C2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Evelyn Connor."

Bill No 99 (D2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie May Caldwell."

Bill No 100 (E2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Marjorie Cressman."

Bill No 101 (F2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Buck Scott."

Bill No 102 (G2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norah Jones."

Bill No 103 (H2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Wood."

Bill No 104 (I2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louisa Baldock."

Bill No 105 (J2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert John Morison."

Bill No 106 (K2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Amelia Judd Wasserman Berliner."

Bill No 107 (L2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ernest Edmund Parrington."

Bill No 108 (M2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Margaret Beaton Hale."

Bill No 109 (N2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Constance Vipond Coleby Lazier."

Bill No 110 (O2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gladys Caroline Isbell."

Bill No 111 (P2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Victoria May Hardwick."

Bill No 112 (Q2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Alice Tushingham."

Bill No 113 (R2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rita Peden."

Bill No 114 (S2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lorne William Patterson."

Bill No 115 (T2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert William Hornby."

Bill No 116 (U2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marguerite Adele Berwick."

Bill No 117 (V2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harriett Ellen Isabel Kirkpatrick."

Bill No 118 (W2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Martha Evelyn Taylor."

Bill No 119 (X2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Clark."

Bill No 120 (Y2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Maria Eremca, alias Marcia Eremko."

Bill No 121 (Z2 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Glenn Steinberg."

Bill No 122 (A3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Frederick Spittle."

Bill No 123 (B3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Lazelle Margaret Zeller."

Bill No 124 (C3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rachel Pearson."

Bill No 125 (D3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ida Myerson."

Bill No 126 (E3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Arthur Wellington Henry."

Bill No 127 (F3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Warren Gorrie."

Bill No 128 (G3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Stanley Edmunds."

Bill No 129 (H3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Frances Phebe Fricker."

Bill No 130 (I3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Maxwell Douglass."

Bill No 131 (J3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Constance Brown Kinsman."

Bill No 132 (K3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Wilbur Blackburn."

Bill No 133 (L3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Viva Venetta Rahmer."

Bill No 134 (M3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à George Ranney Price."

Bill No 135 (N3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Percival Bovill."

Bill No 136 (O3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Paul Charboneau."

Bill No 137 (P3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Franklin Darby."

Bill No 138 (Q3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lorne Wilbert Helmer."

Bill No 139 (R3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à May Marjorie Jacques."

Bill No 141 (T3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Lilias Maunsell."

Bill No 142 (U3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazell Katheleen Mulligan."

Bill No 143 (V3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie McLean."

Bill No 144 (W3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winnifred Margaret Pope."

Bill No 145 (X3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elizabeth May Thornley."

Bill No 146 (Y3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Norton Webster Kingsland."

Bill No 147 (Z3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Edith Knowles."

Bill No 148 (A4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John McArthur."

Bill No 149 (B4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Alfred Turner."

Bill No 150 (C4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Olive Druker."

Bill No 151 (D4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian May Chandler."

Bill No 130 (I3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jean Maxwell Douglas."

Bill No 140 (S3 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Edward Gladstone King autrement connu sous le nom de John E. King."

Bill No 206 (V4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Esther Brant."

Bill No 207 (W4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Adela Crann."

Bill No 208 (X4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie Ferguson."

Bill No 209 (Y4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Wiliam Herbert Gamble."

Bill No 210 (Z4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mabel Maud Giles."

Bill No 211 (A5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alice Mockford."

Bill No 212 (B5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Alvah Arthur Norris."

Bill No 213 (C5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Eleanor Porter."

Bill No 221 (Q5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Bennett."

Bill No 222 (R5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Amelia Eliza Ferguson."

Bill No 223 (S5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laura Langstaff Dent Kemp."

Bill No 224 (T5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen McLean."

Bill No 225 (U5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Pius Nageleisen."

Bill No 226 (V5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Elsie Irene O'Meara."

Bill No 227 (W5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Doris Read."

Bill No 228 (X5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Zeamond Toll."

Bill No 229 (Y5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Katie Louise Turner."

Bill No 230 (Z5 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Radcliff Weaser."

Bill No 231 (A6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Elizabeth Mousley Monarque Westover."

Bill No 232 (B6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Richard Thomas Bell."

Bill No 233 (C6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Albert Cheney."

Bill No 234 (D6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Katherine Adriance Burruss Christie."

Bill No 235 (E6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Nellie Cohen."

Bill No 236 (F6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louis Cowell."

Bill No 237 (G6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Wesley Thornton Davidson."

Bill No 238 (H6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Orfie Earl Dingman."

Bill No 239 (I6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Alice Douglass."

Bill No 240 (J6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Radford Alonzo Dunfield."

Bill No 241 (K6 du Sénat), intitulé: "Lo ipour faire droit à Reubens James Fenton."

Bill No 242 (L6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jane Annie Field."

Bill No 243 (M6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Edward Frank."

Bill No 244 (N6 du Sénat), intitulé : "Loi pour faire droit à Bernice Gatehouse."

Bill No 245 (O6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harriett Elizabeth Roussie Gray."

Bill No 246 (P6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Huggith."

Bill No 247 (Q6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ellen May Collison Keene."

Bill No 248 (R6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Peet."

Bill No 249 (S6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Léon Proulx."

Bill No 250 (T6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothea Wilhelmina Reynolds."

Bill No 251 (U6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Robinson."

Bill No 252 (V6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Susan Amelia Saunders."

Bill No 253 (W6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agnes Georgina Smith."

Bill No 254 (X6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Walter Edgar Soule."

Bill No 255 (Y6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Phoebe Ellen Stevens."

Bill No 256 (Z6 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas William Storey."

Bill No 257 (A7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Samuel Wellington Thompson."

Bill No 258 (B7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Edwin Timson."

Bill No 259 (C7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jennie Campbell."

Bill No 260 (D7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie May Appel."

Bill No 261 (E7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Dorothy Catelina Day Armstrong."

Bill No 262 (F7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Morris Hays Grier."

Bill No 263 (G7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thelma Katherine Halliday."

Bill No 264 (H7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marion Jarvis Lewis."

Bill No 265 (I7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Annie Moore."

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Denis (Joliette), pour que le Bill No 152, Loi concernant *The Great Lakes and Atlantic Canal and Power Company* soit maintenant lu la deuxième fois;

Et la question étant posée;

M. Church, appuyé par M. Tummon, propose en amendement,—Que ledit bill ne soit pas maintenant lu la deuxième fois, mais qu'il soit lu la deuxième fois dans six mois de ce jour.

Après débat, la question étant posée sur ledit amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Adshead,
Anderson (Toronto-High-Park),
Anderson (Halton),
Arthurs,
Barber,
Bell (St-Jean-Albert),
Black (Yukon),
Black (Halifax),
Bowen,
Brady,
Campbell,
Cantley,
Chaplin,
Church,
Coote,
Esling,
Evans,
Fansher (Last-Mountain),
Fansher (Lambton-Est),
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Garland (Carleton),
Geary,
Grimmer,
Irvine,
Kellner,
Kennedy,
Lang,
Lucas,
MacDonald (Cap-Breton-Sud),
Macdonald (Kings),
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
MacNutt,
Macphail,
McGibbon,
Neill,
Pettit,
Price,
Quinn,
Ross (Kingston Cité),
Ryckman,
Short,
Sinclair (Wellington-Nord),
Speakman,
Spence,
Spencer,
Stevens,
Stinson,
Stirling,
White (Mont-Royal),
Woodsworth,
Young (Toronto-Nord-Est)—52.

CONTRE:

Messieurs

Bancroft,
Beaubien,
Blanchard,
Blatchford,
Bock,
Bourgeois,
Bradette,
Brown,
Casgrain,
Chevrier,
Denis (Joliette),
Descoteaux,
Dionne,
Donnelly,
Dunning,
Fiset (sir Eugène),
Forke,
Foster,
Gervais,
Glen,
Goodison,
Hall,
Hay,
Hepburn,
Howden,
Ilsley,
Jenkins,
Johnston (Long-Lake),
King (Kootenay-Est),
Laflamme,
Lapierre,
Lapointe,
Letellier,
MacLean (Prince),
McIntosh,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
Malcolm,
Millar,
Morin (St-Hyacinthe-Rouville),
Motherwell,
Perras,
Ralston,
Robb,
Ross (Moose Jaw),
Sanderson,
Séguin,
Smith (Stormont),
Steedsman,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Sylvestre,
Telford,
Thorson,
Totzke,
Veniot,
Young (Saskatoon),
Young (Weyburn)—58.

L'heure consacrée aux Bills privés et publics étant expirée.

Le comité reprend le cours de ses délibérations.

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 61, Loi modifiant la Loi des animaux de ferme et leurs produits est délibéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

La Chambre s'ajourne alors à 10.55 p.m., jusqu'à lundi à 3 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 72

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 14 MAI 1928

Le greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur.

M. Johnston (Long-Lake), président des comités, prend alors le fauteuil comme orateur-suppléant en vertu du statut à cet effet.

PRIÈRES.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill No 49, Loi constituant en corporation The *Canadian Credit Institute.*

Bill No 60, Loi concernant *The Canadian Surety Company.*

Bill No 69, Loi concernant la compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie James.

Bill No 24, Loi constituant en corporation la *Highwood Western Railway Company.*

Bill No 48, Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company.*

Bill No 46, Loi concernant *The Nipissing Central Railway Company.*

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill No 303 (J7 du Sénat), intitulé: "Loi concernant un certain brevet de la *Anchor Cap and Closure Corporation of Canada, Limited.*"

Bill No 304 (H8 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Compagnie de Houille et le Chemin de fer de Cumberland."

Bill No 305 (U8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Reno Moxon Attewell."—M. *Casselman.*

Bill No 306 (V8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Irene Boyd."—M. *Hepburn.*

Bill No 307 (W8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Augustus Vernon Ellis."—M. *Church.*

Bill No 308 (X8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agatha Jean Hobbs."—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

Bill No 309 (Y8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazell K. Clunie Howard."—M. *Howard.*

Bill No 310 (Z8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Stewart Graham Lovell."—M. *Casselman.*

Bill No 311 (A9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Anne Palardy Murphy."—M.

Bill No 312 (B9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Patrick Nolan."—M. *Stinson.*

Bill No 313 (C9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John James Ward."—M. *Clark.*

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre, la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référés les pétitions sur lesquelles les bills en instances de divorce ci-haut sont basés, et les témoignages entendus comme preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

Sur motion de M. Vallance, lesdits bills sont séparément lus la première et la deuxième fois, sur division, et référés au comité des Bills privés, avec la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat et les pétitions sur lesquelles ils sont fondés.

Les ordres suivantes de la Chambre sont votés, savoir:—

Par M. McQuarrie—Ordre de la Chambre—Copie des témoignages rendus devant l'inspecteur Jackson au cours de l'enquête récente qu'il a tenue sur certaines accusations portées contre le Lt-Col. H. W. Cooper, ex-préfet du pénitencier de New-Westminster, et sur l'administration dudit pénitencier; et aussi copie de tous rapports, lettres, mémoires et autres documents qui ont amené ladite enquête ou qui ont été écrits dans le cours de cette enquête; et aussi copie de tous rapports, documents, lettres et mémoires postérieurs à ladite enquête, y compris toute la correspondance échangée entre le ministre de la Justice et ledit Cooper.

Par M. Garland (Carleton)—Ordre de la Chambre—Copie de tous documents, correspondance, pétitions échangés entre toutes personnes ou personne et le ministère des Postes ou tout fonctionnaire de ce ministère, au sujet de la démission ou de la destitution de A. L. Tubman, maître de poste d'Ashton, Ontario, et de la nomination de son successeur. Aussi copie de tous rapports, correspondance, recommandations et autres documents échangés entre la Commission du service civil et le ministère au sujet de cette affaire.

Par M. Barber pour M. Clark—Ordre de la Chambre—Copie de tous télégrammes, documents, correspondance et autres communications échangés depuis le 1er jour de janvier 1924, qui ont trait à la position de maître de poste et au bureau de poste de Sutton, Québec, et que le ministère des Postes, la Commission du service civil et d'autres ministères peuvent avoir en leur possession.

Sur motion de M. Mackenzie King, résolu,—Que, le samedi, 19 mai courant, et tous les samedis suivants jusqu'à la fin de la session, la Chambre se réunira à trois heures de l'après-midi, et que l'ordre des affaires sera celui des mardis.

Le Bill No 289, Loi modifiant la Loi des Pensions est de nouveau considéré en comité général et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. l'Orateur étant de retour prend le fauteuil.

Le Bill No 288, Loi modifiant la Loi d'établissement de soldats est de nouveau considéré en comité général et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 73, Loi concernant l'inspection et le classement du foin et de la paille est considéré en comité général et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau ce jour.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Anderson (Halton), appuyé par M. Sterling, propose en amendement,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"de l'avis de cette Chambre, le gouvernement devrait prendre immédiatement les mesures requises pour contrôler effectivement l'importation au Canada, soit pour vente, soit en consignation, des produits naturels d'une sorte ou d'une classe qui sont produits au Canada, dans des conditions qui peuvent causer du tort ou des dommages, ou menacent de causer du tort ou des dommages aux intérêts des producteurs canadiens."

Et un débat s'ensuivant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Fraser.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain à trois heures p.m., sans poser la question, en vertu de la règle 7.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 73

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 15 MAI 1928

Prières.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant sans amendement:—

Bill No 39. Loi concernant la distribution de certains fonds de cantines.

M. Young (Saskatoon) pour M. Cahill, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, présente le quatrième rapport de comité lequel est comme suit:—

Votre Comité a considéré le bill No 58, Loi constituant en corporation *The London and Port Burwell Railway Company* et il a été convenu de le rapporter avec modifications.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le trente-quatrième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est comme suit:—

Conformément à l'artcle 99, paragraphe 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son trente-quatrième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les bills suivants du Sénat, et il constate que toutes les prescriptions de la Règle 95 ont été observées dans chaque cas, savoir:—

Bill No 304 (H8 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Compagnie de Houille et de Chemin de fer de Cumberland."

Bill No 307 (W8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Augustus Vernon Ellis."

Bill No 311 (A9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Anne Palardy Murphy."

M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 2 mai 1928:—Relevé des noms et de l'adresse de tous les gardiens de phares au Canada à qui l'on a accordé des médailles depuis le 1er janvier 1913 avec une liste des exploits pour lesquels ces médailles ont été accordées.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 30 avril 1928:—Copie de tous télégrammes, correspondance, lettres, télégrammes, demandes qui ont trait au contrat passé pour briser la glace dans le havre de Port Arthur et de Fort William, en date du 1er d'octobre 1923, et signé par le ministère de la Marine et des Pêcheries, et aussi copie des annonces pour soumissions, des soumissions et du contrat lui-même.

M. Euler, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mars 1928:—Copie de toute correspondance, mémoires, écrits et documents qui ont trait à la destitution de William P. Manzerolle de la position d'assistant du percepteur des douanes à Shippigan, Nouveau-Brunswick.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 30 avril 1928:—Copie de tous documents, décrets ministériels et correspondance qui ont trait à la destitution de P. A Saulnier, ex-assistant percepteur des douanes à Church Point, comté de Digby, Nouvelle-Ecosse, et les documents similaires qui ont trait à la nomination de son successeur au même poste.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 30 avril 1928:—Copie de tous documents et correspondance qui ont trait à la destitution de Howard Robar, maître de poste à North River, dans le comté de Lunenburg, et à la nomination de son successeur.

M. Veniot, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 7 mai 1928:—Copie de toutes les soumissions que le ministère des Postes a reçues pour l'entreprise du transport du courrier entre Port Hastings et Queensville, dans le comté d'Inverness, Nouvelle-Ecosse. Et aussi un relevé montrant le nom de toutes les personnes qui ont soumissionné, le montant de chaque soumission, avec une copie de la correspondance de toutes autres personnes qui a trait auxdites soumissions.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 30 avril 1928:—Copie de tous documents, télégrammes, correspondance, soumissions et lettres qui ont trait au contrat actuel relatif au transport du courrier entre Barss Corner et New Germany dans le comté de Lunenburg.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 7 mai 1928—Dossier indiquant:—

1. Combien de maîtres de poste du comté d'Inverness, le ministre des Postes actuel a destitués depuis qu'il est en fonction.
2. Quels sont leurs noms.
3. Qui a conseillé au ministère de les destituer.
4. Pour quels motifs ces destitutions ont été faites.

Les bills suivants du Sénat sont lus la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre, savoir:—

Bill No 303 (J7 du Sénat), intitulé: "Loi concernant un certain brevet de la *Anchor Cap and Closure Corporation of Canada, Limited.*—M. *Clark.*

Bill No 304 (H8 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Compagnie de Houille et de Chemin de fer de Cumberland."—M. *Ilsley.*

L'ordre étant lu pour la deuxième lecture du Bill No 291, Loi modifiant la Loi du ministère du Revenu national;

M. Euler propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la deuxième fois.

Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est agréée sur division.

Ledit bill est en conséquence, lu la deuxième fois.

M. Euler propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur ledit bill.

Et la question étant posée sur la motion elle est agréée sur division.

Ledit bill est en conséquence considéré en comité général, rapporté sans amendement et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 289, Loi modifiant la Loi des pensions est de nouveau considéré en comité général;

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m., M. l'Orateur reprend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills Privés*)

M. Geary propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les Bills Privés, conformément à la règle 110; agréé.

Le Bill No 157 (E4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sydney Franklin Lankin" est considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé sur division.

Le Bill No 43, Loi concernant la compagnie canadienne de téléphone Bell est de nouveau considéré en comité général, rapporté sans amendement.

Et la question étant posée à la Chambre par M. l'Orateur: "Quand ledit rapport sera-t-il reçu", et M. l'Orateur étant incapable de décider par les voix quand ledit rapport sera reçu, il soumet la question à la Chambre pour qu'elle détermine "Que ledit rapport soit reçu maintenant".

La Chambre, en conséquence, décide dans l'affirmative sur la division suivante:—

Pour:

Messieurs

Allan,	Boulanger,	Denis (Joliette),	Goodison,
Arthurs,	Bourgeois,	Desaulniers,	Guerin,
Baldwin,	Bowen,	Descoteaux,	Hay,
Bancroft,	Bowman,	Deslauriers,	Heenan,
Bell (Hamilton-Ouest),	Boys,	Dickie,	Hepburn,
Bell (St-Antoine),	Bradette,	Donnelly,	Hocken,
Benoit,	Brown,	Dunning,	Howden,
Bettez,	Cahan,	Edwards (Waterloo-Sud),	Ilsley,
Blanchard,	Cahill,	Elliott,	Jacobs,
Blatchford,	Cantley,	Fafard,	Jenkins,
Bock,	Casgrain,	Forke,	Johnston (Long-Lake),
Boivin,	Charters,	Foster,	King (Kootenay-Est),
Bouchard,	Chevrier,	Gervais,	Lacombe,
Boucher,	Clark,	Girouard,	Lacroix,
	Denis (St-Denis),		

Laflamme,
Lanctôt,
Lang,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Letellier,
Macdonald (Glengarry),
MacLean (Prince),
McLean (Melfort),
MacNutt,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
McQuarrie,
Mercier (St-Henri),
Morin (St-Hyacinthe-Rouville),
Morrissy,
Motherwell,
Odette,
Parent,
Perras,
Preston,
Prévost,
Ralston,
Rinfret,
Robb,
Roberge,
Robitaille,
Ross (Moose Jaw),
St-Père,
Sanderson,
Séguin,
Simpson,
Sinclair (Queens),
Smith (Stormont),
Spence,
Steedsman,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Stewart (Leeds),
Telford,
Tolmie,
Totzke,
Vallance,
Veniot,
Young (Saskatoon),
Young (Weyburn)—104.

CONTRE:

Messieurs

Adshead,
Anderson (Toronto-High-Park),
Anderson (Halton),
Barber,
Bell (St-Jean-Albert),
Bird,
Bourassa,
Brady,
Campbell,
Carmichael,
Chaplin,
Church,
Cowan,
Esling,
Evans,
Fansher (Last-Mountain),
Fansher (Lambton-Est),
Gardiner,
Garland (Carleton),
Geary,
Gershaw,
Glen,
Grimmer,
Heaps,
Irvine,
Johnstone (Cap-Breton-Nord-Victoria),
Kaiser,
Kellner,
Kennedy,
Lucas,
Luchkovich,
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macphail,
McDiarmid,
McGibbon,
Maloney,
Maybee,
Milne,
Price,
Quinn,
Robinson,
Ross (Kingston Cité),
Rowe,
Senn,
Short,
Speakman,
Spencer,
Stirling,
Thompson,
Tummon,
Ward,
Woodsworth,
Young (Toronto-Nord-Est)—53.

Ledit rapport est alors reçu et le bill remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Le Bill No 215 (P4 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Commerce Insurance Company*" est lu la deuxième fois et référé au comité des Banques et du Commerce.

Le Bill No 71, Loi constituant en corporation *The St. Lawrence River Bridge Company* est de nouveau considéré en comité général;

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité général sur le Bill No 289, Loi modifiant la Loi des pensions reprend le cours de ses délibérations, lequel est rapporté avec des amendements, considéré tel qu'amendé et remis pour troisième lecture à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant pour lequel il demande le concours de la Chambre:—

Bill No 314 (K7 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Dominion Fire Insurance Company.*"

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides; et sur l'amendement de M. Anderson (Halton);

Et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Dickie.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain à trois heures p.m., sans poser la question, en vertu de la règle 7.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 74

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 16 MAI 1928

PRIÈRES.

M. McIntosh, du comité des Relations industrielles et internationales, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a considéré une résolution qui fut adoptée par la Chambre des Communes le 21 mars et qui était conçue en ces termes:

> Que dans l'opinion de cette Chambre, le Comité des Relations industrielles et internationales soit autorisé à faire une enquête et à présenter un rapport relativement à l'assurance contre le chômage, la maladie et l'invalidité.

Votre Comité, tel qu'autorisé, a entrepris une étude de la question de l'assurance contre le chômage, la maladie et l'invalidité. Le sous-ministre adjoint du Travail, qui fut le premier témoin entendu, a présenté des mémoires contenant des renseignements se rattachant aux genres d'assurance contre le chômage, la maladie et l'invalidité qui sont en vigueur dans divers pays; il a aussi fourni des renseignements relativement à l'assurance volontaire contre la maladie et les secours de maladie qui a été mise en vigueur dans notre pays. Le directeur du Service d'emploi au Canada a soumis au Comité un détail du fonctionnement des bureaux d'emploi gratuit que les gouvernements provinciaux ont établis dans soixante-quatre localités du Dominion et qui bénéficient d'un subside fédéral. Le travail syndiqué, les associations de bien-être et l'Association canadienne des manufacturiers ont fait entendre devant le Comité des témoins qui ont exprimé le point de vue de leurs organisations respectives relativement aux questions à l'étude.

Le sous-ministre de la Justice a traité de la question de la juridiction respective du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux relativement au chômage, à la maladie et à l'invalidité.

Bien que le temps que le Comité avait à sa disposition n'était pas suffisant pour présenter un rapport aussi étendu que le demandait l'importance de cette question, votre Comité soumet les recommandations suivantes:

1. Qu'il faudra inévitablement avant longtemps prendre les moyens nécessaires pour établir une catégorie d'assurance contre le chômage, pour en arriver à une solution partielle des problèmes industriels d'aujourd'hui.

2. Que nous acceptons et que nous reconnaissons le principe de l'assurance contre le chômage, basée sur des contributions obligatoires provenant de l'Etat,

du patron et de l'employé. A ce sujet, nous désirons attirer l'attention sur une décision semblable prise par la Commission royale sur les Relations industrielles qui étudia cette question en 1919.

3. Que la preuve fournie par le ministère de la Justice établit clairement que les autorités provinciales sont responsables d'une telle législation, puisqu'elle relève de leur juridiction en vertu de la Loi de l'Amérique britannique du Nord, mais que le Parlement a le pouvoir de contribuer par voie de subsides en faveur des provinces qui adopteraient une pareille législation, ce qui fait suite au précédent établi en matière d'éducation technique, de construction de voirie et, encore plus récemment, de pensions de vieillesse.

4. Que pour le succès d'un plan quelconque d'assurance contre le chômage, il serait préférable que plusieurs des provinces agissent simultanément, vu que les conditions du chômage varient beaucoup plus entre provinces que celles qui se rapportent à la vieillesse. A cette fin, nous sommes d'avis que cette question devrait être déférée aux diverses provinces afin de connaître celles d'entre elles qui seraient prêtes à étudier une législation de cette nature, et dans quelle mesure.

5. Relativement à la question très importante du coût de l'assurance contre le chômage, votre Comité a eu beaucoup de difficultés à en arriver à une conclusion nette, à cause du manque de renseignements touchant au chômage, constant ou occasionnel de sa nature. Il semble ne pas y avoir de méthode définie de contrôler le chômage à un endroit donné pendant un certain temps. Par conséquent, nous recommandons que le gouvernement prenne immédiatement des moyens pour calculer raisonnablement le chômage pendant la période d'une année.

6. Que, vu que l'assurance contre le chômage a été en vigueur en Grande-Bretagne depuis un certain nombre d'années et que, récemment, elle a été le sujet d'une étude approfondie par un puissant comité qui en a réorganisé tout le système d'après son rapport, votre Comité suggère au gouvernement l'avantage d'obtenir de la Grande-Bretagne un avis d'expert sur cette question, qui sera très utile à l'établissement d'un plan ou des plans adaptés aux conditions au Canada et pour en arriver à un coût approximatif.

7. Afin que cette question soit étudiée de nouveau, votre Comité recommande au Parlement qu'à la prochaine session, cette question soit déférée de nouveau au Comité des Relations industrielles et internationales.

8. Votre Comité recommande de plus que 8,000 copies anglaises et 2,000 copies françaises de ce rapport, ainsi que la preuve sur laquelle il est basé, soient imprimées sous forme de livres bleus à être distribués par le ministère du Travail, et que la Règle 64 soit suspendue à cet effet.

(*Pour les minutes des procédures et les témoignages qui accompagnent ce rapport, voir Appendice aux Journaux No 4.*)

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le trente-cinquième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est comme suit:—

Conformément à l'article 99, paragraphe 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son trente-cinquième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné la pétition suivante pour bill privé et il constate que toutes les prescriptions de la Règle 95 ont été observées, savoir:—

De la *Dominion Fire Insurance Company*, pour augmenter leur capital social, et pour autres objets.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill No 199, Loi modifiant la Loi des terres fédérales.

Bill No 61, Loi modifiant la Loi des animaux de ferme et leurs produits.

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le bill No 192, Loi concernant le commerce interprovincial et international des boissons enivrantes avec plusieurs amendements qui sont comme suit:—

1. Page 2, ligne 37. Remplacer la clause cinq par la suivante:

"5. Toute personne qui enfreint l'une des dispositions de la présente loi est coupable d'une infraction et passible, après déclaration sommaire de culpabilité, pour la première infraction, d'une amende d'au plus deux cents dollars, et, à défaut de paiement, d'un emprisonnement d'au plus trois mois; pour la deuxième infraction, d'une amende de deux cents dollars au moins et de mille dollars au plus, et, à défaut de paiement, d'un emprisonnement de trois mois au moins et de six mois au plus; et pour chaque infraction subséquente, d'un emprisonnement de six mois au moins et de douze mois au plus."

2. Page 3, ligne 2. Après "l'accusé" insérer "ou dans la cité, ville ou autre localité d'où quelque boisson enivrante est illégalement importée, envoyée, apportée ou transportée, comme susdit".

3. Page 3, ligne 7. Retrancher la clause sept.

Sur motion de M. Neill, ordonné,—Que vu qu'il appert par les procès-verbaux du Sénat des 25 et 26 avril 1928, que le préambule du Bill No 16, Loi concernant certaines demandes de brevets appartenant à la *British Steel Piling Company, Limited*, a été rapporté comme non prouvé par le comité des Bills Privés de cette Chambre, les honoraires et frais payés sur ledit bill soient remboursés, moins les frais d'impression et de traduction.

Sur motion de M. Spence, ordonné,—Que conformément à la recommandation contenue dans le huitième rapport du comité des Bills Privés, présenté le 10 courant, les frais additionnels payés sur les bills suivants soient remboursés, savoir:—

Bill No 262 (F7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Morris Hays Grier."

Bill No 282 (B8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Henery Leonard Gale."

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 13 février 1928:—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, rapports et autres documents reçus par le ministère de l'Agriculture ou tout autre ministère du gouvernement depuis le 1er janvier 1927, et qui ont trait à la classification du bétail ou des sous-produits du bétail pour le marché domestique ou extérieur, ou sur le sujet de la législation introduite ou adoptée concernant le bétail ou les sous-produits du bétail durant la session de 1927.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 30 avril 1928—Copie de tous mémoires, correspondance, décisions administratives, recommandations échangés entre le ministère du Revenu national et la Commission du service civil et toute ou toutes autres personnes au sujet de la nomination d'un agent du contentieux ou d'un procureur pour le ministère en remplacement de feu Noël Chassé.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 19 avril 1928—Dossiers indiquant:—

1. Quel est l'agent du ministère des affaires indiennes dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

2. Quelles sont ses attributions et son traitement.

3. En ce qui a trait dans chaque cas aux Indiens du comté de Pictou, Nouvelle-Ecosse, qui est agent du ministère dans ce comté.

4. Qui est officier de santé.
5. Quelles sont ses attributions.
6. Quel montant il a reçu en salaire pour les années 1925-26-27.
7. Quel montant il a reçu pour ses dépenses de voyage pour les années 1925-26-27.
8. Quel montant il a reçu pour remèdes et provisions durant les années 1925-26-27.
9. Quelle a été la somme totale dépensée pour ces Indiens ou en leur nom durant les années 1921-22-23-24-25-26-27.

Il dépose aussi sur la Table,—Copie de la preuve prise par Alexander Smith, C.R., commissaire nommé pour faire enquête et rapport sur certaines accusations blâmant l'état et la conduite des affaires dans le ministère de l'Intérieur, faites par un nommé Richard A. McClymont.

Le Bill suivant du Sénat est lu la première et la deuxième fois et référé au comité des Banques et du Commerce, viz:—

Bill No 314 (K7 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la compagnie dite *The Dominion Fire Insurance Company.*"—M. *Ryckman.*

L'ordre de la Chambre suivant est voté:—

Par M. Stevens—Ordre de la Chambre—Copie de tous rapports, mémoires, correspondance, annonces, décisions, appréciations et autres documents que la Commission du service civil et le ministère des Postes ont en leur possession et qui ont trait à l'examen récent de promotion tenu pour remplir la position de commis principal des postes dans le bureau de poste de la ville d'Ottawa, et à la nomination et à la destitution d'un nommé R. E. Hall.

L'ordre étant lu pour la troisième lecture du Bill No 291, Loi modifiant la Loi du ministère du Revenu national;

M. Euler propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Robb propose en amendement,—Que ledit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit référé de nouveau au comité général avec instruction qu'il a le pouvoir de la modifier en ajoutant le paragraphe suivant au sous-article quatre:—

"Pourvu que lorsqu'il s'agira de nommer des fonctionnaires en vertu des dispositions de cette sous-clause, toutes autres aptitudes étant égales, on donnera la préférence à des personnes qui ont été en service actif outre-mer dans les services militaires, ou qui ont servi sur les hautes mers dans un navire de guerre océanique dans l'armée navale de Sa Majesté, durant la guerre, et qui ont laissé le service avec une mention honorable ou qui ont été congédiés honorablement."

Et la question étant posée sur ledit amendement proposé, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence considéré de nouveau en comité général, rapporté de nouveau, modifié, considéré tel que modifié;

Et la question étant de nouveau posée pour la troisième lecture du bill;

M. Bennett, appuyé par sir George Perley, propose en amendement: "Que ledit bill ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité général avec instructions de le modifier en stipulant que (*a*) les estimateurs de douanes de toutes catégories, qu'ils servent aux différents ports ou endroits d'entrée ou à titre d'estimateurs fédéraux; (*b*) tous les fonctionnaires du service de répression des Douanes-Accise; et (*c*) tous les fonctionnaires désignés aux fonctions d'enquêteurs des valeurs et des réclamations de drawback, seront nommés par la Commission du service civil après concours public et examen par la Commission du service civil auquel s'associera tel représentant du département que le ministre peut nommer, ou toutes autres personnes dont il peut juger la présence nécessaire pour déterminer convenablement leurs aptitudes.

Après débat, la question étant posée sur ledit amendement proposé, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Anderson (Halton), Arthurs, Barber, Bell (St-Jean-Albert), Bennett, Bird, Black (Yukon), Black (Halifax), Bowen, Cahan, Campbell, Cantley, Carmichael, Casselman, Chaplin, Charters, Clark, Coote, Cowan, Dickie, Edwards (Frontenac-Addington), Edwards (Waterloo-Sud), Ernst, Esling, Evans, Fansher (Last-Mountain), Fansher (Lambton-Est), Fraser, Gardiner, Garland (Bow-River), Garland (Carleton), Gott, Grimmer, Heaps, Hocken, Irvine, Jelliff, Jones, Kaiser, Kellner, Ladner, Lucas, Luchkovich, MacDonald (Cap-Breton-Sud), Macdonald (Kings), Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), MacNutt, Macphail, McGibbon, McGregor, Maloney, Matthews, Maybee, Quinn, Rennie, Robinson, Ross (Kingston Cité), Rowe, Ryckman, Ryerson, Senn, Short, Sinclair (Wellington-Nord), Smith (Cumberland), Smoke, Speakman, Spence, Spencer, Spotton, Stevens, Stewart (Leeds), Stinson, Stirling, Thompson, Tolmie, White (London), Woodsworth, Young (Toronto-Nord-Est)—78.

CONTRE:

Messieurs

Allan, Auger, Bancroft, Beaubien, Benoit, Bissett, Blanchard, Bock, Boivin, Bouchard, Boucher, Boulanger, Bourgeois, Bradette, Brown, Cannon, Cardin, Casgrain, Cayley, Chevrier, Denis (St-Denis), Denis (Joliette), Desaulniers, Descoteaux, Deslauriers, Donnelly, Duff, Dunning, Elliott, Forke, Foster, Gershaw, Gervais, Girouard, Glen, Goodison, Guerin, Hall, Heenan, Hepburn, Howard, Howden, Ilsley, Jacobs, Jenkins, Johnston (Long-Lake), King (Kootenay-Est), King, Mackenzie (Prince-Albert), Lacombe, Lacroix, Laflamme, Lang, Lapierre, Lapointe, Lavigueur, MacLean (Prince), McIntosh, McKenzie, McMillan, McPhee, McPherson, Malcolm, Millar, Milne, Morin (St-Hyacinthe-Rouville), Morrissy, Motherwell, Neill, Odette, Perras, Power, Prévost, Ralston, Rinfret, Robb, Roberge, Robitaille, Ross (Moose Jaw), Rutherford, St-Père, Sanderson, Sinclair (Queens), Smith (Stormont), Steedsman, Stewart (Edmonton-Ouest), Sylvestre, Taylor, Telford, Totzke, Vallance, Young (Saskatoon), Young (Weyburn)—92.

Et la question étant posée sur la motion principale, elle est agréée sur la même division renversée.

Ledit bill est en conséquence lu la troisième fois et passé.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides; et sur l'amendement de M. Anderson (Halton): Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"de l'avis de cette Chambre, le gouvernement devrait prendre immédiatement les mesures requises pour contrôler effectivement l'importation au Canada, soit pour vente, soit en consignation, des produits naturels d'une sorte ou d'une classe qui sont produits au Canada, dans des conditions qui peuvent causer du tort ou des dommages, ou menacent de causer du tort ou des dommages aux intérêts des producteurs canadiens."

Après plus ample débat, la question étant posée sur ledit amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Anderson (Halton),
Arthurs,
Barber,
Bell (St-Jean-Albert),
Bennett,
Black (Yukon),
Black (Halifax),
Bowen,
Cahan,
Cantley,
Casselman,
Chaplin,
Charters,
Clark,
Cotnam,
Cowan,
Dickie,
Edwards (Frontenac-Addington),
Edwards (Waterloo-Sud),
Ernst,
Esling,
Fraser,
Garland (Carleton),
Gott,
Grimmer,
Jones,
Kaiser,
Ladner,
MacDonald (Cap-Breton-Sud),
Macdonald (Kings),
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
MacNutt,
McGibbon,
McGregor,
Matthews,
Maybee,
Neill,
Pettit,
Quinn,
Rennie,
Robinson,
Ross (Kingston Cité),
Rowe,
Ryckman,
Ryerson,
Senn,
Short,
Sinclair (Wellington-Nord),
Smith (Cumberland),
Smoke,
Spence,
Spotton,
Stevens,
Stewart (Leeds),
Stinson,
Stirling,
Tolmie,
White (London),
Young (Toronto-Nord-Est)—59.

CONTRE:

Messieurs

Allan,
Auger,
Bancroft,
Beaubien,
Benoit,
Bird,
Bissett,
Blanchard,
Bock,
Bouchard,
Boucher,
Boulanger,
Bourassa,
Bourgeois,
Bradette,
Brown,
Campbell,
Cannon,
Cardin,
Carmichael,
Casgrain,
Cayley,
Chevrier,
Coote,
Denis (St-Denis),
Denis (Joliette),
Desaulniers,
Descoteaux,
Deslauriers,
Donnelly,
Duff,
Dunning,
Dussault,
Elliott,
Evans,
Fansher (Last-Mountain),
Fansher (Lambton-Est),
Forke,
Foster,
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Gershaw,
Gervais,
Girouard,
Glen,
Goodison,
Goulet,
Hall,
Heaps,
Heenan,
Hepburn,
Howard,
Howden,
Ilsley,
Irvine,
Jacobs,
Jelliff,
Jenkins,
Johnston (Long-Lake),
King (Kootenay-Est),
King, Mackenzie (Prince-Albert),
Lacombe,
Lacroix,
Laflamme,
Lang,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Luchkovich,
Maclean (Prince),
Macphail,
McDiarmid,
McIntosh,
McKenzie,
McMillan,
McPhee,
McPherson,
Malcolm,
Millar,
Milne,
Morin (St-Hyacinthe-Rouville),
Morrissy,
Motherwell,
Odette,
Perras,

Power, Prévost, Ralston, Rinfret, Robb, Roberge, Robitaille, Ross (Moose Jaw), Rutherford, St-Père, Sanderson, Sinclair (Queens), Smith (Stormont), Speakman, Spencer, Steedsman, Stewart (Edmonton-Ouest), Sylvestre, Taylor, Telford, Totzke, Vallance, Woodsworth, Young (Saskatoon), Young (Weyburn)—110.

Et la question étant posée sur la motion principale, elle est agréée.

La Chambre en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides et sur rapport de progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills Privés*)

L'ordre étant lu pour la troisième lecture du Bill No 43, Loi concernant la Compagnie Canadienne de Téléphone Bell;

M. Morin (St-Hyacinthe-Rouville) propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Church, appuyé par M. Irvine, propose en amendement,—Que ledit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois mais qu'il soit lu la troisième fois dans six mois de ce jour.

M. l'Orateur décide que l'amendement proposé est non recevable pour la raison qu'aucun avis en a été donné.

Et la question étant de nouveau posée pour la troisième lecture du bill;

M. Garland (Bow-River), appuyé par M. Speakman, propose,—Que ledit Bill ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité plénier dans le but de le modifier en ajoutant la clause suivante:

"3. Aucune émission du capital social de la Compagnie Canadienne de Téléphone Bell ne pourra être faite à moins d'être offerte au public pour souscription."

Et un débat s'ensuivant et continuant;

Onze heures p.m.

M. l'Orateur informe la Chambre qu'un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant sans amendement:—

Bill No 205, Loi concernant le Ministère des Pensions et de la Santé Nationale.

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre: —

Bill No 315 (E9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Matilda Ballinger."—M. *Lennox*.

Bill No 316 (F9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Hare." —M. *Lennox*.

Bill No 317 (G9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helena Martyniuk."—M.

Bill No 318 (H9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Marmaduke Steele."—M. *McPhee*.

Bill No 319 (I9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Tlustie." —M. *Bowman.*

Bill No 320 (J9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Anderson Trail."—M.

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre, la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référés les pétitions sur lesquelles les bills en instances de divorce ci-haut sont basés, et les témoignages entendus comme preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

Sur motion de M. Bancroft, lesdits bills sont séparément lus la première et la deuxième fois, sur division, et référés au comité des Bills privés, avec la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat et les pétitions sur lesquelles ils sont fondés.

Du consentement de la Chambre, M. Mackenzie King, (Prince-Albert) propose,—Que la Chambre retourne aux Affaires de Routine; agréé.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), résolu,—Que samedi prochain le 19 mai, la Chambre se réunira à deux heures de l'après-midi.

Onze heures p.m., étant dépassé M. l'Orateur ajourne la Chambre à onze heures et quatre minutes p.m., sans poser la question, jusqu'à vendredi à trois heures p.m., en vertu de la règle 7.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 75

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 18 MAI 1928

PRIÈRES.

M. Thorson du Comité spécial chargé d'étudier la question de la suffisance du salaire payé aux juges des diverses cours du Canada présente le deuxième et dernier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre Comité, composé de quinze membres, a été constitué le 13 avril 1928, conformément à une résolution adoptée par la Chambre le 20 mars 1928, et il fut autorisé à citer des personnes, à demander la production de pièces et documents, à interroger des témoins sous serment et à présenter un rapport au besoin; de plus, le 19 avril 1928, il fut autorisé à faire imprimer ses procès-verbaux ainsi que la preuve à lui soumise, et à siéger pendant que la Chambre est en session.

Votre Comité s'est réuni pour fins d'organisation le 19 avril 1928 et depuis lors, il a tenu sept séances et il a entendu vingt témoins. Votre Comité a aussi reçu des lettres et télégrammes de plusieurs personnes qui n'ont pu comparaître devant lui. Votre Comité a aussi reçu des rapports de comités de juges des cours de comtés et de l'Association du Barreau canadien, des résolutions provenant de diverses organisations et des renseignements du ministère de la Justice et du Bureau de la Statistique.

Votre Comité a considéré soigneusement la question qui lui était soumise et il constate que le traitement payé aux juges des diverses cours du Canada, tel qu'énoncé ci-après, n'est pas suffisant et devrait être augmenté.

Votre Comité, par conséquent, recommande:

1. Que les salaires des juges de district et des cours de comtés des diverses provinces du Canada soient augmentés de $2,000 chacun, par année.

2. Que les salaires des juges des Cours supérieures des diverses provinces du Canada et des juges de la Cour de l'Echiquier du Canada soit augmenté de $2,000 par année chacun.

3. Que les salaires des juges de la Cour suprême du Canada soit augmenté de $3,000 par année chacun.

Une copie imprimée des procès-verbaux du Comité et de la preuve soumise est déposée avec les présentes pour l'information de la Chambre.

(Pour les minutes des procédures et les témoignages qui accompagnent ce rapport, voir Appendice aux Journaux No 5.)

56107—27½

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le trente-sixième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est comme suit:—

Conformément à l'article 99, paragraphe 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son trente-sixième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les bills suivants du Sénat et il constate que toutes les prescriptions de la Règle 95 ont été observées, dans chaque cas, savoir:—

Bill No 317 (G9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helena Martyniuk."

Bill No 320 (J9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Anderson Traill."

M. Robb, du consentement de la Chambre présente un Bill No 321, Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu, lequel est lu la première fois et la deuxième lecture en est ordonnée pour la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre étant lu pour la troisième lecture du Bill No 289, Loi modifiant la Loi des pensions;

M. King (Kootenay-Est) propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois;

M. Geary, appuyé par M. Casselman, propse en amendement,—Que ledit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois mais qu'il soit renvoyé au comité général avec instruction qu'il a le pouvoir de le modifier en ajoutant les clauses suivantes:—

"La commission aura tous les pouvoirs et devoirs d'un sous-ministre de département, pour les fins de la Loi du service civil."

"Les salaires et autres rémunérations des officiers, commis et employés de la commission et toutes les dépenses incidentes pour mettre en force ladite loi, seront payés avec des crédits accordés par le Parlement."

Après débat, ledit amendement proposé est rejeté sur division.

Et la question étant posée sur la motion principale, elle est agréée .

Ledit bill est en conséquence lu la troisième fois et passé.

Les amendements faits par le Sénat au Bill No 192, Loi concernant le commerce interprovincial et international des boissons enivrantes sont pris en considération et séparément adoptés.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLES SUR LE REVENU

Ports et Rivières

Ile du Prince-Edouard

Bonshaw—Hangar à marchandises..	2,900 00
Chapel Point (St-Georges)—Réparations au quai..	3,500 00
Charlottetown—Réfection du quai ferroviaire..	140,000 00
Egmont Bay—Quai..	8,400 00
French River—Réparations au quai..	3,100 00

135	Graham's Pond—Réparations au brise-lames	3,000 00
	Ports et rivières en général—Réparations et améliorations	10,000 00
	McPherson's Cove—Réparations au quai	3,600 00
	Miminigash Harbour—Réfection du brise-lames	9,500 00
	Mink River—Réparations au quai	2,100 00
	Port Selkirk—Réparations au quai	8,400 00
	Rustico Harbour—Réparations au brise-lames	23,700 00
	Steven's Pier (Montague)—Réparations	1,500 00
	Victoria—Réparations au quai et hangar	6,100 00
	West Point—Réparations au quai	4,000 00

Nouveau-Brunswick

136	Blue Cove—Brise-lames	21,600 00
	Burnt Church—Réparations au quai	7,000 00
	Campbelltown—Réparations au quai	5,000 00
	Cape Bald—Réparations au brise-lames	5,000 00
	Escuminac—Prolongement du brise-lames	52,000 00
	Green Point—Brise-lames	44,000 00
	Hampstead—Réparations au quai	1,700 00
	Ports et rivières en général—Réparations et améliorations	45,000 00
	Leonardville—Réparations au quai	7,000 00
	Martin's Head—Réparations au brise-lames	4,000 00
	Pointe-du-Chêne—Réparations au brise-lames	2,500 00
	Pointe-Sapin—Prolongement du brise-lames	11,000 00
	St-Simon—Quai	26,000 00
	Tracadie Harbour—Fronteau et brise-lames	20,000 00
	Young's Cove—Réparations au quai	2,000 00

Et la Chambre continuant de siéger en comité.

A six heures p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills Privés*)

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Morin (Saint-Hyacinthe-Rouville),—Que le Bill No 43, Loi concernant la Compagnie Canadienne de Téléphone Bell; et sur l'amendement de M. Garland (Bow-River):—Que ledit Bill ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité plénier dans le but de le modifier en ajoutant la clause suivante:

"3. Aucune émission du capital social de la Compagnie Canadienne de Téléphone Bell ne pourra être faite à moins d'être offerte au public pour souscription."

Après plus ample débat, la question étant posée sur l'amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Adshead,
Allan,
Anderson (Toronto-High-Park),
Bancroft,
Beaubien,
Bissett,
Bock,
Bowen,
Brown,
Campbell,
Carmichael,
Cayley,
Coote,
Donnelly,
Edwards (Waterloo-Sud),
Evans,
Fansher (Last-Mountain),
Fansher (Lambton-Est),
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Geary,
Gershaw,
Glen,
Goodison,
Heaps,
Hepburn,
Howden,
Irvine,
Jelliff,
Kellner,
Kennedy,
Lucas,

Luchkovich, Macdonald (Glengarry), MacDonald (Cap-Breton-Sud), MacLean (Prince), Macphail, McMillan, Millar, Milne, Neill, Odette, Pouliot, Quinn, Robinson, Sanderson, Senn, Short, Smoke, Speakman, Spencer, Spotton, Steedsman, Stinson, Stirling, Thompson, Vallance, White (London), Woodsworth, Young (Toronto-Nord-Est)—60.

CONTRE:

Messieurs

Barber, Bell (St-Jean-Albert), Bettez, Blanchard, Bothwell, Bouchard, Boucher, Boulanger, Bourgeois, Brady, Cahan, Cannon, Cantley, Cardin, Casgrain, Casselman, Chevrier, Clark, Delisle, Denis (St-Denis), Denis (Joliette), Descoteaux, Dickie, Dunning, Elliott, Embury, Fafard, Fiset (sir Eugène), Forke, Foster, Grimmer, Hocken, Jenkins, Johnston (Long-Lake), Kaiser, King (Kootenay-Est), Lacombe, Ladner, Laflamme, Lapierre, Lapointe, Letellier, McLean (Melfort), McKenzie, McPhee, McQuarrie, Morin (St-Hyacinthe-Rouville), Motherwell, Perras, Power, Prévost, Ralston, Raymond, Rinfret, Robb, Ross (Moose Jaw), Ryerson, St-Père, Séguin, Sinclair (Queens), Spence, Stevens, Stewart (Edmonton-Ouest), Taylor, Tolmie, Totzke, Veniot, Young (Weyburn)—68.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des Subsides reprend le cours de ses délibérations.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XL—COMMERCE

349	Loi des primes sur le cuivre, 1923, administration de la loi..	250 00
350	Loi des primes sur le chanvre, 1923, administration de la loi..	1,000 00
351	Service des nouvelles britannique et étrangères..	32,000 00
352	Administration de la Loi des grains du Canada..	1,860,555 00
353	Administration et exploitation des élévateurs..	577,500 00
354	Entretien et matériel des élévateurs..	32,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain à deux heures p.m., sans poser la question, en vertu de la règle 7.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 76

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU SAMEDI LE 19 MAI 1928

Deux heures p.m.

PRIÈRES.

M. l'Orateur dépose sur la Table,—Rapport de la 24e conférence de l'Union Interparlementaire tenue à Paris, du 25 au 31 août 1927, les deux inclusivement, par l'honorable N. A. Belcourt, président du groupe canadien.

Et aussi le rapport de l'assemblée annuelle de la division canadienne de l'Union Interparlementaire, tenue à Ottawa, le 19 d'avril 1928, Canada, lequel est comme suit:—

Ce rapport est soumis en conformité des règles de l'union Interparlementaire, exigeant du président de tout groupe national de faire rapport des procédures de la Conférence à la session interparlementaire qui suit chaque conférence.

L'honorable sénateur Dandurand, Conseil privé, et le soussigné, qui étaient alors et qui sont encore membres du Conseil de l'Union, ont assisté aux différentes assemblées du Conseil, des différents comités et de la Conférence générale en août 1927, à Paris.

Les nations suivantes: l'Allemagne, les Etats-Unis d'Amérique, l'Autriche, la Belgique, la Bulgarie, le Canada, le Danemark, la République Dominguc, l'Egypte, la Lesthonie, la Finlande, la France, la Grande-Bretagne, la Grèce, la Hongrie, les Antilles-Hollandaises, les Indes-Occidentales, l'Irlande, l'Italie, la Japon, la Lettonie, le Mexique, la Nicaragua, la Norvège, les Pays-Bas, le Perou, les Philippines, la Pologne, la Roumanie, le Salvador, la Suède, la Suisse, et la Csecho-Slovakie étaient représentés par leurs délégués au nombre de 440 en tout.

Avant le conférence, des documents préliminaires se rapportant aux matières inscrites au programmes pour être discutées à cette conférence, ont été distribués aux délégués un mois avant la Conférence; ces documents contenaient aussi les rapports et les conclusions des différents comités et des résolutions qui devaient être soumises pour adoption. Les sujets au programme étaient:—

1. Abus des drogues narcotiques.
2. Méthode pour la codification du droit international.
3. Plans techniques pour la réduction des armements.
4. Résolutions préparées par le comité pour l'Entente européenne douanière.

L'Assemblée a été tenue au Palais du Luxembourg, dans la salle du Sénat. M. Paul Doumer, président du Sénat de France, fut élu président de la Conférence, qu'il ouvrit par un discours de bienvenue vivement applaudi. M. Raymond

Poincaré, ministre des finances et président du Conseil, M. Aristide Briand, ministre des Affaires Etrangères, M. Painlevé, ministre de la Guerre, M. Buisson, président de la Chambre des députés et plusieurs des membres du gouvernement furent présents à une ou plusieurs assemblées.

Le président du Reichstag et quelques-uns des principaux membres de la Chambre et beaucoup des principaux parlementaires des 33 nations étaient présents avec d'autres délégués et tous prirent une part vivement intéressée dans les procédures. Il y a eu plusieurs réceptions et brillantes fonctions sociales données par le conseil municipal de Paris, le président de la République, M. Briand, M. Poincaré, M. Fernand Merlin et autres.

Les délégués de la Grande-Bretagne, Lord Treowen et autres, et des Etats-Unis, les sénateurs Burton et Tyson, ont pris une part éminente dans les activités de la Conférence.

Le premier jour, l'honorable sénateur Dandurand ouvrit le débat général et fut suivi par plusieurs autres délégués, y compris moi-même. Après la clôture du débat général, les sujets mentionnés au programme furent discutés comme suit:—

Vendredi,	26 août.—	Abus des drogues narcotiques.
Samedi,	27 août.—	Etablissement d'union douanière en Europe (dans laquelle seuls les délégués européens ont participé).
Lundi,	29 août.—	Plans techniques pour la réduction des armements.
Mardi,	30 août.—	Méthodes pour la codification du droit International.

Les Résolutions annexées au présent rapport ont été adoptées à l'unanimité.

Les délégués ont été informés de l'obligation d'inclure ces résolutions dans les rapports de leurs Parlements respectifs. Ce sont les suivantes:

1. Résolution concernant les drogues narcotiques.
2. Résolution concernant les accords douaniers entre les pays d'Europe.
3. Résolution concernant l'abolition de visa des passeports.
4. Résolution concernant la réduction des armements.
5. Résolution concernant la codification du droit international.

Pendant le débat général, j'ai porté à l'attention de l'assemblée la question du gouvernement parlementaire, tel qu'il fonctionne de nos jours, et j'ai insisté sur la nécessité d'une étude approfondie de sa situation actuelle, de ses avantages et désavantages, ainsi que de la nécessité de l'améliorer, déclarant que ce grave sujet devrait être traité d'une manière spéciale par la Commission chargée d'en faire un rapport complet à la prochaine conférence. Il a été unanimement décidé que ce serait là l'un des principaux sujets de discussion et de décision à la prochaine conférence de Berlin, en août prochain, et en conséquence le sujet a été inscrit au programme.

Dans l'intervalle, le Bureau de l'Union a fait imprimer et distribuer les opinions de certains grands parlementaires européens sur ce sujet. Ce sont M. Harold-J. Laski, professeur de sciences économiques à la Faculté de l'Université de Londres; M. Charles Borgeaud, professeur à l'Université de Genève; M. F. Larnaude, doyen honoraire de la Faculté du Droit de Paris; Gaetano Mosca, sénateur, du royaume d'Italie, professeur à l'université de Rome, et M. M.-J. Bonn, professeur à l'Institut commercial de Berlin.

J'ai partagé avec le président de la Chambre des députés et quelques autres délégués l'honneur de présider aux séances de l'assemblée générale. Pendant la Conférence, ce fut une source de joie pour moi, en qualité de président du groupe canadien, d'entendre dire par la plupart des délégués qui assistèrent à la Conférence de 1925, tenue, comme vous vous en souvenez sans doute, partie à

Washington et partie à Ottawa, qu'ils avaient conservé des impressions très vives ressenties au cours de leur visite au Canada, de ce qu'ils avaient vu et du voyage très agréable et profitable qu'il leur avait été donné de faire.

L'assemblée annuelle du groupe canadien a eu lieu le 19 avril à la salle 116, Chambre des Communes, et les élections générales ont donné les résultats suivants:

Présidents honoraires: Le très honorable W. L. Mackenzie King, l'honorable R. B. Bennett et M. Robert Gardiner.

Président: L'honorable N. A. Belcourt, C.P., C.R.

Vice-président: L'honorable sir George H. Perley, C.P., K.C.M.G., M.P.

Comité exécutif:

L'honorable Hewitt Bostock, C.P., (Président du Sénat);
L'honorable Rodolphe Lemieux, C.P., M.P. (Président de la Chambre des Communes);
Le très honorable sir George Foster, C.P., G.C.M.G.,
L'honorable sénateur Dandurand, C.P.,
L'honorable sénateur C. W. Robinson,
L'honorable sénateur C. P. Beaubien, C.R.,
L'honorable sénateur Smeaton White,
L'honorable sénateur W. B. Ross, C.R.,
L'honorable sénateur J. S. McLennan,
L'honorable sénateur L. McMeans, C.R.,
L'honorable sénateur G. D. Robertson, C.P.,
L'honorable sénateur J. J. Hughes,
L'honorable Charles Dunning, C.P.,
L'honorable Charles Stewart, C.P.,
L'honorable Robert Forke, C.P.,
L'honorable E. B. Ryckman, C.P.,
M. E. R. E. Chevrier, M.P.,
M. W. G. McQuarrie, C.P.,
M. G. H. Pettit, M.P.,
M. J. A. Fraser, M.P.,
Col. Murray MacLaren, M.P.,
Col. Thos. Cantley, M.P.,
M. H. C. Hocken, M.P.,
M. Alfred Speakman, M.P.

Le nombre des membres du groupe a beaucoup augmenté récemment et nous comptons maintenant 125 membres.

Je désire attirer spécialement l'attention sur les publications de l'Union. Un volume contenant les rapports, recommandations, discussions et résolutions soumis et adoptés à chaque conférence générale annuelle est publié peu de temps après chaque conférence et un certain nombre de ces volumes est mis à la disposition de chaque groupe national. Les membres du groupe canadien, à leur dernière assemblée annuelle, ont exprimé à l'unanimité l'opinion qu'un effort devrait être fait pour que ces volumes et autres publications, imprimés sous forme de brochures, qui sont publiés entre les conférences, soient mis à la disposition de chaque membre du groupe. A cette fin, il a été décidé de porter la contribution annuelle des membres du groupe canadien à $5.00 par année.

Les avantages résultant du titre de membre de l'Union sont exceptionnels, attendu que l'Union s'occupe de toutes les questions internationales. Elles est l'alliée et la collaboratrice de la Société des Nations, avec laquelle elle se tient en rapport constant. Elle offre plusieurs autres avantages pour les voyages et pour mettre ses membres en contact avec les maîtres de la pensée et de l'action publique dans les différents pays qui ont formé des groupes nationaux.

A la Conférence d'Ottawa, la première tenue au Canada, en 1925, il y a eu 425 délégués représentant 41 nations. Il se présente de nombreuses occasions de lier des relations amicales et très intéressantes pour la vie entre tous ces groupes.

L'Union accueille avec plaisir la discussion des questions qui ont fait le sujet d'enquêtes et de rapports à ses différentes conférences par les parlementaires des différents groupes et elle est prête à accorder la plus sérieuse considération aux recommandations et suggestions qui émanent des parlementaires de ces groupes.

Au nom du groupe canadien, j'attire l'attention des membres du Parlement sur l'œuvre remarquable accomplie par l'Union dans le passé et sur ses futurs efforts. Les honorables messieurs sont aussi invités à discuter les sujets traités dans les résolutions contenues dans le présent rapport.

La prochaine conférence aura lieu à Berlin, Allemagne, entre les 23 et 28 inclusivement du mois d'août prochain.

Une assemblée du groupe canadien sera convoquée dans quelques jours pour choisir les neufs délégués du groupe canadien qui assisteront à cette conférence.

Daté à Ottawa, le 14 mai 1928.

(Signé) N. A. BELCOURT,
Président.

La section canadienne de l'Union interparlementaire s'est réunie en assemblée annuelle le jeudi 19 avril 1928, dans la salle No 116 de la Chambre des Communes, sous la présidence de l'honorable sénateur N. A. Belcourt, président.

Etaient présents: les honorables sénateurs Beaubien, Bénard, Hughes, Rankin, McMeans et Spence, ainsi que MM. S. C. Robinson, Fraser, Chevrier, Pettit et McQuarrie, députés à la Chambre des Communes.

L'hon. M. Belcourt a signalé qu'une conférence générale, à laquelle assistaient des délégués de trente-trois pays, y compris le Canada, eut lieu à Paris du 25 au 30 août 1927.

M. Paul Doumer, président du Sénat français, faisait fonction de président d'honneur de la conférence générale.

Le président de la République française, M. Poincaré, président du Conseil; M. Painlève, ministre de la Guerre; M. Briand, ministre des Affaires étrangères; M. Buisson, président de la Chambre des députés; le sénateur Fernand Merlin, président du groupe français, ont honoré la convention soit en donnant des réceptions, soit en lui rendant visite.

Les délibérations ont surtout porté sur les questions suivantes:

1. La lutte contre le fléau des stupéfiants;

2. L'institution d'un régime d'accords douaniers entre les différents pays de l'Europe;

3. L'abolition des visas sur les passeports;
4. La réduction des armements;
5. La codification du droit international.

La conférence a adopté les résolutions suivantes:

(*a*) Lutte contre les stupéfiants.

La 24e conférence interparlementaire attire tout spécialement l'attention des groupes de l'Union sur l'influence néfaste qu'exerce l'abus de l'opium et des autres stupéfiants sur la santé et les mœurs des peuples, et particulièrement en ce qui a trait à la jeunesse.

La Conférence déclare unanimement qu'on ne pourra atteindre les fins visées dans la lutte contre le fléau des stupéfiants qu'en instituant les mesures suivantes:

(*a*) Réduction de la culture du pavot et des feuilles de coca et de la production de tous stupéfiants aux quantités nécessaires aux besoins médicaux et scientifiques. Cette mesure doit comprendre la suppression totale de l'usage de l'opium chez les fumeurs.

(*b*) Etablissement d'une méthode de contrôle par des moyens nationaux ou internationaux, pour l'observation des règles établies dans le but précité.

(*c*) Elimination chez les négociants privés de tous bénéfices dérivant du trafic des stupéfiants, à l'exception toutefois des stupéfiants requis pour des fins légitimes, tel qu'il est mentionné ci-haut.

II

La XXIVe Conférence interparlementaire, en prenant acte du fait que sous le régime de l'article 6 du chapitre 2 de la Convention de la Haye, de 1912, les puissances contractantes s'engagèrent à adopter des mesures pour la suppression de la fabrication, du trafic et de l'usage des préparations d'opium, dans les limites des territoires soumis à leur juridiction, recommande aux groupes de l'Union de considérer la question d'engager les Gouvernements intéressés à établir un terme déterminé ne devant pas dépasser quinze ans, au cours duquel la fabrication, le trafic et l'usage des préparations d'opium, dans les limites de leur territoire et de leurs possessions respectifs devra être complètement supprimé.

III

Considérant que les deux Conférences tenues à Genève du mois de novembre 1924 au mois de février 1925, ont abouti à la conclusion d'une série d'accords internationaux visant à la réduction graduelle de l'usage abusif de l'opium et d'autres stupéfiants nuisibles et pourvoyant à l'établissement d'un contrôle efficace et d'une surveillance de l'usage de ces stupéfiants,

et constatant qu'il existe des divergences d'opinion quant à la valeur de ces accords,

la Conférence émet le vœu que les Groupes qui considèrent les accords comme une mesure importante vers la réalisation des fins en vue engagent leurs parlements et leurs gouvernements respectifs de voir à ce que les accords de Genève soient ratifiés sans délai par leur pays,

et prie les Groupes qui ne peuvent partager cette opinion d'exercer tous leurs efforts pour induire leur état à s'engager à reviser ces accords dans le plus bref délai, en conformité des principes énumérés dans la Résolution 1.

"Dans l'intervalle, ces Groupes sont priés de tenter tous les efforts possibles en vue d'engager leurs Etats à exercer une autorité sévère sur la fabrication et l'importation des narcotiques, étant donné qu'il est pratiquement impossible d'en surveiller le trafic.

IV

"La Conférence émet le vœu que les Groupes se rendent compte s'il y a moyen, par l'adoption de mesures législatives ou administratives, de prescrire l'interdiction de la production et de la distribution de l'héroine.

V

"Considérant que les graves dangers précités provenant de l'abus des stupéfiants peuvent entraver la reconstruction sociale et économique d'après-guerre, reconnue comme nécessaire dans presque tous les pays,

le Bureau interparlementaire est prié de transmettre ces résolutions à tous les Groupes de l'Union ainsi qu'à tous les gouvernements et parlements de l'univers."

(*b*) Un régime d'accords douaniers entre les différents pays de l'Europe. (Un régime d'accords douaniers entre les différents pays de l'Europe a ensuite été préconisé sous la forme d'une résolution, mais, vu que la question tarifaire fait partie du programme politique au Canada, il ne semble pas expédient, pour ce groupe, de tenir compte de cette résolution.)

(*c*) L'abolition des visas sur les passeports.

(Discussion pp. 305-371).

"La Conférence réitère les vœux émis par la Conférence de Stockholm, en 1921, et par la Conférence de Berne-Genève, en 1924, en faveur de l'abolition des visas sur les passeports, sans porter atteinte à toute mesure que l'on jegera nécessaire pour la sécurité du pays."

(*d*) La réduction des armements.

(Rapports, pp. 152-167; Discussion, pp. 372-459; 524-529).

"Résolution:

La XXIVe Conférence Interparlementaire.

Se rappelant que les Etats signataires des traités de paix de 1919-20 et du Pacte de la Société des Nations ont reconnu à l'unanimité que le maintien de la paix exige "la réduction des armements nationaux au minimum compatible avec la sécurité du pays, et la mise en vigueur des engagements internationaux par la coopération des Etats.

Constatant que, en vertu des traités de paix précités, les armements de certains Etats ont été réduits et limités "en vue de permettre de commencer la réduction des armements de toutes les nations;"

Constatant que cette préparation d'une convention en vue de la réduction générale des armements a, grâce aux efforts soutenus du Comité préparatoire de désarmement de la Société des Nations, amené, en dépit de nombreuses réserves, l'acceptation unanime de projets favorables à la réduction des armements sur terre et dans l'air, mais n'a pas réussi à réconcilier les divers points de vue exprimé au sujet des armements navals;

Constatant que ces insuccès ont causé beaucoup de désappointement à ceux qui, souffrant des effets du malaise économique actuel, comptent voir la réalisation de leurs espoirs par la réduction du budget de l'organisation militaire;

Exprime le désir que les gouvernements, s'appuyant sur les grands principes du Pacte de la Société des Nations, employent tous les moyens en leur pouvoir pour favoriser l'arbitrage en cas de dispute entre Etats, pour assurer la sécurité de chaque Etat, pour faciliter la réduction générale des armements et hâter la coopération nécessaire à la réalisation de ce triple objet;

La Conférence invite les groupes de l'Union à travailler à la réalisation de cet objet au sein de leurs parlements respectifs et avec le concours de leurs gouvernements, et d'y mttre toute l'énergie que la situation commande; elle les invite à organiser une propagande populaire active afin de permettre à l'opinion publique de s'exprimer catégoriquement en faveur de la réduction des armements et du règne de la justice entre les nations."

(*e*) Codification du droit international.

(Rapports, pp. 168-181; Débat, pp. 460-521).

A: "Vu l'importance et l'urgence de la codification du droit international, considérant que par une telle codification les injustices flagrantes et les nombreuses incertitudes qui caractérisent les lois internationales dans leur libellé

actuel seraient éliminées et qu'une base stable et universellement acceptée serait créée pour la solution des disputes internationales dans l'intérêt suprême de le paix,

A cause du vœu adressé au conseil de la Société des Nations par le comité d'experts pour la codification progressive du droit international, à l'effet que l'on devrait s'attaquer à la codification d'un premier groupe de sujets qui, de l'avis des experts et en conformité des déclarations de plusieurs gouvernements doivent être tenus pour être en état de subir cette codification.

La XXIVe conférence interparlementaire endosse avec enthousiasme ce vœu, et soumet son désir à l'effet qu'une première conférence tenue sur le droit public international soit convoquée dans le plus bref délai possible et que tous les états, membres ou non de la Société soient invités d'y participer en vue de donner une sanction pratique et tangible aux travaux si importants du comité des experts.

B. Vu l'avancement des plus satisfaisants des travaux poursuivis jusqu'à maintenant par le comité des experts de la Société des Nations, la Conférence propose que le comité des experts agissant en comité permanent, comme la chose se pratique au sein des autres corps incorporés à la Société, propose que le comité soit invité de continuer et pousser ses études en vue de rédiger de nouveaux projets préliminaires de conventions relatifs à d'autres chapitres du droit public international dont la codification semble désirable et possible.

Elle insiste sur l'importance d'une préparation complète et consciencieuse des travaux des Conférences sur le droit public international, et recommande en particulier que les travaux présents et futurs du comité embrassent également la question de l'unification de certains principes du droit pénal international, et qu'ils soient soigneusement préparés sur tous les points où ils entrent en contact avec le développement du droit international, et que, au besoin, on les coordonne avec les activités d'autres institutions compétentes et surtout avec celles de l'Union pan-américaine.

C. La Conférence rappelle la résolution votée par la vingt-troisième conférence tenue à Washington et à Ottawa en 1925 et qui recommandait la préparation d'un plan synthétique général de codification du droit public international,

et prie le comité des questions juridiques de l'Union de soumettre une rédaction préliminaire d'un projet de cette nature à la prochaine conférence interparlementaire.

Cette rédaction devra considérer la guerre uniquement comme crime contre le droit international, (à l'exception toutefois du droit de légitime défense qui justifie le recours aux armes), et doit conséquemment comprendre, en sus du droit positif, les règles appelées à garantir le droit de la paix (conventions amicales, médiation, conciliation, arbitrage, recours à la juridiction internationale), tout aussi bien que les règlements se rattachant à l'application définitive des décisions arrêtées.

L'hon. M. Belcourt souligne l'importance pour le groupe canadien de s'unir aux autres dans le but d'étudier sérieusement les questions exposées ci-dessus. Il fait remarquer que ces résolutions sont réunies en un volume qui est prêt à être distribué.

Le secrétaire prendra les mesures nécessaires pour en obtenir des exemplaires pour les membres du groupe canadien.

L'Union est intimement liée à la Société des Nations avec laquelle elle agit de concert. Tous les états non souverains qui se sont joints à la Société des Nations appartiennent à l'Union.

Les Etats-Unis ont aussi formé un groupe imposant qui a été très actif et a exercé une grande influence dans l'Union. Ce groupe a reçu les délégués à Washington en 1925. M. Belcourt a rappelé que la Convention de 1925 avait, tel que prévu, partagé ses séances entre Washington et Ottawa. On fit un voyage aussi plaisant que profitable dans certaines régions de l'Ontario et du Québec. Les délégués ont été ravis de la réception qui leur a été faite au Canada.

M. Belcourt lit une partie de la circulaire de 1928 invitant les différents groupes à étudier les résolutions relatives au contrôle de la politique étrangère, à la fabrication des armes et des munitions de guerre par des particuliers, à l'établissement de commissions aux fins de prévenir les conflits entre les ressortissants d'un même pays et à la prohibition du trafic des drogues nuisibles.

Il explique encore que nos statuts contiennent des dispositions interdisant ce trafic et que, si ce groupe voit d'un très bon œil les trois premières résolutions mentionnées et peut les approuver, il ne voit pas la nécessité d'en faire une étude approfondie ni d'en faire l'objet d'un rapport. Il a, toutefois, parlé plus longuement de la question de la réduction des armements et de la codification du droit international, et a lu de nombreux extraits du rapport annuel de la vingt-quatrième conférence.

Sur proposition de l'hon. M. McMeans, appuyé par M. McQuarrie, il fut résolu que ce groupe est en parfaite communauté de sympathie avec les résolutions touchant la réduction des armements et leur prêtera en toutes circonstances son plus cordial appui.

La codification du droit international a provoqué quelque discussion. La plupart des membres présents se rendent compte de l'importance qui se rattache à la publication d'un code renfermant les principes et les règles de pratique du droit international.

Sur proposition du sénateur Beaubien, appuyé par le sénateur Hughes, il fut résolu que le groupe canadien désire faire connaître son adhésion absolue au projet qui a pour but de confier à un comité d'érudits la tâche de codifier les principes du droit international qui régissent actuellement les relations entre les différents pays du monde.

Le président appela l'attention de l'assemblée sur le fait que la prochaine conférence de l'Union sera tenue à Berlin, Allemagne, et exprima l'espoir que le Canada y serait adéquatement représenté. Les membres présents furent d'avis que ce pays ne devrait pas laisser échapper cette occasion de se ranger avec les autres groupes qui jouent un rôle important dans les diverses activités de la Ligue des Nations.

L'on procéda ensuite à l'élection du bureau de régie pour l'année 1928, avec le résultat suivant:

Présidents honoraires: Le très hon. W. L. Mackenzie King, l'hon. R. B. Bennett et M. Robert Gardiner.

Président: L'hon. N. A. Belcourt, C.P., C.R.

Vice-président: L'hon. sir Geo. H. Perley, C.P., G.C.M.G., député.

Comité exécutif:

L'hon. Hewitt Bostock, C.P., (Président du Sénat),
L'hon. Rodolphe Lemieux, C.P., député, (Président de la Chambre des Communes),
Le très hon. sir Geo. Foster, C.P., G.C.M.G.,
L'hon. sénateur R. Dandurand, C.P.,
L'hon. sénateur C. W. Robinson,
L'hon. sénateur C. P. Beaubien, C.R.,
L'hon. sénateur Smeaton White,
L'hon. sénateur W. B. Ross, C.R.,

L'hon. sénateur J. S. McLennan,
L'hon. sénateur G. D. Robertson, C.P.,
L'hon. sénateur L. McMeans, C.R.,
L'hon. sénateur J. J. Hughes,
L'hon. Charles Dunning, C.P.,
L'hon. Charles Stewart, C.P.,
L'hon. Robert Forke, C.P.,
L'hon. E. B. Ryckman, C.P.,
M. E. R. Chevrier, député,
M. W. G. McQuarrie, député,
M. G. H. Pettit, député,
M. J. A. Fraser, député,
Colonel Murray MacLaren, député,
Colonel Thomas Cantley, député,
M. H. C. Hocken, député,
M. Alfred Speakman, député.

Sur proposition de M. McQuarrie, appuyé par l'hon. M. McMeans, il fut résolu que Arthur Beauchesne, Ecr., greffier de la Chambre des Communes, soit nommé secrétaire-trésorier du groupe canadien.

L'hon. M. McMeans fit remarquer que le groupe était redevable à l'honorable M. Belcourt de l'excellent travail qu'il avait accompli au cours de ces dernières années. Il méritait l'estime de tous pour la manière dont il avait dirigé l'organisation de la visite des délégués au Canada en 1925.

Les visiteurs furent très enthousiasmés par l'accueil qui leur fut accordé et très favorablement impressionnés par les conditions qu'ils observèrent au Canada. Il ne pouvait y avoir de meilleure réclame pour le pays.

Il proposa, appuyé par l'honorable M. Beaubien, et il fut résolu que le groupe canadien de l'Union interparlementaire désire exprimer ses remerciements les plus sincères à l'honorable M. Belcourt, son président, pour son excellent travail comme président et comme délégué aux conférences qui ont eu lieu en Europe et en Amérique.

Le président suggéra le paiement par les membres d'une contribution annuelle pour abonnement aux publications émises par le quartier général à Genève. Il fit remarquer qu'aux termes de la constitution les groupes étaient autorisés à adopter des règlements et à fixer une cotisation annuelle pour défrayer leurs dépenses. Sur la proposition de M. Pettit, appuyée par l'honorable M. Beaubien, il fut résolu qu'une cotisation annuelle de $5.00 soit payée par les membres du groupe canadien.

Le président déclara que les différentes questions incorporées dans les résolutions adoptées à Genève et transmises au groupe canadien devraient être signalées à l'attention du Parlement au cours de la présente session. Il ajouta qu'il soumettra ces questions au Sénat, et, après un bref débat, il fut résolu à l'unanimité de charger M. McQuarrie de cette tâche en ce qui concerne la Chambre des Communes.

Les messieurs suivants furent admis comme membres de l'Union:

Sénateurs

L'honorable W. A. Buchanan,
L'honorable A. B. Copp, C.P.,
L'honorable G. G. Foster,
Le très honorable G. P. Graham, C.P.,
L'honorable W. H. McGuire,
L'honorable D. E. Riley,
L'honorable C. W. Robinson.

Membres de la Chambre des Communes

H. B. Adshead,
Hugh Allan,
Thos. Bell,
A. Bettez,
J. C. Brady,
Hon. Lucien Canon, C.R., C.P.,
Col. T. A. Cantley,
T. A. Cayley,
J. E. Dussault,
J. J. Guerin,
A. A. Heaps,
L. W. Johnstone,
N. K. Laflamme,
A. E. MacLean,
G. T. MacNutt,
Mlle Agnes Macphail,
Peter McGibbon,
Cameron R. McIntosh,
J. A. Mercier,
E. G. Odette,
Charles G. Power,
F. W. Perras,
Col. S. C. Robinson,
A. E. Ross,
Earl Rowe,
A. F. Totzke.

L'assemblée s'ajourne alors pour se réunir de nouveau à la convocation du président.

N. A. BELCOURT,
Président.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie des arrêtés ministériels, C.P. 2892, daté le 22 août, et C.P. 4667, daté le 26 décembre 1921, concernant la participation par le Canada dans la convention de commerce, entre le Gouvernement de Sa Majesté et le gouvernement Soviet Russe, qui a été signée à Londres, le 16 mars 1921.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 26 mars 1928:—Copie de toute correspondance, mémoires, documents, comptes et autres documents qui ont trait de quelque manière que ce soit aux travaux exécutés au quai Shippigan et à l'entrepôt de Shippigan, dans le comté de Gloucester, Nouveau-Brunswick, durant l'été 1927.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 25 avril 1928:—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, soumissions et autres documents qui ont trait au choix et à la désignation d'une compagnie aérienne commerciale pour transporter les dépêches entre Montréal et Ottawa.

Le Bill No 321, Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu est lu la deuxième fois, considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 73, Loi concernant l'inspection et le classement du foin et de la paille est de nouveau considéré en comité général et sur rapport de nouveau progrès le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Ernst, appuyé par M. Clark, propose en amendement,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"La Chambre regrette le refus intimé par le Gouvernement d'introduire durant la présente session du Parlement une loi qui pourvoirait au paiement total ou partiel des sommes diverses que M. James Friel, C.R., un commissaire nommé en vertu de la Loi des enquêtes, a fixées comme équivalant de dommages que la population civile du Canada a subis durant la grande guerre."

Et un débat s'ensuivant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Bennett.

La Chambre s'ajourne alors à six heures, jusqu'à lundi prochain à trois heures p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 77

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 21 MAI 1928

Le greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur.

M. Johnston (Long-Lake), président des comités, prend alors le fauteuil comme orateur-suppléant en vertu du statut à cet effet.

PRIÈRES.

M. Duff, du comité de la Marine et des Pêcheries, à qui fut déféré le rapport annuel du ministre de la Marine et des Pêcheries pour l'année financière 1926-27 et le rapport annuel de la division des pêcheries du ministère de la Marine et des Pêcheries présente le premier et dernier rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre Comité a tenu plusieurs séances au cours desquelles plusieurs questions furent discutées. Il n'y eut aucun témoin cité, mais certaines personnes ont comparu devant le Comité de leur plein gré.

Un représentant de la légion canadienne de la British Empire Service League, succursale de Britannia, Victoria, (C.-B.,) a fait de sérieuses observations à votre Comité relativement au système de pilotage et aussi au système d'enquête qui prévaut actuellement dans les naufrages qui ont lieu dans les eaux canadiennes de la côte du Pacifique. Il a déclaré que les conditions là-bas n'étaient pas satisfaisantes.

Deux représentants de conserveries établies en certains endroits sur la côte de la Colombie britannique ont comparu devant votre Comité. Ils se sont plaints qu'à cause de certains règlements établis par le ministère, leur commerce avait encouru des pertes sérieuses. On a expliqué à votre Comité que les règlements en question étaient imposés dans le but de restreindre la pêche du saumon en rôdant près de certaines zones de frai, afin de protéger l'avenir de cette industrie.

La question de permis de pêche fut aussi prise en considération, au point de vue de l'émission de ces permis et du contrôle de cette industrie dans les pêcheries de la Colombie britannique, autant que possible dans les endroits les plus avantageux.

Le sous-ministre de la Marine et des Pêcheries et le directeur des pêcheries de ce ministère furent priés de se présenter devant le Comité afin d'expliquer les règlements et conditions respectivement qui furent l'objet des plaintes. Des lettres et des télégrammes furent déposés, pour et contre des changements, et après avoir considéré soigneusement la preuve soumise, certaines résolutions furent adoptées par votre Comité, lesquelles ont servi de base aux recommandations ci-après soumises à la considération de la Chambre, savoir:—

Votre Comité recommande respectueusement qu'une enquête soit tenue par un commissaire nommé par le gouvernement afin d'étudier toute la question du pilotage dans les eaux canadiennes de la côte du Pacifique et aussi le système d'enquête dans les naufrages, avec le pouvoir de citer des témoins et de les interroger sous serment, ainsi que d'obtenir la production de documents, et

Votre Comité recommande respectueusement à la Chambre qu'à l'avenir aucun permis de pêche dans les eaux de la Colombie britannique ne soit émis, sauf à des sujets britanniques.

L'ordre suivant de la Chambre est voté en vertu de la règle 44, paragraphe 4:—

Par M. Edwards (Frontenac-Addington)—Ordre de la Chambre—Dossier montrant:—

1. Pendant combien de temps le major-général Ketchen a fait du service dans l'armée de la Puissance du Canada.

2. Pendant combien de temps il a été en service à Winnipeg.

3. Si la carrière de cet officier comme commandant général à Winnipeg a été heureuse.

4. Quelles ont été les échelles de salaires et les allocations payées aux divers majors-généraux du Canada durant les six dernières années.

5. Dans le cas ou des généraux, ou d'autres officiers prennent leur retraite, si on leur accorde un congé d'absence avec paie. Le cas échéant, quels sont les noms de ceux à qui on a accordé des congés d'absences durant les sept dernières années, et quelle a été la longueur de ces congés.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés:—

Par M. Kennedy pour M. Garland (Bow-River)—Ordre de la Chambre—Copie du dossier du département des terres scolaires relatif aux ventes Nos 495 et 496 faites à un nommé Stephen McKeown.

Par M. Lucas—Ordre de la Chambre—Copie du dossier No 159518 du département des terres scolaires relatif aux terrains achetés par John Gair, Killam, Alberta, vente No 4571, étant la N.W.¼ du 11-43-13 à l'ouest du 4e méridien.

Par M. Luchkovich—Ordre de la Chambre—Copie des dossiers 13380-1-2-3 du département des terres scolaires qui ont trait à un nommé Robert Robertson, Lanark, Ontario.

Par M. Kellner—Ordre de la Chambre—Copie du dossier 78720 du département des terres scolaires, vente No 3818, avec référence à un M. Featherstonaugh.

Par M. Speakman—Ordre de la Chambre—Copie du dossier du département des terres scolaires relatif à la section 29-35-28, à l'Ouest du 4e méridien, et que M. W. H. Kemp d'Innisfail, de l'Alberta, a acheté.

Par M. Kennedy—Ordre de la Chambre—Copie du dossier du département des terres scolaires relatif à la section 29-43-22, à l'ouest du 4e méridien, et acheté par un M. Peter Albees, Waterglen, Alberta.

Par M. Spencer—Ordre de la Chambre—Copie du dossier No 31458 relatif au quart de section S.E. 11, Tp 50, Rang 2, à l'ouest du 4e méridien, et détenu par Mme Etel Truscott, de Battleford, Saskatchewan.

Par M. Kennedy—Ordre de la Chambre—Copie de tous rapports, télégrammes, lettres, pétitions et autres documents échangés entre le ministère des Postes, et le ministre des Postes, ou toute ou toutes personnes, ou entre eux, et qui ont trait au changement de local du bureau de poste de Padstow, et au remplacement du receveur de ce bureau de poste.

M. l'Orateur étant de retour prend le fauteuil.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides; et sur l'amendement de M. Ernst,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"La Chambre regrette le refus intimé par le Gouvernement d'introduire durant la présente session du Parlement une loi qui pourvoirait au paiement total ou partiel des sommes diverses que M. James Friel, C.R., un commissaire nommé en vertu de la Loi des enquêtes, a fixées comme équivalant de dommages que la population civile du Canada a subis durant la grande guerre."

Après plus ample débat, la question étant posée sur l'amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Bell (St-Jean-Albert), Bennett, Black (Halifax), Brady, Cahan, Cantley, Chaplin, Charters, Clark, Dickie, Edwards (Frontenac-Addington), Embury, Ernst, Esling, Fraser, Garland (Carleton), Grimmer, Hocken, Jones, Ladner, MacDonald (Cap-Breton-Sud), Macdonald (Kings), Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), Macdougall, McGibbon, Manion, Matthews, Quinn, Rennie, Ross (Kingston Cité), Senn, Short, Smith (Cumberland), Stevens, Stirling, Tolmie, Young (Toronto-Nord-Est)—37.

CONTRE:

Messieurs

Adshead, Bancroft, Beaubien, Bissett, Blanchard, Boivin, Bothwell, Bouchard, Boucher, Boulanger, Bourassa, Bourgeois, Bradette, Brown, Campbell, Cannon, Cardin, Carmichael, Casgrain, Chevrier, Coote, Delisle, Denis (St-Denis), Denis (Joliette), Descoteaux, Deslauriers, Donnelly, Duff, Dunning, Elliott, Euler, Evans, Fansher (Last-Mountain), Fansher (Lambton-Est), Forke, Foster, Gardiner, Garland (Bow-River), Girouard, Glen, Goulet, Howden, Irvine, Jelliff, Jenkins, Johnston (Long-Lake), Kennedy, King (Kootenay-Est), King, Mackenzie (Prince-Albert), Lacombe, Laflamme, Lanctôt, Lang, Lapierre, Lapointe,

Lucas, Luchkovich, Macdonald (Glengarry), MacLean (Prince), McLean (Melfort), Macphail, McMillan, McPhee, McPherson, Malcolm, Millar, Milne, Morrissy, Motherwell, Neill, Perras, Power, Prévost, Ralston, Rinfret, Robb, Robitaille, Ross (Moose Jaw), Sanderson, Sinclair (Queens), Smith (Stormont), Speakman, Spencer, Steedsman, Stewart (Edmonton-Ouest), Telford, Thorson, Totzke, Vallance, Ward, Woodsworth, Young (Saskatoon)—92.

Et la question étant posée sur la motion principale, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est aodoptée:—

(Cinq sixièmes des sommes ci-dessous)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

20 Postes—

Traitements, y compris le montant requis pour payer l'opérateur, grade 2, de la machine à poinçonner les cartes Hollerith, d'après le décret du Conseil C.P. 156-2521 en date du 24 décembre 1923..	1,345,379 00
Dépenses contingentes..	195,000 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant pour lequel il demande le concours de la Chambre: —

Bill No 322 (D9 du Sénat), intitulé: "Loi concernant un certain brevet de Jean-Baptiste Hurteau."

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain à trois heures p.m., sans poser la question, en vertu de la règle 7.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 78

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 22 MAI 1928

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le trente-septième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est comme suit:—

Conformément à la Règle 99, article 2, l'examinateur des pétitions en obtention de bills privés a l'honneur de présenter son trente-septième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les pétitions ci-dessous en obtention de bills privés, demandant respectivement l'adoption d'une loi pour accorder le divorces et dissoudre le mariage dans chaque cas, et il constate que les prescriptions de la Règle 95 ont été observées, savoir:—

De Ruth Ellen Braund, de Mount Forest, Ontario, épouse de David Cecil Braund.

De Harry Alven Heels, de Toronto, Ontario, époux de Christina Phillis Heels.

De Cyril Wilfrid King, d'Oshawa, Ontario, époux de Delza Blanche King.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill No 323 (L9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Claire McCredie."—M. *Sanderson*.

Bill No 324 (M9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Garnet Britten Walton."—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

Bill No 325 (N9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rebeina Pearl Bolingbroke."—M. *Pettit*.

Bill No 326 (O9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Manassa Fretz." —M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

Bill No 327 (P9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Henry Gifford."—M. *Casselman*.

Bill No 328 (Q9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph James Harold Graham."—M. *Clark*.

Bill No 329 (R9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Alberta Haight."—M. *Spence.*

Bill No 330 (S9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Eadie Harris."—M. *Casselman.*

Bill No 331 (T9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Florence McGowan."—M. *Smith* (Stormont).

Bill No 332 (U9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gabrielle Norton."—M. *Boys.*

Bill No 333 (V9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Elizabeth Parker."—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

Bill No 334 (W9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles St. Clair Parsons."—M. *Young* (Toronto-Nord-Est).

Bill No 335 (X9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Reader."—M. *Hay.*

Bill No 336 (Y9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Ramsay Sloan."—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

Bill No 337 (Z9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Wilfrid Vivian Vincent Turner."—M. *Bell* (St-Antoine).

Bill No 338 (A10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gordon Thomas Wilson."—M. *Anderson* (Toronto-High-Park).

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre, la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills en instances de divorce ci-haut sont basés, et les témoignages entendus comme preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

Sur motion de M. Garland (Carleton) lesdits bills sont séparément lus la première et la deuxième fois, sur division, et référés au comité des Bills privés, avec la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat et les pétitions sur lesquelles ils sont fondés.

Le bill suivant du Sénat est lu la première fois, savoir:—

Bill No 322 (D9 du Sénat), intitulé: "Loi concernant un certain brevet de Jean-Baptiste Hurteau."—M. *Prévost.*

Du consentement de la Chambre, ledit bill est lu la deuxième fois et référé au comité des Bills Privés.

Du consentement de la Chambre M. Malcolm propose,—Que la Chambre retourne aux avis de motions, à l'item Affaires de Routines; agréée.

Les avis de motions sont en conséquence appelées.

M. Malcolm, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose alors sur la Table,—Rapport du Bureau des commissaires des grains du Canada pour l'année de récolte finissant le 31 août 1927.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb, propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. MacDonald (Cap-Breton-Sud), appuyé par M. Cantley, propose en amendement,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"la Chambre regrette le refus du Gouvernement de ne pas appliquer en entier les recommandations contenues dans le rapport de la Commission Duncan, particulièrement la recommandation concernant l'industrie de l'acier."

Et un débat s'ensuivant et continuant;

A six heures p.m., M. l'Orateur quitte le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les Bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills Privés*)

L'ordre étant lu pour la deuxième lecture du Bill No 42, Loi constituant en corporation *The Port Huron and Sarnia Bridge Company;*

Sur motion de M. Odette, ledit ordre est rescindé et le bill est retiré, et il est ordonné que les frais et honoraires versés sur ledit bill soient remboursés moins les frais d'impression et de traduction.

L'ordre pour la deuxième lecture du Bill No 47, Loi constituant en corporation la *Canadian American International Bridge Company* étant lu;

Sur motion de M. Macdonald (Glengarry), ledit ordre est rescindé et le bill retiré, et il est ordonné, que les frais et honoraires soient remboursés moins les frais d'impression et de traduction.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Goodison pour la troisième lecture du Bill No 23, Loi constituant en corporation la *St. Clair Transit Company;*

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

Le bill est en conséquence lu la troisième fois et passé.

Le Bill No 56, Loi concernant la *Sun Life Assurance Company of Canada* est de nouveau considéré en comité général, rapporté sans amendement.

Sir Eugène Fiset propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Spencer, appuyé par M. Kennedy, propose en amendement,—Que ledit Bill ne soit pas maintenant lu une troisième fois, mais qu'il soit renvoyé au comité plénier dans le but de le modifier en biffant la section 2 et en lui substituant la suivante:

1. Les actions du capital social émises à l'avenir devront jusqu'à concurrence d'au moins 90 pour cent de ces actions, être attribuées, pleinement libérées aux directeurs de la compagnie porteurs de polices, pour être gardées par eux en fidéi-commis pour les détenteurs de police à participation, et un montant égal à la valeur au pair des actions ainsi attribuées sera imputé au fond de participation de la compagnie.

2. Lesdites actions qui seront émises à l'avenir devront occuper le même rang, pour les dividendes ou autrement, que les actions du capital social qui ont été émises jusqu'ici, et les dividendes payables sur les parts attribuées en fidéi-commis seront inscrits au crédit du fonds de participation de la compagnie.

3. A toute assemblée générale ou spéciale de la compagnie les directeurs de la compagnie porteurs de polices peuvent voter pour les actions ainsi attribuées en fidéi-commis.

Après débat, la question étant posée sur l'amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Allan,
Arthurs,
Bancroft,
Bettez,
Bird,
Boucher,
Boulanger,
Bourassa,
Bradette,
Carmichael,
Church,
Coote,
Denis (St-Denis),
Desaulniers,
Descoteaux,
Dunning,
Evans,
Fafard,
Fansher (Last-Mountain),
Fansher (Lambton-Est),
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Gershaw,
Glen,
Hepburn,
Irvine,
Jelliff,
Kennedy,
Luchkovich,
Macdonald (Glengarry),
Macphail,
Mercier (St-Henri),
Milne,
Morrissy,
Neill,
Robb,
St-Père,
Speakman,
Spencer,
Tobin,
Ward,
Woodsworth—42.

CONTRE:

Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park),
Anderson (Halton),
Auger,
Barber,
Bell (St-Jean-Albert),
Bennett,
Benoit,
Blatchford,
Bock,
Bouchard,
Bourgeois,
Bowen,
Boys,
Brown,
Cahan,
Cannon,
Cantley,
Casgrain,
Chaplin,
Charters,
Clark,
Cowan,
Delisle,
Denis (Joliette),
Deslauriers,
Dickie,
Duff,
Edwards (Waterloo-Sud),
Elliott,
Ernst,
Esling,
Euler,
Fiset (sir Eugène),
Foster,
Garland (Carleton),
Girouard,
Goodison,
Grimmer,
Guthrie,
Hanson,
Hay,
Jenkins,
Johnston (Long-Lake),
Jones,
Kaiser,
King (Kootenay-Est),
Ladner,
Laflamme,
Lang,
Lapointe,
Letellier,
MacDonald (Cap-Breton-Sud),
Macdonald (Kings),
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdougall,
MacLean (Prince),
McLean (Melfort),
McGibbon,
McGregor,
McIntosh,
McKenzie,
McPhee,
McQuarrie,
Manion,
Matthews,
Maybee,
Motherwell,
Odette,
Parent,
Perras,
Pettit,
Power,
Quinn,
Ralston,
Raymond,
Rennie,
Roberge,
Robinson,
Robitaille,
Ross (Kingston Cité),
Ross (Moose Jaw),
Ryckman,
Sanderson,
Séguin,
Senn,
Short,
Sinclair (Queens),
Smith (Cumberland),
Smith (Stormont),
Spence,
Spotton,
Stevens,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Stewart (Leeds),
Stinson,
Stirling,
Sylvestre,
Telford,
Totzke,
Vallance,
Veniot,
White (London),
Wilson (Wentworth),
Young (Saskatoon),
Young (Toronto-Nord-Est),
Young (Weyburn)—106.

Et neuf heures p.m. étant sonnées;

Du consentement de la Chambre, M. Irvine, appuyé par M. Kennedy, propose,—Que l'ordre pour la troisième lecture du Bill No 32, Loi constituant en corporation la *St. Clair Transit Company* soit rescindé et que ledit bill soit inscrit sur le Feuilleton avec l'amendement proposé par M. Irvine pour être pris en considération à la prochaine séance de la Chambre.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

L'heure consacrée aux Bills privés et publics étant expirée;

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Robb.—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides, et sur l'amendement de M. MacDonald (Cap-Breton-Sud), et le débat continuant, il est ajourné sur motion de M. Ralston.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant pour lequel il demande le concours de la Chambre:—

Bill No 339 (K9 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Detroit River Canadian Bridge Company.*"

Du consentement de la Chambre, M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose alors sur la Table,—Copie du rapport du commissaire Royal, James Friel, écuier, C.R., nommé sous les dispositions de la partie 1 de la Loi des enquêtes, chapitre 104, des Statuts revisés du Canada, et la Loi l'amendant, chapitre 28, 2 George V, pour faire une enquête et rapport sur toutes les réclamations qui peuvent être soumises au Commissaire dans le but de déterminer si elles sont dans la première annexe de la section 1 de la partie VIII du Traité de Versailles, et la somme raisonnable de telles réclamations; et pour la remise des biens sequestrés en des circonstances de nécessité, daté à Ottawa, le 14 décembre 1927—Volumes 1, 2 et index.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain à trois heures p.m., sans poser la question, en vertu de la règle 7.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 79

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 23 MAI 1928

PRIÈRES.

Une pétition est déposée sur la Table.

M. Parent, du comité des Bills Privés, présente le dixième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre Comité a considéré les bills privés suivants et il a été convenu de les rapporter sans modifications, savoir:—

Bill No 292 (J8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Aranha."

Bill No 293 (K8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Jarvis Aspinall."

Bill No 294 (L8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Bell."

Bill No 295 (M8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillias Agnes Cressman."

Bill No 296 (N8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jane Glass."

Bill No 297 (O8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laura May Hinscliff."

Bill No 298 (P8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Hogg."

Bill No 299 (Q8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Hover."

Bill No 300 (R8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie McPherson."

Bill No 301 (S8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Ortenberg."

Bill No 305 (U8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Reno Moxon Attewell."

Bill No 306 (V8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Irene Boyd."

Bill No 307 (W8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Augustus Vernon Ellis."

Bill No 308 (X8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agatha Jean Hobbs."

Bill No 309 (Y8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel K. Clunie Howard."

Bill No 310 (Z8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Stewart Graham Lovell."

Bill No 311 (A9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Anne Palardy Murphy."

Bill No 312 (B9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Patrick Nolan."

Bill No 313 (C9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John James Ward."

Bill No 315 (E9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Matilda Ballinger."

Bill No 316 (F9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Hare."

Bill No 318 (H9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Marmaduke Steele."

Bill No 319 (I9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Tlustie."

Votre Comité recommande qu'en conformité avec la pratique ordinaire en pareils cas, la taxe additionnelle qui est imposée en vertu de la Règle 93 (*b* et *c*) et de la Règle 8, soit remise sur les bills privés suivants du Sénat, savoir:

Bill No 298 (P8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Hogg."

Bill No 307 (W8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Augustus Vernon Ellis."

Bill No 311 (A9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie Anne Palardy Murphy."

M. Sanderson pour M. Hay du comité des Banques et du Commerce, présente le neuvième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre Comité a considéré les bills suivants et il a été convenu de les rapporter sans modification, savoir:—

Bill No 215 (P4 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation The *Canadian Commerce Insurance Company.*"

Bill No 314 (K7 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la *Dominion Fire Insurance Company.*"

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 22 mars 1928—Etat indiquant:

1. Combien d'acres de terre le chemin de fer Canadien du Pacifique et d'autres chemins de fer ont obtenu par voie d'octroi pour la construction de leur voie principale et de leurs embranchements (*a*) au Manitoba avant 1870 et depuis 1870; (*b*) en Saskatchewan depuis le mois de juillet 1905; (*c*) dans l'Alberta depuis le mois de juillet 1905; (*d*) dans les territoires compris aujourd'hui dans l'Alberta et la Saskatchewan avant juillet 1905; (*e*) quelle est la valeur approximative, ou la valeur d'après l'évaluation de ces terres octroyées.

2. Combien d'acres de terre ont été concédées à des compagnies de colonisation, (*a*) dans la Saskatchewan et l'Alberta avant et depuis le mois de juillet 1905; (*b*) quelle est la valeur de ces concessions.

3. En vertu de quel statut et de quel droit le gouvernement fédéral a prétendu disposer de terres, (*a*) au Manitoba, (*b*) dans la Saskatchewan et l'Alberta avant comme après 1905.

4. Combien d'acres de terres contenues dans les limites du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta depuis que chacune de ces provinces est devenue une province canadienne, le gouvernement fédéral a octroyées dans chaque province jusqu'au 1er janvier 1928, pour (*a*) chemins de fer, (*b*) compagnies de colonisation et de terres, (*c*) concessions particulières, (*d*) la Compagnie de la baie d'Hudson, (*e*) fins scolaires, (*f*) d'autres fins.

5. De combien d'acres de terre le Canada est propriétaire ou sur lesquels il étend sa juridiction au (*a*) Manitoba, (*b*) dans la Saskatchewan, (*c*) dans l'Alberta.

6. Quel est le statut ou l'autorité qui permet au fédéral le droit d'appliquer ainsi sa juridiction.

7. Si le gouvernement fédéral a gardé la propriété ou la juridiction administrative des territoires ajoutés il y a quinze ans environ aux provinces du Manitoba, d'Ontario et de Québec, et, dans l'affirmative, en vertu de quel statut dans chaque cas.

M. Forke, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copies de l'arrêté ministériel C.P. 820, en date du 16 mai 1928. Règlements affectant les demandes pour réévaluation faites par le bureau d'Etablissement des soldats, sous les prescriptions de l'article 68, de la Loi d'établissement des soldats, 1919, chapitre 188, des Statuts Revisés du Canada, 1927.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 23 avril 1928:—Copie de toute correspondance, documents, décrets ministériels qui ont trait à la destitution de Joseph Bossinotte, ex-maître de poste du Cap St-Ignace, comté de Montmagny, Québec, et à la nomination de son successeur au même poste.

Sur motion de M. Spence, ordonné,—Que conformément à la pratique ordinaire et en conformité de la recommandation contenue dans le dixième rapport du comité des Bills Privés, les frais additionnels versés en vertu de la règle 93, paragraphe 3 (*b* et *c*), soient remboursés sur les bills privés suivants du Sénat, viz:—

Bill No 298 (P8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Hogg."

Bill No 307 (W8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Augustus Vernon Ellis."

Bill No 311 (A9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Anne Palardy Murphy."

Sur motion de M. Sanderson pour M. Hay, ordonné,—Que les procès-verbaux et les témoignages pris par le comité des Banques et du Commerce concernant l'amélioration du système bancaire en Canada, tels que soumis dans son septième rapport le 3 mai dernier, soient imprimés comme appendices aux Journaux de la Chambre; que 750 copies en anglais et 250 en français des procès-verbaux et des témoignages soient imprimées sous forme de volume; et que la règle 64 soit suspendue à cet effet.

Sur motion de M. Duff, le premier et dernier rapport du comité de la Marine et des Pêcheries est adopté.

Le bill suivant du Sénat est lu la première fois:—

Bill No 339 (K9 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Detroit River Canadian Bridge Company.*"—M. *Odette.*

Du consentement de la Chambre, ledit bill est lu la deuxième fois et référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

L'adresse suivante à Son Excellence le Gouverneur général est votée.

Par M. Church.—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général.—Copie de tous documents, lettres, correspondance, décrets ministériels et tous autres documents échangés entre la Commission du service civil et l'honorable ministre des Postes, ou le gouvernement, ou tout ministre fédéral au sujet de la classification des fonctionnaires des postes ou des facteurs.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de M. Robb.—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides; et sur l'amendement de M. MacDonald (Cap-Breton-Sud).—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"la Chambre regrette le refus du Gouvernement de ne pas appliquer en entier les recommandations contenues dans le rapport de la Commission Duncan, particulièrement la recommandation concernant l'industrie de l'acier."

Après plus ample débat, la question étant posée sur l'amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

Pour:

Messieurs

Anderson (Halton),
Arthurs,
Barber,
Bell (Hamilton-Ouest),
Bell (St-Jean-Albert),
Bennett,
Black (Halifax),
Bowen,
Boys,
Brady,
Cahan,
Cantley,
Casselman,
Chaplin,
Charters,
Cotnam,
Cowan,
Edwards (Frontenac-Addington),
Edwards (Waterloo-Sud),
Esling,
Fraser,
Garland (Carleton),
Grimmer,
Harris,
Hodgins,
Kaiser,
Ladner,
MacDonald (Cap-Breton-Sud),
Macdonald (Kings),
Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest),
Macdougall,
McGibbon,
McQuarrie,
Matthews,
Maybee,
Pettit,
Quinn,
Rennie,
Ross (Kingston Cité),
Ryckman,
Senn,
Short,
Sinclair (Wellington-Nord),
Smith (Cumberland),
Spence,
Spotton,
Stinson,
Stirling,
Thompson,
Tolmie,
White (London)—51.

Contre:

Messieurs

Adshead,
Allan,
Bancroft,
Beaubien,
Benoit,
Bird,
Bissett,
Blanchard,
Bock,
Bouchard,
Boucher,
Boulanger,
Bourassa,
Bourgeois,
Bowman,
Bradette,
Brown,
Campbell,
Cannon,
Cardin,
Carmichael,
Casgrain,
Coote,
Delisle,
Denis (St-Denis),
Denis (Joliette),
Desaulniers,
Descoteaux,
Deslauriers,
Donnelly,
Dunning,
Dussault,
Elliott,
Evans,
Fafard,
Fansher (Last-Mountain),
Fansher (Lambton-Est),
Forke,
Foster,
Gardiner,
Garland (Bow-River),
Gershaw,
Gervais,
Girouard,
Glen,
Goodison,
Goulet,
Hall,
Heaps,
Hepburn,
Howard,
Howden,
Jelliff,
Jenkins,
Johnston (Long-Lake),
Kellner,
Kennedy,
King (Kootenay-Est),
King, Mackenzie (Prince-Albert),
Lacombe,
Laflamme,
Lanctôt,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Letellier,
Lucas,
Luchkovich,
MacLean (Prince),
McLean (Melfort),
Macphail,
McDiarmid,
McIntosh,
McKenzie,
McMillan,

McPhee, McPherson, Mercier (St-Henri), Millar, Milne, Morrissy, Motherwell, Neill, Parent, Perras, Power, Prévost, Ralston, Rinfret, Robb, Roberge, Robitaille, Ross (Moose Jaw), St-Père, Sanderson, Séguin, Smith (Stormont), Speakman, Spencer, Steedsman, Stewart (Edmonton-Ouest), Sylvestre, Telford, Thorson, Tobin, Totzke, Woodsworth, Young (Saskatoon), Young (Weyburn)—109.

Alors la question étant posée sur la motion principale elle est agréée.

La Chambre en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(cinq sixièmes des sommes ci-dessous)

XIV—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU

CANAUX

103	Ontario—Canaux du Saint-Laurent—Améliorations..	17,500 00
104	Elévateur de Port-Colborne—Améliorations..	24,400 00
105	Canaux de Québec— Barrage Baker—Améliorations..	27,000 00
106	Carillon-Grenville—Améliorations..	3,500 00
107	Chambly—Améliorations..	45,000 00
108	Lachine—Améliorations..	54,600 00
109	Ecluse Ste-Anne—Améliorations..	7,500 00
110	Ecluse St-Ours—Améliorations..	50,000 00
111	Canal Soulanges—Améliorations..	3,200 00
112	Canal Trent—Améliorations..	269,600 00
113	Canal Welland—Améliorations..	35,500 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à vendredi prochain à trois heures p.m., sans poser la question, en vertu de la règle 7.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 80

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 25 MAI 1928

PRIÈRES.

Le greffier de la Chambre dépose sur la Table le vingt-neuvième rapport du préposé aux pétitions déclarant qu'il a examiné la pétition suivante:—

De H. Bishop et 11,576 autres, amateurs du radio, de Vancouver-Sud et autres lieux de la Colombie-Britannique; priant le premier ministre de ne pas donner suite aux protestations qui lui ont été faites concernant le caractère des programmes de radio de la *International Bible Students Association*, mais que ladite association soit encouragée à continuer ses programmes de musique, d'éducation et d'instruction religieuse, dans l'intérêt de la justice britannique et de la liberté de paroles et de religion.—M. *Ladner*.

Cette pétition est irrégulière en ceci qu'elle est adressée au premier ministre du Canada et non "à la Chambre des Communes en Parlement assemblée" et ainsi elle ne peut être reçue.

M. l'Orateur décide,—Que, vu que la pétition a été adressée au premier ministre du Canada et non à "la Chambre des Communes en assemblée", elle ne peut être reçue.

M. Elliott, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie d'un arrêté ministériel, correspondance, plans, etc., concernant l'achat par le Gouvernement du Canada de la propriété des moulins de New-Edinburgh à Ottawa.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert) résolu,—Que lorsque la Chambre s'ajournera samedi, le 2 juin 1928, elle restera ajournée jusque mardi, le 5 juin 1928.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

Et la Chambre continuant de siéger en comité.

A six heures p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre sur les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills Privés*)

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Goodison pour la troisième lecture du Bill No 23, Loi constituant en corporation la *St. Clair Transit Company;* et sur l'amendement de M. Irvine:—Que ledit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit de nouveau renvoyé au comité général dans le but de l'amender comme suit:—

1. Que tous les mots après le mot "actions" à la seconde ligne de la clause 4 soient biffés et remplacés par les suivants: "de la valeur de cent dollars chacune au pair".

2. Que la section 4 soit encore modifiée en retranchant les clauses 2, 3 et 4.

Que tous les mots après le mot "corporations" à la huitième ligne de la clause 12 soient biffés et remplacés par les suivants:—

"Mais aucune pareille émission ou attribution d'actions libérées en totalité ou en partie ne sera valide et ne liera la compagnie,

(*a*) A moins qu'avant une pareille émission ou attribution d'actions libérées en totalité ou en partie par un autre paiement qu'un paiement en espèce, la compagnie ait déposé au bureau du secrétaire d'Etat un contrat écrit, dûment exécuté par les parties, énumérant les biens autres que le numéraire pour lesquels la compagnie est sur le point d'émettre ou d'attribuer pareilles actions libérées en totalité ou en partie;

(*b*) A moins également que dans chacun des cas et dans tous les cas où la compagnie émettra ou attribuera des actions sur la base que la totalité ou partie de ces actions sera créditée comme payée par un autre paiement qu'un paiement en espèces, tel paiement sera reçu et crédité par la compagnie à une valeur qui ne sera pas supérieure à sa valeur actuelle en espèces;

(*c*) Et au cas où les stipulations de la présente section ne seraient pas exécutées, les détenteurs des actions ainsi libérées seront responsables envers la compagnie et ses créanciers du montant de la valeur au pair des actions détenues par chacun d'eux respectivement."

Et la question étant posée sur l'amendement, elle est rejetée.

Et la question étant de nouveau posée, pour la troisième lecture dudit bill;

M. Garland (Bow-River), appuyé par M. Kennedy, propose en amendement,—Que le bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit référé au comité général avec instructions qu'il a le pouvoir de l'amender en ajoutant les mots suivants à la fin de la clause 14: "et pourvu aussi que cinq pour cent (5%) des péages bruts touchés par la Corporation soient payés par la Corporation, annuellement, au Receveur Général du Canada."

M. l'Orateur décide que l'amendement n'est pas recevable pour la raison qu'il est de la nature d'un impôt, et que seul un ministre, sur la recommandation de la couronne, peut proposer avec propriété.

Et la question étant posée sur la motion principale:—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence, lu la troisième fois et passé.

L'ordre étant lu pour la troisième lecture du Bill No 56, Loi concernant la *Sun Life Assurance Company of Canada;*

Sir Eugène Fiset propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

Et un débat s'ensuivant, ledit débat est ajourné sur motion de M. Ladner.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Garland (Carleton) pour la troisième lecture du Bill No 84 (O du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winifred Osborne Gimblett."

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

Ledit bill est en conséquence lu la troisième fois et passé sur division.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des Subsides reprend le cours de ses délibérations.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous, moins $12,000 dans le trente-cinquième item de la résolution 138*)

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

Ports et rivières

Ontario

138	Baysville—Reconstruction du quai	3,000 00
	Beaverton—Reconstruction de la jetée	6,500 00
	Blind River—Dragage	12,000 00
	Bracebridge—Reconstruction du brise-lames	1,200 00
	Bronte—Réparations à la jetée	3,300 00
	Burlington Channel—Reconstruction de la jetée du sud	31,000 00
	Cobourg—Améliorations au port	75,000 00
	Cockburn Island—Hangar à marchandises	2,100 00
	Collingwood—Dragage	64,000 00
	Fitzroy Harbour—Réparations au quai	1,100 00
	Goderich—Améliorations au port	75,000 00
	Grand Bend—Réparations à la jetée	2,400 00
	Hamilton—Améliorations au port	35,000 00
	Ports et rivières en général—Réparations et améliorations	50,000 00
	Kenora—Réparations au quai	2,200 00
	Kincardine—Réparations et améliorations au port	43,000 00
	Kingston—Dragage	14,200 00
	Kingsville—Réparations à la jetée	4,500 00
	Leamington—Réparations au quai	2,500 00
	Lions Head—Dragage	17,800 00
	Meaford—Pour la reconstruction du mur de revêtement	10,000 00
	Michipicoten River—Réparations au quai	1,000 00
	Midland—Améliorations au port	48,000 00
	Morpeth—Réparations au quai	4,000 00
	Oakville—Reconstruction de la jetée	21,500 00
	Owen Sound—Améliorations au port	60,000 00
	Ile Pelée—Réparations aux jetées	5,400 00
	Port-Arthur—Améliorations au port—La *Thunder Bay Paper Company* devant y contribuer le tiers du coût	50,000 00
	Port-Bruce—Réparations aux jetées	3,000 00
	Port-Burwell—Réparations et améliorations au port	200,000 00
	Port-Colborne—Réparations aux ouvrages dans le port	100,000 00
	Port-Dover—Réparations aux jetées et amélioration du pont Crédit renouvelé $12,000	50,000 00

	Port-Hope—Réparations et améliorations au port..	31,000 00
	Port-Maitland—Réparations à la jetée..	1,900 00
	Port-Stanley—Réparations et améliorations au port..	16,000 00
	Rondeau—Réparations et améliorations au port..	41,700 00
	Sarnia—Dragage..	45,000 00
	Rivière Saugeen—Réparations aux ouvrages du port.. ..	16,500 00
	Sault Ste-Marie—Réparations et améliorations au port.. ..	47,200 00
	Seven Bridge—Réparations au quai..	1,500 00
	Southampton—Réparations au brise-lames..	6,600 00
	Toronto—Dragage et réparations aux jetées d'entrée..	32,000 00
	Wheatley—Réparations à la jetée..	2,500 00
	Windsor—Réparations au quai..	2,700 00

MANITOBA

	Gimli—Reconstruction de l'ouvrage de protection..	7,000 00
	Ports et rivières en général—Réparations et améliorations..	10,000 00
	Hnausa—Réparations au quai..	10,000 00
	Ninette (Lac Pélican)—Reconstruction du quai..	5,000 00
139	Rivière Rouge (embouchure)—Réparations et agrandissement des jetées..	8,500 00
	Rivière Roseau—Améliorations..	65,000 00
	Victoria Beach—Réparations au quai et à l'abord..	4,400 00
	Winnipeg—Quai..	17,000 00

SASKATCHEWAN ET ALBERTA

	Rivière Athabaska—Améliorations..	40,000 00
	Barrage Cowan—Réparations et entretien..	3,300 00
	Faust—Quai..	12,000 00
140	Fort-McMurray—Quai..	21,000 00
	Ports et rivières en général—Réparations et améliorations..	10,000 00
	Prince-Albert—Reconstruction de l'ouvrage de protection..	10,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain à trois heures p.m., sans poser la question, en vertu de la règle 7.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 81

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU SAMEDI LE 26 MAI 1928

PRIÈRES.

M. Brown pour M. Parent du comité des Bills Privés, présente le onzième rapport de ce comité, lequel est lu comme suit:—

Votre comité a considéré les bills privés suivants et il a été convenu de les rapporter sans modifications, savoir:—

Bill No 302 (T8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Joseph Wormington."

Bill No 317 (G9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helena Martyniuk."

Bill No 320 (J9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Anderson Traill."

Bill No 329 (R9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Alberta Haight."

Bill No 330 (S9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Eadie Harris."

Bill No 331 (T9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Florence McGowan."

Bill No 332 (U9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gabrielle Norton."

Bill No 333 (V9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Elizabeth Parker."

Bill No 334 (W9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles St. Clair Parsons."

Bill No 335 (X9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Reader."

Bill No 336 (Y9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Ramsay Sloan."

Bill No 337 (Z9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Wilfrid Vivian Vincent Turner."

Bill No 338 (A10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Gordon Wilson."

Bill No 323 (L9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Violet Claire McCredie."

Bill No 324 (M9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Garnet Britten Walton."

Bill No 325 (N9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rebeina Pearl Bolingbroke."

Bill No 326 (O9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Manassa Fretz."

Bill No 327 (P9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Henry Gifford."

Bill No 328 (Q9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph James Harold Graham."

Bill No 322 (D9 du Sénat), intitulé: "Loi concernant un certain brevet appartenant à Jean-Baptiste Hurteau."

Votre comité recommande que la taxe additionnelle imposée et payée, en vertu de la Règle 93, paragraphe 8, sur les bills privés suivants, soit remboursée, selon la pratique ordinaire en pareils cas, savoir:—

Bill No 317 (G9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helena Martyniuk."

Bill No 320 (J9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Anderson Traill."

Bill No 332 (U9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gabrielle Norton."

Bill No 334 (W9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles St. Clair Parsons."

Bill No 337 (Z9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Wilfrid Vivian Vincent Turner."

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant sans amendement:—

Bill No 17, Loi concernant la *St. John River Storage Company.*

Aussi.—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill No 59, Loi constituant en corporation la *Central Finance Corporation* avec plusieurs amendements comme suit:—

1. Page 2, ligne 1. Remplacer le sous-alinéa (i) par le suivant:

"(i) effectuer des prêts d'argent garantis par cession de droits d'action ou par telle autre preuve de créances que la Compagnie doit requérir, et en exiger un intérêt au taux d'au plus six pour cent par année, et déduire d'avance cet intérêt, et régler l'amortissement par versements hebdomadaires, mensuels ou autrement réguliers; à la condition que l'emprunteur ait le droit de rembourser le prêt en tout temps avant la date de l'échéance et, lors de ce remboursement, de recevoir remise de la partie de l'intérêt payée d'avance qui n'a pas été gagnée, excepté une somme égale à l'intérêt durant trois mois;"

2. Page 2, ligne 9. Remplacer le sous-alinéa (ii) par le suivant:

"(ii) en sus de l'intérêt susdit, en couverture de toutes les dépenses que la Compagnie a contractées par nécessité et de bonne foi dans l'opération du prêt autorisé par le sous-alinéa (i), y compris tous les frais pour enquête et recherche sur la réputation de l'emprunteur, de son souscripteur conjoint ou de sa caution, et sur les circonstances de l'emprunt, pour taxes, correspondances et avis professionnels, ainsi que pour tous autres documents et pièces nécessaires, exiger un pourcentage sur le principal de la somme prêtée, comme suit:

Lorsque cette somme ne dépasse pas $100..	Pas plus de un pour cent.
Lorsque cette somme dépasse $100 mais ne dépasse pas $300..	Pas plus de un et demi pour cent.

Lorsque cette somme dépasse $300 mais ne dépasse pas $500..	Pas plus de deux pour cent.
Lorsque cette somme dépasse $500..	Pas plus de deux pour cent et l'intérêt sur le principal de la somme prêtée au taux de sept pour cent par année, au lieu de six pour cent par année, tel que prévu ci-dessus;

mais aucun montant ne doit être imputé ni perçu à moins qu'un prêt n'ait été effectué, ni sur un renouvellement effectué dans le délai d'un an;"

3. Page 2, ligne 30. Retrancher "spéciale ou toute loi supplémentaire".

4. Page 3, ligne 4. Après le sous-alinéa (v) insérer ce qui suit comme sous-clause (2) de la clause 5:

"(2) Tout officier ou directeur de la Compagnie qui accomplit, fait accomplir ou permet d'accomplir quelque chose qui soit contraire aux dispositions du présent article, est passible, pour chaque infraction, d'une amende de vingt dollars au moins et de cinq mille dollars au plus, à la discrétion du tribunal devant lequel l'amende est recouvrable, et cette amende est recouvrable et employée de la manière prescrite à l'article quatre-vingt-dix-huit de la *Loi des compagnies de prêt.*"

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le bill No 66, Loi concernant un brevet appartenant à Douglas J. Martin avec plusieurs amendements comme suit:—

1. Page 1, ligne 32. Remplacer "vingt-huitième jour de janvier" par "vingt-cinquième jour de février".

2. *Au préambule*

Page 1, lignes 6, 7 et 8. Remplacer "parce que la construction et la fabrication n'en a pas été commencée au Canada" par "à cause du défaut de fabriquer au Canada l'article d'invention y désigné".

Aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill No 291, Loi modifiant la Loi du ministère du Revenu national avec plusieurs amendements comme suit:—

1. Page 2, ligne 39. A la suite du paragraphe (7) insérer ce qui suit comme nouvelle clause 2 du bill:

"2. Le ministre déposera chaque année devant les deux Chambres du Parlement, dans les deux semaines qui suivront l'ouverture de la session, un rapport indiquant les noms des personnes nommées par arrêté en conseil en vertu de la présente loi, ainsi que la durée pour laquelle elles ont été nommées, leurs salaires et le genre de service auquel elles ont été assignées, de même que leur occupation précédente."

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill No 340 (I8 du Sénat), intitulé: "Loi constituant la corporation d'économie populaire."

Bill No 341 (B10 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la Banque du Nouveau-Brunswick."

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 25 avril 1928:—Etat montrant le montant des arrérages que les divers ministères d'état, ou des départements du service

public fonctionnant sous l'autorité du Parlement du Canada ont contribué au Fonds de retraite No 5 pour fonctionnaires temporaires, durant les années fiscales 1925-26, 1926-27 et 1927-28.

M. Dunning, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 2 mai 1928:—Relevé du nombre de déménagements durant les quatre dernières années des bureaux des Chemins de fer nationaux canadiens et de leurs fils télégraphiques de l'encoignure des rues King et Yonge à l'encoignure des rues King et Toronto, avec la date de chaque déménagement; et un état des dépenses encourues pour réfections à chaque endroit mentionné plus haut chaque fois qu'il y a eu déménagement; et les montants dépensés pour réparations chaque fois à chaque place, et la perte d'affaires qui en est résulté pour le réseau.

Aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 23 avril—1928:—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, rapports et autres documents échangés entre le ministère des Chemins de fer et Canaux et le gouvernement de l'Alberta, et les chemins de fer Nationaux du Canada et le gouvernement de l'Alberta, au sujet de l'achat des chemins de fer de l'Alberta par les chemins de fer Nationaux du Canada, ou par le chemin de fer Canadien du Pacifique, ou par les chemins de fer Nationaux du Canada et le chemin de fer Canadien du Pacifique conjointement.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 7 mai 1928—Relevé indiquant:

1. Les subventions fédérales accordées au (*a*) chemin de fer *Toronto and Eastern*, (*b*) au chemin de fer Canadien du Nord (le tronçon qui s'étend de Toronto à Trenton), le coût de ces réseaux, les conditions du contrat par lequel ces deux réseaux sont devenus propriété de l'état, et ce que l'on a fait de ces propriétés.

2. La longueur en milles des voies que l'on a détruites, abandonnées ou dont on ne sert plus, et la perte subie de ce chef.

3. Les sommes dépensées pour le droit de passage et les ventes de ces terres que l'on a effectuées.

4. Les sommes que l'on a récupérées durant la démolition de ces réseaux, les voies particulières que l'on a détruites, de quelle manière on a disposé des matériaux, qui les a achetés, pour quelle somme et quelles soumissions on a reçues.

5. La perte qui en est résulté pour le pays au compte du (*a*) capital, (*b*) de l'entretien.

6. Une copie de la convention ou du contrat rédigé à la demande de Sir Adam Beck pour vendre le chemin de fer *Toronto and Eastern* à la Commission Hydroélectrique.

Sur motion de M. Jelliff, ordonné,—Que conformément à la recommandation contenue dans le onzième rapport du comité des Bills Privés, et selon la pratique ordinaire en pareils cas, les frais additionnels versés sur les bills suivants du Sénat soient remboursés, savoir:—

Bill No 317 (G9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helena Martyniuk."

Bill No 320 (J9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Anderson Traill."

Bill No 332 (U9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gabrielle Norton."

Bill No 334 (W9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles St. Clair Parsons."

Bill No 337 (Z9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Wilfrid Vivian Vincent Turner."

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

Ports et rivières

Colombie britannique

	Arrowhead—Améliorations	1,100 00
	Brighton Beach—Réparations au radeau	1,100 00
	Brownsville—Reconstruction et agrandissement du quai	4,000 00
	Cadboro Bay—Bourrelets	1,200 00
	Campbell River—Réparations au quai et au radeau	1,800 00
	Canoe—Réparations au quai	1,000 00
	Comox—Réparations au quai	2,600 00
	Rivières Crooked, Pack et Parsnip—Améliorations	3,500 00
	Fauquiers—Réparations au quai	2,800 00
	Rivière Fraser—Règlement complet et définitif de la réclamation de N. E. Broley, relativement au contrat pour un barrage à Woodward's Slough	11,639 74
	Rivière Fraser—Améliorations	150,000 00
	Rivière Fraser (en bas)—Emploi d'un déblayeur	30,000 00
	Ports et rivières en général—Réparations et améliorations	65,000 00
	Marpole—Réparations au quai	1,600 00
	Mayne Island—Réparations au quai	1,500 00
	New Westminster—Réparations au quai	2,000 00
	North Gabriola Island—Réparations au quai	2,000 00
	Rivière Okanagan—Reconstruction du barrage	29,000 00
141	Old Massett—Réparations au quai	3,800 00
	Port-Alberni—Quai	132,000 00
	Port Moody—Réparations au quai	2,000 00
	Rivière Powell—Brise-lames. La *Powell River Co. Ltd.*, devant contribuer le tiers du coût	27,000 00
	Quatsino—Réparations au quai	1,100 00
	Quathiaski Cove—Réparations au quai	1,000 00
	Royston—Réparations au quai	2,200 00
	Seton Lake—Quai	1,400 00
	Ile Savary—Réparations au quai	2,000 00
	Sidney—Entretien de la cale de radoub pour les traversiers	1,200 00
	Shoal Bay—Réparations au quai	2,700 00
	Squamish—Réparations au quai	10,500 00
	Stewart—Contribution au gouvernement provincial de la chaussée du chemin Stewart-Hyder	11,100 00
	Steveston—Reconstruction du quai	4,500 00
	Sturdies Bay—Reconstruction et agrandissement du quai	3,300 00
	Rivière Tatchi—Améliorations	2,000 00

	Trépanier—Remplacement du quai..	5,000 00
	Vancouver—Stanley Park—Protection de l'avant-grève..	8,000 00
	Willow Point—Réparations au quai..	1,000 00

Yukon

142	Rivières Stewart et Yukon—Améliorations..	5,000 00

En général

143	Ports et rivières en général..	30,000 00

DRAGAGE

144	Dragage—Provinces maritimes..	540,000 00
	Dragage Ontario et Québec..	600,000 00
	Dragage—Manitoba, Saskatchewan et Alberta..	90,000 00
	Dragage—Colombie britannique..	485,000 00

PONTS ET CHEMINS

145	Routes et ponts du Dominion en général..	7,100 00
	Pont International sur la rivière Ste-Croix, entre Ste-Croix, N.-B., et Vanceboro, Maine, l'état du Maine devant contribuer la somme de $2,000..	4,000 00
	Pont interprovincial sur la Matépédia—Renouvellement du plancher..	5,000 00
	Ottawa—Entretien et réparations des ponts et des abords..	14,600 00
	St-Léonard—Réparations au pont International..	2,200 00

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

Nouvelle-Ecosse

146	Lignes télégraphiques et téléphoniques du Cap-Breton—Réparations et améliorations générales..	10,000 00
	Boularderie—Ligne télégraphique du Cap-Breton—Réparations générales, remplacement des poteaux, etc..	5,000 00

Québec

147	Reconstruction du réseau télégraphique de la rive nord du St-Laurent, à partir de Murray-Bay jusqu'au Bersimis.	25,000 00
	Service téléphonique des îles de la Madeleine—Réparations et améliorations générales..	2,500 00
	Rive nord du St-Laurent, à l'est de Bersimis—Améliorations au circuit télégraphique sur la péninsule de Manicouagan.	1,200 00

Alberta—Saskatchewan

148	Lignes télégraphiques et téléphoniques de l'Alberta et de la Saskatchewan—Réparations et améliorations en général.	15,000 00

DIVERS

	Division de la comptabilité—Appointements des agents et des commis, frais de voyage et dépense casuelle du service extérieur..	24,500 00
	Division de l'architecture—Appointements des architectes commis des travaux, inspecteurs, dessinateurs, commis et messagers du service extérieur..	80,000 00

	Division du génie—Appointements des ingénieurs, inspecteurs, surintendants, dessinateurs, commis et messagers du service extérieur..	483,000 00
	Fonctionnaires, entretien des bateaux servant à l'inspection..	19,000 00
	Entretien et fonctionnement de barrages pour l'emmagasinage de l'eau sur la rivière Otawa et ses tribut., relevés et règlement des dommages causés au terrains..	100,000 00
150	Musée national du Canada..	135,000 00
	Monument national sur la place Connaught..	35,000 00
	Jaugeage et mesurage des rivières..	30,000 00
	Relevés et inspections..	120,000 00
	Pour couvrir le solde de dépense pour ouvrages déjà autorisés pour lesquels les crédits peuvent être insuffisants, la somme requise pour l'un quelconque de ces ouvrages ne devant pas dépassé $200..	5,000 00
	Pose d'une plaque à la mémoire du Dr Alphéus Todd, ancien bibliothécaire du Parlement..	1,000 00

Et la Chambre continuant de siéger en comité.

A six heures p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre sur les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills Privés*)

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Ilsley, le Bill No 304 (H8 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Compagnie de Houille et de Chemin de fer de Cumberland" est lu la deuxième fois et référé au comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Stevens, le Bill No 303 (J7 du Sénat), intitulé: "Loi concernant un certain brevet de la *Anchor Cap and Closure Corporation of Canada, Limited*, est lu la deuxième fois et référé au comité des Bills Privés.

La Chambre reprend le débat ajourné sur la motion de sir Eugène Fiset pour la troisième lecture du Bill No 56, Loi concernant la *Sun Life Assurance Company of Canada*.

Et le débat continuant;

M. Ladner propose,—"Que la question soit maintenant posée."

Et un débat s'ensuivant;

M. Glen, appuyé par M. Spencer propose,—Que le débat soit maintenant ajourné.

Et la question étant posée sur la motion, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Bancroft, Beaubien, Bird, Campbell, Coote, Evans, Fansher (Last-Mountain), Forke, Garland (Bow-River), Glen, Irvine, Kellner, Luchkovich, McMillan, Morrissy, Spencer, Ward, Woodsworth—18.

CONTRE

Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park), Anderson (Halton), Arthurs, Bell (Hamilton-Ouest), Bell (St-Jean-Albert), Bennett, Bettez, Blanchard, Blatchford, Bourgeois, Bowen, Bradette, Cannon, Cardin, Casgrain, Denis (Joliette), Dionne, Donnelly, Dunning, Esling, Fiset (sir Eugène), Foster, Fraser, Garland (Carleton), Hall, Jenkins, Ladner, Laflamme, Lapierre, Letellier, MacDonald (Cap-Breton-Sud), Macdonald (Kings), Macdonald (Richmond-Cap-Breton-Ouest), MacLean (Prince), McLean (Melfort), Matthews, Motherwell, Odette, Perras, Pouliot, Preston, Quinn, Ralston, Robb, Robinson, Ross (Kingston Cité), Ross (Moose Jaw), Ryerson, St-Père, Sanderson, Sinclair (Queens), Smith (Stormont), Spence, Stevens, Stewart (Edmonton-Ouest), Telford, Thompson, Veniot, White (Mont-Royal), Young (Saskatoon), Young (Weyburn)—61.

Et le débat continuant sur la motion de M. Ladner:—"Que la question soit maintenant posée";

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des Subsides reprend le cours de ses délibérations.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

344	Perception du revenu des Travaux publics	4,000 00
	Bassins de radoub	
345	Bassin de radoub Champlain	89,200 00
	Bassin de radoub Lorne	43,500 00
	Bassin de radoub d'Esquimalt	71,500 00
	Ports et rivières, travaux	
346	Pont du chenal Burlington	7,500 00
	Barrage de la rivière des Français	3,800 00
	Kingston—Quais et ponts	12,000 00
	Riv. Montréal—Barrage à Latchford	3,800 00
	Rivière du Lièvre—Ecluse et barrage	3,660 00
	Rapides Saint-André—Ecluse et barrage	21,500 00
	Selkirk—Cale et réparations	3,400 00
	Lignes télégraphiques et téléphoniques	
347	Ile du Prince-Edouard et terre ferme	7,000 00
	Lignes télégraphiques, terre et sous-mer, dans le bas du Saint-Laurent, et les provinces maritimes, y compris les frais des steamers employés au service des câbles	218,000 00
	Alberta et Saskatchewan	114,000 00

Colombie-Britannique—Terre ferme..	92,000 00
Colombie-Britannique—District de l'île de Vancouver.. ..	129,200 00
Colombie-Britannique—District du nord..	88,000 00
Réseau principal du Yukon..	139,000 00
Service télégraphique et téléphonique en général..	10,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit:—

WELLINGDON.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes le budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice expirant le 31 mars 1929, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 26 mai 1928.

Sur motion de M. Robb, ledit message à Son Excellence et le budget supplémentaire sont référés au comité des Subsides.

M. l'Orateur dépose sur la Table,—Copie de lettre de l'Association canadienne des pêcheries renfermant une résolution passée par l'Association canadienne des pêcheries au sujet du rapport de la commission royale nommée pour tenir une enquête sur l'industrie de la pêche dans les provinces maritimes s'opposant à la suggestion faite d'abolir les bateaux chalutiers à vapeur.

La Chambre s'ajourne alors à 10.57 p.m., jusqu'à lundi prochain à 3 p.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 82

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 28 MAI 1928

Le greffier informe la Chambre de l'absence inévitable de M. l'Orateur.

M. Johnston (Long-Lake), président des comités, prend alors le fauteuil comme orateur-suppléant en vertu du statut à cet effet.

Prières.

M. Young, du comité des Chemins de fer, Canaux et Télégraphes présente le cinquième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre Comité a considéré les bills privés suivants et il a été convenu de les rapporter sans modifications, savoir:—

Bill No 339 (K9 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Detroit River Canadian Bridge Company*."

Bill No 304 (H8 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Compagnie de houille et de Chemin de fer de Cumberland."

M. l'Orateur-suppléant informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le trente-huitième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est comme suit:—

Conformément à l'article 99, paragraphe 2, l'examinateur des pétitions pour bills privés a l'honneur de présenter son trente-huitième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné le bill suivant du Sénat et il constate que toutes les prescriptions de la Règle 95 ont été observées, savoir:—

Bill No 340 (I8 du Sénat), intitulé: "Loi constituant la Corporation d'économie populaire."

M. l'Orateur-suppléant informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le trente-neuvième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est comme suit:—

Conformément à la Règle 99, article 3, l'examinateur des pétitions en obtention de bills privés a l'honneur de présenter son trente-neuvième rapport, lequel est comme suit:

Votre examinateur a dûment examiné le bill privé suivant du Sénat, savoir:—

Bill No 341 (B10 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Eastern Bank of Canada.*"

Ce bill fut présenté au Sénat sous le titre de "Loi constituant en corporation la Banque du Nouveau-Brunswick", et le titre en fut subséquemment changé.

Votre examinateur constate que bien que les prescriptions de la Règle 93 aient été observées relativement au bill tel que présenté au Sénat, aucun avis ne fut donné de l'intention de faire une demande sous le titre changé, savoir: "Loi constituant en corporation la *Eastern Bank of Canada.*"

Le bill suivant du Sénat est lu la première fois, viz:—

Bill No 340 (I8 du Sénat), intitulé: "Loi constituant la Corporation d'économie populaire."—M. *Casgrain.*

Du consentement de la Chambre, ledit bill est lu la deuxième fois et référé au comité des Banques et Commerce.

Le Bill suivant du Sénat est lu la première fois, viz:—

Bill No 341 (B10 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Eastern Bank of Canada.*"—M. *Foster.*

Du consentement de la Chambre, ledit bill est lu la deuxième fois et référé au comité du Règlement.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Correspondance entre le Gouvernement de Sa Majesté et la délégation russe de commerce et le Gouvernement du Canada, relativement à la participation par le Canada à une entente de commerce entre le gouvernement de Sa Majesté et le gouvernement russe-soviet, qui a été signée à Londres le 16 mars 1921.

M. l'Orateur étant de retour prend le fauteuil.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Bourassa, appuyé par M. Woodsworth, propose, en amendement,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"la Chambre regrette que l'on n'a pas encore pris les mesures propres, dans les affaires domestiques comme extérieures, pour donner plein effet à "l'égalité de status" reconnu par la conférence impériale de 1926 comme étant le principe fondamental des relations entre les pays britanniques qui jouissent du gouvernement responsable."

Et un débat s'ensuivant et continuant;

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain à trois heures p.m., sans poser la question, en vertu de la règle 7.

RODOLPHE LEMIEUX,

Orateur.

No 83

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 29 MAI 1928

PRIÈRES.

M. Morin (St-Hyacinthe-Rouville), du comité du Règlement présente le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Conformément à l'ordre de la Chambre, en date du 28 courant, votre Comité a considéré le bill No 341 (B10 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Eastern Bank of Canada*" et le rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, à cet effet que le nom mentionné dans l'avis de demande au Parlement relativement à ladite loi était celui de "Banque du Nouveau-Brunswick" et qu'il n'y était fait aucune mention du nom de la *Eastern Bank*, tel que requis par la règle No 95 (1).

Cependant, on a fait remarquer à votre Comité que c'était l'intention première des promoteurs de faire constituer la banque en corporation sous le nom de "Banque du Nouveau-Brunswick", mais comme on s'est objecté à ce nom au Comité des banques du Sénat, le Comité a changé le nom projeté en celui de "*Eastern Bank of Canada*"; aussi, comme votre Comité ne connaît aucune autre banque du même nom et qu'il est d'avis que ledit nom ne peut nuire en aucune manière à des droits acquis, il recommande que les avis, tel que publiés, soient jugé suffisants pour se conformer aux prescriptions de la règle 95 (1).

Sur motion de M. Morin (St-Hyacinthe-Rouville), ledit rapport est agréé.

Sur motion de M. Morin (St-Hyacinthe-Rouville), ordonné que le Bill No 341 (B10 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Eastern Bank of Canada*" soit référé au comité des Banques et du Commerce.

M. McIntosh, appuyé par M. Neill propose,—Que le troisième et dernier rapport du comité sur les Relations industrielles et internationales présenté à la Chambre le le 16 courant soit modifié comme suit:—

1. En biffant le paragraphe 8 et lui substituant ce qui suit:—

Votre comité recommande de plus que 750 copies en anglais et 250 en français de la preuve sur laquelle ledit rapport est fondé soient imprimées sous forme de livre bleu, et que la règle 64 soit suspendue à cet effet.

2. Et que ledit rapport tel qu'amendé soit agréé.

Après débat, ladite motion reste en suspens.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 9 mai 1928:—Copie de tous télégrammes, correspondance et autres communications de toute sorte qui ont trait à la vacance du poste de gardien de l'édifice du gouvernement, à Amherstburg, Ontario, et à la nomination d'un successeur par la Commission du service civil; et aussi copie de tous documents et correspondance qui précèdent ou qui suivent la nomination, et la correspondance postérieure et les recommandations de toute personne, ou par toute autre personne, au sujet de cette position, qu'elle soit sous la juridiction du service civil ou de tout autre ministère.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 30 avril 1928—Etat faisant voir:—

1. Si le gouvernement amène des Iles Britanniques et des pays étrangers des immigrants à qui il donne des terres pour s'établir.
2. Dans la négative, à quelles conditions les immigrants obtiennent ces terres.
3. A part ces encouragements en octrois de terres pour s'établir si on offre quelqu'assistance monétaire à ces immigrants, et dans l'affirmative, quelle est-elle.
4. Si on offre les mêmes encouragements, le cas échéant, sous forme de terres gratuites ou sous d'autres formes, aux Canadiens.
5. Et dans la négative, pourquoi pas.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mai 1928—Copie de tous télégrammes, documents, correspondance et autres communications échangés depuis le 1er jour de janvier 1924, qui ont trait à la position de maître de poste et au bureau de poste de Sutton, Québec, et que le ministère des Postes, la Commission du service civil et d'autres ministères peuvent avoir en leur possession.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 16 mai 1928—Copie de tous rapports, mémoires, correspondance, annonces, décisions, appréciations et autres documents que la Commission du service civil et le ministère des Postes ont en leur possession et qui ont trait à l'examen récent de promotion tenu pour remplir la position de commis principal des postes dans le bureau de poste de la ville d'Ottawa, et à la nomination et à la destitution d'un nommé R. E. Hall.

M. Elliott, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table. —Correspondance concernant les édifices publics dans la Colombie-Britanniques, comme suit:—Houille pour l'édifice public de Ashcroft; houille pour l'édifice de Kamloops; édifice public à Salmon-Arm; édifice public à Prince-George.

Aussi,—Liste des quais dans la Nouvelle-Ecosse qui appartiennent aux chemins de fer nationaux du Canada, et que l'on suggère de transférer au ministère des Travaux publics.

Et aussi,—Etat montrant le nombre d'admission aux stations de quarantaine durant l'exercice terminé le 31 mars 1928.

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Robb,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides; et sur l'amendement de M. Bourassa,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"la Chambre regrette que l'on n'a pas encore pris les mesures propres, dans les affaires domestiques comme extérieures, pour donner plein effet à "l'égalité de status" reconnu par la conférence impériale de 1926 comme étant le principe fondamental des relations entre les pays britanniques qui jouissent du gouvernement responsable."

Après plus ample débat, du consentement de la Chambre, ledit amendement est retiré.

Et la motion principale étant posée, elle est agréée.

Du consentement de la Chambre M. l'Orateur fait part à la Chambre qu'un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill No 342 (C10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Deering."—M. *Casselman*.

Bill No 343 (D10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Mabel Jennie Potten Impey."—M. *Church*.

Bill No 344 (E10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cyril Wilfrid King."—M. *Sanderson*.

Bill No 345 (F10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Adelia Baker Knauff."—M. *Casselman*.

Bill No 346 (G10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Harvey Lefurgey."—M. *Garland* (Carleton).

Bill No 347 (H10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Evelyn McDowell."—M. *Jelliff*.

Bill No 348 (I10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Ellen Mobbs."—M. *Jelliff*.

Bill No 349 (J10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Elizabeth Poole."—M. *Arthurs*.

Bill No 350 (K10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Frederick White."—M. *Casselman*.

Bill No 351 (L10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Clayton Wilton."—M. *Arthurs*.

Bill No 352 (M10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian May Yuill."—M. *Lennox*.

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre, la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills en instances de divorce ci-haut sont basés, et les témoignages entendus comme preuve, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. McKenzie King lesdits bills sont séparément lus la première et la deuxième fois, sur division, et référés au comité des Bills privés, avec la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat et les pétitions sur lesquelles ils sont fondés.

La Chambre se forme alors de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

6 Affaires étrangères—	
Traitements	111,310 00
Dépenses contingentes	33,000 00

21	Conseil Privé—	
	Traitements	54,200 00
	Dépenses contingentes	7,000 00
2	Bureau du secrétaire du Gouverneur général—	
	Traitements	35,225 00
	Dépenses contingentes, y compris allocations de logement de $1,500 par année au secrétaire du Gouverneur général	72,500 00
9	Bureau du Haut Commissaire—	
	Traitements, y compris celui du Haut Commissaire, en sus des appointements autorisés par le chapitre 15 (Statuts Revisés du Canada), $2,000	39,600 00
	Dépenses contingentes	70,000 00

XXXV—DIVERS

296	Pour payer les frais de représentation à Washington, y compris le salaire et les allocations du ministre plénipotentiaire, des secrétaires et du personnel, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du service civil et de ses modifications	100,000 00
293	Salaires et dépenses, bureau des passeports	23,000 00
294	Pour pourvoir à la contribution du Canada au maintien de la Société des Nations, y compris le secrétariat, l'organisation internationale du travail et la cour permanente de justice internationale	155,968 21
295	Somme requise pour défrayer les dépenses de la délégation canadienne à la Société des Nations	21,000 00
297	Pour payer les frais de la représentation à Genève	17,000 00
298	Abonnement aux publications de la Société des Nations qui seront distribuées aux députés et subvention à l'Association canadienne de la Société des Nations	3,000 00
292	Pour payer les frais de représentation à Paris, y compris le traitement et les allocations du ministre plénipotentiaire, du secrétaire et du personnel, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du service civil et de ses modifications	75,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant de la somme ci-dessous*)

GOUVERNEMENT CIVIL

413	*Affaires extérieures*—	
	Dépenses contingentes—Crédit supplémentaire	7,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes de la somme ci-dessous*)

XIV—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU

DIVERS

114	Arbitrages et sentences arbitrales	2,000 00

Et la Chambre continuant de siéger en comité.

A six heures p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil.

Du consentement de la Chambre, M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Communications entre le Secrétaire d'Etat aux Affaires des Dominions, Londres, Angleterre, et le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, Ottawa, Canada, concernant le projet de traité entre Sa Majesté Britannique et Sa Majesté le Roi d'Egypte, dans le but de fusionner, maintenir et perpétuer les relations de bonne entente entre leurs gouvernements respectifs.

M. l'Orateur quitte alors le fauteuil pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre sur les bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills Privés*)

M. McGregor propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les Bills Privés, conformément à la règle 110; agréé.

Les bills suivants sont séparément, considérés en comité général, rapportés sans amendements, lus la troisième fois et passés sur division, viz:—

Bill No 292 (J8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edward Aranha."

Bill No 293 (K8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Jarvis Aspinall."

Bill No 294 (L8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Bell."

Bill No 295 (M8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillias Agnes Cressman."

Bill No 296 (N8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jane Glass."

Bill No 297 (O8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Laura May Hinscliff."

Bill No 298 (P8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Hogg."

Bill No 299 (Q8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Hover."

Bill No 300 (R8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Jessie McPherson."

Bill No 301 (S8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sylvia Ortenberg."

Bill No 305 (U8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Reno Moxon Attewell."

Bill No 306 (V8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Irene Boyd."

Bill No 307 (W8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Augustus Vernon Ellis."

Bill No 308 (X8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Agatha Jean Hobbs."

Bill No 309 (Y8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hazel K. Clunie Howard."

Bill No 310 (Z8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helen Stewart Graham Lovell."

Bill No 311 (A9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Marie-Anne Palardy Murphy."

Bill No 312 (B9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph Patrick Nolan."

Bill No 313 (C9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John James Ward."

Bill No 315 (E9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Irene Matilda Ballinger."

Bill No 316 (F9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à John Hare."

Bill No 318 (H9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Marmaduke Steele."

Bill No 319 (I9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Tlustie."

Bill No 302 (T8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Joseph Wormington."

Bill No 317 (G9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Helena Martyniuk."

Bill No 320 (J9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Robert Anderson Traill."

Bill No 329 (R9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Bernice Alberta Haight."

Bill No 330 (S9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rose Eadie Harris."

Bill No 331 (T9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mildred Florence McGowan."

Bill No 332 (U9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gabrielle Norton."

Bill No 333 (V9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Grace Elizabeth Parker."

Bill No 334 (W9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles St. Clair Parsons."

Bill No 335 (X9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ivy Reader."

Bill No 336 (Y9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Ramsay Sloan."

Bill No 337 (Z9 du Sénat), intitulé: "Lo pour faire droit à Harold Wilfrid Vivian Vincent Turner."

Bill No 338 (A10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Thomas Gordon Wilson."

Bill No 323 (L9 du Sénat), intitulé: "Lo pour faire droit à Violet Claire McCredie."

Bill No 324 (M9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Garnet Britton Walton."

Bill No 325 (N9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rebeina Pearl Bollingbroke."

Bill No 326 (O9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Manassa Fretz."

Bill No 327 (P9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles Henry Gifford."

Bill No 328 (Q9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Joseph James Harold Graham."

Sur motion de M. Clark, ordonné.—Qu'un message soit envoyé au Sénat, pour retourner à cette Chambre, la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills plus haut mentionnés sont fondés;

Et aussi, sur les bills suivants:—

Bill No 157 (E4 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Sydney Lankin."

Bill No 84 (O du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Winifred Osborne Gimblett."

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Du consentement de la Chambre, M. l'Orateur, fait part à la Chambre qu'un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants pour lesquels il demande le concours de la Chambre:—

Bill No 353 (N10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Ellen Braund."—M. *Garland* (Carleton).

Bill No 354 (O10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Alven Heels."—M. *Heaps.*

Bill No 355 (P10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Augustus Pearce."—M. *Arthurs.*

Bill No 356 (Q10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Anna Salmon."—M. *Price.*

Bill No 357 (R10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rocco Scocco."—M. *Church.*

Bill No 358 (S10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Audry Smith."—M. *Young* (Toronto-Nord-Est).

Et aussi,—Un message communiquant à la Chambre la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, et auquel ont été référés les pétitions sur lesquelles lesdits bills sont fondés, avec prière que le tout soit retourné au Sénat.

Du consentement de la Chambre, sur motion de M. Clark, lesdits bills sont lus la première et la deuxième fois, sur division, et avec la preuve, faite devant le comité spécal des Divorces au Sénat auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles lesdits bills sont fondés, sont référés au comité des Bills Privés.

Le comité des Subsides reprend le cours de ses délibérations.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

19 Revenu national—	
Traitements, y compris le traitement de Mlle Ellen Kerr à $1,860, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du Service Civil..	698,870 00
Dépenses contingentes..	40,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain à trois heures p.m., sans poser la question, en vertu de la règle 7.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 84

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 30 MAI 1928

PRIÈRES.

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table le quarantième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est comme suit:—

Conformément à la Règle 99, article 3, l'examinateur des pétitions en obtention de bills privés a l'honneur de présenter son quarantième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les bills privés suivants du Sénat, et il constate que toutes les prescriptions de la Règle 95 ont été observées dans chaque cas, savoir:—

Bill No 342 (C10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Deering."

Bill No 343 (D10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Mabel Jennie Potten Impey."

Bill No 345 (F10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Adelia Baker Knauff."

Bill No 347 (H10 du Sénat), intitulé: "Lo pour faire droit à Hilda Evelyn McDowell."

Bill No 348 (I10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Ellen Mobbs."

Bill No 350 (K10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Frederick White."

Bill No 356 (Q10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Anna Salmon."

Bill No 358 (S10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Audry Smith."

M. Jacobs pour M. Hay, du comité des Banques et du Commerce, présente le dixième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre Comité a considéré le Bill No 340 (I8 du Sénat), intitulé: "Loi constituant la Corporation d'économie populaire", et il a été convenu de le rapporter avec modifications.

M. Kay, du comité de l'Agriculture et de la Colonisation, présente le huitième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a pris en considération le Bill No 188, Loi modifiant la Loi des grains du Canada, et il a été convenu de le rapporter avec des amendements.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant sans amendement:—

Bill No 321, Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu.

M. Church, appuyé par M. Garland (Bow-River) propose,—Que vendredi, le 1er juin, on donne priorité au Bill No 63, "Loi modifiant la Loi des chemins de fer" (Investigation d'une compagnie subsidiaire de compagnies de téléphone ou de télégraphe qui se trouve maintenant dans les Bills et Ordres publics) sur tous (*a*) les bills privés, (*b*) les bills et ordres publics, (1) durant l'heure consacrée aux Bills privés et (2) sur toutes les autres affaires jusqu'à ce qu'on en ait disposé ce soir-là.

M. l'Orateur décide que ladite motion n'est pas recevable parceque toutes les motions qui ont trait aux Affaires de la Chambre, doivent être présentées par le leader du Gouvernement.

M. McIntosh, appuyé par M. Neill, propose,—Que le troisième et dernier rapport du comité sur les Relations industrielles et internationales, présenté à la Chambre le 16 mai courant, soit référé audit comité, avec instructions qu'il a le pouvoir de la modifier en lui substituant ce qui suit comme paragraphe 8:—

Votre comité recommande de plus que 750 copies en anglais et 250 en français de la preuve sur laquelle ledit rapport est fondé soient imprimées sous forme de livre bleu, et que la règle 64 soient suspendue à cet effet.

Et la question étant posée;

M. Guthrie soulève une question d'ordre:—Que le comité ayant son rapport final a cessé d'exister, en autant que cette référence est concernée, c'est pourquoi aucune autre référence sur le même sujet ne peut lui être soumise.

M. l'Orateur réserve sa décision sur la question d'ordre.

L'ordre suivant de la Chambre est voté en vertu de la règle 44, paragraphe 4:—

Par M. Arthurs—Ordre de la Chambre—Dossier indiquant:—

1. Combien de contrats on a passés durant l'année civile 1927 pour le transport des dépêches postales dans l'Ontario.

2. Combien de contrats on a renouvelés (*a*) à la suggestion du département (*b*) à la suggestion de l'entrepreneur.

3. Dans combien de cas on a publié des annonces demandant des soumissions.

4. Dans combien de cas on a accepté le plus basse soumission et telle qu'on l'avait reçue.

5. Si le département a décidé dans certains cas que les soumissions n'étaient pas satisfaisantes.

6. Dans l'affirmative, dans combien de cas.

7. Si on on a demandé de nouvelles soumissions dans le cas visés par la question 5.

8. Sinon, pourquoi pas.

9. Si on a passé des contrats dans quelques-uns de ces cas.

10. Dans l'affirmative, dans combien.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 12 mars 1928:—Copie de toutes demandes qui ont été faites pour des licences, permis ou toute autre formule d'autorisation par le gouvernement ou tout ministère du gouvernement pour avoir la permission de dériver les eaux du lac St-François par un canal ou des canaux, et pour décharger ces eaux ainsi diverties dans le lac St-Louis, dans le but de produire ainsi ou de créer de l'énergie électrique, et aussi copie des rapports sur le même sujet faits par les ingénieurs ou tous autres experts de tout ministère fédéral, et aussi copie de tous les rapports des départements, arrêtés ministériels, documents et correspondance qui ont trait au même sujet, et aussi copie en autant qu'ils seront disponibles, de tous plans ou cartes de cette dérivation projetée des eaux et des travaux hydro-électriques que l'on se propose d'exécuter en conséquence.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mai 1928:—Copie de tous documents, correspondance, pétitions échangés entre toutes personnes ou personne et le ministère des Postes ou tout fonctionnaire de ce ministère, au sujet de la démission ou de la destitution de A. L. Tubman, maître de poste d'Ashton, Ontario, et de la nomination de son successeur. Aussi copie de tous rapports, correspondance, recommandations et autres documents échangés entre la Commission du service civil et le ministère au sujet de cette affaire.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mai 1928:—Copie de tous rapports, télégrammes, lettres, pétitions et autres documents échangés entre le ministère des Postes, et le ministre des Postes, ou toute ou toutes personnes, ou entre eux, et qui ont trait au changement de local du bureau de poste de Padstow, et au remplacement du receveur de ce bureau de poste.

M. Elliott, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Copie de contrat pour la construction des trottoirs sur les terrains du Parlement et la correspondance qui s'y rapporte.

Et aussi,—Copie du bail de Green-Island, au sujet de l'achat de la propriété des moulins de New-Edinburgh à Ottawa.

L'ordre de la Chambre qui suit est voté:—

Par M. Macdonald (Richmond-Ouest-Cap-Breton)—Ordre de la Chambre: —Etat montrant chaque et toutes dépenses encourues pour le brise-lames le Black Point, comté de Richmond, avec une copie de toute correspondance échangée entre le 15 mars 1927 et le 15 mars 1928 sur ce sujet.

Sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), résolu,—Que samedi, le 2 juin et jusqu'à la fin de la session, la Chambre se réunira à onze heures de l'avant-midi, excepté les dimanches, et qu'en plus de l'intermission ordinaire à six heures p.m., il y aura une intermission de une heure à trois heures p.m.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

M. L'Orateur:—Avant de quitter le fauteuil, je désirerais donner ma décision sur la question d'ordre soulevée tout à l'heure par l'honorable député de Wellington-Sud (M. Guthrie), relativement à la motion proposée par l'honorable député

de Battleford (M. McIntosh). La question d'ordre était à l'effet que lorsqu'un comité a fait un rapport final, ce rapport ne peut être amendé, à moins que l'on ne fasse revivre ce comité.

Je crois que dans les circonstances actuelles, le mot "final" doit signifier que le rapport doit être considéré final, alors seulement, qu'il a été adopté par la Chambre, parce que la Chambre peut toujours référer de nouveau un rapport au comité avec instructions de les modifier de telle ou telle manière.

Ma décision est donc que la motion est recevable.

La Chambre se forme alors de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XXXVI—REVENU NATIONAL

	Appointement et dépense casuelle aux différents ports du Canada, y compris paiement d'heures supplémentaires aux fonctionnaires, nonobstant les dispositions de la Loi du Service civil et édifice provisoire douaniers et loyers.. ..	7,538,460 00
	Appointement et frais de déplacement des inspecteurs de ports et d'autres fonctionnaires du service d'inspection, et service se rattachant à la Commission des douanes; dans les dispositions de cette dernière sont comprises $500 pour le secrétaire, et montant requis pour créer des positions, nommer et payer appointements et dépenses des estimateurs fédéraux, nonobstant la Loi du Service civil, et les dites positions et le dit personnel étant soustraits à la dite Loi..	1,137,725 00
	Divers—Impressions et papeterie, abonnements aux journaux de commerce, drapeaux, timbres à dater, cadenas, instruments, etc., pour divers ports de déclaration, frais de messageries sur échantillons, papeterie et formules de loi, frais judiciaires, primes sur polices de garantie, et uniformes des douaniers..	600,000 00
343	Pour pourvoir aux frais d'entretien des croiseurs du revenu et du service de prévention, y compris appointement de $6,000 à F. W. Cowan et un montant requis pour créer des positions et nommer des agents par le ministre du Revenu National, ayant la mission de prévenir la contrebande et de faire enquête sur les fraudes de revenu qui seront dénoncées, nonobstant la Loi du Service civil, et les dites positions et le dit personnel étant soustraits à la dite Loi, pour pourvoir, en outre, aux dépenses de ces agents et à l'achat et à l'affrètement des navires ainsi qu'à l'achat ou louage d'automobiles devant être employés pour réprimer la contrebande ou autres délits contre les lois du revenu..	1,896,821 00

Montants devant être payés au ministère de la Justice, pour des fins de prévention, lequel ministère les déboursera à son tour et devra ensuite en rendre compte.—Montant requis pour créer des positions et nommer des agents chargés de réprimer la contrebande et de faire enquête sur les fraudes signalées sur le revenu, nonobstant les dispositions de la Loi du Service civil, ces positions et ce personnel ainsi créés devant être soustraits à ladite loi	100,000 00
Administration de la Loi taxant les profits d'affaires 1916 et de la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu, 1917, et de leurs modifications, et l'autorisation à cet effet de créer des positions et de faire des nominations en dépit de toute disposition contraire dans la Loi du service civil, et les positions susdites et le personnel ainsi nommé sont entièrement soustraits à l'application de la loi susdite; et un traitement de $7,000 pour le commissaire de l'Impôt sur le revenu..	2,200,000 00
Allocation à Madame Turner Ingalls, veuve de feu Turner Ingalls, préposé au service de surveillance, tué accidentellement au cours de l'exercice de ses fonctions..	500 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

415	*Revenu national—*	
	Dépenses contingentes—	
	En vue de l'installation de machines à calculer dans la division des statistiques..	10,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XVIII—SERVICE MARITIME ET FLUVIAL

201	Entretien et réparation de steamers et brise-glace de l'Etat..	1,650,000 00
202	Examen de capitaines et seconds..	20,000 00
203	Enquête sur les naufrages..	6,000 00
204	Dépenses des écoles de navigation..	9,000 00
205	Pour pourvoir au soutien temporaire des marins indigents..	5,000 00
206	Enregistrement des navires..	3,000 00
207	Enlèvement d'obstacles des eaux navigables..	5,000 00
208	Inspection des envois de bestiaux..	4,500 00
209	Pour continuer les subventions pour l'outillage de sauvetage—Québec et Colombie britannique..	45,000 00
210	Dépenses imprévues et diverses..	5,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill No 187, Loi modifiant la Loi de l'immigration avec un amendement comme suit:—

1. Remplacer la clause 1 par la suivante:

"1. L'article quarante et un de la *Loi de l'immigration*, chapitre quatre-vingt-treize des Statuts revisés du Canada, 1927, est abrogé et remplacé par le suivant:

"41. Lorsqu'une personne, autre qu'un citoyen canadien, préconise au Canada le renversement, par la force ou la violence, du gouvernement de la Grande-Bretagne, ou du Canada, ou d'un autre dominion, colonie, possession ou dépendance britannique, ou le renversement, par la force ou la violence, de la loi et de l'autorité constituées, ou préconise l'assassinat d'un fonctionnaire du gouvernement de la Grande-Bretagne ou du Canada, ou d'un autre dominion, colonie, possession ou dépendance britannique, ou d'un gouvernement étranger, ou lorsque, par acte ou parole, cette personne crée ou tente de créer une émeute ou un désordre public au Canada, ou lorsque notoirement elle appartient ou est soupçonnée d'appartenir à une société ou organisation secrète qui extorque de l'argent à quelqu'un qui réside au Canada, ou de quelque manière tente, soit au moyen de la force, soit par des menaces de blessures corporelles, soit par chantage, d'exercer une contrainte sur quelqu'un qui réside au Canada, cette personne est, pour les fins de la présente loi, censée un immigrant indésirable et doit être classée comme tel; et il est du devoir de tout fonctionnaire qui en a connaissance, et du greffier, du secrétaire ou autre fonctionnaire d'une municipalité au Canada où cette personne peut se trouver, de transmettre sans délai au ministre une plainte énonçant tous détails."

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain à trois heures p.m., sans poser la question, en vertu de la règle 7.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 85

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 31 MAI 1928

PRIÈRES.

M. Parent, du comité des Bills privés, présente le douzième rapport de ce comité lequel est comme suit:—

Votre Comité a considéré les bills privés suivants et il a été convenu de les rapporter sans modifications, savoir:—

Bill No 303 (J7 du Sénat), intitulé: "Loi concernant un certain brevet de la *Anchor Cap and Closure Corporation of Canada, Limited.*"

Bill No 342 (C10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Deering."

Bill No 343 (D10 du Sénat), intitulé "Loi pour faire droit à Mary Mabel Jenny Potten Impey."

Bill No 344 (E10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cyril Wilfrid King."

Bill No 345 F10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Adelia Baker Knauff."

Bill No 346 (G10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Harvey Lefurgey."

Bill No 347 (H10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Evelyn McDowell."

Bill No 348 (I10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Ellen Mobbs."

Bill No 349 (J10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Elizabeth Poole."

Bill No 350 (K10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Frederick White."

Bill No 351 (L10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Clayton Wilton."

Bill No 352 (M10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian May Yuill."

Bill No 353 (N10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Ellen Braund."

Bill No 354 (O10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Alven Heels."

56107 31

Bill No 355 (P10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Augustus Pearce."

Bill No 356 (Q10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Anne Salmon."

Bill No 357 (R10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rocco Scocco."

Bill No 358 (S10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Audry Walton Smith."

Votre Comité recommande aussi que la taxe additionnelle payée sur le bill suivant, en vertu de la Règle 93, paragraphe 8 soit remise, selon la pratique ordinaire en pareils cas, savoir:—

Bill No 342 (C10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Deering."

Bill No 343 (D10 du Sénat), intitulé "Loi pour faire droit à Mary Mabel Jenny Potten Impey."

Bill No 345 (F10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Adelia Baker Knauff."

Bill No 347 (H10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Evelyn McDowell."

Bill No 348 (I10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Ellen Mobbs."

Bill No 350 (K10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Frederick White."

Bill No 356 (Q10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Anne Salmon."

Bill No 358 (S10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Audry Walton Smith."

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant sans amendement:—

Bill No 23, Loi constituant en corporation la *St. Clair Transit Company.*

M. l'Orateur informe la Chambre que le greffier a déposé sur la Table, le quarantième rapport de l'examinateur des pétitions pour bills privés, lequel est comme suit:—

Conformément à la Règle 99, article 3, l'examinateur des pétitions en obtention de Bills privés a l'honneur de présenter son quarante et unième rapport comme suit:—

Votre examinateur a dûment examiné les Bills suivants du Sénat et il constate que toutes les prescriptions de la Règle 95 ont été observées dans chaque cas, savoir:—

Bill No 322 (D9 du Sénat), intitulé: "Loi concernant un certain brevet de Jean-Baptiste Hurteau."

Bill No 339 (K9 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Detroit River Canadian Bridge Company.*"

Bill No 262 (F7 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Louise Morris Hays Grier."

Bill No 298 (Q8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Hogg."

Bill No 334 (W9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Charles St. Clair Parsons."

Bill No 282 (B8 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à William Henery Leonard Gale."

Bill No 337 (Z9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harold Wilfrid Vivian Vincent Turner."

Bill No 332 (U9 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Gabrielle Norton."

M. McIntosh, appuyé par M. Neill, propose,—Que le troisième et dernier rapport du comité sur les Relations industrielles et internationales, présenté à la Chambre le 16 mai courant, soit référé audit comité avec instructions qu'il a le pouvoir de la modifier en lui substituant ce qui suit comme paragraphe 8:—

"Votre comité recommande de plus que 750 copies en anglais et 250 en français de la preuve sur laquelle ledit rapport est fondé soient imprimées sous forme de livre bleu, et que la règle 64 soient suspendue à cet effet."

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

Sur motion de M. Brown, ordonné,—Que conformément à la recommandation contenue dans le douzième rapport du comité des Bills Privés, et selon la pratique ordinaire en pareils cas, les frais additionnels payés sur les bills privés suivants soient remboursés, savoir:—

Bill No 342 (C10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Deering."

Bill No 343 (D10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Mabel Jennie Potten Impey."

Bill No 345 (F10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Adelia Baker Knauff."

Bill No 347 (H10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Evelyn McDowell."

Bill No 348 (I10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Ellen Mobbs."

Bill No 350 (K10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Frederick White."

Bill No 356 (Q10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Anna Salmon."

Bill No 358 (S10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Audry Smith."

L'ordre suivant de la Chambre est voté en vertu de la règle 44, paragraphe 4:

Par M. Black (Halifax)—Ordre de la Chambre—Dossier indiquant: —

1. Quelle somme tous les ministères fédéraux ont payée à M. A. S. McMillan ou à la *MacMillan Construction Company* pour tous les matériaux qu'il a fournis durant l'année 1927 pour l'expédition de la Baie d'Hudson ou des Détroits d'Hudson.

2. Quelle somme tous les ministères fédéraux ont payée à des corporations d'Halifax, durant l'année 1927, pour tous les matériaux fournis pour la même expédition.

3. Si les matériaux étaient fournis en vertu d'une soumission.

4. Le cas échéant, quels sont les détails de ces soumissions.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XVIII—SERVICE MARITIME ET FLUVIAL

211	Service de sauvetage, y compris récompenses pour sauvetage de personnes.	80,000 00
212	Relevés hydrographiques et entretien, et réparations des steamers employés à ces relevés.	530,000 00

213 Pour l'établissement d'un service de patrouille pour faire enquête sur la navigation dans le détroit d'Hudson et la baie d'Hudson.. .. .. 500,000 00
214 Service radiotélégraphique—Construction et entretien de stations radiotélégraphiques et administration générale de la radiotélégraphie dans tout le Canada.. .. .. 560,865 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

REVENU NATIONAL

516	En vue de la remise de la taxe d'accise payée sur les automobiles en possession des vendeurs et n'ayant pas encore été vendues lorsque cette taxe fut abolie par l'arrêté en conseil du 18 décembre 1920 (C.P. 1/3163)..	165,000 00
	Paiement à MM. Clarkson, Gordon, Dilworth, Guilfoyle et Nash, en raison de services se rattachant aux poursuites intentées contre les brasseries..	15,000 00
	Allocation de commisération à Mme C. E. McDonald, veuve de C. E. McDonald, sous-percepteur des douanes et de l'accise à Port-Borden, I.P.-E..	500 00
	Allocation de commisération à Mme Margaret M. Hughes, veuve de feu Wm. G. Hughes, employé de ce ministère à Prince-Rupert, C.-B., tué accidentellement alors qu'il était en fonction..	500 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain à trois heures p.m., sans poser la question, en vertu de la règle 7.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 86

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 1er JUIN 1928

PRIÈRES.

M. Jacobs pour M. Hay, du comité des Banques et du Commerce présente le onzième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre Comité a considéré le Bill No 341 (B10 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Eastern Bank of Canada*", et il a été convenu de le rapporter sans modification.

M. Denis (Joliette) du comité des Privilèges et Elections, présente le deuxième et dernier rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

(1) Le 29 mars 1928, la Chambre a adopté la résolution suivante:—

Que le rapport intérimaire, ainsi que le rapport final, de l'honorable juge Clarke, commissaire nommé pour faire enquête dans les prétendues manœuvres frauduleuses ou illicites, lors de l'élection tenue dans le district électoral d'Athabaska, province de l'Alberta, le 29 octobre 1925, lesquels rapports furent déposés sur la table de la Chambre le 15 décembre 1926, soient renvoyés au Comité permanent des Privilèges et Elections.

(2) Votre Comité a tenu dix séances et a interrogé plusieurs témoins dont Jules Castonguay, directeur général des élections; Georges Gonthier, Auditeur général; E.-J. Lemaire, greffier du Conseil privé et W.-Stuart Edwards, sous-ministre de la Justice.

(3) Au cours de ses délibérations, votre Comité a examiné en détail lesdits rapports du commissaire Clarke et les témoignages rendus devant lui.

(4) Votre Comité est d'avis que la cause de ces manœuvres frauduleuses et illicites, lors de l'élection tenue dans le district électoral d'Athabaska en 1925, réside dans la partisannerie, l'ignorance et l'incompétence de certains officiers d'élection et votre Comité recommande que l'Auditeur général présente au ministère de la Justice un rapport détaillé des paiements effectués à ces officiers susdits dans le but d'intenter des procédures pour le recouvrement des montants ainsi payés à ces officiers, selon que la loi l'autorise en pareil cas.

(5) Votre Comité est de plus d'avis que le directeur général des élections devrait recommander aux autorités que des poursuites devraient être prises contre tous les violateurs de la Loi des élections fédérales.

(5) Le Comité recommande qu'un comité spécial de la Chambre soit nommé à la prochaine session du Parlement pour étudier les témoignages entendus et la preuve recueillie par le Comité cette année et pour étudier la Loi des élections fédérales de 1920 et ses modifications, ainsi que la Loi concernant les manœuvres frauduleuses et illicites, afin de proposer à la Chambre telles modifications à cesdites lois qui pourront sembler raisonnables, ce Comité devant apporter une attention toute spéciale à la méthode de choisir les officiers rapporteurs et à la préparation des listes électorales.

(7) Le Comité est aussi d'avis que dans les circonstances le dépôt de Charles Henri Gauvreau, l'un des candidats à l'élection du 29 octobre 1925, dans le district électoral d'Athabaska, soit remboursé.

(8) Votre Comité a l'honneur de soumettre à la considération de la Chambre ses procès-verbaux et la preuve qu'il a recueillie.

(*Pour procès-verbaux et témoignages qui accompagnent ce rapport, voir Appendice aux Journaux No 6*).

M. McIntosh du comité des Relations industrielles et internationales, présente le quatrième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Conformément à un ordre de votre honorable Chambre en date du 31 mai votre comité a reconsidéré leur troisième et dernier rapport, et l'a modifié selon les instructions reçues, et demande à soumettre maintenant ledit rapport tel qu'amendé, comme suit:—

Le Comité permanent des Relations industrielles et internationales a l'honneur de présenter ce qui suit comme suit:

Troisième et dernier rapport

Votre Comité a considéré une Résolution qui fut adoptée par la Chambre des Communes le 21 mars et qui était conçue en ces termes:

> Que dans l'apinion de cette Chambre, le Comité des Relations industrielles et internationales soit autorisé à faire une enquête et à présenter un rapport relativement à l'assurance contre le chômage, la maladie et l'invalidité.

Votre Comité, tel qu'autorisé, a entrepris une étude de la question de l'assurance contre le chômage, la maladie et l'invalidité. Le sous-ministre adjoint du Travail qui fut le premier témoin entendu, a présenté des mémoires contenant des renseignements se rattachant aux genres d'assurance contre le chômage, la maladie et l'invalidité qui sont en vigueur dans divers pays; il a aussi fourni des renseignements relativement à l'assurance volontaire contre la maladie et les secours de maladie qui a été mise en vigueur dans notre pays. Le directeur du Service d'emploi au Canada a commis au Comité un détail du fonctionnement des bureaux d'emploi gratuit que les gouvernements provinciaux ont établis dans soixante-quatre localités du Dominion et qui bénéficient d'un subside fédéral. Le travail syndiqué, les associations de bien-être et l'Association canadienne des manufacturiers ont fait entendre devant le Comité des témoins qui ont exprimé le point de vue de leurs organisations respectives relativement aux questions à l'étude.

Le sous-ministre de la Justice a traité de la question de la juridiction respective du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux relativement au chômage, à la maladie et à l'invalidité.

Bien que le temps que le Comité avait à sa disposition n'était pas suffisant pour présenter un rapport aussi étendu que le demandait l'importance de cette question, votre Comité soumet les recommandations suivantes:

1. Qu'il faudra inévitablement avant longtemps prendre les moyens nécessaires pour établir une catégorie d'assurance contre le chômage, pour en arriver à une solution partielle des problèmes industriels d'aujourd'hui.

2. Que nous acceptons et que nous reconnaissons le principe de l'assurance contre le chômage, basée sur des contributions obligatoires provenant de l'Etat, du patron et de l'employé. A ce sujet, nous désirons attirer l'attention sur une décision semblable prise par la Commission royale sur les Relations industrielles qui étudia cette question en 1919.

3. Que la preuve fournie par le ministère de la Justice établit clairement que les autorités provinciales sont responsables d'une telle législation, puisqu'elle relève de leur juridiction en vertu de la Loi de l'Amérique britannique du Nord, mais que le Parlement a le pouvoir de contribuer par voie de subsides en faveur des provinces qui adopteraient une pareille législation, ce qui fait suite au précédent établi en matière d'éducation technique, de construction de voirie et, encore plus récemment, de pensions de vieillesse.

4. Que pour le succès d'un plan quelconque d'assurance contre le chômage, il serait préférable que plusieurs des provinces agissent simultanément, vu que les conditions du chômage varient beaucoup plus entre provinces que celles qui se rapportent à la vieillesse. A cette fin, nous sommes d'avis que cette question devrait être déférée aux diverses provinces afin de connaître celles d'entre elles qui seraient prêtes à étudier une législation de cette nature, et dans quelle mesure.

5. Relativement à la question très importante du coût de l'assurance contre le chômage, votre Comité a eu beaucoup de difficultés à en arriver à une conclusion nette, à cause du manque de renseignements touchant au chômage, constant ou occasionnel de sa nature. Il semble ne pas y avoir de méthode définie de contrôler le chômage à un endroit donné pendant un certain temps. Par conséquent, nous recommandons que le gouvernement prenne immédiatement des moyens pour calculer raisonnablement le chômage pendant la période d'une année.

6. Que, vu que l'assurance contre le chômage a été en vigueur en Grande-Bretagne depuis un certain nombre d'années et que, récemment, elle a été le sujet d'une étude approfondie par un puissant comité qui en a réorganisé tout le système d'après son rapport, votre Comité suggère au gouvernement l'avantage d'obtenir de la Grande-Bretagne un avis d'expert sur cette question, qui sera très utile à l'établissement d'un plan ou des plans adaptés aux conditions au Canada et pour en arriver à un coût approximatif.

7. Afin que cette question soit étudiée de nouveau, votre Comité recommande au Parlement qu'à la prochaine session, cette question soit déférée de nouveau au Comité des Relations industrielles et internationales.

8. Votre Comité recommande de plus que 750 copies anglaises et 250 copies françaises de ce rapport et de la preuve sur laquelle il est basé, soit imprimées sous forme de livre bleu, et que la Règle 64 soit suspendue à cet effet.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 2 mai 1928:—Copie du contrat existant (*a*) passé entre l'Etat et l'*Ottawa Electric Company* en vertu duquel le gouvernement paie $86.524.31 annuellement, et (*b*) passé entre l'Etat et la Commission Hydroélectrique, en vertu duquel le gouvernement paie $38.964.36 annuellement pour la lumière et l'énergie électrique, avec le tarif imposé dans chaque cas pour le courant direct.

Et aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 23 mai 1928:—Copie de tous documents, lettres, correspondance, décrets ministériels et tous autres documents échangés entre la Commission du service civil et l'honorable ministre des Postes, ou le gouvernement, ou tout ministre fédéral au sujet de la classification des foctionnaires des postes ou des facteurs.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copie de rapport conventions faites par le Gouvernement du Dominion et le gouvernement de la Colombie-Britannique, et le gouvernement de la Saskatchewan, d'après les dispositions de la Loi des pensions de vieillesse S.R.C. 1927, chapitre 156, article 17, et des fonds payés par le gouvernement du Dominion aux susdites provinces.

Les amendements faits par le Sénat aux bills suivants sont respectivement pris en considération et agréés, savoir:—

Bill No 291, Loi modifiant la Loi du Ministère du Revenu national.

Bill No 187, Loi modifiant la Loi de l'immigration.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XVIII—SERVICE MARITIME ET FLUVIAL

215	Service de radio—Amélioration des conditions de la réception pour les auditeurs patentés..	190,000 00

XIX—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL

MINISTÈRE DE LA MARINE

216	Canal de navigation du fleuve Saint-Laurent—Entretien et fonctionnement de la flotte des dragues..	1,895,000 00
217	Canal de navigation du fleuve Saint-Laurent—Pour construction d'un chaland à trémie..	315,000 00
218	Pour l'entretien et le fonctionnement du chantier maritime de Sorel..	154,000 00
219	Chantier maritime de Sorel—Remise en état du quai No 4 et autres travaux du même genre au chantier..	33,500 00
220	Pour la construction de barrages régulateurs et de soutènement dans le fleuve Saint-Laurent..	1,000 000 00

XX—PHARES ET SERVICE COTIER

221	Agences, loyers et dépense casuelle..	236,000 00

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les Bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills Privés*)

L'ordre étant lu pour la troisième lecture du Bill No 58, Loi constituant en corporation *The London and Port Burwell Railway Company;*

Et la question étant posée;

M. Edwards (Frontenac-Addington), appuyé par M. White (London) propose,—Que la question soit maintenant posée.

Après débat, la question étant posée sur ladite motion, elle est résolue dans la négative.

Le Bill No 57, Loi concernant la *Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company* est de nouveau considéré en comité général, et sur rapport de nouveau progrès, le comité obtient l'autorisation de siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des Subsides reprend le cours de ses délibérations.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XX—PHARES ET SERVICES COTIER

222	Salaires et allocations des gardiens de phares..	750,000 00
223	Somme requise pour verser une allocation de commisération à John Davidson, ex-gardien du phare à Cape Mudge, C.-B.	500 00
224	Entretien et réparation des phares..	900,000 00
225	Construction de phares et aide à la navigation, y compris la réglementation de la navigation aux endroits où la chose est jugée nécessaire..	725,000 00
226	Service des signaux..	110,000 00
227	Administration du pilotage..	250,000 00
228	Entretien et réparations des quais..	10,000 00
229	Pour briser la glace dans la baie du Tonnerre, le lac Supérieur et aux autres endroits jugés favorables à la navigation..	30,000 00
230	Somme requise pour payer une pension aux pilotes—Joseph Lapointe, Barthélémi Lachance, Alphonse Asselin, Elzéar Desrosiers, Edmond LaRochelle, L. E. Morin, Joseph Plante, Victor Vézina, Raymond Baquet, Alfred LaRochelle, Théophile Corriveau, Alphonse Pouliot, Trefflé Delisle, Adjutor Baillargeon, F. X. Desmeules, Joseph Pouliot, Jules Asselin, Frédéric Bouffard, Arthur Baillargeon, John I. Irvine, Joseph Eugène Lachance, Elzéar Normand, Philéas Lachance, Narcisse Lavoie, L. H. Lapierre, J. T. St. Laurent, J. V. Gourdeau, Samuel Rioux, Joseph LaRochelle, Arthur Koenig, J. Alphonse Lachance, Raoul Lachance, J. O. Lachance, J. H. Talbot, J. B. Bernier..	10,500 00
231	Allocation au capitaine du port à Amherstburg pour surveillance des phares et des bouées sur la rivière Ste-Claire, la rivière Détroit et le lac Erié, et autres services rendus en rapport au service des phares pendant la saison de navigation de 1928..	600 00

XXI—INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES

Ministère de la Marine

236	Service météorologique, y compris l'observatoire magnétique, subventions de $500 chacune aux observatoires de Kingston et Montréal; aussi une allocation de $400 à L. F. Gorman, observateur à Ottawa..	300,000 00

XXII—INSPECTION DES BATEAUX A VAPEUR

237	Inspection des bateaux à vapeur..	142,980 00

XXXV—DIVERS

327	Salaire de l'honorable J.-C. Patterson, commissaire chargé de faire enquête sur les droits de la Grande-Bretagne relativement aux terres des mers arctiques..	2,400 00

III—GOUVERNEMENT CIVIL

16	Marine et Pêcheries—	
	Traitements..	529,615 00
	Dépenses contingentes..	85,000 00

XXIII—PECHERIES

238	Salaires et déboursés des fonctionnaires et gardiens des pêcheries, et du service de patrouille et de protection des pêcheries..	950,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Un message est reçu du Sénat, informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill No 289, Loi modifiant la Loi des pensions avec plusieurs amendements comme suit:—

1. Page 1, ligne 8. Retrancher la lettre "(*a*)".

2. Page 1, lignes 10 à 15 inclusivement. Retrancher l'alinéa (*a*) de la clause 2.

3. Page 2, lignes 13 à 28 inclusivement. Remplacer la clause 4 par la suivante:

"4. Est abrogé, et remplacé par ce qui suit, le paragraphe huit, alinéa (*b*) de l'article trois de ladite loi:

"(*b*) Les motifs pour lesquels la pension est accordée ou refusée, en indiquant:

(i) La classification médicale de la blessure ou de la maladie qui a causé l'invalidité ou le décès au sujet desquels la demande a été faite;

(ii) La classification médicale des blessures ou des maladies sur lesquelles la Commission a statué relativement à la demande;

(iii) Le fait que la blessure ou la maladie qui a occasionné l'infirmité ou le décès était ou n'était pas attribuable au service militaire ou qu'elle a ou n'a pas été contractée au cours de ce service militaire ou qu'elle était antérieure à l'enrôlement ou qu'elle a ou n'a pas été aggravée au cours du service militaire."

4. Page 2, lignes 31 à 35 inclusivement. Remplacer le nouvel article 4 (1) par le suivant:

"4. (1) La Commission est attachée au ministère, et les dépenses qu'elle doit contracter dans l'exercice de ses fonctions, y compris les traitements de ses fonctionnaires, commis et autres employés, sont, moyennant l'approbation de la Commission, payées à même les deniers votés par le Parlement."

5. Page 2, ligne 40. Insérer ce qui suit comme paragraphe (3) du nouvel article 4:

"(3) Pour les fins de la *Loi du service civil,* la Commission est revêtue de toutes les attributions et fonctions d'un sous-chef de ministère."

6. Page 3, lignes 20 et 21, et page 4, lignes 1 à 12 inclusivement. Retrancher la clause 7.

7. Page 5, lignes 40 à 45 inclusivement, et page 6, lignes 1 à 20 inclusivement. Remplacer la clause 12 par la suivante:

"12. L'article vingt et un de ladite loi est abrogé et remplacé par le suivant:

"21. (1) Par dérogation aux dispositions de la présente loi, lorsqu'il est allégué que le cas d'un membre des forces ou de quelque personne à sa charge est particulièrement méritoire, et que la Commission a refusé d'y faire droit, de même que le Bureau quand le droit d'appel existe, ce cas peut faire l'objet d'une enquête et d'un jugement sous forme de pension ou d'allocation de commisération tel que prévu ci-après.

(2) Toute réclamation présentée en vertu du présent article doit être déférée à un tribunal spécial composé de deux membres de la Commission et de deux membres du Bureau.

(3) Ce tribunal possède le pouvoir de recommander que la Commission accorde une pension ou une allocation de commisération n'excédant pas le montant que la Commission aurait pu accorder en pareil cas si le décès ou l'état d'invalidité fût survenu au cours du service militaire.

(4) Le paiement de la pension ou de l'allocation de commisération qui peut être recommandée en vertu du présent article est subordonné à l'approbation du gouverneur en son conseil.

(5) En cas de partage du tribunal sur la requête, un juge de la cour de l'Echiquier du Canada doit se joindre au tribunal à titre de président, et une décision de la majorité de ce tribunal est définitive."

8. Page 10, lignes 11 à 18 inclusivement. Remplacer la clause 24 par la suivante:

"24. L'article trente et un de ladite loi est abrogé et remplacé par le suivant:

"31. Advenant le décès d'un pensionnaire pensionné pour cause d'invalidité et l'insuffisance de sa succession à solder les frais de la dernière maladie et de l'enterrement du pensionnaire, la Commission peut ordonner le paiement de ces frais, ou d'une partie de ces frais, mais dans ce cas le paiement ne doit pas dépasser cent cinquante dollars; de plus, le paiement du chef de l'enterrement ne doit pas dépasser cent dollars."

9. Page 10, lignes 19 à 44 inclusivement, et page 11, lignes 1 à 32 inclusivement. Retrancher la clause 25.

10. Page 12, lignes 32 à 39 inclusivement. Retrancher la clause 29.

11. Page 12, lignes 40 à 45 inclusivement, et page 13, lignes 1 à 8 inclusivement. Remplacer la clause 30 par la suivante:

"30. Est à nouveau modifié l'article cinquante de ladite loi, par l'addition des paragraphes suivants:

(10) Sur la réquisition du Bureau, le ministère doit procurer les fonctionnaires, commis et autres employés qui peuvent être requis pour l'exécution régulière du service du Bureau, et payer, sous réserve de l'approbation des comptes par le Bureau, les traitements de tous ces fonctionnaires, commis et autres employés, ainsi que tous les autres frais se rattachant à l'exécution du service confié au Bureau, et toutes ces dépenses doivent être imputées sur les traitements ou autres crédits du ministère.

(11) Le Bureau doit fournir au ministre un rapport annuel, lequel doit être incorporé dans le rapport annuel du ministère."

12. Page 13, lignes 9 à 44 inclusivement. Remplacer la clause 31 par la suivante:

"31. Est modifié le premier paragraphe de l'article cinquante et un de ladite loi, par l'addition de ce qui suit, après le mot "militaire", à la septième ligne dudit article:

"Si le Bureau considère comme erronée la classification médicale de la blessure ou de la maladie qui a déterminé l'invalidité ou le décès au sujet desquels la Commission a refusé une demande, il doit, avant de rendre jugement, communiquer par écrit à la Commission ses raisons de croire erronée cette classification médicale, et la Commission doit dès lors soumettre le différend relatif à la classification médicale à un comité composé de trois médecins experts, dont un est nommé par la Commission, un autre par le Bureau, et le troisième au choix des deux premiers; et au cas de désaccord entre eux, le ministre nomme ce troisième membre, et ce comité d'experts est requis de déterminer la classification médicale d'après laquelle la Commission doit établir son jugement. Une fois la classification médicale déterminée, si la Commission refuse la pension, le Bureau doit encore délibérer sur la question d'appel dans la mesure qu'il juge nécessaire, et rendre son jugement sur la classification médicale déterminée tel que prescrit ci-dessus."

13. Page 14, lignes 22 à 31 inclusivement. Remplacer le paragraphe (6) par le suivant:

"(6) Tout requérant ainsi que la Commission de pension du Canada ou son représentant ont le droit d'être présents aux séances tenues, pour les fins d'audition d'un appel, par le Bureau ou par l'un de ses membres, sous les conditions, relativement au paiement des dépenses d'un requérant par là subies, que le gouverneur en son conseil peut fixer par règlement, et si le requérant le désire, il peut, mais à ses propres frais, s'y faire assister par un avocat ou par un représentant autre que le conseiller officiel des soldats nommé par le ministère."

14. Page 15, ligne 18. Ajouter ce qui suit comme nouvelle clause "A":

Nouvelle clause "A"

"La présente loi entrera en vigueur le premier de septembre 1928:"

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé le Bill No 290, Loi modifiant la Loi de l'assurance des soldats de retour, avec un amendement, comme suit:—

1. Page 1, ligne 17. Remplacer le nouvel article 20 de la clause 2 par le suivant:

"20. Les demandes d'assurance peuvent être reçues, sous le régime de la présente loi, jusqu'au trente et unième jour d'août mil neuf cent vingt-neuf inclusivement, mais elles ne seront pas reçues après cette date."

Du consentement de la Chambre, M. Mackenzie King (Prince-Albert), déposé sur la Table,—Copie de proposition pour un pacte pluritéral pour renoncer à la guerre, et les notes échangées entre les différentes puissances à ce sujet, 1927-28.

A onze heures p.m., M. l'Orateur ajourne la Chambre jusqu'à demain à onze heures a.m., sans poser la question, en vertu de la règle 7.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 87

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU SAMEDI LE 2 JUIN 1928

Onze heures a.m.

PRIÈRES.

Sur motion de M. Taylor, ordonné,—Que le bill No 58, Loi constituant en corporation *The London and Port Burwell Railway Company*, soit inscrit sur le Feuilleton à sa place sur l'ordre du jour pour troisième lecture ce jour.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XXIII—PECHERIES

239	Pour construire des passes migratoires et déblayer les rivières	20,000 00
240	Frais de justice et dépense casuelle..	2,000 00
241	Pour aider à la conservation et au développement des pêcheries en eau profonde et pour accroître la demande du poisson..	130,000 00
242	Pour l'entretien d'un bureau de renseignements sur les pêcheries..	1,000 00
243	Inspection de poisson mariné..	30,000 00
244	Pisciculture..	442,000 00

245	Pour recherches sur les mœurs du flétan du Pacifique par la Commission Internationale des Pêcheries nommée en vertu du Traité concernant le flétan du Pacifique daté le 2 mars 1923..	28,500 00
246	Commission biologique maritime du Canada—	
	(*a*) Travaux purement scientifiques.. .. ..$ 45,000	
	(*b*) Travail pratique et expérimental.. 73,000	
	(*c*) Recherches sur la pisciculture.. 20,000	
		138,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

GOUVERNEMENT CIVIL

414	*Marine et Pêcheries—*	
	Division des pêcheries—	
	Traitements:	
	En vue du traitement d'un directeur de publicité, division des pêcheries..	3,420 00
	En vue du traitement d'un chef, division de l'Ouest, pêcheries..	3,120 00
	En vue du traitement d'un chef de division de l'Est, pêcheries..	3,120 00

PECHERIES

487	Frais de justice et dépense casuelle—Crédit supplémentaire..	4,000 00
488	Commission biologique maritime du Canada—Crédit supplétaire—	
	(*a*) Travaux essentiellement scientifiques..	50.500 00
	(*b*) Recherches relatives à la pisciculture—Crédit supplémentaire..	11.000 00
489	Ostréiculture..	10,000 00
490	Pour le paiement d'une prime pour la destruction des phoques poilus dans les eaux de marée..	25,000 00
491	Frais d'enquête sur les mœurs du flétan du Pacifique par la Commission internationale des pêcheries—Crédit supplétaire..	3,000 00

SERVICE OCEANIQUE ET FLUVIAL

472	Somme requise pour rembourser le Board of Trade britannique des dépenses encourues pour le soulagement des matelots canadiens nécessiteux non autorisées par la loi de navigation au Canada..	600 00
473	Diverses dépenses imprévues..	7,000 00
474	Service radiotélégraphique et pour la construction et l'entretien du navire de sans-fil pour communications avec les postes de terre et l'administration générale des dispositions de la loi du radiotélégraphie et des règlements établis dans tout le Dominion—Crédit supplémentaire..	230.000 00
475	Pour le paiement des dépenses d'une commission devant s'enquérir de la situation concernant l'émission radiotélégraphique au Canada et formuler des suggestions relativement à l'administration, à la direction et surveillance et aux besoins financiers de ce service..	25,000 00

476	Allocation de commisération à Alfred Callow, ci-devant membre de l'équipage du navire M.M.G.C. "Avonmore".. ..	1,497 85
477	Allocation de commisération à J.-B. Fontigny, père de Ovila Fontigny, ci-devant membre de l'équipage du navire M.M.G.C. "Shamrock"..	3,050 00
478	Allocation de commisération à Joseph Lemay, ancien membre de l'équipage du S.G.C. "Montcalm"..	777 00
479	Somme initiale requise pour la construction d'un brise-glace pour le détroit de Hudson..	500,000 00
480	Somme initiale requise pour la construction d'un nouveau brise-glace pour le service du fleuve St-Laurent..	400,000 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL—MINISTERE DE LA MARINE

481	Chantier maritime de Sorel—Somme requise pour la réparation du quai No 4 et pour de nouvelles fondations aux édifices Nos 3 et 4..	45,780 00
482	Allocation de commisération à Madame Mélanie Champagne, mère de feu Ovila Lamothe, ci-devant employé au chantier maritime du gouvernement, Sorel..	3,050 00
483	Somme requise pour frais de médecin et d'hôpital relatifs aux blessures accidentelles et à la mort de Ovila Lamothe, ci-devant employé au chantier maritime du gouvernement, Sorel..	525 45
484	Allocation de commisération à Madame Rose-Alma Cournoyer, veuve de feu Pierre Péloquin, ci-devant employé au chantier maritime du gouvernement, Sorel..	3,050 00

PHARES ET SERVICE COTIER

485	Crédit supplémentaire pour payer pension au pilote Alphonse Paquet..	300 00
486	Allocation de commisération à Louis Madore, ci-devant membre de l'équipage du bateau-feu No 5..	250 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 4.20 p.m., jusqu'à mardi prochain à onze heures a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 88

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MARDI LE 5 JUIN 1928

Onze heures a.m.

PRIÈRES.

Sur motion de M. Denis (Joliette) le deuxième et dernier rapport du comité des Privilèges et Elections est adopté.

L'ordre pour la prise en considération des amendements faits par le Sénat au Bill No 289, Loi modifiant la Loi des pensions étant lu;

M. King (Kootenay-Est) propose,—

Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre acquiesce à leurs amendement aux clauses 4, 5 sous alinéa 4 (1), 5 sous alinéa 4 (3), inséré, 24. 29 sous alinéa 6 et nouvelle clause A, et n'acquiesce à leurs amendements aux clauses 2 (*a*), 7, 12, 25, 30 (10) et 31 au Bill No 189, Loi modifiant la Loi des pensions pour les raisons suivantes:—

Parce que les modifications apportées par le Sénat à la clause 30, paragraphe 10, diffèrent quant à la forme et la substance de celles qu'ils ont faites à la clause 5, paragraphe 4 (1) et seront probablement cause de confusion et d'erreurs dans l'interprétation. L'approbation de la Commission ou du Bureau avant le paiement des comptes ne prête pas à objection, mais le droit d'examiner les dépenses doit appartenir au ministre qui est responsable au Parlement de l'emploi approprié des deniers qui lui sont confiés.

Cette garantie est comprise dans le paragraphe 4 (1) de la clause 5, telle que modifiée par le Sénat, qui stipule que la Commission sera attachée au Ministère. Une garantie semblable n'existe pas dans l'amendement du Sénat au paragraphe 10 de la clause 30. Le Bureau devrait pas posséder un contrôle plus grand sur les dépenses que celui qui est donné à la Commission. On considère que la situation serait éclaircie, et que l'on placerait les deux corps sur un pied d'égalité, sous ce rapport, si l'on apportait au paragraphe 10 de la clause 30, une modification semblable à celle que l'on a faite au paragraphe 4 (1) de la clause 5. Le paragraphe se lirait alors comme suit:

"Le Bureau sera attaché au ministère, et les dépenses qu'il doit contracter dans l'exercice de ses fonctions, y compris les traitements de ses fonctionnaires, commis et autres employés, seront, moyennant l'approbation du Bureau, payées à même les deniers votés par le Parlement."

Quant à la clause 12, bien que cette Chambre soit d'accord avec le Sénat sur les amendements de celui-ci relativement au tribunal spécial qui prendra en considération les cas que l'on prétend spécialement méritoires, la procédure que doit suivre le demandeur avant de présenter sa requête à ce tribunal spécial, n'est pas suffisamment claire. Le mot "avoir droit" dont on se sert dans les amendements faits par le Sénat, n'est pas défini dans la Loi des Pensions. Il y a de nombreux cas où l'on pourrait accorder une pension de commisération ou une allocation, mais qui, en droit strict, d'après la Loi des Pensions, ne donnent évidemment pas droit à une pension. Si l'on veut dire que le requérant, avant de présenter sa réclamation au tribunal spécial, doit tout d'abord s'adresser à la Commission dans tous les cas, même si ces cas évidemment ne sont pas couverts par la Loi des Pensions, et ne doit présenter une autre demande au Bureau que dans ces cas où d'après la Loi des Pensions, il y a un droit d'appel au Bureau, on considère que cette intention serait exprimée plus clairement en biffant les mots "et que la Commission a refusé d'y faire droit," de même que les mots: "que le Bureau", quand le droit d'appel existe, que l'on trouve dans les amendements du Sénat, et en leur substituant les mots suivants: "et dans lesquels la Commission a refusé la pension, et si le droit d'appel au bureau existe, dans lesquels la Commission et le Bureau ont tous deux refusé la pension".

Quant aux clauses 2 (*a*), 7, 25 et 31, cette Chambre les a adoptées unanimement. Elles ont été basées sur le rapport du Comité spécial de cette Chambre qui a étudié les problèmes des pensions et des soldats de retour, dont la recommandations et les conclusions ont été unanimes. Ledit Comité a tenu 47 séances et entendu les délégués des différentes associations de soldats qui couvrent le pays, les fonctionnaires des ministères, le président et les membres de la Commission et du Bureau. Cette Chambre a adopté unanimement le rapport du Comité spécial. Les clauses ont pour but de faire disparaître des griefs que le Comité spécial a jugé bien fondés et pour étendre le paiement des pensions à des personnes qui devraient y avoir droit. Et les amendements apportés par le Sénat à ces clauses ne sont pas jugés favoriser l'intérêt public.

Quant à la clause 7, d'après les stipulations de l'article 11*a* de la Loi des pensions, bien qu'une pension soit payée à un membre des forces pour l'aggravation d'une blessure ou d'une maladie existant avant l'enrôlement et qui a causé l'invalidité, lorsque telle aggravation a été attribuable au service militaire ou a été encourue pendant ce service, cependant aucune pension n'est payable aux personnes à la charge de ce membre des forces à sa mort, à moins qu'il soit prouvé à la Commission que telle aggravation a été elle-même la cause de la mort, et le but de la Chambre en passant la clause 7 a été de stipuler le paiement de pensions aux personnes à la charge de ce membre des forces à sa mort, dans les cas où l'aggravation, sans avoir été elle-même la cause de la mort, a été un des principaux facteurs qui l'ont causée. Il est plus facile d'appliquer la clause que la présente loi, et elle donnerait plus de latitude à la Commission pour accorder des pensions en conformité du principe fondamental de la Loi des pensions, qui est à l'effet qu'une pension sera payée aux personnes à la charge d'un membre décédé des forces, si la mort de ce membre a eu lieu durant son service militaire, ou lui est attribuable.

Quant à la clause 25, on considère que les stipulations de l'article 32 de la Loi des pensions à l'effet qu'aucune pension ne sera payée à la veuve d'un membre des forces à moins qu'elle ne l'ait épousé avant l'apparition de la blessure ou de la maladie qui a causé sa mort, ont une trop grande portée, tandis qu'il est d'intérêt public de ne pas payer une pension à une femme qui a épousé un membre des forces en s'attendant de recevoir une pension à sa mort, il n'est ni dans l'intérêt public ni juste que des pensions soient refusées à toutes les veuves qui tombent dans la classe décrite à l'article 32. Il n'est pas non plus dans l'intérêt public que les membres des forces qui ont été invalidés au cours

du service militaire soient dans une situation différente de celle des autres membres des forces en ce qui concerne le mariage. En adoptant la clause 25, cette Chambre avait pour objet de procurer des pensions dans les cas méritoires, et d'établir en même temps une sauvegarde nécessaire. On estime que les difficultés d'interprétation et d'application pourraient être surmontées en prescrivant qu'une pension sera payée à la veuve d'un membre des forces nonobstant son mariage à ce dernier, après l'apparition de la blessure ou maladie qui a causé son décès, pourvu que ce mariage ait eu lieu avant l'entrée en vigueur de la Loi des pensions de 1919, ou qu'à l'époque de ce mariage, le membre des forces n'eut pas atteint l'âge de quarante ans, qu'il ne fut pas le bénéficiaire d'une pension au sujet de la blessure ou maladie qui a causé son décès et qu'il ne fut pas gravement malade.

Quant à la clause 2a qui définit l'expression "apparition de la blessure ou maladie", telle qu'elle est employée dans l'article 32 de la Loi des pensions, il est considéré que les dispositions dudit article ne devraient pas s'étendre à la veuve d'un membre des forces qui l'avait épousé après l'apparition de la blessure ou maladie et après que cette blessure ou maladie eut été suffisamment guérie pour lui permettre de servir sur le théâtre réel de la guerre, pourvu que le mariage fut antérieur à la réapparition de la blessure ou maladie.

Quant à la clause 31, sous les dispositions de l'article 51 de la Loi des pensions, la seule question où il y ait appel d'une décision de la Commission est celle de savoir si la blessure ou maladie, ou son aggravation ayant causé l'invalidité ou la mort, était attribuable au service militaire ou avait été contractée pendant le service. Le but de la Chambre des Communes en adoptant la clause 31 a été d'étendre les motifs d'appel. Il est dans l'intérêt public que les soldats rapatriés et les personnes à leur charge aient confiance en l'administration de la Loi des pensions, et ce but aurait été atteint en permettant au Bureau de reviser les décisions de la Commission lorsque les requérants s'estiment lésés. On considère qu'il devrait y avoir appel au Bureau des décisions rendues, par exemple, en vertu des dispositions des articles 12, 30, 32, 33, 34 et 39 de la Loi des pensions. La clause 30 aurait prescrit un appel et fourni une occasion de corriger une erreur en ces matières, subordonnément à la réserve y contenue. Par suite des amendements du Sénat, cet appel n'est pas accordé.

Et que le greffier porte ledit message au Sénat.

Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

Le Bill No 288, Loi modifiant la Loi d'établissement de soldats est de nouveau considéré en comité général, rapporté sans amendement, lu la troisième fois et passé.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

25	Chemins de fer et Canaux—	
	Traitements..	272,285 00
	Dépenses contingentes..	38,000 00

XIII—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL

Chemins de fer

100	Chemin de fer de la baie d'Hudson: Construction et améliorations, y compris les appointements de E. B. Jost à $2,500	6,500,000 00

Canaux

101	Canal Trent—Construction et améliorations	13,500 00
102	Canal maritime Welland—Construction	13,750,000 00

XIV—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU

Divers

115	Commission des chemins de fer du Canada, entretien et opérations	287,100 00
116	Wagons du Gouverneur général	2,500 00
117	Services divers, y compris les appointements et les dépenses des experts employés temporairement	38,000 00
118	Travaux divers non prévus	1,000 00
119	Impressions et papeterie	7,000 00
120	Levés et inspections—Canaux, y compris les appointements et les dépenses des experts employés temporairement	10,000 00

XXXVII—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LA PERCEPTION DU REVENU

Canaux

343a	Personnel et réparations	2,666,540 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL

Chemins de fer

430	Réseau du Gouvernement canadien—Pour un transbordeur additionnel entre la terre ferme et l'Ile du Prince-Edouard	1,000,000 00

Canaux

431	Nouveau canal Welland: en vue de payer à P. Lyall and Sons Construction Co., Ltd., pour lavage du roc dans la section No 4, travail non prévu lors des soumissions	56,658 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU

Canaux

433	Canal Lachine, améliorations—Crédit supplémentaire (à voter de nouveau)	34,000 00
	Canal Soulanges, améliorations—Crédit supplémentaire (à voter de nouveau)	5,000 00
	Canal de la Trent, améliorations—Crédit supplémentaire (à voter de nouveau)	7,500 00

DIVERS

434	Allocation de commisération à la veuve de Charles Hilden, noyé accidentellement à Halifax le 8 septembre 1927..	3,000 00

CHEMINS DE FER

432	Pour augmenter les allocations de pension en vertu des dispositions de la Loi du fonds de prévoyance des employés de l'Intercolonial et du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard afin que le paiement minimum soit, pour la période du 1er janvier au 31 mars 1928, de $30 au lieu de $20 par mois, tel que fixé par la loi précitée..	50,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

X—PENSIONS

76	J. L. Weller..	3,500 00

XXXV—DIVERS

335	Pour payer les salaires et les dépenses pour les relevés et recherches au sujet du chenal maritime du Saint-Laurent, y compris le comité national consultatif du Canada et ses employés, y compris D. W. McLachlan $1,500, et G. W. Gates, $1,500 comme secrétaire..	50,000 00

XL—COMMERCE

355	Service de renseignements commerciaux, (y compris diverses dépenses pour le développement et l'expansion du commerce canadien)	500,000 00
356	Bureau de la Statistique fédérale..	150,000 00
357	Electricité et gaz, y compris la commission électro-technique internationale..	203,960 00
358	Administration de la loi de l'électricité et du courant (exportation de l'énergie électrique)	1,000 00
359	Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent..	6,000 00
360	Conseil cons. hon. des rec. scient. et in...	300,000 00
361	Bureau international des tarifs douaniers..	666 00
362	Bureau cinématographique..	50,000 00
363	Impressions des documents du Parlement et des ministères, y compris l'Annuaire du Canada..	118,000 00
364	Inspection des poids et mesures (y compris le Bureau international des poids et mesures)	333,000 00
365	Publicité et annonce au Canada et pour nommer par les présentes Herbert E. M. Chisholm, directeur de la publicité au traitement annuel de $4,000, et pour nommer par les présentes le personnel requis pour ce service..	50,000 00
366	Publicité et annonce dans l'Empire britannique..	100,000 00
367	Expositions—Salaires et dépenses casuelles, y compris la somme de $100,000 requise par le département de l'Immigration et de la Colonisation pour la collection et la préparation des grains, herbes, légumes, etc., et les étal. habituels aux expositions aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne..	300,000 00
368	Edifice d'exposition, Londres, Angleterre..	75,000 00

III—GOUVERNEMENT CIVIL

29	Commerce—	
	Traitements..	540,085 00
	Dépenses contingentes..	30,000 00

XVII—SUBVENTIONS AUX PAQUEBOTS-POSTES ET AUX NAVIRES

Océan Atlantique

151	Service de navire entre le Canada et le Sud-Africain..	100,000 00

Océan Pacifique

152	Service à vapeur entre la Nouvelle-Zélande et le Canada sur l'océan Pacifique..	100,000 00
153	Service à vapeur entre Prince-Rupert, C.-B., et les îles de la Reine Charlotte..	21,000 00
154	Service à vapeur entre Victoria, Vancouver, les ports d'escale et Skagway..	25,000 00
155	Service à vapeur entre Victoria et la côte ouest de l'île de Vancouver..	15,000 00
156	Service à vapeur entre Vancouver et les ports du nord de la Colombie britannique..	24,800 00
157	Service à vapeur entre Vancouver et les ports sur Howe-Sound..	5,000 00
158	Service entre Vancouver et les Antilles anglaises..	36,000 00

Services locaux

159	Service à vapeur entre Baddeck et Iona..	10,500 00
160	Service à vapeur entre Charlottetown et Pictou..	35,000 00
161	Service à vapeur entre Charlottetown, Victoria et le quai Holliday..	5,000 00
162	Service à vapeur entre Dalhousie, N.-B., et Carleton, Qué..	3,000 00
163	Service à vapeur entre Grand-Manan et la terre ferme.. ..	20,000 00
164	Service à vapeur entre Halifax, Canso et Guysborough.. ..	9,000 00
165	Service à vapeur entre Halifax, LaHave et les ports de la rivière LaHave..	6,000 00
166	Service à vapeur entre Halifax et Spry-Bay et les ports du Cap-Breton..	6,000 00
167	Service à vapeur entre Halifax et la baie Saint-Laurent.. ..	2,400 00
168	Service à vapeur entre Halifax, Cap-Breton sud et les ports du lac Bras-d'Or..	5,000 00
169	Service à vapeur entre Halifax et la côte ouest du Cap-Breton	6,000 00
170	Service à vapeur entre Miscou, Shippigan et la terre ferme..	2,000 00
171	Service à vapeur entre Mulgrave, Arichat et Petit-de-Grat..	13,000 00
172	Service à vapeur entre Mulgrave et Canso..	28,125 00
173	Service à vapeur entre Mulgrave et Guysborough, avec arrêts aux ports d'escale..	14,000 00
174	Service à vapeur entre Newcastle, Néguac et Escuminac, arrêts à tous les ports d'escale sur la rivière Miramichi et dans la baie de Miramichi..	4,500 00
175	Service entre Parrsboro, Kinsport et Wolfville..	5,000 00
176	Service à vapeur entre l'île Pelée et la terre ferme..	11,000 00
177	Service à vapeur entre Pictou, Mulgrave et Chéticamp.. ..	11,000 00
178	Service à vapeur entre Port-Mulgrave, St-Peter's, Irish-Cove et Marble-Mountain et autres ports sur les lacs Bras-d'Or.	10,350 00
179	Service à vapeur entre Pictou, Souris et les îles de la Madeleine..	50,000 00

180	Service à vapeur entre Québec, Natashquan et Harrington et autres ports situés sur la rive nord du golfe St-Laurent..	85,000 00
181	Service à vapeur entre Québec ou Montréal et Gaspé et les ports de la rive sud du golfe St-Laurent..	60,000 00
182	Service à vapeur entre Rimouski et Pointe-aux-Outardes..	7,500 00
183	Rivière-du-Loup, Tadoussac et autres ports de la rive nord..	15,000 00
184	Service à vapeur entre St-Catherine's Bay et Tadoussac..	4,000 00
185	Service à vapeur entre St-Jean, Rivière à l'Ours et autres ports d'escale..	2,000 00
186	Service à vapeur entre St-Jean et Bridgetown..	1,000 00
187	Service à vapeur entre St-Jean et Digby..	15,000 00
188	Service à vapeur entre St-Jean, Digby, Annapolis et Granville..	2,000 00
189	Service à vapeur entre St-Jean, Margaretville et autres ports sur la baie de Fundy..	3,500 00
190	Service à vapeur entre St-Jean et St. Andrews et autres ports d'escale..	4,000 00
191	Service à vapeur entre St-Jean, Westport, Yarmouth et autres ports d'escale..	15,000 00
192	Service à vapeur entre St-Jean et les ports du bassin des Mines.	5,000 00
193	Service à vapeur entre Summerville, Burlington et Windsor, N.-E..	500 00
194	Service à vapeur entre Sydney et les ports du lac Bras-d'Or et les ports sur le littoral occidental du Cap-Breton..	18,000 00
195	Service à vapeur entre St-Jean et Weymouth..	1,500 00
196	Service à vapeur entre Sydney et la baie St-Laurent, av. arrivé aux ports d'escale..	18,000 00
197	Service à vapeur entre Sydney et Whycocomagh..	13,000 00
198	Service à vapeur entre Trois-Pistoles et Les Escoumains..	1,000 00
199	Octroi du gouvernement de la Colombie britannique pour l'amélioration du service postal sur les cours d'eau intérieur..	3,000 00
200	Dépenses relatives à la surveillance des paquebots subventionnés..	5,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(Plein montant des sommes ci-dessous)

SUBVENTION AU SERVICE POSTAL ET AUX PAQUEBOTS

460	Canada et Terre-Neuve—Service à vapeur entre..	35,000 00
461	Canada et Afrique-Sud—Service à la vapeur entre—Crédit supplémentaire..	25,000 00
462	Est Canadien et Brésil—Uruguay et république Argentine—Service à la vapeur entre..	100,000 00
463	Halifax et Sherbrooke—Service à la vapeur entre..	1,500 00
464	Murray-Bay, Havre-St-Pierre et autres ports sur la rive nord du Saint-Laurent—Service d'hiver à la vapeur entre..	40,000 00
465	Pictou, New-Glasgow et comté Antigonish—Service entre..	1,000 00
466	Rimouski et pointe aux Outardes—Service entre—Crédit supplémentaire..	2,500 00
467	Ste-Catherine's-Bay et Tadoussac—Service entre—Crédit supplémentaire..	1,000 00
468	St-Jean et Centreville—Service à la vapeur entre..	1,000 00

469	St-Jean et Margaretville et autres ports sur la baie de Fundy—Service à la vapeur entre—Crédit supplémentaire.. ..	1,000 00
470	St-Jean, Westport, Yarmouth et autres ports d'escale—Service à la vapeur—Crédit supplémentaire..	3,000 00
471	Sydney et Whycocomagh—Service à la vapeur entre—Crédit supplémentaire..	3,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XII—DEFENSE NATIONALE

Service de la milice

84	Administration..	317,000 00
85	Services scolaires..	500,000 00
86	Dépense casuelle..	40,000 00
87	Services et ouvrages du génie..	800,000 00
88	Fournitures..	891,800 00
89	Etablissements de fabrication..	587,000 00
90	Milice active non permanente..	2,315,000 00
91	Troupe permanente..	4,950,000 00
92	Collège militaire royal..	375,000 00
93	Levés topographiques..	45,000 00
94	Transport et fret..	215,000 00

Services navals

95	Service naval—Pour frais d'entretien des vaisseaux et établissements du service naval, y compris la marine Royale canadienne, la Réserve navale royale canadienne et la Réserve navale royale de volontaires canadiens..	2,725,000 00

Aéronautique

96	Aéronautique militaire du Canada—Travaux et entraînement, y compris formation des aviateurs au service des autres ministères du Gouvernement et formation du personnel de l'aviation civile..	1,669,694 00

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les Bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills privés*)

L'ordre étant lu pour la troisième lecture du Bill No 58, Loi constituant en corporation *The London and Port Burwell Railway Company;*

M. Hepburn, appuyé par M. Macdonald (Glengary) propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Taylor, appuyé par M. Cayley, propose,—Que ce qui suit soit ajouté comme article 4:—

"Le capital-actions sera de cinq cent mille dollars ($500,000.00)."

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

Et la question étant de nouveau posée pour la troisième lecture du bill;

M. Church, appuyé par M. Harris, propose,—Que ledit bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit lu la troisième fois dans six mois de ce jour.

Et un débat s'ensuivant et continuant;

Et neuf heures p.m., ayant sonné

Du consentement de la Chambre, il est agréé de considérer les bills privés non opposés, jusqu'à ce que l'on en ait disposés.

M. Harris propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil pour que la Chambre se forme en comité général sur les bills privés conformément à la règle 110; agréé.

Les bills suivants sont séparément considérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois et passés, viz:—

Bill No 215 (P4 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Canadian Commerce Insurance Company.*"

Bill No 314 (K7 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la *Dominion Fire Insurance Company.*"

Bill No 322 (D9 du Sénat), intitulé: "Loi concernant un certain brevet de Jean-Baptiste Hurteau."

Bill No 339 (K9 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation *The Detroit River Canadian Bridge Company.*"

Bill No 304 (H8 du Sénat), intitulé: "Loi concernant la Compagnie de houille et de Chemin de fer de Cumberland."

Bill No 303 (J7 du Sénat), intitulé: "Loi concernant un certain brevet de la *Anchor Cap and Closure Corporation of Canada, Limited.*"

Bill No 341 (B10 du Sénat), intitulé: "Loi constituant en corporation la *Eastern Bank of Canada.*"

Bill No 71, Loi constituant en corporation *The St. Lawrence River Bridge Company.*

Bill No 57, Loi concernant la *Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company.*

Le Bill No 340 (I8 du Sénat), intitulé: "Loi constituant la Corporation d'économie populaire" tel qu'amendé par le comité des Banques et du Commerce est considéré en comité général, rapporté sans autre amendement, lu la troisième fois et passé.

Les bills suivants sont séparément considérés en comité général, rapportés sans amendement, lus la troisième fois et passés sur division, viz:—

Bill No 342 (C10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frank Deering."

Bill No 343 (D10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Mabel Jenny Potten Impey."

Bill No 344 (E10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Cyril Wilfrid King."

Bill No 345 (F10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Myrtle Adelia Baker Knauf."

Bill No 346 (G10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à James Harvey Lefurgey."

Bill No 347 (H10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Hilda Evelyn McDowell."

Bill No 348 (I10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Catherine Ellen Mobbs."

Bill No 349 (J10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Edith Elizabeth Poole."

Bill No 350 (K10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Henry Frederick White."

Bill No 351 (L10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Frederick Clayton Wilton."

Bill No 352 (M10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Lillian May Yuill."

Bill No 353 (N10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Ruth Ellen Braund."

Bill No 354 (O10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Harry Alven Heels."

Bill No 355 (P10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Francis Augustus Pearse."

Bill No 356 (Q10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Florence Anne Salmon."

Bill No 357 (R10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Rocco Scocco."

Bill No 358 (S10 du Sénat), intitulé: "Loi pour faire droit à Mary Audry Walton Smith."

Sur motion de M. Harris, ordonné,—Qu'un message soit envoyer au Sénat pour retourner à cette Chambre, la preuve, etc., faite devant le comité spécial des Divorces au Sénat, auquel ont été référées les pétitions sur lesquelles les bills en instances de divorce ci-haut sont basés.

Les amendements faits par le Sénat aux bills suivants sont séparément considérés et agréés, savoir:—

Bill No 59, Loi constituant en corporation *The Central Finance Corporation.*

Bill No 66, Loi concernant un certain brevet appartenant à Douglas J. Martin.

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés;

Le comité des Subsides reprend le cours de ses délibérations.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XII—DEFENSE NATIONALE

Services Aéronautiques

97	Aéronautique civile du Canada—Travaux et service pour les autres ministères du Gouvernement y compris le service de protection contre les feux et la suppression des feux, la photographie, le transport, les travaux de recherche portant sur les forêts et les maladies du grain, les patrouilles pour le service des pêcheries, contrôle de l'aviation civile, routes d'aviation, aérodromes et bases d'aviation, génie aéronautique, etc..	3,195,037 00

Services généraux

98	Pensions civiles—	
	Pension viagère à Robert Allen..	269 52
	Pension viagère à Walter Petitpas..	515 90
	Pension viagère à Florence Walker et enfants..	630 00
99	Divers—	
	Construction de poudrière à Halifax..	100,000 00

XXX—GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU YUKON

Défense nationale

Bassin du McKenzie

278	Service de radio—Entretien et exploitation du système de T.S.F. de la division du MacKenzie, ayant des postes à Dawson, Mayo, l'île Hershell, Aklavik, Fort-Simpson, Fort-Smith, Fort-Résolution et Edmonton..	139,000 00

XXXV—DIVERS

332	Monuments de guerre..	180,000 00
333	Pour la part proportionnée du Canada aux dépenses faites par la Commission impériale des sépultures militaires, y compris contribution à la caisse destinée à l'entretien permanent des cimetières, sépultures et monuments..	573,780 00

XLI—REGLEMENTS DES RECLAMATIONS DE GUERRE

369	Défense Nationale—	
	Services militaires..	150,000 00
	Services navals..	5,000 00

III—GOUVERNEMENT CIVIL

18	Défense nationale—	
	Traitements..	729,755 00
	Dépenses contingentes..	60,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

DEFENSE NATIONALE

427	*Service de la Milice*—	
	Services et travaux d'ingénieurs—Crédit supplémentaire pour champs de tir à Vancouver-Nord..	30,000 00
428	*Service de l'Aéronautique*—	
	Aviation royale du Canada—Crédit supplémentaire pour remplacer les fournitures, l'équipement et l'édifice détruits par le feu à l'école d'instructions en plein air, Camp Borden, le 18 avril 1928..	28,000 00
	Aviation civile—Crédit supplémentaire en vue de la construction et de l'exploitation de l'aérodrome et base aérienne St-Hubert..	150,000 00
429	*Services généraux*—	
	Divers—	
	Allocation de commisération à la veuve de feu Alex. MacCannell..	900 00
	Allocation de commisération à Paul Andrews.. ..	500 00
	Allocation de commisération à Joseph Henry Welch.	100 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

IX—MINISTERE DE LA SANTE

62	Pollution des eaux intérieures..	12,000 00
63	Hôpitaux de marine, y compris les subventions aux institutions qui viennent en aide aux matelots, y compris les frais funéraires et aides aux marins nécessiteux..	210,000 00

64	Quarantaine—Traitements et dépense casuelle pour les districts organisés et la salubrité publique en d'autres districts; léproseries de Tracadie et de l'île Bentinck; la lèpre en général et la Loi concernant l'hygiène dans les travaux publics..	200,000 00
66	Laboratoire d'hygiène..	5,000 00
67	Maladies vénériennes..	100,000 00

III—GOUVERNEMENT CIVIL

8	Santé—	
	Traitements..	190,727 50
	Dépenses contingentes..	60,000 00

XXX—DIVERS

318	Subvention à l'Association du bien-être de l'enfance..	5,000 00
319	Subvention au Conseil canadien d'hygiène dentaire..	5.000 00
320	Subvention au Conseil canadien d'hygiène sociale..	10.000 00
321	Allocation à l'Association Canadienne contre la tuberculose.	25.000 00
322	Comité d'hygiène mentale..	10,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

DIVERS

508	Subvention au Conseil canadien d'hygiène sociale—Crédit supplémentaire..	10,000 00
509	Subvention à l'Institut canadien national pour les aveugles—Crédit supplémentaire..	5,000 00
510	Subvention au Comité canadien national d'hygiène mentale—Crédit supplémentaire..	10,000 00
511	Subvention au Conseil canadien du bien-être de l'enfance—Crédit supplémentaire..	5,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

Onze heures p.m., étant dépassé M. l'Orateur ajourne la Chambre à onze heures et cinq minutes p.m., jusqu'à demain à onze heures a.m., en vertu de la règle 7.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 89

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU MERCREDI LE 6 JUIN 1928

Onze heures a.m.

PRIÈRES.

M. Robb, l'un des membres du Conseil privé du Roi, transmet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par M. l'Orateur, comme suit:—

WELLINGDON.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes le budget supplémentaire additionnel des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice expirant le 31 mars 1929, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 6 juin 1928.

Sur motion de M. Robb, ledit message à Son Excellence et le budget supplémentaire sont référés au comité des Subsides.

M. Sinclair (Queens) pour M. Kay, du comité de l'Agriculture et de la Colonisation présente le neuvième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Votre comité a étudié la résolution et l'ordre de renvoi, en date du 16 février, en vertu desquels il a été résolu: "Attendu que la teneur en gluten est un élément important de la valeur du blé.

En conséquence il est résolu de l'avis de la Chambre que l'on devrait demander au Conseil national des recherches scientifiques et industrielles de faire enquête et rapport, avec la coopération de la Commission des grains sur la possibilité de se servir de cette teneur en gluten du blé comme d'un élément principal de la classification de ce produit.

Et qu'il soit résolu aussi que cette question soit référée au comité de l'agriculture et de la colonisation pour étude et pour que celui-ci fasse, au sujet de la classification et de l'inspection du blé, les suggestions qu'il jugera à propos de transmettre audit Conseil national et à la Commission des grains.

Conformément à ladite résolution et à l'ordre de renvoi, votre comité a agréé les conclusions suivantes, qu'il a transmises audit Conseil national et à la Commission des grains:—

1. La force boulangère est un élément important pour établir le prix du blé, et en Canada, les définitions des hautes qualités déterminées par la Loi des grains, la force boulangère est basée sur deux facteurs: la variété du blé et le pourcentage de grains rougeâtres, durs et vitreux.

2. Dans la résolution soumise à votre comité, il est proposé d'amender la Loi des grains de manière à baser la force boulangère sur deux facteurs: la variété du blé et la quantité de gluten, cette dernière étant établie par un essai chimique et exprimée en pourcentage.

3. Dans les pays qui consomment le blé canadien, le Canada, la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et probablement la plupart des autres, la force boulangère est un facteur important pour déterminer la valeur du blé; par "force" on entend le pourcentage quantitatif et qualitatif du gluten.

4. A l'exception du blé Durum que l'on classifie actuellement à part, et peut-être d'une ou deux autres variétés dont la production est relativement limitée, le blé classifié pour la vente sous contrat contient un gluten qui est censé être de bonne qualité.

5. Toutes choses considérées, la quantité de gluten ou de protéine qu'il renferme, semble, à la lumière des connaissances actuelles, constituer ce qui se rapproche davantage de l'indice idéal de la force boulangère utilisable.

6. Il en coûterait de 50 à 75 sous pour faire l'épreuve du gluten, et celle-ci ne semble pas présenter de difficultés sérieuses malgré qu'elle nécessite l'installation de laboratoires à chaque lieu d'inspection. Nous suggérons que l'on obtienne des données sur le coût d'installation et du maintien des laboratoires.

7. Chaque épreuve particulière demanderait d'une heure et demie à deux heures. Toutefois, étant donné que la lumière du jour n'est pas indispensable pour faire cette épreuve en laboratoire, et qu'en s'organisant pour un service de 24 heures par jour l'on peut faire simultanément de nombreuses épreuves, on ne rencontrerait aucune difficulté en analysant les chargements, et on ne saurait prévoir aucun retard dans l'expédition des wagons aux têtes de lignes.

8. La proposition explicite contenue dans la résolution pourrait recevoir un commencement d'exécution mais seulement pour les expéditions par wagons entiers, toutefois votre comité n'a pas encore réussi à s'assurer que la vente du blé faite sur les lieux en wagons entiers pût profiter de cet arrangement. Un état de choses en usage chez les membres du pool de blé du Kansas et par lequel le cultivateur, aussi bien que le préposé à l'élévateur expédiaient chacun de son côté des échantilllons aux laboratoires semblerait bien être le repère d'une solution des embarras relatifs au blé vendu localement; et ce système devrait être étudié.

9. L'introduction du gluten comme élément de classement du blé serait de nature à encourager la culture des variétés meunières les plus estimées de ce produit. Or à nos yeux cette affaire prend une importance primordiale.

10. Si l'on en croit M. L. H. Newman, céréaliste fédéral, d'Ottawa, et de l'avis de ce comité, les variétés dont les noms suivent sont reconnues comme les plus avantageuses: Early Red Fife, Marquis, Ruby, Red Bobs, Selections, Renfrew, Kitchener, Garnet et Reward.

11. Il est grandement à désirer que la division des céréales du département fédéral de l'agriculture, travaillant de concert avec les gouvernements provinciaux, persistent dans leur entreprise de zoner la superficie canadienne de céréales, et ce en vue de fournir des précisions sur la variété ou les variétés les plus aptes, selon toutes probabilités, à donner satisfaction partout et toujours.

12. Cependant, en ce qui a trait à notre commerce d'exportation, le comité n'a pas entendu assez de dépositions concernant l'effet qu'aurait le changement

projeté dans la méthode du classement pour le justifier de recommander son adoption actuellement. Toutefois, votre comité recommande l'examen de cet aspect de la question sous toutes les faces.

13. Le blé *Garnet*.—D'après la teneur des témoignages nous sommes d'avis que ce blé que l'on a exclu jusqu'ici du classement No 1 *Northern* devrait y être éligible.

14. A propos des plaintes de la *Liverpool Corn Trade Association*.

Votre comité croit que la plainte touchant le No 3 est dans une certaine mesure fondée. Elle provient surtout de l'inclusion dans ce classement d'une grande quantité de blé mal séché.

En ce qui se rapporte aux plaintes relatives à l'abaissement général du niveau des qualités respectives autres que le No 3, nous constatons que les témoignages ne justifient pas cette plainte.

Touchant la situation relativement au No 3 nous constatons que la Commission des grains ainsi que le ministère sont maintenant parfaitement au courant de cette situation. Nous recommandons l'adoption de mesures afin d'empêcher la continuation de cet état de choses.

Nous recommandons que le ministère du Commerce et la Commission des grains exercent un contrôle sévère sur la qualité du blé d'exportation et que des échantillons des envois à l'étranger soient obtenus régulièrement et envoyés à l'inspecteur en chef, qui les gardera dans son bureau pour fins de comparaison; et aussi que le laboratoire soit chargé de faire des expériences de cuisson et de faire rapport concernant les échantillons d'envois qui ont donné lieu à des plaintes.

15. Le comité recommande (*a*) L'échange temporaire d'inspecteurs entre les divers centres d'inspection de la division ouest.

(*b*) La nécessité de maintenir d'année en année un étalon uniforme de qualité; pour fins de comparaison, des échantillons devraient être conservés pendant au moins cinq ans.

16. Afin de maintenir la haute qualité de notre blé d'exportation et de décourager autant que possible la culture de variétés de blé peu désirables, nous recommandons avec instance l'établissement d'un entrepôt à graines de semence dans le but de recueillir et de distribuer des graines de variétés approuvées, et la construction d'une minoterie expérimentale de grandeur suffisante, qui permettrait de procéder à des expériences de meunerie et de boulangerie sur une échelle susceptibles de produire des résultats conformes à ceux obtenus dans les moulins commerciaux.

Le comité suggère que le coût de construction et d'installation pourrait bien être défrayé à même l'excédent de revenu sur les déboursés provenant de l'administration de la Loi des grains et le revenu qui découle des reliquats accumulés aux élévateurs de têtes de ligne dans la division d'inspection de l'ouest.

17. Le comité recommande que la carte sur le gluten préparée par le docteur Birchard qui a été exhibée devant ce comité soit imprimée pour fins de distribution et qu'une carte semblable soit préparée par le laboratoire de recherches également pour fins de distribution, le plus tôt possible chaque année.

18. Ce comité recommande que des inspecteurs soient nommés à tous les endroits de transbordement entre la tête des lacs et les ports océaniques. Il leur incombera d'empêcher tout mélange de blés afin que la qualité et la condition des classes telles que fixées lors de l'inspection finale soient maintenues.

19. Votre comité recommande que ledit Conseil national de recherches et la Commission des grains fassent rapport au ministre du Commerce, tel qu'avisée par ladite résolution, et que ledit rapport soit présenté avant la prochaine session du parlement.

Une copie du procès-verbal du comité touchant le sujet susmentionné est ci-annexée pour l'information de la Chambre.

(Pour procès-verbal et témoignages qui accompagnent ce rapport, voir Appendice aux Journaux, No 7).

Sur motion de M. Denis (Joliette) pour M. Marcil, le deuxième rapport du comité mixte des Impressions du Parlement est adoptée.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Copies de télégrammes échangés entre le secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères à Ottawa et le secrétaire d'Etat aux Affaires des Dominions à Londres, concernant l'émission ou le retrait d'exequaturs aux consuls en Canada.

M. McIntosh, appuyé par M. Neill, propose,—Que le quatrième rapport du comité des Relations industrielles et internationales soit adopté.

Après débat, la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table, —Réponse à un ordre de la Chambre du 25 avril 1928:—Dossier contenant toute la liasse de documents préparés par des fonctionnaires du ministère des Douanes pour être soumis à la Commission Royale présidée par le juge Brown qui a fait une enquête au département des douanes, documents qui ont trait au débarquement d'une cargaison d'effets de contrebande à Grimsby, Ontario, ou dans les environs.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 30 avril 1928:—Copie de la correspondance qui a trait à la destitution de Frank Amas, de Qu'Appelle, du service météorologique, avec copie de toutes les accusations portées contre ledit Frank Amas, le cas échéant; et copie de toutes les procédures de l'enquête qui ont eu lieu relativement à ces accusations s'il y en a, et copie des recommandations de destitution, s'il y en a une. Et aussi copie de toute correspondance qui a trait à la nomination de John Miller, de Qu'Appelle, et relative à sa nomination au poste d'observateur aux lieu et place de Frank Amas. Et aussi une déclaration de l'âge, des études et des aptitudes dudit John Miller pour cette position.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 30 avril 1928—Dossier montrant:—

1. Combien de fonctionnaires du service civil ont été destitués pour cause en 1927.
2. Combien de ces fonctionnaires contribuaient à la caisse de retraite.
3. A combien d'entre eux on a remis leurs contributions.
4. A combien d'entre eux le Bureau du trésor a refusé de remettre leurs contributions.
5. Combien de causes sont actuellement pendantes.

Et aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 7 mai 1928:—Copie de tous télégrammes, rapports, décrets ministériels, correspondance, baux, contrats ou autres documents relatifs à la construction d'un chemin de fer jusqu'aux mines Flin Flon ou aux mines de la baie d'Hudson et qui ont été échangés entre le ministère des Chemins de fer, les chemins de fer nationaux du Canada et la *Flin Flon Mining Company* ou la *Hudson Bay Mining Company*, ou leurs avocats ou leurs agents, ou tout autre ministère fédéral, ou entre eux.

Les adresses suivantes à Son Excellence le Gouverneur général, et les ordres de la Chambre qui suivent, sont votés:—

Par M. Church—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général:—Copie de tous télégrammes, décrets ministériels, correspondance, lettres, échangés entre le gouvernement canadien, ou tout membre qui le compose, ou tous fonctionnaires, ou toute ou toutes personnes au sujet de la génération d'énergie électrique à l'endroit connu sous le nom de Seven Sisters aux Chutes des Esclaves, y compris aussi toute correspondance échangée avec le gouvernement du Manitoba, la ville de Winnipeg, et toutes autres compagnies privées qui tentent de monopoliser les sources d'énergie électrique de la rivière Winnipeg, au Manitoba.

Par M. Bissett—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général—Copie de tous documents, lettres, correspondance, etc., échangés entre le gouvernement de la province du Manitoba et l'honorable ministre de l'Intérieur au sujet de la vente ou du projet de vente à la *Manitoba Paper Company* de bois à pulpe de la province du Manitoba.

Par M. Heaps—Ordre de la Chambre—Copie de tous contrats ou conventions passés entre les Chemins de fer nationaux canadiens et la *National Cartage Company* de la ville de Winnipeg.

Par M. Adshead—Ordre de la Chambre—Relevé indiquant:—

1. Les édifices loués en totalité ou en partie par l'état dans la ville de Calgary, Alberta.
2. Les fins pour lesquelles on les a loués.
3. Le loyer annuel de chacun de ces édifices.
4. Le nom du propriétaire.
5. La date où chaque bail va expirer.

Par M. Tolmie—Ordre de la Chambre—Copie des recommandations au sujet des appointements des fonctionnaires du service civil des deux sexes qui exécutent un travail technique ou professionnel, que la Commission du service civil a remises au Conseil du Trésor, le 23 mai, et auxquelles le ministre des Finances a fait allusion en Chambre le 30 mai 1928.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

24	Travaux publics—	
	Traitements	688,535 00
	Dépenses contingentes	75,000 00

XV—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL

EDIFICES PUBLICS

121	Ottawa—Nouvel édifice public	500,000 00
	Ottawa—Edifice du Parlement	130,000 00
	Ottawa—Laboratoires du Conseil national de recherches	750,000 00

Ports et rivières

122	Esquimalt, C.-B.—Cale sèche	55,000 00
	Port-Arthur et Fort-William—Améliorations dans le port	250,000 00
	Port de Québec—Bassin Champlain—Pour terminer les travaux	120,000 00
	Sorel—Améliorations dans le port	410,000 00
	Port de Toronto—Améliorations	15,000 00
	Terminus en bas des lacs	1,500,000 00

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

Ports et rivières

Nouvelle-Ecosse

134	Bailey's Brook—Réparations à la jetée	2,500 00
	Barrington Passage—Réparations au quai	3,000 00
	Basswood Beach—Prolongement des travaux de protection de la plage	2,500 00
	Bayfield—Réparations au quai	4,000 00
	Blandford—Réparations au brise-lames	2,400 00
	Blue Rocks—Réparations au quai	2,700 00
	Bridgewater—Réparations et refection du quai ferroviaire	30,200 00
	Brooklyn—Réparations du quai	1,100 00
	Brooklyn—Réparations au brise-lames	3,900 00
	Canso—Réparations au quai	1,300 00
	Cape Negro Island—Parachèvement du brise-lames	2,000 00
	Cheverie—Réparations au quai	1,600 00
	Clarks Harbour—Quai	12,500 00
	Ile-du-Diable—Réparations au brise-lames	1,400 00
	Digby—Réparations et renouvellement de jetée	5,000 00
	Dingwall (Aspy Bay)—Brise-lames	16,000 00
	Dover—Réparations et prolongement du quai	3,500 00
	Eagle Head—Réparations au brise-lames	1,800 00
	Feltzen-South—Réparations au quai	1,400 00
	Fourchu—Reconstruction des travaux de protection	3,700 00
	Grand-Etang—Réparations à la jetée	2,800 00
	Grass Cove—Brise-lames-quai	28,000 00
	Gulliver's Cove—Réparations au brise-lames et améliorations	3,500 00
	Guysborough—Dragage	23,800 00
	Hall's Harbour—Refection du bassin maritime	1,200 00
	Ports et rivières en général—Réparations et améliorations	65,000 00
	Inverness—Réparations à l'aménagement du port	4,000 00
	Kings Bay—Brise-lames	3,200 00
	La Have River—Dragage	43,000 00
	L'Ardoise—Réparations et prolongement des travaux de protection du port	1,800 00
	Little Tancook—Réparations au brise-lames	1,200 00
	Lunenburg—Dragage	36,000 00
	Malagash—Réparations au quai	3,600 00
	Margaree Harbour—Réparations du port	2,500 00
	Middle West Pubnico—Réparations au quai	3,000 00
	Murphy's Pond, Port Hood—Améliorations au port	6,000 00
	New Harbour—(Co. Antigonish-Guysborough)—Prolongement du brise-lames	25,000 00

North West Cove (Tancook)—Réparations au brise-lames..	1,800 00
Owl's Head—Réparations au quai..	1,200 00
Parrsboro—Réparations aux ouvrages du port..	3,600 00
Pictou—Réparations aux quais ferroviaires..	25,000 00
Port Hilford—Réparations au quai..	3,100 00
Port Maitland—Prolongement du brise-lames..	50,000 00
Round Hill—Réparations au quai..	5,000 00
Sheet Harbour West—Réparations au quai..	1,000 00
Soldier's Cove—Remplacement du quai..	4,200 00
Sydney—Quai..	27,000 00
Tangier—Réparations au quai..	1,300 00
Upper Prospect—Réparations au brise-lames..	1,200 00
Victoria Harbour—Réparations au quai..	2,000 00
West Arichat—Réparations au brise-lames..	2,100 00
Westport—Réparations au quai..	3,500 00
Yarmouth Bar—Réparations au brise-lames et améliorations.	4,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsides devant siéger de nouveau ce jour.

Du consentement de la Chambre, M. Kay propose,—Que le Chambre retourne aux Motions, item Affaires de routine; agréé.

M. Kay, du comité de l'Agriculture et de la Colonisation, présente le dixième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Conformément à un ordre de référence en date du lundi 20 février 1928, votre comité a pris en considération la Loi de l'immigration et ses règlements concernant le sujet d'immigration en général, y compris le travail du ministère de l'immigration et de la colonisation.

Votre comité a tenu 36 assemblées et a appelé les 29 témoins suivants:—

Hon. Robt. Forke, ministre de l'Immigration et de Colonisation.

W. J. Egan, sous-ministre de l'Immigration.

A. L. Jelliffe, commissaire, ministère de l'Immigration.

Dr J. A. Amyot, sous-ministre, ministère de la Santé.

Dr D. A. Clark, assistant sous-ministre, ministère de la Santé.

W. J. Black, directeur de colonisation, chemins de fer nationaux.

J. B. Dennis, directeur de colonisation, chemin de fer du Pacifique-Canadien.

J. W. E. MacAlister, sous-directeur de colonisation, chemin de fer Canadien du Pacifique.

Sir Henry Thornton, président des chemins de fer nationaux du Canada.

E. W. Beatty, président du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Canon Vernon, église d'Angleterre.

Canon Burd, église d'Angleterre, synode de la Saskatchewan.

Mlle Gertrude Childs, secrétaire du Bien-être social (Commission de Winnipeg).

Sir Joseph Flavelle, Toronto.

Albert Chamberlain, président de la *British Welcome and Welfare* (Ligue de Toronto).

Hugh Farthing, représentant la *British Empire League of Canada.*

Professeur H. Bates, doyen du collège agricole Macdonald.

Hon. George Langley, Regina.

Mlle M. E. Mackie, autrefois employée au ministère de l'Immigration et de la Colonisation.

C. A. Magrath, Toronto.
Col. James Stibbard, des forces britanniques permanentes.
Col. T. R. Tudge, de l'Armée du Salut.
Capitaine d'ordonnance, Owen, de l'Armée du Salut.
M. J. Caldwell, Regina.
Hon. M. Manion, M.P.
Hon. W. J. McMurray, Winnipeg.
M. N. Campbell, M.P.
Lt-Col. Cecil G. Williams, de la ligue navale.
Geo. H. Corbett, représentant plusieurs services sociaux et sociétés de bien-être de Montréal.

En plus d'avoir entendu ces témoins, votre comité a pris en considération des résolutions et pétitions soumises par différentes organisations à travers le pays.

Votre comité demande à faire rapport de ses conclusions et recommandations comme suit, savoir:—

CONDITIONS AUXQUELLES LES CITOYENS DES DIVERS PAYS SONT ADMIS AU CANADA

Le Comité est convaincu que l'on se méprend beaucoup et que l'on est mal renseigné sur les conditions auxquelles les personnes venant des différentes parties du monde sont admises au Canada. Afin de faire disparaître cette méprise et d'établir clairement les motifs sur lesquels on peut appuyer toute recommandation, le Comité pose les conditions suivantes:

Sujets britanniques.

1. Tous les sujets britanniques du Royaume-Uni ou de tout autre dominion britannique sont admissibles au Canada, pourvu qu'ils soient mentalement et physiquement sains et en état de pourvoir à leurs besoins jusqu'à ce qu'ils se trouvent un emploi.

Le passe-port n'est pas nécessaire.

Le prix du passage pour les immigrants des Iles-Britanniques est de $91.25, en général.

2. Les ouvriers de ferme britanniques sont particulièrement favorisés par l'établissement d'un tarif modique de $9.73, et cela à la demande du gouvernement canadien.

3. Les serviteurs britanniques jouissent des mêmes conditions que les ouvriers de fermes et dans certains cas le prix de passages leur est avancé à titre de prêt.

4. Les familles des ouvriers de ferme britanniques déjà émigrés au Canada jouissent du même tarif spécial de $9.73 pour les adultes et du passage gratuit pour les enfants au-dessous de dix-sept ans. Pour cette catégorie également on accorde, dans des cas particuliers, un prêt couvrant le prix de transport des familles.

5. Les enfants britanniques au-dessus de quatorze ans et au-dessous de dix-sept ans qui viennent au Canada sous les auspices de certaines sociétés juvéniles sont transportés gratuitement; on verse même auxdites sociétés une somme supplémentaire pour couvrir le transport par chemin de fer et les dépenses incidentes des enfants.

6. Les enfants britanniques entre quatorze et dix-sept ans qui émigrent au Canada, dans des foyers ruraux approuvés, sont transportés gratuitement jusqu'à destination.

Pays de l'Europe septentrionale.—(Norvège, Suède, Danemark, Finlande, Suisse, Allemagne, Hollande, Belgique et France).

Tous sujets et citoyens de ces pays peuvent être admis au Canada à condition qu'ils soient sains d'esprit et de corps, et en état de subvenir à leurs besoins jusqu'à ce qu'ils puissent obtenir de l'emploi.

Ils sont tenus de se procurer des passe-ports.

Le prix moyen minimum de transport océanique est d'à peu près $120.00.

Le gouvernement canadien n'accorde pas de tarif de faveur ni aucune aide que ce soit aux sujets et citoyens de ces pays.

Pays de l'Europe méridionale et centrale. (Autriche, Hongrie, Pologne, Roumanie, Lithuanie, Esthonie, Latvie, Bulgarie, Jugoslavie, Tchécoslavaquie).

On n'admet, de ces pays, que les personnes destinées à travailler sur les fermes, les domestiques, ou ceux qui ont un certain lien de parenté défini par la loi, avec des personnes demeurant au Canada après y avoir été admises légalement. Le ministre de l'Immigration peut faire de rares exceptions à l'endroit de certaines personnes, s'il est convaincu que leurs services sont requis au Canada.

Ces personnes sont tenues de se procurer des passe-ports.

Le prix moyen minimum de transport océanique est d'à peu près $135.00.

Le gouvernement canadien n'accorde pas de tarif de faveur ni aucune aide que ce soit aux sujets et citoyens de ces pays.

Etats-Unis.

Tout citoyen des Etats-Unis peut être admis au Canada à condition qu'il soit sain d'esprit et de corps, et en état de subvenir à ses besoins jusqu'à ce qu'il puisse se procurer de l'emploi.

Le passe-port n'est pas nécessaire.

De ce qui précède on verra que les émigrants du Royaume-Uni se trouvent dans une situation particulièrement favorable lorsqu'on les compare aux émigrants des pays continentaux, non seulement au point de vue du tarif de passage, mais surtout au point de vue de la très grande réduction du tarif en faveur de la main-d'œuvre agricole et ménagère venant du Royaume-Uni.

Dans le but d'encourager davantage l'émigration britannique, les projets suivants d'établissement sur des terres méritent une attention particulière:

Projet des 3,000 familles.

Les familles britanniques ont été transportées au Canada grâce à un tarif de passage spécial et elles sont établies par le Gouvernement canadien sur des terres d'établissement de soldats actuellement inoccupées. Le Gouvernement britannique accorde à chacune de ces familles un maximum de $1,500 pour l'achat du bétail et de l'outillage. Tous les remboursements sont faits par le colon, pour le prix de la ferme et le montant du prêt pour l'achat du bétail et de l'outillage, en versements annuels égaux répartis sur une période de vingt-cinq ans, au taux d'intérêt peu élevé de 5 p. 100. Le Gouvernement canadien aide à son tour le colon en lui accordant gratuitement les avantages du service de la répartition, de l'établissement et de la surveillance.

Projet d'établissement sur la terre auquel participent les Gouvernements britanniques, fédéral et provincial.

D'après ce projet le Gouvernement provincial donne la terre. Le Gouvernement britannique accorde $1,500 pour l'achat du bétail et de l'outillage. Le Gouvernement canadien trouve le colon, l'établit sur une terre et lui accorde gratuitement son service de surveillance, se tenant de plus responsable, à part égale, de toute perte au compte du bétail et de l'outillage. S'il arrive qu'un

colon ne fait pas ses paiements au cours des deux premières années, la perte de l'intérêt sur le prix d'achat est répartie d'après la base suivante:

Gouvernement provincial..	25%
Gouvernement fédéral..	25%
Gouvernement britannique..	50%

Deux provinces ont déjà adopté ce projet et des négociations se poursuivent actuellement avec une autre province.

Entraînement et placement des garçons britanniques sur des fermes.

On accorde à une classe de garçons choisis le passage gratuit du Royaume-Uni au Canada et plusieurs provinces établissent des institutions désignées sous le nom de "fermes d'entraînement" dans le but d'y recevoir ces garçons britanniques et de les placer chez des cultivateurs approuvés. Les gouvernements fédéral et provincial contribuent $10 chacun par garçon aux fins de l'exploitation de la ferme et le gouvernement britannique accorde un octroi de $20 aux mêmes fins.

Etablissement des garçons britanniques sur la terre.

Le but que l'on se propose c'est d'établir sur des terres qui leur appartiennent les garçons britanniques qui sont venus au Canada et qui y ont acquis l'expérience nécessaire en agriculture et qui ont économisé chacun une somme de $500. En conformité de ce projet le gouvernement britannique prête $1,250; le gouvernement fédéral $1,000; le gouvernement provincial $250; et ces prêts ajoutés aux économies du garçon représentent un total de $3,000 dont il peut disposer en vue de son établissement sur la terre.

Ce qui prouve l'importance de ce travail, c'est que les gouvernements britannique et canadien ont conclu une convention par laquelle ils s'engagent à dépenser $5,000,000 pendant les dix années prochaines aux fins de ces emprunts.

En vue de mettre en évidence les efforts particuliers accomplis pour encourager l'immigration britannique la preuve démontre que le ministère canadien de l'Immigration contribue pour sa part la somme de $16.67 pour chaque immigrant en comparaison avec le coût moyen de 11 cents par tête pour les immigrants venus des pays continentaux.

Le Comité a entendu les témoignages circonstanciés concernant l'organisation du ministère de l'Immigration ainsi que toutes les phases de ses activités telles que poursuivies tant séparément que conjointement avec de nombreuses organisations gouvernementales et volontaires, et le Comité formule sous ce rapport les recommandations et suggestions suivantes:

Responsabilité du gouvernement fédéral.

De l'avis du Comité la responsabilité et le contrôle du choix des immigrants, peu importe par qui le recrutement est fait, doivent reposer uniquement et exclusivement sur le gouvernement du Canada.

Coopération des provinces.

Le Comité recommande que l'on fasse des efforts spéciaux pour étendre le champ d'activité des autorités provinciales particulièrement en ce qui a trait au placement, à l'établissement et à la surveillance des immigrants, et que, tenant compte de ces activités, le gouvernement fédéral considère l'opportunité d'une contribution pour couvrir une partie des frais occasionnés par cette coopération provinciale.

Examen médical

D'aucuns se sont plaints du nouveau système d'inspection médicale d'après lequel les médecins canadiens font l'examen médical des futurs immigrants dans le Royaume-Uni. Il appert que ce nouveau système a été inauguré à la suite de représentations faites au département de l'Immigration par les compagnies de navigation, les gouvernements provinciaux, le Conseil d'Hygiène du Dominion et d'autres organisations sociales.

Plusieurs raisons ont été invoquées en faveur du changement.

1. On causait beaucoup de misère à l'immigrant qui, ayant été accepté par les médecins examinateurs du Royaume-Uni, était ensuite rejeté soit en arrivant au Canada soit après y avoir été admis.

2. Un grand nombre de déportations ont eu lieu à cause de l'anormalité mentale ou physique de gens qui, avant de quitter le Royaume-Uni, avaient été acceptés comme étant mentalement et physiquement normaux.

3. La proportion d'immigrants confiés aux asiles d'aliénés au Canada a été excessive.

Le nouveau système comporte l'examen médical gratuit des futurs immigrants, par des médecins canadiens, avant qu'ils partent pour le Canada. Vingt et un médecins canadiens et quarante-cinq médecins autorisés font des examens médicaux dans les Iles Britanniques, et il y a 332 centres où se font ces examens médicaux. En outre, on prend des mesures spéciales pour faire faire les examens médicaux dans les endroits isolés.

Sur le continent, il y a sept médecins canadiens dont le travail consiste à examiner tous les immigrants aux ports d'embarquement continentaux. Avant cet examen par les médecins canadiens, l'immigrant venant du continent est soumis à un examen médical près de son domicile sous la surveillance de la compagnie de navigation. La quarantaine, la désinfection et d'autres précautions sont exigées aux ports d'embarquement du continent, en sus de l'examen médical fait par les médecins canadiens.

Il a été allégué que le volume d'émigration des îles britanniques vers le Canada a été réduit par ces nouveaux règlements concernant l'examen médical, mais il appert par les témoignages qu'il y a eu une diminution encore plus forte dans le courant d'émigration des îles britanniques vers les autres Dominions et vers les Etats-Unis.

Le Comité a saisi l'importance du fait que l'officier médical à qui est confié l'examen médical des futurs immigrants endosse une grande responsabilité pour le compte du Canada, non seulement pour le gouvernement fédéral, mais aussi pour les provinces. Il est de son devoir de s'assurer que les futurs immigrants sont en bonne santé physique et mentale pour prendre rang parmi les citoyens canadiens et assumer le rôle qui leur incombe. A ce sujet, et visant particulièrement l'émigration du continent européen, le Comité désire citer la résolution adoptée par le Conseil du Service social du Canada lors de sa réunion tenue récemment à Montréal comme suit:

"Le Conseil du Service social du Canada constatant le fardeau imposé actuellement aux diverses provinces du Canada pour soutenir les idiots et les aliénés, et les résultats malheureux de l'admission en ce pays des fous et des faibles d'esprit, désire demander instamment au gouvernement fédéral l'application continue et stricte des dispositions de la Loi d'Immigration, afin que l'entrée au pays de ces types indésirables soit empêchée."

A la suite des arrangements actuels, il est survenu bien des malentendus et du mécontentement durant la période de transition. Certaines objections ont été présentées par des témoins, et un certain nombre des inconvénients ont déjà été corrigés.

Le système actuel, en vigueur dans les îles britanniques et qui comporte l'examen médical, a été imaginé en tout premier lieu en vue d'assurer des avantages et une protection à l'immigrant britannique. Le ministère de l'Immigration et celui de la Santé devraient, semble-t-il, faire l'impossible pour amener ce système à un état de perfection tel que, dans toute la mesure du possible, tous inconvénients, délais et frais soient épargnés à l'immigrant éventuel; dans le même ordre d'idées, il importerait de chasser de l'esprit public l'impression que dans l'esprit du gouvernement canadien il existe une tendance à restreindre ou à entraver l'entrée au pays des sujets britanniques.

Guidé par ce sentiment, le comité émet l'opinion que l'état de choses actuel serait amélioré, et que l'on éliminerait tout délai et tous embarras à l'immigrant de l'avenir, à celui en particulier des districts ruraux des îles britanniques, en confiant l'examen médical à des médecins locaux britanniques rémunérés, surveillés et dirigés par les autorités médicales canadiennes dont les bureaux seraient répartis dans les centres populeux appropriés.

Taux de passages spéciaux pour les colons Britanniques

1. *Les adolescents de treize à dix-neuf ans.*

Le comité approuve tous les efforts accomplis antérieurement afin de promouvoir et d'encourager l'immigration de ceux âgés de moins de vingt ans en provenance de la Grande-Bretagne, et il recommande que la limite d'âge pour les immigrants adolescents soit appliquée aux garçons âgés de 14 à 19 ans, inclusivement.

2. *Les domestiques.*

Que l'on conserve les arrangements actuellement en vigueur pour le passage des domestiques à partir du Royaume-Uni vers le Canada.

3. *La réunion des familles.*

Que l'on prenne des mesures afin d'accorder les privilèges constitués par des avances afin de défrayer les frais de la traversée, aux familles des immigrants venant de la Grande-Bretagne qui se trouvent à l'heure actuelle au Canada, et qui se sont trouvé d'assez bons emplois pour les justifier de croire de pouvoir subvenir aux besoins de leurs familles dans ce pays.

4. *Réduction des taux océaniques pour tous les immigrants britanniques.*

Que l'on prenne des mesures sous peu afin de convoquer une conférence entre les représentants des gouvernemnts fédéral et britannique et ceux des compagnies de navigation de l'Atlantique, afin d'obtenir une diminution des taux océaniques en faveur des immigrants britanniques jusqu'à approximativement £10.

Tarifs ferroviaires pour Canadiens désirant s'établir sur la terre

Le comité recommande de plus que des mesures soient prises pour s'assurer si les compagnies de chemins de fer rétabliraient au bénéfices des personnes cherchant à s'établir sur la terre les tarifs de faveur en vigueur antérieurement à la guerre, rendant lesdits tarifs effectifs pour les trajets vers l'est comme pour les trajets vers l'ouest.

Etablissement sur les terres

1. Le comité ayant entendu la preuve relative à l'essai de placement de 3,000 familles, maintenant presqu'achevé, recommande qu'on laisse écouler le temps nécessaire pour éprouver ce mode de colonisation avant d'entreprendre des projets étendus de ce genre.

2. Le comité approuve l'extension à d'autres provinces de l'accord tripartite conclu avec le Gouvernement britannique et les gouvernements fédéral et provinciaux destiné à encourager l'immigrant britannique à s'établir sur la terre.

3. Subordonnément à la conclusion d'accords satisfaisants avec les gouvernements des provinces, le comité recommande qu'il soit fourni par le Gouvernement du Canada aux adolescents canadiens dressés aux travaux agricoles une aide égale à celle donnée par le Gouvernement britannique aux émigrants juvéniles britanniques.

Lettres portant l'assurance d'un emploi. (Désignées sous le nom de "permis")

Votre comité recommande que les lettres portant l'assurance d'un emploi fassent connaître les noms, les adresses, les occupations et la nationalité des personnes devant être admises, et que le ministre de l'Immigration présente au parlement à trente jours de sa convocation un relevé donnant les détails de toutes ces lettres, indiquant les noms des personnes ainsi admises, leurs adresses, occupation et nationalité, ainsi que les noms et les adresses des personnes qui ont fait la demande en faveur de telle admission et de toute autre personne qui a fourni un endossement ou qui a fait des représentations favorables à l'appui de cette demande.

Accord continental conclu avec les chemins de fer

Il ressort des témoignages que certaines dispositions de l'accord conclu avec les chemins de fer prêtent considérablement le flanc à la critique. Le comité entretient des doutes sur l'opportunité d'autoriser les chemins de fer à recruter des immigrants; mais, vu que certaines restrictions ont été imposées à l'occasion du renouvellement de l'accord au mois d'octobre de l'année 1927, ce comité estime que, en vue de connaître les résultats de son application sous le nouveau régime, le présent accord pourrait être maintenu en vigueur selon ses termes, à condition toutefois que le choix des immigrants des pays non privilégiés en vertu de l'accord conclu avec les chemins de fer soit limité sur-le-champ aux degrés de parenté qui suivent: père ou mère; mari ou femme; fils ou fille; frère ou sœur de tout individu exécutant présentement des travaux agricoles au Canada et que, par surcroît, le présent accord conclu avec les chemins de fer ne soit pas renouvelé dans sa forme actuelle.

Diminution du chômage

Votre comité émet aussi le vœu que le Gouvernement procède à une étude minutieuse et étendue des occasions d'accélérer le développement industriel et agricole du Canada, afin d'y attirer les capitaux et de pourvoir dans une mesure de plus en plus large à l'emploi de la main-d'œuvre, non seulement pour les habitants de notre dominion, mais aussi pour les immigrants futurs.

Votre comité émet enfin le vœu que 1,500 copies anglaises et 500 copies françaises des procès-verbaux des témoignages, ainsi que du présent rapport, soient imprimées sous forme de livre bleu, et que l'article 64 du Règlement soit suspendue en l'espèce.

Un exemplaire des procès-verbaux des délibérations et des témoignages est annexé au présent rapport, à titre documentaire.

(*Pour procès-verbal et témoignages, voir Appendice aux Journaux No 8*).

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée, elle est agréée.

La Chambre en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

17	Mines —	
	Traitements..	612,160 00
	Dépenses contingentes..	6,700 00

XXV—MINES ET COMMISSION GEOLOGIQUE

Ministère

247	Pour l'organisation et l'équipement de la division des explosifs en vertu de la loi des explosifs, c. 31, 4-5 Geo. V... ..	12,000 00
	Division des Mines	
248	Etude des gisements de minerai et des ressources minérales; des industries métallurgiques et des mines et de la technologie minérale; gages, frais d'épreuve et des laboratoires; recherches par la commission fédérale du combustible y compris les traitements et toutes les autres dépenses..	200,000 00
	Pour l'exploitation de la tourbière à Alfred, Ont..	50,000 00
	Publication, versions anglaise et française des rapports; achat de livres, de fournitures du laboratoire, d'instruments; aide divers et dépense casuelle..	45,000 00
	Pour couvrir les frais de transport des envois de minerai expédiés des provinces éloignées à l'aide de préparation du minerai de la division des Mines à Ottawa pour en faire l'épreuve conformément aux règlements approuvés par le ministre des Mines..	1,000 00
	Allocation à J. H. Fortune pour couvrir ses frais de logement, d'éclairage, de chauffage, et d'eau en sa qualité de gardien de l'édifice de la division des mines, rue Sussex, vu la nécessité d'utiliser l'espace occupé par lui pour des fins de laboratoire et d'emmagasinage..	400 00
	Essayerie du Canada	
249	Entretien de l'essayerie, Vancouver, C.-B...	27,140 00
	Commission géologique	
250	Pour explorations, études et recherches, appointements des explorateurs, dessinateurs et autres y compris la réclassification des positions MI-G-30 et 83..	205,000 00
	Pour publication des éditions anglaise et française des rapports, cartes, illustrations, etc..	50,000 00
	Entretien des bureaux et du musée, frais d'expositions spéciales ayant trait aux ressources naturelles, achat d'instruments, produits chimiques, livres de référence, aide diverse y compris la reclassification de la position MI-A-33 et dépense casuelle..	58,000 00
	Pour l'équipement du musée..	15,000 00
	Pour achat de spécimens..	3,000 00

XXXV—DIVERS

330	Subvention au *Canadian Institute of Mining and Metallurgy.*	3,000 00
331	Subvention à l'Institut Impérial..	12,849 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(Plein montant des sommes ci-dessous)

MINES

493	*Division des Mines—* Somme requise pour subvenir aux frais relatifs au transport du charbon de l'Alberta à l'Ontario et de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, à Québec et à l'Ontario, en vertu des dispositions des arrêtés du Conseil Privé 439 et 539	150,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Cinq sixièmes des sommes ci-dessous)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

11	Affaires indiennes—	
	Traitements	171,992 50
	Dépenses contingentes	20,000 00

XXVIII—INDIENS

267	Nouvelle-Ecosse	82,960 00
268	Nouveau-Brunswick	67,824 00
269	Ile du Prince-Edouard	6,255 00
270	Ontario et Québec	317,107 00
271	Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Territoire du Nord-Ouest	918,257 00
272	Colombie-Britannique	468,180 00
273	Yukon	19,000 00
274	En général	231,500 00
275	Instruction des Indiens, y compris la construction de bâtiments scolaires	2,160,310 00

XXX—GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

277	Appointements et frais relatifs à l'administration des Territoires, y compris l'érection des bâtiments et travaux de recherches, écoles, secours aux miséreux, entretien des prisonniers et aliénés, administration de la Loi de chasse du Nord-Ouest et parc à bisons, etc	200,000 00
	Explorations—Salaires et dépenses casuelles, équipement et fournitures, etc	75,480 00
	Administration des affaires des Esquimaux, y compris salaires, secours, soins, entretien, instruction, médicaments, frais de voyage, etc	50,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(Plein montant des sommes ci-dessous)

INDIENS

496	*Ontario et Québec—*	
	Réparations de chemins et ponts et drainage—Crédit supplémentaire	20,000 00
	En vue de pourvoir aux frais de la poursuite en réclamation intentée par les Indiens Cayuga contre les Etats-Unis d'Amérique devant la Commission d'arbitrage des réclamations américaines et britanniques	28,078 20

497	*Manitoba, Saskatchewan, Alberta et territoires du Nord-Ouest*— Soins médicaux, hôpitaux et médicaments—Crédit supmentaire..	10,000 00
498	*Instruction des Indiens*—Crédit supplémentaire..	56,850 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XXXI—GOUVERNEMENT DU TERRITOIRE DU YUKON

279	Appointements et frais relatifs à l'administration du territoire y compris les arpentages..	66,080 00
	Subvention au conseil local..	45,000 00
	Subvention pour entretien et construction des chemins.. ..	70,000 00

XXXII—TERRES ET PARCS FEDERAUX

280	Appointements, service extérieur des terres fédérales..	630,000 00
	Dépense casuelle, etc., terres fédérales..	170,000 00
	Somme requise pour payer les honoraires de la Commission des examens des candidats, arpenteurs fédéraux, du secrétaire, ses sous-examinateurs et frais de voyage, papeterie, impressions, loyer et meubles, etc. (Les honoraires de MM. F. H. Peters, W. M. Tobey et Harry B. Parry, membres de la Commission et de J. A. Côté, secrétaire, doivent être payés à même cette somme)..	2,000 00
	Pour aider à la publication des mémoires de l'Association des arpenteurs fédéraux..	125 00
	Protection du bois, arboriculture, inspection et aménagement des réserves forestières, relevés des ressources forestières, recherches sur la sylviculture et ses produits, etc..	1,466,050 00
	Subvention à l'Association forestière canadienne..	4,000 00
	Etudes et enquêtes sur les forces et les ressources hydrauliques, y compris arpentage hydrographique, et administration des lois fédérales concernant les forces hydrauliques, l'irrigation et l'assainissement des terres..	500,000 00
	Pour couvrir les dépenses autorisées par le Gouverneur en son conseil, les conseils *re* questions des eaux limotrophes internationales..	15,000 00
	Montant requis pour frais de la commission de contrôle du Lac des Bois..	10,000 00
	Dépenses pour les parcs nationaux du Canada, sites historiques, soins aux indigents dans les parcs, etc., et pour remboursement au gouvernement provincial pour le salaire des Magistrats de police à Banff et à Jasper..	1,315,000 00
	Administration de la loi des oiseaux migrateurs..	58,825 00
	Gravure, lithographie, impression et préparation de cartes, plans et publications semblables du Dominion, y compris salaires, matériel nécessaires, etc..	239,540 00
	Coût du contentieux et frais judiciaires..	10,000 00
	Terres de l'Amirauté—Salaires et dépenses..	28,270 00
	Subvention au Club Alpin du Canada..	1,000 00
	Allocation de commisération à Mme E. S. Forbes égale à la moitié du salaire de son mari, payable mensuellement..	1,050 00

	Avances pour salaires et dépenses relativement aux grains de semence et perception des avances antérieures, etc.. ..	47,460 00
	Somme requise pour le transfert de bisons du parc aux Bisons, Wainwright, Alberta, au parc aux Bisons, près Fort-Smith, T.N.-O..	15,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant de la somme ci-dessous*)

INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES

492	Dépenses relatives à l'arpentage et à la démarcation des frontières internationales—Crédit supplémentaire..	2,500 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XXI—INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Institutions scientifiques

232	Dépenses relatives à l'observatoire fédéral à Ottawa..	75,405 00
	Dépenses relatives à l'observatoire astrophysique fédéral à Victoria, Colombie britannique, y compris $300 pour achat de terrain..	21,940 00

Levées topographiques

233	Cartographie topographique des régions industrielles; relevés aériens, pour le développement des régions d'hydroélectriques, forestières et minières pour la surveillance aérienne des incendies; dépenses de la Commission de géographie du Canada; classification des terres pour colonisation et sylviculture; triangulation des rivières et des lacs du Nord pour l'administration des territoires du N.-O.; arpentages pour l'administration des parcs fédéraux et des réserves de gibier; divers arpentages relatifs à la loi sur les terres fédérales; essai des mesures-étalons et réparations d'instruments; préparation et impression des plans, etc..	415,000 00

Service géodésique du Canada

234	Recherches, reconnaissances, triangulation, nivellements de précision, astronomie géodésique, etc..	265,300 00
	Compensation à la Commission du chemin de fer Témiscamingue-Ontario-nord relativement à sa réclamation pour blessure à John Hedin..	240 00

Frontières internationales

235	Dépenses relatives à l'arpentage et à la démarcation des frontières internationales..	39,110 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

GOUVERNEMENT DU TERRITOIRE DU YUKON

500	Octroi pour l'entretien et la construction de routes—Crédit supplémentaire..	3,000 00

TERRES ET PARCS FEDERAUX

	Crédit supplémentaire requis pour la protection du bois, etc., le paiement de machines pour les laboratoires des produits forestiers, Ottawa, commandées mais non livrées au cours de l'année financière 1927-28; pour couvrir les dépenses de la délégation du service forestier à la conférence forestière de l'Empire britannique en Australie et en Nouvelle-Zélande..	18,520 00
	En vue de pourvoir aux dépenses encourues sous l'empire de la Loi de la Commission de contrôle du lac des Bois, et sous l'empire de l'accord entre la Puissance du Canada, l'Ontario et le Manitoba, confirmé par la Loi de Conservation du lac Seul (1928) pour la construction d'un barrage au débouché du lac Seul et son exploitation par la Commission de contrôle du lac des Bois, et pour la rémunération au taux de $1,000 chacun par année de MM. J. T. Johnston et K. M. Cameron, membres fédéraux de ladite Commission, les sommes dépensées devant être remboursées au Dominion par les détenteurs des permis relatifs aux chutes d'eau exploitées sur la rivière Winnipeg au Manitoba..	500,000 00
501	Allocation de commisération à S. Knutson relativement à la mort de son fils au parc Jasper..	500 00
	Dépenses pour les parcs nationaux, sites historiques, soins aux indigents dans les parcs, y compris l'achat de terre au fort Louisbourg, etc. Crédit supplémentaire..	32,000 00
	Pour faire droit à la réclamation de C. B. Jameson pour le remboursement des sommes qu'il a payées relativement au prix d'achat de droits miniers sur le charbon et taxes.	3,239 91
	Part du gouvernement fédéral relativement au déplacement des colons qui habitaient les districts frappés de sécheresse..	1,500 00
	Construction de la route Golden-Revelstoke..	150,000 00
	Dépenses du *Supervisory Mining Engineer's Office*, occasionnées par le développement récent des activités minières dans le nord du Manitoba et de la Saskatchewan.. ..	10,000 00
	Somme requise pour payer les dommages et frais à la suite du jugement rendu par l'hon. juge MacLean, président de la cour d'Echiquier dans la cause de la succession de feu E. H. Maunsell, Henry F. Maunsell et Maunsell et frères, contre la Couronne..	40,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

13	Intérieur—	
	Traitements..	1,489,985 00
	Dépenses contingentes, y compris $3,110.50 pour traitement, gratification et augmentation de Roy C. Finnie, du 1er avril 1924 au 31 mars 1926....	93,110 50

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

A onze heures p.m. M. l'Orateur ajourne la Chambre sans poser la question, jusqu'à demain à onze heures a.m., en vertu de la règle 7.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 90

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU JEUDI LE 7 JUIN 1928

Onze heures a.m.

PRIÈRES.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 7 mai 1928:—Copie de tous télégrammes, correspondance, rapports, décrets ministériels, baux, contrats et autres documents qui ont trait aux mines Flin Flon, ou à la *Hudson Bay Mining Company*, et échangés entre le ministère de l'Intérieur et la *Hudson Bay Mining Company* ou la *Flin Flon Mining Company*, ou leurs avocats, ou leurs agents, ou tout autre département fédéral, ou entre eux.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 25 avril 1928—Dossier montrant:—

1. Quelles nominations le ministre du Revenu national (autrefois le ministre des Douanes) a faites au service de répression du 1er avril 1925 au 1er novembre 1926, en vertu des clauses d'exemption de la Loi du service civil, tel que pourvu dans le budget des dépenses pour les années fiscales 1925-26, 1926-27.
2. Quels sont les noms de ceux que l'on a destitués plus tard, et quels furent les motifs de la destitution dans chaque cas.
3. Combien d'agents nommés pendant ladite période sont à l'emploi du ministère du Revenu national.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mai 1928:—Copie du dossier No 31458 relatif au quart de section S.E. 11, Tp 50, Rang 2, à l'ouest du 4e méridien, et détenu par Mme Etel Truscott, de Battleford, Saskatchewan.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mai 1928:—Copie du dossier du département des terres scolaires relatif à la section 29-35-28, à l'ouest du 4e méridien, et que M. W. H. Kemp, d'Innisfail, de l'Alberta, a acheté.

M. Mackenzie King (Prince-Albert), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 25 avril 1928:—1. Copie de l'Adresse à Sa Majesté le Roi adoptée par cette Chambre durant ou vers le mois de mai 1919, et qui a trait à la collation de titres d'honneur ou de distinction, de décorations ou d'ordres de mérite, aux sujets de Sa Majesté domiciliés ou résidant ordinairement au Canada, et dans la même forme où cette adresse a été transmise à Sa Majesté.

2. Copies de toute la correspondance échangée entre le gouvernement canadien et le gouvernement de Sa Majesté à Westminster, ou tout membre qui le compose au sujet de ladite adresse.

3. Copie des règlements édictés par Sa Majesté ou en son nom qui ont trait ou se rapportent à l'acceptation par les sujets de Sa Majesté de titres d'honneur, et de distinction, décorations ou ordres que tout gouvernement étranger, autorité gouvernementale, état, puissance ou potentat peut accorder ou se propose d'accorder.

4. Une liste des personnes domiciliées ou résidant ordinairement au Canada, qui, depuis le 1er mai 1919, ont reçu des titres honorifiques ou de distinction étrangers, des décorations ou des ordres, venant de tout gouvernement étranger, autorité gouvernementale, état, puissance ou potentat; indiquant la nature du titre, de la distinction, de la décoration, ou de l'ordre ainsi conférés dans chaque cas; indiquant aussi si Sa Majesté ou quelqu'un en son nom a signifié qu'elle approuvait l'acceptation de tel titre, distinction, décoration ou ordre par la personne qui l'a reçu; et indiquant aussi, et dans quels cas, telle approbation mentionnée plus haut a été refusé par Sa Majesté à celui qui l'a reçu; et indiquant aussi d'une manière précise les noms de ceux qui sont domiciliés ou résidant ordinairement au Canada qui, depuis le mois de mai 1919, ont accepté de tels titres honorifiques ou de distinction étrangers, décorations ou ordres, sans que Sa Majesté ou quelqu'un en son nom ait signifié son approbation.

M. Stewart (Edmonton-Ouest), l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mai 1928:—Copie du dossier du département des terres scolaires relatif aux ventes Nos 495 et 496 faites à un nommé Stephen McKeown.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mai 1928:—Copie du dossier No 159518 du département des terres scolaires relatif aux terrains achetés par John Gair, Kiliam, Alberta, vente No 4571, étant la N.W.¼ du 11-43-13 à l'ouest du 4e méridien.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mai 1928:—Copie des dossiers 13380-1-2-3 du département des terres scolaires qui ont trait à un nommé Robert Robertson, Lanark, Ontario.

Aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mai 1928:—Copie du dossier 78720 du département des terres scolaires, vente No 3818, avec référence à un M. Featherstonaugh.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mai 1928:—Copie du dossier du département des terres scolaires relatif à la section 29-43-22, à l'ouest du 4e méridien, et acheté par un M. Peter Albers, Waterglen, Alberta.

M. Kay appuyé par M. Glen, propose que le dixième rapport du comité de l'Agriculture et de la Colonisation soit maintenant adopté.

M. Cahan, appuyé par M. Arthurs, propose en amendement:—

Que ledit rapport ne soit pas maintenant adopté mais qu'il soit renvoyé de nouveau au comité de l'agriculture et de la colonisation avec avis qu'il a toute

autorité de le modifier et recommande que les suggestions et propositions suivantes reçoivent la considération bienveillante du gouvernement, à savoir:

1. Les témoignages recueillis par le comité font raisonnablement ressortir que, en matière d'immigration au Canada, des habitants de la Grande-Bretagne et de l'Irlande du Nord surtout, on ne s'efforce aucunement d'assurer la coopération constante et efficace des services de colonisation des Chemins de fer Nationaux du Canada et du chemin de fer Canadien du Pacifique, ainsi que des autres organismes, associations et agences s'occupant d'immigration et de colonisation au Canada, avec le ministère de la Colonisation et de l'Immigration.

2. Il est évident que le ministère de l'Immigration et de la Colonisation, tel que présentement constitué et dirigé, n'est pas en mesure d'assurer la coordination et la coopération efficaces de tous ces différents organismes, en matière d'immigration et de colonisation.

3. La question de l'immigration au Canada intéresse à la fois la Grande-Bretagne, avec sa population entassée et son chômage général, et le Canada, dont le territoire est si vaste et la population si clairsemée; mais ces deux pays ne sauraient bénéficier, ni l'un ni l'autre, du simple transport annuel d'un grand nombre de personnes s'acheminant à titre de pionniers futurs sur un pays où les conditions de la vie comportent tant de surprises et de difficultés.

4. Par ailleurs, les facilités qu'offre le Canada pour l'absorption d'un grand nombre de nouveaux colons, sont manifestement limitées par suite des conditions économiques actuelles du pays, et des possibilités du moment pour ce qui a trait à l'amélioration rapide de ces conditions. Les difficultés rencontrées et les frais encourus pour le rétablissement des soldats canadiens sur les terres à la suite de la grande guerre, ainsi que leur absorption dans la vie économique du pays, indiquent les nombreuses difficultés que présente le problème de faire immigrer en bloc, au Canada, des sujets de la Grande-Bretagne, et celui de leur rétablissement sur des terres dans des conditions qui puissent leur assurer le bonheur et le contentement.

5. L'immigration devrait s'effectuer simultanément, non seulement avec l'établissement sur les terres, mais avec un accroissement de la demande de main-d'œuvre dans le domaine de l'agriculture, des mines, de la sylviculture et de l'industrie de manière à pouvoir absorber rapidement les nouveaux colons. Une telle immigration conduite sur une grande échelle, suivie de l'établissement sur les terres, nécessitera éventuellement, l'affectation de sommes considérables, par le trésor fédéral, dans le but de diriger, contrôler et maintenir une entreprise nationale aussi vaste, et aura également pour effet l'établissement, par tout le Canada, d'industries nombreuses et lucratives de toutes sortes adaptables à nos conditions climatiques et économiques, et financées par des entreprises privées.

6. La solution de tout le problème de l'immigration au Canada consiste à pourvoir du travail en quantité suffisante, dans toutes les branches de l'industrie domestique du pays, non seulement pour notre population canadienne, mais aussi pour les nombreux sujets des autres pays qui peuvent être persuadés de venir s'établir au Canada.

7. Si les conditions économiques existantes sont plus ou moins méconnues et si l'on ne prend pas les moyens d'augmenter la demande de main-d'œuvre, l'immigration en masse agravera inévitablement le problème du chômage au Canada, surtout pendant la saison d'hiver et abaissera le niveau de vie dont jouissent présentement les habitants du Canada qui sont employés dans la carrière industrielle; ces deux conséquences, à leur tour, réagiront gravement sur l'immigration au Canada.

8. Le comité recommande donc l'organisation immédiate d'un ministère de l'Immigration, de la Colonisation et du Développement industriel dont l'administration sera confiée à un ministre responsable de la Couronne et qui se com-

posera de deux divisions placées chacune sous la direction d'un surintendant possédant une grande vigueur intellectuelle et une longue expérience des affaires.

9. Les attributions de la division de l'Immigration et de la Colonisation du ministère projeté seraient de:

(*a*) Obtenir la collaboration des divers ministères provinciaux dans la tâche du ministère projeté;

(*b*) Coordonner sous une direction et un contrôle suprêmes, le travail de toutes les organisations, associations et agences qui s'occupent d'encourager l'immigration au Canada, afin d'assurer une plus grande efficacité à toutes les entreprises qu'elles ont en commun;

(*c*) De s'assurer, autant que possible, que la majorité des immigrants venant s'établir au Canada posséderont les qualités physiques et mentales nécessaires à leur adaption aux conditions de vie de ce pays septentrional et à leur assimilation facile par notre population actuelle.

(*d*) Prendre les mesures financières nécessaires pour l'établissement de familles que l'on a bonne raison de croire possédant des aptitudes pour la culture agricole sur des terrains vagues qui se prêtent à l'agriculture.

(*e*) Fournir les facilités pour l'établissement dans les provinces canadiennes plus récemment organisées de colons des plus anciennes provinces, qui, à l'instar de milliers de premiers colons qui se sont fixés dans l'ouest, veulent quitter leurs demeures dans l'est et aller à la recherche d'occasions plus favorables à l'amélioration de leur condition dans les nouveaux districts agricoles et miniers qui se sont ouverts de temps en temps à la colonisation et à l'industrie dans l'ouest; et

(*f*) Diriger, surveiller et contrôler tous les projets de colonisation dans les centres moins peuplés du Canada.

10. Les attributions du service de développement industriel du dit ministère projeté seraient de:

(*a*) Coopérer étroitement avec la division d'immigration et de colonisation;

(*b*) Entreprendre un examen et une étude économiques complète des ressources industrielles du Canada;

(*c*) Donner des conseils relativement au développement économique futur des différentes provinces du Canada et des territoires du Nord-Ouest, dans le but d'étendre la sphère d'activité industrielle;

(*d*) Attirer son attention particulièrement sur l'établissement d'industries appropriées dans nos petites villes et villages non seulement dans l'est du Canada et dans la Colombie britannique, mais surtout dans les trois provinces des prairies, d'où un nombre toujours grandissant de jeunes gens et de jeunes filles qui n'ont aucun penchant pour l'agriculture, émigreront inévitablement du Canada afin de chercher d'autres emplois industriels dans la république voisine; si on ne leur offre pas des occasions aussi attrayantes au pays.

11. Il faudrait que les investigations faites par la division du Développement industriel embrassent tout et qu'on les entreprît dans un esprit de détachement scientifique, afin qu'elles reçoivent un appui suffisant et sans distinction de partis politiques dans tout le pays.

12. Et le comité est aussi d'avis que la division du Développement industriel, au moyen d'un relevé détaillé des conditions industrielles au Canada, serait à même de recommander l'établissement de nouvelles industries ou leur implantation des autres pays au Canada, pour la production avantageuse en ce pays des denrées qu'il importe à l'heure actuelle, sans augmenter indûment les prix de ces denrées dans nos débouchés plus restreints, et procurer par là des emplois de plus en plus nombreux et rémunérateurs à l'intérieur du Canada à toutes les classes de notre population. Aussi les meilleurs colons seraient fortement encouragés à s'établir définitivement au Canada.

Et un débat s'ensuivant et continuant;

Onze heures p.m., ayant sonné;

Du consentement unanime de la Chambre, sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), il est résolu,—Que la Chambre pourra siéger plus tard que onze heures p.m., ce jour.

Le débat est alors repris.

Après plus ample débat, la question étant posée sur ledit amendement, elle est rejetée sur division.

Et la question étant posée que la motion principale:—Que le dixième rapport du comité de l'Agriculture et de la Colonisation soit maintenant agréé, elle est agréée sur division.

Un message est reçu du Sénat, concernant le Bill No 289, Loi modifiant la Loi des pensions, et informant la Chambre:—

1. Que le Sénat maintient ses premier et deuxième amendements, lesquels comportent le retranchement de la lettre (*a*), à la prmière ligne de la clause 2, et le retranchement de l'alinéa (*a*) de la clause 2, pour le motif qu'un subséquent amendement à la clause 22 ici reproduit, rend inutile la clause 2 (*a*).

2. Que le Sénat maintient son sixième amendement, lequel comporte le retranchement de la clause 7, pour le motif que, en vertu de l'article 11 de la Loi des pensions, tous ceux qui ont servi sur un théâtre de guerre ont été pensionnés ou sont susceptibles de l'être à leur plein degré d'invalidité sans aucune déduction eu égard à leur état antérieur à l'enrôlement. La loi actuelle décrète explicitement que même ceux qui, à l'examen médical, ont été jugés impropres au service sur la ligne de front, doivent aussi être pensionnés à leur plein degré d'invalidité, malgré le fait que leur service n'a pas été accompli sur un théâtre réel de guerre, mais bien loin de la scène des hostilités actives. La loi actuelle, qui est appliquée depuis environ dix ans, est formelle et bien précise. La clause 7 projette un amendement portant que des pensions doivent être accordées aux personnes à charge lorsque l'aggravation d'une blessure ou d'une maladie antérieure à l'enrôlement a substantiellement contribué au décès. En conséquence, l'intention est évidemment de ne viser que ceux qui ont servi au Canada et en Angleterre. La difficulté d'interpréter les mots "substantiellement contribué", jointe au fait que la loi actuelle paraît être suffisamment généreuse pour englober toutes les classes qui tomberaient sous cette clause, entraîne la conclusion que la clause n'est pas raisonnablement justifiée.

3. Que le Sénat modifie son septième amendement en remplaçant le nouvel article 21 (1) de la clause 12 par le suivant:

"21. (1) Par dérogation aux dispositions de la présente loi, lorsqu'il est allégué que le cas d'un membre des forces ou de quelque personne à sa charge est particulièrement méritoire et que la pension a été refusée par la Commission, ou s'il existe un droit d'appel au Bureau, et que la pension a été refusée à la fois par la Commission et par le Bureau, ce cas peut faire l'objet d'une enquête et d'un jugement sous forme de pension ou allocation de commisération tel que prévu ci-après."

4. Que le Sénat ne maintient pas son neuvième amendement, lequel comporte le retranchement de la clause 25, mais qu'il y substitue la nouvelle clause 25 suivante:

"25. Le premier paragraphe de l'article trente-deux de ladite loi est abrogé et remplacé par le suivant:

'32. (1) Nulle pension ne doit être payée à la veuve d'un pensionnaire, à moins qu'elle n'ait vécu avec lui, ou qu'elle ne fût entretenue par lui, ou que, de l'avis de la Commission, elle n'eût droit d'être entretenue par lui, lors de son décès et durant une période raisonnable avant ce décès.

(i) Nulle pension ne doit être payée à la veuve d'un membre des forces à moins qu'elle ne lui ait été mariée antérieurement à l'apparition de la blessure ou de la maladie qui a occasionné le décès de ce membre,

(*a*) pourvu que le blessure qui lui a valu la pension ou le droit à la pension n'ait pas abrégé sa longévité probable; ou

(*b*) pourvu qu'il n'ait pas chroniquement souffert d'une maladie pouvant faire l'objet d'une pension et qu'il ne reçoive pas de pension à cet égard.

(ii) Le présent paragraphe n'est pas censé autoriser le paiement d'une pension pour toute période antérieure à la date de la mise en vigueur de la présente loi.' "

5. Que le Sénat modifie son onzième amendement en remplaçant le nouveau paragraphe (10) de la clause 30 par le suivant:

"(10) La Commission est attachée au ministère, et les dépenses qu'elle doit contracter dans l'exercice de ses fonctions, y compris les traitements de ses fonctionnaires, commis et autres employés, sont, moyennant l'approbation de la Commission, payées à même les deniers votés par le Parlement."

6. Que le Sénat maintient son douzième amendement, modifiant la clause 31, parce que, d'après la loi actuelle, le soldat lui-même, ou dans le cas de son décès, sa veuve, ses enfants ou ses père et mère, ont droit d'appel pour le motif que la blessure ou la maladie, ou son aggravation, qui a déterminé l'invalidité ou le décès était attribuable au service militaire ou a été contractée au cours de ce service. Les alinéas (*a*) et (*b*) de cette clause, bien que manquant de clarté, ont pour objet de changer le principe existant du droit d'appel, particulièrement pour les personnes à charge, autres que les veuves et les enfants, qui prétendent que leurs ressources financières sont insuffisantes. Le Sénat est d'avis que la chose n'est pas judicieuse.

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat acquiesce aux amendements faits par la Chambre des Communes au Bill No 140 (I8 du Sénat), intitulé: "Loi constituant la Corporation d'économie populaire."

Et aussi,—Un message informant la Chambre que le Sénat a passé les bills suivants sans amendement:—

Bill No 288, Loi modifiant la Loi d'établissement des soldats.

Bill No 57, Loi concernant l'*Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company.*

Bill No 71, Loi constituant en corporation *The St. Lawrence River Bridge Company.*

M. Cardin, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Rapport de la Commission internationale des pêcheries nommée en vertu du *Northern Pacific Halibut Treaty.*

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes de la somme ci-dessous*)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

10 Immigration et Colonisation—	
Traitements	305,570 00
Dépenses contingentes	45,000 00

Résolution à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à minuit jusqu'à ce jour à onze heures a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 91

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU VENDREDI LE 8 JUIN 1928

Onze heures a.m.

PRIÈRES.

M. Marcil, du comité mixte des deux Chambres sur les Impressions du Parlement, présente le troisième rapport de ce comité, lequel est comme suit:—

Le Comité mixte des impressions du Parlement a l'honneur de soumettre la recommandation suivante à la considération de votre honorable Chambre, savoir:—

Votre Comité a considéré la question du salaire du surintendant du bureau de la distribution du Parlement et il est d'avis que le salaire payé à ce fonctionnaire est inadéquat, à cause de la responsabilité de ses fonctions et de l'augmentation de travail dans ce bureau.

Votre Comité a, par conséquent, adopté la résolution suivante et il a l'honneur de la soumettre à l'approbation de votre honorable Chambre.

Il est résolu:—Que le Comité mixte des impressions du Parlement recommande aux deux Chambres que le traitement de M. R.-B. Davidson, surintendant du bureau de la distribution, soit porté à $3,600 par année, à compter du 31 mars 1928.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 12 mars 1928:—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes et autres documents de quelque nature que ce soit, échangés entre le ministère des Douanes, le ministère de la Marine et des Pêcheries, le ministère du Commerce, le ministère de la Justice ou tout autre ministère fédéral et toute ou toutes personnes, corporation ou corporations au sujet de l'imposition ou de l'abolition d'un droit sur le poisson pris au Canada par les chalutiers à vapeur autres que ceux qui sont enregistrés au Canada; et copie aussi de tout ou de tous arrêtés ministériels qui ont trait à cette question.

Aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 25 avril 1928:—Copie de toute correspondance, lettres et autres documents qui a trait à l'annulation de cette partie de la Loi du dumping qui s'applique à l'industrie des fruits et des légumes, et copie de toutes les protestations reçues contre cette mesure.

Aussi,—Réponse partielle à un ordre de la Chambre du 25 avril 1928:—Copie de toute la correspondance qui a trait à la construction de l'élévateur No 1, au pied de la promenade Salisbury, Vancouver, C.-B., avec une copie de toute la preuve recueillie par la Commission des grains sur la côte du Pacifique, ou à Winnipeg, ou à Fort Williams, ou ailleurs, au sujet de l'opportunité de la construction dudit élévateur ou autre chose. Et aussi copie des annonces demandant des soumissions, des soumissions et des contrats passés pour la construction dudit élévateur No 1, avec toute la correspondance sur ce sujet. Et un état des recettes et dépenses de l'administration dudit élévateur, par bilans annuels, et un relevé de la quantité de grain qui a passé par l'élévateur chaque année, avec toute la correspondance qui a trait à la retraite de Colin MacLean, surintendant dudit élévateur en 1924.

Aussi,—Réponse supplémentaire à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 25 avril 1928:—1. Copie de l'Adresse à Sa Majesté le Roi adoptée par cette Chambre durant ou vers le mois de mai 1919, et qui a trait à la collation de titres d'honneur ou de distinction, de décorations ou d'ordres de mérite, aux sujets de Sa Majesté domiciliés ou résidant ordinairement au Canada, et dans la même forme où cette adresse a été transmise à Sa Majesté.

2. Copies de toute la correspondance échangée entre le gouvernement canadien et le gouvernement de Sa Majesté à Westminster, ou tout membre qui le compose au sujet de ladite adresse.

3. Copie des règlements édictés par Sa Majesté ou en son nom qui ont trait ou se rapportent à l'acceptation par les sujets de Sa Majesté de titres d'honneur, et de distinction, décorations ou ordres que tout gouvernement étranger, autorité gouvernementale, état, puissance ou potentat peut accorder ou se propose d'accorder.

4. Une liste des personnes domiciliées ou résidant ordinairement au Canada, qui, depuis le 1er mai 1919, ont reçu des titres honorifiques ou de distinction étrangers, des décorations ou des ordres, venant de tout gouvernement étranger, autorité gouvernementale, état, puissance ou potentat; indiquant la nature du titre, de la distinction, de la décoration, ou de l'ordre ainsi conférés dans chaque cas; indiquant aussi si Sa Majesté ou quelqu'un en son nom a signifié qu'elle approuvait l'acceptation de tel titre, distinction, décoration ou ordre par la personne qui l'a reçu; et indiquant aussi, et dans quels cas, telle approbation mentionnée plus haut a été refusée par Sa Majesté à celui qui l'a reçu; et indiquant aussi d'une manière précise les noms de ceux qui sont domiciliés ou résidant ordinairement au Canada qui, depuis le mois de mai 1919, ont accepté de tels titres honorifiques ou de distinction étrangers, décorations ou ordres, sans que Sa Majesté ou quelqu'un en son nom ait signifié son approbation.

Aussi,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 2 mai 1928:—Copie de tous documents, décrets ministériels, lettres, télégrammes et correspondance échangés durant la dernière année entre le gouvernement canadien et (*a*) le gouvernement de l'Ontario, et (*b*) le gouvernement de la province de Québec durant l'année dernière au sujet d'améliorations à la route fluviale du St-Laurent pour la navigation, l'énergie électrique ou d'autres fins.

Et copies de tous autres documents et correspondance, qui ont trait à la demande du gouvernement de l'Ontario d'ériger une digue d'emmagasinage, pour la production d'énergie électrique, à Morrisburg ou dans les environs dans la province d'Ontario.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 6 juin 1928:—Copie des recommandations au sujet des appointements des fonctionnaires du service civil des deux sexes qui exécutent un travail technique ou professionnel, que la Commission du service civil a remise au Conseil du Trésor, le 23 mai, et auxquelles le ministre des Finances a fait allusion en Chambre le 30 mai 1928.

M. Elliott, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à un ordre de la Chambre du 30 mai 1928: —Etat montrant chaque et toutes dépenses encourues pour le brise-lames de Black Point, comté de Richmond, avec une copie de toute correspondance échangée entre le 15 mars 1927 et le 15 mars 1928 sur ce sujet.

Et aussi,—Réponse à un ordre de la Chambre du 6 juin 1928.—Relevé indiquant:—

1. Les édifices loués en totalité ou en partie par l'état dans la ville de Calgary, Alberta.
2. Les fins pour lesquelles on les a loués.
3. Le loyer annuel de chacun de ces édifices.
4. Le nom du propriétaire.
5. La date où chaque bail va expirer.

L'ordre étant lu pour la prise en considération du message du Sénat, concernant ses amendements au Bill No 289, Loi modifiant la Loi des pensions;

M. King (Kootenay-Est) propose,—Qu'un message soit envoyé au Sénat pour informer Leurs Honneurs que la Chambre n'insiste pas sur son refus d'accepter leurs premier, deuxième, sixième et douzième amendements et agréé à leurs nouveaux amendements substitués à leurs septième, neuvième et onzième amendements présentés antérieurement.

Et que le greffier de la Chambre porte ledit message au Sénat.

Et la question étant posée sur ladite motion, elle est agréée.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

VIII—IMMIGRATION ET COLONISATION

55	Service extérieur d'immigration—Traitements..	895,000 00
56	Dépense casuelle pour l'immigration et dépenses générales y compris les subventions aux sociétés d'immigration, aux hôtelleries de femmes, aux provinces, et prêts pour achat d'animaux et de matériel pour les jeunes cultivateurs canadiens, suivant l'autorisation du Gouverneur général en conseil..	1,300,000 00
57	Plan de colonisation de l'Empire, y compris les subventions aux sociétés d'immigration, hôtelleries de femmes, etc., suivant l'autorisation du Gouverneur en conseil..	1,000,000 00
58	Immigration chinoise—Traitements et dépense casuelle.. ..	65,000 00
59	Secours aux Canadiens nécessiteux à l'étranger..	4,500 00
60	Edifices d'immigration à Saint-Jean, N.-B..	18,500 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant de la somme ci-dessous*)

IMMIGRATION ET COLONISATION

426	Pour remplacer les fonds de fiducie détenus par le ministère, employés à tort par les officiers d'Immigration à Halifax, N.-E., et Coutts, Alberta..	1,632 08

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à huit heures p.m.

Huit heures p.m.

(*L'ordre pour les Bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills privés*)

La Chambre reprend le débat sur la motion de M. Denis (Joliette) pour la deuxième lecture du Bill No 152, Loi concernant *The Great Lakes and Atlantic Canal and Power Company, Limited.*

Après débat, ladite motion reste en suspend.

L'ordre étant lu pour la reprise du débat sur la motion de M. Edwards (Ottawa), pour la troisième lecture du Bill No 43, Loi concernant la Compagnie Canadienne de Téléphone Bell;

Et la question étant posée;

M. Sanderson, appuyé par M. Hepburn, propose,—Que ce qui suit soit ajouté comme clause 3:—

"3. La Commission des chemins de fer du Canada peut faire, sur les charges, les prix ou les profits de la *Northern Electric Company, Limited*, ou de toutes autres compagnies subsidiaires de la Compagnie de Téléphone Bell, en rapport avec les matériaux vendus et les services rendus à la Compagnie Canadienne de Téléphone Bell, telle investigation qu'elle pourra juger requise aux fins d'approuver ou reviser les taux de téléphone à être imposés par la Compagnie Canadienne de Téléphone Bell."

Et un débat s'ensuivant et continuant;

L'heure consacrée aux bills privés et publics étant expirée;

Le comité des Subsides reprend le cours de ses délibérations.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XXXIII—ETABLISSEMENT DES SOLDATS SUR LES TERRES

281	Avances aux soldats s'établissant sur des terres et coût de l'administration de la Loi d'Etablissement des soldats..	1,558,000 00
	Avances pour l'établissement sur des terres et frais d'administration de la Loi d'établissement sur les terres..	1,557,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsides devant siéger de nouveau ce jour.

Du consentement unanime de la Chambre, sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), résolu,—Que la Chambre n'ajournera pas à onze heures p.m., ce jour.

M. l'Orateur, du comité mixte de la bibliothèque du Parlement, présente la rapport suivant:—

Le Comité a autorisé le transport au ministère de la Justice des Rapports irlandais de jurisprudence, et celui de certains livres techniques de la Bibliothèque au département des Mines, avec l'entente que les membres du Parlement pourraient consulter ces ouvrages en aucun temps.

La résolution suivante a aussi été adoptée comme résultat d'une discussion sur le problème de la négligence à retourner les livres à la bibliothèque:

"Que, lorsque des membres du Parlement ont en leur possession plus que six livres de la bibliothèque, et qu'ils gardent ces livres en leur possession pendant une période de temps si longue qu'ils causent des ennuis à d'autres membres qui peuvent avoir le désir d'emprunter ces livres, alors c'est le devoir des bibliothécaires d'avertir ces membres que, par ordre du Comité mixte de la bibliothèque, les livres doivent être retournés promptement, et s'ils ne sont pas remis, les bibliothécaires ont instruction par la présente, de rapporter ces cas au Comité ou à l'Orateur."

On a aussi posé une question dans le cas d'un ancien membre du Parlement, qui a en sa possession depuis très longtemps un certain nombre de livres de la Bibliothèque parlementaire, et qui, bien qu'averti à plusieurs reprises, n'a ni répondu à la lettre du bibliothécaire, ni retourné les livres. Le Comité a adopté unanimement la résolution suivante:

"Que les bibliothécaires reçoivent instruction par la présente, de communiquer avec l'ancien député en cause, et de l'informer que ces livres de la bibliothèque qu'il a maintenant en sa possession appartiennent à la Couronne, et qu'ayant été averti de les retourner et ayant dédaigné cet avertissement, l'affaire sera transmise au département de la Justice avec requête de prendre les mesures nécessaires pour recouvrer ces livres, à moins qu'ils ne soient retournés immédiatement sur réception de cet avertissement final."

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

SAMEDI, 9 juin 1928.

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

CHEMINS DE FER

LOI DES TAUX DE TRANSPORT DANS LES PROVINCES MARITIMES

410 Somme requise pour combler de temps en temps durant l'année financière 1928-1929, la différence évaluée par la Commission des chemins de fer et certifiée par ladite Commission au ministre des Chemins de fer et Canaux, à sa demande, par suite de différence causée par l'application de la loi des tarifs applicables aux Provinces Maritimes, entre les prix du tarif et les prix normaux (mentionnés dans l'article 9 de ladite loi) sur toutes les marchandises à transporter en 1928, d'après les tarifs approuvés, par les compagnies suivantes:

Chemin de fer Atlantic Quebec & Western.

Chemin de fer Canada & Gulf Terminal.

Chemin de fer Canadien-Pacifique, y compris le Fredericton & Grand Lake Coal and R. Co.

New Brunswick Coal and Railway Co.
Cumberland Railway & Coal Co.
Chemin de fer Dominion Atlantic.
Maritime Coal, Railway & Power Co.
Quebec Oriental Railway Co.
Chemin de fer Sydney & Louisbourg.
Chemin de fer Témiscouata.. .. .. 1,050,000 00

411 Somme requise pour combler de temps à autre le déficit des lignes de l'est du chemin de fer National-Canadien, aux termes de la loi concernant les tarifs applicables aux Provinces Maritimes, déficit susceptible de se produire en 1928, par suite de l'application de ladite loi.. .. .. 1,930,000 00

412 Somme requise pour combler de temps à autre le déficit au compte du revenu des lignes de l'est du chemin de fer National-Canadien, aux termes de la loi concernant les tarifs applicables aux Provinces Maritimes, déficit susceptible de se produire en 1928, déduction faite de la partie dudit déficit due à l'application de ladite loi.... 4,418,644 50

PRÊT À LA MARINE MARCHANDE DU GOUVERNEMENT CANADIEN, LTÉE.

409 Prêt à la Marine marchande du gouvernement canadien, Ltée, remboursable sur demande, avec intérêt à un taux qui sera fixé par le gouverneur en son conseil, à tels termes et conditions que le gouverneur en son conseil pourra déterminer, et pour être appliqué au paiement
(*a*) de déficits dans l'exploitation de la compagnie et des navires sous le contrôle de la compagnie pendant l'année finissant le 31 mars 1928;
(*b*) de la dépense imputable au capital.. .. .. 758,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsides devant siéger de nouveau ce jour.

La Chambre s'ajourne alors à 1.30 a.m., jusqu'à ce jour à 11 a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 92

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU SAMEDI LE 9 JUIN 1928

Onze heures a.m.

PRIÈRES.

Du consentement unanime, sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), résolu.—Que lorsque la Chambre lèvera sa séance, l'intermission sera de une heure à deux heures p.m., ce jour.

M. Millar, appuyé par M. Coote propose,—Qu'il soit imprimé, sous la forme d'un livre bleu 10,000 copies anglaises et 2,500 copies françaises des témoignages que le Comité permanent de l'agriculture et de la colonisation a entendus sur le sujet de la classification et de l'inspection du blé, et de les faire distribuer franc de port par le ministère du Commerce, et de suspendre la Règle 64 à cet effet.

Et un débat s'ensuivant;

M. Donnelly, appuyé par M. Vallance propose en amendement: Que les mots "avec le rapport du comité" soient ajoutés après le mot "blé", dans la quatrième ligne.

Et la question étant posée sur ledit amendement, elle est agréée.

Et la question étant posée sur la motion principale telle qu'amendée, elle est agréée.

M. Rinfret, l'un des membres du Conseil privé du Roi, dépose sur la Table,—Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, du 16 avril 1928:—Copie de toute correspondance, lettres, télégrammes, décrets ministériels qui ont trait à l'application de la Loi du travail des aubains tel qu'énoncée dans les statuts revisés du Canada; et

Aussi copie de toute correspondance et autres documents contenant des protestations contre l'application de ladite Loi.

Sur motion de M. Millar, appuyé par M. Steadsman, le neuvième rapport du comité de l'Agriculture et de la Colonisation est adopté.

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Bennett, appuyé par M. Guthrie propose en amendement,—Que tous les mots après le mot "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"la Chambre est d'avis que les dépenses de l'année terminée le 31 mars 1928, et les dépenses projetées pour l'année se terminant le 31 mars 1929, sont excessives et extravagantes et que le pays n'a pas reçu et ne peut s'attendre à recevoir en retour des avantages proportionnés à ces dépenses."

Après débat, la question étant posée sur l'amendement, elle est rejetée sur la division suivante:—

POUR:

Messieurs

Anderson (Toronto-High-Park),
Anderson (Halton),
Arthurs,
Barber,
Bell (Hamilton-Ouest),
Bennett,
Bowen,
Brady,
Cantley,
Carmichael,
Charters,
Church,
Dickie,
Edwards (Waterloo-Sud),
Embury,
Esling,
Fansher (Lambton-Est),
Grimmer,
Kaiser,
MacNutt,
McGibbon,
Maloney,
Matthews,
Maybee,
Peck,
Perley (sir George),
Preston,
Quinn,
Rennie,
Robinson,
Ross (Kingston Cité),
Senn,
Spence,
Stewart (Leeds),
Stirling,
Thompson,
Tummon,
White (London)—38.

CONTRE:

Messieurs

Adshead,
Bancroft,
Benoit,
Blanchard,
Bock,
Bothwell,
Bouchard,
Boulanger,
Bourassa,
Bourgeois,
Bradette,
Brown,
Cardin,
Casgrain,
Chevrier,
Delisle,
Denis (St-Denis),
Denis (Joliette),
Desaulniers,
Descoteaux,
Deslauriers,
Donnelly,
Dunning,
Edwards (Ottawa),
Elliott,
Fansher (Last-Mountain),
Fontaine,
Forke,
Gardiner,
Gervais,
Goulet,
Guerin,
Heaps,
Ilsley,
Irvine,
Jelliff,
Jenkins,
Johnston (Long-Lake),
King, Mackenzie (Prince-Albert),
Laflamme,
Langlois,
Lapierre,
Lapointe,
Lavigueur,
Letellier,
Macdonald (Glengarry),
McDiarmid,
McIntosh,
McKenzie,
Marcil,
Mercier (St-Henri),
Millar,
Milne,
Morin (Bagot),
Morin (St-Hyacinthe-Rouville),
Morrissy,
Neill,
Odette,
Perras,
Ralston,
Rhéaume,
Robb,
Roberge,
Ross (Moose Jaw),
St-Père,
Sanderson,
Séguin,
Smith (Stormont),
Speakman,
Spencer,
Steedsman,
Stewart (Edmonton-Ouest),
Telford,
Thorson,
Totzke,
Ward,
Woodsworth,
Young (Saskatoon),
Young (Weyburn)—79.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XXXIV—RETABLISSEMENT DES SOLDATS DANS LA VIE CIVILE

282	Soins des malades, examen médical des pensionnaires..	2,200,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

GOUVERNEMENT CIVIL

413a	*Santé*—	
	Traitements—	
	En vue du traitement d'un adjoint au chef de la division des narcotiques..	2,400 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

IX—MINISTERE DE LA SANTE

61	Administration des lois concernant les aliments et les drogues, le miel et les produits de l'érable, l'opium et les drogues narcotiques, les médicaments dits "Proprietary" ou brevetés..	130,000 00
65	Immigration: inspection médicale..	270,000 00

XXXIV—RETABLISSEMENT DES SOLDATS DANS LA VIE CIVILE

283	Salaires—	
	Administration..	1,100,000 00
	Assurance..	50,000 00
	Hôpitaux et cliniques..	1,575,000 00
284	Solde et suppléments—	
	Traitement..	1,200,000 00
	Entraînement..	20,000 00
285	Prêts d'entraînement..	2,000 00
286	Intérêt sur gratification pour service de guerre et caisse d'administration..	21,000 00
287	Secours aux chômeurs..	250.000 00
288	Frais d'administration et capital d'exploitation..	250.000 00
289	Responsabilité des patrons..	100,000 00
290	Emploi protégé, inhumation des indigents, transport des aveugles..	175,000 00
291	Commission fédérale d'appel..	130.000 00

X—PENSIONS

68	Annuité au Dr F.-G. Banting..	7,500 00
69	Annuité au Dr Charles-E. Saunders..	5,000 00
	Pension—	
70	Sœur non mariée de feu le col. Harry Baker, député.. ..	700 00
71	A. J. Langlois Bell..	600 00
72	Au Capitaine J. E. Bernier..	2,400 00
73	James Elliott..	672 00
74	Mme Wm. McDougall..	1,200 00
75	Alice Morson Smith..	600 00

77	Pension à la Gendarmerie à cheval aux Vol. de Prince-Albert et aux Police Scouts relativement à la rébellion de 1885..	970 90
78	Pensions aux familles de certains membres de la troupe qui ont perdu la vie alors qu'ils étaient en service—	
	Mme Mary Emma Bossange..	456 25
	Mme Margaret Johnson Brooke..	821 25
	Mme Margaret Cox..	500 63
	Mme Elizabeth Fitzgerald..	525 00
	Mme Myrtle L. Richards..	900 00
	Mme Amy Lillian Searle..	406 98
	Mme Elizabeth Willmett..	54 75
	Mme Caroline Elizabeth McIllree..	341 25
	Mme Letitia Kennedy..	423 50
79	Pension aux membres de la milice et aux soldats qui ont fait du service actif lors de la rébellion du N.-O. de 1885 et pensions en général..	35,000 00
	Pension—	
80	Corps d'aviation..	5,000 00
81	Guerre européenne et milice active..	39,000,000 00
82	Traitements et dépense casuelle de la Commission des Pensions du Canada..	91,340 00

XI—PENSIONS DE RETRAITE

83	Allocation de retraite aux ex-employés du département des impressions et de la papeterie publiques..	18,500 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

LEGISLATION

520	Pour permettre et autoriser la remise du dépôt de Charles Henry Gauvreau, candidat dans Athabaska, à l'élection générale de 1925..	200 00

ETABLISSEMENT CIVIL DES SOLDATS

521	Octroi au Conseil Exécutif canadien de la Légion canadienne, Empire Service League—La dépense de cet octroi sera sujette à tel contrôle et audition que le Gouverneur en conseil pourra juger requis, le montant ne devant pas dépasser $10,000 par année, et la base de la contribution sera un octroi de un dollar pour chaque dollar que la Légion dépensera directement aux fins du Bureau..	10,000 00
522	Dépenses d'administration et fonds de roulement..	40,000 00
523	Salaires et allocations—Montant supplémentaire requis..	700,000 00
524	Soin des malades et examen médical des pensionnaires..	250,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

28	Rétablissement des Soldats dans la vie civile—	
	Traitements..	14,920 00

14	Justice—	
	Traitements..	265,190 00
	Dépense casuelle, y compris le bureau du Solliciteur général..	37,500 00

IV—ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

30	Dépenses diverses..	10,000 00
	Indemnités de subsistance du juge pour le district d'Atlin, C.-B..	1,200 00

Cour Suprême du Canada

31	Dépense casuelle et déboursés, livres, magazines, etc., pour les juges, montant n'excédant pas $300..	7,500 00
	Livres de droit et de référence pour la bibliothèque, et reliure..	10,000 00
	Impression, reliure et distribution des rapports de la Cour Suprême..	7,000 00

Cour de l'Echiquier du Canada

32	Dépense casuelle—Frais de voyage des juges et des officiers de la cour, rémunération aux shérifs, etc., impressions, papeterie, etc., et $150 pour les livres des juges..	8,000 00
	Impression, reliure et distribution des rapports de la cour..	2,000 00

Territoire du Yukon

33	Diverses dépenses, y compris indemnités de subsistance du juge et les appointements et allocations des fonctionnaires de la cour, etc..	12,000 00

V—PENITENCIERS

34	Kingston..	453,472 00
	St-Vincent-de-Paul..	424,660 00
	Dorchester..	261,580 00
	Manitoba..	230,180 00
	Colombie britannique..	170,080 00
	Alberta..	3,120 00
	Saskatchewan..	266,580 00
	En général..	1,400 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

420	Frais de voyage et de subsistance des juges des districts de Manitoulin et d'Algoma en exercice dans le district de Sudbury..	3,500 00
	Rétribution de Herbert D. Smith faisant fonction de juge suppléant dans la cour de comté de Kent depuis la mort du juge Stanworth..	3,000 00
	Dépenses diverses—Crédit supplémentaire pour subvenir aux frais de procès d'Esquimaux, dans les Territoires du Nord-Ouest..	6,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Cinq sixièmes des sommes ci-dessous)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

26	Royale Gendarmerie à cheval—	
	Traitements..	47,320 00
	Dépenses contingentes..	8,400 00

XXIX—ROYALE GENDARMERIE A CHEVAL DU CANADA

276	Solde de la gendarmerie (y compris les salaires de deux gendarmes, district de l'île Ellesmere, à $2.25 par jour pour protéger le service contre toute perte par suite de décès).	1,076,008 75
	Subsistance (y compris billets de logement et frais de voyage, fourrage), combustible et éclairage, habillement, réparations et réfections, chevaux, munitions, papeterie, etc., soins médicaux, hôpitaux, etc., transport et fret, réparations aux bâtiments, dépense casuelle et enquêtes criminelles, établissement de nouveaux détachements et réfections..	1,255,866 63
	Indemnités aux gendarmes de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions..	8,500 00
	Pour aider à la mise en vigueur des lois fédérales—Les déboursés imputables sur ce crédit se rapportant à tels devoirs de police fédérale qui seront définis par le Gouverneur en conseil sur la recommandation du ministre de la Justice.	75,000 00
	Pour l'organisation de services spéciaux relativement à la loi concernant l'opium et les stupéfiants..	50,000 00

XXXV—DIVERS

323	Administration de la loi des faillites..	3,000 00
324	Dépenses se rattachant à des affaires litigieuses, relevant du ministère de la Justice..	20,000 00
325	Contribution annuelle à la *Canadian Law Library*, Londres, Angleterre..	500 00
326	Pour compléter la révision des statuts du Canada. Les paiements peuvent être faits nonobstant toute clause des règlements ou de la loi du service civil..	15,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(Plein montant des sommes ci-dessous)

GENDARMERIE A CHEVAL DU CANADA

499	Soldes de la Gendarmerie—Crédit supplémentaire..	186,130 00
	Entretien (y compris logement. frais de voyage, fourrage, combustible et éclairage, réparations de vêtements et remplacements, chevaux, munitions, papeterie, etc., soins médicaux, hôpitaux, etc., frais de transport, réparations d'édifices, dépenses imprévues et enquêtes criminelles, et établissement de nouveaux détachements et remplacements)—Crédit supplémentaire..	334,692 00

DIVERS

503 Litiges—	
Somme additionnelle requise pour le paiement complet des dépenses occasionnées par la cause Labrador-Terre-neuve	60.000 00
506 Frais occasionnés par suite du renvoi à la Cour suprême du Canada de la question de la houille blanche	30,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

27 Secrétariat d'Etat—	
Traitements	319,110 00
Dépenses contingentes	59,500 00

XXXV—DIVERS

328 Patent Record	35,000 00
329 Office international pour la protection de la propriété industrielle et l'Union internationale du droit d'auteur	2.000 00
338 Dépenses occasionnées par la Loi de tempérance du Canada.	5.000 00
339 Dépenses occasionnées par les Lois de naturalisation, 1914 et 1920	10,000 00

XLI—REGLEMENT DES RECLAMATIONS DE GUERRE

370 Secrétaire d'Etat	12.000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

417 *Secrétaire d'Etat*—	
Dépenses contingentes—	
Commis auxiliaires—Crédit supplémentaire	6.500 00
Divers—Crédit supplémentaire	3.000 00
418 *Bureau des Brevets d'invention et des Droits d'auteur*—	
Traitements:	
Commissaire des brevets	6.000 00
419 En vue des appointements, promotions et reclassements effectués et approuvés avant le 1er avril 1928	70.000 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

22 Archives publiques—	
Traitements	74.980 00
Dépenses contingentes	18,000 00
23 Impressions et papeteries publiques—	
Appointements, y compris $500 à Fred Cook comme secrétaire du Comité des impressions et de la papeterie du Gouvernement, nonobstant toute disposition contraire de la loi du Service Civil	80.190 00
Dépenses contingentes	15,000 00

XXXV—DIVERS

334 Archives publiques.. .. .. 95,000 00

XXVII—IMPRESSIONS ET PAPETERIE PUBLIQUES

261 Impression, reliure des statuts annuels.. .. .. 10,000 00
262 *Gazette du Canada*.. .. .. 35,000 00
263 Matériel, réparations et renouvellements.. .. .. 30,000 00
264 Nouveau matériel.. .. .. 18,650 00
265 Distribution des documents parlementaires.. .. .. 50,000 00
266 Impression et reliure des publications gouvernementales pour la vente et distribution aux ministères et au public.. .. 40,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

IMPRESSIONS ET PAPETERIE PUBLIQUES

495 Impression, reliure et distribution des Statuts refondus du Canada, 1927.. .. .. 25,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

5 Commission du Service Civil—
Traitements.. .. .. 210,715 00
Dépenses contingentes.. .. .. 45,000 00

XXXV—DIVERS

316 Directeur général des élections—Traitement et dépense casuelle de bureau.. .. .. 16,000 00

XXXIX—POSTES ET SERVICE EXTERIEUR

348 {
Salaires et allocations, y compris le montant requis pour pourvoir aux salaires, reclassification, revision, promotion, et augmentations que la Commission du Service civil peut autoriser.. .. .. 16,955,934 40
Service postal, y compris le service postal aérien.. .. .. 15,080,000 00
Divers, y compris $1,500 à Lucien Pacaud, secrétaire du Haut Commissaire, en tant que représentant du gouvernement canadien dans la Commission du câble du Pacifique; $5,000 pour le paiement d'allocations de commisération aux employés blessés dans l'accomplissement de leurs fonctions ou aux dépendants des employés tués en service, les paiements susdits ne devant être faits que sur autorisation spéciale du Gouverneur en son conseil.. .. .. .. 1,126,175 00
Territoire du Yukon.. .. .. 150,000 00
}

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

416 *Postes*—
Traitements:
Payement d'une augmentation de $120 à dater du 1er avril 1928, au secrétaire particulier du ministre des Postes.. .. .. 120 00

Et la Chambre continuant de siéger en comité;

A six heures p.m., M. l'Orateur prend le fauteuil et le quitte pour le reprendre à 7.30 heures p.m., sur consentement unanime.

7.30 p.m.

(*L'ordre pour les Bills privés et publics est appelé en vertu de la règle 15*)

(*Bills privés*)

Les ordres suivants de la Chambre sont séparément appelés et restent en suspens, viz:—

Suite de la discussion sur la motion de M. Denis (Joliette) pour la seconde lecture du Bill No 152, Loi concernant *The Great Lakes Atlantic Canal and Power Company Limited.*

Suite de la discussion ajournée sur la motion de sir Eugène Fiset, pour la troisième lecture du Bill No 56, Loi concernant la *Sun Life Assurance Company of Canada;* et sur la motion de M. Ladner: "Que la question soit maintenant posée."

Suite de la discussion sur la motion de M. Taylor pour la troisième lecture du Bill No 58, Loi constituant en corporation *The London and Port Burwell Railway Company* et sur l'amendement de M. Church.

Suite de la discussion sur la motion de M. Edwards (Ottawa) pour la troisième lecture du Bill No 43, Loi concernant la Compagnie Canadienne de Téléphone Bell et sur l'amendement de M. Sanderson.

Ayant disposé de l'ordre pour les bills privés;

Le comité des Subsides reprend le cours de ses délibérations.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

MINISTERE DES POSTES—SERVICE EXTERIEUR

519	Achat de boîtes postales rurales—Crédit supplémentaire.. ..	40,000 00
	Transport du courrier postal par air et par terre, y compris la livraison rurale—Crédit supplémentaire..	150,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

II—FRAIS DE GESTION

Bureaux des sous-receveurs généraux:	
Traitements..	124,600 00
Dépense casuelle..	10,000 00
Impression, signature, apposition des sceaux de destruction des billets du Dominion..	500,000 00
Impressions, annonces, inspection, frais de messageries, etc...	110,000 00
Commission pour paiement de l'intérêt sur la dette publique, achat d'effets publics pour le fonds d'amortissement, vérification..	105,000 00
Timbres anglais, frais de port, etc..	2,500 00

1	Aide temporaire aux écritures pour le transfert et l'enregistrement des obligations, etc., et le lancement des emprunts, et l'autorisation de nommer, à cette fin, un personnel d'employés temporaires, établir le chiffre de leurs appointements, nonobstant les dispositions de la Loi du Service Civil; et aussi payer une rémunération additionnelle à tout employé travaillant au lancement ou au rachat des emprunts pour le travail exécuté en dehors des heures réglementaires, au salaire qu'approuvera le Conseil du Trésor.	56,020 00
	Appointements de $3,760 par an, à un inspecteur spécial du ministère des Finances, ayant le pouvoir de faire prêter serment dans l'exercice de ses fonctions; et aussi pour prévoir aux dépenses contingentes de ce service, une somme additionnelle de $2,500..	6,170 00

III—GOUVERNEMENT CIVIL

4	Bureau de l'Auditeur général—	
	Traitements, y compris celui de l'Auditeur général, $10,000 de supplément à 7-8 Edouard VII, chapitre 6..	363,715 00
	Dépenses contingentes..	65,000 00
7	Finance—	
	Traitements..	416,000 00
	Dépenses contingentes..	40,000 00
	Inspecteur général des banques, appointements et dépense casuelle..	30,000 00
12	Assurance—	
	Traitements..	93,880 00
	Dépenses contingentes..	59,000 00

XXXV—DIVERS

299	Subvention pour venir en aide au conseil général canadien de l'Association des Boy Scouts..	15,000 00
300	*Canadian National Safety League*..	10,000 00
301	Abonnement aux publications de l'Association parlementaire de l'empire que l'on distribuera aux députés..	2,000 00
302	Subvention pour venir en aide au *Dominion Council of the Girl Guides*..	3,000 00
303	Subvention à l'*Interparliamentary Union for Peace*..	400 00
304	Dépenses occasionnées par les négociations des traités..	20,000 00
305	Contribution pour aider à continuer les travaux de la Société astronomique royale..	2,000 00
306	Académie Royale canadienne des Arts..	2,500 00
307	Subvention à la Société Royale du Canada..	6,000 00
308	Subvention pour venir en aide à la *St. John Ambulance Association*..	5,000 00
309	Pour couvrir les salaires et les dépenses des conseillers chargés de l'enquête sur le tarif. Les paiements peuvent être faits nonobstant les dispositions de la Loi du service civil	100,000 00
310	Dépenses imprévues à être autorisées par un décret du conseil à la recommandation du conseil du Trésor et dont un compte en détail sera soumis au parlement dans les quinze premiers jours de la prochaine session..	80,000 00

311	Subvention au Victorian Order of Nurses..	10,000 00
312	Subvention à l'Institut National des Aveugles..	10,000 00
313	Somme requise pour les subventions à verser aux provinces—	
	Nouvelle-Ecosse..	875,000 00
	Nouveau-Brunswick..	600,000 00
	Ile du Prince-Edouard..	125,000 00
	en attendant la décision sur la question des subsides aux provinces.	
314	Subvention à l'Association des aveugles de Montréal..	5,000 00
315	Pour pourvoir aux frais des travaux qui doivent être exécutés par le département des assurances pour prévenir les incendies..	10,000 00
317	Comité de surveillance des contrats du gouvernement, y compris les appointements de L. R. Laflèche, secrétaire, à $6,000 et ceux de L. H. Beer, à $5,000, les frais de téléphones et télégraphes, de papeterie, de voyages, etc.. ..	21,500 00
336	Subvention à l'Association des chefs constables du Canada..	500 00
337	Pour aider à supprimer la traite des blanches..	1,500 00
340	Somme requise pour couvrir les dépenses de la visite de la Empire Parliamentary Association au Canada..	75,000 00
341	Subvention pour aider à défrayer le coût d'érection d'une arche à St-Hyacinthe pour commémorer le centenaire de naissance du sénateur Dessaulles..	500 00
342	Pour pourvoir aux frais d'une représentation à Tokio, y compris salaires et allocations du ministre plénipotentiaire, secrétaires et personnel, nonobstant tout ce qui est contenu dans la Loi du service civil et ses amendements.. ..	50,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

DIVERS

502	En vue d'un remboursement aux ajusteurs d'assurance portant sur le produit de la vente de la cargaison du vapeur "*Brockton*", qui s'est échoué, et dont on disposa régulièrement au crédit du Receveur général..	2,473 73
504	Somme requise en conformité de la Loi de secours aux créanciers de la Home Bank (1925), nonobstant l'article 6 (*b*) de ladite loi, pour payer— (*a*) Certains créanciers ayant des réclamations certifiées de plus de $500 et dont la demande a été faite après l'expiration des douze mois qui ont suivi la date de l'adoption de ladite loi, et (*b*) Des créanciers détenteurs de réclamations certifiées ne dépassant pas $500, lorsque demande en sera faite..	460,000 00
505	Paiement des salaires et dépenses en rapport avec la Loi du prêt agricole canadien; les paiements faits en vertu de ce crédit seront des avances remboursables au revenu consolidé, à même les recettes de la Commission du prêt agricole canadien, à mesure qu'elles seront encaissées..	50,000 00
507	Subvention au *Dominion Council of the Girl Guides*—Crédit supplémentaire..	3,000 00

512	Subvention à l'Institut Nazareth de Montréal pour aider à l'œuvre des aveugles..	5,000 00
513	Allocation de commisération à la veuve de feu Thos. B. Flint, greffier de la Chambre des Communes..	500 00
514	Appointements et dépenses des experts au service de la Commission du tarif. Les paiements peuvent être faits nonobstant toute disposition de la Loi du service civil ou des règlements y afférents—Crédit supplémentaire..	20,000 00
515	Subvention à la Société royale du Canada—Crédit supplémentaire..	2,000 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

Bassin de radoub

517	Bassin de radoub—Esquimalt—Crédit supplémentaire..	6,000 00

Travaux de havres et rivières

518	Montreal River—Barrage à Letchford—Crédit supplémentaire..	2,100 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL

Edifices publics

Nouvelle-Ecosse

436	Edifice public de Truro—Agrandissement..	22,000 00

Nouveau-Brunswick

437	Bouctouche—Edifice public..	17,000 00
	Forest City—Edifice pour fins d'immigration et de colonisation..	4,000 00
	Hôpital Lancaster—Part du Gouvernement dans le coût des améliorations locales..	14,050 00
	Newcastle, édifice public—Améliorations, etc..	2,500 00
	Ste-Croix—Edifice pour douane-accise et immigration, au pont International..	10,000 00
	St-Etienne, édifice public—Améliorations et changements..	3,000 00
	St-Jean-Ouest, N.-B., édifice d'Immigration—Améliorations, changements et réparations..	10,000 00

Québec

438	Edifice public de Granby—Améliorations et réparations..	6,500 00
	Edifice public de Hull—Améliorations et réparations..	4,500 00
	Edifice public de Lévis—Améliorations et réparations..	4,000 00
	Edifice public de Magog—Améliorations et réparations..	3,000 00
	Edifice public de Maniwaki—Drainage..	2,000 00
	Bureau de poste général de Montréal—Réaménagement..	3,500 00
	Montréal—Quote-part du gouvernement dans les frais d'améliorations locales..	28,000 00
	Montréal—Nouvel entrepôt d'examen—Réaménagement et améliorations—Crédit supplémentaire..	6,000 00
	Ancien entrepôt d'examen de Montréal—Reconstruction—Crédit supplémentaire..	50,000 00
	Succursale postale "B" de Montréal—Améliorations et réaménagement..	9,000 00
	Succursale postale "H"—Améliorations du système de chauffage..	4,500 00

Entrepôt d'examen douanier de Québec—Améliorations, réaménagement et réparations..	15,000 00
Québec—Améliorations postales et aménagements à la gare du P.C..	6,500 00
Edifice public de Québec—Améliorations et réparations.. ..	8,500 00
Rock-Island—Edifice des douanes et de l'accise..	27,000 00
Bureau des douanes de Saint-Jean—Améliorations et réparations..	3,000 00
Arsenal de Thetford-Mines—Améliorations et réparations..	2,500 00
Trois-Rivières—Quote-part du gouvernement dans le coût des améliorations locales..	2,250 00

Ontario

439	Edifice public de Chatham—Agrandissement..	23,000 00
	Edifice public de Collingwood—Améliorations et réparations.	4,500 00
	Immeuble "Duffield"—Améliorations et réparations..	14,250 00
	Edifice public de Hamilton—Réaménagement et réparations —Crédit supplémentaire..	11,000 00
	Hespeler—Edifice public..	20,000 00
	Edifice public de Listowel—Améliorations et réparations..	3,900 00
	Edifice public de London—Améliorations, réaménagement et réparations..	7,500 00
	Edifice public de North-Bay—Améliorations et réaménagement..	6,500 00
	Entrepôt d'examen douanier d'Oshawa—Extension..	27,000 00
	Edifice public d'Oshawa—Installation d'un ascenseur et améliorations, etc..	8,000 00
	Ottawa—Laboratoire des produits forestiers—Améliorations, réaménagement et garnitures..	3,000 00
	Ottawa—Laboratoire du ministère des mines—rue Booth, et réaménagement—Crédit supplémentaire..	35,000 00
	Ottawa—Acquisition d'un immeuble rue Sussex..	525,000 00
	Ottawa—Edifice de l'Ouest—Ascenseur..	8,000 00
	Edifice public de Sarnia—Améliorations et réparations.. ..	3,000 00
	Edifice public du Sault-Sainte-Marie—Améliorations et réparations..	3,000 00
	Edifice public de Simcoe—Améliorations et réparations.. ..	4,000 00
	Edifice public de Strathroy—Améliorations, réaménagement et réparations..	5,500 00
	Sturgeon Falls—Edifice public..	27,500 00
	Edifice public de Sudbury—Extension et réaménagement.. ..	10,500 00
	Timmins—Edifice public..	30,000 00
	Toronto—Bureau postal "A"—Fournitures mécaniques—Crédit supplémentaire..	34,000 00
	Bureau des impôts de Toronto—Améliorations et réparations.	7,000 00
	Edifice public de Trenton—Améliorations et réparations..	2,500 00
	Edifice public de Walkerton—Améliorations..	3,500 00
	Edifice public de Whitby—Améliorations..	3,000 00

Manitoba

440	Edifice public de Dauphin—Agrandissement..	7,500 00
	Emerson—Edifice pour fins de douane et d'immigration.. ..	32,500 00
	Transcona—Edifice public..	20,000 00
	Winnipeg—Hôpital du département du Rétablissement civil des soldats..	250,000 00

	Winnipeg—Edifice No 1 de l'immigration—Améliorations et réparations..	6,500 00
	Edifice public de Winnipeg—Améliorations et réaménagement..	16,000 00
	Saskatchewan	
441	Edifice public de Battleford—Améliorations et réparations..	2,500 00
	Canora—Acquisition d'immeuble pour des fins postales.. ..	12,000 00
	Melville—Edifice public..	5,000 00
	Swift-Current—Edifice public..	25,000 00
	Alberta	
442	Calgary—Edifice d'inspection des grains..	2,500 00
	Dépenses générales	
443	Acquisition de machines à oblitérer les timbres-poste (à voter de nouveau)..	62,500 00
	LOYERS, RÉPARATIONS, AMEUBLEMENT, CHAUFFAGE, ETC.	
444	*Edifices et terrains publics à Ottawa*—	
	Réparations, améliorations, extensions et entretien—Crédit supplémentaire..	225,000 00
	Edifices publics fédéraux—	
	Energie pour service d'ascenseurs, machines à oblitérer les timbres-poste, etc.—Crédit supplémentaire.. ..	5,000 00
	Loyers—Crédit supplémentaire..	86,500 00
	HAVRES ET RIVIÈRES	
	Nouvelle-Ecosse	
445	Auld's-Cove—Quai..	1,600 00
	Barrington Passage—Jetée brise-glace..	17,000 00
	Barrios Beach—Prolongement du brise-lames..	3,800 00
	Bear-Cove—Réparations au brise-lames..	3,500 00
	Comeauville—Prolongement du brise-lames..	5,500 00
	Digby Pier—Améliorations..	36,000 00
	East End (Cripple Creek)—Améliorations au havre..	9,500 00
	East-River—Règlement de tout compte à l'endroit de la Halifax Dredging Co. Ltd., pour drainage à East-River, N.-E.	6,033 50
	Finlay-Point—Améliorations au havre..	3,900 00
	Glace-Bay—Reconstruction du quai..	16,000 00
	Grass-Cove—Quai brise-lames—Crédit supplémentaire......	5,000 00
	Grosses-Coques—Portes d'écluses..	3,000 00
	Guysborough—Dragage—Crédit supplémentaire..	6,000 00
	Harbourville—Brise-lames..	11,000 00
	Harbourville—Réparations au brise-lames de l'ouest..	1,300 00
	Iona—Réparations au quai..	7,000 00
	Ketch-Harbour—Quai..	4,800 00
	Kraut-Point—Réparations au quai..	1,500 00
	Rivière-La-Have—Dragage—Crédit supplémentaire..	6,500 00
	Little-Anse—Réparations au brise-lames..	13,000 00
	Little-Harbour—Prolongement et amélioration du brise-lames..	3,300 00
	Lower-L'Ardoise—Réparations au brise-lames..	7,600 00
	Lower-Wedgeport—Réparation et prolongement du quai.. ..	3,700 00
	Lower-Woods Harbour—Achat d'un quai..	2,300 00

	Malignant-Cove—Prolongement du quai	4,400 00
	Melbourne—Prolongement du quai	2,500 00
	Rivière-Meteghan—Réparations au brise-lames	1,500 00
	Metaghan—Réparation du quai	2,500 00
	Murphy's-Pond Port Hood—Améliorations au port—Crédit supplémentaire	2,000 00
	Peas-Brook—Quai	16,500 00
	Pembroke—Prolongement du quai	5,600 00
	Pictou-Landing—Brise-lames	6,000 00
	Port-Clyde—Achat et reconstruction de quai	3,000 00
	Port-Lorne—Réparations au brise-lames	6,000 00
	Salmon-River—Réparations au brise-lames	3,000 00
	Scott's-Bay—Reconstruction d'une partie du brise-lames sur.	7,100 00
	Seal-Harbour—Agrandissement du brise-lames	1,300 00
	Shag-Harbour—Quai-brise-lames	8,600 00
	Shelburne—Amélioration du quai	4,400 00
	St-Francis Harbour—Prolongement du brise-lames, dragage et épi	35,000 00
	St-Joseph du Moine—Prolongement et amélioration du brise-lames	2,800 00
	Surettes-Island—Quai	2,800 00
	Sydney—Quai—Crédit supplémentaire	37,000 00
	Terrace-Bay—Réparations au quai	4,700 00
	Washabuck-Centre—Réparations au quai	1,200 00
	West-Advocate—Prolongement du quai-brise-lames	10,000 00
	West-Baccaro—Prolongement et réparation de la protection de la rive et du brise-lames	5,500 00

Ile du Prince-Edouard

446	Cap-Traverse—Réparations et améliorations au quai	3,500 00
	Souris-Harbour—Réparations au brise-lames	30,000 00
	Tracadie—Réparations au brise-lames	2,000 00
	West-River Bridge—Reconstruction et prolongement du quai.	7,200 00

Nouveau-Brunswick

447	Barker's—Réparations au quai	6,000 00
	Campbellton—Dragage	30,000 00
	Cumberland-Bay—Réparations au quai	1,500 00
	Eel-River-Bridge—Quai	5,500 00
	Ford's-Mills—Quai	1,000 00
	Fort-Dufferin—Réparations au parapet	25,000 00
	Pointe-Hébert, Hardwicke—Dragage	13,500 00
	Kent-Boom—Quai	3,200 00
	Lameque—Prolongement du quai	20,000 00
	L'Etang—Réparations au quai	6,300 00
	Lorneville—Dragage	11,300 00
	North-Head—Réparations au brise-lames	10,500 00
	Pointe-Sapin—Prolongement du brise-lames—Crédit supplémentaire	1,500 00
	Public-Landing—Réparations au quai	3,500 00
	Richardson—Reconstruction du quai et de la cale flottante	5,500 00
	Rivière-St-Nicholas—Réparations au quai	1,000 00
	Seeley's-Beach—Jetée	3,000 00
	Shippigan-Harbour—Dragage	14,000 00

Québec

Angliers—Quai—Parachèvement..	3,500 00
Anse-à-Beaufils—Reconstruction et réparations de jetées.. ..	3,600 00
Anse-à-la-Louise—Jetée de déviation—Ouvrages de protection	2,250 00
Anse-St-Jean—Réparation et prolongement du quai..	20,000 00
Barachois-de-Malbaie—Réparations à la jetée de déviation..	8,900 00
Beloeil-Station—Réparations aux abords du quai et à l'estacade..	3,500 00
Berthierville—Dragage..	35,200 00
Bonaventure-Ouest—Prolongement du brise-lames..	2,000 00
Cap-Chat—Dragage, la *Canadian Paper Board Company* devant contribuer le tiers du coût..	25,000 00
Charlemagne—Dragage..	15,000 00
Choisy—Reconstruction du quai—A voter de nouveau.. ..	2,500 00
Contrecoeur—Dragage..	20,000 00
Cross-Point—Réparations au quai..	5,900 00
Doucet's-Landing (Ste-Angèle-de-Laval)—Reconstruction du quai—Crédit supplémentaire..	13,000 00
Doucet's-Landing (Ste-Angèle-de-Laval)—Dragage..	46,000 00
Pointe-au-Père—Réparations et améliorations au quai..	7,500 00
Fassett—Réparations au quai..	1,500 00
Fort-Coulonge—Réparations au quai..	1,000 00
Grindstone—Réparations au quai..	5,000 00
Ile-Perrot-Nord—Réparations au quai..	2,600 00
Lanoraie—Parachèvement de brise-glaces..	1,200 00
Laprairie—Réparations à la digue..	6,000 00
Les-Escoumains—Reconstruction du quai..	30,000 00
Petite-Rivière-Montréal—Dragage—Le Gouvernement provincial devant contribuer une somme égale..	15,000 00
Louiseville—Reconstruction du quai..	11,500 00
Matane—Règlement complet et définitif de la réclamation de MM. J.-R. et J.-E. Boulanger, relativement à leur contrat pour un prolongement au brise-lames de l'est..	9,827 00
Matane—Améliorations au port..	30,000 00
Mille-Vaches—Réparations au quai..	1,800 00
Moisie—Ouvrage de protection..	5,000 00
Montmagny—Améliorations aux murs de revêtement..	30,000 00
Natashquan—Prolongement du quai..	38,000 00
Norton-Creek—Dragage—Le Gouvernement provincial devant contribuer une somme égale..	28,000 00
448 Palmarolle—Quai..	2,800 00
Paspébiac—Prolongement du quai..	7,000 00
Percé—Quai..	20,000 00
Petits-Capucins—Prolongement du quai..	5,000 00
Petite-Rivière-Est—Brise-lames..	10,000 00
Petit-Saguenay—Prolongement du quai..	6,400 00
Rimouski—Dragage—Crédit supplémentaire..	14,100 00
Rivière-du-Loup (en haut)—Règlement complet et définitif de la réclamation des Chantiers Manseau pour dragage fait en 1926..	54,507 29
Rivière-du-Loup (en bas)—Réparations au quai..	3,800 00
Rivière-St-François—Dragage..	7,500 00
Roberval—Reconstruction et prolongement de brise-lames..	29,000 00
Ruisseau-Gagnon—Dragage..	1,800 00

Ste-Anne-de-Beaupré—Parachèvement de la reconstruction du quai	3,500 00
St-Anicet—Reconstruction du quai	4,000 00
Ste-Anne-de-la-Pocatière—Agrandissement et réparations du quai	7,800 00
St-Antoine-de-Tilly—Dragage	30,000 00
St-Blaise—Réparations aux approches du chemin	1,200 00
St-Eloi (Rivière à la Pointe-Loupe)—Dragage	1,000 00
St-Etienne-de-Malbaie—Agrandissement du quai	20.000 00
Ste-Flavie—Quai	15,000 00
St-Godfroy—Agrandissement du quai	7,000 00
St-Henri-de-Taillon—Reconstruction du quai	3,000 00
St-Jean-des-Piles—Quai	7,500 00
St-Juste-du-Lac—Réparations au quai	1,100 00
St-Michel-des-Saints—Améliorations sur la rivière Cyprès	5.000 00
St-Ours—Agrandissement du quai	5,000 00
St-Pierre-Les-Becquets—Dragage—Crédit supplémentaire	14,000 00
St-Placide—Reconstruction du quai	10,000 00
St-Siméon—Réparations au quai	1,850 00
St-Zotique—Réparations au quai—Crédit supplémentaire	1,900 00
Rivière-Taschereau—Dragage	8.000 00
Thurso—Réparations au quai	5,900 00
Baie Trinité—Dragage	44.000 00
Varennes—Brise-glaces et ouvrages de protection	12,000 00
Vaudreuil—Dragage	17,000 00
Verchères—Reconstruction du brise-glace	1,700 00
Verchères—Brise-lames, débarcadère et hangar	8,600 00
Rivière-Yamachiche—Dragage	21,000 00
Rivière-Yamaska—Dragage	17,500 00

Ontario

Beaverton—Règlement complet et définitif de la réclamation de D. Conroy, relativement à son contrat d'améliorations au port en 1912-13-14	1,846 11
Bracebridge—Mur de revêtement	3,000 00
Bruce-Mines—Dragage	24,000 00
Burlington-Channel—Améliorations	75,000 00
Bing-Inlet—Dragage	20,000 00
Chatham—Réparations aux murs de revêtement	9,000 00
Collingwood—Dragage—Crédit supplémentaire	50.000 00
Goderich—Améliorations au havre—Crédit supplémentaire	100.000 00
Gravenhurst—Améliorations au havre	2,400 00
Hamilton—Améliorations au havre—Crédit supplémentaire	100,000 00
Kilworthy (Sparrow-Lake)—Quai	1,800 00
Kincardine—Réparations et améliorations au port—Crédit supplémentaire	10,000 00
La-Passe—Réparations au quai	1,000 00
449 Little-Current—Dragage	75,000 00
Midland—Règlement complet et final de la réclamation de la Macdonald Engineering Co., Ltd., relativement à son contrat pour quai et dragage	19,243 01
Port-Elgin—Dragage	3,000 00
Port-Hope—Réparations et améliorations au port—Crédit supplémentaire	2,200 00
Port-Maitland—Réparations au brise-lames	25,000 00

	Rivière-Beaudette—Contribution à la Municipalité du Township de Charlottenburg pour dragage de la rivière Beaudette, le gouvernement provincial et la municipalité devant verser une égale somme..	20,000 00
	Sarnia—Dragage—Crédit supplémentaire..	105,000 00
	Rivière Sydenham—Dragage..	22,500 00
	Tobermory—Quai..	10,000 00
	Toronto-Island—Réparations à Groynes..	15,000 00
	Treadwell—Réparations au quai..	1.800 00
	Windover—Réparations au quai et aux jetées brise-lames..	3.200 00
	Whitby—Reconstruction de la jetée d'entrée..	17,000 00

Manitoba

	Rivière-Assiniboine—Réparations aux digues..	7,000 00
	Gimli—Réparations à la jetée..	3,300 00
	Georges-Island—Brise-lames..	3,000 00
	Ports et rivières en général—Réparations et améliorations—Crédit supplémentaire..	4,000 00
450	Lac-du-Bonnet—Reconstruction du quai..	5,500 00
	Rivière-Roseau—Améliorations—Crédit supplémentaire.. ..	8,000 00
	Selkirk—Reconstruction du barrage..	1,700 00
	Améliorations à la route fluviale entre Athapapuskow et les lacs Cold..	2,000 00

Saskatchewan et Alberta

	Alberta-Beach, Lac-Ste-Anne—Quai..	3,500 00
451	Highwood-River—Contribution pour ouvrages de protection à la ville de High-River, le gouvernement fédéral contribuant 40 p. 100, la province d'Alberta, 40 p. 100 et la ville de High-River 10 p. 100..	3.600 00
	Lumsden—Contribution pour le creusage de la rivière qu'Appelle à Lumsden, la ville de Lumsden contribuant 25 p. 100 du coût approximatif de $1,200..	3,500 00

Colombie Britannique

	Boswell—Réparations au quai..	3.500 00
	Courtenay-River—Reconstruction des ouvrages de protection	3,200 00
	Cracroft—Reconstruction du ponton..	1,100 00
	Fort-St-James—Quai..	6,000 00
	Fraser-River—Contribution pour la construction d'un barrage en aile près d'Agassiz, C.-B., le gouvernement provincial et la corporation du district de Kent, C.-B., devant contribuer chacun un montant identique..	1,700 00
	Fraser-River—Améliorations—Crédit supplémentaire..	50.000 00
	Fraser's-Landing—Réparations au quai..	1,600 00
	Ganges—Agrandissement du quai..	1,300 00
	Gillies-Bay—Ponton..	1,400 00
	Ginols—Quai..	8.500 00
	George-Harbour—Ponton..	2,300 00
	Gray-Creek—Reconstruction..	7,200 00
	Hollyburn—Réparations au brise-lames..	2,800 00
	Hopkin's-Landing—Agrandissement du quai..	5,500 00
452	Horseshoe-Bay—Ponton..	3,500 00
	Irvine's-Landing, Pender Harbour—Quai..	11,200 00

	Nicomen-Island—Ouvrages de protection et creusage..	45,000 00
	Port-Neville—Ponton..	3,000 00
	Port-Simpson—Reconstruction de la tête du quai..	9,000 00
	Princess-Creek—Réparations au quai..	2,000 00
	Queen-Charlotte-City—Reconstruction du ponton..	1,900 00
	Revelstoke—Réparations au barrage..	6,000 00
	Riondel—Améliorations au quai..	4,000 00
	Salmon-Arm—Réparations au quai..	8,800 00
	Salmon-River—Améliorations..	1,700 00
	Savary-Island—Réparations au quai—Crédit supplémentaire	3,800 00
	Sidney—Ponton et améliorations au quai..	3,400 00
	Stewart—Quai..	20,000 00
	Stikine-River—Améliorations..	5,500 00
	Sturdies-Bay—Reconstruction et agrandissement du quai—Crédit supplémentaire..	3,300 00
	Tofino—Reconstruction des pontons..	1,900 00
	Union-Bay—Réparations du quai..	3,000 00
	Westview—Quai..	8,000 00

Dragage

453	Dragage—Provinces Maritimes—Crédit supplémentaire.. ..	60,000 00
	Dragage—Manitoba, Saskatchewan et Alberta—Crédit supplémentaire..	20,000 00

Chemins et ponts

454	Pont international sur la rivière Saint-Jean entre Clair, (N.-B.), et Port-Kent, (Maine), l'état du Maine devant contribuer la somme de $130,000..	50,000 00
	Des-Joachims, P.Q.—Réparations du pont..	5,550 00
	Kingston—Réparations de la chaussée La Salle..	1,750 00
	Rivière-Duncan supérieure—Construction du chemin du lac Howser jusqu'à Haley's-Landing—Le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique devant contribuer un montant égal..	7,500 00
	Pont interprovincial sur la rivière Ottawa à Hawkesbury, les gouvernements de Québec et Ontario devant contribuer chacun un tiers du coût..	40,000 00
	Réparations du pont sur la Grande-Rivière à York, Ontario.	4,000 00
	Saint-Marjorique, P.Q.—Réparations des abords du pont.. ..	2,500 00

Lignes télégraphiques et téléphoniques

Ile du Prince-Edouard

455	Câble téléphonique entre Cap-Traverse, Ile du Prince-Edouard, et Cap-Tormentine, N.-B...	33,000 00

Bas du Saint-Laurent et Provinces Maritimes

456	Réparations au navire *Tyrian*, poseur de câbles..	10,000 00

Alberta-Saskatchewan

457	House-River, Alta.—Edifice du télégraphe..	1,500 00
	Reconstruction de la ligne télégraphique de Grouard—Peace-River..	14,000 00
	Reconstruction de la ligne télégraphique entre Cochin et Midnight-Lake..	10,800 00

	Ligne télégraphique de Meadow-Lake à Loon-Lake—Crédit supplémentaire. .	900 00
	Ligne téléphonique de Pegasus à Barnes-Ferry. .	4.000 00

Colombie britannique

458	Colombie britannique—District nord—Réparations générales et améliorations—Crédit supplémentaire. .	1,700 00
	Colombie britannique, District de l'île de Vancouver—Réparations générales et améliorations—Crédit supplémentaire.	24.000 00
	Reconstruction de la ligne téléphonique de Quathiaski-Bold-Point. .	1,000 00
	Ligne téléphonique de Clinton-Gang Ranch à Alkali-Lake. .	6.000 00
	Ligne téléphonique à Empire-Valley. .	1,400 00
	Ligne téléphonique à Knouff-Lake. .	2,715 00
	Réseau télégraphique du Yukon—Réparations à l'édifice du télégraphe de Whitehorse. .	1,925 00

Divers

459	Pour indemniser John McLennan, ci-devant concierge de l'édifice public, à Seaforth, Ont., au lieu d'un congé de trois mois avec traitement complet avant sa mise à la retraite.	345 00
	Allocation de commisération à Elizabeth Young Brown, veuve de feu John Collison Brown, concierge de l'édifice public à Niagara-Falls, Ont., qui est mort des suites d'un empoisonnement par le gaz pendant qu'il était en fonctions. .	2.500 00
	Allocation de commisération à Marie-Angéline Lachance, veuve de feu Jos.-O. Lachance, ingénieur adjoint à Rimouski, Qué., qui est décédé des suites d'une pleurésie contractée pendant qu'il était de service pour le ministère à Matane. .	2.500 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL

Ports et rivières

435	Port de St-Jean, N.-B.—En règlement complet et final de la réclamation de la St-John Dry Dock and Shipbuilding Co. Ltd., pour travail supplémentaire en sus de son contrat pour améliorations dans le port. .	8.859 79
	Port-Arthur et Fort-William—Améliorations dans le port—Crédit supplémentaire. .	77,000 00
	Esquimalt, C.-B.—Cale-sèche—Crédit supplémentaire. .	65.000 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous moins $100,000.00, dans l'item vingt-deux de la résolution 137*)

Québec

Bagotville—Réparations au quai et améliorations. .	32,000 00
Baie St-Paul—Réparations au quai. .	1,200 00
Beaupré—Dragage—La Pulperie Ste-Anne à contribuer pour le tiers du coût. .	122,000 00
Berthier—(en bas)—Réparations au quai. .	2,500 00

	Betsiamistes (Bersimis)—Réparations au quai	1,100 00
	Bic—Réparations au quai et améliorations	5,000 00
	Buckingham—Réfection du flotteur	1,200 00
	Cabano—Réparations au quai	1,600 00
	Cacouna—Réparations au quai	1,500 00
	Cap Chat—Prolongement du quai et réparations	30,000 00
	Cap-à-l'Aigle—Réparations au quai	2,000 00
	Cap de la Madeleine—Prolongement du quai et réparations	58,500 00
	Cap Rouge—Quai et dragage—La Pulperie St-Régis du Canada à contribuer pour le tiers du coût	30,000 00
	Cap St-Ignace—Réparations au quai	2,800 00
	Caughnawaga—Améliorations au quai	5,500 00
	Chandler—Améliorations au quai	9,000 00
	Colonie des Grèves—Réparations au quai	1,200 00
	Crabtree Mills—Réfection du brise-glaces	2,500 00
	Deschambault—Réparations au quai	10,000 00
	Doucet's Landing (Ste-Angèle-de-Laval)—Réfection du quai	93,000 00
	Dundee—Améliorations des drains	10,000 00
	Ellis Bay—Améliorations au port conditionnellement à ce que le public puisse se servir du quai pour les fins de chargement	300,000 00
	Etang du Nord—Brise-lames—Quai	20,000 00
	Etang du Nord—Contribution à la construction d'approches au quai brise-lames, le Gouvernement provincial devant contribuer pour le solde du coût et entretenir les travaux par la suite	2,000 00
	Fabre—Réparations au quai	950 00
	Gascons—Réfection du quai—A parachever	1,500 00
	Grand-Mère—Débarcadère	6,000 00
	Grande-Rivière (Gaspé)—Réfection du quai	19,000 00
	Grindstone—Réparations au quai et améliorations	4,300 00
	Grosse-Ile—Réparations au quai	10,000 00
	Ports et rivières en général—Réparations et améliorations	75,000 00
	Hopetown—Chemin Miller and Mann—Brise-lames	5,000 00
	Hudson—Réfection du quai	6,000 00
	Ile-aux-Coudres—Quai	10,000 00
	Ile-aux-Grues—Remplacement du quai	9,000 00
	Ile Verte—Réparations au quai	1,650 00
	Ile Verte (Rivière-Verte)—Remplacement du quai	2,600 00
	Kamouraska—Réparations au quai	2,500 00
	Knowlton—Réparations au quai	1,000 00
	Lachine—Réparations au quai	5,000 00
	Lac Mégantic—Protection de la rive	1,000 00
	Lac Mégantic—Réparations au quai	1,500 00
137	Lac St-Louis—Dragage	56,000 00
	L'Islet—Réparations au quai	4,000 00
	Lower Miguasha—Quai	2,000 00
	Magog—Réparations au quai	1,000 00
	Malbaie—Réparations au quai	7,900 00
	Rivière Manicouagan—Quai et dragage—Un tiers du coût à échoir conjointement à l'*Ontario Paper Co. Ltd.*, et à l'*Anglo Canadian Paper Company*	100,000 00
	Méchins—Réfection du quai et prolongement	26,000 00

Montmagny—Réparations au quai..	9,400 00
Natashquan—Réparations au quai..	1,500 00
New Carlisle—Parachèvement du quai..	4,000 00
Nicolet—Réfection du quai..	5,600 00
Norway Bay—Réparations au quai..	5,000 00
Notre-Dame de Pierreville—Quai..	16,100 00
Notre-Dame du Portage—Réparations au quai..	1,000 00
Nouvelle-Rivière—Parachèvement du quai de drainage..	1,500 00
Peel Head Bay—Réparations au quai..	1,500 00
Petite-Rivière St-François—Quai-brise-lames..	16,000 00
Petite-Vallée—Prolongement et réparations du quai..	13,000 00
Pointe-au-Pic (Murray Bay)—Réparations au quai..	4,700 00
Pointe-Basse—Réparations et améliorations du quai..	7,500 00
Point Shea—Améliorations au quai..	4,000 00
Rivière Richelieu—Améliorations..	100,000 00
Rimouski—Dragage—Versements en acquit..	12,000 00
Rimouski—Réparations du quai et améliorations..	14,200 00
Rivière-du-Lièvre—Ecluse et chaussée—Parachèvement de la construction du logis de l'éclusier-chef à Poupore..	2,200 00
Rivière-du-Loup (en bas)—Réparations du quai et réfection.	10,000 00
Rivière-du-Loup (en haut)—Dragage..	35,000 00
Rivière Laguère—Dragage—Le Gouvernement devant contribuer à part égale..	25,000 00
Roberval—Réparations au quai..	1,800 00
Ruisseau Leblanc—Brise-lames..	10,000 00
Rivière-Ouelle—Réparations au quai..	9,300 00
Ste-Anne-de-Bellevue—Réfection du quai..	2,000 00
St-André-de-Kamouraska—Réparations et améliorations au quai..	6,700 00
St-Charles—Reconstruction du quai..	4,300 00
St-Eloi (Pointe au Loup)—Réparations au quai..	2,000 00
St-Félicien—Réparations au quai..	1,300 00
St-Grégoire-de-Montmorency—Reconstruction du mur de revêtement..	5,000 00
St-Jean-Port-Joli—Réparations au quai..	2,400 00
St-Joachim—Quai..	7,600 00
St-Lambert—Reconstruction et réparations de la jetée..	1,600 00
Rivière St-Louis—Dragage..	15,000 00
Ste-Luce—Réparations du quai..	1,700 00
St-Nicolas—Reconstruction du quai..	19,000 00
St-Paul de l'île aux Noix—Réparations du quai et élargissement de la chaussée..	1,000 00
Ste-Pétronille—Réparations et améliorations du quai..	11,000 00
St-Pierre-les-Becquets—Dragage..	4,000 00
St-Zotique—Réparations du quai..	1,500 00
Sabrevois—Reconstruction du quai..	2,000 00
Sorel—Améliorations au port..	31,000 00
Squatteck—Réparations au quai..	1,650 00
Tadoussac (Anse Tadoussac)—Réparations au quai..	3,800 00
Trois-Rivières—Reconstruction et réparations du quai..	198,000 00
Trois-Pistoles—Réparations aux quais..	5,000 00
Valleyfield—Dragage..	40,000 00
Varennes—Dragage..	20,000 00
Ville-Marie—Réparations au quai..	1,000 00

Colombie britannique

149	District septentrional de la Colombie britannique—Réparations et améliorations générales..	25,000 00
	Colombie britannique—District de l'île de Vancouver—Réparations et améliorations générales..	8,500 00
	Lignes télégraphiques et téléphoniques sur la terre ferme—Réparations et améliorations générales..	28,000 00
	Ligne téléphonique de Rolla à Rolla Landing..	2,500 00
	Réseau télégraphique du Yukon—Réparations et améliorations générales..	22,900 00

XXVI—TRAVAIL

251	Loi des rentes viagères..	50,000 00
252	Loi d'enquête sur les coalitions..	30,000 00
253	Loi de la conciliation et du travail..	50,000 00
254	Administration: Loi de coordination des bureaux de placement..	17,000 00
255	Justes salaires et inspection..	7,000 00
256	Loi des enquêtes en matière de différends industriels..	20,000 00
257	Conférence internationale du travail..	15,000 00
258	Conseils industriels mixtes..	3,000 00
259	Loi de l'enseignement technique..	4,000 00
260	Administration: loi des pensions aux vieillards..	5,000 00

III—GOUVERNEMENT CIVIL

15	Travail—	
	Traitements..	251,345 00
	Dépenses contingentes..	20,000 00
3	Agriculture—	
	Traitements..	829,525 00
	Dépenses contingentes..	140,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

TRAVAIL

494	Conférence internationale du Travail—Crédit supplémentaire	5,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous moins $1,950.00 dans le troisième item de la résolution No 36*)

VI—SERVICE LEGISLATIF

Sénat

35	Appointements et dépense casuelle..	169,715 00

CHAMBRE DES COMMUNES

36	Appointements comprenant l'organisation et la reclassification approuvées par la Chambre le 11 mai 1928..	242,800 00
	Dépenses des comités, commis supplémentaires de la session, etc..	101,950 00
	Dépense casuelle..	48,725 00

	Publication des Débats..	60,000 00
	Budget du sergent d'armes comprenant l'organisation et la reclassification approuvées par la Chambre le 11 mai 1928..	187,711 10

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

37	Appointements..	47,710 00
	Livres pour la bibliothèque générale, y compris la reliure.. ..	18.000 00
	Livres pour la bibliothèque d'histoire de l'Amérique..	1.000 00
	Dépense casuelle..	12,000 00
	Pour l'impression des rapports..	1,000 00

GÉNÉRALITÉS

38	Impressions, papier à imprimer et reliure..	75,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

LEGISLATION

Sénat

421	Payement intégral de l'indemnité de session pour la session de 1928 aux membres du Sénat pour les journées perdues par suite d'absence causée par maladie ou décès. Le payement est effectué à la discrétion du Conseil du Trésor..	9,755 00

Chambre des Communes

422	Payement intégral de l'indemnité de session des membres de la Chambre des Communes—jours d'absence par suite de maladie, pour affaires publiques officielles, ou à cause de décès au cours de la présente session—nonobstant toute disposition contraire du chapitre 147 des Statuts revisés de 1927, Loi concernant le Sénat et la Chambre des Communes, ou toute modification apportée à cette loi. Le paiement est effectué à la discrétion du Conseil du Trésor..	15,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

VII—AGRICULTURE

44	Bestiaux, y compris les subventions aux expositions, expositions d'animaux gras..	1,480,000 00
46	Santé des animaux, administration de la Loi des épizooties et de la Loi des viandes et conserves alimentaires et les édifices nécessaires..	2,270,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport devant être fait plus tard ce jour, le comité des Subsides devant siéger de nouveau ce jour.

Du consentement unanime de la Chambre, sur motion de M. Mackenzie King (Prince-Albert), résolu,—Que la Chambre n'ajournera pas à onze heures p.m., ce jour.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante, qu'il a reçue:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

9 juin 1928.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat, samedi le 9 juin, à 11 p.m., pour y proroger la présente session du Parlement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES F. CROWDY,

Assistant-secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable ORATEUR
de la Chambre des Communes,
Ottawa.

La Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

Les résolutions suivantes sont adoptées:—

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

VII—AGRICULTURE

48	Administration de la Loi concernant les insectes destructeurs et autres fléaux et les édifices nécessaires..	500,000 00
49	Publications..	24,000 00
50	Institut International d'Agriculture..	13,500 00
51	Salaire et dépenses de l'agent des marchés de produits agricoles en Grande-Bretagne..	15,000 00
52	Subvention au Comité administratif du Congrès mondial d'aviculture, en vue de défrayer les dépenses dudit Congrès, 1927..	25,000 00
53	Subvention au ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Ecosse pour appliquer à l'amortissement de la dette sur l'édifice des Sciences du collège agricole de Truro, N.-E.	20,000 00
54	Subvention au ministère de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick pour appliquer à l'amortissement de la dette sur l'école des cours abrégés située à Fredericton, N.-B.	5,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

AGRICULTURE

Compensation aux personnes suivantes pour la perte d'animaux examinés en vertu de la Loi des épizoties mais qui sont morts de la maladie qui a fait l'objet de l'examen avant qu'on ait pu les abattre en vertu des dispositions de la Loi—

Baker, O. H., Danville, P.Q..	74 00
Breault, George, Compton, P.Q..	53 33
Breault, Georges, Compton, P.Q..	8 00
Beauregard, Georges, Frost Village, P.Q..	21 33
Bernard, Omer, St-Dominique, P.Q..	8 00

423	Edwards, S. W., Waterford, Ont...	30 00
	Francis, J. G., Winchester, Ont...	37 00
	Girard, Wilfrid, Lacolle, P.Q...	30 00
	Holden, Albert, Glengarry, N.-E...	30 00
	Inglis, W. M., Woodstock, Ont...	32 00
	Jenkins, Charles R., Rock Island, P.Q...	50 00
	Nault, Azarias, Wotton, P.Q...	6 00
	Nault, Azarias, Wotton, P.Q...	6 00
	Piedalue, Jos., Napierville, P.Q...	30 00
	Thompson, John, St-Régis, P.Q...	8 00
	Van Wallenghem, J., Winnipeg, Man..	32 00
	Wallace, Mme Edith, Shubenacadie, N.-B...	26 00
	Pierce, Fulton J., Plymouth, N.-E...	32 00
	Taylor, John Geo., Antigonish, N.-E...	32 00
	Lague, Rodolphe, Dunham, P.Q...	38 00
	Guertin, E., Abercorn, P.Q...	34 00
	Frost, Frank L., Abercorn, P.Q...	34 00
	Gagné, Louis, Foster, P.Q...	30 00
	Walkerside, Ltd., Wakerville, Ont...	14 00
	Pugsley, E. H., East River Herbert, N.-E...	10 00
	Dow, Stewart, Athol, N.-E...	24 00
	Ayer, F. A., Frelighsburg, P.Q...	32 00
	Lagacé, S., Frelighsburg, P.Q...	10 00
	Piette, Adélard, Dunham, P.Q...	50 00
	Perron, H., Bedford, P.Q...	36 00
	Guay, Auguste, Ste-Clothilde, P.Q...	30 00
	Eby, Edwin S., Kitchener, Ont..	85 00
	Mercer, R. J., Chilliwack, C.-B...	32 00
	Radmore, W. J., Aylmer, P.Q...	33 33
	Peers, E. C., Pugwash, N.-E...	80 00
	Pearce, Fred., So, Ohio, N.-E...	34 00
	McKinnon, C. R., Hillsburg, Ont...	85 00
	Charron, Raymond, Laprairie, P.Q...	35 00
	Duchesneau, Ernest, St-Armand, P.Q...	34 00
	Piette, Mme Leon, Frelighsburg, P.Q...	36 00
	Clough, D., Stanbridge, Est, P.Q...	37 00
	Lussier, Adélard, St-Damase, P.Q...	36 00
	Drayton, A. H., Abercorn, P.Q...	30 00
	Goyette, Fred E., Sutton, P.Q...	34 00
	Racicot, Mme Horace, Boucherville, P.Q..	6 00
	McCurdy, Roy B., Middle Musquodoboit, N.-E..	34 00
	Baker, Mme M. et Chas. Laflamme, Dunham, P.Q..	34 00
	Withrow, Albert, Elmsdale, N.-E..	36 00
	Baker, J., Hampton, Ont..	40 00
	Bourgeois, Willie, St-Jean, P.Q..	30 00
	McKinnon, C. R., Hillsburg, Ont..	80 00
	Curry, Jacob, Réserve Indienne St-Regis, P.Q..	32 00
424	Loi des Insectes et Fléaux destructeurs—crédit supplémentaire..	30,000 00
425	Pour aider à l'établissement d'entrepôts pour le refroid. préalable des fruits dans la C.-B..	15,000 00

Résolutions à rapporter.

Rapport à recevoir, le comité des Subsides devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

DIMANCHE, 10 juin 1928.

Du consentement de la Chambre, M. Marcil, appuyé par M. Denis (Joliette) propose,—Que le troisième rapport du comité mixte sur les Impressions du Parlement, présenté à la Chambre le 7 juin courant, soit adopté.

M. l'Orateur décide que ledit rapport est hors d'ordre pour la raison que la question d'augmenter les émoluments de M. Davidson n'a pas été référée au comité par la Chambre.

La Chambre s'ajourne alors à 12.05 a.m., jusqu'à lundi prochain à onze heures a.m.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

No 93

JOURNAUX

DE LA

CHAMBRE DES COMMUNES

DU CANADA

SEANCE DU LUNDI LE 11 JUIN 1928

Onze heures a.m.

PRIÈRES.

Les ordres suivants de la Chambre sont votés:—

Par M. Charters pour M. Geary—Ordre de la Chambre—Copie de toute correspondance échangée entre le ministre de la Marine et des Pêcheries ou tout fonctionnaire du ministère de la Marine et des Pêcheries et (*a*) le poste d'irradiation CKCL—*The Dominion Battery Company Limited*, et (*b*) le poste d'irradiation CKNC—*Canada Carbon Company, Limited*, Toronto, au sujet de la substitution de la longueur d'onde 580 à la longueur 840 pour ces postes.

Par M. Charters pour M. Black (Halifax)—Ordre de la Chambre—Etat montrant au complet (*a*) la somme totale dépensée par le ministère des chemins de fer de l'année 1911 jusqu'à ce jour pour le chemin de fer de la baie d'Hudson; (*b*) la somme totale que le département des Chemins de fer a dépensée pour le port de Nelson; (*c*) la somme totale dépensée par le département des Chemins de fer pour le port de Churchill; (*d*) les sommes complètes que le département des Chemins de fer a dû payer pour l'achat et le transport de tous matériaux aux ports de Nelson ou de Churchill en rapport avec le chemin de fer de la baie d'Hudson, son outillage ou le terminus; (*e*) la somme totale que le département de la Marine a dépensée pour les ports de Nelson ou de Churchill, pour le chemin de fer de la baie d'Hudson, pour une étude de la navigation dans les Détroits ou dans la baie d'Hudson, ou pour placer des ouvrages qui faciliteront la navigation dans les Détroits d'Hudson, ou la baie d'Hudson, ou aux ports de Nelson et de Churchill; (*f*) le coût total des observations aériennes dans les Détroits d'Hudson ou la baie d'Hudson, en rapport avec la navigation vers les ports de Nelson ou de Churchill; (*g*) toutes autres dépenses de tout autre département du gouvernement en rapport avec le chemin de fer de la baie d'Hudson, son terminus, à Nelson ou à Churchill et pour la navigation de la baie d'Hudson ou des Détroits.

Et tous ces états devant comprendre toutes les dépenses de l'année 1911 jusqu'à ce jour, inclusivement.

L'Ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Subsides;

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

M. Evans, appuyé par M. Campbell propose en amendement,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"vu qu'il existe certains règlements dans le ministère des Douanes par lesquels des évaluations sont faites qui nuisent à la réussite des opérations des sociétés coopératives touchant la distribution d'approvisionnements de certaines industries—particulièrement l'agriculture—et des choses nécessaires à la vie, la Chambre est d'avis, que toutes les marchandises importées doivent être évaluées au prix d'achat, à moins, seulement, que ces prix soient plus bas que les charges du manufacturier ou du vendeur dans le pays d'origine."

Après débat, ledit amendement, du consentement de la Chambre est retiré.

Et la question étant posée sur la motion principale, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme de nouveau en comité des Subsides.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant de la somme ci-dessous*)

Prêts à la compagnie des chemins de fer nationaux du Canada

408 Sommes ne dépassant pas $39,000,000 aux fins de pourvoir aux dépenses effectuées ou aux dettes contractées (lorsque les sommes disponibles provenant du bénéfice net d'exploitation ou de placements peuvent être insuffisantes) par la Compagnie des Chemins de fer Nationaux du Canada, ci-après désignés sous le nom de "LA COMPAGNIE", ou en son nom, ou par toute compagnie désignée spécifiquement ou à laquelle il est fait allusion au chapitre 172 des Statuts Revisés du Canada de 1927 et au chapitre 13 des Statuts de 1920 ou maintenant, ou dorénavant comprise dans les Chemins de fer Nationaux du Canada, ou par la Compagnie relativement à tout chemin de fer, immobilisations et travaux à elle confiés de temps à autres sous le régime de l'article 19 du chapitre 172 des Statuts Revisés du Canada de 1927, ou par l'une ou plus d'une de ces compagnies, pour l'un ou la totalité des comptes suivants, ces dépenses ou ces dettes étant par les présentes déclarées autorisées:—

(*a*) Intérêt sur valeurs, billets ou autres obligations; aussi paiement de loyer d'autres lignes.

(*b*) Matériel: paiements sur le principal, sur le fonds d'amortissement, les divers billets venant à échéance ou échus et autres obligations garanties ou non.

(*c*) Déficit sur les recettes d'exploitation prévu ou constaté.

(*d*) Construction et améliorations, y compris coordination, acquisition de propriété et achat de matériel.

La somme autorisée par les présentes pourra être accordée de temps en temps, à la discrétion du Gouverneur en son conseil, pour solder les dépenses autorisées:—

(*a*) Relativement aux chemins de fer, immobilisations et travaux confiés à la Compagnie, tel que susmentionné;

(*b*) Relativement aux chemins de fer, immobilisations et travaux n'étant pas ainsi confiés à la compagnie, par voie de prêts en espèces, ou par voie de garantie: ou en partie d'une façon et en partie d'une autre, sous réserve, cependant, des conditions suivantes:—

Si sous forme de prêts de Sa Majesté le ou les montants avancés à une ou plusieurs desdites compagnies seront remboursables sur demande, avec intérêt au taux fixé par le Gouverneur en son conseil payable semi-annuellement, garantis si le Gouverneur en son conseil l'ordonne et quand il l'ordonnera, par une ou plusieurs hypothèques sur ces propriétés, sous telle forme et contenant tels termes et conditions, non incompatibles avec les présentes, à la discrétion du Gouverneur en son conesil.

Si les prêts proviennent de personnes autres que Sa Majesté (sans la garantie de Sa Majesté) les montants, termes et conditions de ces prêts seront tels que le Gouverneur en son conseil peut approuver au besoin.

Si sous forme de garantie, toute telle garantie pourra être une garantie générale couvrant la somme totale de l'émission, ou une garantie séparée figurant sur chaque obligation et pourra être du principal, de l'intérêt et du fonds d'amortissement (s'il en existe) des billets et obligations ou garanties d'une ou de plusieurs desdites compagnies spécifiées par le Gouverneur en son conseil, lesquels billets, obligations ou garanties la compagnie spécifiée est autorisée de faire ou émettre, et ladite garantie peut être signée par le Ministre des Finances ou toute autre personne autorisée par le Gouverneur en son conseil, au nom de Sa Majesté sous telle forme et aux termes et conditions que le Gouverneur en son conseil jugera convenables et applicables. Toute garantie ainsi signée constituera une preuve concluante, pour toute fin, qu'on s'est conformé aux présentes dispositions.

Si des prêts provisoires sont effectués ou négociés avant que le présent crédit soit expiré, soit de la part de Sa Majesté ou d'autres personnes, des billets, obligations ou valeurs garantis peuvent être émis, suivant les dispositions du paragraphe précédent du présent décret, pour renouveler, rembourser ou redresser ces prêts, en totalité ou en partie.

Toute compagnie ici mentionnée ou visée est par les présentes autorisée à aider et assister, de toute façon, toute autre ou toutes autres desdites compagnies, et, sans restreindre la généralité de ce qui précède pourra, pour ses propres besoins ou pour les besoins d'aucune desdites autres compagnies ou de toutes ces dernières de temps à autre.

(*a*) Emettre des billets, obligations ou autres valeurs, conjointement ou solidairement, au gré, pour les fins de toute garantie, offerte aux termes des présentes dispositions;

(*b*) Appliquer le produit de toute telle émission garantie, ou le montant des prêts reçus conformément à ces dispositions, au paiement des dépenses autorisées, pour son propre compte ou pour le compte d'aucune desdites autres compagnies ou de toutes ces dernières;

(*c*) Faire des avances pour faire face aux dépenses autorisées à l'une quelconque de ces compagnies ou à toutes avec ou sans garanties, à discrétion.

Aucun acquéreur de ces billets, valeurs ou obligations garantis ne sera tenu de s'enquérir de l'application du produit de l'une quelconque des émissions de valeurs garanties.. .. ..39,000,000 00

Résolution à rapporter.

Du consentement de la Chambre, ladite résolution est rapportée, lue la deuxième fois et agréée.

CONCOURS

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 14 février écoulé, sont rapportées, considérées, lues la deuxième fois et agréées, et elles sont comme suit:—

VII—AGRICULTURE

39	Industrie laitière, y compris l'allocation de $5,000 au Conseil national de l'industrie laitière..	265,000 00
40	Entrepôts frigorifiques..	30,000 00
41	Fruits, y compris l'allocation de $8,000 au Conseil canadien de l'Horticulture..	290,000 00
42	Contrôle des grains de semences, fourrages et engrais, y compris octrois aux foires de semence, etc..	375,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 17 février écoulé, sont rapportées, considérées, lues la deuxième fois et agréées, et elles sont comme suit:—

VII—AGRICULTURE

43	Expériences de déshydratation des fruits et légumes..	10,000 00
45	Fermes expérimentales, y compris les nouveaux bâtiments nécessaires..	1,900,000 00
47	Entomologie..	25,000 00

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

EDIFICE PUBLICS

Nouvelle-Ecosse

123	Halifax—Bureau de l'immigration—Paiement au ministère des Chemins de fer et Canaux pour espace occupé..	25,000 00
	Halifax—Réparations aux édifices et quais des casernes de la M. R. C. et de la cale sèche de S. M..	45,000 00
	Halifax—Hôpital Rockhead—Réparations et améliorations..	5,700 00
	Edifice public de North Sydney—Annexe..	7,500 00
	Truro—Tracteur postal..	1,300 00

La résolution adoptée en comité des Subsides, le 3 mai écoulé, est rapportée, considérée, lue la deuxième fois et agréée, et elle est comme suit:—

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

EDIFICES PUBLICS

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

Nouveau-Brunswick

124	Quarantaine de St-Jean—Ile aux Perdrix—Réparations et améliorations..	13,600 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 4 mai écoulé, sont rapportées, considérées, lues la deuxième fois et agréées, et elles sont comme suit:—

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous moins $20,000 dans le dixième item de la résolution 127*)

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLES SUR LE REVENU

Edifices publics

Ontario

127	Edifices publics fédéraux—Réparations, améliorations, etc...	115,000 00
	Durham—Edifice public..	4,000 00
	Hamilton—Edifice public—Aménagements et améliorations..	10,000 00
	London—Tracteur postal..	1,350 00
	Niagara Falls—Edifice public..	100,000 00
	Ottawa—Edifices départ., garnitures, etc..	60,000 00
	Ottawa—Serre-chaude..	27,000 00
	Ottawa—Améliorations du parc-ouest du Bureau de poste....	30,000 00
	Ottawa—Laboratoire du ministère des Mines—Rue Booth..	50,000 00
	Ottawa—Bureau de poste—Annexe..	30,000 00
	Ottawa—Rideau Hall—Aménagements, améliorations et meubles..	50,000 00
	Ottawa—Achat d'immeuble pour les ateliers fédéraux..	12,750 00
	Achat de l'immeuble Daly..	118,000 00
	Rockland—Edifice public..	5,000 00
	Toronto—Douanes..	500,000 00
	Toronto—Succursale postale "A"—Installation mécanique...	85,000 00
	Trenton—Edifice public—Part fédérale du coût des améliorations locales..	1,340 00
	Woodstock—Edifice public—Améliorations à l'éclairage..	1,500 00

Manitoba

128	Edifices publics fédéraux—Améliorations, réparations, etc...	35,000 00
	Winnipeg—Caserne de Fort Osborne—Chaudières neuves...	45,000 00
	Winnipeg—Bureau de poste—Installations de tables de tri..	7,000 00
	Winnipeg—Salle d'armes de Minto Street—Garnitures..	16,000 00
	Winnipeg—Bureau d'immigration No 2—Réparations et améliorations..	2,700 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 10 mai écoulé, sont rapportées, considérées, lues la deuxième fois et agréées, et elles sont comme suit:—

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLES SUR LE REVENU

Edifices publics

Alberta

130	Edifices publics fédéraux—Améliorations, réparations, etc...	17,000 00
	Edmonton—Bureau de poste—Installations de tables de tri..	3,500 00
	Edmonton—Tracteur pour fins postales..	1,350 00
	Wainwright—Edifice public..	35,000 00

Colombie britannique

131	Edifices publics fédéraux—Réparations, améliorations, etc..	40,000 00
	Esquimalt—Réparations et améliorations générales aux casernes de la marine et chantier maritime..	20,000 00
	Vancouver, édifice public—Améliorations..	45,000 00
	Vancouver, édifice public—Montant requis pour couvrir l'intérêt d'un an sur hypothèque de $400,000 à 5 p. 100.. ..	20,000 00
	Vancouver—Bureau de poste—Installation de tables de triage..	7,000 00
	Vancouver—Edifice public—Agrandissement..	150,000 00
	William-Head, station de quarantaine—Edifice pour les fins de douane et de quarantaine..	4,000 00
	Douglas—Emplacement et édifice pour fins d'immigration et de douanes..	25,000 00

Dépenses générales

132	Stations agronomiques—Nouveaux édifices, améliorations et réparations, etc..	100,000 00
	Drapeaux pour les édifices publics..	5,000 00
	Installation d'appareils économiques de chauffage..	10,000 00
	Edifices militaires—Réparations, aménagement, modifications et annexes..	50,000 00
	Hôpitaux militaires—Réparations et améliorations..	79,000 00
	Edifices publics, en général..	45,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 11 mai écoulé, sont rapportées, considérées, lues la deuxième fois et agréées, et elles sont comme suit:—

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

Edifices publics

Loyers, réparations, meubles, chauffage, etc.

133	Edifices et terrains publics d'Ottawa—	
	Observatoire fédéral et édifice du service géodésique—Réparations, entretien des terrains, etc..	4,000 00
	Eau..	45,000 00
	Préposé aux ascenseurs..	97,000 00
	Eclairage, y compris ponts et routes..	94,500 00
	Chauffage, y compris les salaires des mécaniciens, chauffeurs et gardiens..	400,000 00
	Ministère en général—Nettoyage des édifices, y compris $100 à E. Snowdon, pour le tir du canon du midi..	385,000 00
	Réparations, ameublement, nettoyage et entretien.. ..	650,000 00
	Rideau Hall (y compris terrains)—Améliorations, ameublement, entretien, etc..	60,000 00
	Rideau Hall—Allocation de chauffage et d'éclairage..	19,000 00
	Service téléphonique..	100,000 00
	Edifices publics fédéraux—	
	Edifices fédéraux d'immigration—Réparations, ameublements, etc..	25,000 00
	Station fédérale de quarantaine—Entretien et réparations	15,000 00
	Installation, fournitures et ameublement en général.. ..	135,000 00

	Chauffage	405,000 00
	Eclairage	218,000 00
	Energie électrique pour faire fonctionner les ascenseurs, machines à oblitérer les timbres, etc	80,000 00
	Loyers	1,565,000 00
	Salaires des gardiens, mécaniciens, chauffeurs, etc	1,080,000 00
	Fournitures aux gardiens, mécaniciens, chauffeurs, etc	45,000 00
	Eau	83,000 00
	Edifices publics du Yukon—Loyers, réparations, combustible, éclairage, service d'eau, et salaires des gardiens.	28,000 00
	Victoria, C.-B.—Observatoire astronomique (Little Saanich Mountain)—Entretien, réparations et améliorations	3,000 00

Québec

	Baie St-Paul—Edifice public	9,000 00
	Chicoutimi, édifice public—Annexe	3,500 00
	Edifices publics fédéraux—Améliorations, réparations, etc	102,000 00
	Drummondville, édifice public—Addition	5,000 00
	Kenogami—Edifice public	2,500 00
	Limoilou—Edifice public	4,500 00
	Maisonneuve—Edifice public	125,000 00
	Mont-Laurier—Edifice public	3,000 00
	Montréal—Nouveaux entrepôts d'examen—Aménagements et améliorations	10,000 00
	Montréal—Edifice postal terminal	650,000 00
	Montréal—Manège de la rue Craig—Part fédérale du coût des améliorations	1,742 00
126	Montréal—Station postale dans la division Outremont	53,000 00
	Montréal—Succursale postale de Saint-Henri—Ameublement, etc	1,500 00
	Montréal—Achat de l'édifice Lavut pour station postale "G".	14,005 00
	Montréal—Ancien entrepôt d'examen—Reconstruction	50,000 00
	Citadelle de Québec—Logement du gouverneur général—Additions, réparations et améliorations	150,000 00
	Québec—Hôpital du parc Savard—Réparations, améliorations et annexe	75,000 00
	St-Jacques L'Achigan—Edifice public	9,000 00
	Ste-Thérèse—Edifice public—Réparations et améliorations	900 00
	Waterloo—Edifice public	22,000 00
	Westmount—Salle d'armes	13,000 00

Saskatchewan

	Edifices publics fédéraux—Améliorations, réparations, etc	17,000 00
	Prince-Albert—Bureau d'immigration	45,000 00
	Prince-Albert—Edifice public—Annexe	50,000 00
129	Regina—Tracteur pour fins postales	1,350 00
	Regina—Salle d'armes	33,500 00
	Rosthern—Edifice public	28,000 00
	Saskatoon—Edifice public	150,000 00
	Tisdale—Edifice public	28,000 00

Provinces maritimes en général

125	Edifices publics fédéraux—Améliorations, réparations, etc	43,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 18 mai écoulé, sont rapportées, considérées, lues la deuxième fois et agréées, et elles sont comme suit:—

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLES SUR LE REVENU

Ports et Rivières

Ile du Prince-Edouard

135	Bonshaw—Hangar à marchandises	2,900 00
	Chapel Point (St-Georges)—Réparations au quai	3,500 00
	Charlottetown—Réfection du quai ferroviaire	140,000 00
	Egmont Bay—Quai	8,400 00
	French River—Réparations au quai	3,100 00
	Graham's Pond—Réparations au brise-lames	3,000 00
	Ports et rivières en général—Réparations et améliorations	10,000 00
	McPherson's Cove—Réparations au quai	3,600 00
	Miminigash Harbour—Réfection du brise-lames	9,500 00
	Mink River—Réparations au quai	2,100 00
	Port Selkirk—Réparations au quai	8,400 00
	Rustico Harbour—Réparations au brise-lames	23,700 00
	Steven's Pier (Montague)—Réparations	1,500 00
	Victoria—Réparations au quai et hangar	6,100 00
	West Point—Réparations au quai	4,000 00

Nouveau-Brunswick

136	Blue Cove—Brise-lames	21,600 00
	Burnt Church—Réparations au quai	7,000 00
	Campbelltown—Réparations au quai	5,000 00
	Cape Bald—Réparations au brise-lames	5,000 00
	Escuminac—Prolongement du brise-lames	52,000 00
	Green Point—Brise-lames	44,000 00
	Hampstead—Réparations au quai	1,700 00
	Ports et rivières en général—Réparations et améliorations	45,000 00
	Leonardville—Réparations au quai	7,000 00
	Martin's Head—Réparations au brise-lames	4,000 00
	Pointe-du-Chêne—Réparations au brise-lames	2,500 00
	Pointe-Sapin—Prolongement du brise-lames	11,000 00
	St-Simon—Quai	26,000 00
	Tracadie Harbour—Fronteau et brise-lames	20,000 00
	Young's Cove—Réparations au quai	2,000 00

XL—COMMERCE

349	Loi des primes sur le cuivre, 1923, administration de la loi	250 00
350	Loi des primes sur le chanvre, 1923, administration de la loi	1,000 00
351	Service des nouvelles britannique et étrangères	32,000 00
352	Administration de la Loi des grains du Canada	1,860,555 00
353	Administration et exploitation des élévateurs	577,500 00
354	Entretien et matériel des élévateurs	32,000 00

La résolution adoptée en comité des Subsides, le 21 mai écoulé, est rapportée, considérée, lue la deuxième fois et agréée, et elle est comme suit:—

(Cinq sixièmes des sommes ci-dessous)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

20	Postes—	
	Traitements, y compris le montant requis pour payer l'opérateur, grade 2, de la machine à poinçonner les cartes Hollerith, d'après le décret du Conseil C.P. 156-2521 en date du 24 décembre 1923..	1,345,379 00
	Dépenses contingentes..	195,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 23 mai écoulé, sont rapportées, considérées, lues la deuxième fois et agréées, et elles sont comme suit:—

(Cinq sixièmes des sommes ci-dessous)

XIV—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU

Canaux

103	Ontario—Canaux du Saint-Laurent—Améliorations..	17,500 00
104	Elévateur de Port-Colborne—Améliorations..	24,400 00
105	Canaux de Québec—	
	Barrage Baker—Améliorations..	27,000 00
106	Carillon-Grenville—Améliorations..	3,500 00
107	Chambly—Améliorations..	45,000 00
108	Lachine—Améliorations..	54,600 00
109	Ecluse Ste-Anne—Améliorations..	7,500 00
110	Ecluse St-Ours—Améliorations..	50,000 00
111	Canal Soulanges—Améliorations..	3,200 00
112	Canal Trent—Améliorations..	269,600 00
113	Canal Welland—Améliorations..	35,500 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 25 mai écoulé, sont rapportées, considérées, lues la deuxième fois et agréées, et elles sont comme suit:—

(Cinq sixièmes des sommes ci-dessous)

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

Ports et rivières

Ontario

Baysville—Reconstruction du quai..	3,000 00
Beaverton—Reconstruction de la jetée..	6,500 00
Blind River—Dragage..	12,000 00
Bracebridge—Reconstruction du brise-lames..	1,200 00
Bronte—Réparations à la jetée..	3,300 00
Burlington Channel—Reconstruction de la jetée du sud.. ..	31,000 00
Cobourg—Améliorations au port..	75,000 00
Cockburn Island—Hangar à marchandises..	2,100 00
Collingwood—Dragage..	64,000 00
Fitzroy Harbour—Réparations au quai..	1,100 00
Goderich—Améliorations au port..	75,000 00

	Grand Bend—Réparations à la jetée	2,400 00
	Hamilton—Améliorations au port	35,000 00
	Ports et rivières en général—Réparations et améliorations	50,000 00
	Kenora—Réparations au quai	2,200 00
	Kincardine—Réparations et améliorations au port	43,000 00
	Kingston—Dragage	14,200 00
	Kingsville—Réparations à la jetée	4,500 00
	Leamington—Réparations au quai	2,500 00
	Lions Head—Dragage	17,800 00
	Meaford—Pour la reconstruction du mur du revêtement	10,000 00
138	Michipicoten River—Réparations au quai	1,000 00
	Midland—Améliorations au port	48,000 00
	Morpeth—Réparations au quai	4,000 00
	Oakville—Reconstruction de la jetée	21,500 00
	Owen Sound—Améliorations au port	60,000 00
	Ile Pelée—Réparations aux jetées	5,400 00
	Port-Arthur—Améliorations au port—La *Thunder Bay Paper Company* devant y contribuer le tiers du coût	50,000 00
	Port-Bruce—Réparations aux jetées	3,000 00
	Port-Burwell—Réparations et améliorations au port	200,000 00
	Port-Colborne—Réparations aux ouvrages dans le port	100,000 00
	Port-Dover—Réparations aux jetées et amélioration du pont Crédit renouvelé $12,000	50,000 00
	Port-Hope—Réparations et améliorations au port	31,000 00
	Port-Maitland—Réparations à la jetée	1,900 00
	Port-Stanley—Réparations et améliorations au port	16,000 00
	Rondeau—Réparations et améliorations au port	41,700 00
	Sarnia—Dragage	45,000 00
	Rivière Saugeen—Réparations aux ouvrages du port	16,500 00
	Sault Ste-Marie—Réparations et amélioration au port	47,200 00
	Seven Bridge—Réparations au quai	1,500 00
	Southampton—Réparations au brise-lames	6,600 00
	Toronto—Dragage et réparations aux jetées d'entrée	32,000 00
	Wheatley—Réparations à la jetée	2,500 00
	Windsor—Réparations au quai	2,700 00

Manitoba

	Gimli—Reconstruction de l'ouvrage de protection	7,000 00
	Port et rivières en général—Réparations et améliorations	10,000 00
	Hnausa—Réparations au quai	10,000 00
	Ninette (Lac Pélican)—Reconstruction du quai	5,000 00
139	Rivière Rouge (embouchure)—Réparations et agrandissement des jetées	8,500 00
	Rivière Roseau—Améliorations	65,000 00
	Victoria Beach—Réparations au quai et à l'abord	4,400 00
	Winnipeg—Quai	17,000 00

Saskatchewan et Alberta

	Rivière Athabaska—Améliorations	40,000 00
	Barrage Cowan—Réparations et entretien	3,300 00
	Faust—Quai	12,000 00
140	Fort-McMurray—Quai	21,000 00
	Ports et rivières en général—Réparations et améliorations	10,000 00
	Prince-Albert—Reconstruction de l'ouvrage de protection	10,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 26 mai écoulé, sont rapportées, considérées, lues la deuxième fois et agréées, et elles sont comme suit:—

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

Ports et rivières

Colombie britannique

141	Arrowhead—Améliorations	1,100 00
	Brighton Beach—Réparations au radeau	1,100 00
	Brownsville—Reconstruction et agrandissement du quai	4,000 00
	Cadboro Bay—Bourrelets	1,200 00
	Campbell River—Réparations au quai et au radeau	1,800 00
	Canoe—Réparations au quai	1,000 00
	Comox—Réparations au quai	2,600 00
	Rivières Crooked, Pack et Parsnip—Améliorations	3,500 00
	Fauquiers—Réparations au quai	2,800 00
	Rivière Fraser—Règlement complet et définitif de la réclamation de N. E. Broley, relativement au contrat pour un barrage à Woodward's Slough	11,630 74
	Rivière Fraser—Améliorations	150,000 00
	Rivière Fraser (en bas)—Emploi d'un déblayeur	30,000 00
	Port et rivière en général—Réparations et améliorations	65,000 00
	Marpole—Réparations au quai	1,600 00
	Mayne Island—Réparations au quai	1,500 00
	New Westminster—Réparations au quai	2,000 00
	North Gabriola Island—Réparations au quai	2,000 00
	Rivière Okanagan—Reconstruction du barrage	29,000 00
	Old Masset—Réparations au quai	3,800 00
	Port-Alberni—Quai	132,000 00
	Port Moody—Réparations au quai	2,000 00
	Rivière Powell—Brise-lames. La *Powell River Co. Ltd.*, devant contribuer le tiers du coût	27,000 00
	Quatsino—Réparations au quai	1.100 00
	Quathiaski Cove—Réparations au quai	1,000 00
	Royston—Réparations au quai	2,200 00
	Seton Lake—Quai	1.400 00
	Ile Savary—Réparations au quai	2.000 00
	Sidney—Entretien de la cale de radoub pour les traversiers	1,200 00
	Shoal Bay—Réparations au quai	2,700 00
	Squamish—Réparations au quai	10,500 00
	Stewart—Contribution au gouvernement provincial de la chaussée du chemin Stewart-Hyder	11,100 00
	Steveston—Reconstruction du quai	4,500 00
	Sturdies Bay—Reconstruction et agrandissement du quai	3,300 00
	Rivière Tatchi—Améliorations	2.000 00
	Trépanier—Remplacement du quai	5,000 00
	Vancouver—Stanley Park—Protection de l'avant-grève	8,000 00
	Willow Point—Réparations au quai	1,000 00

Yukon

142	Rivières Stewart et Yukon—Améliorations	5,000 00

En général

143	Ports et rivières en général..	30,000 00

DRAGAGE

144	Dragage—Provinces maritimes..	540,000 00
	Dragage Ontario et Québec..	600,000 00
	Dragage—Manitoba, Saskatchewan et Alberta..	90,000 00
	Dragage—Colombie britannique..	485,000 00

PONTS ET CHEMINS

145	Routes et ponts du Dominion en général..	7,100 00
	Pont International sur la rivière Ste-Croix, entre Ste-Croix, N.-B., et Vanceboro, Maine, l'état du Maine devant contribuer la somme de $2,000..	4,000 00
	Pont interprovincial sur la Matapédia—Renouvellement du plancher..	5,000 00
	Ottawa—Entretien et réparations des ponts et des abords..	14,600 00
	St-Léonard—Réparations au pont International..	2,200 00

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

Nouvelle-Ecosse

146	Lignes télégraphiques et téléphoniques du Cap-Breton—Réparations et améliorations générales..	10,000 00
	Boularderie—Ligne télégraphique du Cap-Breton—Réparations générales, remplacement des poteaux, etc..	5,000 00

Québec

147	Reconstruction du réseau télégraphique de la rive nord du St-Laurent, à partir de Murray-Bay jusqu'au Bersimis..	25,000 00
	Service téléphonique des îles de la Madeleine—Réparations et améliorations générales..	2,500 00
	Rive nord du St-Laurent, à l'est de Bersimis—Améliorations au circuit télégraphique sur la péninsule de Manicouagan.	1,200 00

Alberta—Saskatchewan

148	Lignes télégraphiques et téléphoniques de l'Alberta et de la Saskatchewan—Réparations et améliorations en général.	15,000 00

DIVERS

150	Division de la comptabilité—Appointements des agents et des commis, frais de voyage et dépense casuelle du service extérieur..	24,500 00
	Division de l'architecture—Appointements des architectes commis des travaux, inspecteurs, dessinateurs, commis et messagers du service extérieur..	80,000 00
	Division du génie—Appointements des ingénieurs, inspecteurs, surintendants, dessinateurs, commis et messagers du service extérieur..	483,000 00
	Fonctionnaires, entretien des bateaux servant à l'inspection..	19,000 00
	Entretien et fonctionnement de barrages pour l'emmagasinage de l'eau sur la rivière Ottawa et ses tribut., relevés et règlement des dommages causés au terrains..	100,000 00
	Musée national du Canada..	135,000 00

	Monument national sur la place Connaught..	35,000 00
	Jaugeage et mesurage des rivières..	30,000 00
	Relevés et inspections..	120,000 00
	Pour couvrir le solde de dépense pour ouvrages déjà autorisés pour lesquels les crédits peuvent être insuffisants, la somme requise pour l'un quelconque de ces ouvrages ne devant pas dépassé $200..	5,000 00
	Pose d'une plaque à la mémoire du Dr Alphéus Todd, ancien bibliothécaire du Parlement..	1,000 00
344	Perception du revenu des Travaux publics..	4,000 00

BASSINS DE RADOUB

345	Bassin de radoub Champlain..	89,200 00
	Bassin de radoub Lorne..	43,500 00
	Bassin de radoub d'Esquimalt..	71,500 00

PORTS ET RIVIÈRES, TRAVAUX

346	Pont du chenal Burlington..	7,500 00
	Barrage de la rivière des Français..	3,800 00
	Kingston—Quais et ponts..	12,000 00
	Riv. Montréal—Barrage à Latchford..	3,800 00
	Rivière du Lièvre—Ecluse et barrage..	3,660 00
	Rapides Saint-André—Ecluse et barrage..	21,500 00
	Selkirk—Cale et réparations..	3,400 00

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

347	Ile du Prince-Edouard et terre ferme..	7,000 00
	Lignes télégraphiques, terre et sous-mer, dans le bas du Saint-Laurent, et les provinces maritimes, y compris les frais des steamers employés au service des câbles..	218,000 00
	Alberta et Saskatchewan..	114,000 00
	Colombie-Britannique—Terre ferme..	92,000 00
	Colombie-Britannique—District de l'île de Vancouver..	129,200 00
	Colombie-Britannique—District du nord..	88,000 00
	Réseau principal du Yukon..	139,000 00
	Service télégraphique et téléphonique en général..	10,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 29 mai écoulé, sont rapportées, considérées, lues la deuxième fois et agréées, et elles sont comme suit:—

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

6	Affaires étrangères—	
	Traitements..	111,310 00
	Dépenses contingentes..	33,000 00
21	Conseil Privé—	
	Traitements..	54,200 00
	Dépenses contingentes..	7,000 00

2	Bureau du secrétaire du Gouverneur général—	
	Traitements..	35,225 00
	Dépenses contingentes, y compris allocations de logement de $1,500 par année au secrétaire du Gouverneur général..	72,500 00
9	Bureau du Haut Commissaire—	
	Traitements, y compris celui du Haut Commissaire, en sus des appointements autorisés par le chapitre 15 (Statuts Revisés du Canada), $2,000..	39,600 00
	Dépenses contingentes..	70,000 00

XXXV—DIVERS

296	Pour payer les frais de représentation à Washington, y compris le salaire et les allocations du ministre plénipotentiaire, des secrétaires et du personnel, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du service civil et de ses modifications..	100,000 00
293	Salaires et dépenses, bureau des passeports..	23,000 00
294	Pour pourvoir à la contribution du Canada au maintien de la Société des Nations, y compris le secrétariat, l'organisation internationale du travail et la cour permanente de justice internationale..	155,968 21
295	Somme requise pour défrayer les dépenses de la délégation canadienne à la Société des Nations..	21,000 00
297	Pour payer les frais de la représentation à Genève..	17,000 00
298	Abonnement aux publications de la Société des Nations qui seront distribuées aux députés et subvention à l'Association canadienne de la Société des Nations..	3,000 00
292	Pour payer les frais de représentation à Paris, y compris le traitement et les allocations du ministre plénipotentiaire, du secrétaire et du personnel, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du service civil et de ses modifications..	75,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant de la somme ci-dessous*)

GOUVERNEMENT CIVIL

413	*Affaires extérieures*—	
	Dépenses contingentes—Crédit supplémentaire..	7,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XIV—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU

Divers

114	Arbitrages et sentences arbitrales..	2,000 00

III—GOUVERNEMENT CIVIL

19	Revenu national—	
	Traitements, y compris le traitement de Mlle Ellen Kerr à $1,860, nonobstant toute disposition contraire de la Loi du Service Civil..	698,870 00
	Dépenses contingentes..	40,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 31 mai écoulé, sont rapportées, considérées, lues la deuxième fois et agréées, et elles sont comme suit:—

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XXXVI—REVENU NATIONAL

343	Appointement et dépense casuelle aux différents ports du Canada, y compris paiement d'heures supplémentaires aux fonctionnaires, nonobstant les dispositions de la Loi du Service civil et édifice provisoire douaniers et loyers.. ..	7,538,460 00
	Appointement et frais de déplacement des inspecteurs de ports et d'autres fonctionnaires du service d'inspection, et service se rattachant à la Commission des douanes; dans les dispositions de cette dernière sont comprises $500 pour le secrétaire, et montant requis pour créer des positions, nommer et payer appointements et dépenses des estimateurs fédéraux, nonobstant la Loi du Service civil, et les dites positions et le dit personnel étant soustraits à la dite Loi..	1,137,725 00
	Divers—Impressions et papeterie, abonnements aux journaux de commerce, drapeaux, timbres à dater, cadenas, instruments, etc., pour divers ports de déclaration, frais de messageries sur échantillons, papeterie et formules de loi, frais judiciaires, primes sur polices de garantie, et uniformes des douaniers..	600,000 00
	Pour pourvoir aux frais d'entretien des croiseurs du revenu et du service de prévention, y compris appointement de $6,000 à F. W. Cowan et un montant requis pour créer des positions et nommer des agents par le ministre du Revenu national, ayant la mission de prévenir la contrebande et de faire enquête sur les fraudes de revenu qui seront dénoncées, nonobstant la Loi du Service civil, et les dites positions et le dit personnel étant soustraits à la dite Loi, pour pourvoir, en outre, aux dépenses de ces agents et à l'achat et à l'affrètement des navires ainsi qu'à l'achat ou louage d'automobiles devant être employés pour réprimer la contrebande ou autres délits contre les lois du revenu..	1,896,821 00
	Montants devant être payés au ministère de la Justice, pour des fins de prévention, lequel ministère les déboursera à son tour et devra ensuite en rendre compte.—Montant requis pour créer des positions et nommer des agents chargés de réprimer la contrebande et de faire enquête sur les fraudes signalées sur le revenu, nonobstant les dispositions de la Loi du Service civil, ces positions et ce personnel ainsi créés devant être soustraits à ladite loi.	100,000 00
	Administration de la Loi taxant les profits d'affaires 1916 et de la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu, 1917, et de leurs modifications, et l'autorisation à cet effet de créer des positions et de faire des nominations en dépit de toute disposition contraire dans la Loi du Service civil, et les positions susdites et le personnel ainsi nommé sont entièrement soustraits à l'application de la loi susdite; et un traitement de $7,000 pour le commissaire de l'Impôt sur le revenu..	2,200,000 00

	Allocation à Madame Turner Ingalls, veuve de feu Turner Ingalls, préposé au service de surveillance, tué accidentellement au cours de l'exercice de ses fonctions..	500 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant de la somme ci-dessous*)

415 *Revenu national—*

Dépenses contingentes—

En vue de l'installation de machines à calculer dans la division des statistiques.. .. .. 10,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XVIII—SERVICE MARITIME ET FLUVIAL

201	Entretien et réparation de steamers et brise-glace de l'Etat..	1,650,000 00
202	Examen de capitaines et seconds..	20,000 00
203	Enquête sur les naufrages..	6,000 00
204	Dépenses des écoles de navigation..	9,000 00
205	Pour pourvoir au soutien temporaire des marins indigents.. ..	5,000 00
206	Enregistrement des navires..	3,000 00
207	Enlèvement d'obstacles des eaux navigables..	5,000 00
208	Inspection des envois de bestiaux..	4,500 00
209	Pour continuer les subventions pour l'outillage de sauvetage—Québec et Colombie britannique..	45,000 00
210	Dépenses imprévues et diverses..	5,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 31 mai écoulé, sont rapportées, considérées, lues la deuxième fois et agréées, et elles sont comme suit:—

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XVIII—SERVICE MARITIME ET FLUVIAL

211	Service de sauvetage, y compris récompenses pour sauvetage de personnes..	80,000 00
212	Relevés hydrographiques et entretien, et réparations des steamers employés à ces relevés..	530,000 00
213	Pour l'établissement d'un service de patrouille pour faire enquête sur la navigation dans le détroit d'Hudson et la baie d'Hudson..	500,000 00
214	Service radiotélégraphique—Construction et entretien de stations radiotélégraphiques et administration générale de la radiotélégraphie dans tout le Canada..	560,865 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

REVENU NATIONAL

	En vue de la remise de la taxe d'accise payée sur les automobiles en possession des vendeurs et n'ayant pas encore été vendues lorsque cette taxe fut abolie par l'arrêté en conseil du 18 décembre 1920 (C.P. 1/3163)..	165,000 00

516	Paiement à MM. Clarkson, Gordon, Dilworth, Guilfoyle et Nash, en raison de services se rattachant aux poursuites intentées contre les brasseries..	15,000 00
	Allocation de commisération à Mme C. E. McDonald, veuve de C. E. McDonald, sous-percepteur des douanes et de l'accise à Port-Borden, I.P.-E..	500 00
	Allocation de commisération à Mme Margaret M. Hughes, veuve de feu Wm. G. Hughes, employé de ce ministère à Prince-Rupert, C.-B., tué accidentellement alors qu'il était en fonction..	500 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 1er juin écoulé, sont rapportées, considérées, lues la deuxième fois et agréées, et elles sont comme suit:—

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes de la somme ci-dessous*)

XVIII—SERVICE MARITIME ET FLUVIAL

215	Service de radio—Amélioration des conditions de la réception pour les auditeurs patentés..	190,000 00

XIX—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL

MINISTÈRE DE LA MARINE

216	Canal de navigation du fleuve St-Laurent—Entretien et fonctionnement de la flotte des dragues..	1,895,000 00
217	Canal de navigation du fleuve St-Laurent—Pour construction d'un chaland à trémie..	315,000 00
218	Pour l'entretien et le fonctionnement du chantier maritime de Sorel..	154,000 00
219	Chantier maritime de Sorel—Remise en état du quai No 4 et autres travaux du même genre au chantier..	33,500 00
220	Pour la construction de barrages régulateurs et de soutènement dans le fleuve St-Laurent...	1,000,000 00

XX—PHARES ET SERVICE COTIER

221	Agences, loyers et dépense casuelle..	236,000 00
222	Salaires et allocations des gardiens de phares..	750,000 00
223	Somme requise pour verser une allocation de commisération à John Davidson, ex-gardien du phare à Cape Mudge, C.-B.	500 00
224	Entretien et réparation des phares..	900,000 00
225	Construction de phares et aide à la navigation, y compris la réglementation de la navigation aux endroits où la chose est jugée nécessaire..	725,000 00
226	Service des signaux..	110,000 00
227	Administration du pilotage..	250,000 00
228	Entretien et réparations des quais..	10,000 00
229	Pour briser la glace dans la baie du Tonnerre, le lac Supérieur et aux autres endroits jugés favorables à la navigation..	30,000 00
230	Somme requise pour payer une pension aux pilotes—Joseph Lapointe, Barthélémi Lachance, Alphonse Asselin, Elzéar Desrosiers, Edmond LaRochelle, L. E. Morin, Joseph Plante, Victor Vézina, Raymond Baquet, Alfred LaRo-	

chelle, Théophile Corriveau, Alphonse Pouliot, Trefflé Delisle, Adjutor Baillargeon, F. X. Desmeules, Joseph Pouliot, Jules Asselin, Frédéric Bouffard, Arthur Baillargeon, John I. Irvine, Joseph Eugène Lachance, Elzéar Normand, Philéas Lachance, Narcisse Lavoie, L. H. Lapierre, J. T. St-Laurent, J. V. Gourdeau, Samuel Rioux, Joseph LaRochelle, Arthur Koenig, J. Alphonse Lachance, Raoul Lachance, J. O. Lachance, J. H. Talbot, J. B. Bernier.. . . . . 10,500 00

231 Allocation au capitaine du port à Amherstburg pour surveillance des phares et des bouées sur la rivière Ste-Claire, la rivière Détroit et le lac Erié, et autres services rendus en rapport au service des phares pendant la saison de navigation de 1928.. . . . . 600 00

XXI—INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES

MINISTÈRE DE LA MARINE

236 Service météorologique, y compris l'observatoire magnétique, subventions de $500 chacune aux observatoires de Kingston et Montréal; aussi une allocation de $400 à L. F. Gorman, observateur à Ottawa.. . . . . 300,000 00

XXII—INSPECTION DES BATEAUX A VAPEUR

237 Inspection des bateaux à vapeur.. . . . . 142,980 00

XXXV—DIVERS

327 Salaire de l'honorable J.-C. Patterson, commissaire chargé de faire enquête sur les droits de la Grande-Bretagne relativement aux terres des mers arctiques.. . . . . 2,400 00

III—GOUVERNEMENT CIVIL

16 Marine et Pêcheries—
Traitements.. . . . . 529,615 00
Dépenses contingentes.. . . . . 85,000 00

XXIII—PECHERIES

238 Salaires et déboursés des fonctionnaires et gardiens des pêcheries, et du service de patrouille et de protection des pêcheries.. . . . . 950,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 2 juin écoulé, sont rapportées, considérées, lues la deuxième fois et agréées, et elles sont comme suit:—

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XXIII—PECHERIES

239 Pour construire des passes migratoires et déblayer les rivières 20,000 00
240 Frais de justice et dépense casuelle.. . . . . 2,000 00
241 Pour aider à la conservation et au développement des pêcheries en eau profonde et pour accroître la demande du poisson.. . . . . 130,000 00
242 Pour l'entretien d'un bureau de renseignements sur les pêcheries.. . . . . 1,000 00

243	Inspection de poisson mariné..	30,000 00
244	Pisciculture..	442,000 00
245	Pour recherches sur les mœurs du flétan du Pacifique par la Commission Internationale des Pêcheries nommée en vertu du Traité concernant le flétan du Pacifique daté le 2 mars 1923..	28,500 00
246	Commission biologique maritime du Canada—	
	(*a*) Travaux purement scientifiques.. .. .. ..$ 45,000	
	(*b*) Travail pratique et expérimental.. 73,000	
	(*c*) Recherches sur la pisciculture.. 20,000	
		138,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

GOUVERNEMENT CIVIL

414	*Marine et Pêcheries—*	
	Division des pêcheries—	
	Traitements:	
	En vue du traitement d'un directeur de publicité, division des pêcheries..	3,420 00
	En vue du traitement d'un chef, division de l'Ouest, pêcheries..	3,120 00
	En vue du traitement d'un chef, division de l'Est, pêcheries..	3,120 00

PECHERIES

487	Frais de justice et dépense casuelle—Crédit supplémentaire..	4,000 00
488	Commission biologique maritime du Canada—Crédit supplétaire—	
	(*a*) Travaux essentiellement scientifiques..	50,500 00
	(*b*) Recherches relatives à la pisciculture—Crédit supplémentaire..	11,000 00
489	Ostréiculture..	10,000 00
490	Pour le paiement d'une prime pour la destruction des phoques poilus dans les eaux de marée..	25,000 00
491	Frais d'enquête sur les mœurs du flétan du Pacifique par la Commission internationale des pêcheries—Crédit supplétaire..	3,000 00

SERVICE OCEANIQUE ET FLUVIAL

472	Somme requise pour rembourser le Board of Trade britannique des dépenses encourues pour le soulagement des matelots canadiens nécessiteux non autorisées par la loi de navigation au Canada..	600 00
473	Diverses dépenses imprévues..	7,000 00
474	Service radiotélégraphique et pour la construction et l'entretien du navire de sans-fil pour communications avec les postes de terre et l'administration générale des dispositions de la loi du radiotélégraphe et des règlements établis dans tout le Dominion—Crédit supplémentaire..	230,000 00
475	Pour le paiement des dépenses d'une commission devant s'enquérir de la situation concernant l'émission radiotélégraphique au Canada et formuler des suggestions relativement à l'administration, à la direction et surveillance et aux besoins financiers de ce service..	25,000 00

476	Allocation de commisération à Alfred Callow, ci-devant membre de l'équipage du navire M.M.G.C. *Avonmore*..	1,497 85
477	Allocation de commisération à J.-B. Fontigny, père de Ovila Fontigny, ci-devant membre de l'équipage du navire M.M.G.C. *Shamrock*..	3,050 00
478	Allocation de commisération à Joseph Lemay, ancien membre de l'équipage du S.G.C. *Montcalm*..	777 00
479	Somme initiale requise pour la construction d'un brise-glace pour le détroit de Hudson..	500,000 00
480	Somme initiale requise pour la construction d'un nouveau brise-glace pour le service du fleuve St-Laurent..	400,000 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL—MINISTERE DE LA MARINE

481	Chantier maritime de Sorel—Somme requise pour la réparation du quai No 4 et pour de nouvelles fondations aux édifices Nos 3 et 4..	45,780 00
482	Allocation de commisération à Madame Mélanie Champagne, mère de feu Ovila Lamothe, ci-devant employé au chantier maritime du gouvernement, Sorel..	3,050 00
483	Somme requise pour frais de médecin et d'hôpital relatifs aux blessures accidentelles et à la mort de Ovila Lamothe, ci-devant employé au chantier maritime du gouvernement, Sorel..	525 45
484	Allocation de commisération à Madame Rose-Alma Cournoyer, veuve de feu Pierre Péloquin, ci-devant employé au chantier maritime du gouvernement, Sorel..	3,050 00

PHARES ET SERVICE COTIER

485	Crédit supplémentaire pour payer pension au pilote Alphonse Paquet..	300 00
486	Allocation de commisération à Louis Madore, ci-devant membre de l'équipage du bateau-feu No 5..	250 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 5 juin écoulé, sont rapportées, considérées, lues la deuxième fois et agréées, et elles sont comme suit:—

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

25	Chemins de fer et Canaux—	
	Traitements..	272,285 00
	Dépenses contingentes..	38,000 00

XIII—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL

Chemins de fer

100	Chemin de fer de la baie d'Hudson: Construction et améliorations, y compris les appointements de E. B. Jost à $2,500..	6,500,000 00

Canaux

101 Canal Trent—
Construction et améliorations.. .. .. 13,500 00
102 Canal maritime Welland—Construction.. .. ..13,750,000 00

XIV—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU

Divers

115 Commission des chemins de fer du Canada, entretien et opérations.. .. .. 287,100 00
116 Wagons du Gouverneur général.. .. .. 2,500 00
117 Services divers, y compris les appointements et les dépenses des experts employés temporairement.. .. .. 38,000 00
118 Travaux divers non prévus.. .. .. 1,000 00
119 Impressions et papeterie.. .. .. 7,000 00
120 Levés et inspections—Canaux, y compris les appointements et les dépenses des experts employés temporairement.. 10,000 00

XXXVII—CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LA PERCEPTION DU REVENU

Canaux

343a Personnel et réparations.. .. .. 2,666,540 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL

Chemins de fer

430 Réseau du Gouvernement canadien—
Pour un transbordeur additionnel entre la terre ferme et l'Ile du Prince-Edouard.. .. .. 1,000,000 00

Canaux

431 Nouveau canal Welland: en vue de payer à P. Lyall and Sons Construction Co., Ltd., pour lavage du roc dans la section No 4, travail non prévu lors des soumissions.. .. 56,658 00

CHEMINS DE FER ET CANAUX—IMPUTABLE SUR LE REVENU

Canaux

433 {
Canal Lachine, améliorations—Crédit supplémentaire (à voter de nouveau).. .. .. 34,000 00
Canal Soulanges, améliorations—Crédit supplémentaire (à voter de nouveau).. .. .. 5,000 00
Canal de la Trent, améliorations—Crédit supplémentaire (à voter de nouveau).. .. .. 7,500 00
}

Divers

434 Allocation de commisération à la veuve de Charles Hilden, noyé accidentellement à Halifax le 8 septembre 1927.. 3,000 00

CHEMINS DE FER

432	Pour augmenter les allocations de pension en vertu des dispositions de la Loi du fonds de prévoyance des employés de l'Intercolonial et du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard afin que le paiement minimum soit, pour la période du 1er janvier au 31 mars 1928, de $30 au lieu de $20 par mois, tel que fixé par la loi précitée..	50,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

X—PENSIONS

76	J. L. Weller..	3,500 00

DIVERS

335	Pour payer les salaires et les dépenses pour les relevés et recherches au sujet du chenal maritime du Saint-Laurent, y compris le comité national consultatif du Canada et ses employés, y compris D. W. McLachlan $1,500, et G. W. Gates, $1,500 comme secrétaire..	50,000 00

XL—COMMERCE

355	Service de renseignements commerciaux, (y compris diverses dépenses pour le développement et l'expansion du commerce canadien)..	500,000 00
356	Bureau de la Statistique fédérale..	150,000 00
357	Electricité et gaz, y compris la commission électro-technique internationale..	203,960 00
358	Administration de la loi de l'électricité et du courant (exportation de l'énergie électrique)..	1,000 00
359	Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent..	6,000 00
360	Conseil cons. hon. des rec. scient. et in..	300,000 00
361	Bureau international des tarifs douaniers..	666 00
362	Bureau cinématographique..	50,000 00
363	Impressions des documents du Parlement et des ministères, y compris l'Annuaire du Canada..	118,000 00
364	Inspection des poids et mesures (y compris le Bureau international des poids et mesures)..	333,000 00
365	Publicité et annonce au Canada et pour nommer par les présentes Herbert E. M. Chisholm, directeur de la publicité au traitement annuel de $4,000, et pour nommer par les présentes le personnel requis pour ce service..	50,000 00
366	Publicité et annonce dans l'Empire britannique..	100,000 00
367	Expositions—Salaires et dépenses casuelles, y compris la somme de $100,000 requise par le département de l'Immigration et de la Colonisation pour la collection et la préparation des grains, herbes, légumes, etc., et les étal. habituels aux exposition aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne..	300,000 00
368	Edifice d'exposition, Londres, Angleterre..	75,000 00

GOUVERNEMENT CIVIL

29	Commerce—	
	Traitements..	540,085 00
	Dépenses contingentes..	30,000 00

XVII—SUBVENTIONS AUX PAQUEBOTS-POSTES ET AUX NAVIRES

Océan Atlantique

151	Service de navire entre le Canada et le Sud-Africain..	100,000 00

Océan Pacifique

152	Service à vapeur entre la Nouvelle-Zélande et le Canada sur l'océan Pacifique..	100,000 00
153	Service à vapeur entre Prince-Rupert, C.-B., et les îles de la Reine Charlotte..	21,000 00
154	Service à vapeur entre Victoria, Vancouver, les ports d'escale et Skagway..	25,000 00
155	Service à vapeur entre Victoria et la côte ouest de l'île de Vancouver..	15,000 00
156	Service à vapeur entre Vancouver et les ports du nord de la Colombie britannique..	24,800 00
157	Service à vapeur entre Vancouver et les ports sur Howe-Sound..	5,000 00
158	Service entre Vancouver et les Antilles anglaises..	36,000 00

Service locaux

159	Service à vapeur entre Baddeck et Iona..	10,500 00
160	Service à vapeur entre Charlottetown et Pictou..	35,000 00
161	Service à vapeur entre Charlottetown, Victoria et le quai Holliday..	5,000 00
162	Service à vapeur entre Dalhousie, N.-B., et Carleton, Qué..	3,000 00
163	Service à vapeur entre Grand-Manan et la terre ferme.. ..	20,000 00
164	Service à vapeur entre Halifax, Canso et Guysborough.. ..	9,000 00
165	Service à vapeur entre Halifax, LaHave et les ports de la rivière LaHave..	6,000 00
166	Service à vapeur entre Halifax et Spry-Bay et les ports du Cap-Breton..	6,000 00
167	Service à vapeur entre Halifax et la baie Saint-Laurent.. ..	2,400 00
168	Service à vapeur entre Halifax, Cap-Breton sud et les ports du lac Bras-d'Or..	5,000 00
169	Service à vapeur entre Halifax et la côte ouest du Cap-Breton	6,000 00
170	Service à vapeur entre Miscou, Shippigan et la terre ferme..	2,000 00
171	Service à vapeur entre Mulgrave, Arichat et Petit-de-Grat..	13,000 00
172	Service à vapeur entre Mulgrave et Canso..	28,125 00
173	Service à vapeur entre Mulgrave et Guysborough, avec arrêts aux ports d'escale..	14,000 00
174	Service à vapeur entre Newcastle, Néguac et Escuminac, arrêts à tous les ports d'escale sur la rivière Miramichi et dans la baie de Miramichi..	4,500 00
175	Service entre Parrsboro, Kinsport et Wolfville..	5,000 00
176	Service à vapeur entre l'île Pelée et la terre ferme..	11,000 00
177	Service à vapeur entre Pictou, Mulgrave et Chéticamp.. ..	11,000 00
178	Service à vapeur entre Port-Mulgrave, St-Peter's, Irish-Cove et Marble-Mountain et autres ports sur les lacs Bras-d'Or.	10,350 00
179	Service à vapeur entre Pictou, Souris et les îles de la Madeleine..	50,000 00
180	Service à vapeur entre Québec, Natashquan et Harrington et autres ports situés sur la rive nord du golfe St-Laurent..	85,000 00

181	Service à vapeur entre Québec ou Montréal et Gaspé et les ports de la rive sud du golfe St-Laurent..	60,000 00
182	Service à vapeur entre Rimouski et Pointe-aux-Outardes..	7,500 00
183	Rivière-du-Loup, Tadoussac et autres ports de la rive nord..	15,000 00
184	Service à vapeur entre St-Catherine's Bay et Tadoussac..	4,000 00
185	Service à vapeur entre St-Jean, Rivière à l'Ours et autres ports d'escale..	2,000 00
186	Service à vapeur entre St-Jean et Bridgetown..	1,000 00
187	Service à vapeur entre St-Jean et Digby..	15,000 00
188	Service à vapeur entre St-Jean, Digby, Annapolis et Granville..	2,000 00
189	Service à vapeur entre St-Jean, Margaretteville et autres ports sur la baie de Fundy..	3,500 00
190	Service à vapeur entre St-Jean et St. Andrews et autres ports d'escale..	4,000 00
191	Service à vapeur entre St-Jean, Westport, Yarmouth et autres ports d'escale..	15,000 00
192	Service à vapeur entre St-Jean et les ports du bassin des Mines.	5,000 00
193	Service à vapeur entre Summerville, Burlington et Windsor, N.-E..	500 00
194	Service à vapeur entre Sydney et les ports du lac Bras-d'Or et les ports sur le littoral occidental du Cap-Breton.. ..	18,000 00
195	Service à vapeur entre St-Jean et Weymouth..	1,500 00
196	Service à vapeur entre Sydney et la baie St-Laurent, av. arrivé aux ports d'escale..	18,000 00
197	Service à vapeur entre Sydney et Whycocomagh..	13,000 00
198	Service à vapeur entre Trois-Pistoles et Les Ecoumains.. ..	1,000 00
199	Octroi du gouvernement de la Colombie britannique pour l'amélioration du service postal sur les cours d'eau intérieur..	3,000 00
200	Dépenses relatives à la surveillance des paquebots subventionnés..	5,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(Plein montant des sommes ci-dessous)

SUBVENTION AU SERVICE POSTAL ET AUX PAQUEBOTS

460	Canada et Terre-Neuve—Service à vapeur entre..	35,000 00
461	Canada et Afrique-Sud—Service à la vapeur entre—Crédit supplémentaire..	25,000 00
462	Est Canadien et Brésil—Uruguay et république Argentine—Service à la vapeur entre..	100,000 00
463	Halifax et Sherbrooke—Service à la vapeur entre..	1,500 00
464	Murray-Bay, Havre-St-Pierre et autres ports sur la rive nord du Saint-Laurent—Service d'hiver à la vapeur entre.. ..	40,000 00
465	Pictou, New-Glasgow et comté Antigonish—Service entre..	1,000 00
466	Rimouski et Pointe aux Outardes—Service entre—Crédit supplémentaire..	2,500 00
467	Ste-Catherine's-Bay et Tadoussac—Service entre—Crédit supplémentaire..	1,000 00
468	St-Jean et Centreville—Service à la vapeur entre..	1,000 00
469	St-Jean et Margaretville et autres ports sur la baie de Fundy—Service à la vapeur entre—Crédit supplémentaire.. ..	1,000 00

470	St-Jean, Westport, Yarmouth et autres ports d'escale—Service à la vapeur—Crédit supplémentaire..	3,000 00
471	Sydney et Whycocomagh—Service à la vapeur entre—Crédit supplémentaire..	3,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XII—DEFENSE NATIONALE

Service de la Milice

84	Administration..	317,000 00
85	Services scolaires..	500,000 00
86	Dépense casuelle..	40,000 00
87	Services et ouvrages du génie..	800,000 00
88	Fournitures..	891,800 00
89	Etablissements de fabrication..	587,000 00
90	Milice active non permanente..	2,315,000 00
91	Troupe permanente..	4,950,000 00
92	Collège militaire royal..	375,000 00
93	Levés topographiques..	45,000 00
94	Transport et fret..	215,000 00

Services navals

95	Service naval—Pour frais d'entretien des vaisseaux et établissement du service naval, y compris la marine Royale canadienne, la Réserve navale royale canadienne et la Réserve navale royale de volontaires canadiens..	2,725,000 00

Aéronautique

96	Aéronautique militaire du Canada—Travaux et entraînement, y compris formation des aviateurs au service des autres ministères du Gouvernement et formation du personnel de l'aviation civile..	1,669,694 00
97	Aéronautique civile du Canada—Travaux et service pour les autres ministères du Gouvernement y compris le service de protection contre les feux et la suppression des feux, la photographie, le transport, les travaux de recherche portant sur les forêts et les maladies du grain, les patrouilles pour le service des pêcheries, contrôle de l'aviation civile, routes d'aviation, aérodromes et bases d'aviation, génie aéronautique, etc..	3,195,037 00

Services généraux

98	Pensions civiles—	
	Pension viagère à Robert Allen..	269 52
	Pension viagère à Walter Petitpas..	515 90
	Pension viagère à Florence Walker et enfants..	630 00
99	Divers—	
	Construction de poudrière à Halifax..	100,000 00

XXX—GOUVERNEMENT DU TERRITOIRE DU YUKON

Défense nationale

Bassin du MacKenzie

278	Service de radio—Entretien et exploitation du système de T.S.F. de la division du MacKenzie, ayant des postes à Dawson, Mayo, l'île Hershell, Aklavik, Fort-Simpson, Fort-Smith, Fort-Résolution et Edmonton..	139,000 00

XXXV—DIVERS

332	Monuments de guerre..	180,000 00
333	Pour la part proportionnée du Canada aux dépenses faites par la Commission impériale des sépultures militaires, y compris contribution à la caisse destinée à l'entretien permament des cimetières, sépultures et monuments..	573,780 00

XLI—REGLEMENTS DES RECLAMATIONS DE GUERRE

369	Défense Nationale—	
	Services militaires..	150,000 00
	Services navals..	5,000 00

III—GOUVERNEMENT CIVIL

18	Défense nationale—	
	Traitements..	729,755 00
	Dépenses contingentes..	60,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

DEFENSE NATIONALE

427	*Service de la Milice—*	
	Services et travaux d'ingénieurs—Crédit supplémentaire pour champ de tir à Vancouver-Nord..	30,000 00
428	*Service de l'Aéronautique—*	
	Aviation royale du Canada—Crédit supplémentaire pour remplacer les fournitures, l'équipement et l'édifice détruits par le feu à l'école d'instructions en plein air, Camp Borden, le 18 avril 1928..	28,000 00
	Aviation civile—Crédit supplémentaire en vue de la construction et de l'exploitation de l'aérodrome et base aérienne St-Hubert..	150,000 00
429	*Services généraux—*	
	Divers—	
	Allocation de commisération à la veuve de feu Alex. MacCannell..	900 00
	Allocation de commisération à Paul Andrews.. ..	500 00
	Allocation de commisération à Joseph Henry Welch.	100 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

IX—MINISTERE DE LA SANTE

62	Pollution des eaux intérieures..	12,000 00
63	Hôpitaux de marine, y compris les subventions aux institutions qui viennent en aide aux matelots, y compris les frais funéraires et aides aux marins nécessiteux..	210,000 00
64	Quarantaine—Traitements et dépense casuelle pour les districts organisés et la salubrité publique en d'autres districts; léproseries de Tracadie et de l'île Bentinck; la lèpre en général et la Loi concernant l'hygiène dans les travaux publics..	200,000 00
66	Laboratoire d'hygiène..	5,000 00
67	Maladies vénériennes..	100,000 00

III—GOUVERNEMENT CIVIL

8	Santé—	
	Traitements..	190,727 50
	Dépenses contingentes..	60,000 00

XXX—DIVERS

318	Subvention à l'Association du bien-être de l'enfance..	5,000 00
319	Subvention au Conseil canadien d'hygiène dentaire..	5,000 00
320	Subvention au Conseil canadien d'hygiène sociale..	10,000 00
321	Allocation à l'Association Canadienne contre la tuberculose.	25,000 00
322	Comité d'hygiène mentale..	10,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

DIVERS

508	Subvention au Conseil canadien d'hygiène sociale—Crédit supplémentaire..	10,000 00
509	Subvention à l'Institut canadien national pour les aveugles—Crédit supplémentaire..	5,000 00
510	Subvention au Comité canadien national d'hygiène mentale—Crédit supplémentaire..	5,000 00
511	Subvention au Conseil canadien du bien-être de l'enfance—Crédit supplémentaire..	5,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 6 juin écoulé, sont rapportées, considérées, lues la deuxième fois et agréées, et elles sont comme suit:—

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

24	Travaux publics—	
	Traitements..	688,535 00
	Dépenses contingentes..	75,000 00

XIV—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL

Edifices publics

121	Ottawa—Nouvel édifice public	500,000 00
	Ottawa—Edifice du Parlement	130,000 00
	Ottawa—Laboratoire du Conseil national des recherches	750,000 00

Ports et rivières

122	Esquimalt, C.-B.—Cale sèche	55,000 00
	Port-Arthur et Fort-William—Améliorations dans le port	250,000 00
	Port de Québec—Bassin Champlain—Pour terminer les travaux	120,000 00
	Sorel—Améliorations dans le port	410.000 00
	Port de Toronto—Améliorations	15,000 00
	Terminus en bas des lacs	1,500,000 00

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

Ports et rivières

Nouvelle-Ecosse

134	Bailey's Brook—Réparations à la jetée	2,500 00
	Barrington Passage—Réparations au quai	3,000 00
	Basswood Beach—Prolongement des travaux de protection de la plage	2,500 00
	Bayfield—Réparations au quai	4,000 00
	Blantford—Réparations au brise-lames	2,400 00
	Blue Rocks—Réparations au quai	2,700 00
	Bridgewater—Réparations et réfection du quai ferroviaire	30,200 00
	Brooklyn—Réparations du quai	1,100 00
	Brooklyn—Réparations au brise-lames	3,900 00
	Canso—Réparations au quai	1,300 00
	Cape Negro Island—Parachèvement du brise-lames	2.000 00
	Cheverie—Réparations au quai	1.600 00
	Clarks Harbour—Quai	12,500 00
	Ile-du-Diable—Réparations au brise-lames	1.400 00
	Digby—Réparations et renouvellement de jetée	5.000 00
	Dingwall (Aspy-Bay)—Brise-lames	16.000 00
	Dover—Réparations et prolongement du quai	3.500 00
	Eagle Head—Réparations au brise-lames	1,800 00
	Feltzen-South—Réparations au quai	1,400 00
	Fourchu—Reconstruction des travaux de protection	3.700 00
	Grand-Etang—Réparations à la jetée	2,800 00
	Grass Cove—Brise-lames-quai	28,000 00
	Gulliver's Cove—Réparations au brise-lames et améliorations	3.500 00
	Guysborough—Dragage	23,800 00
	Hall's Harbour—Réfection du bassin maritime	1.200 00
	Ports et rivières en général—Réparations et améliorations	65.000 00
	Inverness—Réparations à l'aménagement du port	4.000 00
	Kings Bay—Brise-lames	3,200 00
	La Have River—Dragage	43,000 00
	L'Ardoise—Réparations et prolongement des travaux de protection du port	1,800 00
	Little Tancook—Réparations au brise-lames	1.200 00
	Lunenburg—Dragage	36,000 00
	Malagash—Réparations au quai	3.600 00
	Margaree Harbour—Réparations du port	2,500 00

	Middle West Pubnico—Réparations au quai..	3,000 00
	Murphy's Pond, Port Hood—Améliorations au port..	6,000 00
	New Harbour—(Co. Antigonish-Guysborough)—Prolongement du brise-lames..	25,000 00
	North West Cove (Tancook)—Réparations au brise-lames..	1,800 00
	Owl's Head—Réparations au quai..	1,200 00
	Parrsboro—Réparations aux ouvrages du port..	3,600 00
	Pictou—Réparations aux quais ferroviaires..	25,000 00
	Port Hilford—Réparations au quai..	3,100 00
	Port Maitland—Prolongement du brise-lames..	50,000 00
	Round Hill—Réparations au quai..	5,000 00
	Sheet Harbour West—Réparations au quai..	1,000 00
	Soldier's Cove—Remplacement du quai..	4,200 00
	Sydney—Quai..	27,000 00
	Tangier—Réparations au quai..	1,300 00
	Upper Prospect—Réparations au brise-lames..	1,200 00
	Victoria Harbour—Réparations au quai..	2,000 00
	West Arichat—Réparations au brise-lames..	2,100 00
	Westport—Réparations au quai..	3,500 00
	Yarmouth Bar—Réparations au brise-lames et améliorations.	4,000 00

III—GOUVERNEMENT CIVIL

17	Mines—	
	Traitements..	612,160 00
	Dépenses contingentes..	6,700 00

XXV—MINES ET COMMISSION GEOLOGIQUE

Ministère

247	Pour l'organisation et l'équipement de la division des explosifs en vertu de la loi des explosifs, c. 31, 4-5 Geo. V.. ..	12,000 00

Division des Mines

248	Etude des gisements de minerai et des ressources minérales; des industries métallurgiques et des mines et de la technologie minérale; gages, frais d'épreuve et des laboratoires; recherches par la commission fédérale du combustible y compris les traitements et toutes les autres dépenses...	200,000 00
	Pour l'exploitation de la tourbière à Alfred, Ont..	50,000 00
	Publication, versions anglaise et française des rapports; achat de livres, de fournitures du laboratoire, d'instruments; aide divers et dépense casuelle..	45,000 00
	Pour couvrir les frais de transport des envois de minerai expédiés des provinces éloignées à l'aide de préparation du minerai de la division des Mines à Ottawa pour en faire l'épreuve conformément aux règlements approuvés par le ministre des Mines..	1,000 00
	Allocation à J. H. Fortune pour couvrir ses frais de logement, d'éclairage, de chauffage, et d'eau en sa qualité de gardien de l'édifice de la division des mines, rue Sussex, vu la nécessité d'utiliser l'espace occupé par lui pour des fins de laboratoire et d'emmagasinage..	400 00

Essayerie du Canada

249	Entretien de l'essayerie, Vancouver, C.-B...	27,140 00

Commission géologique

250	Pour explorations, études et recherches, appointements des explorateurs, dessinateurs et autres y compris la réclassification des positions MI-G-30 et 83..	205,000 00
	Pour publication des éditions anglaise et française des rapports, cartes, illustrations, etc..	50,000 00
	Entretien des bureaux et du musée, frais d'expositions spéciales ayant trait aux ressources naturelles, achat d'instruments, produits chimiques, livres de référence, aide diverse y compris la reclassification de la position MI-A-33 et dépense casuelle..	58,000 00
	Pour l'équipement du musée..	15,000 00
	Pour achat de spécimens..	3,000 00

XXXV—DIVERS

330	Subvention au *Canadian Institute of Mining and Metallurgy.*	3,000 00
331	Subvention à l'Institut Impérial..	12,849 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

MINES

493	*Division des Mines—*	
	Somme requise pour subvenir aux frais relatifs au transport du charbon de l'Alberta à l'Ontario et de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, à Québec et à l'Ontario, en vertu des dispositions des arrêtés du Conseil Privé 439 et 539..	150,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

11	Affaires indiennes—	
	Traitements..	171,992 50
	Dépenses contingentes..	20,000 00

XXVIII—INDIENS

267	Nouvelle-Ecosse..	82,960 00
268	Nouveau-Brunswick..	67,824 00
269	Ile du Prince-Edouard..	6,255 00
270	Ontario et Québec..	317,107 00
271	Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest	918,257 00
272	Colombie-Britannique..	468,180 00
273	Yukon..	19,000 00
274	En général..	231,500 00
275	Instruction des Indiens, y compris la construction de bâtiments scolaires..	2,160,310 00

XXX—GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

277	Appointements et frais relatifs à l'administration des Territoires, y compris l'érection des bâtiments et travaux de recherches, écoles, secours aux miséreux, entretien des prisonniers et aliénés, administration de la Loi de chasse du Nord et parc à bisons, etc..	200,000 00
	Explorations—Salaires et dépenses casuelles, équipement et fournitures, etc..	75,480 00
	Administration des affaires des Esquimaux, y compris salaires, secours, soins, entretien, instruction, médicaments, frais de voyage, etc..	50,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

INDIENS

496	*Ontario et Québec—*	
	Réparations de chemins et ponts et drainage—Crédit supplémentaire..	20,000 00
	En vue de pourvoir aux frais de la poursuite en réclamation intentée par les Indiens Cayuga contre les Etats-Unis d'Amérique devant la Commission d'arbitrage des réclamations américaines et britanniques..	28,078 20
497	*Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Territoires du Nord-Ouest—*	
	Soins médicaux, hôpitaux et médicaments—Crédit supplémentaire..	10,000 00
498	*Instruction des Indiens*—Crédit supplémentaire..	56,850 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XXXI—GOUVERNEMENT DU TERRITOIRE DU YUKON

279	Appointements et frais relatifs à l'administration du territoire y compris les arpentages..	66,080 00
	Subvention au conseil local..	45,000 00
	Subvention pour entretien et construction des chemins.. ..	70,000 00

XXXII—TERRES ET PARCS FEDERAUX

Appointements, service extérieur des terres fédérales..	630,000 00
Dépense casuelle, etc., terres fédérales..	170,000 00
Somme requise pour payer les honoraires de la Commission des examens des candidats, arpenteurs fédéraux, du secrétaire, ses sous-examinateurs et frais de voyage, papeterie, impressions, loyer et meubles, etc. (Les honoraires de MM. F. H. Peters, W. M. Tobey et Harry B. Parry, membres de la Commission et de J. A. Côté, secrétaire, doivent être payés à même cette somme)..	2,000 00
Pour aider à la publication des mémoires de l'Association des arpenteurs fédéraux..	125 00

280	Protection du bois, arboriculture, inspection et aménagement des réserves forestières, relevés des ressources forestières, recherches sur la sylviculture et ses produits, etc..	1,466,050 00
	Subvention à l'Association forestière canadienne..	4,000 00
	Etudes et enquêtes sur les forces et les ressources hydrauliques, y compris arpentage hydrographique, et administration des lois fédérales concernant les forces hydrauliques, l'irrigation et l'assainissement des terres..	500,000 00
	Pour couvrir les dépenses autorisées par le Gouverneur en son conseil, les conseils *re* questions des eaux limitrophes internationales..	15,000 00
	Montant requis pour frais de la commission de contrôle du Lac des Bois..	10,000 00
	Dépenses pour les parcs nationaux du Canada, sites historiques, soins aux indigents dans les parcs, etc., et pour remboursement au gouvernement provincial pour le salaire des Magistrats de police à Banff et à Jasper..	1,315,000 00
	Administration de la loi des oiseaux migrateurs..	58,825 00
	Gravure, lithographie, impression et préparation de cartes, plans et publications semblables du Dominion, y compris salaires, matériel nécessaires, etc..	239,540 00
	Coût du contentieux et frais judiciaires..	10,000 00
	Terres de l'Amirauté—Salaires et dépenses..	28,270 00
	Subvention au Club Alpin du Canada..	1,000 00
	Allocation de commisération à Mme E. S. Forbes égale à la moitié du salaire de son mari, payable mensuellement..	1,050 00
	Avances pour salaires et dépenses relativement aux grains de semence et perception des avances antérieures, etc.. ..	47,460 00
	Somme requise pour le transfert de bisons du parc aux Bisons, Wainwright, Alberta, au parc aux Bisons, près Fort-Smith, T.N.-O..	15,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES

492	Dépenses relatives à l'arpentage et à la démarcation des frontières internationales—Crédit supplémentaire..	2,500 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XXI—INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES

Ministère de l'Intérieur

Institutions scientifiques

232	Dépenses relatives à l'observatoire fédéral à Ottawa..	75,405 00
	Dépenses relatives à l'observatoire astrophysique fédéral à Victoria, Colombie britannique, y compris $300 pour achat de terrain..	21,940 00

Levées topographiques

233 Cartographie topographique des régions industrielles; relevés aériens, pour le développement des régions d'hydroélectriques, forestières et minières pour la surveillance aérienne des incendies; dépenses de la Commission de géographie du Canada; classification des terres pour colonisation et sylviculture; triangulation des rivières et des lacs du Nord pour l'administration des territoires du N.-O.; arpentages pour l'administration des parcs fédéraux et des réserves de gibier; divers arpentages relatifs à la loi sur les terres fédérales; essai des mesures-étalons et réparations d'instruments; préparation et impression des plans, etc. 415,000 00

Service géodésique du Canada

234 Recherches, reconnaissances, triangulation, nivellements de précision, astronomie géodésique, etc. 265,300 00

Compensation à la Commission du chemin de fer Témiscamingue-Ontario-nord relativement à sa réclamation pour blessure à John Hedin 240 00

Frontières internationales

235 Dépenses relatives à l'arpentage et à la démarcation des frontières internationales 39,110 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

GOUVERNEMENT DU TERRITOIRE DU YUKON

500 Octroi pour l'entretien et la construction de routes—Crédit supplémentaire 3,000 00

TERRES ET PARCS FEDERAUX

Crédit supplémentaire requis pour la protection du bois, etc., le paiement de machines pour les laboratoires des produits forestiers, Ottawa, commandées mais non livrées au cours de l'année financière 1927-28; pour couvrir les dépenses de la délégation du service forestier à la conférence forestière de l'Empire britannique en Australie et en Nouvelle-Zélande 18,520 00

En vue de pourvoir aux dépenses encourues sous l'empire de la Loi de la Commission de contrôle du lac des Bois, et sous l'empire de l'accord entre la Puissance du Canada, l'Ontario et le Manitoba, confirmé par la Loi de Conservation du lac Seul (1928) pour la construction d'un barrage au débouché du lac Seul et son exploitation par la Commission de contrôle du lac des Bois, et pour la rémunération au taux de $1,000 chacun par année de MM. J. T. Johnston et K. M. Cameron, membres fédéraux de ladite Commission, les sommes dépensées devant être remboursées au Dominion par les détenteurs des permis relatifs aux chutes d'eau exploitées sur la rivière Winnipeg au Manitoba 500,000 00

501	Allocation de commisération à S. Knutson relativement à la mort de son fils au parc Jasper..	500 00
	Dépenses pour les parcs nationaux, sites historiques, soins aux indigents dans les parcs, y compris l'achat de terre au fort Louisbourg, etc.—Crédit supplémentaire..	32,000 00
	Pour faire droit à la réclamation de C. B. Jameson pour le remboursement des sommes qu'il a payées relativement au prix d'achat de droits miniers sur le charbon et taxes.	3,239 91
	Part du gouvernement fédéral relativement au déplacement des colons qui habitent les districts frappés de sécheresse..	1,500 00
	Construction de la route Golden-Revelstoke..	150,000 00
	Dépenses du *Supervisory Mining Engineer's Office*, occasionnées par le développement récent des activités minières dans le nord du Manitoba et de la Saskatchewan..	10,000 00
	Somme requise pour payer les dommages et frais à la suite du jugement rendu par l'hon. juge MacLean, président de la cour d'Echiquier dans la cause de la succession de feu E. H. Maunsell, Henry F. Maunsell et Maunsell et frères, contre la Couronne..	40,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

13	Intérieur—	
	Traitements..	1,489,985 00
	Dépenses contingentes, y compris $3,110.50 pour traitement, gratification et augmentation de Roy C. Finnie, du 1er avril 1924 au 31 mars 1926..	93,110 50

La résolution adoptée en comité des Subsides, le 7 juin écoulé, est rapportée, considérée, lue la deuxième fois et agréée, et elle est comme suit:—

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

10	Immigration et Colonisation—	
	Traitements..	305,570 00
	Dépenses contingentes..	45,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides, le 8 juin écoulé, sont rapportées, considérées, lues la deuxième fois et agréées, et elles sont comme suit:—

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

VIII—IMMIGRATION ET COLONISATION

55	Service extérieur d'immigration—	
	Traitements..	895,000 00
56	Dépense casuelle pour l'immigration et dépenses générales y compris les subventions aux sociétés d'immigration, aux	

hôtelleries de femmes, aux provinces, et prêts pour achat d'animaux et de matériel pour les jeunes cultivateurs canadiens, suivant l'autorisation du Gouverneur général en conseil.. .. .. 1,300,000 00

57 Plan de colonisation de l'Empire, y compris les subventions aux sociétés d'immigration, hôtelleries de femmes, etc., suivant l'autorisation du Gouverneur en conseil.. .. .. 1,000,000 00

58 Immigration chinoise—Traitements et dépense casuelle.. .. 65,000 00

59 Secours aux Canadiens nécessiteux à l'étranger.. .. .. 4,500 00

60 Edifices d'immigration à Saint-Jean, N.-B.. .. .. 18,500 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

IMMIGRATION ET COLONISATION

426 Pour remplacer les fonds de fiducie détenus par le ministère, employés à tort par les officiers d'Immigration à Halifax, N.-E., et Coutts, Alberta.. .. .. 1,632 08

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XXXIII—ETABLISSEMENT DES SOLDATS SUR LES TERRES

281 { Avances aux soldats s'établissant sur des terres et coût de l'administration de la Loi d'Etablissement des soldats.. 1,558,000 00
Avances pour l'établissement sur des terres et frais d'administration de la Loi d'établissement sur les terres.. .. .. 1,557,000 00 }

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

LOI DES TAUX DE TRANSPORT DANS LES PROVINCES MARITIMES

410 Somme requise pour combler de temps en temps durant l'année financière 1928-1929, la différence évaluée par la Commission des chemins de fer et certifiée par la dite Commission au ministre des Chemins de fer et Canaux, à sa demande, par suite de différence causée par l'application de la loi des tarifs applicables aux Provinces Maritimes, entre les prix du tarif et les prix normaux (mentionnés dans l'article 9 de ladite loi) sur toutes les marchandises à transporter en 1928, d'après les tarifs approuvés, par les compagnies suivantes:

Chemin de fer Atlantic Quebec & Western.
Chemin de fer Canada & Gulf Terminal.
Chemin de fer Canadien-Pacifique, y compris le Fredericton & Grand Lake Coal and R. Co.
New Brunswick Coal and Railway Co.
Cumberland Railway & Coal Co.
Chemin de fer Dominion Atlantic.
Maritime Coal, Railway & Power Co.
Quebec Oriental Railway Co.
Chemin de fer Sydney & Louisbourg.
Chemin de fer Témiscouata.. .. .. 1,050,000 00

411 Somme requise pour combler de temps à autre le déficit des lignes de l'est du chemin de fer National-Canadien, aux termes de la loi concernant les tarifs applicables aux Provinces Maritimes, déficit susceptible de se produire en 1928, par suite de l'application de ladite loi.. .. .. 1,930,000 00

412 Somme requise pour combler de temps à autre le déficit au compte du revenu des lignes de l'est du chemin de fer National-Canadien, aux termes de la loi concernant les tarifs applicables aux Provinces Maritimes, déficit susceptible de se produire en 1928, déduction faite de la partie dudit déficit due à l'application de ladite loi.... 4,418,644 50

PRÊT À LA MARINE MARCHANDE DU GOUVERNEMENT CANADIEN, LTÉE.

409 Prêt à la Marine marchande du gouvernement canadien, Ltée, remboursable sur demande, avec intérêt à un taux qui sera fixé par le gouverneur en son conseil, à tels termes et conditions que le gouverneur en son conseil pourra déterminer, et pour être appliqué au paiement
(*a*) de déficits dans l'exploitation de la compagnie et des navires sous le contrôle de la compagnie pendant l'année finissant le 31 mars 1928;
(*b*) de la dépense imputable au capital.. .. .. 758,000 00

Les résolutions adoptées en comité des Subsides le 9 juin écoulé, sont rapportées, considérées, lues la deuxième fois et agréées, et elles sont comme suit:—

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

XXXIV—RETABLISSEMENT DES SOLDATS DANS LA VIE CIVILE

282 Soins des malades, examen médical des pensionnaires.. .. .. 2,200,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant de la somme ci-dessous*)

GOUVERNEMENT CIVIL

413a *Santé*—
Traitements—
En vue du traitement d'un adjoint au chef de la division des narcotiques.. .. .. 2,400 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

IX—MINISTERE DE LA SANTE

61 Administration des lois concernant les aliments et les drogues, le miel et les produits de l'érable, l'opium et les drogues narcotiques, les médicaments dits "Proprietary" ou brevetés.. .. .. 130,000 00

65 Immigration: inspection médicale.. .. .. 270,000 00

XXXIV—RETABLISSEMENT DES SOLDATS DANS LA VIE CIVILE

283	Salaires—	
	Administration..	1,100,000 00
	Assurance..	50,000 00
	Hôpitaux et cliniques..	1,575,000 00
284	Solde et suppléments—	
	Traitement..	1,200,000 00
	Entraînement..	20,000 00
285	Prêts d'entraînement..	2,000 00
286	Intérêt sur gratification pour service de guerre et caisse d'administration..	21,000 00
287	Secours aux chômeurs..	250,000 00
288	Frais d'administration et capital d'exploitation..	250,000 00
289	Responsabilité des patrons..	100,000 00
290	Emploi protégé, inhumination des indigents, transport des aveugles..	175,000 00
291	Commission fédérale d'appel..	130,000 00

X—PENSIONS

68	Annuité au Dr F.-G. Banting..	7,500 00
69	Annuité au Dr Charles-E. Saunders..	5,000 00
	Pension—	
70	Sœur non mariée de feu le col. Harry Baker, député.. ..	700 00
71	A. J. Langlois Bell..	600 00
72	Au Capitaine J. E. Bernier..	2,400 00
73	James Elliott..	672 00
74	Mme Wm. McDougall..	1,200 00
75	Alice Morson Smith..	600 00
77	Pension à la Gendarmerie à cheval aux Vol. de Prince-Albert et aux Police Scouts relativement à la rébellion de 1885..	970 90
78	Pensions aux familles de certains membres de la troupe qui ont perdu la vie alors qu'ils étaient en service—	
	Mme Mary Emma Bossange..	456 25
	Mme Margaret Johnson Brooke..	821 25
	Mme Margaret Cox..	500 63
	Mme Elizabeth Fitzgerald..	525 00
	Mme Myrtle L. Richards..	900 00
	Mme Amy Lillian Searle..	406 98
	Mme Elizabeth Willmett..	54 75
	Mme Caroline Elizabeth McIllree..	341 25
	Mme Letitia Kennedy..	423 50
79	Pension aux membres de la milice et aux soldats qui ont fait du service actif lors de la rébellion du N.-O. de 1885 et pensions en général..	35,000 00
	Pension—	
80	Corps d'aviation..	5,000 00
81	Guerre européenne et milice active..	39,000,000 00
82	Traitements et dépense casuelle de la Commission des Pensions du Canada..	91,340 00

XI—PENSIONS DE RETRAITE

83	Allocation de retraite aux ex-employés du département des impressions et de la papeterie publiques..	18,500 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(Plein montant des sommes ci-dessous)

LEGISLATION

520	Pour permettre et autoriser la remise du dépôt de Charles Henry Gauvreau, candidat dans Athabaska, à l'élection générale de 1925..	200 00

ETABLISSEMENT CIVIL DES SOLDATS

521	Octroi au Conseil Exécutif canadien de la Légion canadienne, Empire Service League—La dépense de cet octroi sera sujette à tel contrôle et audition que le Gouverneur en conseil pourra juger requis, le montant ne devant pas dépasser $10,000 par année, et la base de la contribution sera un octroi de un dollar pour chaque dollar que la Légion dépensera directement aux fins du Bureau.. ..	10,000 00
522	Dépenses d'administration et fonds de roulement..	40 000 00
523	Salaires et allocations—Montant supplémentaire requis.. ..	700,000 00
524	Soin des malades et examen médical des pensionnaires.. ..	250,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Cinq sixièmes des sommes ci-dessous)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

28	Rétablissement des Soldats dans la vie civile— Traitements..	14,920 00
14	Justice— Traitements..	265,190 00
	Dépense casuelle, y compris le bureau du Solliciteur général..	37,500 00

IV—ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

30	Dépenses diverses..	10,000 00
	Indemnités de subsistance du juge pour le district d'Atlin, C.-B..	1,200 00

Cour Suprême du Canada

31	Dépense casuelle et déboursés, livres, magazines, etc., pour les juges, montant n'excédant pas $300..	7,500 00
	Livres de droit et de référence pour la bibliothèque, et reliure..	10,000 00
	Impression, reliure et distribution des rapports de la Cour Suprême..	7,000 00

Cour de l'Echiquier du Canada

32	Dépense casuelle—Frais de voyage des juges et des officiers de la cour, rémunération aux shérifs, etc., impressions, papeterie, etc., et $150 pour les livres des juges..	8,000 00
	Impression, reliure et distribution des rapports de la cour..	2,000 00

Territoire du Yukon

33	Diverses dépenses, y compris indemnités de subsistance du juge et les appointements et allocations des fonctionnaires de la cour, etc..	12,000 00

V—PENITENCIERS

34	Kingston	453,472 00
	St-Vincent-de-Paul	424,660 00
	Dorchester	261,580 00
	Manitoba	230,180 00
	Colombie britannique	170,080 00
	Alberta	3,120 00
	Saskatchewan	266,580 00
	En général	1,400 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

420	Frais de voyage et de subsistance des juges des districts de Manitoulin et d'Algoma en exercice dans le district de Sudbury	3,500 00
	Rétribution de Herbert D. Smith faisant fonction de juge suppléant dans la cour de comté de Kent depuis la mort du juge Stanworth	3,000 00
	Dépenses diverses—Crédit supplémentaire pour subvenir aux frais de procès d'Esquimaux, dans les Territoires du Nord-Ouest	6,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

26	Royale Gendarmerie à cheval—	
	Traitement	47,320 00
	Dépenses contingentes	8,400 00

XXIX—ROYALE GENDARMERIE A CHEVAL DU CANADA

276	Solde de la gendarmerie (y compris les salaires de deux gendarmes, district de l'île Ellesmere, à $2.25 par jour pour protéger le service contre toute perte par suite de décès)	1,076,008 75
	Subsistance (y compris billets de logement et frais de voyage, fourrage), combustible et éclairage, habillement, réparations et réfections, chevaux, munitions, papeterie, etc., soins médicaux, hôpitaux, etc., transport et fret, réparations aux bâtiments, dépense casuelle et enquêtes criminelles, établissement de nouveaux détachements et réfections	1,255,866 63
	Indemnités aux gendarmes de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions	8,500 00
	Pour aider à la mise en vigueur des lois fédérales—Les déboursés imputables sur ce crédit se rapportant à tels devoirs de police fédérale qui seront définis par le Gouverneur en conseil sur la recommandation du ministre de la Justice	75,000 00
	Pour l'organisation de services spéciaux relativement à la loi concernant l'opium et les stupéfiants	50,000 00

XXXV—DIVERS

323	Administration de la loi des faillites..	3,000 00
324	Dépenses se rattachant à des affaires litigieuses, relevant du ministère de la Justice..	20,000 00
325	Contribution annuelle à la *Canadian Law Library*, Londres, Angleterre..	500 00
326	Pour compléter la révision des statuts du Canada. Les paiements peuvent être faits nonobstant toute clause des règlements ou de la loi du service civil..	15,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

GENDARMERIE A CHEVAL DU CANADA

499	Soldes de la Gendarmerie—Crédit supplémentaire..	186,130 00
	Entretien (y compris logement, frais de voyage, fourrage, combustible et éclairage, réparations de vêtements et remplacements, chevaux, munitions, papeterie, etc., soins médicaux, hôpitaux, etc., frais de transport, réparations d'édifices, dépenses imprévues et enquêtes criminelles, et établissement de nouveaux détachements et remplacements)—Crédit supplémentaire..	334,692 00

DIVERS

503	Litiges— Somme additionnelle requise pour le paiement complet des dépenses occasionnées par la cause Labrador-Terreneuve..	60,000 00
506	Frais occasionnés par suite du renvoi à la Cour suprême du Canada de la question de la houille blanche..	30,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

27	Secrétaire d'Etat—	
	Traitements..	319,110 00
	Dépenses contingentes..	59,500 00

XXXV—DIVERS

328	Patent Record..	35,000 00
329	Office international pour la protection de la propriété industrielle et l'Union internationale du droit d'auteur..	2,000 00
338	Dépenses occasionnées par la Loi de tempérance du Canada.	5,000 00
339	Dépenses occasionnées par les Lois de naturalisation, 1914 à 1920..	10,000 00

XLI—REGLEMENT DES RECLAMATIONS DE GUERRE

370	Secrétaire d'Etat..	12,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

417	*Secrétaire d'Etat*—	
	Dépenses contingentes—	
	Commis auxiliaires—Crédit supplémentaire..	6,500 00
	Divers—Crédit supplémentaire..	3,000 00
418	*Bureau des Brevets d'invention et des Droits d'auteur*—	
	Traitement:	
	Commissaire des brevets..	6,000 00
419	En vue des appointements, promotions et reclassements effectués et approuvés avant le 1er avril 1928..	70,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes de la somme ci-dessous*)

III—GOUVERNEMENT CIVIL

22	Archives publiques—	
	Traitements..	74,980 00
	Dépenses contingentes..	18,000 00
23	Impressions et papeteries publiques—	
	Appointements, y compris $500 à Fred Cook comme secrétaire du Comité des impressions et de la papeterie du Gouvernement, nonobstant toute disposition contraire de la loi du Service Civil..	80,190 00
	Dépenses contingentes..	15,000 00

XXXV—DIVERS

334	Archives publiques..	95,000 00

XXVII—IMPRESSIONS ET PAPETERIE PUBLIQUES

261	Impression, reliure des statuts annuels..	10,000 00
262	*Gazette du Canada*..	35,000 00
263	Matériel, réparations et renouvellements..	30,000 00
264	Nouveau matériel..	18,650 00
265	Distribution des documents parlementaires..	50,000 00
266	Impression et reliure des publications gouvernementales pour la vente et distribution aux ministères et au public.. ..	40,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

IMPRESSIONS ET PAPETERIE PUBLIQUES

495	Impression, reliure et distribution des Statuts refondus du Canada, 1927..	25,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

5	Commission du Service Civil—	
	Traitements..	210,715 00
	Dépenses contingentes..	45,000 00

XXXV—DIVERS

316	Directeur général des élections—Traitement et dépense casuelle de bureau..	16,000 00

XXXIX—POSTES ET SERVICE EXTERIEUR

348	Salaires et allocations, y compris le montant requis pour pourvoir aux salaires, reclassification, revision, promotion, et augmentations que la Commission du Service civil peut autoriser..	16,955,934 40
	Service postal, y compris lé service postal aérien..	15,080,000 00
	Divers, y compris $1,500 à Lucien Pacaud, secrétaire du Haut Commissaire, en tant que représentant du gouvernement canadien dans la Commission du câble du Pacifique; $5,000 pour le paiement d'allocations de commisération aux employés blessés dans l'accomplissement de leurs fonctions ou aux dépendants des employés tués en service, les paiements susdits ne devant être faits que sur autorisation spéciale du Gouverneur en son conseil..	1,126,175 00
	Territoire du Yukon..	150,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

416	*Postes*— Traitements: Payement d'une augmentation de $120 à dater du 1er avril 1928, au secrétaire particulier du ministre des Postes..	120 00

MINISTERE DES POSTES—SERVICE EXTERIEUR

519	Achat de boîtes postales rurales—Crédit supplémentaire..	40,000 00
	Transport du courrier postal par air et par terre, y compris la livraison rurale—Crédit supplémentaire..	150,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous*)

II—FRAIS DE GESTION

1	Bureaux des sous-receveurs généraux:	
	Traitements..	124,600 00
	Dépense casuelle..	10,000 00
	Impression, signature, apposition des sceaux de destruction des billets du Dominion..	500,000 00
	Impressions, annonces, inspection, frais de messageries, etc..	110,000 00
	Commission pour paiement de l'intérêt sur la dette publique, achat d'effets publics pour le fonds d'amortissement, vérification..	105,000 00
	Timbres anglais, frais de port, etc..	2,500 00
	Aide temporaire aux écritures pour le transfert et l'enregistrement des obligations, etc., et le lancement des emprunts, et l'autorisation de nommer, à cette fin, un personnel d'em-	

	ployés temporaires, établir le chiffre de leurs appointements, nonobstant les dispositions de la Loi du Service Civil; et aussi payer une rémunération additionnelle à tout employé travaillant au lancement ou au rachat des emprunts pour le travail exécuté en dehors des heures réglementaires, au salaire qu'approuvera le Conseil du Trésor.	56,020 00
	Appointements de $3,760 par an, à un inspecteur spécial du ministère des Finances, ayant le pouvoir de faire prêter serment dans l'exercice de ses fonctions; et aussi pour prévoir aux dépenses contingentes de ce service, une somme additionnelle de $2,500..	6,170 00

III—GOUVERNEMENT CIVIL

4	Bureau de l'Auditeur général—	
	Traitements, y compris celui de l'Auditeur général, $10,000 de supplément à 7-8 Edouard VII, chapitre 6..	363,715 00
	Dépenses contingentes..	65,000 00
7	Finance—	
	Traitements..	416,000 00
	Dépenses contingentes..	40,000 00
	Inspecteur général des banques, appointements et dépense casuelle..	30,000 00
12	Assurance—	
	Traitements..	93,880 00
	Dépenses contingentes..	59,000 00

XXXV—DIVERS

299	Subvention pour venir en aide au conseil général canadien de l'Association des Boy Scouts..	15,000 00
300	*Canadian National Safety League*..	10,000 00
301	Abonnement aux publications de l'Association parlementaire de l'empire que l'on distribuera aux députés..	2,000 00
302	Subvention pour venir en aide au *Dominion Council of the Girl Guides*..	3,000 00
303	Subvention à l'*Interparliamentary Union for Peace*..	400 00
304	Dépenses occasionnées par les négociations des traités..	20,000 00
305	Contribution pour aider à continuer les travaux de la Société astronomique royale..	2,000 00
306	Académie Royale canadienne des Arts..	2,500 00
307	Subvention à la Société Royale du Canada..	6,000 00
308	Subvention pour venir en aide à la *St. John Ambulance Association*..	5,000 00
309	Pour couvrir les salaires et les dépenses des conseillers chargés de l'enquête sur le tarif. Les paiements peuvent être faits nonobstant les dispositions de la Loi du service civil..	100,000 00
310	Dépenses imprévues à être autorisées par un décret du conseil à la recommandation du conseil du Trésor et dont un compte en détail sera soumis au parlement dans les quinze premiers jours de la prochaine session..	80,000 00
311	Subvention au Victorian Order of Nurses..	10,000 00
312	Subvention à l'Institut National des Aveugles..	10,000 00

313	Somme requise pour les subventions à verser aux provinces—	
	Nouvelle-Ecosse..	875,000 00
	Nouveau-Brunswick..	600,000 00
	Ile du Prince-Edouard..	125,000 00
	en attendant la décision sur la question des subsides aux provinces.	
314	Subvention à l'Association des aveugles de Montréal..	5,000 00
315	Pour pourvoir aux frais des travaux qui doivent être exécutés par le département des assurances pour prévenir les incendies..	10,000 00
317	Comité de surveillance des contrats du gouvernement, y compris les appointements de L. R. Laflèche, secrétaire, à $6,000 et ceux de L. H. Beer, à 5,000, les frais de téléphones et télégraphes, de papeterie, de voyages, etc.. ..	21,500 00
336	Subvention à l'Association des chefs constables du Canada..	500 00
337	Pour aider à supprimer la traite des blanches..	1,500 00
340	Somme requise pour couvrir les dépenses de la visite de la Empire Parliamentary Association au Canada..	75,000 00
341	Subvention pour aider à défrayer le coût d'érection d'une arche à St-Hyacinthe pour commémorer le centenaire de naissance du sénateur Dessaulles..	500 00
342	Pour pourvoir aux frais d'une représentation à Tokio, y compris salaires et allocations du ministre plénipotentiaire, secrétaires et personnel, nonobstant tout ce qui est contenu dans la Loi du service civil et ses amendements.. ..	50,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

DIVERS

502	En vue d'un remboursement aux ajusteurs d'assurance portant sur le produit de la vente de la cargaison du vapeur *Brockton*, qui s'est échoué, et dont on disposa régulièrement au crédit du Receveur général..	2,473 73
504	Somme requise en conformité de la Loi de secours aux créanciers de la Home Bank (1925), nonobstant l'article 6 (*b*) de ladite loi, pour payer— (*a*) Certains créanciers ayant des réclamations certifiées de plus de $500 et dont la demande a été faite après l'expiration des douze mois qui ont suivi la date de l'adoption de ladite loi, et (*b*) Des créanciers détenteurs de réclamations certifiées ne dépassant pas $500, lorsque demande en sera faite..	460,000 00
505	Paiement des salaires et dépenses en rapport avec la Loi du prêt agricole canadien; les paiements faits en vertu de ce crédit seront des avances remboursables au revenu consolidé, à même les recettes de la Commission du prêt agricole canadien, à mesure qu'elles seront encaissées..	50,000 00
507	Subvention au *Dominion Council of the Girl Guides*—Crédit supplémentaire..	3,000 00
512	Subvention à l'Institut Nazareth de Montréal pour aider à l'œuvre des aveugles..	5,000 00

513	Allocation de commisération à la veuve de feu Thos. B. Flint, greffier de la Chambre des Communes..	500 00
514	Appointements et dépenses des experts au service de la Commission du tarif. Les paiements peuvent être faits nonobstant toute disposition de la Loi du service civil ou des règlements y afférents—Crédit supplémentaire..	20,000 00
515	Subvention à la Société royale du Canada—Crédit supplétaire..	2,000 00

XVI—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE REVENU

Bassin de radoub

517	Bassin de radoub—Esquimalt—Crédit supplémentaire.. ..	6,000 00

Travaux de havres et rivières

518	Montreal River—Barrage à Letchford—Crédit supplémentaire..	2,100 00

XIV—TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLES SUR LE CAPITAL

Edifices publics

Nouvelle-Ecosse

436	Edifice public de Truro—Agrandissement..	22,000 00

Nouveau-Brunswick

437	Bouctouche—Edifice public..	17,000 00
	Forest City—Edifice pour fins d'immigration et de colonisation..	4,000 00
	Hôpital Lancaster—Part du Gouvernement dans le coût des améliorations locales..	14,050 00
	Newcastle, édifice public—Améliorations, etc..	2,500 00
	Ste-Croix—Edifice pour douane-accise et immigration, au pont International..	10,000 00
	St-Etienne, édifice public—Améliorations et changements.. ..	3,000 00
	St-Jean-Ouest, N.-B., édifice d'Immigration—Améliorations, changements et réparations..	10,000 00

Québec

438	Edifice public de Granby—Améliorations et réparations.. ..	6,500 00
	Edifice public de Hull—Améliorations et réparations..	4,500 00
	Edifice public de Lévis—Améliorations et réparations..	4,000 00
	Edifice public de Magog—Améliorations et réparations.. ..	3,000 00
	Edifice public de Maniwaki—Drainage..	2,000 00
	Bureau de poste général de Montréal—Réaménagement.. ..	3,500 00
	Montréal—Quote-part du gouvernement dans les frais d'améliorations locales..	28,000 00
	Montréal—Nouvel entrepôt d'examen—Réaménagement et améliorations—Crédit supplémentaire..	6,000 00
	Ancien entrepôt d'examen de Montréal—Reconstruction—Crédit supplémentaire..	50,000 00
	Succursale postale "B" de Montréal—Améliorations et réaménagement..	9,000 00
	Succursale postale "H"—Améliorations du système de chauffage..	4,500 00

	Entrepôt d'examen douanier de Québec—Améliorations, réaménagement et réparations..	15,000 00
	Québec—Améliorations postales et aménagement à la gare du P.C..	6,500 00
	Edifice public de Québec—Améliorations et réparations.. ..	8,500 00
	Rock-Island—Edifice des douanes et de l'accise..	27,000 00
	Bureau des douanes de Saint-Jean—Améliorations et réparations..	3,000 00
	Arsenal de Thetford-Mines—Améliorations et réparations..	2,500 00
	Trois-Rivières—Quote-part du gouvernement dans le coût des améliorations locales..	2,250 00

Ontario

	Edifice public de Chatham—Agrandissement..	23,000 00
	Edifice public de Collingwood—Améliorations et réparations.	4,500 00
	Immeuble "Duffield"—Améliorations et réparations..	14,250 00
	Edifice public de Hamilton—Réaménagement et réparations —Crédit supplémentaire..	11,000 00
	Hespeler—Edifice public..	20,000 00
	Edifice public de Listower—Améliorations et réparations.. ..	3,900 00
	Edifice public de London—Améliorations, réaménagement et réparations..	7,500 00
	Edifice public de North-Bay—Améliorations et réaménagement..	6,500 00
	Entrepôt d'examen douanier d'Oshawa—Extension..	27,000 00
	Edifice public d'Oshawa—Installation d'un ascenseur et améliorations, etc..	8,000 00
	Ottawa—Laboratoire des produits forestiers—Améliorations, réaménagement et garnitures..	3,000 00
	Ottawa—Laboratoire du ministère des mines—rue Booth, et réaménagement—Crédit supplémentaire..	35,000 00
439	Ottawa—Acquisition d'un immeuble rue Sussex..	525,000 00
	Ottawa—Edifice de l'Ouest—Ascenseur..	8,000 00
	Edifice public de Sarnia—Améliorations et réparations.. ..	3,000 00
	Edifice public du Sault-Sainte-Marie—Améliorations et réparations..	3,000 00
	Edifice public de Simcoe—Améliorations et réparations.. ..	4,000 00
	Edifice public de Strathroy—Améliorations, réaménagement et réparations..	5,500 00
	Sturgeon Falls—Edifice public..	27,500 00
	Edifice public de Sudbury—Extension et réaménagement.. ..	10,500 00
	Timmins—Edifice public..	30,000 00
	Toronto—Bureau postal "A"—Fournitures mécaniques—Crédit supplémentaire..	34,000 00
	Bureau des impôts de Toronto—Améliorations et réparations.	7,000 00
	Edifice public de Trenton—Améliorations et réparations.. ..	2,500 00
	Edifice public de Walkerton—Améliorations..	3,500 00
	Edifice public de Whitby—Améliorations..	3,000 00

Manitoba

	Edifice public de Dauphin—Agrandissement..	7,500 00
	Emerson—Edifice pour fins de douane et d'immigration.. ..	32,500 00
	Transcona—Edifice public..	20,000 00
440	Winnipeg—Hôpital du département du Rétablissement civil des soldats..	250,000 00

	Winnipeg—Edifice No 1 de l'immigration—Améliorations et réparations..	6,500 00
	Edifice public de Winnipeg—Améliorations et réaménagement..	16,000 00

Saskatchewan

441	Edifice public de Battleford—Améliorations et réparations..	2,500 00
	Canora—Acquisition d'immeuble pour des fins postales.. ..	12,000 00
	Melville—Edifice public..	5,000 00
	Swift-Current—Edifice public..	25,000 00

Alberta

442	Calgary—Edifice d'inspection des grains..	2,500 00

Dépenses générales

443	Acquisition de machines à oblitérer les timbres-poste (à voter de nouveau)..	62,500 00

Loyers, Réparations, Ameublement, Chauffage, Etc.

444	*Edifices et terrains publics à Ottawa*—	
	Réparations, améliorations, extensions et entretien—Crédit supplémentaire..	225,000 00
	Edifices publics fédéraux—	
	Energie pour service d'ascenseurs, machines à oblitérer les timbres-poste, etc.—Crédit supplémentaire.. ..	5,000 00
	Loyers—Crédit supplémentaire..	86,500 00

Havres et rivières

Nouvelle-Ecosse

	Auld's-Cove—Quai..	1,600 00
	Barrington Passage—Jetée brise-glace..	17,000 00
	Barrios Beach—Prolongement du brise-lames..	3,800 00
	Bear-Cove—Réparations au brise-lames..	3,500 00
	Comeauville—Prolongement du brise-lames..	5,500 00
	Digby Pier—Améliorations..	36,000 00
	East End (Cripple Creek)—Améliorations au havre..	9,500 00
	East-River—Règlement de tout compte à l'endroit de la Halifax Dredging Co. Ltd., pour drainage à East-River, N.-E.	6,033 50
	Finlay-Point—Améliorations au havre..	3,900 00
	Glace-Bay—Reconstruction du quai..	16,000 00
	Grass-Cove—Quai brise-lames—Crédit supplémentaire.....	5,000 00
	Grosses-Coques—Portes d'écluses..	3,000 00
	Guysborough—Dragage—Crédit supplémentaire..	6,000 00
	Harbourville—Brise-lames..	11,000 00
	Harbourville—Réparations au brise-lames de l'ouest..	1,300 00
	Iona—Réparations au quai..	7,000 00
	Ketch-Harbour—Quai..	4,800 00
	Kraut-Point—Réparations au quai..	1,500 00
	Rivière-La-Have—Dragage—Crédit supplémentaire..	6,500 00
	Little-Anse—Réparations au brise-lames..	13,000 00
	Little-Harbour—Prolongement et amélioration du brise-lames..	3,300 00
	Lower-L'Ardoise—Réparations au brise-lames..	7,600 00
	Lower-Wedgeport—Réparation et prolongement du quai.. ..	3,700 00

445	Lower-Woods Harbour—Achat d'un quai	2,300 00
	Malignant-Cove—Prolongement du quai	4,400 00
	Melbourne—Prolongement du quai	2,500 00
	Rivière-Meteghan—Réparations au brise-lames	1,500 00
	Metaghan—Réparation du quai	2,500 00
	Murphy's-Pond—Port Hood—Améliorations au port—Crédit supplémentaire	2,000 00
	Peas-Brook—Quai	16,500 00
	Pembroke—Prolongement du quai	5,600 00
	Pictou-Landing—Brise-lames	6,000 00
	Port-Clyde—Achat et reconstruction de quai	3,000 00
	Port-Lorne—Réparations au brise-lames	6,000 00
	Salmon-River—Réparations au brise-lames	3,000 00
	Scott's-Bay—Reconstruction d'une partie du brise-lames sur.	7,100 00
	Seal-Harbour—Agrandissement du brise-lames	1,300 00
	Shag-Harbour—Quai-brise-lames	8,600 00
	Shelburne—Amélioration du quai	4,400 00
	St-Francis Harbour—Prolongement du brise-lames, dragage et épi	35,000 00
	St-Joseph du Moine—Prolongement et amélioration du brise-lames	2,800 00
	Surettes-Island—Quai	2,800 00
	Sydney—Quai—Crédit supplémentaire	37,000 00
	Terrace-Bay—Réparations au quai	4,700 00
	Washabuck-Centre—Réparations au quai	1,200 00
	West-Advocate—Prolongement du quai-brise-lames	10,000 00
	West-Baccaro—Prolongement et réparation de la protection de la rive et du brise-lames	5,500 00

Ile du Prince-Edouard

446	Cap-Traverse—Réparations et améliorations au quai	3,500 00
	Souris-Harbour—Réparations au brise-lames	30,000 00
	Tracadie—Réparations au brise-lames	2,000 00
	West-River Bridge—Reconstruction et prolongement du quai.	7,200 00

Nouveau-Brunswick

447	Barker's—Réparations au quai	6,000 00
	Campbellton—Dragage	30,000 00
	Cumberland-Bay—Réparations au quai	1,500 00
	Eel-River-Bridge—Quai	5,500 00
	Ford's Mills—Quai	1,000 00
	Fort-Dufferin—Réparations au parapet	25,000 00
	Pointe-Hébert, Hardwicke—Dragage	13,500 00
	Kent-Boom—Quai	3,200 00
	Lameque—Prolongement du quai	20,000 00
	L'Etang—Réparations au quai	6,300 00
	Lorneville—Dragage	11,300 00
	North-Head—Réparations au brise-lames	10,500 00
	Pointe-Sapin—Prolongement du brise-lames—Crédit supplémentaire	1,500 00
	Public-Landing—Réparations au quai	3,500 00
	Richardson—Reconstruction du quai et de la cale flottante	5,500 00
	Rivière-St-Nicholas—Réparations au quai	1,000 00
	Seeley's-Beach—Jetée	3,000 00
	Shippigan-Harbour—Dragage	14,000 00

Québec

Angliers—Quai—Parachèvement.	3,500 00
Anse-à-Beaufils—Recontruction et réparations de jetées. . . .	3,600 00
Anse-à-la-Louise—Jetée de déviation—Ouvrages de protection	2,250 00
Anse-St-Jean—Réparation et prolongement du quai.	20,000 00
Barachois-de-Malbaie—Réparations à la jetée de déviation. .	8,900 00
Belœil-Station—Réparations aux abords du quai et à l'estacade.	3,500 00
Berthierville—Dragage.	35,200 00
Bonaventure-Ouest—Prolongement du brise-lames.	2,000 00
Cap-Chat—Dragage, la *Canadian Paper Board Company* devant contribuer le tiers du coût.	25,000 00
Charlemagne—Dragage.	15,000 00
Choisy—Reconstruction du quai—A voter de nouveau. . . .	2,500 00
Contrecœur—Dragage.	20,000 00
Cross-Point—Réparations au quai.	5,900 00
Doucet's-Landing (Ste-Angèle-de-Laval)—Reconstruction du quai—Crédit supplémentaire.	13,000 00
Doucet's-Landing (Ste-Angèle-de-Laval)—Dragage.	46,000 00
Pointe-au-Père—Réparations et améliorations au quai.	7,500 00
Fassett—Réparations au quai.	1,500 00
Fort-Coulonge—Réparations au quai.	1,000 00
Grindstone—Réparations au quai.	5,000 00
Ile-Perrot-Nord—Réparations au quai.	2,600 00
Lanoraie—Parachèvement de brise-glaces.	1,200 00
Laprairie—Réparations à la digue.	6,000 00
Les-Escoumains—Reconstruction du quai.	30,000 00
Petite-Rivière-Montréal—Dragage—Le Gouvernement provincial devant contribuer une somme égale.	15,000 00
Louiseville—Reconstruction du quai.	11,500 00
Matane—Règlement complet et définitif de la réclamation de MM. J.-R. et J.-E. Boulanger, relativement à leur contrat pour un prolongement au brise-lames de l'est.	9,827 00
Matane—Améliorations au port.	30,000 00
Mille-Vaches—Réparations au quai.	1,800 00
Moisie—Ouvrage de protection.	5,000 00
Montmagny—Améliorations aux murs de revêtement.	30,000 00
Natashquan—Prolongement du quai.	38,000 00
Norton-Creek—Dragage—Le Gouvernement provincial devant contribuer une somme égale.	28,000 00
448 Palmarolle—Quai.	2,800 00
Paspébiac—Prolongement du quai.	7,000 00
Percé—Quai.	20,000 00
Petits-Capucins—Prolongement du quai.	5,000 00
Petite-Rivière-Est—Brise-lames.	10,000 00
Petit-Saguenay—Prolongement du quai.	6,400 00
Rimouski—Dragage—Crédit supplémentaire.	14,100 00
Rivière-du-Loup (en haut)—Règlement complet et définitif de la réclamation des Chantiers Manseau pour dragage fait en 1926.	54,507 29
Rivière-du-Loup (en bas)—Réparations au quai.	3,800 00
Rivière-St-François—Dragage.	7,500 00
Roberval—Reconstruction et prolongement de brise-lames. .	29,000 00
Ruisseau-Gagnon—Dragage.	1,800 00

Ste-Anne-de-Beaupré—Parachèvement de la reconstruction de quai	3,500 00
St-Anicet—Reconstruction du quai	4,000 00
Ste-Anne-de-la-Pocatière—Agrandissement et réparations du quai	7,800 00
St-Antoine-de-Tilly—Dragage	30,000 00
St-Blaise—Réparations aux approches du chemin	1,200 00
St-Eloi (Rivière à la Pointe-Loupe)—Dragage	1,000 00
St-Etienne-de-Malbaie—Agrandissement du quai	20,000 00
Ste-Flavie—Quai	15,000 00
St-Godfroy—Agrandissement du quai	7,000 00
St-Henri-de-Taillon—Reconstruction du quai	3,000 00
St-Jean-des-Piles—Quai	7,500 00
St-Juste-du-Lac—Réparations au quai	1,100 00
St-Michel-des-Saints—Améliorations sur la rivière Cyprès	5,000 00
St-Ours—Agrandissement du quai	5,000 00
St-Pierre-Les-Becquets—Dragage—Crédit supplémentaire	14,000 00
St-Placide—Reconstruction du quai	10,000 00
St-Siméon—Réparations au quai	1,850 00
St-Zotique—Réparations au quai—Crédit supplémentaire	1,900 00
Rivière-Taschereau—Dragage	8,000 00
Thurso—Réparations au quai	5,900 00
Baie Trinité—Dragage	44,000 00
Varennes—Brise-glaces et ouvrages de protection	12,000 00
Vaudreuil—Dragage	17,000 00
Verchères—Reconstruction du brise-glace	1,700 00
Verchères—Brise-lames, débarcadère et hangar	8,600 00
Rivière-Yamachiche—Dragage	21,000 00
Rivière-Yamaska—Dragage	17,500 00

Ontario

	Beaverton—Règlement complet et définitif de la réclamation de D. Conroy, relativement à son contrat d'améliorations au port en 1912-13-14	1,846 11
	Bracebridge—Mur de revêtement	3,000 00
	Bruce-Mines—Dragage	24,000 00
	Burlington-Channel—Améliorations	75,000 00
	Bing-Inlet—Dragage	20,000 00
	Chatham—Réparations aux murs de revêtement	9,000 00
	Collingwood—Dragage—Crédit supplémentaire	50,000 00
	Goderich—Améliorations au havre—Crédit supplémentaire	100,000 00
	Gravenhurst—Améliorations au havre	2,400 00
	Hamilton—Améliorations au havre—Crédit supplémntaire	100,000 00
	Kilworthy (Sparrow-Lake)—Quai	1,800 00
	Kincardine—Réparations et améliorations au port—Crédit supplémentaire	10,000 00
	La-Passe—Réparations au quai	1,000 00
449	Little-Current—Dragage	75,000 00
	Midland—Règlement complet et final de la réclamation de la Macdonald Engineering Co., Ltd., relativement à son contrat pour quai et dragage	19,243 01
	Port-Elgin—Dragage	3,000 00
	Port-Hope—Réparations et améliorations au port—Crédit supplémentaire	2,200 00

Port-Maitland—Réparations au brise-lames..	25,000 00
Rivière-Beaudette—Contribution à la Municipalité du Township de Charlottenburg pour dragage de la rivière Beaudette, le gouvernement provincial et la municipalité devant verser une égale somme..	20,000 00
Sarnia—Dragage—Crédit supplémentaire..	105,000 00
Rivière Sydenham—Dragage..	22,500 00
Tobermory—Quai..	10,000 00
Toronto-Island—Réparations à Groynes..	15,000 00
Treadwell—Réparations au quai..	1,800 00
Windover—Réparations au quai et aux jetées brise-lames..	3,200 00
Whitby—Reconstruction de la jetée d'entrée..	17,000 00

Manitoba

Rivière-Assiniboine—Réparations aux digues..	7,000 00
Gimli—Réparations à la jetée..	3,300 00
Georges-Island—Brise-lames..	3,000 00
Ports et rivières en général—Réparations et améliorations—Crédit supplémentaire..	4,000 00
450 Lac-du-Bonnet—Reconstruction du quai..	5,500 00
Rivière-Roseau—Améliorations—Crédit supplémentaire.. ..	8,000 00
Selkirk—Reconstruction du barrage..	1,700 00
Améliorations à la route fluviale entre Athapapuskow et les lacs Cold..	2,000 00

Saskatchewan et Alberta

Alberta-Beach, Lac-Ste-Anne—Quai..	3,500 00
451 Highwood-River—Contribution pour ouvrages de protection à la ville de High-River, le gouvernement fédéral contribuant 40 p. 100, la province d'Alberta, 40 p. 100 et la ville de High-River 10 p. 100..	3,600 00
Lumsden—Contribution pour le creusage de la rivière qu'Appelle à Lumsden, la ville de Lumsden contribuant 25 p. 100 du coût approximatif de $1,200..	3,500 00

Colombie Britannique

Boswell—Réparations au quai..	3,500 00
Courtenay-River—Reconstruction des ouvrages de protection	3,200 00
Cracroft—Reconstruction du ponton..	1,100 00
Fort-St-James—Quai..	6,000 00
Fraser-River—Contribution pour la construction d'un barrage en aile près d'Agassiz, C.-B., le gouvernement provincial et la corporation du district de Kent, C.-B., devant contribuer chacun un montant identique..	1,700 00
Fraser-River—Améliorations—Crédit supplémentaire..	50,000 00
Fraser's-Landing—Réparations au quai..	1,600 00
Ganges—Agrandissement du quai..	1,300 00
Gillies-Bay—Ponton..	1,400 00
Ginols—Quai..	8,500 00
George-Harbour—Ponton..	2,300 00
Gray-Creek—Reconstruction..	7,200 00
Hollyburn—Réparations au brise-lames..	2,800 00
Hopkin's-Landing—Agrandissement du quai..	5,500 00
452 Horseshoe-Bay—Ponton..	3,500 00

	Irvine's-Landing, Pender Harbour—Quai..	11,200 00
	Nicomen-Island—Ouvrages de protection et creusage..	45,000 00
	Port-Neville—Ponton..	3,000 00
	Port-Simpson—Reconstruction de la tête du quai..	9,000 00
	Princess-Creek—Réparations au quai..	2,000 00
	Queen-Charlotte-City—Reconstruction du ponton..	1,900 00
	Revelstoke—Réparations au barrage..	6,000 00
	Riondel—Améliorations au quai..	4,000 00
	Salmon-Arm—Réparations au quai..	8,800 00
	Salmon-River—Améliorations..	1,700 00
	Savary-Island—Réparations au quai—Crédit supplémentaire	3,800 00
	Sidney—Ponton et améliorations au quai..	3,400 00
	Stewart—Quai..	20,000 00
	Stikine-River—Améliorations..	5,500 00
	Sturdies-Bay—Reconstruction et agrandissement du quai—Crédit supplémentaire..	3,300 00
	Tofino—Reconstruction des pontons..	1,900 00
	Union-Bay—Réparations du quai..	3,000 00
	Westview—Quai..	8,000 00

Dragage

453	Dragage—Provinces Maritimes—Crédit supplémentaire..	60,000 00
	Dragage—Manitoba, Saskatchewan et Alberta—Crédit supplémentaire..	20,000 00

CHEMINS ET PONTS

454	Pont international sur la rivière Saint-Jean entre Clair, (N.-B.), et Port-Kent, (Maine), l'état du Maine devant contribuer la somme de $130.000..	50,000 00
	Des-Joachims, P.Q.—Réparations du pont..	5,550 00
	Kingston—Réparations de la chaussée La Salle..	1,750 00
	Rivière-Duncan supérieure—Construction du chemin du lac Howser jusqu'à Haley's-Landing—Le gouvernement provincial de la Colombie-Britannique devant contribuer un montant égal..	7,500 00
	Pont interprovincial sur la rivière Ottawa à Hawkesbury, les gouvernements de Québec et Ontario devant contribuer chacun un tiers du coût..	40,000 00
	Réparations du pont sur la Grande-Rivière à York, Ontario.	4,000 00
	Saint-Marjorique, P.Q.—Réparations des abords du pont..	2,500 00

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

Ile du Prince-Edouard

455	Câble téléphoniques entre Cap-Traverse, Ile du Prince-Edouard, et Cap-Tormentine, N.-B..	33,000 00

Bas du Saint-Laurent et Provinces Maritimes

456	Réparations au navire *Tyrian*, poseur de câbles..	10,000 00

Alberta-Saskatchewan

457	House-River, Alta.—Edifice du télégraphe..	1,500 00
	Reconstruction de la ligne télégraphique de Grouard—Peace-River..	14,000 00
	Reconstruction de la ligne télégraphique entre Cochin et Midnight-Lake..	10,800 00

	Ligne télégraphique de Meadow-Lake à Loon-Lake—Crédit supplémentaire	900 00
	Ligne téléphonique de Pegasus à Barnes-Ferry	4,000 00

Colombie britannique

458	Colombie britannique—District nord—Réparations générales et améliorations—Crédit supplémentaire	1,700 00
	Colombie britannique—District de l'île de Vancouver—Réparations générales et améliorations—Crédit supplémentaire.	24,000 00
	Reconstruction de la ligne téléphonique de Quathiaski-Bold-Point	1,000 00
	Ligne téléphonique de Clinton-Gang Ranch à Alkali-Lake	6,000 00
	Ligne téléphonique à Empire-Valley	1,400 00
	Ligne téléphonique à Knouff-Lake	2,715 00
	Réseau télégraphique du Yukon—Réparations à l'édifice du télégraphe de Whitehorse	1,925 00

DIVERS

459	Pour indemniser John McLennan, ci-devant concierge de l'édifice public, à Seaforth, Ont., au lieu d'un congé de trois mois avec traitement complet avant sa mise à la retraite.	345 00
	Allocation de commisération à Elizabeth Young Brown, veuve de feu John Collison Brown, concierge de l'édifice public à Niagara-Falls, Ont., qui est mort des suites d'un empoisonnement par le gaz pendant qu'il était en fonctions	2,500 00
	Allocation de commisération à Marie-Angéline Lachance, veuve de feu Jos.-O. Lachance, ingénieur adjoint à Rimouski, Qué., qui est décédé des suites d'une pleurésie contractée pendant qu'il était de service pour le ministère à Matane	2,500 00

TRAVAUX PUBLICS—IMPUTABLE SUR LE CAPITAL

PORTS ET RIVIÈRES

435	Port de St-Jean, N.-B.—En règlement complet et final de la réclamation de la St-John Dry Dock and Shipbuilding Co. Ltd., pour travail supplémentaire en sus de son contrat pour améliorations dans le port	8,859 79
	Port-Arthur et Fort-William—Améliorations dans le port—Crédit supplémentaire	77,000 00
	Esquimalt, C.-B.—Cale-sèche—Crédit supplémentaire	65,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Cinq sixièmes des sommes ci-dessous moins $100,000.00, dans l'item vingt-deux de la résolution 137)

Québec

	Bagotville—Réparations au quai et améliorations	32,000 00
	Baie St-Paul—Réparations au quai	1,200 00
	Beaupré—Dragage—La Pulperie Ste-Anne à contribuer pour le tiers du coût	122,000 00
	Berthier—(en bas)—Réparations au quai	2,500 00
	Betsiamistes (Bersimis)—Réparations au quai	1,100 00
	Bic—Réparations au quai et améliorations	5,000 00

	Buckingham—Réfection du flotteur..	1,200 00
	Cabano—Réparations au quai..	1,600 00
	Cacouna—Réparations au quai..	1,500 00
	Cap Chat—Prolongement du quai et réparations..	30,000 00
	Cap-à-l'Aigle—Réparations au quai..	2,000 00
	Cap de la Madeleine—Prolongement du quai et réparations..	58,500 00
	Cap Rouge—Quai et dragage—La Pulperie St-Régis du Canada à contribuer pour le tiers du coût..	30,000 00
	Cap St-Ignace—Réparations au quai..	2,800 00
	Caughnawaga—Améliorations au quai..	5,500 00
	Chandler—Améliorations au quai..	9,000 00
	Colonie des Grèves—Réparations au quai..	1,200 00
	Crabtree Mills—Réfection du brise-glaces..	2,500 00
	Deschambault—Réparations au quai..	10,000 00
	Doucet's Landing (Ste-Angèle-de-Laval)—Réfection du quai.	93,000 00
	Dundee—Améliorations des drains..	10,000 00
	Ellis Bay—Améliorations au port conditionnellement à ce que le public puisse se servir du quai pour les fins de chargement..	300,000 00
	Etang du Nord—Brise-lames—Quai..	20,000 00
	Etang du Nord—Contribution à la construction d'approches au quai brise-lames, le Gouvernement provincial devant contribuer pour le solde du coût et entretenir les travaux par la suite..	2,000 00
	Fabre—Réparations au quai..	950 00
	Gascons—Réfection du quai—A parachever..	1,500 00
	Grand-Mère—Débarcadère..	6,000 00
	Grande-Rivière (Gaspé)—Réfection du quai..	19,000 00
	Grindstone—Réparations au quai et améliorations..	4,300 00
	Grosse-Ile—Réparations au quai..	10,000 00
	Ports et rivières en général—Réparations et améliorations..	75,000 00
	Hopetown—Chemin Miller and Mann—Brise-lames..	5,000 00
	Hudson—Réfection du quai..	6,000 00
	Ile-aux-Coudres—Quai..	10,000 00
	Ile-aux-Grues—Remplacement du quai..	9,000 00
	Ile Verte—Réparations au quai..	1,650 00
	Ile Verte (Rivière-Verte)—Remplacement du quai..	2,600 00
	Kamouraska—Réparations au quai..	2,500 00
	Knowlton—Réparations au quai..	1,000 00
	Lachine—Réparations au quai..	5,000 00
	Lac Mégantic—Protection de la rive..	1,000 00
	Lac Mégantic—Réparations au quai..	1,500 00
137	Lac St-Louis—Dragage..	56,000 00
	L'Islet—Réparations au quai..	4,000 00
	Lower Miguasha—Quai..	2,000 00
	Magog—Réparations au quai..	1,000 00
	Malbaie—Réparations au quai..	7,900 00
	Rivière Manicouagan—Quai et dragage—Un tiers du coût à échoir conjointement à l'*Ontario Paper Co. Ltd.*, et à l'*Anglo Canadian Paper Company*..	100,000 00
	Méchins—Réfection du quai et prolongement..	26,000 00
	Montmagny—Réparations au quai..	9,400 00
	Natashquan—Réparations au quai..	1,500 00
	New Carlisle—Parachèvement du quai..	4,000 00
	Nicolet—Réfection du quai..	5,600 00

Norway Bay—Réparations au quai..	5,000 00
Notre-Dame de Pierreville—Quai..	16,100 00
Notre-Dame du Portage—Réparations au quai..	1,000 00
Nouvelle-Rivière—Parachèvement du quai de drainage.. ..	1,500 00
Peel Head Bay—Réparations au quai..	1,500 00
Petite-Rivière St-François—Quai-brise-lames..	16,000 00
Petite-Vallée—Prolongement et réparations du quai..	13,000 00
Pointe-au-Pic (Murray Bay)—Réparations au quai..	4,700 00
Pointe-Basse—Réparations et améliorations du quai..	7,500 00
Point Shea—Améliorations au quai..	4,000 00
Rivière Richelieu—Améliorations..	100,000 00
Rimouski—Dragage—Versements en acquit..	12,000 00
Rimouski—Réparations du quai et améliorations..	14,200 00
Rivière-du-Lièvre—Ecluse et chaussée—Parachèvement de la construction du logis de l'éclusier-chef à Poupore..	2,200 00
Rivière-du-Loup (en bas)—Réparations du quai et réfection.	10,000 00
Rivière-du-Loup (en haut)—Dragage..	35,000 00
Rivière Laguère—Dragage—Le Gouvernement devant contribuer à part égale..	25,000 00
Roberval—Réparations au quai..	1,800 00
Ruisseau Leblanc—Brise-lames..	10,000 00
Rivière-Ouelle—Réparations au quai..	9,300 00
Ste-Anne-de-Bellevue—Réfection du quai..	2,000 00
St-André-de-Kamouraska—Réparations et améliorations au quai..	6,700 00
St-Charles—Reconstruction du quai..	4,300 00
St-Eloi (Pointe au Loup)—Réparations au quai..	2,000 00
St-Félicien—Réparations au quai..	1,300 00
St-Grégoire-de-Montmorency—Reconstruction du mur de revêtement..	5,000 00
St-Jean-Port-Joli—Réparations au quai..	2,400 00
St-Joachim—Quai..	7,600 00
St-Lambert—Reconstruction et réparations de la jetée.. ..	1,600 00
Rivière St-Louis—Dragage..	15,000 00
Ste-Luce—Réparations du quai..	1,700 00
St-Nicolas—Reconstruction du quai..	19,000 00
St-Paul de l'île aux Noix—Réparations du quai et élargissement de la chaussée..	1,000 00
Ste-Pétronille—Réparations et améliorations du quai..	11,000 00
St-Pierre-les-Becquets—Dragage..	4,000 00
St-Zotique—Réparations du quai..	1,500 00
Sabrevois—Reconstruction du quai..	2,000 00
Sorel—Améliorations au port..	31,000 00
Squatteck—Réparations au quai..	1,650 00
Tadoussac (Anse Tadoussac)—Réparations au quai..	3,800 00
Trois-Rivières—Reconstruction et réparations du quai.. ..	198,000 00
Trois-Pistoles—Réparations aux quais..	5,000 00
Valleyfield—Dragage..	40,000 00
Varennes—Dragage..	20,000 00
Ville-Marie—Réparations au quai..	1,000 00

Colombie britannique

District septentrional de la Colombie britannique—Réparations et améliorations générales..	25,000 00
Colombie britannique—District de l'île de Vancouver—Réparations et améliorations générales..	8,500 00

149	Lignes télégraphiques et téléphoniques sur la terre ferme—Réparations et améliorations générales..	28,000 00
	Ligne téléphonique de Rolla à Rolla Landing..	2,500 00
	Réseau télégraphique du Yukon—Réparations et améliorations générales..	22,900 00

XXVI—TRAVAIL

251	Loi des rentes viagères..	50,000 00
252	Loi d'enquête sur les coalitions..	30.000 00
253	Loi de la conciliation et du travail..	50,000 00
254	Administration: Loi de coordination des bureaux de placement..	17,000 00
255	Justes salaires et inspection..	7,000 00
256	Loi des enquêtes en matière de différends industriels..	20,000 00
257	Conférence internationale du travail..	15,000 00
258	Conseils industriels mixtes..	3,000 00
259	Loi de l'enseignement technique..	4,000 00
260	Administration: Loi des pensions aux vieillards..	5,000 00

III—GOUVERNEMENT CIVIL

15	Travail—	
	Traitements..	251,345 00
	Dépenses contingentes..	20,000 00
3	Agriculture—	
	Traitements..	829,525 00
	Dépenses contingentes..	140,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Cinq sixièmes de la somme ci-dessous*)

TRAVAIL

494	Conférence internationale du Travail—Crédit supplémentaire.	5,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(*Cinq sixièmes des sommes ci-dessous moins $1,950.00 dans le troisième item de la résolution No 36*)

VI—SERVICE LEGISLATIF

Sénat

35	Appointements et dépense casuelle..	169,715 00

Chambre des communes

36	Appointements comprenant l'organisation et la reclassification approuvées par la Chambre le 11 mai 1928..	242,800 00
	Dépenses des comités, commis supplémentaires de la session, etc..	101,950 00
	Dépense casuelle..	48,725 00
	Publication des Débats..	60,000 00
	Budget du sergent d'armes comprenant l'organisation et la reclassification approuvées par la Chambre le 11 mai 1928..	187,711 10

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

37	Appointements	47,710 00
	Livres pour la bibliothèque générale, y compris la reliure	18,000 00
	Livres pour la bibliothèque d'histoire de l'Amérique	1,000 00
	Dépense casuelle	12,000 00
	Pour l'impression des rapports	1,000 00

GÉNÉRALITÉS

38	Impressions, papier à imprimer et reliure	75,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(Plein montant des sommes ci-dessous)

LEGISLATION

Sénat

421	Payement intégral de l'indemnité de session pour la session de 1928 aux membres du Sénat pour les journées perdues par suite d'absence causée par maladie ou décès. Le payement est effectué à la discrétion du Conseil du Trésor	9,755 00

Chambre des communes

422	Payement intégral de l'indemnité de session des membres de la Chambre des Communes—jours d'absence par suite de maladie, pour affaires publiques officielles, ou à cause de décès au cours de la présente session—nonobstant toute disposition contraire du chapitre 147 des Statuts revisés de 1927, Loi concernant le Sénat et la Chambre des Communes, ou toute modification apportée à cette loi. Le paiement est effectué à la discrétion du Conseil du Trésor.	15,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Cinq sixièmes des sommes ci-dessous)

VII—AGRICULTURE

44	Bestiaux, y compris les subventions aux expositions, expositions d'animaux gras	1,480,000 00
46	Santé des animaux, administration de la Loi des épizooties et de la Loi des viandes et conserves alimentaires et les édifices nécessaires	2,270,000 00

BUDGET PRINCIPAL

(Cinq sixièmes des sommes ci-dessous)

VII—AGRICULTURE

48	Administration de la Loi concernant les insectes destructeurs et autres fléaux et les édifices nécessaires	500,000 00
49	Publications	24,000 00
50	Institut International d'Agriculture	13,500 00
51	Salaire et dépense de l'agent des marchés de produits agricoles en Grande-Bretagne	15,000 00
52	Subvention au Comité administratif du Congrès mondial d'aviculture, en vue de défrayer les dépenses dudit Congrès, 1927	25,000 00

53	Subvention au ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Ecosse pour appliquer à l'amortissement de la dette sur l'édifice des Sciences du collège agricole de Truro, N.-E.	20,000 00
54	Subvention au ministère de l'Agriculture du Nouveau-Brunswick pour appliquer à l'amortissement de la dette sur l'école des cours abrégés située à Fredericton, N.-B.	5,000 00

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

(*Plein montant des sommes ci-dessous*)

AGRICULTURE

423	Compensation aux personnes suivantes pour la perte d'animaux examinés en vertu de la Loi des épizooties mais qui sont morts de la maladie qui a fait l'objet de l'examen avant qu'on ait pu les abattre en vertu des dispositions de la Loi—	
	Baker, O. H., Danville, P.Q.	74 00
	Breault, Georges, Compton, P.Q.	53 33
	Breault, Georges, Compton, P.Q.	8 00
	Beauregard, Georges, Frost Village, P.Q.	21 33
	Bernard, Omer, St-Dominique, P.Q.	8 00
	Edwards, S. W., Waterford, Ont.	30 00
	Francis, J. G., Winchester, Ont.	37 00
	Girard, Wilfrid, Lacolle, P.Q.	30 00
	Holden, Albert, Glengarry, N.-E.	30 00
	Inglis, W. M., Woodstock, Ont.	32 00
	Jenkins, Charles R., Rock Island, P.Q.	50 00
	Nault, Azarias, Wotton, P.Q.	6 00
	Nault, Azarias, Wotton, P.Q.	6 00
	Piedalue, Jos., Napierville, P.Q.	30 00
	Thompson, John St-Régis, P.Q.	8 00
	Van Wallenghem, J., Winnipeg, Man.	32 00
	Wallace, Mme Edith, Shubenacadie, N.-B.	26 00
	Pierce, Fulton J., Plymouth, N.-E.	32 00
	Taylor, John Geo., Antigonish, N.-E.	32 00
	Lague, Rodolphe, Dunham, P.Q.	38 00
	Guertin, E., Abercorn, P.Q.	34 00
	Frost, Frank L., Abercorn, P.Q.	34 00
	Gagné, Louis, Foster, P.Q.	30 00
	Walkerside, Ltd., Wakerville, Ont.	14 00
	Pugsley, E. H., East River Herbert, N.-E.	10 00
	Dow, Stewart, Athol, N.-E.	24 00
	Ayer, F. A., Frelighsburg, P.Q.	32 00
	Lagacé, S., Frelighsburg, P.Q.	10 00
	Piette, Adélard, Dunham, P.Q.	50 00
	Perron, H., Bedford, P.Q.	36 00
	Guay, Auguste, Ste-Clothilde, P.Q.	30 00
	Eby, Edwin S., Kitchener, Ont.	85 00
	Mercer, R. J., Chilliwack, C.-B.	32 00
	Radmore, W. J., Aylmer, P.Q.	33 33
	Peers, E. C., Pugwash, N.-E.	80 00
	Pearce, Fred., So, Ohio, N.-E.	34 00
	McKinnon, C. R., Hillsburg, Ont.	85 00
	Charron, Raymond, Laprairie, P.Q.	35 00
	Duchesneau, Ernest, St-Armand, P.Q.	34 00

	Piette, Mme Léon, Frelighsburg, P.Q..	36 00
	Clough, D., Stanbridge, Est, P.Q..	37 00
	Lussier, Adélard, St-Damase, P.Q..	36 00
	Drayton, A. H., Abercorn, P.Q..	30 00
	Goyette, Fred E., Sutton, P.Q..	34 00
	Racicot, Mme Horace, Boucherville, P.Q..	6 00
	McCurdy, Roy B., Middle Musquodoboit, N.-E. ..	34 00
	Baker, Mme M. et Chas. Laflamme, Dunham, P.Q..	34 00
	Withrow, Albert. Elmsdale, N.-E..	36 00
	Baker, J., Hampton, Ont..	40 00
	Bourgeois, Willie, St-Jean, P.Q...	30 00
	McKinnon, C. R., Hillsburg, Ont..	80 00
	Curry, Jacob, Réserve Indienne St-Regis, P.Q.. ..	32 00
424	Loi des Insecte et Fléaux destructeurs—Crédit supplémentaire..	30,000 00
425	Pour aider à l'établissement d'entrepôts pour le refroid, préalable des fruits dans la C.-B..	15,000 00

L'ordre étant lu pour que la Chambre se forme de nouveau en comité des Voies et Moyens;

M. Robb propose,—Que M. l'Orateur quitte maintenant le fauteuil.

Et la question étant posée sur la motion, elle est agréée.

La Chambre, en conséquence, se forme en comité des Voies et Moyens.

(*En comité*)

La résolution suivante est adoptée:—

Résolu,—Que pour faire face aux Subsides votés à Sa Majesté pour défrayer certaines dépenses du Service public au compte de l'exercice financier se terminant le 31 mars 1929, la somme de $244,477,639.36 soit octroyée à même le Fonds du Revenu consolidé du Canada.

Résolution à rapporter.

Du consentement de la Chambre;

Ladite résolution est rapportée, lue la seconde fois et adoptée,—le comité des Voies et Moyens devant siéger de nouveau à la prochaine séance de la Chambre.

M. Robb, présente alors un Bill No 359, Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le Service public de l'année financière expirant le 31 mars 1929,—lequel est lu une première fois.

Du consentement de la Chambre;

Ledit bill est lu une deuxième fois, référé au comité général, rapporté sans amendement;

M. Robb propose,—Que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois.

M. Bennett, appuyé par sir George Perley propose,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"le bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit référé au comité général avec instructions que ledit comité a le pouvoir de réduire le crédit No 309 de la somme de $10,000, étant le salaire du président du Bureau du tarif."

Après débat, la question étant posée sur ledit amendement, elle est rejetée sur division.

Et la question étant de nouveau posée que ledit bill soit maintenant lu la troisième fois;

Sir George Perley, appuyé par M. Ross (Kingston) propose en amendement,—Que tous les mots après "Que" soient retranchés et remplacés par les suivants:—

"le bill ne soit pas maintenant lu la troisième fois, mais qu'il soit renvoyé de nouveau au comité général, avec instruction que ledit comité a le pouvoir de réduire le crédit No 342 de la somme de $49,000."

Aprés débat, la question étant posée sur ledit amendement, elle est rejetée sur division.

Et la question étant posée sur la motion principale elle est agréée sur division.

Ledit bill est en conséquence, lu la troisième fois et passé.

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre suivante, qu'il a reçue:—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL,

11 juin 1928.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat, lundi le 11 juin, à 5.30 p.m., pour y proroger la présente session du Parlement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES F. CROWDY,

Assistant-secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable ORATEUR
de la Chambre des Communes,
Ottawa.

A 4.55 p.m., l'Orateur déclare que la séance est suspendue jusqu'à 5.15 p.m., ce jour.

5.15 p.m.

La Chambre ayant repris sa séance;

Un message est reçu du Sénat informant la Chambre que le Sénat a passé le bill suivant:—

Bill No 359. Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent nécessaires pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1929.

Un message est reçu de Son Excellence le Gouverneur général, désirant la présence immédiate de la Chambre dans la salle des séances du Sénat.

En conséquence, M. l'Orateur, se rend dans la salle du Sénat, alors qu'il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de donner, au nom de Sa Majesté, la sanction royale aux bills suivants:—

Loi pour faire droit à Dorothy Estelle McCutcheon.
Loi pour faire droit à Adelaide Marie Moore.
Loi pour faire droit à Delia Elizabeth Davies.
Loi pour faire droit à Edith Duff McCoo.
Loi pour faire droit à Kathleen Marion Baldwin.
Loi pour faire droit à Frederick James Lee.

Loi pour faire droit à Laveania Maud Kelly.
Loi pour faire droit à Arthur John Evans.
Loi pour faire droit à Margaret Constance McIntyre Fairbanks.
Loi pour faire droit à Lina Elizabeth Foster.
Loi pour faire droit à Ruby Jean Standing.
Loi pour faire droit à Albertine de Varennes.
Loi pour faire droit à William Bye Fasken.
Loi pour faire droit à John Alexander Parsons.
Loi pour faire droit à Martha Golding.
Loi pour faire droit à Reginald Key.
Loi pour faire droit à Madeline Massey Knox.
Loi pour faire droit à James Parker.
Loi pour faire droit à Dorothy LaBelle.
Loi pour faire droit à Richard Henry Orr.
Loi pour faire droit à Marjory Sterne Boyd.
Loi pour faire droit à Florence Louise Parsons.
Loi pour faire droit à George Daniel MacDonald.
Loi pour faire droit à Evelyn Connor.
Loi pour faire droit à Annie May Caldwell.
Loi pour faire droit à Florence Marjorie Cressman.
Loi pour faire droit à Esther Buck Scott.
Loi pour faire droit à Norah Jones.
Loi pour faire droit à Albert Wood.
Loi pour faire droit à Louisa Baldock.
Loi pour faire droit à Albert John Morison.
Loi pour faire droit à Amelia Judd Wasserman Berliner.
Loi pour faire droit à Ernest Edmund Parrington.
Loi pour faire droit à Margaret Beaton Hale.
Loi pour faire droit à Annie Constance Vipond Coleby Lazier.
Loi pour faire droit à Gladys Caroline Isbell.
Loi pour faire droit à Victoria May Hardwick.
Loi pour faire droit à Annie Alice Tushingham.
Loi pour faire droit à Rita Peden.
Loi pour faire droit à Lorne William Paterson.
Loi pour faire droit à Albert William Hornby.
Loi pour faire droit à Marguerite Adele Berwick.
Loi pour faire droit à Harriett Ellen Isabel Kirkpatrick.
Loi pour faire droit à Martha Evelyn Taylor.
Loi pour faire droit à Winnifred Clark.
Loi pour faire droit à Maria Eremca, autrement connue sous le nom de Marcia Eramko.
Loi pour faire droit à Albert Glenn Steinberg.
Loi pour faire droit à Charles Frederick Spittle.
Loi pour faire droit à Helen Lazelle Margaret Zeller.
Loi pour faire droit à Rachel Pearson.
Loi pour faire droit à Ida Myerson.
Loi pour faire droit à Arthur Willington Henry.
Loi pour faire droit à Dorothy Warren Gorrie.
Loi pour faire droit à Stanley Edmunds.
Loi pour faire droit à Irene Frances Phebe Fricker.
Loi pour faire droit à Jean Maxwell Douglas.
Loi pour faire droit à Constance Brown Kinsman.
Loi pour faire droit à William Wilbur Blackburn.
Loi pour faire droit à Viva Venetta Rahmer.
Loi pour faire droit à Gorge Ranney Price.

Loi pour faire droit à Percival Bovill.
Loi pour faire droit à Paul Charboneau.
Loi pour faire droit à William Franklin Darbey.
Loi pour foire droit à Lorne Wilbert Helman.
Loi pour faire droit à Mary Majorie Jacques.
Loi pour aire droit à John Edward Gladstone King, autrement connu sous le nom de John E. King.
Loi pour faire droit à Winnifred Lilias Maunsell.
Loi pour faire droit à Hazel Kathleen Mulligan.
Loi pour faire droit à Jessie McLean.
Loi pour faire droit à Winnifred Margaret Pope.
Loi pour faire droit à Elizabeth May Thornley.
Loi pour faire droit à Norton Webster Kingsland.
Loi pour faire droit à Alice Edith Knowles.
Loi pour faire droit à John McArthur.
Loi pour faire droit à Charles Alfred Turner.
Loi pour faire droit à Lillian May Chandler.
Loi pour faire droit à Esther Brand.
Loi pour faire droit à Irene Adela Crann.
Loi pour faire droit à Jessie Ferguson.
Loi pour faire droit à William Herbert Gamble.
Loi pour faire droit à Mabel Maude Giles.
Loi pour faire droit à Alice Mockford.
Loi pour faire droit à Alvah Arthur Norris.
Loi pour faire droit à Eleanor Porter.
Loi modifiant la Loi des primes sur le cuivre, 1923.
Loi modifiant la Loi concernant les champs de bataille nationaux à Québec.
Loi modifiant la Loi des stations agronomiques.
Loi autorisant le prélèvement, par voie d'emprunt, de certaines sommes d'argent pour le service public.
Loi ayant pour objet de faciliter les moyens d'emmagasiner les eaux du lac Seul, province d'Ontario, et d'abroger la Loi de 1921 régularisant le lac des Bois.
Loi concernant un certain Traité de commerce et de navigation entre le Royaume-Uni et l'Espagne et une certaine Convention entre le Royaume-Uni et l'Espagne, réglementant le traitement des compagnies.
Loi concernant une certaine convention de commerce entre Sa Majesté et le président de la République tchécoslovaque.
Loi modifiant la Loi de l'industrie laitière.
Loi concernant le commerce entre le Canada et l'Esthonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lithuanie, le Portugal, la Roumanie et le Royaume des Serbes, Croates et Slovènes.
Loi modifiant le Loi de l'accise.
Loi modifiant la Loi spéciale des revenus de guerre.
Loi concernant la présentation au Parlement de certain règlements et arrêtés en conseil.
Loi modifiant le Tarif des douanes.
Loi constituant en corporation la compagnie dite *The British Empire Assurance Company.*
Loi concernant la compagnie dite *The Imperial Guarantee and Accident Insurance Company of Canada.*
Loi concernant la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.
Loi concernant la *Manitoba and North Western Railway Company of Canada.*
Loi modifiant la Loi des douanes.
Loi modifiant et révisant la Loi d'inspection de l'électricité.
Loi modifiant la Loi des prisons et des maisons de correction.

Loi modifiant la Loi de la cour de l'Echiquier.
Loi modifiant la Loi de l'extraction du quartz dans le Yukon.
Loi modifiant la Loi des chemins de fer Nationaux du Canada.
Loi modifiant la Loi des pensions de la milice.
Loi modifiant la Loi des semences.
Loi modifiant la Loi des réserves forestières et des parcs fédéraux.
Loi concernant la *Toronto Terminals Railway Company.*
Loi pourvoyant à un prêt aux Commissaires du Havre de Québec.
Loi pourvoyant à un prêt aux Commissaires du port de Saint-Jean.
Loi modifiant la Loi des chemins de fer.
Loi modifiant la Loi du poinçonnage de l'or et de l'argent.
Loi pourvoyant à un prêt aux Commissaires du port d'Halifax.
Loi pour faire droit à Edward Bennett.
Loi pour faire droit à Annie Amelia Eliza Ferguson.
Loi pour faire droit à Laura Langstaff Dent Kemp.
Loi pour faire droit à Helen McLean.
Loi pour faire droit à Robert Pius Nageleisen.
Loi pour faire droit à Elsie Irene O'Meara.
Loi pour faire droit à Doris Read.
Loi pour faire droit à Thomas Zeamond Toll.
Loi pour faire droit à Katie Louise Turner.
Loi pour faire droit à Samuel Radcliffe Weaver.
Loi pour faire droit à Florence Elizabeth Mousley Monarque Westover.
Loi pour faire droit à Richard Thomas Bell.
Loi pour faire droit à Albert Cheney.
Loi pour faire droit à Katharine Adriance Burruss Christie.
Loi pour faire droit à Nellie Cohen.
Loi pour faire droit à Louis Cowell.
Loi pour faire droit à Wesley Thornton Davidson.
Loi pour faire droit à Orfie Earl Dingman.
Loi pour faire droit à Edith Alice Douglas.
Loi pour faire droit à Radford Alonzo Dunfield.
Loi pour faire droit à Reuben James Fenton.
Loi pour faire droit à Jane Annie Field.
Loi pour faire droit à Charles Edward Frank.
Loi pour faire droit à Bernice Gatehouse.
Loi pour faire droit à Harriett Elizabeth Roussie Gray.
Loi pour faire droit à Thomas Haggith.
Loi pour faire droit à Ellen May Collison Keene.
Loi pour faire droit à Henry Peet.
Loi pour faire droit à Léon Proulx.
Loi pour faire droit à Dorothea Wilhelmina Reynolds.
Loi pour faire droit à Violet Robinson.
Loi pour faire droit à Susan Amelia Saunders.
Loi pour faire droit à Agnes Georgiana Smith.
Loi pour faire droit à Walter Edgar Soule.
Loi pour faire droit à Phoebe Ellen Stevens.
Loi pour faire droit à Thomas William Storey.
Loi pour faire droit à Samuel Wellington Thompson.
Loi pour faire droit à John Edwin Timson.
Loi pour faire droit à Jennie Campbell.
Loi pour faire droit à Annie Pearl Appel.
Loi pour faire droit à Dorothy Catalina Day Armstrong.
Loi pour faire droit à Louise Morris Hays Grier.
Loi pour faire droit à Thelma Katherine Halliday.

Loi pour faire droit à Marion Jarvis Lewis.
Loi pour faire droit à Annie Moore.
Loi pour faire droit à Olive Druker.
Loi concernant une certaine demande de brevet de William H. Millspaugh.
Loi modifiant la Loi des engrais chimiques.
Loi concernant les Sœurs de Charité des Territoires du Nord-Ouest.
Loi concernant un certain brevet appartenant aux *Canadian Cinch Anchoring Company Systems, Limited.*
Loi constituant en corporation la *Northwest Canada Conference Evangelical Church.*
Loi constituant en corporation *The United Theological College, Montreal.*
Loi modifiant la Loi de la Commission du District Fédéral, 1927.
Loi constituant en corporation *The Canadian Credit Institute.*
Loi concernant *The Canadian Surety Company.*
Loi concernant la compagnie du chemin de fer Interprovincial et de la Baie James.
Loi constituant en corporation la *Highwood Western Railway Company.*
Loi concernant la *Calgary and Fernie Railway Company.*
Loi concernant *The Nipissing Central Railway Company.*
Loi pour faire droit à William James Wall.
Loi pour faire droit à George Rubin Sanderowich, autrement connu sous le nom de Rubin Sanders.
Loi pour faire droit à Kathleen Elizabeth Hedges.
Loi pour faire droit à Lotus Henderson Conover.
Loi pour faire droit à Marguerite Trelawney Buller Allan.
Loi pour faire droit à Alexander Graham.
Loi pour faire droit à William Henry Phillips.
Loi pour faire droit à Marjory Elgin Burch.
Loi pour faire droit à Frances Helen Renison.
Loi pour faire droit à Katie Abramovitch.
Loi pour faire droit à Daisy Myrtle McPherson.
Loi pour faire droit à Claire Ellen Burke.
Loi pour faire droit à George Edgar Gooderham.
Loi pour faire droit à Pearl Hazen Clement.
Loi pour faire droit à John Arthuh Towers Irvine.
Loi pour faire droit à William Henry King.
Loi pour faire droit à John Pepper.
Loi pour faaire droit à Caroline Mildrer Potter.
Loi pour faire droit à Fanny Alrheta Schaefer.
Loi pour faire droit à Ivy Ethel James Sergent.
Loi pour faire droit à Angelo Spadafore.
Loi pour faire droit à Lena Zimmerman Staples.
Loi pour faire droit à Audie Bertha Stewart.
Loi pour faire droit à Gertrude Aileen VanderVoort.
Loi pour faire droit à Roy James Vollans.
Loi pour faire droit à John Young.
Loi pour faire droit à Victoria May Cameron.
Loi pour faire droit à Laura Esther Phillips Fortune.
Loi pour faire droit à Claude Frederick Gibbs.
Loi pour faire droit à Lillian May Gill.
Loi pour faire droit à Ruth Gray.
Loi pour faire droit à Isabella Muriel Holland.
Loi pour faire droit à Lily Leona Letheren.
Loi pour faire droit à Sarah Jane Pinkney.
Loi pour faire droit à Gwendoline Proctor.
Loi pour faire droit à Frances Evelene Ross.

Loi pour faire droit à Hazell Scelena Shaw.
Loi pour faire droit à Amy Simmons.
Loi pour faire droit à William Charles Worley.
Loi pour faire droit à Gladys Ham.
Loi pour faire droit à Arthur Joel Cox.
Loi pour faire droit à Mary Ellen Cussie Edwards.
Loi pour faire droit à William Henery Leonard Gale.
Loi pour faire droit à Harriet Louisa Gates.
Loi pour faire droit à Duke Mulloy Gordon.
Loi pour faire droit à Victor Edward McPherson.
Loi pour faire droit à Annie Schreiber.
Loi pour faire droit à James Retson Watt.
Loi concernant la distribution de certains fonds de cantines.
Loi modifiant la Loi des terres fédérales.
Loi modifiant la Loi des animaux de ferme et leurs produits.
Loi concernant le ministère des pensions et de la santé nationale.
Loi concernant le commerce interprovincial et international des boissons enivrantes.
Loi concernant la "Saint John River Storage Company".
Loi modifiant la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu.
Loi constituant en corporation la "St. Clair Transit Company".
Loi pour faire droit à Winnifred Osborne Gimblett.
Loi pour faire droit à Sydney Franklin Lankin.
Loi pour faire droit à Edward Aranha.
Loi pour faire droit à Mildred Jarvis Aspinall.
Loi pour faire droit à William Bell.
Loi pour faire droit à Lillias Agnes Cressman.
Lon pour faire droit à Jane Glass.
Loi pour faire droit à Laura May Hinscliffe.
Lon pour faire droit à William Hogg.
Loi pour faire droit à Helen Horn.
Loi pour faire droit à Jessie McPherson.
Loi pour faire droit à Sylvia Ortenberg.
Loi pour faire droit à Thomas Joseph Warmington.
Loi pour faire droit à Florence Reno Moxon Attewell.
Loi pour faire droit à Mary Irene Boyd.
Loi pour faire droit à Augustus Vernon Ellis.
Loi pour faire droit à Agatha Jean Hobbs.
Loi pour faire droit à Hazel K. Clunie Howard.
Loi pour faire droit à Helen Stewart Graham Lovell.
Loi pour faire droit à Marie-Anne Palardy Murphy.
Loi pour faire droit à Joseph Patrick Nolan.
Loi pour faire droit à John James Ward.
Loi pour faire droit à Irene Matilda Ballinger.
Loi pour faire droit à John Hare.
Loi pour faire droit à Helena Martyniuk.
Loi pour faire droit à Francis Marmaduke Steele.
Loi pour faire droit à Rose Tlustie.
Loi pour faire droit à Robert Anderson Traill.
Loi pour faire droit à Violet Claire McCredie.
Loi pour faire droit à Garnet Britten Walton.
Loi pour faire droit à Rebeina Pearl Bolingbroke.
Loi pour faire droit à Manassa Fretz.

Loi pour faire droit à Charles Henry Gifford.
Loi pour faire droit à Joseph James Harold Graham.
Loi pour faire droit à Bernice Alberta Haight.
Loi pour faire droit à Rose Eadie Harris.
Loi pour faire droit à Mildred Florence McGowan.
Loi pour faire droit à Gabrielle Norton.
Loi pour faire droit à Grace Elizabeth Parker.
Loi pour faire droit à Charles St. Clair Parsons.
Loi pour faire droit à Ivy Reader.
Loi pour faire droit à James Ramsey Sloan.
Loi pour faire droit à Harold Wilfrid Vivian Vincent Turner.
Loi pour faire droit à Gordon Thomas Wilson.
Loi modifiant la Loi de l'immigration.
Loi modifiant la Loi du ministère du Revenu national.
Loi constituant en corporation *The Canadian Commerce Insurance Company.*
Loi concernant un certain brevet de la *Anchor Cap and Closure Corporation of Canada, Limited.*
Loi concernant la compagnie dite *The Dominion Fire Insurance Company.*
Loi concernant la Compagnie de Houille et de Chemin de fer de Cumberland.
Loi concernant un certain brevet de Jean-Baptiste Hurteau.
Loi constituant en corporation *The Detroit River Canadian Bridge Company.*
Loi constituant en corporation la *Eastern Bank of Canada.*
Loi constituant en corporation la *Central Finance Corporation.*
Loi concernant un certain brevet appartenant à Douglas J. Martin.
Loi modifiant la Loi d'établissement de soldats.
Loi constituant en corporation *The St. Lawrence River Bridge Company.*
Loi concernant l'*Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company.*
Loi pour faire droit à Frank Deering.
Loi pour faire droit à Mary Mabel Jennie Potton Impey.
Loi pour faire droit à Cyril Wilfred King.
Loi pour faire droit à Myrtle Adelia Baker Knauff.
Loi pour faire droit à James Harvey Lefurgey.
Loi pour faire droit à Hilda Evelyn McDowell.
Loi pour faire droit à Catherine Ellen Mobbs.
Loi pour faire droit à Edith Elizabeth Poole.
Loi pour faire droit à Henry Frederick White.
Loi pour faire droit à Frederick Clayton Wilton.
Loi pour faire droit à Lillian May Yuill.
Loi pour faire droit à Ruth Ellen Braund.
Loi pour faire droit à Harry Alven Heels.
Loi pour faire droit à Francis Augustus Pearce.
Loi pour faire droit à Florence Anne Salmon.
Loi pour faire droit à Rocco Scocco.
Loi pour faire droit à Mary Audry Walton Smith.
Loi constituant la Corporation d'Economie populaire.
Loi modifiant la Loi de l'assurance des soldats de retour.
Loi modifiant la Loi des pensions.

A ces bills la sanction royale est donnée par le greffier du Sénat dans les termes suivants:

"Au nom de Sa Majesté Son Excellence le Gouverneur général, sanctionne ces bills."

Alors l'honorable Orateur de la Chambre des Communes adresse la parole à Son Excellence le Gouverneur général, comme suit:

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:—

Les Communes du Canada ont voté certains subsides nécessaires pour permettre au gouvernement de faire face aux dépenses du service public.

Au nom des Communes je présente à Votre Excellence le bill suivant:—

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1928.

Que je prie humblement Votre Excellence de sanctionner.

A ce bill, la sanction royale a été donnée par le greffier du Sénat, par ordre de Son Excellence, dans les termes suivants:—

"Au nom de Sa Majesté Son Excellence le Gouverneur général remercie ses loyaux sujets, accepte leur bienveillance et sanctionne ce bill."

Après quoi, il plaît à Son Excellence le Gouverneur général de clore la deuxième session du seizième Parlement du Canada par le discours suivant: —

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des Communes,

Je tiens à vous exprimer mon appréciation pour les soins minutieux que vous avez apportés aux diverses mesures qui ont été soumises à votre examen au cours de la présente session du Parlement.

C'est une source de satisfaction toute particulière de constater que les comptes publics de l'année qui vient de s'écouler révèlent un surplus considérable et que vous avez réussi à effectuer une nouvelle diminution sensible des impôts ainsi qu'une nouvelle réduction de la dette nationale.

L'essor commercial de notre pays ne s'est pas ralenti. Nos exportations de produits manufacturés se maintiennent fermes et le chiffre global de nos exportations à l'étranger accuse un accroissement marqué. Il y a lieu de croire que le mouvement du commerce extérieur s'accentuera davantage par suite des accords commerciaux qui ont été conclus tout dernièrement.

Il m'est agréable de constater que les intérêts et bénéfices des anciens combattants et des personnes à leur charge ont été l'objet d'un examen tout particulièrement soutenu et sympathique pendant la session. Grâce à la considération que vous avez accordée à ce sujet très important, le Parlement a adopté une loi qui étend et améliore dans une grande mesure les bénéfices déjà existants de la législation des pensions, en ce qui regarde les cas d'incapacité physique et de décès causés par la Guerre; il a également édicté une loi renouvelant les avantages de la loi d'assurance des anciens combattants et une loi accordant de nouveaux secours substantiels aux soldats-colons.

La fusion du département du Rétablissement des soldats dans la vie civile et du département de la Santé en un seul ministère, qui sera connu sous le nom de ministère des Pensions et de l'Hygiène nationale, s'impose tout naturellement, et c'est une mesure qui doit encourager l'efficacité et l'économie dans l'administration.

Le Comité de l'agriculture et de la colonisation a examiné avec soin, durant la session, les caractéristiques générales de la question de l'immigration, y compris la besogne du ministère de l'Immigration et de la Colonisation. Après des mois d'enquête sur les multiples aspects d'ordre national et international de ce problème sérieux et complexe, le comité a rapporté ses conclusions et ses vœux, et son rapport a été adopté.

Les recommandations nombreuses et importantes de la commission récemment chargée de s'enquérir de tous les aspects de l'industrie de la pêche dans les provinces Maritimes, aux îles de la Madeleine et sur les côtes de la province de Québec, ont été, en partie, approuvées par mes conseillers qui continueront de les étudier.

Le rapport du Comité consultatif national concernant le projet de canalisation du Saint-Laurent, de même que les vues présentées à ce sujet par le gouvernement des Etats-Unis dans un échange de correspondance, et dont le Parlement a été saisi au cours de la présente session, continueront de recevoir toute l'attention voulue. Des dispositions ont été prises en l'espèce, afin de soumettre aux cours de justice certaines questions de juridiction fédérale et provinciale se rattachant à la navigation et aux forces hydrauliques.

L'aide offerte pour l'établissement de clubs d'aviation a reçu un accueil général favorable. Certains clubs de l'est et de l'ouest du Canada ont déjà procédé à la formation d'aviateurs. L'érection du pylône d'amarrage pour aéronefs, à l'aérodrome de Saint-Hubert, près de Montréal, se poursuit avec célérité.

Les dispositions spéciales qui ont été prises pour l'établissement de laboratoires nationaux de recherches tendront à faciliter dans une grande mesure les recherches industrielles et à stimuler davantage l'utilisation de nos richesses naturelles.

Les modifications apportées à la loi concernant la Commission du district fédéral, en vue de commémorer le soixantenaire de la Confédération, contribueront beaucoup à améliorer la situation d'Ottawa comme capitale du Canada.

La nomination, par le gouvernement de Sa Majesté en Grande-Bretagne, d'un haut commissaire chargé de représenter ses intérêts au Canada, a été accueillie avec grande satisfaction.

Les crédits votés, au cours de la présente session, pour l'établissement d'une légation canadienne en France et au Japon permettront de donner suite au projet incessamment. Je suis heureux d'apprendre que l'entente récemment conclue pour restreindre davantage l'immigration japonaise au Canada, jointe à l'échange de ministres entre le Japon et le Canada, promet d'offrir une solution satisfaisante de cette question depuis longtemps pendante.

Le gouvernement canadien a pris avec grand intérêt connaissance des propositions que le gouvernement des Etats-Unis, à la suite de longs pourparlers avec le gouvernement français, a fait valoir pour la renonciation à la guerre, et, d'accord avec les autres gouvernements de Sa Majesté, il a accepté l'invitation des Etats-Unis de participer, à cette fin, à la signature d'un pacte multilatéral qui, on l'espère sincèrement, raffermira beaucoup la cause de la paix dans le monde.

Membres de la Chambre des Communes:

Je vous remercie des crédits que vous avez approuvés pour le service public.

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des Communes,

Il y a partout des preuves évidentes de la prospérité croissante du pays. Pour cela et pour tous les autres bienfaits je m'associe à vous afin de remercier la divine Providence.

Son Honneur, l'Orateur du Sénat, dit alors:—

Honorables messieurs du Sénat:

Membres de la Chambre des Communes:

C'est le plaisir de Son Excellence le Gouverneur général, que ce parlement soit prorogé jusqu'à samedi, le 21e jour de juillet prochain, pour être tenu en ce lieu, et ce parlement est, en conséquence prorogé jusqu'au samedi, le 21 juillet prochain.

RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

INDEX

DU

SOIXANTE ET CINQUIÈME VOLUME

18-19 GEORGE V

Journaux de la Chambre des Communes

(Deuxième session du seizième parlement)

A

C

J

K

Mc

N

U

V

W

Y

Z


GretagMacbeth™ ColorChecker Color Rendition Chart